



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

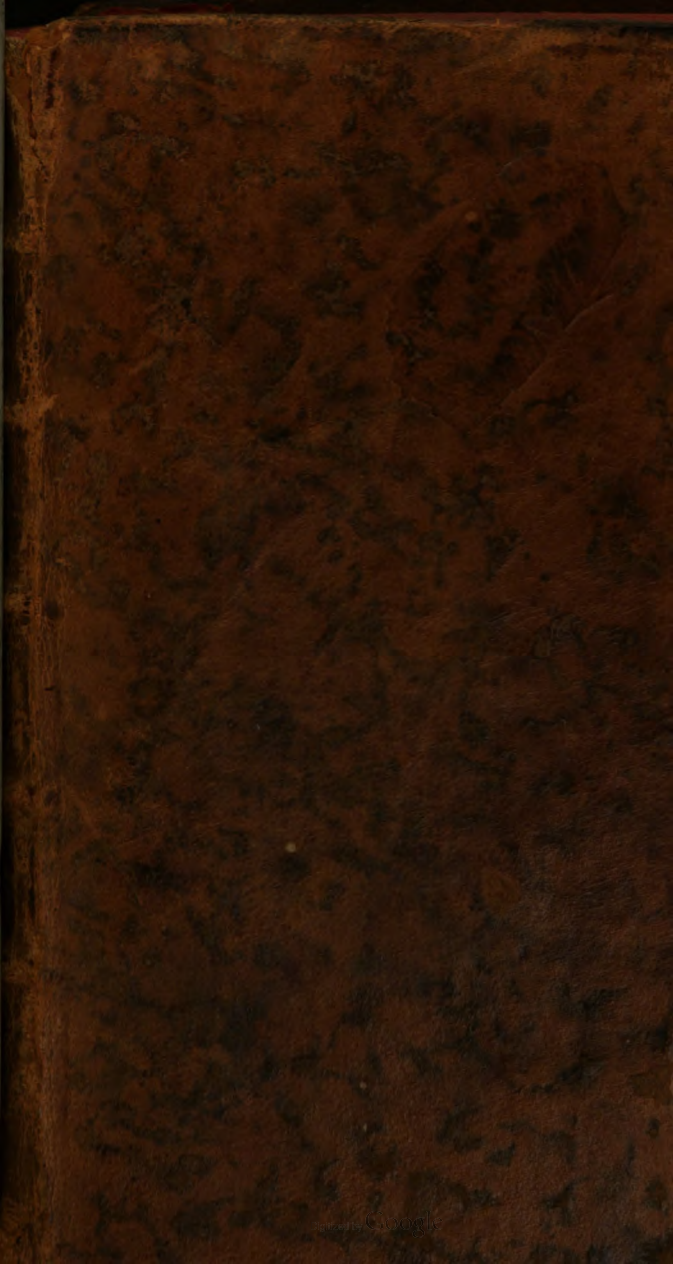
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

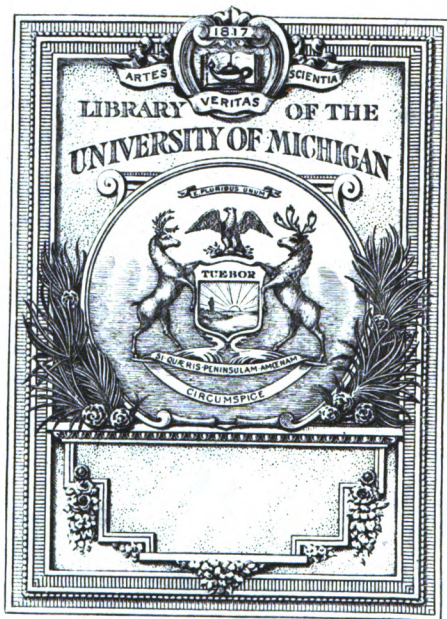
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







92

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JUILLET. 1770.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

640.6
méc
1787-1788

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, des Spectacles, de l'Industrie
& de la Littérature. L'abonnement, soit à Pa-
ris, soit pour la Province, port franc par la pos-
te, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS & à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
seulement à PARIS, au bureau général des ga-
zettes étrangères, rue de la Jussienne. 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en Pro-
vince, port franc, 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc, 14 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire;

TRAITE' d'Orthographe françoise ,
in-8°. nouvelle édition, reliée , 7 l.

Le Diogène moderne , ou le Désaprobateur ,
2 vol. in-8°. br. 5 liv.

Le Mendiant boîteux , 2 part. en un volume
in-8°. br. 2 l. 10 s.

Dictionnaire d'Antonini , nouvelle édi-
tion , 2 vol. in-4°. rel. 34 l.

Considérations sur les causes physiques ,
in-8°. rel. 5 l.

Mémoire sur la musique des Anciens ,
in-4°. br. 9 l.

Mémoire sur la construction de la Cou-
pole projetée pour couronner la nou-
velle Eglise de Ste Genevieve , in-4°. 1 l. 10 s.

Satyres de Juvenal ; par M. Dufaulx ,
in-8°. rel. 7 l.

Recréations économiques , vol. in-8°. br. 2 l. 10 s.

La Botanique mise à la portée de tout le mon-
de ou collection de planches gravées d'une
maniere nouvelle & colorées , &c. par
souscription par an , 72 l.

Nouvelles recreations physiques & mathéma-
tiques , 4 vol. in-8°. 24 l.

Mémoires sur les objets les plus importants
de l'architecture ; par M. Patte , vol. in-
4°. enrichi de nombre de planches , br. 15 l.

Monumens érigés en France à la gloire de
Louis XV ; par M. Patte , vol. in fol. , gr.
papier avec beaucoup de figures , br. 36 l.



MERCURE DE FRANCE.

JUILLET. 1770.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*A Mademoiselle de ****

LE RETOUR DU PRINTEMPS. Ode.

ON ne sent plus des vents la piquante froi-
dure,
Un zéphire nouveau ramène les beaux jours;
Les arbres rajeunis reprennent leur verdure,
Et les ruisseaux leur cours.
Le soleil a fondu les neiges des montagnes,
Et l'aiglon fougueux a quitté nos vallons;
A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Flore vient embellir nos riantes campagnes

De ses superbes dons.

Le papillon léger , tout fier de sa parure ,

Frappe par son éclat , & séduit mille fleurs ;

Il aime , il est heureux... & cet amant parjure

Est comblé de faveurs.

Le timide muguet & l'humble violette

S'empreslent tour-à-tour de répondre à nos vœux ;

La rose ouvre son sein à l'ardeur inquiète

Du zéphir amoureux.

Les oiseaux , dans nos bois , par leur charmant

ramage ,

Semblent vouloir porter le plaisir dans nos cœurs.

On voit naître par-tout , pour orner ce bocage ,

Les plus brillantes fleurs.

Nos troupeaux ont repris une nouvelle vie ;

Et bondissent gaiement sur le trefle fleuri ;

Ils bravent , en foulant l'émail de la prairie ,

Les ardeurs du midi.

Embrasé de l'ardeur qui l'enflamme & le presse ,

Le tendre rossignol , par ses chants langoureux ,

Sur un myrte écarté prodigue sa tendresse

A l'objet de ses feux.

Au lever d'un beau jour l'alouette & la grive

Charment le laboureur ennuyé du repos ;

Il prête à leurs chansons une oreille attentive

Et reprend ses travaux.

Au comble de ses vœux l'innocente bergère ,

A la voix des oiseaux mêlant ses doux accens ,

Chante avec son berger sur la verte fougere
Le retour du printems.

Son cœur docile au Dieu qui l'anime & l'inspire,
S'attendrit & s'entr'ouvre aux rayons des plaisirs;
Il cède sans effort au penchant qui l'attire,
Et forme des desirs.

Envoi.

O vous qui m'inspirez, adorable Zémire,
Je vous offre ces vers, pour vous seule entrepris:
Si vous les accueillez, si vous daignez les lire,
Ils auront plus de prix.

A mes foibles accens je vous ai vu sourire;
Lorsque j'osai pour vous faire quelque chanson,
Je vous vis attentive aux accords de ma lyre,
Et vous mêler à l'unisson.

Protégez ces essais puisqu'ils sont votre ouvrage
Et qu'en les défendant ils vous doivent le jour.
Heureux ! s'ils vous ont pu renouveler l'hommage
De mon respect, de mon amour.

Salmon, de Nancy.

*LES GRACES FUGITIVES.**

T H A L I E.

NON, ne vous flattez point d'appaîser mon
courroux.

Ah! secondez plutôt le transport qui m'anime ;

Euphrosine , Aglaé précipitez les coups

D'une vengeance légitime.

Lorsque cet enfant malin

Qui blesse , rit & s'envole ,

Avec son air enfantin

Nous lutine , nous désole ;

Vénus le trouve charmant ,

Elle applaudit d'un sourire ,

Et dit , en le caressant ,

Il veut folâtrer & rire ,

C'est un enfant.

Le traître avoit semé mille fleurs sur un piège ;

J'y tombe en courant après vous ,

Et je le vois qui rit , bercé sur les genoux

De sa mere qui le protège.

* L'idée , le plan & le titre de cette pièce sont tirés d'une petite pièce de l'Abbé Metastasio , intitulée, *le Grazie fugitive*. Elle paroît prêter beaucoup à la musique.

J U I L L E T. 1770. 9

C'en est fait, que Cypris cherche un autre cortège

Et d'autres compagnes que nous.

A G L A É.

Que fera la Beauté sans le secours des Graces ?

E U P H R O S I N E.

Des dieux nous ont prescrit de marcher sur ses traces.

A G L A É.

L'Amour est un enfant gâté ;
Dès qu'on veut le punir, il touche par ses larmes ;

E U P H R O S I N E.

Avec tous ses défauts, Vénus a tant de charmes !
Il faut dissimuler les torts de la Beauté.

T H A L I E.

Les Graces, un moment, ne peuvent se contraindre,

C'est les faire mourir que les forcer à feindre.

E U P H R O S I N E.

Je me rends aux desirs de ma plus jeune sœur ;
De l'Amour j'ai fort à me plaindre.

T H A L I E.

Vous a-t-il fait quelque noirceur ?

A V

E U P H R O S I N E.

L'autre jour un sombre nuage
 De flots précipités inondoit ce rivage ;
 Dans les cieux embrasés l'éclair étinceloit ;
 Dans les plaines de l'air le tonnerre rouloit ;
 Cet enfant vagabond fut surpris par l'orage :
 Il arrive en pleurant , tout transi , tout mouillé ;
 Je le prens dans mes bras ; par amour , par pitié ,
 Je sèche auprès du feu ses aîles dégoûtantes ;
 Je rechauffe ses mains humides & tremblantes ;
 J'essuyoîs ses cheveux , j'essuyoîs son bandeau ,
 Et je rallumai son flambeau.

Vous voyez ma bonté , voici ma récompense :
 Ma sœur , voyons , dit-il , si mon arc est tendu.

Avec un air ingénu ,
 Il me regarde , il me lance
 Un trait que je n'ai point vu :
 L'air siffle , le dard qui vole
 Frappe mon cœur éperdu ,
 Je crie & l'Amour s'envole.

A G L A É.

J'oublois mes affronts & mon ressentiment ;
 Mais je suis trop sensible à votre propre injure
 Pour résister encore à votre sentiment.
 Il faut bien que l'Amour nous traite également ;
 Ecoutez-moi , mes sœurs , voici mon aventure.
 J'étois assise au frais dans un bosquet d'ormesaux ;

Non loin de moi couloit une onde fraîche & pure ;
 Appelé par son doux murmure ,
 Le Sommeil sur mes yeux distilla ses pавars.
 Pendant que je dormois , avec des nœuds de ro-
 ses ,
 Le petit dieu m'enchaîne à l'arbuсте voisin ;
 Ensuite il s'écria : « Chere sœur tu reposes , »
 Tu dors & le jeune Sylvain...
 Je m'éveille à ces mots , incertaine , agitée ,
 Je veux fuir , je suis arrêtée ,
 Et l'Amour s'envole soudain.
 Mais l'aurore s'éveille , & Vénus inquiète ;
 Sans doute nous attend pour faire sa toilette
 Ou pour se mettre dans le bain.

T H A L I E.

Je n'irai pas tresser sa blonde chevelure.

E U P H R O S I N E.

Je n'attacherai plus son galant brodequin.

A G L A É.

Je ne veux point nouer sa brillante ceinture.

E U P H R O S I N E.

A son char émaillé qui vole dans les cieux
 Je n'attelerai plus ses colombes fidèles.

A G L A É.

Je n'embellirai plus sa bouche , ni ses yeux

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

De mon sourire gracieux.
Ses amans étonnés aimeront d'autres belles ;
Et digne d'être son époux ,
Vulcain , le noir Vulcain ne sera plus jaloux.
Quand la main des Graces
Pare la Beauté ,
On voit sur ses traces
La Volupté :
Sans cette parure ,
L'œil est fatigué
Et le cœur murmure ;
C'est par les Graces qu'on plaît :
Deux belles rivales ,
Junon & Pallas ,
Paraissent égales
Pour les appas :
Paris les admire ;
Mais Vénus paraît ,
Il juge & soupire ;
C'est par les Graces qu'on plaît :
Une Grace vive
Brille , charme & fuit ;
Touchante & naïve ,
Elle séduit :
Avec un sourire
Elle nous soumet
A son doux empire ;
C'est par les Graces qu'on plaît :
Le rare assemblage

De ces dons heureux
 Est votre partage
 Fait par les dieux ;
 Princesse charmante,
 Dès qu'on vous connaît,
 On vous aime , on chante ;
 C'est par les Graces qu'on plaît.
 C'est elle , je la vois , cette aimable Princesse ;
 Que l'Hymen , en triomphe , amene en ces cli-
 mats ,
 Au milieu des plaisirs & des chants d'allégresse
 A la Cour de Louis accompagnons ses pas.
 A l'éclat de la jeune Flore ,
 Aux charmes que nous avons vus ,
 En secret elle unit encore
 Le cœur sensible , les vertus
 Du brillant époux qui l'adore
 Et l'ame de Pallas sous les traits de Vénus.

*Nous donnerons successivement des let-
 tres de Henri IV , Roi de France , dont
 le nom est si cher à la nation , avec des
 notes pour faire connoître les personnes dont
 il y est parlé. Ce sont des monumens pré-
 cieux pour l'histoire , que l'on nous sçaura
 gré de conserver dans notre Journal.*

PREMIERE LETTRE.

A Elisabeth, Reine d'Angleterre.

MADAME,

Après le retour de mon Cousin M. le Maréchal de Montmorency s'offrant le présent voyage de M. de Champernon (1), je n'ay voulu faillir vous escrire la présente pour me ramentevoir en vostre bonne grace, & continuant au mesme desir & affection que la feu Royne ma mere vous a tousjours rendu, vous supplier très-humblement, Madame, me vouloit départir ceste amitié & bienveillance que luy avez tousjours démontrée, & de la-

(1) Henri, seigneur de Champernon en Angleterre, qui avoit épousé Roberte, fille du trop célèbre Gabriel de Montgomery, comte de Lorges. Il avoit amené cent gentilhommes Anglois au secours des Protestans de France, peu-à-près la bataille de Moncontour, en 1569. Il servit sur la flotte angloise que son beau-pere fit venir au secours des Rochellois en 1573. Voyez les histoires du Sr d'Aubigné, tom. 1, pag. 308, & tom. 2, p. 48; & l'histoire de M. de Thou, in-4°. Londres, 1734, tom. V, liv. XLVI, pag. 641.

J U I L L E T. 1770. 13
quelle nous avons congneu les effets en
tant de sortes qu'à jamais m'en sentiray
redevable , ce que je tesmoigneray en tout
ce qu'il vous plaira me commander pour
vous obéyr & faire service quand j'en au-
ray le moyen de pareille volonté que je
prie Dieu , après mes très - humbles re-
commandations à vostre bonne grace ,
vous donner ;

Madame , en santé très - heureuse &
très-longue vye. D. De Paris , le xj jour
de Juillet 1572.

Vostre très - humble & très-
obéissant frere , HENRY.

DEUXIÈME LETTRE.

A M. le Comte de Suffex. (1)

MON COUSIN,

J'ay attendu quelque temps à vous es-
crire , espérant que l'issue de la conféren-

(1) Thomas Radclif, Vice-Roi d'Irlande , gou-
verneur des provinces du Nord d'Angleterre , &
grand forestier de celles d'au-delà du Trent , mort
sans postérité le 9 Juin 1583. *Voy. Im. Hoff. Ma-
gna Britan. Famil. p. 180.*

16 MERCURE DE FRANCE.

ce que j'ay eue avec mon Cousin Monsieur de Montmorency me donneroit argument de me resjouir avec vous d'un bon établissement de paix, comme je mettray promis que ce seroit enfin le loyer de nostre si longue patience; mais il est venu au contraire que nonobstant nos justes plaintes & remonstrances, on ne nous parle que de rendre les places qui nous estoient baillées pour assurances, sans avoir égard à la condition expressement apposée, pourvû que l'édit de pacification nous fust effectué, qui ne l'est encor ny en aucune province, ny presque en aucun article. De vous dire les meurtres, massacres, assassinats, prises de villes & attentats semblables qui ont été pratiqués contre nous depuis la paix, il seroit trop long & je pense que vous en estes suffisamment avertis par-delà; mais bien vous dirai-je que depuis deux mois les Papistes sont en armes en Languedoc, & que le mareschal de Biron a failly en une semaine nous surprendre plusieurs places, tellement que si nous n'avions une extreme patience nous serions desjà bien avant aux armes. En ces difficultés je m'adresse à la Roine ma très-honorée Dame & seur, & la supplie de m'aider de son

J U I L L E T. 1770. 17
bon advis; & à vous, mon Cousin, qui
m'avez obligé par cy-devant en tant de
sortes que je ne puis par quel bout com-
mencer pour vous remercier, & parce que
j'ai donné charge au Sr Dupleffis (1) de
vous faire entendre le suplement, me re-
commanderay seulement à vos bonnes
graces, & prierai Dieu, mon Cousin,
vous donner en santé heureuse & longue
vie. De Nerac, ce ij Mars.

Vostre bien affectionné
Cousin, HENRY.

On lit au dos cette inscription :

*A mon Cousin ;
Monsieur le Comte de Suffex , grand
Chambellan d'Angleterre.*

(1) On ignore à quelle maison apparrenoit ce
Sr du Plessis. Il en est parlé dans les *Mémoires de*
M. de Villeroy. Voy. l'édition in-4°. p. 245, 246,
247, 248, &c.



E P I T H A L A M E

A M. le Vicomte de Poudeins , officier des Carabiniers. Un de ses ancêtres fut tenu sur les fonds baptismaux par Henri IV, qui lui donna son nom ; & , depuis ce temps , ils se font honneur de porter ce nom vénérable.

HENRI , ce nom sacré que tout mortel révère ,
 Ce Henri , des François le vainqueur & le pere ,
 Dans l'emploi de ses jours plus heureux que Titus ,
 Eleve du dieu Mars & mignon de Vénus ,
 Joignit à ses lauriers les myrthes de Cythere ;
 Et quand , avec regret , ce Roi , plein de bonté ,
 Avoit versé le sang de son peuple rebelle ,
 Il alloit dans tes bras , touchante Gabrielle ,
 Par de plus doux exploits venger l'humanité.

Jeune Poudeins , tes champs le virent naître ;

A tes ayeux qu'il sçut connaître ,

Ce héros a transmis son courage & son nom ,
 Même de sa tendresse un petit grain , dit-on.

Je le prédis , de ce triple héritage

Comme eux tu feras bon usage ,

Et comme toi tes dignes descendans

Seront braves guerriers & sensibles amans.

Sur ton illustre sang , du haut de l'empirée ,

Henri veille toujours , & son ombre sacrée

J U I L L E T. 1770. 19

De l'Hymen & de Mars sous les heureux dra-
peaux,

T'affure une double victoire.

Tu joindras sur ton front, pour prix de tes tra-
vaux,

Les roses du plaisir aux rayons de la gloire.

Au temple de l'Hymen, vas, guerrier généreux ;

Jurer d'être constant, & sois-le si tu peux.

Sur les rives de la Garonne,

Les Poudeins, enfans de Bellone,

Ont tous consacré, tour-à-tour,

Leur bras à la patrie & leur cœur à l'amour.

*Par M. ****, de Bernay en Normandie.*

*VERS présentés à Son A. R. Madame
l'Archiduchesse Antoinette, Dauphine
de France.*

VIENS, aimable Antoinette, auguste souve-
raine,

Le destin te devoit à la gloire des lys.

L'Europe, de nos jours, apprend qu'une Autri-
chienne

A l'ame d'un héros sous les traits de Cypris,

Et que ce sexe heureux que, dans un vain délire ;

Notre orgueil condamnoit à la frivolité,

20 MERCURE DE FRANCE.

Soutient également les rênes d'un empire
Et le sceptre de la beauté.

Par M. d'Hermite Maillanne , à Aix.

*VERS à Madame la Baronne de St *** ,
sur ses dix sept ans.*

Aux beaux jours de votre printemps ;
Vous touchez , belle St ***.
Ah ! prenez garde que ce tems
Ne vous échape comme un rêve.
Les graces ne sont que des fleurs ;
La beauté , qu'un bien peu durable ;
L'esprit , qu'une source d'erreurs ;
Le plaisir , qu'un songe agréable.
Amours & jeux , chez les mortels ,
Sont nés de ce rare assemblage.
Nos cœurs vous doivent le ar hommage,
Nous vous dresserons des autels.
Mais , avec le tems qui s'envole ,
S'enfuiront ces vains attributs ,
St *** , par vos vertus ,
Fixez notre culte frivole ,
Et qu'on respecte encor l'idole
Quand on ne l'encensera plus.

Par le même.

*E P I T R E à Magdelon , jolie femme de
chambre d'une très-jolie Dame.*

QUE je te trouve intéressante !
Que ton air naïf est charmant !
Je t'aimerois éperdument ;
Car enfin , chez toi , tout m'enchanté
Mais ne vas pas t'en offenser ,
Ta maîtresse est si séduisante
Qu'on n'a pas le tems de penser
Un seul moment à la suivante.
Qu'il est de Beautés en ce tems
A qui tu rendrois bien service !
N'eusse-tu même d'autre office
Que d'accepter les complimens
Que leurs sots & fades amans
Leur font avec tant d'injustice.
Hélas ! du moins , lorsque l'ennui
Nous auroit chassés de la chambre ,
Le plaisir viendrait après lui
Nous recevoir dans l'antichambre ;
Mais au contraire dans ces lieux ,
Tout occupé de la maîtresse ,
Lorsqu'on se dérobe à ses yeux ,
C'est pour s'en occuper sans cesse :
Magdelon , si mon cœur distrait

22 MERCURE DE FRANCE.

Quelquefois te trouve jolie ,
J'ai soudain le plaisir secret
D'y voir triompher Emilie. *
Mais tu ne dois pas , selon moi ,
D'orgueil être moins enivrée ,
Les Graces étoient , comme toi ,
Les suivantes de Cytherée.
Si le destin plus généreux ,
Chere Magdelon , t'eût fait naître ,
Grande Dame ! . . Ah ! point de ces vœux ,
C'eût été ton malheur peut-être.
Tes traits seroient moins séduisans ,
Tu n'eusses été si jolie ;
Car , voit-on les dieux complaisans
Se plaître à combler de présens
Tous les mortels comme Emilie ?
Mais , enfin , que t'ont-ils ôté ?
Que le plus frivole avantage.
Ah ! sans doute qu'à la beauté
Nous devons le premier hommage ,
Puisqu'on emprunte son image
Pour peindre la divinité.

* Nom de la maîtresse.

Par le même.

*Le Comte de Putbus, grand Chambellan
de Son Altesse Sénéristime Mgr le
Duc de Wirtemberg, envoyé pour com-
plimenter & accompagner Madame la
Dauphine à son passage par le cercle de
Saxe, fit les Stances suivantes pendant
le spectacle donné pour cette Princesse,
à Günsbourg.*

ANTOINETTE paroît. Un peintre téméraire
Veut peindre de Vénus les charmes immortels,
Et les tendres amours reconnoissant leur mere
Groupés aux pieds de ses autels.

Foible image, lui dit la foible Germanie,
Des poétiques dieux le temple est abattu :
Vénus ne fut jamais ni la sœur du Génie,
Ni la fille de la Vertu.

Consacre ton pinceau sur les bords de la Seine
A peindre d'Antoinette & l'ame & les appas :
On connoîtra le sang d'Hapsbourg & de Lorraine
Au bonheur qui naît sous ses pas.

RÉPONSE de M. de Voltaire à M. Uriot, bibliothécaire & lecteur de S. A. S. Mgr le Duc de Wirtemberg, auteur d'un discours sur la richesse & les avantages du duché de Wirtemberg, imprimé à Stouckard en Février 1770.

Au Château de Ferney, 7 Mai 1770:

Il y a deux ans, Monsieur, que je passe ma vie dans mon lit. Si ma vieillesse & mes maladies ne me retenoient pas dans cette triste situation, je viendrois remercier Mgr le Duc de Wirtemberg de tout le bien qu'il fait à ses sujets. Vous en avez rendu un compte si vrai & si touchant que le voyage seroit aussi pour vous.

Je ne puis vous dire à quel point je vous suis obligé de m'avoir gratifié d'un ouvrage si intéressant. Puisque c'est la vérité qui l'a dicté, il fait autant d'honneur au Panégyriste qu'au Prince.

Je vous prie de me mettre aux pieds de Son Altesse Sérénissime.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que vous méritez, &c.

VOLTAIRE.

BOUQUET présenté à Madame la Dauphine, par Adelaïde Mignan, âgée de onze ans, & fille de l'inspecteur des pépinières royales de la généralité de Soissons ; le 13 Mai.

Si mon bouquet simple & sans art
Peut, de notre auguste Princeſſe ;
Fixer & flatter le regard ;
Chaque François, en ce jour d'alégreſſe,
Jaloux de ſon succès vainqueur,
Voudroit avoir aſſez d'adreſſe
Pour pouvoir ſe changer en fleur.

Adieu.

De nos zélés François tout conſpire au bonheur !
Des graces vous êtes la reine :
Les vertus vous nomment leur ſœur,
Et tous les cœurs leur ſouveraine.

Par M. L. F. le Breton

LA VERTU malheureuse est tôt ou tard récompensée. Conte moral.

ADELAÏDE étoit née de parens distingués : ils n'avoient rien négligé pour seconder ses heureuses dispositions , & pour lui donner une éducation convenable. A peine touchoit - elle à sa quinzième année que sa beauté attira sur ses pas une foule d'adorateurs. Une taille fine & déliée, un port majestueux , un visage où brilloient mille agrémens , une conversation vive & enjouée , des graces ingenuës , une modestie charmante lui gagnoient tous les cœurs. Les petits maîtres aspiraient tous à l'honneur de faire sa conquête. L'un , comptant sur les avantages de sa figure , mettoit en usage les pièges dont nos aimables corrupteurs ont coutume de se servir pour séduire la timide innocence ; l'autre , connoissant mieux l'honnêteté d'ame d'Adelaïde , se présentait à elle sous des dehors vertueux. (Mais , quelques efforts que l'on fasse , le mauvais naturel se montre toujours.) Aussi , Adelaïde , qui avoit des yeux clairvoyans , ne se

laissoit jamais surprendre par ces apparences trompeuses. Bientôt elle faisoit tomber le masque & le Protée dispa-roissoit. Elle s'amusoit de l'extravagance de ses amans ; les différens rôles qu'elle leur voyoit jouer occasionnoient en elle mille réflexions sur la perversité du siècle. Une mere tendre & sage avoit le soin d'éclairer ses idées & de fortifier son goût pour la vertu.

Adelaïde se déroboit tous les jours au cercle brillant qui l'environnoit , pour s'enfoncer dans la solitude , y réfléchir à son aise & cultiver son esprit par de bonnes lectures. « Hélas ! se disoit - elle , ne » verrai - je jamais que des spectres de » vertu ? Quelle contradiction dans les » choses de ce monde ! Que de vanité ! » Que de politique ! Que de fausses ami- » tiés ! La bonne foi n'est plus regardée » que comme un jeu. On convient , en » quelque sorte , de se tromper mutuelle- » ment. Quelle indignité de voir ces » hommes perfides jurer , aux pieds de » leurs maîtresses , une fidélité qu'en se- » cret leur cœur désavoue. Quelle hor- » reur & quel mépris ne doivent pas ex- » citer ces femmes galantes par leurs pré- » venances & leurs agaceries ! Gardons-

28 MERCURE DE FRANCE.

» nous , ajoutoit - elle en soupirant , de
 » nous laisser gagner par le poison de l'a-
 » mour. On me dit que je suis belle; les
 » jeunes gens font des folies pour moi ,
 » que leur ardeur est insensée ! leurs feux
 » ne sont pas plus durables que ces mé-
 » téores que l'on voit souvent paroître
 » dans le ciel & se' dissiper presque dans
 » le même moment. Je sens bien qu'un
 » jour je dois aimer : mais où est le sage
 » mortel qui fixera mon cœur ? Ah ! je
 » crains que ce que je desirer ne soit une
 » belle chimere. »

Telles étoient les réflexions que fai-
 soit l'aimable Adelaïde : elle passoit des
 jours tranquilles & heureux : son cœur
 n'avoit point encore éprouvé le tumulte
 des passions : elle goûtoit les charmes
 d'une paisible innocence : tendrement ai-
 mée de ses parens , adorée de tous ceux
 qui la connoissoient , favorisée de la for-
 tune, il ne lui manquoit qu'un meilleur
 pere. Ce pere étoit plongé dans la cra-
 pule & consommoit avec des femmes
 prostituées le riche patrimoine que lui
 avoient laissé ses ancêtres. Souvent les
 sages représentations de sa femme , les
 pleurs d'Adelaïde le ramenoient pour un
 moment de ses égaremens ; mais l'habi-

tude du vice reprenoit presque aussi-tôt son empire sur lui, & il se jettoit de nouveau dans le précipice qu'il avoit creusé sous ses pas. Son tempérament ne put pas résister long-tems à de pareils excès. Une fièvre maligne, accompagnée d'une autre maladie honteuse, fruit de la débauche, l'emporta en peu de jours.

Quelle plume assez éloquente pourroit peindre la douleur & l'affliction d'Adelaïde à la mort de son pere ! Quel torrent de larmes ne versa-t-elle pas ! Quels regrets touchans ne fit-elle pas paroître ! Tantôt elle arrachoit ses blonds cheveux ; tantôt elle meurtrissoit son sein d'albâtre ; une autre fois elle se précipitoit sur le cadavre de son malheureux pere, elle ferroit ce corps inanimé entre ses bras ; elle lui adressoit la parole comme s'il eût encore été vivant ; à peine pouvoit-elle se persuader qu'il fut mort : mais, lorsqu'elle reconnut que son malheur étoit certain, une pâleur livide couvrit ses joues ; elle tomba en défaillance ; son ame paroissoit errer sur ses lèvres & prête à s'échaper : on arracha Adelaïde, presque mourante, de l'objet qui la remuoit si puissamment. O image de la vraie piété filiale, vous êtes d'autant plus admirable que vous êtes plus

rare ! Adelaïde est inconsolable de la perte d'un pere que sa mauvaise conduite rendoit si peu digne de regrets , & combien d'enfans poussent , à peine , quelques soupirs quand ils perdent de meilleurs parens.

Voilà la premiere époque des malheurs de l'infortunée Adelaïde : dès qu'elle eut rendu les derniers devoirs à son pere , une foule de créanciers fit des poursuites : les meubles , les équipages , les biens fonds , tout fut saisi , & bientôt Adelaïde avec sa mere furent réduites à la mendicité , obligées de quitter la superbe maison qu'elles occupoient & d'habiter un appartement conforme à la situation de leurs affaires. Parens & amis qui , dans le tems de la prospérité , s'étoient montrés si zélés , leur tournerent le dos , comme c'est l'ordinaire ; ceux mêmes qu'elles avoient comblés de bienfaits éviterent leur présence.

Adelaïde , qui , du faite des honneurs & du sein de l'opulence , tomboit rapidement dans une affreuse misère , étoit inconsolable. (Eh ! quelle grandeur d'ame ne faut-il pas aussi pour lutter contre l'adversité !) Mille fois elle fut tentée de terminer sa vie par le poison ; mais sa religion & la vue d'une mere éplorée , acca-

blée d'infirmités, & à la subsistance de laquelle il falloit songer, arrêtoient le progrès de son désespoir : elle embrassoit cette mere infortunée ; elle l'arrosait de ses larmes ; l'une & l'autre faisoient les plus douloureuses réflexions. « Ma chere fille, disoit la mere, cessez de vous attendrir si vivement sur mon sort : vos pleurs me déchirent l'ame ; la mort, hélas ! va bientôt me délivrer de mes maux ; songez à vous ; vous êtes jeune ; travaillez, & sur-tout conservez votre vertu : peut-être un jour le Ciel, touché de vos peines, vous rendra-t-il les biens que la fortune cruelle vient de vous ravir. » A ces mots, les sanglots d'Adelaïde recommençoient.

Ces scènes attendrissantes durèrent plusieurs jours. Le directeur de ces Dames, homme respectable par son grand âge & par la pureté de ses mœurs, instruit de la situation fâcheuse dans laquelle elles étoient, alla les trouver : sa vue suspendit leur douleur : il les consola par les exhortations les plus pathétiques, & il leur promit de parler à Mde la Marquise de P***, qui, tous les ans, remettoit entre ses mains une somme considérable pour distribuer aux pauvres honteux. Ses sollici-

rations eurent l'effet qu'il en attendoit. Il obtint six cents livres de pension, & fut aussi-tôt en porter l'heureuse nouvelle à Adelaïde. Cette charité humiliante lui arracha des larmes de désespoir : cependant il falloit prendre son parti & se résoudre à travailler : les 600 liv. de pension n'étoient pas suffisans pour vivre. Adelaïde avoit appris à dessiner & à peindre en miniature ; elle possédoit ces talens avec supériorité : elle en faisoit son amusement dans ses jours de gloire & de prospérité, & ils lui furent d'une grande ressource dans son infortune. Elle manioit le pinceau avec tant de graces & de délicatesse, sa beauté étoit si touchante que quelques jeunes seigneurs en furent éblouis ; ils s'imaginoient faire aisément cette conquête, & pour applanir toutes les difficultés, ils briguoient l'avantage de se ruiner. (Mais que peut sur un cœur vertueux l'éclat des richesses, quand il s'agit de les gagner aux dépens de l'honneur !) Adelaïde qui, quoique dans l'adversité, conservoit toujours une noble fierté, étoit indignée des propositions honteuses qu'on lui faisoit. Elle les rejettoit avec hauteur. « Il faut que les hommes soient bien méchans & bien cor-

» rompus , s'écrioit - elle en gémissant !
 » Lorsque j'étois riche , on me respectoit ;
 » maintenant que je suis pauvre , on me
 » méprise ; on voudroit me deshonoré.
 » Ah ! continuoit - elle , mourons plutôt
 » que de renoncer à la vertu. »

Pendant que ces réflexions occupoient Adelaïde , le hasard conduisit chez elle un jeune homme qui étoit venu à Paris faire ses exercices & prendre le goût & le ton du grand monde : il pria d'excuser sa méprise : il se félicita cependant de ce que la fortune l'avoit amené dans un endroit *aussi charmant*. Il dit mille choses honnêtes avec beaucoup d'esprit & de graces : Vermeuil étoit d'une grande maison, fils unique & héritier d'une succession immense. Il avoit une figure très-agréable & une taille élégante ; la bonté de son cœur répondoit à ses charmes extérieurs : entraîné dans le tourbillon d'un monde frivole, les plaisirs qu'il y avoit goûtés lui avoient paru insipides ; la facilité d'en jouir le rebutoit : il vivoit dans une parfaite sécurité & conservoit sa liberté : aussi indifférent que le fier Hyppolite , il trouva , dans la personne d'Adelaïde , une seconde Aricie qui triompha de sa résistance. Vermeuil , enchanté de sa beauté ,

34 MERCURE DE FRANCE.

qu'une parure simple & modeste relevoit, & encore plus charmé des agrémens de sa conversation & de la décence de son maintien, demandoit la permission de revenir : on hésitoit de la lui accorder ; on craignoit, disoit-on, les interprétations malignes : Vermeuil insistoit ; il protestoit que ses desleins étoient honnêtes : enfin on souscrivit à sa demande avec un embarras qui annonçoit l'inquiétude & la pudeur. Vermeuil sortit & retourna chez lui, ayant l'esprit & le cœur préoccupé de son amour.

Qui pourroit décrire les tendres agitations dans lesquelles il passa la nuit ? Qui pourroit définir la sympathie qui, en un moment, agit si puissamment sur ces deux jeunes cœurs ? Adelaïde de son côté n'étoit guère plus tranquille : elle croyoit avoir trouvé le mortel aimable qu'elle cherchoit depuis si long tems ; mais le changement de sa fortune & son état présent l'alarmoient sur les suites d'un amour naissant qui pouvoit lui devenir funeste ; d'ailleurs ce Vermeuil, qui lui paroissoit si digne d'être aimé, étoit peut-être un perfidé, un inconstant, & avoit peut-être aussi tous les autres défauts de ses semblables, que le vernis de l'éducation pouvoit cacher.

A peine le soleil commençoit - il sa brillante carrière, que Vermeuil vola avec empressement chez Adelaïde : il la trouva plus pâle que le jour précédent ; il s'informa avec vivacité de sa santé ; il n'osoit lui ouvrir son cœur ; mais ses yeux, qu'il fixoit tendrement sur elle, dévoient assez combien elle étoit aimée. Cependant, après plusieurs visites, Vermeuil se jeta un jour à ses pieds, & lui peignit, avec les expressions les plus tendres, l'amour qu'elle lui avoit inspiré. Il montra tant d'honnêteté dans ses discours, qu'elle ne put s'empêcher de l'écouter avec intérêt & d'être émue. « Vermeuil, lui dit-elle en » poussant un soupir, que faites-vous ? » Vous n'êtes pas sage. Quand je vous au- » rai instruit de ma situation, votre amour » disparaîtra : j'ai été riche autrefois ; » j'avois un nombreux cortège d'amans » qui, tous, aspiraient au bonheur de me » plaire : aucun d'eux ne m'a paru digne » de mon attention ; maintenant je suis » pauvre, & je peux défier la fortune en- » nemie. Une fatale beauté attire encore » sur mes pas une foule d'adorateurs ; je » leur dis, ainsi que je vais vous le dire : » Vous m'aimez ; vous voulez unir votre » destinée à la mienne ; mais songez que

36 MERCURE DE FRANCE.

» je ne possède au monde qu'un cœur hon-
 » nête. Aussi-tôt le prestige de l'illusion
 » cesse & l'amour s'évanouït. Je vois tout
 » cela avec des yeux philosophiques; je
 » reconnois que l'intérêt est la mesure des
 » actions des hommes, & qu'on préfère
 » l'éclat des richesses à la paix du cœur. »

Vermeuil écoutoit ce discours avec une admiration mêlée de crainte & de trouble; il s'attendrissoit sur les grands sentimens qu'Adelaïde lui opposoit; mais son cœur en murmuroit: cependant il lui dit de choses si touchantes qu'il vint à bout de la persuader.

Rien ne troubloit le bonheur de nos deux amans: chaque jour ils se voyoient assiduellement, & chaque jour ils s'aimoient davantage: à de doux concerts succédoient des collations frugales; on philosophoit ensuite. Vermeuil vouloit-il seulement baiser la main d'Adelaïde, d'un seul regard où brilloient la décence & la vertu, elle le faisoit rentrer dans les bornes du devoir. Une année s'écoula ainsi; mais la fortune, jalouse de leur bonheur, recommença à persécuter Adelaïde. Sa bienfaitrice mourut, & les six cents livres de pension s'éteignirent avec elle. Cette infortune resserra encore les liens de Ver-

meuil ; il donna à son amante tout son argent , & prit sur le nom de son pere des sommes considérables chez un banquier.

Le pere de Vermeuil, instruit de l'inclination de son fils & effrayé des conséquences qu'elle pouvoit avoir, lui écrivit une lettre terrible. Ni les reproches aigres, ni les menaces de l'exhérédation ne furent pas capables de ralentir l'amour de Vermeuil ; toujours aussi constant, il continuoit de voir son Adelaïde, la consoloit dans ses peines, en dévorant les siennes, & la soulageoit dans ses besoins.

Cependant son pere ne cessoit de lui écrire avec dureté : un chagrin secret le consumoit ; son visage, où brilloit autrefois le tendre éclat de la rose, étoit flétri. Adelaïde qui s'appercevoit de ce changement, lui en témoigna sa surprise ; elle voulut absolument en savoir la raison, Vermeuil refusa constamment : Adelaïde étoit désespérée d'un pareil silence ; enfin, oppressée par sa douleur, ses beaux yeux se couvrirent de nuages & sembloient vouloir se dérober à la lumière : ses genoux fléchirent sous elle ; Vermeuil la retint entre ses bras & la rappela à la vie. Dès qu'Adelaïde eut repris ses sens, Vermeuil tira de sa poche les lettres fatales

38 MERCURE DE FRANCE.

qu'il avoit reçues de son pere : « Tenez ,
» cruelle , lui dit - il , lisez & connoissez
» jusqu'où vont vos malheurs & les
» miens. » Adelaïde les parcourut avec
un œil sec & un sang froid qui désoloit
Vermeuil , & après un moment de réflexion , elle prononça ces tristes paroles.
« Renoncez à moi , cher & trop-aimable
» Vermeuil , étouffons un amour mal-
» heureux : respectez les volontés d'un
» pere ; les droits de la nature sont des
» droits sacrés. — Je n'en connois pas de
» plus sacrés que ceux de mon amour , je
» veux vivre & mourir pour vous. — Tel
» est l'aveuglement dont nous frappent
» les passions , elles nous font oublier nos
» devoirs : séparons nous , cher amant ,
» & de quel droit irois-je porter le trouble
» & la désolation dans votre famille ?
» Malheureuse que je suis , pourquoi ai-
» je écouté un tendre penchant ! N'étoit-
» ce pas assez des peines que je ressens ,
» sans y ajouter le tourment de l'amour ?
» Fuyez moi , je vous l'ordonne. — Ah !
» plutôt fuyons ensemble , mon Adelaï-
» de ; allons nous ensevelir dans une so-
» litude profonde ; là je cultiverai la terre
» de mes mains ; je forcerai la nature à
» m'ouvrir son sein & à se parer de fruits ;

» mes ouvrages me paroîtront moins durs,
 » dès que je songerai que c'est pour mon
 » Adelaïde que je travaille. — Belle chi-
 » mère, illusion de l'esprit qu'un pareil
 » discours ! Et quand ce projet seroit aussi
 » facile à exécuter que vous vous l'ima-
 » ginez, me croyez vous assez lâche pour
 » abandonner ma mere & renoncer à la
 » vertu ? C'est elle, Vermeuil, qui adou-
 » cit mes peines & qui me soutient dans
 » l'adversité : encore une fois, renoncez
 » à moi... Je vous dis un éternel adieu...
 » Croyez qu'il en coûte à mon rendre
 » cœur pour faire un tel sacrifice ; mais
 » votre intérêt l'exige, mon devoir le de-
 » mande... Adieu mes uniques amours.»
 Adelaïde se retira dans le même moment.
 Vermeuil étoit dans un si grand abatte-
 ment, qu'il n'eut pas la présence d'esprit
 de l'arrêter : désespéré, il sortit & retour-
 na à son hôtel.

M. Vermeuil, inquiet de la conduire
 de son fils, se rendit en poste à Paris : il
 ne perdit pas de tems ; il alla trouver aussitôt
 Vermeuil. Il n'est pas possible de peindre
 la surprise que lui causa la présence
 de son pere ; il en fut frappé comme d'un
 coup de foudre ; il resta immobile, n'osant
 ni lever les yeux, ni avancer, ni re-

culer. M. Vermeuil sembloit jouir avec plaisir de son embarras; il en auguroit bien; il le prenoit pour un signe de repentir; mais quel fut son étonnement, lorsqu'après l'avoir accablé de reproches, il le vit tomber à ses genoux, le prier de le laisser à Paris; lui dire qu'il aimerait Adelaïde toute sa vie, & que rien n'étoit capable de briser des liens si chers à son cœur. « Renoncez, lui répondit M. Vermeuil, à vos folles amours; respectez les volontés d'un pere, ou craignez les effets de ma colere. — Moi, je quitterois mon Adelaïde. . . . Je serois assez perfide pour renoncer à mon amour. . . . Faites de moi ce qu'il vous plaira; mais vous m'ôterez plutôt la vie que de m'obliger à commettre une si noire infidélité. — Malheureux, tu perds le respect que tu me dois. . . . Je vais te faire connoître l'étendue du pouvoir paternel, que tu oses braver. . . . Je vais te deshériter. . . . Va, lâche, loin de moi, traîner une vie malheureuse. . . . Livre toi à ton ardeur insensée. . . . Je t'abandonne à ton mauvais fort. — Ah! mon pere, excusez le désespoir affreux dans lequel je suis; mais pourquoi me séparer de mon Adelaïde? Songez qu'elle est d'une nais-

» ce aussi illustre que la mienne ; il est
 » vrai qu'elle est pauvre , mais elle est
 » verrueuse : si vous la connoissiez... Si
 » vous saviez combien elle est douce...
 » Combien elle est aimable... Combien
 » elle a de charmes... Vous n'hésiteriez
 » pas un seul moment de faire mon bon-
 » heur. Je vous en conjure... ayez pitié
 » de moi. » M. de Vermeuil sentit qu'il
 falloit brusquer les choses : il envoya
 chercher un exempt de police , & il fit
 conduire son fils hors de Paris , jusqu'à
 une chaise de poste, qui, au premier signal
 qu'il donna , partit avec rapidité.

Quelle fut la désolation de l'infortuné
 Vermeuil , lorsqu'il vit qu'on l'arrachoit
 de l'objet de ses amours ! Ses regrets
 étoient si vifs, ses plaintes si touchantes ,
 que les cœurs les plus durs en auroient été
 attendris. Il ne voulut prendre aucune
 nourriture pendant la route : il étoit pâle
 & défait » son pere qui projetoit un éta-
 blissement avantageux pour lui , n'en pa-
 roissoit pas plus ému ; l'intérêt avoit fer-
 mé son cœur à toute pitié.

A peine Vermeuil fut-il rendu dans le
 sein de sa famille , que les fatigues du
 voyage , les agitations de son esprit lui
 occasionnerent une fièvre continue qui

42 MERCURE DE FRANCE.

bientôt fit désespérer de sa vie. Il étoit dans un délire affreux ; il prononçoit à chaque moment le nom d'Adelaïde , & à ce doux nom il se trouvoit mal & étoit prêt à rendre l'ame. Les médecins ne savoyent plus quels remèdes ordonner, lorsqu'un d'entr'eux imagina que la présence d'Adelaïde pourroit opérer la guérison du malade. La famille de Vermeuil étoit consternée : le pere , sur tout , se reprochoit son inflexible dureté & d'avoir gêné l'inclination de son fils. « C'est donc moi, » mon cher fils , s'écrioit-il douloureusement , qui deviens ton bourreau : malheureux que je suis , je ne t'ai donc donné la vie que pour te l'ôter impitoyablement. Hélas ! pourquoi ai-je voulu rompre des nœuds que la vertu avoit formés ? Pourquoi ai-je trop écouté un vil intérêt ? Ah ; mon fils. . . Mon cher fils. . . Je ne survivrai pas long-tems à ta perte : je saurai bien me délivrer d'une vie qui , sans toi , me deviendrait importune ; si ma main me refuse ce triste office , le chagrin dévorant m'ouvrira , avant qu'il soit peu , les portes du tombeau. » En disant cela , ce pauvre pere couroit çà & là comme un insensé : tantôt il levoit les yeux au ciel , tan-

tôt il s'approchoit du lit de son fils, prenoit ses mains, les baisoit & les inondoit de ses pleurs : ces tendres extravagances faisoient fondre en larmes tous les assistans ; mais il ne s'agissoit pas de se livrer au désespoir , il falloit tenter le dernier moyen qu'on venoit d'indiquer pour sauver Vermeuil. On fit entendre raison au pere , qui partit en poste pour Paris. Il alla chez Adelaïde : il lui exposa le triste état de son fils & la conjura par tout l'amour qu'elle avoit pour lui , de le suivre.

Adelaïde , à cette fatale nouvelle , s'évanoüit ; on eut bien de la peine à la rappeler à la vie , & elle ne r'ouvrit ses beaux yeux que pour considérer avec effroi les difficultés qu'il y avoit dans l'exécution du voyage qu'on lui proposoit. D'un côté son amour l'engageoit à voler au secours de son amant , & de l'autre sa vertu s'opposoit à une pareille démarche. « Trou-
 » vez le moyen , disoit - elle au pere de
 » Vermeuil, dans la circonstance fâcheuse
 » où nous sommes de faire taire mon de-
 » voir , & je suis prête à faire ce que vous
 » exigez de moi. Si notre sexe doit être
 » continuellement en garde sur ses ac-
 » tions ; si notre mérite dépend du soin

44 MERCURE DE FRANCE.

» plus ou moins grand que nous appor-
» tons à conserver notre honneur ; si dans
» le monde on saisit avec empressement
» tout ce qui peut avoir quelque vraisem-
» blance avec le mal pour nous perdre de
» réputation ; quelle opinion auroit - on
» de moi si j'avois la foiblesse de souscrire
» à votre demande ? Plaignez mon tendre
» cœur : la mort de mon amant causera
» la mienne , n'en doutez pas ; mais du
» moins je mourrai digne de lui & ma
» vertu sera sans tache. »

M. Vermeuil eut beau combattre ses raisonnemens , la supplier, se mettre à ses pieds , l'appeler du doux nom de fille , il la trouva inflexible. Enfin désespéré , il se jeta aux genoux de la mere d'Adelaïde , il les arrosa de ses larmes , il ne voulut pas les quitter qu'il n'eût obtenu la grâce qu'il demandoit. Attendrie & vaincue , elle le releva en l'embrassant. « Al-
» lons , lui dit-elle , volons au secours de
» votre malheureux fils ; & vous , ma fille,
» n'opposez plus de résistance ; je vous
» suivrai ; je fermerai la bouche à la mé-
» disance , puisse le Ciel bénir la pureté
» de nos intentions , & rendre la santé à
» celui qui doit faire le bonheur de vos
» jours & des miens. » Adelaïde , après

de nouvelles instances , se rendit enfin aux raisons de sa mere. Elles partirent , & en peu de jours elles arriverent chez M. Vermeuil. Il étoit tems ; car Vermeuil étoit à toute extrêmité. On mit en usage tous les moyens possibles pour prévenir la révolution que pourroit causer sur lui l'aspect imprévu de sa chere Adelaïde. On le flattoit souvent du plaisir qu'il auroit de revoir bientôt sa maîtresse , & on le dispoisoit insensiblement à cette entrevue. Dès qu'on eut pris toutes ces précautions , on engagea Adelaïde à aller dans la chambre du malade. Elle entra en tremblant... Son pauvre cœur palpitait... Ses genoux fléchissoient sous elle , & elle fut obligée de s'asseoir plusieurs fois ; mais quelle fut sa vive émotion , lorsqu'en entr'ouvrant les rideaux du lit de son amant , elle vit les ombres de la mort répandues sur son visage... Elle ne put s'empêcher de pousser un cri de douleur qui arrêta l'attention de Vermeuil ; quoiqu'il fût dans le délire , il la reconnut aussi tôt. Il manqua expirer de joie. « O mon Adelaïde !... O mon » incomparable maîtresse , s'écria-t'il , » est-ce vous que je vois !... N'est-ce pas » une illusion. » En disant ces mots , il s'efforça de se lever pour se jeter à son col,

46 MERCURE DE FRANCE.

& dans le même moment il se trouva mal. On fit sortir Adelaïde , & peu à peu il reprit ses sens. Adelaïde ne vouloit pas souffrir que personne autre qu'elle le soignât. Vermeuil étoit enchanté. Tous les remèdes présentés par la main charmante de sa maîtresse , sur-tout sa présence & ses tendres soins le rétablirent bientôt. Dès qu'il fut parfaitement guéri , il pressa la conclusion de son mariage , & on le célébra avec grande cérémonie. Ces deux époux vivent encore. Ils demeurent dans une très-belle terre , située aux environs de Paris. L'amour , qui s'éteint par la jouissance , semble acquérir avec eux de nouvelles forces : ils font les délices de tous ceux qui les connoissent , & sont chéris & respectés de leurs vassaux , à cause de leur bienfaisance & de leur humanité. Convenons donc que , tôt ou tard , la vertu malheureuse est récompensée.

*Par M. Jaymebon , fils , secrét. perpétuel de
la société littér. d'Argenton en Berry.*



O D E , tirée du Pſeaulme XXVIII.
Afferte Domino filii Dei , afferte filios
arietum , &c.

LA gloire du Seigneur repose
Sur la montagne de Sion :
Peuple chéri , chantez des hymnes en son nom ,
Célébrez les faveurs dont sa bonté dispose ;
Que l'air ému soudain au son de votre voix
Porte , aux échos voisins des climats infidèles ,
De son regne heureux les nouvelles
Et la justice de ses loix.

Que l'encens de vos sacrifices
Signale ses solemnités ;
Frappez sur son autel les taureaux indomptés ;
Faites couler le sang des tremblantes génisses ;
Sonnez de la trompette , assemblez l'univers ,
Le Dieu Saint va paroître ; il descend , il s'avance ;
Le ministre de sa puissance
Guide sa route dans les airs.

Prosternés dans le sanctuaire ,
Adorez l'Auteur de vos jours :

48^e MERCURE DE FRANCE.

C'est lui, Jérusalem , qui veille à ton secours ;
Qui dépose en tes mains le fer de sa colere ,
C'est ce Dieu , dont le bras secondant tes progrès ,
Après avoir rendu la terre ta captive ,

A fixé la paix fugitive
Dans tes remparts mal assurés.

Du haut du thrône de sa gloire ,
L'Eternel a jeté les yeux :

Les hommes , a-t-il dit , de mes bienfaits pour eux ,
De leurs cœurs endurcis ont banni la mémoire ?
Mes temples sont déserts , & ces lieux où mon
nom

Garantissoit la foi de mes divins oracles ,
Sont devenus les tabernacles
Du vil Baal & de Dagon.

Dissipons l'erreur qui les flatte ;
Renversons ces marbres impurs ;
Qu'au seul bruit de mon nom , ils tremblent dans
leurs murs ;
Que ma voix , dans les airs , menace , effraie ,
éclate ,

Esprits impétueux , vous , dont l'activité
Soulève la tempête & guide le tonnerre ,

AHcz

Allez aux deux bours de la terre
Signifier ma volonté.

Les vents , sur leurs aîles bruïantes ,
Portent ses ordres dans les airs :
L'Océan allarmé , du sein de ses rochers ,
Elève en tourbillon ses ondes mugissantes ;
La nature frémit dans ses vastes confins ;
Le soleil se dérobe à la voûte du monde ,
Et laisse à la foudre qui gronde
Le soin d'éclairer les humains.

Sous les coups du Dieu des vengeances ,
L'Orient d'abord accablé ,
Annonce, en expirant , à l'Occident troublé ,
Le moment où son bras va punir ses offenses :
Les isles , dans les flots , s'ébranlent avec bruit ,
Et cherchent à travers leurs gouffres effroyables
Des asyles impénétrables
Au feu vengeur qui les poursuit.

Il brisera dans sa colere
Les frênes , vains jouets des vents :
Les cèdres du Lyban , créés avec les tems ,
Pleureront leur ruine , épars sur la poussière ;

50 **MERCURE DE FRANCE.**

On verra leurs éclats, par son souffle entraînés ;
Menacer les mortels dans leurs chûtes funestes ,
Et détruire les foibles restes
Que la foudre avoit épargnés

La voix du Seigneur est puissante ,
Son souffle embrase les éclairs ;
Il enflamme les monts , il dissout les rochers ;
Il attise , il nourrit la foudre dévorante ;
Il porte la terreur dans l'abîme des eaux ,
Et pénétrant le sein des forêts solitaires ,
Dans les entrailles de leurs mères
Anéantit les lionceaux.
Au bruit de ta voix redoutable ,
Grand Dieu , les peuples consternés ,
Quitteront leurs climats aux feux abandonnés ,
Pour jouir sous ta loi d'une paix desirable :
La gloire de ton nom ranimant leurs concerts ,
Déliera leur langue obstinée à se taire ;
Les voûtes de ton sanctuaire
Répondront à leurs chants divers.
Assis sur les aîles des anges
Digne thrône de ta grandeur

Tu recevras les vœux d'un peuple adorateur
 Et tu respireras l'encens de ses louanges.
 Sans cesse sur sa gloire attachant tes regards,
 Tu leur départiras , au sexe , la sagesse ,
 La force à l'ardente jeunesse ,
 L'amour de tes loix aux vieillards.

*Par M. B... capitaine de gren.
 au régiment de Tournain.*

*JACQUES. Anecdote historique ; à
 Madame de Par M. d'Arnaud.*

MES foibles écrits, Madame , font ,
 dites - vous , couler vos larmes , & vous
 ramènent à ce doux sentiment d'humani-
 té dont nous écarte le tourbillon du mon-
 de. Un bel esprit , fidèle écho de l'ingé-
 nieux Fontenelle , ne manqueroit pas à
 ce sujet de vous dire *mille jolies choses*.
 Vous ne doutez point qu'il ne répandît
 toutes les graces de la galanterie françois-
 se , & qu'à propos d'humanité il ne ris-
 quât le mot d'amour. Le moyen de s'en
 défendre , lorsque l'on écrit à une de nos
 femmes charmantes , qui réunit tous les
 agrémens ! Pour moi , Madame , à qui la

C ij

nature a refusé l'heureux talent de louer les Belles, je me contenterai de faire l'éloge de votre ame, & d'y fortifier cette sensibilité qui constitue plus ou moins la dignité de notre être, & assure à l'homme sa véritable noblesse. Je flatte donc vos goûts en vous apprenant une aventure touchante qui mériteroit de passer à la postérité la plus reculée, bien mieux que toutes ces prétendues actions éclatantes qui, souvent, ne sont que des crimes brillans, ou les malheurs célèbres de notre espèce.

Pardonnez-moi, Madame, cette saillie de mauvaise humeur. Ne se lassera-t-on point de nous entretenir de conquérans, d'usurpateurs, de brigands, d'illustres scélérats qui, marchant entre le trône & l'échafaud, ont cru avoir des droits pour monter sur le siège des légitimes souverains, parce qu'ils avoient eu le bonheur d'échapper au dernier supplice, & que la fortune en quelque sorte a semblé les justifier aux yeux peu éclairés de la multitude ? Oserois-je laisser éclater une façon de penser qui, assurément, aura tout l'air d'un paradoxe, & que je prends la liberté de regarder comme une vérité très-sensible ? L'étude de l'histoire me paroît plus pernicieuse qu'utile à la

saine politique & aux bonnes mœurs. Quelles images, en effet, nous offrent les annales du genre humain ? Le crime, presque toujours couronné par le succès, la vertu humiliée ou foulée aux pieds, l'innocence gémissante & sans appui, tendant la gorge, comme l'a dit très-bien un de nos grands poëtes, au couteau de l'injustice soutenue de la force. Il y a sans contredit dix à parier contre un qu'une ame neuve & dans la première effervescence des passions, qui s'attachera à la lecture de l'histoire, sera plus remuée & décidée par les tableaux du mal que par ceux du bien, parce que le mal, grâce à la perversité humaine & au peu de philosophie des premiers historiens, semble, dans leurs écrits, jouir de plus de considération & frapper davantage que le bien. Le mal excite plus ce bruit qu'on nomme la réputation, il éveille, il fixe plus la curiosité, au lieu que la vertu est plus silencieuse, & qu'elle porte avec elle moins d'appareil & de spectacle. Je désirerois donc qu'à la place de ces compilations volumineuses des foiblesses, des vices, des forfaits de tant de générations qui nous ont précédés, on mît entre nos mains d'excellens traités de morale, des

54 MERCURE DE FRANCE.

romans de sagesse où l'homme seroit peint, non tel qu'il est, mais tel qu'il devroit être. Je m'appuye d'un exemple. L'histoire nous offrira un nombre infini de ravisseurs audacieux, qui ont recueilli en paix le fruit de leurs violences, je ne sçais combien de femmes, la honte de leur sexe qui, cependant, ont joui de la considération, le seul prix que la vertu doit disputer au vice. Lisons *Clarisse*, un des chef-d'œuvres de l'esprit humain; *Lovclace* est puni, & *Clarisse* elle-même victime d'une légère imprudence, marche de chagrins en chagrins, & perd enfin la vie. Je demande présentement lequel de ces deux tableaux sera plus instructif pour une jeune personne que l'on cherche à détourner de ces penchans qui nous sont insinués par la nature, mais dont l'abus est si funeste.

Si absolument on veut s'attacher à la vérité historique, à la bonne heure, j'accepterai l'accommodement aux conditions que l'on présente aux personnes d'un rang distingué, dans les places éminentes, aux grands, aux Rois, l'histoire des hommes, c'est-à-dire, des *bienfaiteurs de l'humanité*, de ces cœurs précieux qui ont connu toute la force du sentiment, dont

la passion fut d'aimer leurs semblables, & de les servir, malgré l'ingratitude, le tourment de la bienfaisance; qu'on ne cesse de leur citer ces souverains qui ont mérité nos hommages éternels, comme les Titus, les Trajan, les Antonins, les Henri IV. Que si l'on est obligé de nommer un tyran, un destructeur de la terre, qu'on choisisse ceux qui ont reçu une juste punition de leurs attentats, & qu'on les montre, nous effrayant de toute l'horreur qu'ils doivent inspirer.

En supposant l'histoire ouverte sous ce point de vue, elle sera encore de peu d'utilité pour la plupart des hommes qui, par la médiocrité de leur rang ou par un défaut de raisonnement, sont hors d'état de lever les yeux sur les exemples éclatans des Princes, des Monarques, &c. & que deviendra pour ces lecteurs l'étude de l'histoire, dès que l'esprit de comparaison ne les rapprochera point de ces personnages supérieurs? Le moyen donc, selon moi, de remédier à cet inconvénient seroit de former divers corps d'histoires relatifs à-peu-près aux diverses conditions; par exemple, on composeroit pour cette classe d'hommes qu'on appelle le *Peuple*, un recueil historique qui

36 MERCURE DE FRANCE.

consacreroit les belles actions qu'auroient pu faire quelques - uns de leurs égaux ; l'homme respectable dont j'ai à vous parler , obtiendrait une des premières places parmi ce petit nombre d'âmes privilégiées. Vous aurez la bonté d'observer que ce n'est point ici un roman que je vous envoie , c'est un fait des plus vrais & des plus nobles ; je n'ai d'autre mérite que de vous l'offrir dans toute sa simplicité.

Cette honnête créature exerçoit une profession vile ; s'il est quelque profession qui puisse humilier. Jacques , c'est son nom , raccommodoit de vieux souliers ; son état annonce son indigence. Il avoit une femme & quatre enfans ; son travail lui fournissoit à peine de quoi procurer la subsistance à cette malheureuse famille : il goûtoit cependant le vrai bonheur ; son cœur s'ouvroit à la joie pure , quand il les voyoit contens & qu'ils chantoient avec lui. Il employoit les jours & les nuits à son travail ingrat. Il y a long-tems que l'on a dit que la fortune étoit un mauvais génie qui se plaisoit à persécuter les cœurs honnêtes , & à les percer des traits les plus sensibles.

Jacques , malgré tous ses soins , ses veilles , son obstination à combattre son

triste sort, se vit accablé de la plus affreuse misère. Sa femme, ses enfans tombèrent dans le besoin; ils gémirent, ils demanderent du pain. Jacques, dont l'ame étoit, on me passera l'expression, un chef-d'œuvre de sentiment, pleura avec eux: il sentit l'horreur de leur situation, il oublioit en quelque sorte que lui-même avoit faim, pour se remplir des cris & de l'état horrible de sa famille. Il implora l'assistance de ses voisins, des riches de son quartier; il est inutile de dire que la plupart dédaignèrent même de le regarder: *Qu'est-ce sur la terre qu'un artisan malheureux, qu'un homme du petit peuple?* Il demanda l'aumône avec des larmes: on ne l'écouta pas, & l'on ne vit point ses pleurs; ou, si quelqu'un, à qui il arrivoit par hasard d'avoir une légère émotion d'humanité, s'arrêtoit pour lui donner du secours, c'étoit un si foible soulagement, que sa femme & ses enfans ne faisoient que reculer leur fin de très-peu d'instans. Ce malheureux, au désespoir, court égaré dans les rues; il rencontre un de ses camarades, de la même profession & à peu-près aussi indigent que lui. Celui-ci est frappé de la douleur où il voit Jacques; il lui en demande le sujet.

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Je suis perdu, répond le pauvre homme, ma femme, mes enfans n'ont pas mangé depuis hier midi, & . . . je ne sçais où je vais. . . Ils vont mourir ! Mon ami, lui dit l'autre pénétré de sa situation, tiens, voilà deux sols, c'est tout ce que je possède. Si tu veux gagner quelque argent, je t'enseignerois bien un moyen. . . Je ferai tout, repart Jacques avec vivacité, hors ce qui est contre l'honneur & la religion. Eh ! bien, poursuit son camarade : vas à tel endroit, chez telle personne ; elle apprend à saigner, & si tu peux te résoudre à te faire saigner, elle te donnera quelque argent.

Jacques vole au lieu & chez la personne indiqués ; on le saigne d'un bras, il est payé ; il est instruit que d'autres font la même chose & aux mêmes conditions ; il y court & se fait saigner encore de l'autre bras. Cet homme si respectable & si à plaindre, transporté de joie, achète du pain, retourne précipitamment chez lui, le partage entre sa femme & ses enfans ; ils le voyent changer de couleur : ils s'affied, le sang coule de ses bras. -- Mon ami ! mon pere ! qu'avez-vous ? Vous vous êtes fait saigner ! -- Ma chère femme, mes chers enfans, leur dit-il avec un profond soupir, & en les re-

nant embrassés étroitement, c'étoit. . . .
pour vous donner du pain. Alors, ces six
honnêtes infortunés s'inondent de leurs
larmes; ils se pressent réciproquement
contre leurs cœurs. . . O hommes!.. Quel
spectacle!

Voilà, Madame, l'action plus qu'hé-
roïque que je vous prie de communiquer à
votre société. Puisse ce trait si éclatant de
sensibilité aller chercher l'humanité affou-
pie au fond des cœurs! Puisse-t-il être une
voix qui crie aux oreilles endurcies de
ces riches dénaturés qui, tandis qu'ils *se*
gorgent, je ne balance pas à me servir de
cette vieille expression, des *mêts* les plus
abondans & les plus superflus, laissent
leurs semblables, des hommes, des fa-
milles entières mourir de faim. Ah! Ma-
dame, on ne présente point assez cette
affreuse vérité: j'ai bien vu du monde,
des cercles différens, des grands, des pe-
tits, depuis le premier jusqu'au dernier
des états; j'ai tout examiné, tout parcou-
ru. Croiriez-vous qu'il ne m'est jamais
arrivé d'entendre dire: j'ai tant de bien,
j'en mettrai tant à secourir des infortunés.
J'ai vu beaucoup de ces êtres que l'on ap-
pelle *des gens comme il faut*, & auxquels
on pourroit appliquer ce vers de Pope:

Cvj

Unfinish'd things , one Knows not what to call.

se ruiner pour des filles deshonorées ; beaucoup de financiers sans pudeur s'avilir par un luxe insultant ; beaucoup de beaux esprits sans génie , songer à étendre la sphère de leur petite réputation ; plus encore d'hommes soi-disant occupés à établir leur fortune & à l'augmenter. Il faut espérer qu'avant de mourir je connoîtrai des cœurs bienfaisans , des Jacques ; c'est le dernier des spectacles dont il me reste à jouir : je doute , quelque touchant qu'il soit , qu'il m'attendrisse autant qu'il m'étonnera.

LA CIGALE & LE HIBOU.

DU matin jusqu'au soir chantoit une cigale ,
Bien que sa voix déplût , elle s'imaginait ,

Dans l'art du chant , n'avoir point son égale.

Sa musique importunait

Un vieil hibou qui près de là dormait

Dans le trou d'une mesure.

Le Hibou , comme on sçait , des autres animaux

Diffère par l'esprit , l'humeur , & la nature

Et la figure.

Pendant le jour il goûte un plein repos ;

La nuit il erre à l'aventure ,

Ou bien il foud sur les oiseaux

Qui lui servent de pâture.

Les grands sur les petits ont un droit assuré.

L'insecte babillard fut par lui conjuré

D'interrompre sa mélodie :

On ne lui dit pas qu'elle ennuie ;

Mais on le pensoit bien. Vraiment ; je me tairai !

Dit-elle , moi qui me pique

D'exceller dans la musique ,

De par les dieux non ferai.

Et la chanteuse à cet avis rebelle ;

Par son caquet d'étourdir de plus belle.

L'oiseau dormant sent naître son courroux ;

Mais pourtant il se modère.

Encor une fois , ma commere ,

Au nom de Dieu taisez vous.

M'obliger en ce point est-ce une grande affaire !

Je vous promets pour salaire

(N'est-ce rien) l'amitié de messieurs les Hiboux.

La Cigale n'en tient compte ,

Et va toujours son train : le Hibou dit , eh quoi ?

Sera-t'il dit qu'à ma honte ,

62 MERCURE DE FRANCE.

Un si vil animal triomphe ainsi de moi ?

Prière , avis , ne feront rien sur toi ,

Maudite langue ! oh ! nous verrons , ma bonne ,

Si vous saurez nous mépriser toujours.

Pour l'attrapper , il lui tient ce discours :

Ecoutez , je vois , ma mignonne ,

Qu'on a tort d'exiger de vous .

D'interrompre un ramage & si tendre & si doux

Qu'un rossignol en deviendrait jaloux.

Mais quoi ! chanter toujours ! vous devez être
lasse ,

Votre gosier en doit être altéré ,

J'ai du vin , j'ai des fruits peut-être à votre gré ,

D'entrer céans me feriez vous la grace ?

L'appas friand d'une collation ,

Joint au plaisir de s'entendre exaltée

Fait qu'elle saute à l'invitation.

Sitôt que le Hibou la voit à sa portée ,

Il fond sur elle , & chez les morts

Elle va recevoir le prix de ses accords.



L'OURS & SA FEMME. Fable.

UN Ours aimoit éperdûment sa femme ,
Elle à son tour adoroit son mari :
Or , un beau jour que cet époux chéri ,
En belle humeur jouoit avec sa Dame ,
(Quand un Ours aime , un Ours est tout de feu)
Par cent façons pleines de gentillesse ,
Il s'efforçoit de prouver sa tendresse ;
Et pate & griffe , alors d'entrer en jeu.
Que de plaisirs ! l'issue en fut tragique ;
Car le bon Ours , dans le temps qu'il se pique
D'être galant lui creve les deux yeux.
Lors s'écria , qu'ai-je fait malheureux !
Ai-je donc pû détruire tant de charmes !
Maudits ergots , instrumens de mes larmes ;
Plus ne serez la cause de mes maux ,
Mes dents vont faire office de ciseaux.
Que faites vous , dit l'épouse affligée ?
Ce soin plutôt vous eût été permis ;
Mais je ne puis en être soulagée
Réservez les contre nos ennemis.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure de Juin 1770, est le *Cor d'un pied* ; celle de la seconde est l'*Ecritoire* ; celle de la troisième est la *Mode*. Le mot du premier logogryphe est *Parc*, dans lequel on trouve *arc* ; celui du second est *Chenet*, dans lequel on lit *chêne* ; celui du troisième est *Sceptre*, où l'on rencontre *speître* ; celui du quatrième est le *Baiser*, dans lequel sont renfermés *bas*, *ai*, *sire*, *aise*, *ire*, *bise*, & *ris*.

É N I G M E

QUAND c'est aux doctes mains que je dois ma
 noirceur,
 Alors on me recherche, on m'estime, on m'admire ;
 Mais quand les ignorans m'ont ravi ma blancheur,
 C'est alors que j'apprends à rire.

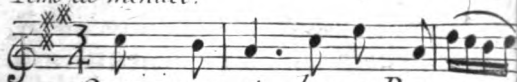
Par M. D. D. D. à Dijon.

Air Angloise.

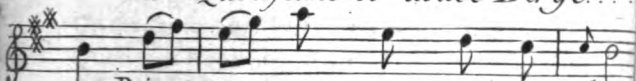
Tems de Menuet.

Juillet.

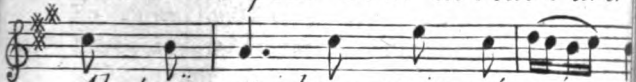
1770.



Quoi jeune et douce Berge...



re Rien ne peut vous at : ten : drir



Ah ! soi : ez donc moins sé : ve... re



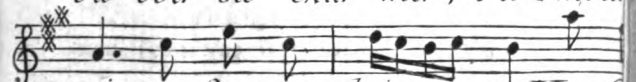
Cédez lais : sez vous fléchir. Vous fui



: ez un Cœur Sin : cere , A près



l'a voir su char mer ; l'a : mou

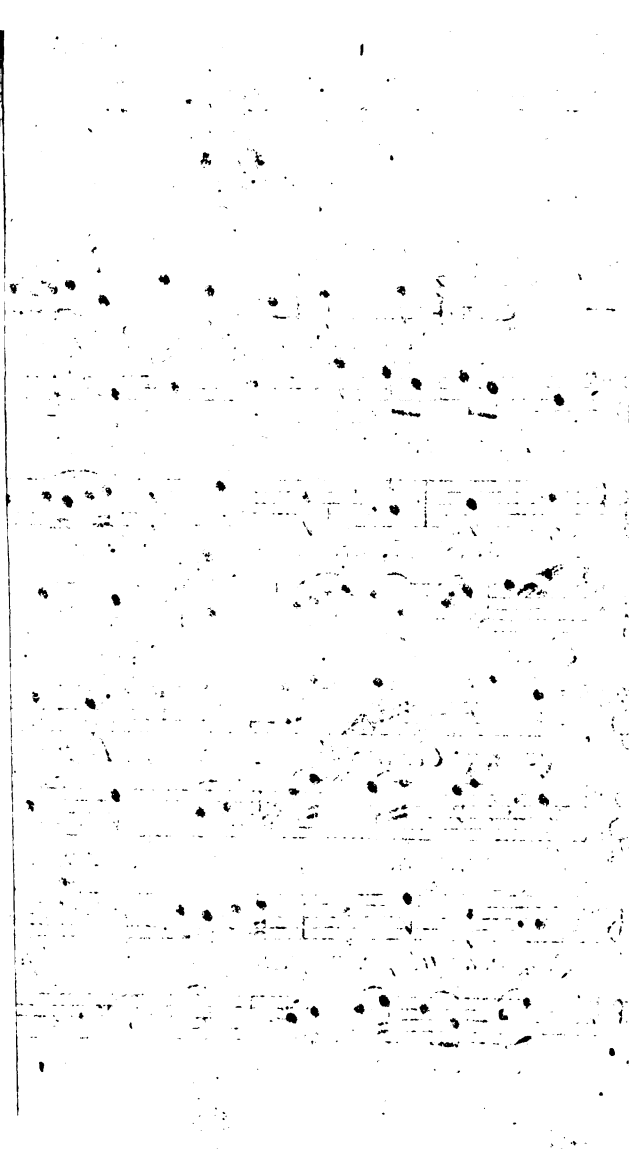


Qui vous fit pour plai... re Vous fe



aus : si : pour ai : : mer .

D'azemar, Lieu^t au Reg.^t de Touraine.



A U T R E.

A tous ceux qui me font la cour
 Je promets mes faveurs , à peu je les dispense ;
 Malgré cela j'ai mis au jour
 Un tas d'enfans qui leur doit la naissance.
 Quoiqu'ils soient tous d'une belle espérance ;
 S'il en est quelques bons , hélas , c'est par hasard
 En vauriens tout-à-coup le reste dégénère ;
 Les bons , de ma substance , ont pris chacun leur
 part ,
 Et ce sont les vauriens qui nourrissent leur mere.

Par M. Leleu d'Aubilly , de Reims.

A U T R E.

On me nomme , lecteur , on me lit , on me
 pèse.
 Deux de ces attributs me rendent féminin ;
 Un troisième me fait du genre masculin.
 Ami , j'en ai trop dit : tu me tiens fort à l'aise.

*Par F. . . . Commis au greffe de
 l'hôtel-de-ville de Paris.*

*A U T R E.**A Mademoiselle REINE L* F***.*

AIMABLE Reine, avec le même nom,
 Je peux vous procurer deux choses différentes
 L'une, utile en toute saison,
 Offre, en vous y voyant, mille beautés charman-
 tes ;

L'autre, qui naît l'hiver & qui périt l'été,
 Quoiqu'avec quelque ressemblance,
 N'a pas la même consistance ;

On aime, quelquefois, sa froide utilité ;
 Mais, dans tous les temps, la beauté
 A pour sa sœur bien plus de complaisance.

*Par M. Leclerc de la Motte, capit. au
 rég. d'Orléans inf., abonné au Merc.*

A U T R E.

JE suis un petit meuble utile,
 A la cour ainsi qu'à la ville,
 Et du beau sexe l'ornement ;

A la faveur d'un joli moule
 Qui me distingue de la foule ,
 Des yeux fins je fais l'agrément.
 Dès long-tems , jaloux de paroître ,
 Pour plaire à l'amant fortuné ,
 Chez certains peuples je suis né ,
 Et chez d'autres encor à naître ;
 Ce sont les arts qui m'ont orné.
 Le fat autrement que le sage
 Me fait valoir selon l'usage ;
 Mais pour relever les appas ,
 Je sers la belle en favorite ,
 Quand les brillans ne manquent pas ;
 Beaux petits pieds , beaux petits pas
 Seront toujours d'un grand mérite.

De Manheim.

L O G O G R Y P H E.

A M I lecteur , pour me connoître ,
 Tu peux décomposer mon tout ;
 Car , je me plais , selon ton goût ,
 A diversifier mon être.

68 MERCURE DE FRANCE.

Si je voulois tromper tes yeux ,
Je te dirois avec malice
Qu'un seul pied me porte en tous lieux ;
Mais évitons trop d'artifice.
Pour te le déclarer tout net ,
En logogryphe j'en ai sept ,
Et quant aux mots que je renferme ,
On pourroit la plume , à la main ,
T'en indiquer jusqu'à demain ;
Mais choisissons , & tiens-toi ferme :
Le nom du Monarque des lis ,
Parmi ceux dont je m'embellis ,
Répand sur moi plus de lumière ,
Et par des tours ingénieux ,
Je te découvre une rivière
Qui traverse la France entière ;
Un instrument harmonieux ;
Un oiseau de forme grossière ;
Ce dont s'occupe le sçavant ;
Deux mots qui désignent le maître ,
Qu'en souverain l'on voit paroître ,
Et qu'un François redit souvent ;
Ce qu'observe un fou comme un sage ;
Ce que l'on apprend par usage ;

Un insecte assez curieux,
 De son tombeau victorieux,
 Avec le trésor qu'il compose;
 Tout le contraire de la prose;
 La plus agréable des fleurs,
 Par son parfum, par ses couleurs;
 Aux beaux jours du printems éclos.
 Un poisson très - appétissant,
 Quand il sort de la poêle à frire;
 Un mets vulgaire & nourrissant;
 Un plaisir que la joie inspire;
 Ce qui faisoit marcher le char
 Pour le triomphe de César;
 Ce par où passent les carosses,
 Que traînent quelquefois des rosses;
 Ce qui trompe &, notons ce point,
 Cent autres mots qu'on ne dit point.
 Déjà longue est ma kyrielle:
 Mais dieux ! quel crime d'oublier
 Ce fruit d'une plante immortelle,
 Par qui la paix devient si belle
 Et qu'on ne peut trop publier !

Par le même.

A U T R E.

MON être est composé de quatre :
 À trois de plus se monte ma valeur :
 Il n'est facile , ami lecteur ,
 De voir si tu dois en rabattre.
 En moi , le plus mince apprentif
 Découvrira deux traits du verbe substantif :
 La tige de ce fruit , dont un saint patriarche
 Nous fit présent , au sortir de son arche :
 Deux de ces mots qui se nomment pronoms ;
 La reine des conjonctions :
 Et , s'il est permis de tout dire ,
 Certain vent qui n'a pas l'haleine de Zéphyre.

Par M. Cat...

A U T R E.

JADIS de la vertu j'étois la noble image,
 Et des héros guerriers l'honorable partage.
 Le sang seul m'achetoit ; mais aujourd'hui l'ar-
 gent

M'allie avec le vice & m'obtient aisément.

C'est assez sur ce point ; mais pour mieux me con-
noître

Combine bien mes pieds & divise mon être ;

En moi tu trouveras une monnoie , un poids ;

Une armure qu'avoient nos Chevaliers François ;

Ce qu'on fait quand on vient d'unir son existence ;

Un fameux patriarche , une ville de France ;

Un illustre guerrier , la terreur du Piémont ;

En Silésie un bourg ; le pere de Jason ;

Ce qui dans le monde est la chose la plus vaine ;

Qui d'un sens fait pourtant le plaisir ou la peine ;

Un solide connu de qui la section

A l'Hôpital a fait un immortel renom.

Si ce n'est pas assez , lecteur , pour me compren-
dre ,

Je reviens tout à toi pour mieux me faire enten-
dre.

Je plais , plus je suis vieux : les lis & le croissant

De mon domaine sont le plus bel ornement.

Par M. L. C. D. L. M. de Dax.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire de deux Amans François, écrite en vers & en Prose. A Amsterdam ; & se trouve à Paris , chez Fétil , libraire , rue des Cordeliers , près celle de Condé , au Parnasse Italien , in 8°. p. 156.

D'ELSORIN, orphelin sans biens, est épris des charmes d'Hénélie , fille unique fort riche. Mde Dorinte , mere d'Hénélie, est une assez bonne femme sur l'esprit de laquelle M. d'Aunal , oncle d'Elforin, vieux garçon , aussi libertin qu'opulent , a beaucoup d'empire. Ce d'Aunal , qui a des vues sur la fille de Mde Dorinte , traverse la passion des deux jeunes amans forcés de le ménager. D'Elforin souffre les plus cruels tourmens , semblable , dit l'auteur , à un *bleffé* qui , après avoir été long-tems sous les fers d'un esculape , se trouve tout-à-coup assailli de nouvelles douleurs.

*Il se meurt , il s'écrie , il rompt tout , il se pâme ,
Et sur son pâle front coulent de pâles sueurs.*

Hénélie, touchée de l'état de son amant, se reproche ses rigueurs.

Vaux-

*Veux-je le voir mourir ? Dieux ! son visage est
pâle,*

Et si je ne me trompe , il est bien amaigri ;

Vois ses yeux , vois son teint , l'éclat en est flétri ;

S'il ne modère enfin l'ennui qui le dévore ,

Il va s'exténuer , peut-être il va mourir.

Ah ! mon cher d'Elforin , garde-toi de périr.

D'Elforin lui apprend un jour que son oncle a formé le projet de le faire enlever & vendre en Turquie. Hénélie s'abandonne au plus violent désespoir. Elle invoque , contre les ennemis de leur bonheur réciproque , & le ciel , & la terre & l'enfer. . .

*Quoi ! tout vous abandonne ? Ah ! mon cher d'El-
forin ,*

Si c'est là votre sort , j'en mourrai de chagrin ;

Cet horrible accident m'arrachera la vie.

*Mais non , je vous suivrai dans ces affreux cli-
mats ,*

*Où contre tous les Turcs veut combattre Hé-
nélie ,*

Et plutôt de souffrir. . . je veux. . . que dis-je , hélas !

Non , mon cher d'Elforin , n'allez point en Turquie.

L. Vol,

D

D'Elforin ne *va point* en effet en *Turquie* ; mais, surpris par son oncle dans une malheureuse aventure , il fuit. Ici l'auteur est *bien aise d'instruire* ses chers lecteurs , que c'est la belle *Vénus* qui lui a donné les *mémoires* sur lesquels il écrit cette *histoire importante*. D'Elforin est soldat ; il se distingue par sa bravoure. La protection d'une veuve , jeune , belle , riche & fort dépravée , l'élève au rang de capitaine , & ses faveurs lui procurent une consolation passagère. Il écrit à la vertueuse & constante Hénélie. . . . Il la retrouve dans une ville où de tristes événemens l'ont conduite , & dans le moment où son honneur & sa vie sont menacés par de féroces soldats. Enfin l'auteur , après avoir décrit des batailles en vers , fait périr d'Aunal comme il avoit vécu , charge d'Elforin , de biens & de distinctions , unit nos deux amans & leur fait *trouver l'art d'être heureux ensemble*.

Il ne faut pas troubler la douce satisfaction que l'auteur paroît avoir goûtée ne composant & en publiant cette *histoire*.

Les Soirées d'un honnête Homme , ou mémoires pour servir à l'histoire du cœur ; par l'auteur *des caractères des Femmes*.



De tous les sentimens qu'inspire la nature,
L'amour est le plus beau, quand la vertu l'épure.

L'Honnête Criminel, comédie.

A Londres ; & se trouve à Paris , quai
des Augustins , chez Desaint *Junior* , à
la bonne foi , près la rue Gît-le Cœur ;
Couturier fils , au coq , *in-12.* de 252
pag.

Ce volume comprend trois *Soirées*. La
premiere est remplie par un conte fort
intéressant , dans lequel un ami , amou-
reux de la maîtresse & ensuite de la femme
de son ami , remplit fidèlement , dans les
circonstances les plus critiques , les de-
voirs de la plus scrupuleuse probité & de
l'amitié la plus généreuse. Sa constance &
ses vertus sont à la fin récompensées ; il
épouse la veuve de son ami.

La seconde *Soirée* offre l'histoire d'une
femme du *bon ton* , qui se perd dans la
dissipation , se retire ensuite à la campa-
gne avec son mari , & passe enfin le tems
de son veuvage avec un philosophe. Le
ridicule des personnages mis sur la scène
n'est peut-être pas assez piquant ; & les
vers fréquens qui interrompent l'action

D ij



76 MERCURE DE FRANCE.

en ralentissent la marche , sans produire un effet agréable.

La troisième *Soirée* contient deux discours , le premier , sur cette question : *l'ame est-elle plus remuée par le plaisir que par la peine ?* & le second , sur la question suivante : *les malheurs d'autrui sont ils un motif de consolation pour les malheureux ?* Sur le premier sujet , l'auteur juge que les peines font des impressions plus profondes & plus durables que les plaisirs. « Ce » qui répugne à la nature remue plus puissamment que ce qui s'accommode à son » essence ; mourir de plaisir est un phénomène si rare & qui détruit si peu les » principes généraux des choses , que , dans » ces cas extraordinaires , l'excès du plaisir n'amène la mort que parce qu'il » vient un sentiment douloureux qui brise les fibres que le plaisir avoit trop » ébranlées ; de sorte qu'il est la cause » physique de la mort dont le plaisir n'est » que l'occasion fortuite. Nos grandes » agitations , quel qu'en soit le premier » mobile , sont toujours l'ouvrage de la » douleur. Elle est sombre , le plaisir est » gai. La peine nous porte au recueillement , la joie à la dissipation. On est » plus avec soi dans le malheur que dans

» la prospérité : ce qui fixe le plus toutes
 » nos facultés , doit nous pénétrer davan-
 » tage & nous faire éprouver par consé-
 » quent des secousses plus violentes. »

Quant à la seconde question , nous ne
 croyons pas que l'auteur amene le plus
 grand nombre des lecteurs à son avis.
 « Quel est , s'écrie-t-il , le sentiment qui
 » nous porte à partager les malheurs de
 » nos semblables ? La sensibilité. Quels
 » sont les êtres les plus sensibles ? Les
 » malheureux. Rend-on son fardeau plus
 » léger en se chargeant d'un nouveau
 » poids ? Cœurs vertueux & sensibles qui
 » êtes si souvent plongés dans la plus vive
 » tristesse , vous est-il jamais arrivé de
 » recevoir quelque consolation des lar-
 » mes de la douleur ? Une amante abusée
 » qui pleure sur l'infidélité d'un perfide ,
 » une mere désespérée de la mort d'un fils
 » tendrement aimé , un ami sensible qui
 » gémit sur la perte de son ami , ont-ils
 » été pour vous un spectacle capable d'a-
 » doucir vos peines ? Le sentiment de la
 » douleur ne peut être calmé que par ce-
 » lui du plaisir ; & quel est l'homme assez
 » méchant , quelque malheureux qu'il
 » soit , pour goûter une secrète joie à l'as-
 » pect de ceux qui soit aussi à plaindre que
 » lui ? »

78 MERCURE DE FRANCE.

Oh ! non, on ne se réjouira pas du malheur d'autrui , mais on s'attendrira sur son semblable, on pleurera sur lui ; & cette expression de la sensibilité sera accompagnée d'une satisfaction intérieure : l'humanité a sa récompense en elle-même. On verse des *pleurs* sur soi ; on répand des *larmes* sur les autres. Les *pleurs* sont amers, & les *larmes* sont douces. Les pleurs même soulagent ; & que sera-ce donc des larmes, des larmes que la sensibilité verse ? Le malheureux s'oublie lui-même , quand il s'occupe d'un autre malheureux ; le plus grand de ses tourmens , celui d'être toujours sur lui-même , est alors suspendu. Deux infortunés, dit M. de Voltaire, sont comme deux arbrisseaux qui s'étaient l'un l'autre contre l'orage. Les malheureux se cherchent réciproquement, parce qu'ils se conviennent mieux, qu'ils se plaignent ensemble, qu'ils se consolent en se plaignant mutuellement. Comme on souffre davantage en comparant la misérable condition où l'on est avec une condition heureuse en apparence , on souffre moins en la comparant avec une condition plus misérable encore. Cette considération nous fait , en quelque sorte , jouir des biens que la fortune

nous laisse , tandis qu'elle en dépouille
nos semblables , &c. &c. &c.

*Traité des maladies des yeux & des moyens
& opérations propres à leur guérison ;*
par Louis Florent Deshayes-Gendron ,
professeur & démonstrateur royal pour
les maladies des yeux aux écoles de chi-
rurgie , & adjoint de l'académie royale
de chirurgie. A Paris , chez Claude J.
B. Hérissant , imprimeur-libraire , rue
Nôtre-Dame, à la croix d'or & aux trois
Vertus ; avec privil. 2 gros vol. *in* 12.

M. Gendron a été engagé à composer
& à publier cet ouvrage , par les person-
nes les plus capables de juger de ses talens ,
& en r'autres par M. de la Martinière ,
premier chirurgien du Roi , dont les sol-
licitations & les soins ont tant contribué
à l'établissement d'un cours des maladies
des yeux & de leur guérison.

Le desir d'être utile à sa patrie & de
guider sûrement ses élèves dans la con-
noissance d'une partie si délicate & des
moyens de la conserver , lui en avoit ins-
piré la première idée. Chargé du soin de
les instruire , il a tiré des auteurs tant an-
ciens que modernes ce qu'ils ont écrit
de meilleur sur ce sujet. S'il n'adopte pas

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

toujours leurs procédés & leurs remèdes; il expose les raisons qui le déterminent à suivre une nouvelle route. Sa doctrine ne s'éloigne jamais des règles de l'art; elle est appuyée sur les faits; quarante ans de pratique lui en ont confirmé la bonté; c'est enfin la doctrine que le célèbre M. Gendron, son oncle, lui avoit transmise.

L'auteur décrit d'abord les parties qui entrent dans la composition de l'œil, & celles qui l'entourent. Il parle ensuite de la vision, ce qui lui donne lieu d'examiner plusieurs questions curieuses de physique & d'optique. De-là il passe aux maladies des paupières, à celles des angles des yeux, & successivement à celles du globe de l'œil. Il régit dans tout son ouvrage beaucoup d'ordre & de clarté. Les moyens curatifs qu'il propose sont simples. Enfin ce traité est digne de la réputation que l'auteur s'est acquise dans l'exercice de cette partie de la chirurgie.

M. Gendron prévient le Public que, dans la crainte que son ouvrage ne soit contrefait, & que dans la contrefaçon on ne change les doses de ses remèdes, il a paraphé de sa main tous les exemplaires de cette édition, & qu'ainsi il ne ré-

pond pas des fautes qui pourroient se glisser dans une édition furtive.

Le Sr Raux , marchand émailleur du Roi , rue des Juifs au Marais , a exécuté en émail , sous la direction de l'auteur & avec tout le soin possible , une collection des maladies des yeux qu'il étoit possible de représenter , par ce moyen , au naturel. On trouve chez le même marchand, des yeux d'émail qui imitent la nature si parfaitement , qu'il n'est pas aisé de distinguer le véritable œil de l'œil postiche. M. Gendron traite , dans le dernier chapitre de son ouvrage , de ces yeux artificiels , de la maniere de les poser , des précautions à prendre pour s'en servir sans inconvénient , &c.

Discours sur le danger de la lecture des livres contre la Religion par rapport à la société. A Paris, chez le Jay , libraire, rue St Jacques , au grand Corneille; & Edme, libraire, à la porte des grands Augustins , in-8°. 82 pag.

Ce discours , présenté à la société du Palinod de Rouen pour l'un des prix de 1769 , est divisé en trois parties qui exposent combien la lecture des livres contre la Religion & l'incrédulité qui en est la

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

suite sont funestes *au bonheur des particuliers , à la paix des familles & à la sûreté des états.*

« Le fanatisme n'est pas toujours un abus
 » de la Religion : en général c'est *l'orgueil*
 » *de répandre ses opinions* qui produit cer-
 » te passion monstrueuse. Depuis Aristote
 » jusqu'à Newton , il n'est presque point
 » de système qui n'ait eu ses fanatiques.
 » L'orthographe en a produit du tems de
 » Ramus ; la *préférence* des deux musiques
 » en a fait naître de nos jours. Lorsque
 » les sectateurs d'une opinion ont com-
 » mencé à se former un parti , que vous
 » les voyez livrés à la fureur de faire des
 » prosélytes , & que vous les entendez
 » dire : *vous êtes des nôtres* ; dès-lors tout
 » est à craindre de leur part. L'orgueil
 » démesuré des philosophes rend sur-tout
 » leur fanatisme dangereux , & si vous en
 » doutez , tournez les yeux vers le Nord.
 » Voyez des armées qui s'avancent avec
 » l'applaudissement des philosophes , des
 » milliers d'hommes égorgés au nom de
 » la tolérance , & la Pologne entière inon-
 » dée de sang. »

« O humilité ! vertu inconnue dans les
 » autres religions & réservée au Christia-
 » nisme , que le dédain que l'on a affecté
 » de montrer pour toi étoit injuste ! Tu

„ sçavois si bien t'allier avec la simplicité
 „ des grands hommes ! Pourquoi faut - il
 „ que l'insolence des talens médiocres
 „ t'ait bannie loin de nous ? En nous ap-
 „ prenant à nous connoître , tu réduisois
 „ les injures à leur valeur ; tu aidais à les
 „ oublier ; cette défiance de soi - même
 „ que tu inspires tenoit la vertu sur ses
 „ gardes ; elle mettoit un frein à l'ambi-
 „ tion ; tu enseignois à fuir les grandes
 „ places , & par-là combien ne prévenois-
 „ tu point de divisions & de débats ? »

Ces citations suffisent pour faire con-
noître le mérite de ce discours chrétien.

L'Esprit de Henri IV, ou Anecdotes les
plus intéressantes, traits sublimes, re-
parties ingénieuses, & quelques lettres
de ce Prince. A Paris, chez Prault, fils
aîné, libraire, quai des Augustins, à
l'image St Jacques & à l'Immortalité.

Nous les lisons encore avec empresse-
ment ces *Anecdotes* que chacun de nous
sçait ; & en les lisant , nous pleurerons
encore sur ce bon Roi , nous lui offrirons
le tribut de l'amour & de l'admiration ,
nous croirons le voir encore parmi nous
comme l'un d'entre nous. Les paroles
qu'il dira, nous les recueillerons comme

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

s'il nous parloit à nous-mêmes. Le bien qu'il fera, nous le partagerons, il nous pénétrera de la plus vive reconnoissance. Nous serons alarmés des dangers qu'il courra; ses maux nous déchireront: nous repousserons ses ennemis, nous embrasserons ses serviteurs, sa joie fera notre alégresse, & nous serons heureux de son bonheur. Henri, Henri! Ah! tu jouis sans doute dans le sein de Dieu de la tendresse de tes enfans, comme ils jouissent de la tienne; c'est toi, c'est ton exemple, c'est ta vertu, c'est ton intercession qui nous donne des Rois *Bien-aimés*. Tout ce que ton Peuple demande au Ciel, tout ce que tu peux demander pour lui, c'est que tu vives dans tes descendans aussi long-tems que tu vivras dans son cœur.

L'Esprit de Henri IV est l'histoire de la franchise, de la probité, de la valeur de la bonté, de la bienfaisance, de la magnanimité, de toutes les vertus des Rois & des particuliers. Un seul trait de sa vie retrace sa vie entière. Le bon Roi, le grand Roi se peint dans toutes ses paroles & dans toutes ses actions.

Pendant qu'il n'étoit encore que Roi de Navarre, la Reine mere feignit de le chatouiller dans le dessein de sçavoir s'il étoit garni. Henri, en lui montrant sa

poitrine , lui dit : *Voyez , Madame , je ne sers personne à couvert.* La Reine lui ayant représenté qu'il étoit humiliant pour lui de faire sa cour aux maires de la Rochelle : *J'y fais ,* répondit le Prince , *ce que je veux , parce que je n'y veux rien que ce que je dois.*

Sur le point de livrer bataille au duc de Joyeuse , il se retourna vers les princes de Condé & de Soissons : *Souvenez vous que vous êtes du sang des Bourbons , & vive Dieu , je vous ferai voir que je suis votre aîné.* « Et nous , lui répondirent les Princes , nous vous montrerons que vous » avez de bons cadets. »

Quelques momens avant la bataille d'Arques , on lui amena un prisonnier de distinction. Il l'embrassa en souriant ; & le prisonnier lui témoignant sa surprise de voir si peu de soldats autour de lui : *Vous ne les voyez pas tous ,* dit le Roi , *car vous n'y comptez pas Dieu & le bon droit qui m'assistent.*

Le soir de la mémorable journée d'Ivry , on lui annonça le maréchal d'Aumont , pendant qu'il soupoit. Après avoir tendrement embrassé le maréchal , il le fit asseoir à table , en lui disant : *Il est bien raisonnable que vous soyez du festin , puisque vous m'avez si bien servi à mes noces.*

Après son entrée dans la capitale , des sergens arrêterent l'équipage de Lanoue , pour des engagements que l'illustre pere de cet officier avoit pris en faveur de la bonne cause. Le fier & brave Lanoue se plaignit de cette insolence. *Lanoue* , lui dit publiquement le Roi , *il faut payer ses dettes , je paye bien les miennes.* Ensuite il le tire à l'écart & lui donne ses pierres pour les donner en gage à ses créanciers au lieu de son bagage.

Les Ligueurs , pour obtenir leur pardon , n'avoient qu'à le demander. Un d'entr'eux étant venu le trouver , comme il jouoit à la paume : *Soyez* , lui dit-il , *le bien venu ; si nous gagnons , vous serez des nôtres.*

Le parlement s'opposoit à l'enregistrement de l'édit des confiscations. « Traitez-moi au moins, dit le Roi au président Séguier, comme on traite les moines, & ne me refusez point *viçtum & vestitum* : vous sçavez que je suis sobre ; & quant à mes habillemens , regardez , M. le président, comme je suis accoutté. »

Des députés de province lui ayant fait des représentations sur la *pancarte* , ou l'imposition du sou pour livre , le Roi leur répondit : « Les impôts que je leve ne sont point pour enrichir mes minis-

» tres & mes favoris , comme faisoit mon
 » prédécesseur , mais pour supporter les
 » charges de l'état. Si mon domaine eût
 » été suffisant pour cela , je n'aurois voulu
 » rien prendre dans la bourse de mes su-
 » jets ; mais puisque j'y emploie le mien
 » tout le premier , il est bien juste qu'ils
 » y contribuent du leur. Je desiré avec
 » passion le soulagement de mon peuple,
 » jamais aucun de mes prédécesseurs n'a
 » tant souhaité & adressé de prieres à Dieu
 » que moi , pour bénir les années de mon
 » regne. Les alarmes qu'on veut vous
 » donner que j'ai dessein de bâtir des ci-
 » tadelles dans vos villes sont fausses &
 » séditeuses ; je n'en desiré point d'autres
 » que dans le cœur de mes sujets. »

En 1607 , les comédiens de l'hôtel de
 Bourgogne avoient joué en sa présence
 une farce dans laquelle trois diables em-
 portoient trois officiers de justice qui ve-
 noient exécuter de pauvres gens pour le
 paiement de la taille. Les magistrats
 croyant être insultés , envoyerent les co-
 médiens en prison ; le Roi les fit élargir
 le même jour , en disant à ceux qui s'en
 plaignoient : « Qu'ils étoient des fots ;
 » que s'il falloit parler d'intérêt , il en
 » avoit reçu plus qu'eux tous ; qu'il avoit

88 MERCURE DE FRANCE.

» pardonné aux comédiens, & qu'il leur
 » pardonnoit de bon cœur, d'autant qu'ils
 » l'avoient fait rire, voire jusqu'aux lar-
 » mes.»

Il écrivoit un jour au surintendant des finances François d'O : « Mon ami, je
 » veux bien vous dire l'état où je me trou-
 » ve réduit, qui est tel que je suis proche de
 » mes ennemis & que je n'ai quasi pas un
 » cheval sur lequel je puisse combattre ,
 » ni un harnois complet que je puisse en-
 » dosser. Mes chemises sont toutes déchi-
 » rées , mes pourpoints sont troués au
 » coude ; ma marmite est souvent ren-
 » versée ; & depuis deux jours je dîne &
 » je soupe chez les uns & chez les autres ,
 » mes pourvoyeurs disant n'avoir plus
 » moyen de fournir pour ma table , d'au-
 » tant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont
 » reçu de l'argent ; partant jugez si je mé-
 » rite d'être ainsi traité, & si je dois souf-
 » frir plus long - tems que mes trésoriers
 » me fassent mourir de faim & qu'eux
 » tiennent des tables friandes & bien ser-
 » vies ; que ma maison soit pleine de né-
 » cessités & les leurs de richesses & d'opu-
 » lence. »

Il disoit quelquefois : « Que Dieu lui
 » feroit peut-être la grace dans sa vieil-

J U I L L E T. 1770. 89

» leſſe de lui donner le tems d'aller deux
» ou trois fois la ſemaine au parlement
» & à la chambre des Comptes, comme y
» alloit le bon Roi Louis XII, pour tra-
» vailler à l'abréviation des procès &
» mettre ſi bon ordre dans les finances qu'à
» l'avenir on ne pût plus les diſſiper. » Et
il ajoutoit : *Ce ſeront là mes dernieres pro-
menades.*

Ayant été informé que des troupes
avoient pillé quelques maiſons de pay-
ſans en Champagne, il dit aux officiers
qui étoient demeurés à Paris. « Partez en
» diligence, donnez y ordre, vous m'en
» répondrez. Quoi ! ſi l'on ruine mon peu-
» ple, qui me nourrira ? Qui ſoutiendra
» les charges de l'état ? Qui payera vos
» penſions, Meſſieurs ? Vive Dieu, s'en
» prendre à mon peuple, c'eſt s'en pren-
» dre à moi. »

Quelqu'un voulant engager ce bon
Prince à punir l'auteur d'une ſatyre amere
écrite contre lui, ſous le titre de *l'Iſle des
Hermaphrodites* : je ferois conſcience, dit-
il, *de fâcher un homme pour avoir dit la
vérité.*

Lorsque le parlement, qui avoit tenu
ſes ſéances à Tours, pendant les troubles
de la ligue, vint rendre ſon hommage au

90 MERCURE DE FRANCE.

Roi, ce monarque lui dit : « Messieurs ,
 » je vous prie de ne vous plus souvenir de
 » tout le passé ; j'ai oublié & pardonné
 » les injures qu'on m'a faites ; je vous
 » exhorte d'oublier & d'abolir celles que
 » vous avez reçues. »

Ce Prince, s'entretenant un jour avec
 un vigneron Blésois, sans en être connu,
 lui demanda combien il gagnoit par jour ?

— « Quarante sous. » — *Que fais-tu de
 cet argent ?* — « Quatre parts. . . de la pre-

» miere, je me nourris ; de la seconde, je
 » paye mes dettes ; je place la troisième ,
 » & la quatrième, je la jette dans l'eau. »

— *Ceci est une énigme pour moi.* — « Je

» vais vous l'expliquer. Vous entendez

» que je commence par me nourrir du

» quart de mon gain. Un autre quart sert

» à nourrir mon pere & ma mere qui

» m'ont nourri. Le troisième quart est em-

» ployé à nourrir mes enfans qui me nour-

» riront un jour. La dernière part est pour

» mon Roi, qui n'en touche rien ou pres-

» que rien ; partant perdu pour lui & pour

» moi. »

Nous nous sommes long-tems arrêtés
 avec le bon Henri IV, & nous croyons
 que nos lecteurs n'auront pas moins de re-
 gret à le quitter que nous en avons.

Le Diogene moderne ou le Désapprobateur, tiré en partie des manuscrits de Sir Charles Wolban, & de sa correspondance avec Sir George Bedford, Sir Olivier Sewert, &c. sur différents sujets de littérature, de morale & de philosophie; 2 vol. in-8°. Par M. L. Castillon. A Bouillon, aux dépens de la société typographique, & se trouve à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

Sir Wolban, dont le caractère profondément mélancolique avoit besoin de régime, voyagea en France & vint à Paris; mais, obligé de vivre dans une ville où les hommes, pour se rendre plus sociables, se plient à la façon de penser du plus grand nombre & quittent en quelque sorte leur caractère propre, il prit de l'humeur contre les François. Sa bile s'enflamma. Comment pouvoit-il plaire aux hommes puisque son goût étoit de contredire & de désapprouver tout? Il se rendoit encore moins agréable aux femmes, parce qu'il ne scavoit ni les flatter, ni les amuser. Il avoit quitté l'Angleterre, où il avoit une maîtresse & des amis, parce qu'il s'y étoit ennuyé, & il quitta la France pour

92 MERCURE DE FRANCE.

repasser en Angleterre , parce qu'il se persuada qu'il ne trouveroit en France ni maîtresse fidèle, ni de véritables amis. Comme il écrivoit beaucoup par humeur & d'après lui même, il y a peut-être plus à profiter dans ses écrits, dans ses observations, que dans beaucoup d'autres volumes dont les auteurs n'ont d'autres talens que d'habiller avec élégance les pensées de leurs prédécesseurs. Le caractère misanthrope de Wolban devoit le porter à applaudir aux déclamations de M. Rousseau contre les sciences & les arts. Au reste il fait voir que cette opinion avoit déjà été embrassée par Lilio - Giraldi, mort en 1552. Il ose même accuser l'orateur Gênois de plagiat, & prouve son accusation en rapportant la diatribe de Lilio contre les sciences. Tu aurois de la peine à le croire, écrit-il à son ami Bedford, si je ne t'envoyois la traduction libre mais exacte, que j'ai pris soin de faire de la lettre de Giraldi : compare la troisième avec le discours du citoyen de Geneve, & juge ensuite par le moins plagiaire des écrivains du plagiat des autres. Les écrits de Wolban contiennent des recherches sur la musique des Grecs, sur l'ancienne poésie, sur la puissance de

la musique chez les nations sauvages, sur l'origine de la tragédie, &c. Il fait des réflexions sur le suicide, maladie si commune en Angleterre, & dont lui-même fut atteint. Il s'applique sur-tout à établir le pyrrhonisme de l'histoire. Mais, quand on croiroit, avec le misantrope Anglois, la plupart des faits de l'histoire ancienne supposés, il en résulteroit toujours que ces faits présentés par un historien philosophe sont la meilleure leçon que l'on puisse donner aux hommes qui ont besoin qu'on fixe leur attention. D'ailleurs ces faits étant aujourd'hui liés à la plupart de nos autres connoissances, il n'est point permis de les ignorer.

Le Mendiant boîteux ou les aventures d'Ambroise Gwinet, balayeur du pavé de Spring-Garden, d'après les notes écrites de sa main; par M. L. Castillon; 2 parties in-12. A Bouillon, aux dépens de la société typographique; & se trouve à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

Ambroise Gwinet, condamné à être pendu pour un prétendu assassinat dont toutes les preuves étoient contre lui, n'échapa de la potence que par la négligen-

94 MERCURE DE FRANCE.

ce du boureau qui le croyoit mort. Obligé de s'expatrier , il s'embarque sur le premier vaisseau qui le transporte au Japon. Il y reçoit une bastonade publique pour avoir été l'ami d'un ministre disgracié. Chassé par le gouverneur de Jedo , capitale du Japon , il croit trouver un asyle dans le Pegu ; mais le Roi a pros crit tous les Européens qui aborderoient dans ses états. Il veut bien cependant faire grace de la vie à Gwinet. Les exécuteurs de ses douces volontés lui donnent , par son ordre , vingt-cinq coups de canne de bambouc & lui coupent l'oreille droite , en l'avertissant charitablement de quitter au plus vîte les terres du royaume. Gwinet ne se le fait pas dire deux fois , & aborde au premier pays qu'il rencontre ; c'étoit les états du Roi de Siam ; il se croit l'ami de plusieurs Siamois qui l'accablent de caresses. Un jour que , dans la chaleur de la conversation , il lui étoit échappé quelques patoles indiscrettes contre le gouvernement , il se sent aussi-tôt saisi par plusieurs officiers qui le jettent dans un cachot. Cependant , par égard pour sa qualité d'étranger & pour faire éclater la clémence du prince , il est seulement condamné à être livré aux éléphans pour en être balotté à dix reprises différentes. Cet

exercice , qui lui rompt tous les membres , lui donne de l'humeur contre les Siamois ; il les quitte au premier moment pour s'embarquer. Il est abandonné par la perfidie d'un Hollandois sur une côte habitée par les Hottentots. Ces sauvages lui font un bon accueil , & finissent par le menacer de l'écorcher viv pour avoir refusé de se battre avec un jeune Hottentot. Gwinet , par une suite de ses infortunes , est pris par des corsaires de Maroc qui le portent au marché des esclaves pour le vendre , quoiqu'il eût eu dans l'attaque une jambe emportée par un boulet de canon. Tous ses camarades avoient trouvé des maîtres , & lui seul restoit couché sur la place lorsqu'un Mahometan , richement vêtu , d'une figure imposante & suivi d'un cortège nombreux , perça la foule qui s'inclinoit devant lui : il s'approcha de Gwinet , & le poussant avec le pied : *Et toi , dit - il , chien de Rameur , dont personne n'a voulu , que fais-tu là couché comme un poisson ? leve-toi , marche & dis moi ce que tu sçais faire.* « Homme fier , » importun & puissant, lui répondit Gwinet ; lorsqu'après avoir été pendu en » Europe , flagellé au Japon , mutilé » d'une oreille au Pégu , balotté par les » éléphans à Siam , au moment d'être

96 MERCURE DE FRANCE.

„ écorché vif chez les bons Hottentots ;
 „ un boulet de canon t'aura emporté une
 „ jambe, regarde comme un insensé celui
 „ qui te dira de te lever & de marcher.
 „ Je n'ai d'autre talent que celui de sça-
 „ voir supporter des maux dont il n'est
 „ pas en mon pouvoir de m'affranchir. Je
 „ sçais dire la vérité quelqueoffensante
 „ qu'elle puisse paroître : si tu m'achetes,
 „ tu feras une fort triste acquisition ; car
 „ je ne suis ni fourbe , ni lâche , ni flat-
 „ teur , ni en état de me charger d'aucune
 „ sorte de travail , pour peu qu'il exige
 „ de force , de vigueur ou d'adresse ; mais
 „ je pourrai , si tu t'en sens le courage ,
 „ te rendre plus doux , plus humain , plus
 „ charitable , & alors je t'instruirai par
 „ le recit de mes malheurs , & je t'éclai-
 „ rerai par mes conseils. » L'audace de
 cette réponse étonna l'homme puissant
 qui avoit interrogé Gwinet , & cet hom-
 me puissant étoit le visir , fort peu accou-
 tumé à des propos aussi hardis ; mais ce
 fut cette hardiesse même qui lui en im-
 posa. Il s'attacha Gwinet qui , par ses
 conseils , sçut se rendre agréable & même
 nécessaire à son maître. Mais la disgrâce
 de ce ministre le replongea dans ses pre-
 mières infortunes. Après encore bien des
 aventures cet infortuné fut enfin rendu à
 sa

sa patrie. « Je suis , ajoute-t-il à la fin de
 » ses mémoires , un des plus pauvres de
 » tous ceux qui mendient dans toute l'é-
 » tendue de la Grande Bretagne. Outre
 » ma pauvreté , j'ai des infirmités ; & mal-
 » gré tout cela , je ne suis point fâché de
 » vivre : au contraire , il n'est point de
 » moment où je ne me félicite d'avoir
 » été si mal pendu. »

On se rappellera , en lisant les mémoi-
 res du *Mendiant boiteux* , l'histoire de
 Candide. L'un & l'autre de ces badinages
 philosophiques roulent sur le même objet,
 & présentent le même fond de gaîté.

Les trois coups d'essai géométrique , conte-
 nant l'analyse angulaire de la quarante-
 septième proposition d'Euclide , suivie
 de deux propositions générales , dont
 elle n'est qu'un cas particulier ; une
 nouvelle propriété de Poligones ins-
 crits au cercle , suivie de la loi géné-
 rale que suivent entr'eux les mêmes
 Poligones , & de plusieurs théoremes
 curieux , avec une nouvelle théorie
 générale des figures isopérimètres ; une
 solution illusoire du fameux problème
 de la quadrature du cercle , accompa-
 gnée de six théoremes fort curieux , de
 I. Vol. E

28 **MERCURE DE FRANCE.**

quelques observations sur les sections coniques, & d'un mémoire dans lequel on détermine , quelle est la meilleure forme possible , que l'on peut donner aux chambres des mortiers , pour que leur portée soit la plus grande dont la charge est capable , sans nuire à la durée de ces bouches à feu. Par M. J. G. Marsson , vol. in 4°. à Strasbourg, chez Amand König , libraire , & à Paris, chez Jombert fils , rue Dauphine.

Quand on s'essaie comme M. Marsson sur des objets aussi difficiles , aussi épineux que ceux que nous venons d'annoncer , on doit avoir un juste sentiment de ses forces , & ne pas hésiter de répandre les autres fruits de ses méditations : l'auteur nous en promet encore plusieurs , & nous osons l'exhorter au nom de ceux qui cultivent les sciences exactes , à ne pas tarder à les publier ?

Ode sur le mariage de Mgr le Dauphin , suivie d'une épître à M. le Cardinal de Bernis, sur le même sujet ; par M. l'abbé du Rouzeau.

Cara Deum soboles. Virg.

A Paris, chez la Veuve Duchesne, li-

J. U I L L E T. 1770. 99
braire, rue St Jacques, au temple du
Goût, 16 pag. in 8°.

Nous citerons les premières strophes
de l'Ode, dans laquelle on remarquera
de l'élévation, du sentiment & des né-
gligences.

Quand du plus haut des cieux, de son affreux
tonnerre

L'Eternel redoublant les coups précipités,

A châtié long-tems les crimes de la terre

Et foudroyé l'orgueil des mortels révoltés:

Prosternée aux pieds de son trône,

La Clémence, à son cœur, livre un dernier assaut.

Le Dieu le cède enfin au pere qui pardonne,

Et la foudre s'éteint dans les mains du Très-Haut.

Alors, du sein bruyant des terribles orages,

On voit naître soudain le calme & le repos:

L'onde ne mugit plus, le ciel est sans nuages,

Et les vents sont rentrés dans leurs sombres ca-
chots.

Soudain la clarté vive & pure

Du nouveau jour qui luit aux mortels éperdus,

Semble, à leurs tristes yeux, rajeunir la nature,

Et leur faire oublier des maux qui ne sont plus.

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

Ce jour tant désiré , * c'est toi qui le ramènes ,
Cher prince , à ton hymen le ciel le réservait ;
Et *Nous osons penser* , quand il tarit nos peines ,
Qu'à ton sensible cœur sans doute il les devoit.

Par ce plus charmant des présages ,
Que d'affreux souvenirs déjà sont effacés !
Et combien tes vertus sont pour nous d'heureux
gages

De l'éternel oubli de nos malheurs passés !

C'en est fait : qu'à ma voix , des voûtes éthérées ,
Mille esprits s'élançant , parcourent l'univers :
Que , d'un bonheur commun à toutes les contrées
Ils donnent le signal sur la terre & les mers. . .

Ils sont partis : leurs voix s'unissent.

Ils versent le plaisir dans les cœurs enchantés ;
De leurs cris triomphans les échos retentissent ,
Et l'on entend ces mots mille fois répétés :

* Les désastres d'une guerre aussi longue que meurtrière , les deuils continuels qui ont couvert la France depuis la paix : voilà les tristes époques qui ont précédé *ce jour si désirable*. Le mariage de Mgr le Dauphin est le premier événement heureux dont la nation ait joui depuis long-tems. *Note de l'auteur.*

« Peuples , voici le jour de l'auguste alliance ,
 « Qui doit combler enfin votre espoir & vos vœux ;
 « Égaux par les vertus , égaux par la naissance ,
 « Deux illustres époux en vont former les nœuds.

« *D'une lueur flatteuse & vaine*

« Ne craignez point de voir *abuser vos souhaits* ;
 « Par eux l'Amour enfin triomphe de la Haine ,
 « Et l'Hymen vient sceller l'ouvrage de la Paix. »

On portera le même jugement de l'épître M. le cardinal de Bernis : nous en rapporterons quelques vers.

Quand ton Roi , de sa confiance ,
 Bernis , se plaît à t'honorer ;
 Et que sur ta haute prudence ,
 Sur ta sublime intelligence ,
 Tes succès éclatans viennent le rassurer ;
 Lorsque , pour soutenir , avec magnificence ,
 Les titres dont sa main voulut te décorer ,
 Il y joint , avec *affluence* ,
 Les dons brillans de l'opulence. . .
 O Bernis , qui ne s'écrit
 Que c'est Trajan qui récompense
 Un autre Pline qu'il aime.

E iij

Eloge historique de Henri IV, Roi de France ; par M. le Marquis de Villeve, avec cette épigraphe tirée de Montagne. Le plus âpre & difficile métier du monde, à mon gré, c'est faire dignement le Roi. J'excuse plus de leurs fautes qu'on qu'on ne fait communément, en considération de l'horrible poids de leur charge qui m'étonne.

L'auteur, dans son épître dédicatoire à M. le Prince de Condé, dit que des plumes plus éloquentes que la sienne se sont exercées sur ce sujet si cher à tous les cœurs Français, mais que la sensibilité de l'âme fait excuser la foiblesse du pinceau. Ses lecteurs verront bien qu'il n'a pas besoin d'excuse ; cependant nous nous conformerons à son idée, & nous transcrirons de préférence les endroits où il a rapporté les paroles mêmes d'Henri IV.

Après l'avoir montré dans la première partie comme le vainqueur de son peuple, voici comme l'auteur le représente dans la seconde occupé du bonheur public.

« Il ne se fioit point, dit-il, à cette intelligence privilégiée dont se croient doués quelques souverains & qu'ils re-

» gardent comme une secrète émanation
 » de la Divinité : il craint de se reposer
 » sur ses propres lumieres, quand il s'a-
 » git des intérêts de son peuple ; il assem-
 » ble à Rouen les notables du royaume ;
 » il leur annonce ses projets , & les con-
 » sulte avec cette modestie courageuse ,
 » l'un des caracteres de la supériorité. - Je
 » ne viens point vous obliger d'approu-
 » ver aveuglément mes volontés ; mais
 » pour recevoir vos conseils , pour me
 » mettre en tutelle entre vos mains : c'est
 » une envie qui ne prend guère aux Rois
 » & aux barbes grises. Mais l'amour que
 » je porte à mes peuples me rend tout
 » possible & tout honorable. »

L'auteur nous représente Henri dans les
 réduits mêmes de la misère , épiant les
 besoins. « Il les voit en homme , ajoute-
 » r-il , & les soulage en Roi ; il ranime ,
 » il console , il soutient cette partie de la
 » nation qui en produit les richesses , &
 » que la plus étrange barbarie condamne
 » à la pauvreté. Je veux , disoit - il sou-
 » vent avec cet enthousiasme que la bien-
 » faisance inspire , je veux que chaque
 » payfan de mon royaume ait une poule
 » au pot tous les dimanches ; expressions
 » simples & sublimes , ennoblies par un

» sentiment paternel. L'écho des camps -
 » gnes les fit retentir sous la chaumière
 » du laboureur qui pleura de joie & con-
 » nut, pour la première fois, l'aisance &
 » la félicité. »

» Ce sentiment paternel ne l'abandon-
 » ne point dans les plaisirs, & l'amour
 » n'a point assez d'empire sur lui pour lui
 » faire sacrifier un ami nécessaire à lui-
 » même & à son peuple.

» Une maîtresse impérieuse demande
 » au Roi la disgrâce de Sully ; il tente de
 » les reconcilier ; il exige de son minis-
 » tre qu'il le suive chez la duchesse d'En-
 » tragues. Quel tableau ! le monarque en-
 » tre sa maîtresse & son ami ; bravant les
 » charmes d'une femme en pleurs, s'écrie
 » tout-à-coup au moment où il est prêt à
 » céder : je perdrais plutôt dix maîtresses
 » comme vous, qu'un ami tel que lui.
 » En prononçant ces mots, il sort, prend
 » Sully par la main, l'entraîne, & les
 » yeux mouillés de pleurs, respirant à
 » peine de l'effort qu'il vient de faire sur
 » lui-même, il lui dit avec transport :
 » *Eh ! bien, mon ami, n'ai-je pas tenu*
 » *bon ?*

» Mais l'Envie qui veille dans les cours
 » ne peut souffrir qu'un monarque ait

» un ami. L'amour n'avoit pu détruire
 » l'amitié, l'Envie va le tenter; elle ne
 » réussira pas.

Un éclaircissement devient nécessaire
 » à Henri; il cherche Sully : il rompt lui-
 » même le silence : Sully lui demande-
 » t-il, *n'avons-nous rien à nous dire ?* Il
 » épanche, dans le sein de son ami, ce
 » cœur qui a besoin de l'aimer, & il sou-
 » lage *sa sensibilité* par l'aveu de son in-
 » justice. Les Rois, hélas ! en sont rare-
 » ment exempts ; mais s'ils ne sçavent
 » point la réparer, qu'ils l'apprennent de
 » Henri; il oublie la majesté de son rang;
 » sa grandeur lui échappe; il n'écoute que
 » sa bonté; il se réduit au titre d'homme
 » lié par les devoirs réciproques que l'a-
 » mitié impose & dont les Rois n'ont pas
 » le droit de se dispenser. Il y a des gens
 » assez simples, dit-il, devant toute sa
 » cœur, pour s'imaginer que, quand je
 » me fâche contre Sully, c'est tout de bon;
 » ils se trompent, c'est entre nous à la vie
 » & à la mort.

» C'est ainsi que s'exprimoit ce bon
 » Roi. Il ne prévoyoit pas alors qu'il suc-
 » comberoit lui-même, & comment pou-
 » voit-il le prévoir, quand il disoit à l'é-
 » tranger étonné de l'embellissement de

E v

» la capitale qu'il avoit vue couverte de
» ruines; le pere de famille étoit absent,
» le voilà revenu, il faut bien que ses
» enfans s'apperçoivent de son retour.

» O crime ! ô coup affreux ! s'écrie l'au-
» teur, le trône est ébranlé. Un cri funè-
» bre retentit dans le palais : pleurez ,
» François , pleurez , votre pere n'est
» plus. »

Si nous rapportions tous les endroits
qui doivent plaire dans cet ouvrage, nous
passerions les bornes d'un extrait, nous
donnerions seulement plus de preuves
des talens de l'auteur sans en donner de
plus grandes.

Le Royalisme ou Mémoires de du Barri
de St Aunez & de Constance de Cé-
zelli, sa femme; anecdotes héroïques
sous Henri IV.

*Nec ultimo sive carceris , sive crucis supplicio
deformata majestas , imò his omnibus admira-
bilioꝝ.* Flor. lib. 11.

A Paris, chez Valade, libraire, rue St
Jacques, vis-à-vis la rue de la Parche-
minerie. Avec priv. in - 8°. d'environ
160 p. belle édit. prix 3 liv.

Les principaux traits de cet ouvrage

sont tirés des histoires du Languedoc par D. Vaissette & d'Aigrefeuille, & des mémoires sur la ligue & les troubles de la minorité de Louis XIII. L'auteur, par un privilège qu'on accorde, dit-il, à l'imagination qui s'exerce sur des faits historiques, a rapproché & lié ceux qui composent ces mémoires, de la manière qu'il a jugée la plus propre à les rendre plus intéressans.

Lorsque la Reine Elisabeth eut ravi la liberté à l'Irlande, plusieurs seigneurs aimèrent mieux aller vivre sous une domination étrangère, que de porter le joug de l'Angleterre. Du Barri, d'une maison d'Irlande qui jouit encore de la qualité de pair, vint en France fixer sa demeure dans le Languedoc. Au milieu des troubles de la ligue, la cour le distingua. Il fut fait capitaine de 150 hommes, & leva cette troupe à ses dépens. Après avoir servi le Roi avec autant de lumières que de zèle, il mourut d'une blessure à Ouveillan, village alors muré du diocèse de Narbonne.

Du Barri, son fils, jusqu'alors appelé Saint-Aunez, avoit fait ses premières armes aux journées de Jarnac & de Montcontour, sous les yeux de Henri IV. Après la mort de son père, il sauva Ouveillan.

E vj

Dans le fort de l'action qui délivra la place, une fille n'avoit cessé de combattre à côté de lui ; elle partagea sa gloire. C'étoit Constance de Cézelli , dont l'exemple avoit engagé une foule de personnes à la défense des remparts. De l'estime, ils passerent l'un & l'autre à des sentimens plus tendres. Leur mariage fut bientôt conclu & célébré.

Le bruit s'étant répandu que le Roi de Navarre , à la tête d'un corps de troupes , avoit pénétré dans le Querci , du Barri rassembla quelques gentilshommes & des soldats pour s'opposer à sa marche & à ses progrès. Instruit de l'entrée du prince dans la ville de Cahors dont les habitans se défendoient encore de poste en poste avec une valeur incroyable , il vole à leur secours , surprend l'ennemi , & se mesure avec le Roi lui-même. « Ventre-ſangri , » chevalier , lui dit Henri , est-ce à moi » que vous en voulez ? Je ne suis qu'un » soldat comme vous. *Sire , vous m'apprenez à faire mon devoir , mourir pour mon Roi est tout ce que je veux.* Ce combat , donné en 1580 , dura cinq jours & cinq nuits. Du Barri , couvert de sang & de blessures , fut à la fin fait prisonnier sous les yeux du Roi. « Qu'on ménage » le chevalier , s'écrie Henri , qu'on pense

» ses blessures. J'aimerois mieux ga-
 » gner un officier comme lui qu'une vil-
 » le. Qu'on me le représente, quand cel-
 » le-ci sera soumise.» Ce prince, pendant
 tous ces combats, ne reposa pas un ins-
 tant & se trouva toujours au fort de la
 mêlée. Quand il assura sa conquête, il
 ne lui restoit que quelques lambeaux de
 ses habits.

Maître de la ville, il rendit la liberté
 aux prisonniers de distinction. « Pour ce
 » chevalier, dit-il en parlant de du Bar-
 » ri, je lui réserve un autre traitement,
 » je le punirai de m'avoir donné tant
 » d'inquiétude. Prince, répondit le pri-
 » sonnier, vos reproches me flattent, ma
 » vie est entre vos mains, je la perdrai
 » pour mon Roi. Vous le ferez, & Votre
 » Majesté n'aura point alors de sujet plus
 » fidèle que moi... Si Dieu m'appelle au
 » trône des François, je les forcerai de
 » m'aimer; mais vous, ne craignez-vous
 » point ma colere? ... Non, Sire, & je
 » voudrois l'avoir méritée, par la défaite
 » de vos troupes... Je vous estime, re-
 » cevez mon cheval de bataille & cette
 » épée; l'un vous reconduira chez vous,
 » l'autre vous fera ressouvenir que je sçais
 » m'en servir aussi: voilà comme le Na-
 » varrois se venge d'un brave homme.»

Du Barri fut nommé gouverneur de Leucate par Henri III. Son nom, sa vigilance, ses soins inspirèrent tant de confiance au peuple, & tant de terreur à l'ennemi, que les campagnes protégées par cette ville, étoient tranquillement cultivées, tandis que les terres plus éloignées étoient ou pillées ou abandonnées dans les gouvernemens voisins. Henri IV, parvenu à la couronne, le confirma dans son poste, en lui faisant écrire qu'*il étoit son Roi & qu'ils seroient désormais amis*. Les Espagnols viennent assiéger Leucate. Le gouverneur, forcé de sortir pour aller communiquer des avis & des projets au duc de Montmorency, tombe entre les mains des Ligueurs qui le livrent aux Espagnols. Les officiers déferent alors unanimement le commandement de la place à Constance. Les Espagnols la menacent de faire massacrer son mari sous ses yeux, si elle ne se rend pas. Elle répond que *s'ils vouloient commettre un crime, elle ne devoit pas les arrêter par une lâcheté; & qu'elle ne racheteroit pas la vie de son mari, en livrant une forteresse pour la conservation de laquelle il la sacrifieroit lui-même*. Du Barri la confirme dans ces sentimens : on le massacre sous ses yeux.

Constance, après avoir obtenu le corps
 de son mari, rend la liberté aux prison-
 niers que le peuple vouloit égorger par
 représailles. Dans une vigoureuse sortie,
 elle bat les ennemis, les disperse, les dis-
 sipe, & la ville est délivrée. Le Roi lui
 donna le gouvernement de Leucate, & la
 survivance en fut assurée à son fils. Ce
 prince, immédiatement après son maria-
 ge, l'attacha à la Reine en qualité de Da-
 me d'honneur. Elle ne demanda jamais
 aucune grace. Le Roi voulant l'obliger à
 accepter cent mille francs avec mille écus
 de pension pour la remplir des avances
 qu'elle avoit faites dans la défense de
 Leucate, elle le supplia de réserver ses
 bontés pour son fils. « J'en suis content,
 » dit le Roi : hier au soir, il m'attendoit
 » pour m'éclairer en rentrant ; il étoit ac-
 » cablé de sommeil. Je dis pourquoi l'on
 » n'avoit pas fait coucher cet enfant ?
 » Voici sa réponse : *Le sujet dormira-t-il*
 » *quand le souverain veille ?* Elle me fra-
 » pa ; j'aurai soin de lui, mais sans déro-
 » ger à ce que je dois à sa mere. Vous tou-
 » cherez cent mille francs, je le veux. »
 Madame du Barri fit distribuer cette som-
 me aux pauvres du Languedoc, comme
 un bienfait du Roi. Henri apprit avec sur-
 prise l'usage qu'elle avoit fait de ses dons

112 MERCURE DE FRANCE.

Il en parut fâché, Constance en fut désolée, il n'étoit qu'attendri. Cette action fut aussi-tôt récompensée par la donation d'une seigneurie d'environ dix mille liv. de rente. « Je ne crois pas que vous vendiez cette terre, & que vous en envoyiez l'argent en Languedoc ; votre fils en jouira, ventre-singri : vous le mettriez à la mendicité, si vous pouviez. » Après la mort de ce bon Roi, Constance se retira de la cour & vécut dans la retraite avec un petit nombre d'amis dont elle fit les délices.

Ces mémoires intéressans sont dédiés à Mde la comtesse du Barri, dont on voit le portrait à la tête de l'ouvrage avec ces vers :

Plaire n'est pas l'unique soin pour elle :

Un goût plus vrai l'occupe tout le jour :

Sensible aux maux d'autrui jusqu'au sein de la
cour,

C'est pour obliger qu'elle est belle.

Les Nuits Angloises ou recueil de traits singuliers, d'anecdotes, d'événemens remarquables, de faits extraordinaires, de bizarreries, d'observations critiques & de pensées philosophiques, &c.

J U I L L E T. 1770. 113
propres à faire connoître le génie & le caractère des Anglois. A Paris, chez J. P. Costard, libr. rue St Jean de Beauvais, la premiere porte cochere au-dessus du collège, 1770 ; avec approbat. & priv. du Roi ; 4 vol. *in-8°*.

Ce recueil est un des plus curieux & des plus amusans que l'on ait depuis long-tems publiés ; il nous paroît remplir parfaitement son titre. Le lecteur en jugera par les traits suivans.

Un gentilhomme allant à cheval d'Oxford à Londres, fut attaqué par un homme masqué, qui lui demanda la bourse ou la vie, le pistolet à la main. Le gentilhomme faisant semblant de chercher sa bourse, prit un pistolet de poche & le tira contre le voleur ; mais il manqua son coup. Le voleur fit aussi-tôt un mouvement pour lui brûler la cervelle ; mais il s'arrêta & demanda une seconde fois la bourse au gentilhomme qui la lui remit. Elle contenoit plus de soixante guinées ; le voleur en prit douze, & rendit le reste en disant au gentilhomme qu'il recevrait de ses nouvelles avant trois mois. Quelque tems après, ce gentilhomme reçut un paquet dans lequel étoit une belle boîte d'or, avec ce billet : « Un hon-

» nête voleur qui vous a pris douze guinées , vous prie de recevoir cette boîte.
 » Vous avez voulu le tuer ; & vous lui auriez épargné un crime & bien des remords. Cependant il ne méritoit pas de périr , ni par la main d'un honnête homme , ni par celle d'un bourreau , & c'étoit pour faire une action bien généreuse qu'il en faisoit une si infâme. »

Du tems de la Reine Elisabeth , Sir Olivier Wilkie fut élu membre du parlement pour la ville de Bristol : comme il étoit généreux & magnifique il donna un repas si somptueux , le jour de son élection , que sa famille le regardant comme un prodigue , ne lui laissa que l'administration d'une partie de ses biens ; une vieille tante en vint même jusqu'à le déshériter. On a , depuis quelque tems , découvert le mémoire du traître qui fournit ce repas soi-disant splendide. Les frais en sont d'un scheling sept sous un demi denier. Cette prodigalité ne mérite pas d'être comparée avec les dépenses énormes que font aujourd'hui les Anglois pour se faire élire membres du parlement. Il leur en coûte jusqu'à mille & deux mille guinées , & cependant cette place ne rapporte rien ; mais un Anglois com-

pre pour beaucoup le plaisir de pouvoir s'opposer aux vues du ministère.

Une marchande de Londres avoit eu successivement six maris, le premier par obéissance pour ses parens, les cinq autres par son propre choix. Un Anglois fut assez hardi pour l'épouser en septiemes nœces. Cette femme indiscrete ne cessoit, devant son nouvel époux, de faire la satire des six autres qu'elle avoit eus. « L'un, » disoit-elle, me déplaisoit par son ivrognerie, les autres par leur mauvaise humeur ou leur libertinage; aussi je les ai peu regrettés. » Ce ton déplut au nouveau marié, lequel soupçonnant du mystère, usa de stratagème pour l'éclaircir. Il s'absente, revient souvent tard, & affecte d'être ivre. La femme commence par se plaindre doucement, & en vient bientôt aux reproches, & successivement aux menaces. L'Anglois tient ferme & continue à jouer le même rôle. Un soir, à son retour, il feignit d'être plus ivre qu'à l'ordinaire, & de s'endormir profondément. La femme saisit cette occasion pour devenir une septieme fois veuve. Elle détache un plomb de sa robe, le fait fondre & s'approche pour en verser dans l'oreille du faux dormeur. Le mari se leve, crie au

secours & appelle la justice. La criminelle est arrêtée, on exhume les six cadavres, & convaincue elle est condamnée à mort. C'est cette affreuse aventure qui a donné lieu au sage règlement, par lequel il est défendu en Angleterre d'ensevelir aucun cadavre avant d'avoir appelé les experts-jurés. Après l'examen du cadavre, ils doivent certifier que le fer, ni le poison n'ont point abrégé les jours de la personne.

Un Anglois, nommé Jenkins, soupçonné de faire un commerce clandestin dans les Colonies Espagnoles, fut pris sur les parages de l'Amérique. Le vaisseau saisi, l'équipage est mis aux fers, & après avoir coupé les oreilles à Jenkins, on lui fend le nez. En cet état le malheureux Anglois se présente à la chambre des Communes; il y raconte sa triste aventure avec le ton de franchise d'un homme de mer.

» Messieurs, ajoute-t il, quand on m'eut
 » ainsi mutilé, on me menaça de la mort;
 » je l'attends en recommandant mon ame
 » à Dieu & ma vengeance à la patrie. »

Ces paroles simples, mais énergiques, firent pousser dans l'assemblée mille cris de pitié & d'indignation. La fureur gagne le peuple & l'on écrit à la porte du parlement : *la mer libre ou la guerre.* L'Espa-

gne auroit souhaité la paix ; le ministère de Londres la desiroit ; Jenkins déterminâ les deux nations à la guerre.

Un Anglois avoit deux fils qu'il aimoit également ; il n'épargnoit rien de ce qui pouvoit contribuer à leur donner une bonne éducation. L'aîné ne répondit pas à tant de soins ; entraîné par la fougue des passions & par l'exemple des mauvaises compagnies, il se livra aux plus honteuses débauches. La tendresse du pere se change en juste ressentiment, il deshérîte ce fils coupable, & lui substitue son cadet dans tous ses droits. Le pere mourut sans avoir le plaisir de serrer dans ses bras ce misérable aîné, que les suites du libertinage avoient réduit dans l'état le plus affreux ; mais en même tems elles avoient eu ce bon effet, qu'il se repentoit de ses égaremens ; & la sincérité de son repentir donnoit lieu d'espérer qu'il ne tarderoit pas à rentrer dans les voies de l'honnêteté. Il revint à Londres ; & son frere, instruit de son retour, lui écrivit en ces termes :

« Je vous envoie, mon cher frere, le
 » testament de notre pere, qui m'a fait
 » l'héritier universel de tout son bien. Si
 » Dieu lui avoit prolongé la vie jusqu'à
 » présent, il n'en auroit pas disposé de

118 MERCURE DE FRANCE.

» même ; il en exclut l'homme que vous
» étiez alors , & je le rends à celui que
» vous êtes aujourd'hui. Je suis , &c. »

Jean Bruluman , né dans l'Amérique septentrionale , avoit d'abord été orfèvre à Philadelphie ; il quitta ensuite cette profession pour entrer dans le service & fut officier dans le régiment Royal-Américain. Ayant été soupçonné de faire ou de répandre de la fausse monnoie , il fut renvoyé. Il revint à Philadelphie où il tomba dans la mélancolie la plus affreuse. La vie lui étoit insupportable , mais le suicide l'épouvantoit. La peur de l'enfer l'empêcha d'attenter sur lui-même , & il crut qu'il courroit moins de risque pour son salut en commettant quelque crime qui méritât la mort , parce qu'il pouvoit avoir encore le tems de se repentir & de se sauver. Dans cette idée , il prend un fusil , le charge & demande à son hôte s'il veut aller à la chasse avec lui , cet homme le refuse & échappe , sans le sçavoir , à la mort que Bruluman lui destinoit. Le féroce Américain sortit donc seul ; il rencontra d'abord un homme qu'il fut sur le point d'assassiner ; mais il le laissa passer , parce qu'il fit réflexion qu'il n'y avoit pas de témoins qui pussent attester le fait. Il entra dans une maison de jeux , où l'on

faisoit une partie de billard ; il causa avec ceux qui étoient dans la chambre & montra beaucoup de bonne humeur & de gaîté. Un des joueurs , nommé M. Scull , ayant fait un fort beau coup , Bruluman lui dit : « Monsieur , vous me paroissez un beau » joueur , je veux vous faire voir aussi un » beau coup de ma façon. » En parlant ainsi il ajuste son fusil , & renverse M. Scull. Alors Bruluman s'approcha tranquillement du blessé qui ne perdit connoissance & n'expira que quelques heures après , & lui dit : « Monsieur , je vous as- » sure que je ne vous en veux aucune- » ment ; vous ne m'avez jamais offensé ; » je ne vous avois même jamais vu ; mais » j'ai pris le parti de tuer un homme » pour me faire pendre. Je suis fâché que » le sort soit tombé sur vous , & je vous » plains , car vous me paroissez un jeune » homme fort aimable. » M. Scull eut le tems de faire son testament ; il pardonna à son meurtrier , & demanda même sa grace ; mais Bruluman aimoit mieux la mort ; il se laissa prendre sans résistance , avoua froidement son crime & le motif qui le lui avoit fait commettre : on le condamna à être pendu ; il reçut sa sentence comme le terme de ses

120 MERCURE DE FRANCE.

ennuis, & fut exécuté le 8 Octobre de l'année dernière 1769.

On remarque que le feu Roi Georges II a été le seul de tous les souverains d'Angleterre, seconds de leur nom, qui ait régné heureusement dans ce royaume. Guillaume II, surnommé le Roux, fut tué à la chasse. Henri II fut malheureux pendant toute la première partie de son règne par les démêlés qu'il eut avec St Thomas de Cantorbéry. Il le fit assassiner, & ce crime empoisonna le reste de ses jours. Edouard II fut détrôné par son fils & assassiné dans le château de Berkley. Richard II fut chassé du trône par Bolingbroke, qui devint Roi lui-même, sous le nom de Henri IV. On a prétendu que la mort de Charles II n'avoit pas été naturelle. Et enfin, Jacques II, après s'être vu enlever la couronne, est mort dans un douloureux exil.

Les Anglois font des gageures souvent sur les choses les plus singulières & les plus bizarres. Ce sera, par exemple, de faire traîner, pendant un certain tems, une voiture par des chiens; de faire soutenir à des oies une marche suivie de plusieurs lieues; de faire faire à un cochon une lieue & demie par heure. Il n'y a pas long-tems

long - tems qu'un homme de distinction paria une très-grosse somme, qu'il feroit un mille de chemin en marchant sur les mains & les pieds, & qu'il arriveroit plutôt au but qu'un cheval qu'on feroit aller à reculons.

Lorsqu'on vint annoncer au comte de Sunderland, à qui l'on avoit ôté la place de secrétaire d'état en 1710, que Sa Majesté voulant lui donner une marque de la satisfaction qu'elle avoit de ses services, lui avoit assigné une pension viagère de trois mille livres sterling; ce seigneur répondit : *qu'il étoit charmé que Sa Majesté fût persuadée qu'il avoit fait son devoir; mais que, s'il ne pouvoit avoir l'honneur de servir son pays, il ne vouloit pas du moins le mettre à contribution.*

Un Anglois rapporte ce trait & le met en opposition avec un plus moderne :
 » Lorsqu'on a offert, dit-il, à M. P....
 » les témoignages *spontanés* selon lui,
 » *sollicités* selon d'autres, de la géné-
 » rosité de son Souverain; c'est-à-dire,
 » la Pairie & une annuité de trois mille
 » livres sterling; le Ministre patriote les
 » a reçus comme une récompense qui lui
 » étoit due. «

Le même Anglois laisse au public la li-
 I. Vol. F

122 MERCURE DE FRANCE.

berté de décider lequel étoit le plus désintéressé du Comte ou de M. P
juxta se posita magis elucescunt.

Le Major Grant , Anglois , dans ses observations sur les listes mortuaires qui se publient à Londres , dit que de cent enfans qui naissent , il n'y en a que soixante-quatre qui atteignent l'âge de six ans ; quarante , celui de seize ans ; vingt-cinq , celui de vingt-six ans ; dix , celui de quarante-six ans ; six , celui de cinquante-six ; trois , celui de soixante-six ; & un , celui de soixante & seize. Selon son calcul , les habitans de la ville de Londres sont renouvelés deux fois dans le cours d'environ soixante-quatre ans.

Œuvres de M. l'Abbé Ballet, curé de Gif, prédicateur de la Reine. Sçavoir :

Prônes sur les Commandemens de Dieu, in-12. 5 vol.

— *Sur les Evangiles de toute l'année*, in-12. 8 vol.

Panegyriques des Saints, in 12. 2 vol.

Sur les représentations que l'on a faites au libraire , propriétaire de ces *Œuvres*, que nombre d'ecclésiastiques de la campagne desireroient acquérir ce recueil de

J U I L L E T. 1770. 123
sermons, si le prix n'en étoit pas si haut,
Despilly, libraire, rue St Jacques, à la
croix d'or, pour se prêter à des vues si
louables, donne avis qu'il donnera ce re-
cueil de 15 vol. (qui se vendoit jusqu'ici
31 liv. en feuilles), au prix de 13 livres
4 sols en feuilles, jusqu'au 1 Septembre
prochain, passé lequel temps on ne pourra
plus l'avoir qu'au prix ancien de 31 liv.

Et, pour faciliter encore les acquéreurs,
Despilly vendra séparément, jusqu'au
tems indiqué ci-dessus, les

Prônes sur les Commandemens de Dieu,
in-12. 5 vol. blanc. 4 liv. 4 sols.

Traité de la Dévotion à la Ste Vierge,
in 12. 15 sols.

Instruction sur la Pénitence du Carême,
in 12. 15 sols.

Il se flatte que MM. les Ecclésiastiques
lui sçauront gré de cette diminution, &
qu'ils s'empresseront de se munir de cet
ouvrage avec d'autant plus de raison qu'il
n'en reste qu'un petit nombre d'exem-
plaires.

Avertissement sur le magasin littéraire.

Il est inutile de relever ici les avanta-
ges que procure au Public l'établissement

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

du Magasin littéraire , pour la lecture par abonnement que le Sr Quillau, libraire , a formé le premier à Paris, il y a plusieurs années. Depuis ce tems il n'a cessé de faire de nouvelles acquisitions. Dans un supplément qu'il donna l'année dernière , il s'empressa d'y insérer la collection des mémoires de l'académie des sciences & ceux de l'académie des inscriptions & belles-lettres , que le Public avoit paru desirer. C'est avec le même zèle qu'il vient cette année d'augmenter son magasin de toutes les nouveautés les plus intéressantes qui ont paru dans le cours de 1769 , & d'ajouter à la collection des mémoires des deux académies , les nouveaux volumes qui ont paru depuis. Toujours occupé du desir de satisfaire ses Abonnés , il se flatte que ce nouveau supplément ne leur sera pas moins agréable que le précédent , par le nombre des articles intéressans & nouveaux qu'il contient.

On trouve en vente , au magasin littéraire , l'ouvrage suivant, *Cosmographie universelle , physique & astronomique, pour l'étude de tous les âges de l'histoire , dirigée par M. Philippe de Pretot, censeur royal & professeur d'histoire, de l'académie royale des sciences & belles-lettres d'Angers. Paris, 1770, in-4°.*

Cet ouvrage est actuellement composé de 36 cartes enluminées à la manière des ingénieurs; le prix, la reliure en carton comprise, est de 30 liv. La suite paroîtra avant la St Jean prochaine 1770.

Moyen sûr & facile pour détruire les taupes dans les prairies & dans les jardins.

Personne n'ignore le dégât que font les taupes dans les prairies & sur-tout dans les jardins, où souvent elles abîment tout, sans que jusqu'ici on soit encore parvenu à pouvoir les détruire, malgré le grand nombre de taupieres de différentes espèces qu'on a imaginées.

Personne, en conséquence, qui ne soit bien aise de connoître un moyen propre à les détruire sans frais & sans en manquer quatre sur cent qu'on voudra prendre.

Ce moyen consiste en une petite machine qui ne coûte pas deux sols, & que chacun peut s'amuser à faire soi-même.

Cette machine est connue, & l'on s'en sert journellement dans un petit canton du Hainaut, d'où elle est venue à la personne qui croit devoir la rendre publique.

La figure de cette machine est gravée

F iij

124 MERCURE DE FRANCE.

du Magasin littéraire , pour la lecture par abonnement que le Sr Quillau, libraire , a formé le premier à Paris, il y a plusieurs années. Depuis ce tems il n'a cessé de faire de nouvelles acquisitions. Dans un supplément qu'il donna l'année dernière , il s'empressa d'y insérer la collection des mémoires de l'académie des sciences & ceux de l'académie des inscriptions & belles-lettres , que le Public avoit paru desirer. C'est avec le même zèle qu'il vient cette année d'augmenter son magasin de toutes les nouveautés les plus intéressantes qui ont paru dans le cours de 1769 , & d'ajouter à la collection des mémoires des deux académies , les nouveaux volumes qui ont paru depuis. Toujours occupé du desir de satisfaire ses Abonnés , il se flatte que ce nouveau supplément ne leur sera pas moins agréable que le précédent , par le nombre des articles intéressans & nouveaux qu'il contient.

On trouve en vente , au magasin littéraire , l'ouvrage suivant, *Cosmographie universelle , physique & astronomique, pour l'étude de tous les âges de l'histoire , dirigée par M. Philippe de Pretot, censeur royal & professeur d'histoire, de l'académie royale des sciences & belles-lettres d'Angers. Paris, 1770, in-4°.*

J U I L L E T. 1770. 125

Cet ouvrage est actuellement composé de 36 cartes enluminées à la manière des ingénieurs; le prix, la reliure en carton comprise, est de 30 liv. La suite paroîtra avant la St Jean prochaine 1770.

Moyen sûr & facile pour détruire les taupes dans les prairies & dans les jardins.

Personne n'ignore le dégât que font les taupes dans les prairies & sur-tout dans les jardins, où souvent elles abîment tout, sans que jusqu'ici on soit encore parvenu à pouvoir les détruire, malgré le grand nombre de taupieres de différentes espèces qu'on a imaginées.

Personne, en conséquence, qui ne soit bien aise de connoître un moyen propre à les détruire sans frais & sans en manquer quatre sur cent qu'on voudra prendre.

Ce moyen consiste en une petite machine qui ne coûte pas deux sols, & que chacun peut s'amuser à faire soi-même.

Cette machine est connue, & l'on s'en sert journellement dans un petit canton du Hainaut, d'où elle est venue à la personne qui croit devoir la rendre publique.

La figure de cette machine est gravée

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

dans une planche mise à la fin d'une petite brochure sur ce sujet, qu'on trouve à Paris, chez Gueffier, au bas de la rue de la Harpe, vis-à-vis celle de St Severin, à la Liberté.

Fragment sur Tite - Live , Salluste & Tacite.

Tite-Live a été nommé avec justice le pere de l'histoire romaine, *romanæ historiæ pater*. C'est un des hommes les plus naturellement éloquens qui aient jamais écrit. C'est sans travail & sans effort que son style se trouve au niveau de la grandeur romaine. Il n'est jamais ni au-dessus ni au-dessous de ce qu'il raconte. Sa diction est pleine de charmes & de douceur. Quelques anciens l'ont comparée à un fleuve de miel. Personne n'a possédé à un plus haut degré cette facilité abondante, cette richesse d'expressions qui caractérise l'écrivain formé par la nature. Quintilien, l'homme de l'antiquité qui a eu le plus de goût dans le siècle qui a succédé au siècle du génie, regarde Tite-Live & Cicéron comme les auteurs qu'il faut mettre de préférence entre les mains des jeunes gens. « Sa narration, dit-il, est singulièrement » agréable & de la clarté la plus pure; les haran- » gues sont d'une éloquence au-dessus de toute » expression. Tout y est parfaitement adapté aux » personnes & aux circonstances. Il excelle sur- » tout à exprimer les sentimens doux & touchans, » & nul historien n'est plus pathétique. »

On lui a reproché de nos jours, ainsi qu'à Salluste & aux autres anciens, ces harangues que l'on

regarde plutôt comme des efforts de l'art oratoire que comme des monumens historiques. Il se peut en effet que Fabius & Scipion n'aient pas dit, dans le sénat, précisément les mêmes choses que Tite-Live leur fait dire; mais, s'il est très-probable qu'ils ont dû parler à-peu près dans le même sens, je ne vois pas de fondement au reproche que l'on fait à l'historien. Il lui est défendu de controuver, mais non pas d'embellir. D'ailleurs il faut observer que nos mœurs & notre éducation ne sont pas, à beaucoup près, celles des anciennes républiques. L'art de parler étoit un des talens les plus essentiels & les plus nécessaires à un citoyen, un de ceux que l'on cultivoit avec le plus de soin dans la première jeunesse, & la partie la plus importante des études. Quiconque à Rome aspirait aux charges, devoit être en état de s'énoncer avec facilité & avec grâce devant six cens sénateurs, de sçavoir motiver & soutenir un avis qu'on attaquoit avec toute la liberté républicaine, & quelquefois de pérorer devant l'assemblée du peuple Romain, composée d'une multitude innombrable & tumultueuse. Les accusations & les défenses judiciaires étant un des grands moyens d'illustration, les membres les plus considérables de l'état cherchoient à se signaler en dénonçant des coupables ou en les défendant. Leur but étoit de se faire connoître au peuple, & l'ambition cherchoit des inimitiés éclatantes. Le spectacle des tribunaux romains n'étoit pas tout-à fait celui de nos plaidoiries du palais, où quiconque a pris ses degrés en droit, peut venir, à l'audience de sept heures, discuter longuement des querelles obscures, & des formes gothiques qu'il faut citer dans le jargon barbare où elles ont été rédigées. A Rome, toutes ces petites

F iv

discussions contentieuses étoient portées à des tribunaux subalternes, tel que celui des *Centumvirs*; mais toutes les grandes causes se plaidoient devant un certain nombre de Chevaliers Romains, choisis & assujettis à un serment, dans un vaste *forum* rempli d'une foule attentive, & celui qui osoit s'exposer à une épreuve aussi éclatante, devoit être bien sûr de ses talens & de sa fermeté. C'est là qu'un homme étoit jugé pour la vie. Ses espérances & son élévation dépendoient de l'opinion qu'il donnoit de lui dans cette lice dangereuse. Les enfans de famille y assistoient assiduellement, & c'est ce qu'on appeloit les exercices du *forum*; c'étoient ceux de toute la jeune noblesse, ainsi que les travaux du champ de Mars.

Il n'est donc pas étonnant que des hommes élevés ainsi haranguassent beaucoup plus souvent & plus facilement que nous ne l'imaginons. Dans le pays de la liberté, la persuasion est un genre de puissance qu'on ne soupçonne pas dans les pays où il est même quelquefois défendu de persuader. Aussi voyons-nous que chez les Romains & chez les Grecs, l'éloquence étoit une des qualités communes à tous les grands personnages, au lieu que parmi nous elle semble n'être que le partage de ceux qui en ont fait une étude particulière. Quiconque peut payer un secrétaire est dispensé, je ne dis pas d'être éloquent, mais même de savoir répondre à une lettre. Il est fort rare, dans nos mœurs, qu'un homme puisse prononcer sur le champ un discours digne d'être écrit. Il est cependant très-certain que la première harangue de Cicéron contre Catilina, qui déterminait ce scélérat intrépide à sortir de Rome, ne pouvoit être préparée, puisqu'on étoit fort loin de penser que Catilina osât paroître dans le sénat. Il se peut,

qu'en la transcrivant, l'orateur l'ait corrigée & embellie, & rien même n'est plus vraisemblable; mais il falloit que le discours, tel qu'il fut prononcé sur le champ, fut encore très-beau, puisque Salluste, qui n'aimoit pas Cicéron, dit dans son histoire; « C'est alors que M. Tullius, con- » sul, prononça cette belle harangue qu'il a pu- » bliée depuis. » S'il y avoit eu une différence frappante entre l'ouvrage écrit & le discours débité, un ennemi n'auroit pas manqué de l'observer.

Les Gracches, César, Caton, Scipion, étoient de très-grands orateurs, c'est-à-dire dans la langue républicaine, de très-grands hommes d'état. Il faut avouer aussi que l'éloquence de pareils hommes qui réunissoient une ame forte, un esprit cultivé & de grands intérêts, devoit produire des chef d'œuvres; & que ce que l'on nomme éloquence dans ceux à qui la vanité d'être imprimé inspire la prétention d'écrire & qui rajeunissent des lieux communs pour être loués dans un journal, doit s'appeler de la rhétorique. L'homme passionné est le véritable orateur. Aussi j'oserai dire que la grande éloquence, parmi les modernes, se trouve bien plutôt dans nos belles tragédies que dans les oraisons funèbres ou dans les panégyriques dont les auteurs, en supposant qu'ils écrivent avec goût & sans enflure, ne peuvent guère être que des hommes diserts, de beaux écrivains & jamais des hommes pleins de la chose dont ils parlent, ce qui est la seule manière d'être vraiment éloquens. La lettre de Brutus à Cicéron est certainement le plus beau morceau que l'antiquité nous ait laissé. Cependant Brutus ne croyoit pas faire un ouvrage. Il épanchoit une ame libre & indi-

gnée, & rien n'est plus beau que ce qu'il écrivoir. Dans le siècle qui suivit celui d'Auguste, le panégyrique de Pline & les écrits de Sénèque furent des ouvrages d'esprit, des productions de Rhéteurs. On n'y trouve aucune trace du style républicain; la trompe des esprits avoit changé avec le gouvernement.

Pour revenir à Tite-Live, dont les harangues ont occasionné cette digression, ces harangues sont si belles que leur censeur le plus sévère seroit sans doute bien affligé qu'elles n'existassent pas. On peut croire d'ailleurs, d'après ce que je viens d'exposer, que ces grands hommes, qu'il fait parler dans son histoire, ont souvent puisé dans leur ame d'aussi grands traits que ceux que leur attribue le génie de Tite-Live, & ont dû même produire de plus grands effets de vive voix qu'il n'en produit sur le papier.

La réputation de Tite-Live s'étendit fort loin, même de son vivant, s'il est vrai, comme on le dit, qu'un habitant de Cadix qui, dans ce tems, étoit pour les Romains une extrémité du monde, partit de son pays uniquement pour voir Tite-Live & s'en retourna aussi-tôt après l'avoir vu. St Jérôme, dans une lettre à Paulin, dit très-heureusement à ce sujet : « C'étoit sans doute une chose bien extraordinaire qu'un étranger, entrant dans une ville telle que Rome, y cherchât autre chose que Rome même. »

On ne sait que trop que nous avons perdu une grande partie de ses ouvrages, ainsi que de ceux de Tacite. Ces pertes, si déplorables pour ceux dont les lettres font le bonheur, ne seront probablement jamais réparées.

On l'accuse de foiblesse & de superstition parce

qu'il rapporte très-exactement & très-ſérieuſement une foule de prodiges. Je ne ſais ſ'il en faut conclure qu'il les croyoit. Ces prodiges étoient une partie eſſentielle de l'hiſtoire dans un empire où tout étoit préſage & auſpice, & où l'on ne faiſoit pas une démarche importante ſans obſerver l'heure du jour & l'état du ciel. Je crois bien que du temps d'Auguſte on commençoit à être moins ſuperſtitieux ; mais le peuple l'étoit toujours, & ceux qui le gouvernoient n'en étoient pas fâchés. C'eſt un eſclavage de plus auquel ils l'accoutumèrent, & même de tout temps le ſénat avoit plié la religion & les auſpices à ſes intérêts. Les livres des Sybilles, que l'on ouvroit de temps en temps, étoient évidemment comme les centuries de Noſtradamus, où l'on trouve tout ce que l'on veut. C'eſt d'après ces notions que je ſuis perſuadé que Tite-Live & les autres hiftoriens ſe croyoient obligés de ne rien témoigner de ce qu'ils penſoient de ces prodiges, & ſe ſoucioient fort peu de dé tromper perſonne. Ce n'eſt pas pourtant que je vouluſſe aſſurer que Tite Live n'avoit ſur ce point aucune crédulité. Je diſ ſimplement que ce qu'il a écrit ne peut pas être regardé comme une preuve de ce qu'il penſoit. Il eſt très-poſſible qu'avec un beau génie on croie à la fatalité & à la divination. On voit, par les écrits de Tacite, qu'il croyoit à l'une & à l'autre.

Avant de parler de ce grand homme, le plus ſublime de tous les écrivains de l'antiquité, jetons un coup d'œil ſur Salluſte qui l'a précédé, que quelques anciens * ont nommé le premier des hiſ-

* Entr'autres Martial qui dit, en termes exprès, *Criſpus Romanâ primus in hiftoriâ.*

132 MERCURE DE FRANCE.

toriens romains , avant que Tacite existât , & qui a conservé dans la postérité un rang très-distingué. Quintilien & Patercule le comparent à Thucydide , & le même Quintilien compare Tite Live à Hérodoté. Je serois tenté de croire que l'admiration que les Romains avoient pour la littérature grecque , & ce vieux respect que l'on conserve pour ses maîtres, mettoient un peu de préjugé dans les avis de Quintilien qui , d'ailleurs , étoit un esprit sage & éclairé. Quant à nous autres modernes qui avons une égale obligation aux Grecs & aux Latins , il me semble que nous préférerions Tite-Live à Hérodoté , & Salluste à Thucydide , par la raison que les deux historiens Latins sont de bien plus grands coloristes que les deux historiens Grecs. Les couleurs de Tite-Live sont plus douces ; celles de Salluste sont plus fortes ; l'un se fait admirer par sa profusion brillante ; l'autre par sa rapidité énergique. Il est vrai que Salluste s'est proposé pour modèle la sage précision de Thucydide , & l'on dit même qu'il avoit beaucoup emprunté de cet auteur. Salluste , dit Quintilien , a beaucoup traduit du grec. Il faut apparemment que ce soit dans les autres ouvrages qu'il avoit composés & que nous avons perdus. L'on sait qu'il avoit écrit une grande partie de l'histoire romaine. Mais, en imitant la précision de Thucydide , il lui donne beaucoup plus de nerf & de force , & Quintilien lui-même fait sentir cette différence. « Dans » l'auteur Grec , dit - il , quelque serré qu'il soit , » vous pourriez encore retrancher quelque chose , » non pas sans nuire à l'agrément de la diction , » mais du moins sans rien ôter à la plénitude des » pensées. Mais dans Salluste , un mot supprimé , » le sens est détruit ; & c'est ce que n'a pas senti » Tite - Live , qui lui reprochoit de défigurer les

» pensées des Grecs & de les affoiblir, & qui lui
 » préféroit Thucydide, non parce qu'il l'aimoit
 » davantage, mais parce qu'il le craignoit moins
 » & qu'il se flattoit de se mettre plus aisément au-
 » dessus de Salluste, s'il mettoit d'abord Salluste
 » au-dessous de Thucydide. »

Ce morceau fait voir que Tite-Live, dont on croit volontiers les mœurs aussi douces que le style étoit pourtant capable des injustices de la jalousie; tant il est vrai que pour se mettre au-dessus de ce vice attaché à l'imperfection humaine, il ne suffit pas du grand talent, qui est rare, il faut une grande ame, qui est plus rare encore.

Aulugelle appelle Salluste *un auteur sçavant en brièveté, un novateur en fait de mots*; ce qui ne veut pas dire qu'il inventoit de nouveaux termes; mais qu'il en faisoit un usage nouveau. « L'élégance de Salluste, dit-il ailleurs, la beauté de ses expressions & son application à en chercher de nouvelles, trouverent beaucoup de censeurs, même parmi des hommes d'une classe distinguée; mais, dans le grand nombre de remarques critiques qu'ils ont faites sur ses ouvrages, on en trouve quelques-unes de bien fondées, & beaucoup où il y a plus de malignité que de justice. »

Ce n'étoient pas en effet des hommes médiocres qui reprochoient à Salluste l'obscurité dans le style & l'affectation de rajeunir de vieux termes; c'étoit Jules-César qui l'aimoit & qui fit sa fortune; c'étoit le célèbre Asinius Pollion, cet homme d'un goût si fin & si délicat, ce protecteur d'autant plus cher aux gens de lettres qu'il étoit homme de lettres lui-même. Il avoit eu le même maître que Salluste; ce maître étoit un grammairien nommé

134 MERCURE DE FRANCE.

Prætextatus, &, par analogie avec sa profession, Philologus, qui, voyant que son élève Salluste avoit du goût pour le genre historique, lui donna un précis de toute l'histoire romaine, afin qu'il y choisît la partie qu'il voudroit traiter. Il écrivit d'abord la guerre de Catilina, & ensuite celle de Jugurtha. Il avoit été témoin de la première.

Il composa l'histoire des guerres civiles entre Marius & Silla jusqu'à la mort de Sertorius, & des troubles passagers excités par Lépide après la mort du dictateur Silla, & étouffés par Catulus. Tout ce morceau qui, sans doute, étoit précieux, a péri presque entièrement. Il n'en reste que quelques lambeaux.

Sa réputation personnelle a été beaucoup plus attaquée encore que ses écrits. Il est certain que du côté des mœurs & de la probité, son nom ne nous est point parvenu avec éloge. Il falloit que le dérèglement de sa conduite, dont Horace parle dans ses satyres, allât jusqu'à l'infamie, puisqu'il fût chassé du sénat par le censeur Appius Pulcher, quoiqu'il fût d'une naissance distinguée. Sa grande passion étoit pour les femmes d'affranchis; & ce qui est assez remarquable & ce qu'indique le passage d'Horace dont je viens de parler, c'est que le commerce avec une femme d'affranchi étoit bien regardé comme honteux, mais non pas comme un adultère. C'est une grande preuve du mépris profond que les Romains du temps de la république avoient pour les affranchis, & dont ceux-ci se vengèrent bien sous les empereurs.

On reproche à Salluste une hypocrisie odieuse; On prétend qu'il n'a voulu qu'en imposer à ses lecteurs & tromper ses contemporains & la postérité, en affectant dans ses ouvrages le langage le

plus austere, & en étalant une morale qui n'étoit point celle de son cœur; qu'il ne recherchoit les expressions antiques que pour faire croire que ses mœurs se sentoient, ainsi que son style, de la sévérité des premiers âges de la république; & qu'il empruntoit les termes de Caton dans son livre *des origines*, pour ressembler en quelque chose à ce modele de la vertu. Lénas, affranchi de Pompée, appelloit Salluste *un très-mal adroit voleur des expressions de Caton*. Cependant ce n'étoit pas le moyen de faire sa cour à César à qui, d'ailleurs, il cherchoit à plaire, & qui étoit auteur d'une satire très-amere contre Caton. Quoiqu'il en soit, ou par son talent ou par ses flatteries, ou peut-être par tous les deux, il obtint de César la dignité de préteur, & il le servit si bien dans la guerre d'Afrique que César lui donna, après la victoire, le gouvernement de Numidie avec le titre de pro-préteur. C'est là qu'il amassa des richesses immenses, dont il jouit avec d'autant plus de plaisir qu'il s'étoit vu dans une grande pauvreté. Il acheta ces jardins fameux, connus depuis sous le nom de jardins de Salluste, & une maison de campagne délicieuse auprès de Tivoli. Les peuples de sa province l'accusèrent de concussion auprès du dictateur César; mais il fut dispensé de répondre en donnant au maître qu'il avoit servi une partie de l'argent qu'il avoit volé, & s'assura une possession paisible pour le reste de sa vie.

On ne peut pas dire de Tacite, comme de Salluste, que ce n'est qu'un parleur de vertu. Il la fait aimer à ses lecteurs autant que lui-même paroît la sentir. Sa diction est forte comme son ame, singulierement pittoresque, sans jamais être trop figurée, précise sans être embarrassée, nerveuse sans être tendue; il parle à la fois à l'ame, à l'imagina-

136 MERCURE DE FRANCE.

tion & à l'esprit ; on-pourroit juger des lecteurs de Tacite par l'esprit qu'ils lui trouvent , parce que sa pensée est d'une telle étendue que chacun y pénétre plus ou moins , selon le degré de ses forces ; en général il creuse à une profondeur immense & creuse sans effort. Il a l'air bien moins travaillé que Salluste , quoiqu'il soit sans comparaison plus plein & plus fini. Le secret de son style , qu'on n'égalerà jamais , tient non-seulement à son génie , mais encore aux circonstances où il s'est trouvé. Cet homme vertueux , dont les premiers regards au sortir de l'enfance se fixerent sur les horreurs de la cour de Néron , qui vit ensuite les ignominies de Galba , la crapule de Vitellius & les brigandages d'Othon , qui respira un air plus pur sous Vespasien & sous Titus , fut obligé dans sa maturité de supporter en silence le regne abominable de Domitien. Obscur par sa naissance , élevé à la questure par Titus & se voyant dans la route des honneurs , il craignit , par égard pour sa famille , d'arrêter les progrès d'une illustration dont il étoit le premier auteur , & dont elle devoit recueillir les avantages ; il fut contraint de plier la hauteur de son ame & la sévérité de ses principes , non pas jusqu'aux bassesses d'un courtisan ; mais du moins aux complaisances , aux assiduités d'un sujet qui espère & qui ne doit rien condamner sous peine de ne rien obtenir. Incapable de mériter l'amitié d'un tyran , il fallut ne pas mériter sa haine , étouffer une partie de ses talens & de son mérite pour ne pas effaroucher la tyrannie , faire taire à tout moment son cœur indigné , ne pleurer qu'en secret les blessures de la patrie & le sang des bons citoyens , & s'abstenir même de cet extérieur de tristesse qu'une longue contrainte répand sur le visage d'un honnête homme & qui est toujours

suspecte au mauvais prince qui sait que dans sa cour il ne doit y avoir de triste que la vertu.

Dans cette douloureuse oppression, Tacite obligé de se replier sur lui-même jeta sur le papier tout cet amas de plaintes & ce poids d'indignation dont il ne pouvoit autrement se soulager. Voilà ce qui rend son style si intéressant & si animé. Il n'invective point en déclamateur; un homme profondément affecté ne peut pas l'être; mais il peint avec des couleurs si vraies tout ce que la bassesse & l'esclavage ont de plus dégoûtant, tout ce que le despotisme & la cruauté ont de plus horrible, les espérances & les succès du crime; la pâleur de l'innocence & l'abattement de la vertu; il peint tellement tout ce qu'il a vu & souffert, que l'on voit & que l'on souffre avec lui. Chaque ligne porte un sentiment dans l'ame. Il demande pardon au lecteur des horreurs dont il l'entretient, & ces horreurs mêmes attachent tellement qu'on seroit fâché qu'il ne les eût pas tracées. Les tyrans nous semblent punis quand il les peint. Il représente la postérité dans tout ce qu'elle a d'auguste & d'imposant, & je ne connois point de lecture plus terrible pour la conscience d'un mauvais roi.

On a dit qu'il voyoit par-tout le mal & qu'il calomnioit la nature humaine. Il ne pouvoit au moins calomnier les temps où il a vécu; & peut-on dire que celui qui nous a tracé les derniers momens de Germanicus, de Baréa, de Thraécas, enfin que le panégyriste d'Agricola ne voyoit pas la vertu où elle étoit? Ce dernier morceau, cette vie d'Agricola est le désespoir des Biographes. C'est le chef-d'œuvre de Tacite qui n'a fait que des chef-d'œuvres. Il l'écrivit dans un temps de calme & de bonheur. Le règne de Nerva qui le fit

138 MERCURE DE FRANCE.

consul, & ensuite celui de Trajan, le consoloient d'avoir été préteur sous Domitien. Son style a des teintes plus douces & un charme plus attendrissant. Il semble qu'il commence à pardonner. C'est-là qu'il donne cette leçon si belle & si utile : « L'exemple d'Agricola, dit-il, nous apprend » qu'on peut être grand sous un méchant prince, » & que la soumission modeste, jointe aux talens » & à la fermeté, peut donner une autre gloire » que celle où sont parvenus des hommes plus impétueux qui n'ont cherché qu'une mort illustre » & inutile à la patrie. »

Tacite épousa la fille de cet Agricola, dont il a écrit la vie & qui fut un des plus grands hommes de son temps. Il fut étroitement lié avec Plin le jeune, & plusieurs lettres charmantes de cet ingénieux écrivain sont des témoignages de leur amitié & de son admiration pour Tacite. Il n'y a pas bien long-temps que son mérite supérieur commence à être senti. Des rhéteurs outrés dans leurs principes, des pédans qui ne connoissoient point d'autre manière d'écrire que celle de Cicéron, nous avoient accoutumés dans le siècle passé à regarder Tacite comme un écrivain du second ordre, comme un auteur obscur & affecté. C'est à de pareilles gens qu'il faut citer Justelipse, que, d'ailleurs, je n'aurais pas choisi pour garant. Voici ce qu'il dit en mauvais latin, mais fort sensément : « Chaque » page, chaque ligne de Tacite est un trait de sagesse, un conseil, un axiome ; mais il est si rapide & si concis qu'il faut bien de la sagacité » pour le suivre & pour l'entendre ; tous les chiens » ne sentent pas le gibier, & tous les lecteurs ne » sentent pas Tacite. »

*FRAGMENT d'une Lettre de M. Linguet
à l'auteur du Traité des Délits & des
Peines.*

Vous avez publié, Monsieur, un ouvrage justement applaudi : il m'a fait, en beaucoup d'endroits, un plaisir que je ne puis vous exprimer : je ne suis pas cependant, à beaucoup près, de votre avis, mais la manière dont vous le présentez, la bonté de vos intentions vous assure de toute ma reconnaissance. J'aimerois mieux vos torts que la raison de bien des gens. Je veux pourtant vous communiquer quelques-unes des idées, où je ne me trouve point d'accord avec vous. Vous vous attendez peut-être, qu'en qualité d'avocat & de partisan forcé des loix positives, je vais vous accabler de citations, & appeler la science pour écraser le bon sens. Ne craignez rien, Monsieur, de mon état & de mon titre. J'ai, en effet, l'honneur d'être jurisconsulte, mais je n'en respecte pas davantage ces monumens aussi multipliés que révoltans, de la législation romaine, qui sont plus propres à constater le délire imbécile de leurs auteurs qu'à prévenir les crimes des hommes.

Je commence d'abord par vous abandonner de très-grand cœur les commentateurs & les commentaires : vengez-moi des angoisses qu'ils m'ont fait éprouver, quand j'ai eu le courage de vouloir les lire : faites justice au genre humain, de cette espèce bavarde d'écrivains : vengez le bon sens & la raison, des outrages dont ils les accablent : ils

sont, à l'égard des loix, ce que sont les laquais auprès des grands, canaille importune, qui copie ou exagere toujours les défauts de leurs maîtres; mais, après avoir écarté cette foule odieuse, souffrez que nous nous mesurions corps à corps, à armes égales, c'est-à-dire, sans autre défense que la raison, & sans autre ressource que la vérité.

Tout est égal, à mon avis, Monsieur, dans les établissemens politiques (1), les uns ne sont pas plus parfaits que les autres. Examinez, pesez, calculez, vous verrez toujours les inconvéniens à côté des avantages, le mal à côté du bien, & même l'un naissant toujours invinciblement de l'autre, comme l'a dit ce bon Platon, ce rêveur si estimé, ce radoteur antique qui entreméloit quelquefois des vérités frappantes dans son mielleux bavardage. Ce principe posé, examinons votre système, vos idées de réforme sur le châtiment des crimes.

Vous voulez qu'on supprime la peine de mort, & qu'on se contente d'enchaîner les malfaiteurs, de les appliquer à des travaux pénibles. Cet usage n'a pas été toujours inconnu, & c'est ce que les Romains appeloient condamner *aux mines*, supplice consacré, honoré par tant de martyrs que les loix de l'état condamnoient à la mort, & à qui l'indulgence du gouvernement faisoit grace. C'est ce qu'on appelle en Allemagne *galère de terre*, où l'on condamne les malheureux qui ont tué un cerf, laissé ouverte la porte d'un parc,

(1) Particuliers bien entendu; c'est-à-dire, les loix extérieures: il n'en est pas de même des gouvernemens: il est sûr qu'il y a à choisir.

ou mangé une perdrix. Nous pourrions sans contredit employer parmi nous cette espèce de punition : il nous est permis de recevoir cet usage d'ailleurs , comme nous en avons reçu le quinquina , l'inoculation , les montres sonnantes , &c. Mais permettez-moi de vous demander quel en sera le fruit réel pour la société ?

Il faut des gardes à vos prisonniers , il faut des alimens ; nourrissez - les mal en les accablant de fatigues, ils périront bientôt ; il n'y aura de changé que le nom & l'appareil de la peine , car ce sera toujours vous qui les aurez tués. Nourrissez - les bien , leur entretien surpassera le produit de leurs travaux. Leurs chaînes , leur mauvaise volonté rendront leurs efforts très-peu fructueux , & le résultat de cet adoucissement sera de surcharger la société d'une foule de bouches inutiles.

D'ailleurs , comment les nourrir ? Sera - ce par entreprise ou par régie. Ah ! Monsieur , c'est bien assez des horreurs qui circulent déjà dans le monde par ces funestes inventions. Pour nourrir des scélérats à charge à la société , vous risqueriez de corrompre tous les préposés à leur nourriture.

Ce n'est pas tout : malgré votre vigilance , ils se sauveront quelquefois : alors qu'avez-vous gagné , si ce n'est de remettre dans la société une foule de scélérats aigris par le souvenir de leurs peines passées , impatiens de développer leur goût pour le crime , comme des malades qui ayant été long-tems couchés , brûlent de marcher pour essayer leurs jambes. Nécessités toujours par la crainte d'être repris & par le besoin de subsister , à faire la guerre aux hommes , & enhardis enfin à continuer ce métier , d'une part , par la certitude de n'encourir qu'une peine médiocre , & de l'autre

par l'espérance de se dérober à cette peine une seconde fois , comme ils l'ont fait la première.

Mais il y a plus encore ; ce seroit ouvrir la porte à l'impunité : ce seroit rendre à l'opulence ou à la noblesse le droit de commettre des crimes sans inquiétude. Dans le premier moment d'un forfait , le cri public étouffe les sollicitations de la famille ; il rend les juges ou leurs suppôts sourds à tous les efforts qu'on hasarde auprès d'eux. Ils frappent impitoyablement le coupable ; ils le retranchent avec indignation de la société, & , quand il n'est plus, on oublie ce qu'il a été ; mais, s'il survivoit à son châtimement , si sa présence toujours subsistante étoit pour ses parens un monument de honte , ou une exhortation continuelle de le soustraire à cette infamie , ne sentez-vous pas avec quelle vivacité ils insisteroient pour y parvenir , & ne sentez-vous pas aussi qu'après quelques années de servitude , les juges commenceroient à trouver l'expiation suffisante , sur-tout quand le crédit des personnes en place les presseroit de penser ainsi ? •

Un criminel fameux sous la régence fut un exemple terrible de la sévérité de la justice : il fut convaincu & exécuté dans le premier moment de son crime , lorsque l'horreur en duroit encore. Mais, s'il n'avoit été que condamné aux galères , ne voyez-vous pas qu'il n'y seroit point resté ? Le Régent , inflexible à ordonner sa mort , se seroit laissé aller à abréger sa captivité. Il en seroit de même de tous les criminels qui appartiendroient à des gens en place. Votre douceur seroit l'appas du crime. Il ne resteroit à la chaîne que les criminels les plus indigens , les plus dépourvus de ressources , & par conséquent les plus excusables suivant vos principes.

Ainsi , Monsieur , la peine de mort est nécessaire

re, elle est indispensable. Elle est injuste, dites-vous, & la société n'a pas le droit de la prononcer, car personne n'a voulu le lui donner. Personne n'est en droit de se donner la mort : donc personne ne peut donner à un autre le droit de la donner. Mais, Monsieur, est-on plus en droit de se donner la captivité que la mort ? Un homme peut-il aliéner sa liberté ? S'il ne le peut pas, comment, suivant vos principes, la société auroit-elle pu tenir de lui le pouvoir de le mettre en esclavage ? Non, Monsieur, ce n'est point du consentement de chaque particulier que naît le droit qu'à la société de punir ses membres, c'est du droit naturel de la défense. Quand un voleur m'attaque je puis le ruer légitimement. Quand un particulier enfreint les regles communes de la société, quand il la met autant qu'il est en lui dans le cas d'être dissoute, & par conséquent de perdre la vie, elle use contre lui du droit qu'il auroit lui-même en pareil cas. Elle le tue pour n'en être pas tué.

Tel est, Monsieur, le véritable droit de la société, le fondement des loix penales. Celui de la société elle-même est d'un autre genre. Je n'examine pas ici comment elle s'est réunie; comment elle est parvenue à former un corps : pour le présent, il me suffit de vous avancer comme un axiome incontestable qu'elle est un corps : un corps a droit de se défendre quand on l'attaque. Il peut repousser la force par la force, & punir de mort quiconque veut la lui donner. Les loix qui ordonnent à la société de mettre ce droit en usage, ne sont donc pas injustes.

Il faut de la proportion dans les peines sans doute. C'étoit, par exemple, une loi très-injuste que l'ordonnance de 1535, qui prescrivoit aux

bourgeois de se faire raser, sous peine de la hart. Il est visible que la longueur de la barbe n'intéressoit pas assez la police, pour qu'on la retranchât sous peine de mort ; si l'on balançoit un délit de cette espèce par un supplice infamant, que pourroit-on réserver aux véritables crimes ? Mais pour les attentats qui ébranlent la société, qui en compromettent l'existence, il faut les punir suivant la loi du talion, & par conséquent donner la mort à ceux qui les ont commis.

*LETTRE de M. de la Condamine à
M. Grosley, auteur d'un nouveau voyage
d'Angleterre, intitulé, Londres.*

Paris, 3 Juin 1770.

M O N S I E U R ,

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, ni celui de vous connoître que par v^{os} ouvrages. L'estime qu'ils m'ont inspirée pour leur auteur m'a fait m'empresser de faire l'acquisition de celui que vous venez de publier sur *Londres*. J'ai été fort surpris, je vous l'avoue, de me trouver cité, aux pages 114 & 115 du premier volume, d'une manière fort désobligeante, & de plus, très-injuste, puisque vous avancez plusieurs faits dont il ne tient qu'à vous de reconnoître la fausseté.

Je sens qu'à votre place, quand j'aurois été sûr de ne rien dire que de vrai, je me serois abstenu de blesser même légèrement quelqu'un dont je n'aurois

n'aurois pas eu lieu de me plaindre. Je sçais que vous pourriez me répondre que j'aurois fait en ce cas plus que je ne devois, & que vous n'êtes pas obligé d'en faire autant. Mais vous conviendrez, Monsieur, que puisqu'il vous plaisoit de blâmer sans nécessité dans un écrit public un homme qui ne vous a jamais rien fait, vous deviez au moins vous assurer que vous n'avanciez rien de contraire à la vérité. Je vous fais vous-même juge si vous avez suivi cette règle.

J'avois mieux aimé, dans le tems, laisser tomber des bruits méprisables que de prendre la plume pour me justifier. Vous reveillez au bout de sept ans la curiosité du public à ce sujet, dans un ouvrage qui va se répandre dans toute l'Europe, & que presque tout le monde lira, comme moi, avec plaisir & avec intérêt; même après les lettres de *Murali*, après celles de M. de Voltaire & celles de M. l'abbé *le Blanc* qui nous ont si bien fait connoître la nation Angloise. Les lecteurs qui ne me connoissent point & ceux qui ont oublié ce petit événement vont se faire des questions; vous me mettez dans la nécessité d'y répondre d'avance & de prévenir les commentaires dont la malignité se repaît.

J'étois à *Londres* au mois de Juin 1763. Je me retirois chez moi à neuf heures du soir, en sortant de chez le Dr *Pringle*, mon voisin. Je me plaignois de ne jamais trouver en entrant le valet Anglois que j'avois loué pour me servir d'interprète. Dans ce même moment je vois entrer dans ma chambre deux espèces de recors mal vêtus, un bâton à la main qui ressembloit à un manche à balai. Je reconnois par leurs signes très-énergiques, plus que par leurs paroles, & par quelques mots que je fis écrire à l'un d'eux, en lui présen-

146 MERCURE DE FRANCE.

tant une plume & du papier, qu'ils vouloient me mener chez le juge de paix du quartier ; c'est à *Londres* à peu-près l'équivalent d'un commissaire de *Paris*. Je refusai de les suivre malgré leurs menaces, & après une contestation assez vive & assez longue, je m'avisai de leur offrir un petit écu pour porter un billet au ministre de France. C'étoit alors le célèbre M. d'Eon, par l'absence de M. le Duc de Nivernois notre ambassadeur, parti depuis quelques jours pour *Paris*. L'écu fut avidement accepté : mes deux malotrus disparurent, & je ne les revis plus. Je m'informai aussi-tôt du sujet de leur visite ; mais ce ne fut que le lendemain, à force d'éclaircissemens, que je parvins à démêler que mon hôtesse, (qu'on a voulu me rendre suspecte de plus d'une façon) avoit trouvé à louer l'appartement que j'occupois chez elle, à un plus haut prix que celui dont nous étions convenus, & pour un plus long-tems ; & qu'en conséquence elle avoit tenté de m'intimider pour me faire déloger ce jour-là même, en surprenant du juge de paix, homme fort décrié, un ordre de comparoître devant lui. Aussi-tôt que je m'étois vu seul, j'avois, dans le premier mouvement, mis par écrit ce qui venoit de se passer, & je portai le lendemain matin mon mémoire à M. d'Eon pour l'instruire du fait ; le priant de demander justice pour moi de la violence qu'on avoit voulu me faire, & de me dire comment je devois procéder. Il prit mon papier, me dit de le laisser faire & de rester tranquille. Le lendemain j'apprends qu'il a remis mon écrit au fameux *Jean Wilkes*, & que celui-ci en a fait un article dans un des papiers publics ; j'y trouve, en effet, le fond de mon mémoire traduit en Anglois & imprimé, mais sous une forme différente de celle que j'y avois donnée,

avec des changemens considérables , & sous le titre fastueux d'*Appel de M. de la Condamine aux Nations* , titre que je n'avois assurément pas imaginé d'y mettre. Je m'en plaignis à M. d'Eon qui me répondit que tout étoit fort bien comme cela , & que je ne me misse pas en peine. Les jours suivans d'autres *Pamphlets* rapportèrent aussi l'avanture , chacun en sa manière , & en brodant le canevas. Je gardai le silence , espérant que bientôt tout cela seroit oublié. Quelle fut ma surprise , quelques jours après , de voir dans la gazette de France mon prétendu *appel aux Nations* avec son titre ridicule ? Le tout d'après la traduction Angloise de *l'évening-post*. Ce qui me mortifia le plus fut de prévoir qu'on ne manqueroit pas de croire que c'étoit moi qui avois sollicité pour que cette pièce fût mise dans la gazette de France & qui avois donné cette publicité & cet air d'importance à une chose si peu digne d'occuper le public. Dans cet intervalle j'avois consulté un avocat de Londres sur ce que j'avois à faire pour demander justice. Il ne me dissimula point la difficulté de l'obtenir , vû la longueur des procédures angloises , & il me dit qu'il falloit me résoudre à prolonger de plusieurs mois mon séjour en Angleterre , ce qui ne cadroit pas à mes arrangemens. D'un autre côté M. le chevalier *Fielding* , vénérable vicillard , l'un des plus anciens , & je crois le doyen des juges de paix , homme très-considéré & frere du célèbre auteur du même nom , me conseilloit de laisser mes poursuites , en m'assurant qu'elles étoient inutiles , vû que je serois bientôt vengé du juge dont j'avois à me plaindre , que c'étoit un homme haï & méprisé de tous les confreres , & qu'il seroit bientôt destitué de son emploi à leur requête. D'ailleurs la curiosité qui m'avoit con-

148 MERCURE DE FRANCE.

duit en Angleterre étoit satisfaite, & mes affaires me rappeloient en France. Je suivis donc le conseil du chevalier *Fielding* & partis de *Londres*. Quelques mois après j'appris à *Paris*, par les nouvelles publiques, que mon juge de paix avoit été déposé par le grand chancelier, à la sollicitation de ses confreres. *Voyez la gazette de France du... Mars 1764.* Voilà, Monsieur, le précis de l'histoire des faits dans la plus exacte vérité, & je puis en donner des preuves.

Voici maintenant ce que vous dites dans votre nouvel ouvrage : 1°. *Que le fait qui m'avoit aigri étoit très-léger.* Je laisse à tout autre à juger si l'on peut appeler un léger sujet de plainte, une sommation faite avec menace par deux recors à neuf heures du soir, à un étranger connu & protégé de son ambassadeur, de sortir de sa maison & de comparoître devant un juge qui vendoit ses audiences. Passons la qualification de *très léger* que vous donnez à ce fait. 2°. Vous ajoutez que *la chose examinée & pesée, le juge de paix dont je demandois la déposition ne fut pas déposé.* Voilà en une ligne trois assertions dont les contradictoires sont trois vérités. Il est certain 1°. Que *la chose ne fut ni examinée, ni pesée*; 2°. Que *je n'ai point demandé la déposition du juge*; 3°. Que *ce juge fut déposé.* La chose ne fut ni pesée ni examinée, puisque je n'ai pas même présenté de requête judiciaire à aucun tribunal, ce qui prouve également que je n'ai point demandé la déposition du juge. En troisième lieu la gazette citée fait foi que *le juge fut déposé.* Vous continuez, Monsieur, le recit de votre anecdote; *Il est vrai, ajoutez-vous, que ce juge fut déposé, mais par une malversation postérieure, ce qui a r'ouvert la plaie de M. de la Condamine.* Vous êtes mieux instruit que

moi, si vous sçavez que le juge fut déposé pour une malversation postérieure, ce que j'ignore. Il est assez vraisemblable qu'un homme aussi diffamé qu'il l'étoit, n'a pas été plusieurs mois sans commettre quelque nouvelle injustice ; mais il est aussi très-possible, & non moins vraisemblable que les plaintes portées de longue main contre lui par ses confreres & renouvelées par l'éclat de la vexation, qu'il avoit voulu exercer contre moi aient été la cause de sa déposition, ainsi que le chevalier *Fielding* son confrere me l'avoit prédit. Enfin vous terminez la petite sortie que vous faites sur moi par ces mots (en parlant de la déposition du juge pour une autre malversation postérieure) *ce qui a renouvelé la plaie de M. de la Condamine.* Vous auriez pû, Monsieur, avec plus de fondement affirmer tout le contraire, en disant que je m'étois félicité de ce que la prédiction du chevalier *Fielding*, qui m'avoit fait renoncer à poursuivre mon droit, s'étoit vérifiée par la déposition du juge sans que je l'eusse demandé. En effet, il est très-vrai que j'ai reçu cette nouvelle avec satisfaction, & que bien loin qu'elle ait r'ouvert ma plaie, comme vous le supposez, j'ai demandé que l'extrait des papiers anglois fût mis dans la gazette de France où l'on avoit inséré, contre mon gré, mon prétendu appel aux nations.

Ici, Monsieur, j'ai repris la lecture que j'avois interrompue à regret de votre ouvrage & je n'ai pas tardé à me trouver à la page 150, ramené par vous sur la scène au milieu de la populace angloise, tenant *un cornet de fer blanc* d'une main, & de l'autre une carte de *Londres*. Quant à ce fait je ne m'inscrirai pas en faux sur le fond, comme contre l'article précédent, & je vous passerai même le coloris & le vernis dont vous avez embelli

150 MERCURE DE FRANCE.

le tableau. Il est vrai que depuis que ma surdité est augmentée, j'ai pris le parti de l'afficher pour ne tromper personne, & de me munir d'un cornet acoustique; me conformant en cela à l'usage très-sensé des Espagnols qui, *vieux ou jeunes* lorsqu'ils ont la vue basse, portent continuellement, & même dans les rues, des lunettes concaves fermement attachées sur leur nez, non par affectation de gravité comme l'ignorance & la sottise le supposent, mais pour leur commodité, préférant cette méthode à celle de nos François Myopes qui portent à la main leur verre ou le tirent de leur poche de minute en minute. J'allois donc hardiment dans les rues de *Londres*, tantôt suivi d'un valet de louage, tantôt seul, mon cornet & ma carte à la main; celle-ci pour me servir de guide. Je n'étois pas plus étonné de voir quelquefois les enfans & les badauds de *Londres* m'entourer, que je l'aurois été dans *Paris*. Je les avois apprivoisés en feignant de ne les pas remarquer. Je ne demandois pas ce qu'ils disoient quand je les voyois rire, mais plus souvent encore ils ouvroient de grands yeux & paroïssoient pétrifiés de surprise. Mon cornet étoit pour eux la tête de *Méduse*. Je n'ai été injurié qu'une fois, du moins je ne m'en suis aperçu qu'une fois que leur *son à babitch* parvint jusqu'à mon oreille. Je m'avisai de leur répondre en mauvais anglois, d'un air de bonne amitié: *Prenez garde, mes enfans, ma mere étoit Angloise*. Ils se turent & j'eus les rieurs de mon côté.

Je ne suis encore qu'à la moitié de votre premier volume, il m'en reste deux & demi à lire; je ne sçais, Monsieur, si, en continuant ma lecture, je me retrouverai dénoncé en ridicule une troisième fois. Vous n'aviez pas besoin de cette ressource pour égarer vos lecteurs que vous occupez

J U I L L E T. 1770. 151

toujours agréablement, quoique vous pussiez vous contenter de les instruire : *Ornari res ipsa negat contenta doceri.*

J'espère que dans une nouvelle édition, & le débit rapide de votre ouvrage annonce qu'elle sera prochaine, vous voudrez bien réformer les faits dont vous avez été mal instruit. En attendant, comme j'ignore votre séjour actuel & votre adresse, permettez-moi de prendre la voie des Journaux pour vous faire parvenir ma lettre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur, LA CONDAMINE.

A C A D É M I E S.

I.

Marseille.

L'ACADÉMIE de Marseille a tenu son assemblée publique pour la partie des sciences, le 9 Mai, dans la salle accoutumée. Après le discours du directeur on y a fait la lecture du mémoire qui a remporté le prix *sur la meilleure maniere de fabriquer & de gouverner les vins pour la garde & le transport.* L'auteur de ce mémoire est M. l'Abbé du Rozier, ancien directeur

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

de l'école royale de médecine vétérinaire à Lyon. Un autre mémoire sur le même sujet , dont l'auteur est M. Michel , apothicaire à Marseille , a remporté l'*accessit*. *Aucun ouvrage sur la meilleure maniere de fabriquer le savon , & l'usage qu'on peut retirer des cendres de savonnerie* , n'ayant été jugé digne du prix ; l'Académie l'a réservé en proposant le même sujet pour l'année prochaine. Pour sujet du prix courant , elle demande *la meilleure maniere de cultiver le figuier en Provence , les causes de son dépérissement & les moyens d'y remédier*. Comme il est certains sujets qui exigent plus de temps pour être traités, ou qui dépendent des expériences , l'Académie a jugé à propos d'annoncer dès à présent le sujet pour le prix de 1772 : *la meilleure maniere de cultiver l'olivier en Provence , & de le préserver des insectes qui s'attachent à l'arbre & au fruit*. Les ouvrages doivent être adressés à M. le Secrétaire par tout le courant de Janvier , francs de port. Le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 livres. La séance fut terminée par la lecture qu'a fait M. Raymond d'un discours contenant *l'histoire de la petite vérole ; une dissertation sur l'utilité de l'inoculation , le danger de la con-*

J U I L L E T. 1770. 153
*ragion auquel elle expose continuellement
le Public , & sur les moyens de se préserver
de cette maladie ou de s'y préparer.*

I I.

Lyon.

*L'Académie des Sciences , Belles-Lettres
& Arts* de cette ville , tint le mardi ,
premier de Mai , une séance publique.
M. Bertholon de Brosse , directeur , en
fit l'ouverture par un discours , contenant
l'analyse des ouvrages lus par MM. les
académiciens , dans les séances particuliè-
res de l'académie , depuis la rentrée de
Pâque de l'année dernière.

Les sujets de ces différens ouvrages, sont:

Des observations de M. Crozet , sur les
comètes en général , & particulièrement
sur celle qui a paru l'année dernière.

Mémoire sur la force nécessaire pour
mettre les machines en mouvement , &
sur l'usage de la réaction de l'eau , par M.
l'Abbé de Valernod.

Observations de M. Pouteau , sur la
phthisie pulmonaire , & moyens qu'il a
employés pour la guérir.

Mémoire sur le cancer & sur la nature ,

G v

254 MERCURE DE FRANCE.

les causes & les progrès du virus cancreux,
par M. Collomb.

Observations météorologiques faites à
Lyon, par M. l'Abbé la Croix, pendant
le cours de l'année 1769.

Réflexions de M. Rast, sur l'utilité de
joindre aux observations météorologi-
ques, des recherches détaillées sur les
maladies, & l'intempérie de l'air qui ont
le plus régné dans chaque année, & sur les
autres expériences relatives à la médecine.

Mémoire sur la culture & les propriétés
de la garance, par M. Flachar.

Mémoire de M. Geneve, sur l'usage &
les effets de la soude pour décreuser la
foie.

Mémoire de M. Blais, sur la manière
de lever les parties colorées des papillons.

Description des jardins de l'Angleterre,
par M. Bordes.

Traduction en vers latins, du premier
chant de la Hentriade, par le même *Acadé-
micien*.

Recherches historiques de M. Clapaf-
son, sur la bataille donnée à Brignais, près
de Lyon, en l'année 1361, entre les trou-
pes du Roi Jean, commandées par Jac-
ques de Bourbon, & un corps de révoltés,
nommés par les historiens, *les grandes
Compagnies* ou *les Tard venus*.

J U I L L E T. 1770. 155

Lettre traduite de l'italien , par M. de la Tourrette , & écrite par l'Abbé Metastasio , à M. Deodati , sur l'Arioste & le Tasse.

Examen critique de la tragédie d'Electre, de Crébillon, par M. Thorel de Campigneulles.

Dissertation de M. Goy , sur l'utilité des académies de province , & des prix qu'elles distribuent , pour servir de réponses aux déclamations faites contre ces établissemens.

Le discours de M. le directeur fut continué par l'éloge de feu M. Jars , associé de l'académie.

M. le directeur finit son discours par l'annonce du décès de M. Clapasson , académicien ordinaire, mort le 21 Avril dernier, qui laisse une place vacante dans la classe des belles - lettres , & dont l'éloge sera prononcé dans une des séances publiques prochaines.

M. le directeur ayant achevé son discours, M. l'Abbé la Croix fit la lecture de la continuation de ses recherches sur le nombre des naissances, mariages & morts, arrivés dans la ville & les fauxbourgs de Lyon, pendant le cours des années précédentes, comparées entr'elles, avec les calculs & les résultats, rangés par colonnes

G vj

136 MERCURE DE FRANCE.

en plusieurs tables. M. l'Abbé la Croix cite, à la suite de ces détails, quelques exemples d'hommes & de femmes qui ont vécu jusqu'à la centième année.

M. Geneve lut ensuite un abrégé de la traduction française, qu'il a faite, de la description italienne des monumens antiques trouvés dans la ville d'*Herculanum*, contenue dans les six volumes *in fol.* qu'il a plu à Sa Majesté Sicilienne, de donner à l'académie.

M. le président de Garnerans termina la séance par la lecture d'une dissertation, intitulée : *Essai sur l'interprétation du vrai sens de l'Axiome : Nascimur Poëtæ, fimus Oratores.*

Cet axiome, très - ancien, & dont on ignore l'auteur, est réputé loi fondamentale dans la république des lettres. Il ne suit pas cependant de là qu'en supposant la nature capable de former seule un poëte, on parvienne, malgré la nature, & avec l'art tout seul, à être orateur.

M. de Garnerans termina son discours, en disant : « Entendons l'axiome en question, comme s'il étoit conçu en ces » termes : *Nascimur Poëtæ, inde fimus* » *Oratores.* »

Ecole Vétérinaire.

On a eru jusqu'à présent que la maladie connue sous le nom de pourriture, & qui, dans les années pluvieuses, enlève des troupeaux entiers de bêtes à laine, est absolument incurable. Ce préjugé fortement enraciné dans l'esprit du fermier & des bergers, est plus préjudiciable que le fléau même par le découragement dans lequel il jette les propriétaires, en ce qui concerne les secours qu'exigeroient les animaux malades qu'ils abandonnent très-mal-à-propos à leur mauvais sort.

Plusieurs élèves des écoles vétérinaires ont prouvé cette année, par leur succès à cet égard, qu'il ne faut pas juger de ce qui est possible ou impossible par les prétendues expériences de gens qui ne suivent qu'une routine aveugle. Si la maladie dont il s'agit a été jusqu'ici rebelle à tout les remèdes administrés, c'est la manière dont elle a été traitée qui l'a rendue telle; car les maux les plus curables cessent souvent de l'être par la voie que l'on prend pour les détruire.

Le Sr Beauvais, l'un des élèves, a été demandé par M. de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris; il a été envoyé dans la paroisse de Crespières près de St Germain en Laye, le 22 Mai. Voici le certificat qu'il en a rapporté.

« Nous soussignés, Curé, Receveur de la seigneurie, Procureur Fiseal, Syndic & autres notables de la paroisse de Crespières, certifions que le Sr Beauvais, élève des écoles royales vétérinaires, a guéri chez le Sr Becard, laboureur

158 MERCURE DE FRANCE:

« dans cette paroisse 197 moutons; qu'il n'en est
 « mort que trois entre ses mains; qu'il en étoit
 « mort 162 avant son arrivée, lesquels périssoient
 « alors jusqu'au nombre de quatre ou cinq par
 « jour de la maladie appelée la pourriture que
 « nous avons toujours regardée comme incurra-
 « ble, lequel dit Sieur Beauvais nous a prouvé le
 « contraire par un succès prompt & bien démon-
 « tré, ce que nous attestons & certifions vérita-
 « ble. Fait & donné à Crespières le 13 Juin 1770.
 « *Signé*, AUBIN, receveur de Videville & Cres-
 « pières; d'HIFFERSEAU, curé de Crespières;
 « BRETON, vicaire de Crespières; d'AUTEL, pro-
 « cureur-fiscal; VESRIER, laboureur & collecteur;
 « PIERRE COUREAU, Syndic; JEAN LE CLAIRE,
 « laboureur; JEAN BECARD, laboureur & pro-
 « priétaire dudit troupeau. »

LETTRE sur les prix académiques.

M. je vais entrer dans la lice des enfans d'A-
 pollon, & ma plume est taillée de manière à rem-
 porter bien des prix académiques; mais je vous
 avoue que je suis embarrassé, d'avance, pour
 savoir l'usage que j'en ferai; car enfin quel parti
 peut-on tirer d'une médaille lourde & polie qui
 n'est bonne qu'à être soigneusement conservée
 dans du coton? Servira-t-elle à quelque chose
 dans un ménage ou dans une bibliothèque? Non
 certainement; sa forme s'y oppose. Un pauvre au-
 teur est donc bien avancé, quand il est obligé
 d'enfermer sa gloire dans un tiroir l'on pourroit
 lui épargner ce désagrément en faisant un autre

emploi des fonds que la générosité a consacrés à l'honneur & à la récompense des talens. Qu'on distribue des *meubles*, ou si ce terme plébéien choque les oreilles délicates, qu'on livre des *bijoux* qui, par des inscriptions, des portraits ou des emblèmes, constatent évidemment les libéralités des fondateurs, & la gloire des vainqueurs. Ces derniers recevront volontiers, j'en suis caution, une écritoire d'argent, une riche & sçavante pendule, ou quelqu'autre effet aussi élégant par sa forme que solide par son poids ; car enfin dans ce siècle sensé on veut un peu de tout. Il n'y a pas, jusqu'à une paire de flambeaux, qui ne soit très-propre à exciter l'émulation. La main d'un cizeleur habile peut les orner de guirlandes de laurier, & leur donner, en cas de besoin, la figure d'un Apollon, en sorte qu'ils éclairent poétiquement leur homme. D'ailleurs, combien de belles choses ne pourront pas dire les académiciens lorsqu'ils remettront ces meubles allégoriques aux écrivains profonds & infatigables que la nature a sans contredit formés pour être le luminaire des nations ! D'un autre côté, quelle douce joie pour Messieurs les dissertateurs, & sur-tout pour Messieurs les Poètes, de pouvoir décentement étaler sur leurs cheminées ou sur leurs bureaux, ces trophées du luxe & de la gloire, les deux idoles du temps présent. Le génie, qui n'a guère été échauffé jusqu'aujourd'hui que par l'honneur, le sera encore, à l'à-venir, par la vanité plus puissante que lui, & les chef-d'œuvres se multiplieront.

Vous voyez, Monsieur, que les académies peuvent employer, plus avantageusement, les métaux précieux auxquels on n'a sçu donner jusqu'à ce jour que la fade & trop uniforme configuration d'un palet. Je vous prie de vouloir bien ag-

160 MERCURE DE FRANCE.

payer mon avis , tout de bon & sans rire. Quant à moi , je n'ai pas assez de gravité pour oser être sérieusement utile.

Votre très - humble & très-
obéissant serviteur , abonné.

A R T S.

G R A V U R E.

I.

Le Temple de Gnide , par M. de Montequieu ; nouvelle édition , grand in-8°. orné de dix estampes , dessinées par M. Eisen & gravées par M. Lemire ; proposée par souscription. A Paris , chez Lemire , rue St Etienne-des-Grès ; & Basan , marchand d'estampes , rue du Foin St Jacques.

LE Temple de Gnide , espèce de poëme en prose , où tout parle au sens & à l'imagination , où le célèbre auteur de l'*Esprit des Loix* s'est délassé à peindre les situations les plus voluptueuses d'un amour tendre & naïf , ne peut manquer de fournir au crayon les tableaux les plus agréables & les plus piquans. M. Lemire réunit ses

J U I L L E T. 1770. 161
talens à ceux de M. Eifen pour faire passer
ces tableaux sur le papier & en orner la
nouvelle édition du temple de Gnide. Le
burin de cet artiste a cette netteté, ce bril-
lant & ce fini précieux nécessaire sur-tout
à des sujets gravés en petit & qui doivent
être vus de très près. Comme cet artiste se
propose de graver lui-même tous les su-
jets de cette édition, les amateurs peu-
vent se flatter qu'aucun morceau ne sera
inférieur à l'autre, & que les estampes de
cette suite présenteront dans leur exéc-
ution le même *faire* & la même légereté
d'outil si agréable à l'œil du connoisseur.
La lettre du texte sera gravée avec le plus
grand soin, & en beaux caractères unifor-
mes; le tout sera imprimé sur du papier
de choix. La souscription est ouverte de-
puis le premier Juin 1770, & continuera
de l'être jusqu'au 30 Décembre suivant;
chez les Srs Lemire & Bafan. On payera
6 liv. en souscrivant, & 6 liv. en recevant
l'ouvrage dans le courant des six premiers
mois de l'année 1771. Les souscripteurs
peuvent être assurés d'avoir des premières
épreuves.

On distribue aux mêmes adresses ci-
dessus la quatrième & dernière suite des
estampes des *métamorphoses* d'Ovide.
Cette suite est composée de 140 plan-

162 MERCURE DE FRANCE.

ches, non compris un fleuron du Sr Chofard qui se place à la fin. Ce fleuron est dessiné & gravé avec goût, & la composition en est ingénieuse. On y voit un génie qui tient des couronnes & une guirlande de fleurs dont il enchaîne divers médaillons sur lesquels sont inscrits les noms des artistes qui ont dessiné & gravé les estampes des métamorphoses.

I I.

Portrait de Madame la Dauphine, gravé par G. Benoît. A Paris, chez Vernet le jeune, quai des Augustins. Prix 1 liv. 4 sols.

Ce portrait est de profil & renfermé dans un ovale d'environ 3 pouces sur 2. Il est gravé d'un burin très-doux, très-agréable, & qui fait honneur à M. Benoît.

I I I.

Les vœux de la France & de l'Empire, médaillons allégoriques pour le mariage de Mgr le Dauphin; par M. Jean Raymond de Petity, prédicateur de la Reine, prieur commandataire de Vieuxvicq & Dangeau; gravés par Pierre

J U I L L E T. 1770. 163

Chenu, d'après les dessins des Srs l'Elu & Gravelot. A Paris, chez Chenu, graveur, rue de la Harpe, près la place St Michel. Prix 3 liv.

Ces médaillons allégoriques, au nombre de six, expriment à nos yeux les vœux que nous formons dans nos cœurs pour les augustes époux. Chaque médaillon est accompagné d'une inscription latine & de quatre vers françois. Au bas est l'explication des emblèmes ingénieux & variés contenus dans chaque médaillon.

I V.

*L'Hommage de la France à la Vertu, ou estampe allégorique dédiée à Madame la Dauphine par M. J. B. C***, avocat en parlement, gravée par le Sieur Pierre Chenu d'après le dessin du Sr Antoine Bessançon, sculpteur à Langres. A Paris, chez Chenu, graveur, demeurant au-dessus de la rue de la Harpe, vis-à-vis le café de Condé. Prix 3 l. avec l'explication de l'estampe.*

Cette estampe a environ 12 pouces de haut sur 9 de large. L'Hymen couronné de roses & tenant son flambeau, soutient

164 MERCURE DE FRANCE.

un cartel appuyé sur un globe. Ce cartel contient différens attributs relatifs à l'heureuse alliance qui assure le bonheur de l'Europe. La Renommée, sa trompette en main, publie les vertus des augustes époux, qui sont déjà inscrites dans le livre de mémoire. On lit au bas de l'estampe ces deux vers latins :

Lilia Germanæ virtuti Gallia præbet,
Gratum Borbonidis Austria corque gerit.

V.

Autre allégorie sur le mariage de Mgr le Dauphin, présentée au Roi & à Mgr le Dauphin par Auguste de Lorraine, qui l'a gravée d'après le dessin du Sieur Beauvais, pensionnaire du Roi à Rome. A Paris, chez les Dlls Beauvais, marchandes d'estampes, rue de Richelieu, place de Sorbonne.

Cette composition est de forme plus petite que la première; elle est renfermée dans une espèce de cadre oblong. L'Hymen y est représenté conduit par l'Amour vers un autel à l'antique pour y déposer son flambeau. La Sagesse consacre dans le livre de l'immortalité l'union des deux augustes Maisons d'Autriche & de

J U I L L E T. 1770. 165

France. Cette union est désignée par une couronne d'olivier dans laquelle sont passés les sceptres des deux Empires. Le fond de cette composition ingénieuse & agréable est occupé par le peuple qui fait éclater sa joie dans l'espérance d'une paix durable & d'une abondance certaine dont les guirlandes de fleurs, de fruits & de branches d'olivier sont les heureux symboles.

V I.

Voici encore une nouvelle allégorie sur le mariage de Mgr le Dauphin, d'environ 12 pouces de haut sur 8 de large, gravée par Ch. Baquoy d'après le dessin de Jacques de Sève.

L'Hymen & l'Amour réunissent leurs flambeaux pour ne plus former qu'une flamme. Le Génie de la France appuyé sur un autel à l'antique offre aux deux Divinités les cœurs enflammés des augustes époux ; tout l'Olympe applaudit à cette alliance qui doit faire le bonheur des deux Empires. D'autres figures emblématiques ornent cette composition, dédiée à Mgr le Dauphin & à Madame la Dauphine, & présentée au Roi & à la Famille Royale

166 MERCURE DE FRANCE.
par M. Bezaffier , chanoine regulier de
l'abbaye de St Loup de Troyes.

V I I.

*Devise présentée par le Peuple de Paris à
Madame la Dauphine, le 30 Mai 1770,*
inventée par J. D. Dugourc & gravée
par F. R. Ingouf. A Paris, chez l'auteur,
rue de la Parcheminerie , maison du li-
monadier , vis-à-vis le passage de Saint
Severin.

Un cœur élevé sur un autel & qui est
entouré d'une guirlande de cœurs que des
amours soutiennent, forme le corps de
la devise, dont les paroles sont :

Sic cor corda gerit , sic omnia jungit in unum.

V I I I.

*Les Défauts corrigés par l'Affront, estam-
pe d'environ 18 pouces de haut sur 13
de large , gravée par J. Ouvrier d'après
le tableau original de J. E. Schenau ,
peintre de S. A. S. E. de Saxe. A Paris ,
chez l'auteur , place Maubert , maison
de M. Bellot , marchand bonnetier , au
soleil d'or. Prix 6 liv.*

Les compositions de M. Schenau nous

J U I L L E T. 1770. 167
rappellent ordinairement quelques scènes
de la vie domestique. Dans cette nouvelle
estampe dont on nous promet un pendant,
on voit un enfant à qui l'on a mis des cor-
nes de papier pour le corriger d'un défaut.
Le burin de M. Ouvrier a de la couleur &
de la fermeté,

Le même artiste distribue une suite de
quatre petits sujets qu'il a aussi gravés d'a-
près les dessins de M. Schenau. Prix 3 liv.
Le premier sujet représente un petit mar-
ché; le second, un jeu de balançoir; le
troisième, un marchand de rogomme; le
quatrième, une jeune fille qui reçoit, en
présence de sa mère, un bouquet de son
amant & lui glisse un billet dans sa poche.

I X.

Enlèvement de Proserpine, estampe d'en-
viron 20 pouces de large sur 18 de haut,
gravée par J. Danzel, graveur de Sa
Majesté Impériale & Royale, d'après
le tableau de M. Vien, peintre du Roi.
A Paris, chez Danzel, cloître St Benoît
en face du portail. Prix 6 liv.

Pluton, transporté par ses coursiers fou-
gueux dans les plaines d'Henna, paroît
surpris à la vue des charmes de Proserpi-

168. MERCURE DE FRANCE.

ne. Cette déesse est ici représentée au milieu de ses compagnes qui lui donnent des fleurs pour en orner la statue de Cérès sa mère. Des Amours voltigent dans les airs & rendent cette composition très-riante. L'artiste M. Danzel a donné à sa gravure beaucoup de douceur & d'harmonie.

X.

Bonne Femme de Normandie, estampe d'environ 9 pouces de haut sur 7 de large, gravée par J. G. Will pere, graveur du Roi, d'après le dessin de son fils Pierre - Alexandre Will. A Paris, chez l'auteur, quai des Augustins.

La tête de cette bonne femme offre des détails qui annoncent dans M. Will fils un artiste qui étudie la nature. Il faut avouer aussi que ces détails sont rendus avec un brillant & une pureté d'exécution qui font les délices des amateurs.

X I.

Leviez, marchand d'estampes à Paris, rue St André-des-Arts, vis-à-vis l'hôtel de château-vieux, distribue chez lui une suite de cahiers propres aux manufactures d'étoffes

J U I L L E T. 1770. 169

d'étoffes, de toiles peintes & aux artistes qui font l'ornement. Sçavoir : Cahier de six baraques chinoises, recueil de fontaines chinoises, autre recueil de tentes chinoises, recueil de trophées chinois ; cahier de fleurs baroques ; recueil de nouvelles fleurs de goût pour la manufacture des étoffes de Perse ; prix 24 sols chaque cahier ; fleurs persanes, prix 30 sols ; cahier de six nœuds de rubans ornés de fleurs & gravés dans la manière du dessin aux deux crayons rouge & noir, prix 36 sols.

Ces fleurs & autres objets ci-dessus ont été dessinés avec goût par Jean Pillement, premier peintre du Roi de Pologne, & gravés par différens graveurs. Cet artiste a lui-même gravé à l'eau-forte les fleurs persanes. Le Sr Leviez a dans son magasin les autres estampes qui ont été gravées d'après les tableaux ou les dessins de M. Pillement.

A V I S.

L'accueil que le Public a fait à la galerie françoise de M. Gautier a engagé cet artiste à redoubler ses soins & son travail. Il a recommencé la gravure des planches du premier cahier, & il y a plus de douceur & d'harmonie. Cet artiste invite les

I. Vol.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

amateurs & les gens de lettres qui se sont pourvus de son premier cahier avec les anciennes planches à les renvoyer chez lui, *rue Ste Barbe près Bonne-Nouvelle*, ou chez Hérissant, libraire, rue St Jacques; on leur délivrera de nouvelles gravures.

Ceux qui ont des notices particulières sur les hommes illustres sont invités de les communiquer au libraire. Le second & le troisième cahier ne tarderont pas à paroître.

M U S I Q U E.

SIX Trio pour deux violons & basse, composés par Louis Boccherini, op. 5^a.
Prix 7 liv. 4 sols.

Concerto pour un violoncelle obligé, deux violons, alto-violon, basse & contrebasse, du même auteur; prix 3 liv. 12 f.
A Paris, au bureau d'abonnement musical, cour de l'ancien grand Cerf, rue St Denis, & des Deux-Portes St Sauveur, & aux adresses ordinaires de musique.

Suite de Marches nouvelles & choisies à cinq parties & telles qu'on les exécute

dans les différens corps militaires; prix
12 sols chaque marche. A Paris, chez la
Dlle Castagnery, marchande de musique,
rue des Prouvaires, à la musique royale.

Ces marches peuvent s'exécuter sur toutes
sortes d'instrumens. On les a imprimées
sur de petits cartons séparés & propres à
être placés sur un pupitre ou à être attachés
à l'instrument. La gravure est d'un genre
particulier qui plaira par sa netteté.

Six concertos pour le clavecin avec ac-
compagnement de violon *ad libitum*,
dédiés à MADAME, composés par M.
Simon, Maître de Clavecin des Enfans
de France, œuvre III; prix 12 liv. A
Paris, chez l'auteur, rue Ste Apolline,
porte St Denis, la 3^e porte cochère,
& aux adresses ordinaires de musique.

Ces concertos sont d'une exécution fa-
cile, & l'amateur pourra les jouer avec
d'autant plus de plaisir que l'auteur s'est
attaché à une modulation douce & agréa-
ble, & au chant plus qu'au travail pénible
d'une composition sçavante & recher-
chée.

Le Triomphe d'Iris, ariette nouvelle avec
H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

accompagnement de violon & basse, composée par M. Boy, ordinaire de l'académie royale de musique ; prix 1 liv. 4 sols. A Paris, chez l'auteur, rue Croix des Petits-Champs, & chez le marchand de musique, même rue, près la rue coquilliere.

Les Amusemens lyriques. Recueil d'ariettes & symphonies, dédiées à Madame de Sartine ; proposé par abonnement. par M. Loyseau.

Il manquoit aux amateurs de la musique la facilité d'en acquérir à un prix plus modéré que celui qui a eu lieu jusqu'à présent. Le public jouira de cet avantage à la faveur des nouveaux caracteres de fonte du Sr Loyseau, les notes sont d'une forme plus nette & sont mieux contournées que celles qui ont paru jusqu'à ce jour ; elles ont un œil aussi beau que celui de la gravure.

Cette musique imprimée procurera une diminution considérable pour le prix, soit aux abonnés, soit même à ceux qui ne seront pas abonnés.

On propose deux objets différens que l'on pourra prendre séparément ; sçavoir, des ariettes & des symphonies.

J U I L L E T. 1770. 173

Dans le courant des années 1770 & 1771, on donnera vingt-quatre ariettes, six symphonies & un œuvre de six duos; ce qui fera deux ariettes par mois, une symphonie tous les deux mois, & l'œuvre de six duos au mois d'Avril 1771.

La premiere livraison se fait actuellement, & les autres comme il est dit ci-dessus.

Prix de l'abonnement.

On paiera pour les 24 ariettes, .. 18 liv.
& pour les 6 symphonies & 6 duos, 9

27 liv.

Sçavoir, en s'abonnant l'on donnera 9 liv. & l'on recevra deux ariettes & une symphonie. Au premier Août prochain 9 liv.; au premier Novembre suivant 9 liv. & l'on recevra à chaque paiement comme ci-dessus, & le dernier trimestre sera fourni avec les six duos sans rien payer.

Ceux qui ne voudront pas s'abonner pourront choisir dans ces deux objets, en payant pour chacune des ariettes 1 liv. 4 s. & chaque symphonie 1 liv. 10 sols.

On s'abonnera chez Loyseau, l'auteur, quai de la Tournelle porte St Bernard. Les

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

libraires étrangers, ceux du royaume & toutes les personnes de province qui voudront s'abonner, s'adresseront directement à lui. Elles auront la bonté d'affranchir leurs lettres & le port de leur argent & d'indiquer les personnes auxquelles on remettra les différentes livraisons de cet ouvrage.

Chez la veuve Duchesne, libraire, rue St Jacques, au Temple du Goût.

Chez Delalain, libraire, rue & à côté de la Comédie Française.

On trouvera pareillement chez l'Esprit, au pied du grand escalier du palais royal, tous les morceaux détachés séparément.

G É O G R A P H I E.

I.

NOUVELLE Carte des environs de Fontainebleau, dressée sur les meilleures cartes & descriptions géographiques du royaume, & assujettie aux observations de M^{rs} de l'académie royale des sciences, dédiée & présentée au Roi par C. Aldring. A Paris, chez Aldring, graveur géographe, rue Perdue place Maubert, à côté des trois Croissans; Lauraire, peintre & doreur.

J U I L L E T. 1770. 175
rue des Prêtres St Germain - l'Auxerrois ,
& Cordouin , peintre & doreur , au boule-
vard & proche la barriere du Temple.

I I.

*Neuvième & dixième feuilles de la carte
de Normandie.* On y trouve les villes de
Falaise , Bernay , St Silvain , Argences ,
Beaumont , Carentan , Isigny , Valognes ,
Bayeux , &c. A Paris , chez Denis & Pa-
tour , graveur , même maison rue St Jac-
ques , vis-à-vis le collège de Louis le
Grand , entre un libraire & un épicier.

MANUFACTURE DE SÈVES.

LE Banquet royal a fourni à la manufacture de
Sèves l'occasion de montrer ce que le zèle & les ta-
lens réunis peuvent produire.

Jusqu'à présent la porcelaine n'avoit exécuté
que des objets d'un très-petit volume ; morceaux
détachés qu'on ne pouvoit lier à un ensemble rai-
sonné , qui ne formoient qu'une décoration pos-
tiche. Le surtout que cette manufacture vient
d'exécuter pour la table du banquet , a étonné &
satisfait les connoisseurs par l'étendue & la préci-
sion du travail : l'ensemble de ce morceau est tel
qu'on n'en peut rien soustraire ; & le sujet assez riche
pour décorer , sans secours étrangers , la table qui
est de 30 pieds sur 14.

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

C'est un portique dorique ouvert dans le milieu de sa longueur , & dont le centre est occupé par la statue du Roi , d'après le célèbre Pigale ; le tout de porcelaine d'une blancheur éblouissante. La beauté du plan , l'élégance des formes & la distribution des ornemens font oublier que l'or & les couleurs n'y ont point été employés.

Une seconde estrade ou plate-forme circulaire , & de trois marches, pose sur le sommet d'une autre dont le diamètre est assez considérable pour former au monument une première terrasse à laquelle quatre escaliers opposés entr'eux & répondant aux faces principales de la statue , servent d'entrées. L'axe vertical de l'estrade leur est commun , & ils se terminent aux retours des avant - corps des murs de terrasse qui achevent la circonférence de la première estrade.

Cette estrade double occupe le milieu d'un vaste boullingrin comparté par diverses routes sablées & des parterres gazonnés , enfermés de barrières , au milieu desquels on a placé des groupes d'enfans qui suspendent des guirlandes autour d'une colonne surmontée d'un globe aux armes de France. Les angles de ces gazons sont décorés par des vases sur leurs socles.

Tout ceci est environné d'escaliers & de glacis de gazon pour communiquer & pour soutenir les deux terrasses à trois plate - formes du boullingrin qui accompagnent aussi les principales entrées faites de magnifiques perrons rectilignes aux extrémités du petit axe de l'édifice. Les plate-formes du milieu plus élevées que les autres portent les colonnes & dessinent un plan rectangulaire aux angles duquel on a substitué des quarts de circonférence , pour recevoir d'une manière concentri-

que des fontaines extérieures à la colonnade ; les autres plate-formes sont des promenoirs d'une grande largeur , les uns pour circuler le boulingrin au niveau de son premier glacis , les autres encore plus bas circulent le portique & les fontaines angulaires ; on voit ceux-ci bordés d'une balustrade d'expression dorique & relative à la combinaison des colonnes ; d'ailleurs elle est terminée dans les parties droites & les courbes à des pedestaux agrandis de plan & amortis par un globe aux armes de France , soutenu de son piedouche orné de rustiques ; le tout , posé sur les murs de terrasses qui joignent aux grands perrons des entrées , sert de dernier terme aux portiques. Les colonnes sont accouplées & les entablemens en plate-bandes n'ont aucune interruption ; on observe avec autant de plaisir que de surprise les chapiteaux ne se point pénétrer ; il en est de même des bases.

Au moyen de la succession alternative des parties lisses & des parties travaillées de la frise , les triglyphes & les méthopes y étant exécutés à la rigueur font le plus bel effet ; ces derniers contiennent alternativement le chiffre du Roi , les armes de France , celles de l'Empire & celles du Dauphiné sur un fonds rayonnant. L'ordonnance du grand côté de l'édifice , abstraction faite de l'espace plus considérable du milieu pour manifester davantage au-dehors la statue du Roi , & pour introduire au boulingrin , a six entre-colonnemens & huit accouplemens sur une ligne droite terminée par les tours creuses du plan , chacune desquelles a un entre-colonnement & deux accouplemens. Le groupe de trois colonnes de chaque angle saillant & mixtiligne ne renferme aucunes licences. Chaque accouplement pose sur un socle orné de tables saillantes rustiquées ; des socles sur-

H v

178 MÉRCURE DE FRANCE.

montés de castolettes posent sur l'entablement pour amortir les groupes des colonnes accolées.

Pour produire le même effet aux angles saillans, on y a placé le chiffre des deux époux dans un cartel soutenu par des enfans qui les ornent de guirlandes qui circulent sur toute la crête de l'édifice par festons, dont la suspension part des ances des castolettes, & ornent sans interruption toute la partie supérieure du bâtiment : chaque entrecolonnement contient une statue élevée sur un piédestal ; le goût & le travail précieux de ces figures forment l'aspect le plus intéressant.

L'ordonnance sur la direction du grand axe est la même que celle du grand côté ; elle est composée de trois entre-colonnemens & quatre accollemens. L'entablement n'est point interrompu.

Quatre grands bassins circulaires & concentriques aux tours creuses de l'édifice, bordés de gazon, reçoivent les eaux d'autant de fontaines composées du piédestal de même plan & servant de support très-élevé à une cuvette, du milieu de laquelle s'élève une gerbe d'eau ; sa chute reçue dans le même bassin s'écoule par trois mufles de Lion distribués sur l'extérieur de la cuvette entre les trois figures des Graces qui embrassent le piédestal.

Au milieu des extrémités du portique, la terrasse semble s'élargir, & la balustrade s'éloigner davantage des colonnes. Cet élargissement forme le pallier d'un perron à deux escaliers par lesquels on descend à un parterre orné d'un bassin & de deux pièces de broderie, dans lesquels on a enclavé les saisons représentées par des enfans. Ces objets sont environnés de grandes routes pour la promenade, & il y a encore un grand escalier de

Face & deux de côtés pour descendre au niveau de la table. Ces deux parterres sont du reste plantés de bornes vers leurs limites; & des têtes de ces bornes pendent des guirlandes de fleurs en signe de fête. Le bassin du milieu reçoit encore un grand morceau de porcelaine; il consiste en trois figures de sauvages qui soutiennent avec effort un vase digne de la beauté de ses supports. Le succès de cet ouvrage fait beaucoup d'honneur à la manufacture par l'exécution la plus parfaite. On en doit l'invention & le dessin à M. Bachelier, de l'académie royale de peinture & directeur des écoles royales gratuites. Cet artiste, célèbre par ses talens distingués dans différens genres, & par son zèle patriotique pour l'utilité des arts & des artistes françois, a réuni dans cette occasion tous ses talens échaufés par le sentiment, & a formé, on ose dire, un monument admirable digne d'être conservé par l'objet qu'il représente, & par les circonstances qui y ont donné lieu.

*LETTRE de M. Soufflot à M. le Marquis
de Marigny, en date du 12 Mai 1770.*

M. Lorsque j'ai eu l'honneur de vous faire voir, à l'occasion du mémoire manuscrit de M. Patis, différens domes d'Italie mis en comparaison avec celui de l'église de Ste Genevieve, vous m'avez paru sentir la force de mes points d'appui & de ma future construction. Mais, comme je vous dois tous les soins nécessaires pour vous ôter jusqu'à la moindre des inquiétudes que la tournure spécieuse de ce mémoire, & la hardiesse des

H vj

assertions qui y sont contenues auroient pu vous donner & au Public depuis qu'il est imprimé, j'ai cherché avec tout l'empressement possible à me confirmer par les yeux d'autrui dans l'opinion que j'avois de mes principes & de mes moyens de construction. J'avois d'abord consulté M. Perronet, parce que j'ai beaucoup de confiance dans ses lumières, & aussi parce que M. Patte lui avoit prêté auprès de vous, Monsieur, des sentimens favorables à sa critique. J'avois mis sous ses yeux le mémoire de M. Patte, les dessins qui y étoient joints & ceux de quelques domes d'Italie que j'avois, afin qu'il les mit en comparaison avec ceux du dome de Ste Genevieve. Il me donna son avis par écrit d'après l'examen qu'il en avoit fait. J'eus l'honneur, Monsieur, de vous communiquer alors ses réponses; elles ont été imprimées depuis dans le Mercure.

J'ai pensé ensuite qu'il seroit utile que j'eusse à l'académie d'architecture des conférences sur les dessins de différens domes, que j'y porterois successivement & dont l'examen pût démontrer évidemment combien M. Patte est éloigné de connoître ce qu'il est possible de faire dans ce genre d'ouvrage. L'académie m'a paru desirer, d'après ceux qu'elle a déjà examinés, que j'en fisse graver une suite, & je vais m'occuper de ce soin, parce que ce sera répondre par des faits. Mais, ces opérations exigeant du tems, & personne ne devant & ne pouvant avoir plus d'empressement que j'en ai pour vous tranquiliser, j'ai cherché des moyens plus courts pour détruire les inquiétudes, que l'on a tâché de vous donner. Je les regarde, Monsieur, comme une suite de l'intérêt que vous prenez à ma réputation & à la réussite d'un édifice pour lequel vous m'avez honoré de votre confiance en

me chargeant d'en faire les dessins & d'en suivre l'exécution. Mon zèle pour y répondre a toujours été & sera toujours des plus ardens. Je suis certainement bien éloigné de croire qu'après avoir vu les ouvrages considérables & de différens genres, que j'ai faits à Lyon pendant quinze ans, la sacristie de Nôtre-Dame à Paris dont vous avez bien voulu me charger, & enfin ce que j'ai fait sous vos yeux & pour vous-même, Monsieur, vous puissiez avoir des craintes réelles sur l'exécution du dome de Ste Genevieve. J'en ai déjà fait un à l'Hôtel-Dieu de Lyon, qui est presque aussi considérable dans sa grande dimension, & c'est un des objets de mon art dont j'ai le plus étudié la construction dans mon premier voyage d'Italie & dans celui que j'ai eu l'honneur de faire avec vous, ayant alors des yeux fortifiés par des années de pratique. Les voûtes très-considérables de la bourse & du théâtre à Lyon, dont la hardiesse donnoit de l'inquiétude, sont des preuves existantes de la maniere dont j'ai sçu renvoyer les efforts sur les résistances. Cependant, Monsieur, comme je dois avoir & comme j'ai réellement le plus grand & le plus juste desir de vous prouver jusqu'à quel point j'ai réfléchi sur mon ouvrage, & combien je crois m'être assuré, & par mes yeux & par ceux d'autrui, d'exécuter avec toute la solidité nécessaire, j'ai l'honneur de vous faire ici une proposition pour M. Patte, & de vous supplier d'ajouter à la bonté avec laquelle vous avez bien voulu me parler dernièrement sur la critique, celle de le faire appeler & de lui dire que je m'engage à déposer chez M. Lambert, notaire, rue St Honoré près la barriere des Sergens, douze mille livres, & même s'il est bien aise de gagner davantage, vingt-quatre mille livres, pourvu qu'il fasse un

182 MERCURE DE FRANCE.

pareil dépôt, soit en argent, soit en papiers équivalens. Cela fait : si je ne démontre pas que l'équation, qui est dans son mémoire imprimé, est fautive vis-à-vis du dome de Ste Genevieve & de la maniere dont il sera construit ; & si je ne démontre pas aussi, par des exemples convainquans, que ce dome bâti solidement sans avoir des épaisseurs inutiles de murs & de voûtes, & un poids de matériaux nuisible, sera porté sur les quatre piliers destinés à le recevoir, avec autant de sûreté, que des domes bâtis depuis long-tems & qui n'ont point souffert d'altération, le sont sur les piliers qui les soutiennent; M. Patte prendra le dépôt chez le notaire pour en user comme de chose à lui bien appartenante, & en dédommagement des frais qu'il a faits pour l'impression de son mémoire. Si au contraire je démontre ce que je viens de détailler, le dépôt sera à moi ; mais je n'en profiterai pas, je l'emploierai à continuer la construction des quatre piliers critiqués par M. Patte, & je ferai les frais d'une inscription sur marbre, qui lui fera l'honneur qui lui sera dû pour la somme qu'il aura perdue, & qui sera placée au bas d'un des quatre piliers dont est question.

Je suis, &c.

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

LE dimanche 3 Juin, on a exécuté au Concert Spirituel *Exultabo*, motet à grand

J U I L L E T. 1770. 185
 chœur de M. de Lalande. Mlle Delcam-
 bre a chanté avec beaucoup de goût &
 d'expression *Regina Cæli*, petit motet
 d'une musique agréable & piquante dans
 le genre italien, composée par M. Botzon,
 de l'académie royale de musique. M. Be-
 zozzi a exécuté supérieurement un concer-
 to de hautbois. M. Legros & son épouse,
 Mlle Morisset, ont mis beaucoup d'ac-
 cord, d'art & de goût dans la maniere
 dont ils ont rendu *Exultate justî*, motet
 en duo d'une composition agréable & bril-
 lante de M. d'Auvergne, surintendant de
 la musique du Roi. M. Traversa, premier
 violon de la musique de S. A. S. Mgr le
 Prince de Carignan, a fait voir le plus
 grand talent dans l'exécution d'un beau
 concerto de violon de sa composition. Il
 est supérieur aux plus grandes difficultés;
 & il plaît autant qu'il étonne par la sûreté
 & la rapidité de son archet. Ce concert
 a fini par *Lauda Jerusalein*, motet à grand
 chœur de M. Philidor, dans lequel on a
 beaucoup applaudi les grands traits d'har-
 monie, la belle expression, les chants va-
 riés & le style nerveux qui caractérisent
 les compositions de cet habile maître.
 Madame Philidor, dont la voix est si in-
 téressante, a parfaitement rendu plusieurs

184 MERCURE DE FRANCE.

recits ; & M. Richer son frere qui met tant de goût & d'ame dans son chant , a fait le plus grand plaisir.

Dans le concert du jeudi 14 Juin , on a exécuté *Dominus regnavit* , motet de Lalande. MM. Bezozzi & Traversa ont mérité, à leur ordinaire, les applaudissemens du Public. Mlle Delcambre a chanté aussi avec succès *Exaudi Deus* , motet à voix seule. On a entendu avec un nouveau plaisir Mde Philidor dans un motet charmant, composé par son mari. On a donné de justes éloges au motet *Beatus vir* , dont l'Abbé Giroust, maître de musique des SS. Innocens , est l'auteur.

A Mlle Delcambre , du Concert spirituel.

QUAND votre voix tendre & légère ,
 Consacrant son essor aux louanges de Dieu ,
 Module avec tant d'art sa devote priere ,
 Plus d'un cœur en secret brûle d'un autre feu ;
 Je ne sçais quelle est cette flâme ,
 Mais je la chéris & je sens
 Que, si j'avois vos doux accents,
 Je l'allumerois dans votre ame.

Par M. de la Louptiere.

O P É R A.

L A C A D É M I E royale de musique a continué les représentations de *Zaïde*. Mlle. Duplant a soutenu cet opéra par l'intérêt qu'elle met dans le rôle de Zaïde, par la noblesse & la belle expression de son chant. Mlle. Rosalie dont l'organe semble tous les jours acquérir plus de force, & qui met beaucoup d'intelligence & d'expression dans son jeu, ajoute sans cesse aux espérances que l'on conçoit de ses talens. Elle a fait valoir le rôle d'*Isabelle*. M. Durand a eu le plus grand succès dans le rôle de Zulema, où il développe un organe brillant & flatteur. Mlle. Heinel a dansé le pas qui lui étoit destiné, & a renouvelé les applaudissemens & l'admiration du public, enchanté de la dignité & des graces de sa personne & de la perfection de sa danse, qui est en même tems moelleuse & forte, hardie & gracieuse. M. Dauberval qui met tant de force, de grace & de précision dans sa danse, M. Gardel qui semble atteindre à la perfection de son art, ont fait aussi beaucoup de plaisir. Mlle. Asselin &

186 MERCURE DE FRANCE.

Mlle. Pelin ont été justement applaudies. L'Académie royale de musique préparé des fragmens composés de trois actes, tirés de différens opéras.

Nous sommes obligés de renvoyer à un autre volume du Mercure le détail des spectacles de la Cour.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ordinaires du Roi ont donné *gratis* à Paris le vendredi premier Juin, à cause du mariage de Monseigneur le Dauphin, le Joueur & Crispin rival de son maître, suivi de la Chaconne de la Mascarade du Malade imaginaire. Ce spectacle a été écouté avec beaucoup d'attention par le peuple, auquel les traits de sentiment & de vrai comique n'ont pas échappé, tant il est vrai que les hommes les moins instruits ont un instinct qui les avertit de ce qui est bon & de ce qui est beau, sur-tout lorsque ces hommes sont assemblés.

On a donné le samedi 2 Juin la première représentation de la Reprise des *Illinois*, tragédie de M. Sauvigny, avec des changemens considérables qui ont

mis plus de netteté dans l'action , plus de liaison dans les scènes , & plus de vérité dans les caractères des personnages ; mais ce drame estimable nous paroît toujours manquer son effet , parce que l'intérêt est divisé & nécessairement affoibli en se partageant entre tous les personnages.

L'amour , la fidélité , le respect pour ses Dieux , & l'attachement pour son pays sont tracés dans le rôle de la Princesse ; les fureurs de l'amour , mais d'un amour produit par la beauté & par l'estime , sont excusables dans un jeune François , qui joint l'enthousiasme de la gloire au feu des passions. La générosité , la noblesse & l'énergie de la vertu fortement exprimées dans le rôle du Général François ; le caractère d'une ame fière & vertueuse dans Hiascar & dans les autres Illinois ; tous ces traits sollicitent l'admiration. Il en résulte alors un tableau également éclairé dans toutes ses parties , & il n'y a aucun personnage dominant qui fixe l'attention & concentre l'intérêt.

M. Molé a joué avec beaucoup de chaleur & de feu le rôle du François réfugié ; & M. Brisard avec le plus grand intérêt celui du Pere ; Mlle. Dubois a mis de la noblesse & de la sensibilité dans

188 MERCURE DE FRANCE.

le rôle de la Princesse. M. Dauberval a joué avec intelligence le rôle d'Hiascar , joué dans les premières représentations par M. le Kain.

On a remis sur le même théâtre la *Jeune Indienne* , comédie charmante en un acte & en vers de M. Chamfort. On sçait avec quelle naïveté , quelle vérité , quelle ame Mlle. Doligny représente la Jeune Indienne. M. Preville a fait aussi le plus grand plaisir dans le rôle du Quaker , dans lequel il exprime admirablement la franchise quelquefois austère d'une ame vertueuse. M. Monvel a joué avec intérêt dans le rôle de Betton , amant de la Jeune Indienne.

COMÉDIE ITALIENNE)

D. ALVAR & Mincia , comédie en trois actes & en vers , mêlée d'ariette , a été jouée sans succès le 13 Juin sur le théâtre de la Comédie Italienne ; le sujet est tiré de Gilblas ; mais le Sage se seroit bien gardé de l'employer sur la scène. Les pleurs d'une veuve qui se remarie ne sont pour nous qu'un objet de ridicule , le premier mari qui revient trop tard ne

l'est pas moins dans nos mœurs, il est un sot s'il aime encore, car il ne peut se persuader qu'il est aimé; celui du second est bien plus extravagant, surtout lorsqu'il n'est qu'une foible copie du froid Wolmard, caractère qui peut être possible, mais jamais intéressant; un personnage ne touche les spectateurs ou les lecteurs, qu'autant qu'il est par lui-même affecté par de grandes passions: au reste, il est à souhaiter que cette épreuve fâcheuse d'un auteur & d'un musicien encore inconnus, arrête les dispositions où sont plusieurs auteurs de ne présenter sur nos théâtres que des sujets romanesques & lugubres, affectation qu'on ne sçauroit trop condamner, & qui paroît sur-tout déplacée sur celui de nos théâtres, où le rire a toujours cherché son dernier azyle; le succès du Déserteur, quoique mérité à plusieurs égards, ne doit pas tirer à conséquence: trois actes d'intérêt peuvent difficilement se soutenir en musique. Dans celle de la pièce nouvelle on a paru regretter la perte de quelques airs assez agréables & qui ont fait bien espérer des talens de leur auteur; mais nous nous abstiendrons de le nommer, ainsi que le compagnon de ses travaux, parce que l'un & l'autre

190 MERCURE DE FRANCE.

ont des talens, & peuvent reparoître d'une manière plus avantageuse.

Mlle. Menard a paru le 27 Mai sur le même théâtre dans le rôle de Louise dans le Déserteur, & depuis dans ceux d'Annette & de Lucile avec un succès soutenu. Cette actrice intéressante, dont la figure, l'ame & les talens donnent les plus grandes espérances, n'a interrompu ses débuts que par une indisposition qui lui permettra bientôt de les reprendre.

Madame Gourville a aussi paru le 17 Juin sur ce théâtre fécond en débuts; cette actrice a reçu quelques applaudissemens dans les rôles de caractère qu'elle a joués dans Rose & Colas, le Maréchal, le Maître en droit & le Bucheron; elle met de l'intelligence dans son jeu, & elle a quelque habitude de la scène, mais elle a peu de voix & une prononciation difficile. Il n'y a pas d'apparence qu'elle puisse être utile dans un emploi déjà rempli par plusieurs actrices qui depuis long tems sont en possession de plaire au public.



DÉTAIL des Illuminations faites dans les jardins du château de Versailles le samedi 19 Mai 1770, pour le mariage de Mgr le Dauphin, ordonnées par M. le Duc d'Aumont, gentilhomme de la chambre du Roi; conduites par M. Papillon de la Ferté, intendant & contrôleur de l'argenterie, menus-plaisirs & affaires de Sa Majesté, sur les dessins du Sr Michel-Ange Challe, dessinateur de la chambre du Roi,

LE premier objet qui frappa la vue dans l'obscurité, après le feu d'artifice, fut le palais du soleil, placé à la tête du grand canal. Son éclat fixa l'attention des spectateurs & fut le signal de l'illumination générale du parc; comme si des rayons du soleil élevé au sommet de cet édifice, dût partir le feu destiné à répandre la lumière dans toutes les parties de décorations composées pour former cette grande illumination. En effet ce vaste édifice fut allumé comme par enchantement, les feux se communiquèrent à toutes les différentes parties du parc qui se trouverent éclairées en quelques minutes par le moyen d'une mèche de communication dont l'invention & la composition sont dues au zèle & aux soins de M. de Varenne de Bèost, correspondant de l'académie royale des sciences, lequel, peu de jours auparavant, avoit lu à cette même académie un mémoire sur divers moyens

192 MERCURE DE FRANCE.

d'allumer en peu de minutes un très-grand nombre de lampions.

La cour des ministres fut éclairée par un cordon de lumière posé sur la double balustrade qui l'entoure, près de laquelle étoient placés, à distance égale dans la partie inférieure, de grands ifs chargés de feux. La cour royale, celle des princes & celle de la chapelle étoient couronnées sur leurs entablemens d'un filet de lumière.

Les broderies & les bordures des bassins des trois parterres d'eau, du midi & du nord, ont été suivies par un cordon lumineux qui en distinguoit les masses & la diversité.

La balustrade supérieure de l'orangerie, les bords des terrasses du côté du nord & du midi formoient un cadre à ces différens objets, au milieu duquel s'élevoit un if de fer isolé de 40 pieds de hauteur couvert de plus de deux mille lumières, dont les feux se multiplioient de tous côtés à travers les parties de sa base & celles de son sommet, formées en treillages & à jours.

Sur les charmilles qui entourent les parterres, en face du château, étoient placées, entre les statues qui les décorent, des pyramides de 25 pieds de haut, dont les formes variées présentoient différens effets de lumières, lesquelles se joignoient aux feux qui entouroient les fontaines des lions & des tigres au bas du parterre d'eau.

Au côté du grand escalier qui conduit au bassin de Latone, six ifs isolés formoient une partie-circulaire. Leur prodigieuse quantité de lumières s'unissoient à celles que portoient de très-grandes pyramides distribuées entre les figures de ce vaste parterre. Les bords des rampes, les dessins en broderie de ces parterres, ainsi que le tour de ces bassins,

bassins , étoient tracés par un cordon de lampions allumés.

De très-grands pots à feu , posés sur les mortiers qui avoient servi au feu d'artifice , couvroient les rampes supérieures qui entourent le bassin de Latone , & produisoient un effet prodigieux par leurs masses de lumieres.

Le bas des parterres représentoit dans toute son étendue & dans la partie circulaire qui précède l'allée royale , communément nommée le tapis verd , des obélisques aux côtés des termes & des figures qui ornent cette belle partie du parc.

L'allée royale étoit décorée , entre chacun des vases & des figures qui en embellissent les côtés , par des ifs & des pyramides qui , alternativement répétées jusqu'au bassin d'Apollon , fixoient l'œil étonné par leur quantité innombrable de lumieres , dont l'effet a été aussi agréable qu'il étoit surprenant.

L'objet qui a paru attirer le plus l'admiration étoit posé sur la partie immense qui s'étend depuis le tapis verd jusqu'au grand canal , dont les bords de ce côté , ainsi que les vastes contours du bassin d'Apollon étoient couverts d'un double cordon lumineux.

Des arcades d'une architecture rustique de 50 pieds d'élévation , séparées par de grandes pyramides , formoient un immense portique au tour de cet espace. Toutes les parties de l'architecture , celles des pilastres , des entablemens qui servoient d'imposte aux arcades , étoient tracées par des lignes de lumieres. Des lustres chargés de plus de cent lampes allumées étoient suspendues sous les archivoltes de ces arcades entre des guirlandes de

194 MERCURE DE FRANCE.

feux, dont l'éclat réuni à la masse générale se reproduisoit à l'infini dans les eaux du bassin d'Apollon & dans celles du canal.

Cet étonnant spectacle s'unissoit à une perspective immense de lampions & d'ifs isolés sur les bords du canal depuis son commencement jusqu'à son extrémité, laquelle étoit terminée par un édifice de 230 pieds de base sur 120 d'élévation. Ce monument présentoit le portique d'un temple, surmonté d'un fronton, au sommet duquel étoit fixé un soleil de 192 pieds de circonférence, & dont le disque formé d'une réunion de grands reverberes avoit 60 pieds de circuit. Les lignes qui traçoient l'architecture de cette grande partie, ainsi que les rayons du soleil, n'étoient formées que par des lampions dont la lumière cédoit au prodigieux effet des reverberes.

Quatre fontaines, sur lesquelles s'élevoient des étoiles dont les centres étoient aussi couverts de reverberes, accompagnoient ce grand édifice & réunissoient leurs feux à ceux des bords du canal, dont l'étendue est de plus de 800 toises.

Les feux répétés de cette grande quantité d'objets sur la surface des eaux, reproduits & multipliés à l'infini, s'unissoient au brillant spectacle que présentoit une flotte lumineuse composée de plus de cinquante bâtimens, frégates ou gondoles toutes appareillées, avec des lanternes qui en marquoient les différens agrès; leurs variétés, le bon ordre de leur marche, soutenus d'une musique éclatante, produisoient un double enchantement qui sembloit fixer l'admiration.

Deux mai placés entre le bassin d'Apollon & le bout du canal, surmontés de couronnes & enroulés de guirlandes de fleurs, couvroient deux or-

orchestres nombreux, dont la musique invitait à former plusieurs danses, animoit encore dans cette partie, ce magnifique spectacle auquel la satisfaction publique paroissoit concourir.

Douze des plus beaux bosquets de ce parc enchanté réunissoient la beauté & la variété de leurs eaux aux feux des différens objets dont ils étoient décorés. Toutes les allées qui y conduisoient étoient éclairées par des lustres suspendus à des distances égales dans leurs milieux & à leurs extrémités.

La superbe colonnade dont l'aspect semble réaliser une féerie, porroit sur son entablement, sur son acroterre & sur les vases qui la couronnent, un triple cordon de lumieres. Chacune des arcades avoit un lustre suspendu sous la lettre de son archivolté au-dessus des eaux jaillissantes de ses fontaines.

La salle des maronniers, consacrée à la danse, avoit de très-grands orchestres à ses extrémités; des lustres entre les arbres éclairaient son enceinte & formoient tout-au-tour un cercle lumineux. Un concours prodigieux s'empressoit dans cette grande salle à partager les plaisirs de cette belle fête.

L'isle d'amour paroissoit entourée de grandes pyramides. Le boulingrin de la partie supérieure avoit un double rang de lampions, ainsi que les bords de l'allée qui partagent cette grande pièce d'eau.

En face de cette contr'allée, dans une des grilles du mail, étoit placé un théâtre sur lequel plusieurs représentations comiques & plusieurs jeux se succéderent sans interruption, & entretenoient une nombreuse assemblée de spectateurs en variant les plaisirs.

196 MERCURE DE FRANCE.

Plusieurs groupes lumineux , portés par des girandoles & par des ifs , entouroient ce spectacle & s'unissoient aux lampions répandus dans cette allée , dont les extrémités avoient un objet plus considérable pour en terminer le point de vue.

Au côté opposé , à la droite de l'allée royale , le bosquet des domes offroit un coup d'œil des plus agréables. Un double cordon , placé sur les balustrades qui entourent le bassin , en éclairoit le milieu & répondoit à la lumière des obélisques placées entre les figures qui décorent ce beau bosquet. L'intérieur des superbes salons de marbre qu'ils renferment étoit éclairé par des girandoles placées à chacun de ses angles. Des lustres , suspendus auprès des charmilles , paroissoient en occuper le milieu ; deux cordons de lumières couronnoient leur amortissement.

Des allées, éclairées par des lustres, conduisoient au bassin de l'Encelade , dont la décoration composée de grandes pyramides placées dans chacune des faces octogones de ce grand bosquet , jointes à un cordon de lumières sur la bordure & sur le boulingrin qui entoure le bassin , paroissoient l'éclairer suffisamment & le rendoient remarquable par sa simplicité.

La gerbe de ce même côté présentait un tableau varié. La forme de son bassin , élevé sur des gradins de gazon en amphithéâtre partagés en cascades dans les milieux , n'étoit dessinée que par des lumières rangées sur chacun de ses degrés ; des girandoles posées sur des piédestaux qui terminent la partie rampante de ses cascades accompagnoient la masse d'eau que forme cette gerbe , & se réfléchissoient dans le double bassin qui l'entoure.

Les allées solitaires du bosquet de l'Etoile ne

pouvoient être éclairées que par des lustres ; leur peu de largeur n'admettant point d'autres moyens, chacune des figures qui ornent cette partie fixoit la place de ces lustres , ainsi que les angles & les extrémités des allées. Le salon qui forme le milieu de ce bosquet en étoit entouré & en avoit un considérable suspendu au milieu.

Les grands bosquets qui se présentent les premiers au commencement de l'allée royale étoient annoncés par des pyramides dans leurs principales entrées ; de semblables entouroient & éclairaient les salons qui sont au milieu & s'unissoient à un cordon de lumière autour de leur bassin. Les autres salles placées aux quatre coins de ce bosquet avoient de très-grands lustres qui en faisoient distinguer l'intérieur. D'autres lustres , d'une grandeur moins considérable , distinguoient les allées qui y aboutissent & les entourent.

A l'angle du parterre de Latone , au bosquet Dauphin , dont l'espace vuide est plus considérable que dans les précédens , étoit élevé un théâtre de 70 pieds de profondeur sur lequel ont été représenté des pièces analogues à l'objet de la fête, précédées de danses sur la corde & de tours de force. Cette grande salle étoit ornée de lustres entre les arbres , d'obélisques aux côtés des statues du Roi & de la Reine , de grandes lres & de groupes de dauphins dans les contr'allées qui l'entourent. L'effet prodigieux de cette grande réunion de lumières , l'agrément du spectacle attiroient dans cet endroit une foule de curieux qui sembloient se reproduire & se multiplier à chaque instant.

Le bosquet des trois fontaines , dont les eaux présentent un coup d'œil si surprenant , étoit entouré , ainsi que les rampes & les contours de

198 MERCURE DE FRANCE:

ses bassins, d'une chaîne de lampions, de lires, de groupes de dauphins & de pyramides illuminées adossées aux charmilles qui éclairaient les trois parties de ce bosquet, & répétoient successivement leurs lumières dans les eaux jaillissantes & dans les bassins.

Des masses de lumières distribuées sur des ifs annonçoient un théâtre par-delà les bassins des saisons, à l'extrémité de l'allée qui descend du parterre du nord à la contr'allée du bassin d'Apollon. L'effet des eaux, la variété des jeux & des spectacles distribués au milieu & aux extrémités du parc dispersoient la foule innombrable de spectateurs & en empêchoient la trop grande confusion.

Une musique militaire la plus éclatante se promenoit dans la vaste étendue des allées & des bosquets & faisant retentir l'air de ses sons harmonieux, animoit les plaisirs de cette grande fête.

La salle du bal, dont la forme est si favorablement conçue pour son objet, étoit entourée de gradins peints en charmilles & remplis d'une foule empressée à partager les plaisirs de la danse, pour lequel ce lieu étoit préparé. La partie supérieure au-dessus de l'amphithéâtre étoit décorée de pyramides & de groupes de dauphins couverts de lumières. Chacun des beaux vases & des girandoles qui s'élevaient au-dessus des jets d'eau & des cascades, & ornaient le milieu de ce bosquet, servoient de bases à de grandes girandoles. Des cordons lumineux dessinoient les rampes, celles des cascades & le tour des bassins. Plusieurs lumières, placées dans le fond des rochers, étoient apperçues à travers la limpidité des eaux pendant le jeu de leurs cascades.

Une nombreuse symphonie animoit les danses

J U I L L E T. 1770. 199

qui se succédoient sans interruption jusqu'au lever de l'aurore qui parut venir trop tôt terminer les plaisirs de cette nuit enchantée.

FÊTE de la Ville de Paris.

Le 30 Mai , jour de la fête que la Ville de Paris a donnée à l'occasion du mariage de Mgr le Dauphin, cette fête fut annoncée au peuple à six heures du matin par une salve d'artillerie de la ville , & à midi par une pareille salve. Vers les sept heures du soir , on commença à faire couler les fontaines de vin & à distribuer au peuple du pain & de la viande dans les différens endroits de cette ville & à différens carrefours donnant sur les remparts du nord. Vers les neuf heures du soir , il y eut une nouvelle salve de l'artillerie de la ville , pendant laquelle on tira un feu d'artifice , préparé dans la place de Louis XV , & après lequel on illumina les deux grands bâtimens avec une quantité prodigieuse de lampions qui dessinoient l'architecture , & avec des lustres composés de petites lanternes placées entre les colonnes. Le pourtour de cette place fut pareillement illuminé , ainsi que les fontaines de vin & les orchestres qu'on y avoit établis. Les remparts du nord furent illuminés comme les jours précédens par les deux cordons de lanternes en reverberes : on avoit ajouté une illumination à chaque arbre , d'un bout à l'autre de ces remparts. On illumina aussi les boutiques de la foire. Il y eut là , pendant toute la nuit , un grand concours de peuple. On avoit construit des orchestres devant l'hôtel-de-ville , celui du Gouverneur de la ville , celui du Prévôt des marchands & les maisons des officiers du bureau de la ville ,

200 MERCURE DE FRANCE.

& l'on fit au peuple , dans ces différens endroits , une distribution de pain & de viandes. A l'entrée de la nuit , toutes les maisons de cette capitale & des fauxbourgs furent illuminées. Plusieurs furent remarquables par des desseins d'un bel effet.

Les décorations du feu d'artifice , dont la hauteur étoit de cent trente pieds , représentoit *le temple de l'hymen*. Ce temple , dont l'architecture étoit d'ordre corinthien , étoit porté sur un soubassement décoré de cascades , de fontaines & de groupes de figures allégoriques. La face principale , qui se présentoit du côté des colonnades où l'on avoit préparé des loges pour les personnes de la cour que la ville avoit invitées à cette fête , & pour d'autres personnes de distinction , étoit formée par six colonnes portant un fronton , dans lequel étoient représentés l'emblème de la France & de l'Empire & les chiffres unis de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine. Cette face étoit ornée de guirlandes ; des fleurs entouroient les colonnes , dans l'intervalle desquelles on voyoit l'intérieur du temple. Le fronton étoit surmonté d'un attique , sur lequel étoit représenté un bas relief allégorique. Tout cet édifice étoit terminé par un obélisque , sur les faces duquel étoient groupées différentes figures qui attachoient au sommet , avec des guirlandes de fleurs , les médaillons de Monseigneur & de Madame la Dauphine. On avoit élevé derrière cet édifice un bastion , dans lequel on avoit placé les batteries qui accompagnoient l'exécution du feu , ainsi que la girande qui l'a terminé.

Les plaisirs de cette fête ont été troublés par des malheurs. La rue par laquelle le peuple se porta avec le plus d'affluence , après le feu d'ar-

tifice, s'étant trouvée embarrassée par différens obstacles, & la foule étant prodigieuse, un grand nombre de personnes de tout âge ont été étouffées.

On ne peut exprimer la douleur que cet événement a causée au Roi & à la Famille Royale. S. M. a donné des ordres précis pour qu'il fût pourvu au soulagement des familles comprises dans le désastre de cette journée. Monseigneur le Dauphin a donné en cette occasion une marque, à jamais mémorable, de la bonté & de la sensibilité de son cœur. Ce jeune Prince, instruit des malheurs arrivés dans un jour consacré à la joie que son mariage inspire à tous les François, ayant reçu, le lendemain, les six mille livres que S. M. lui a assignées par mois pour ses menus plaisirs, les a envoyées à M. de Sartine, Lieutenant-Général de police, à qui il a écrit de sa main, lui mandant de distribuer cette somme à ceux qui avoient le plus pressant besoin d'être secourus. Madame la Dauphine & Madame Adélaïde ont suivi cet exemple respectable.

Madame la Comtesse de Brionne, l'Assemblée Générale du Clergé, l'Archevêque de Paris, les Fermiers Généraux, les Receveurs Généraux des finances, les Administrateurs Généraux des postes, la Régie des droits rétablis, celle des droits réunis, le Bureau de la ville & plusieurs généreux Citoyens ont remis à M. de Sartine, Conseiller d'Etat & Lieutenant-Général de police différentes sommes pour faire soigner les blessés & procurer du soulagement aux familles des malheureux qui ont péri.

On a répandu dans le public différentes listes dans lesquelles on exagère excessivement le nombre de ceux qui ont perdu la vie dans cette jour-

née. Il est vrai qu'il y a eu cent trente-deux personnes qui sont restées sur la place & qui ont été inhumées dans le cimetière de la Magdeleine & pour lesquelles le Curé généreusement pieux, a fait un service où, sur son invitation, le châtelet & beaucoup de parens des morts ont assisté.

Il y a eu trente-six blessés transportés à l'Hôtel-Dieu & à la Charité, dont aucun n'a péri; & suivant le rapport des Curés de Paris & de la Banlieue, il n'est mort que sept personnes des suites de ce funeste événement. On a aussi répandu mal-à-propos, le bruit qu'il y avoit eu un grand nombre de personnes tombées dans la Seine par une suite de ce désastre; mais les informations les plus exactes prouvent que s'il y a eu des noyés, ce n'est pas à cette occasion.

FÊTE donnée par l'Ambassadeur de l'Empire.

Il y a eu, le 27 Mai, un grand souper d'apparat chez l'Ambassadeur de l'Empire. Le bal fut donné dans la salle construite par ordre de S. E. Mgr le Comte de Mercy d'Argenteau, ambassadeur de l'Empire pour les fêtes à l'occasion du mariage de Mgr le Dauphin avec l'Archiduchesse Antoinette d'Autriche.

Les amateurs ont vu avec le plus grand plaisir dans cette salle, construite pour le festin & pour le bal, le style majestueux des Grecs & des Romains. Ce vaste édifice réunissoit en même tems la noblesse & la simplicité. Son plan étoit un carré long dont la longueur avoit un peu plus du double de sa largeur, proportion que Vitruve semble avoir adopté pour les salles de bains & pour les basiliques. Un grand ordre de colonnes composées de marbre, cannelées, supportoit un riche en-

sablement d'où s'élevoient des voussures qui alloient se réunir à un magnifique plafond orné de peintures allégoriques. Deux galeries placées l'une sur l'autre, regnoient autour de cette salle sans interrompre la file des colonnes qui n'étoient engagées que d'environ le tiers de leur diamètre. Ces galeries étoient censées tirer leurs jours d'une grande quantité de fenêtres en arcades, dont chacune répondoit à l'intervalle qui se trouvoit entre deux colonnes qui pouvoit être évalué à six modules. Les chapiteaux des colonnes étoient ingénieusement composés. On voyoit sous les angles du tailloir une aigle à deux têtes, symbole de l'Empire. * Les colonnes posoient sur un socle continu, que l'on avoit pratiqué au-dessus d'un certain nombre de marches dans les entre-colonnemens; elles formoient une espèce d'amphitêâtre, d'où l'on pouvoit regarder commodément ce qui se passoit au milieu de la salle. On avoit placé un certain nombre de groupes, composés de deux enfans, portant des girandoles devant les colonnes: la première galerie étoit éclairée par plusieurs beaux lustres qui répondoient au milieu de l'entre-colonnement; d'autres lustres de cristal de roche suspendus au cadre du plafond, dans l'endroit où les guirlandes de fleurs qui décoroient les voussures, sembloient s'y attacher, éclairoient l'intérieur de la salle. Quoique les lustres soient d'une invention moderne, on ne sçauroit disconvenir que, lorsqu'ils sont d'une belle forme

* Les Empereurs d'Allemagne ont adopté l'aigle noir à deux têtes en champ d'or que portoient les anciens Empereurs Romains pour désigner leurs vastes possessions en Orient & en Occident.

& d'un beau cristal, ils n'ajoutent à la magnificence des appartemens; même de ceux où l'on voudroit imiter les anciens.

La peinture avoit concouru avec le plus grand succès à la décoration de l'architecture. Des guirlandes des fleurs très-bien peintes étoient attachées à la frise. Quoique l'ensemble de cette salle présentât la plus grande richesse, on n'y avoit employé aucune dorure. L'habileté du peintre y avoit suppléé. Les habillemens superbes des seigneurs invités à la fête, ne furent point effacés par l'or prodigué dans les ornemens rehaussés par ce précieux métal; les chapiteaux & les bases des colonnes étoient de bronze que l'on auroit cru dorés, tant ils étoient bien peints, malgré qu'ils fussent absolument de relief. Enfin l'illusion a été complète. L'architecte est M. Challegrain, qui, plein des beautés de l'antique, a rejeté ces formes bizarres que le Borromini, ses élèves, Guarini & même Giuvara ont introduit en Italie, & dont les Allemands ont toujours fait leurs délices. La forme austère de cette salle n'a point déplu au plus grand nombre, tant le vrai beau a de pouvoir sur ceux même qui veulent le méconnoître. L'entrée de la salle étoit formée par un portique d'ordre ionique, ouvert de quatre portes; la frise étoit ornée de guirlandes de fleurs. Des figures colossales couchées, représentoient les armes de la France & de l'Empire au-dessus de l'entablement, & tenoient lieu de fronton. La petitesse de la cour où se trouvoit le portique, où l'on montoit 8 à 10 marches, a été cause qu'on n'a pu lui donner une proportion analogue à l'ordre intérieur. Il est dommage que l'on n'ait point conservé la décoration de cette sale; elle eût pu servir pour une autre dans quel-

ques-unes des villes situées sur les bords de la Seine, où, à l'imitation de la capitale & de Londres, on se propose de faire des *Waux-Hall* ou salle de bal. Les peintures, loin d'être simplement ébauchées, selon l'usage, pour les décorations momentanées, avoient été faites avec le même soin, que si elles eussent dû rester à demeure. M. Marillier a peint les thermes, que l'on a appelés improprement cariatides; il mérite des éloges; il y auroit encore de l'injustice de ne pas s'étendre jusque sur celui qui a donné la coupe de toute la charpente, qui étoit également légère & solide.

La composition du plafond étoit simple, sans être pauvre; galante, sans avoir rien de futile; enfin, le peintre avoit trouvé ce juste milieu si difficile à tenir, & dans lequel consiste la perfection de l'art.

L'allégorie en étoit très-heureuse. On voyoit dans la partie la plus apparente, la prudence soutenant les Médaillons de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, que les amours enchaînoient de fleurs en présence de l'hymen. Junon assise sur son char, sembloit promettre à ces deux époux une heureuse fécondité. L'abondance, à côté de la prudence & de la paix répandoit ses dons sur les spectateurs. Un peu au-dessus, les figures allégoriques de la France & de l'Empire regardoient avec plaisirs l'union de leurs Princes, & se donnoient la main en signe d'amitié. De l'autre côté, sur le même plan, le courage désigné par Minerve, renversoit les ennemis de la paix; vis-à-vis, le tems qui sembloit vouloir s'enfuir, étoit retenu par les amours. En face du tems, Apollon paroissoit sur son char traîné par quatre chevaux blancs; il appelloit

206 MERCURE DE FRANCE.

les muses & les arts qui étoient répandus sur des nuages en face du groupe principal, & les invitoit à célébrer la fête que la renommée alloit publier.

Le plafond qui avoit 72 pieds de long, sur 32 de large, est le plus grand qui ait été fait en France. Il a été peint par M. Berthelemi, pensionnaire du Roi & élève de M. Hallé, professeur de l'académie royale de peinture & de sculpture. Ce jeune artiste remplit les espérances qu'il a données dans l'exécution du plafond de l'escalier de l'hôtel de M. le Comte de St. Florentin : ses groupes étoient bien disposés, & quoique les figures de son premier plan eussent onze pieds de proportion, elles étoient bien dessinées & surtout bien en perspective. La couleur en étoit agréable & bien aérienne. On n'a peut-être jamais vu de plafond, où, en prenant un parti aussi clair, on ait produit un effet aussi décidé & aussi agréable. M. Berthelemi mérite les plus grands éloges par la poésie de sa composition, & par la manière dont il a rendu ses idées.

FÊTE donnée par S. E. l'Ambassadeur d'Espagne.

Le 10 Juin, S. E. le Comte de Fuentes, ambassadeur de Sa Majesté Catholique auprès du Roi, a donné, à l'occasion du mariage de Mgr le Dauphin, une magnifique fête dans le Waux-hall situé sur le boulevard St Martin, où l'on avoit fait construire un superbe salon pour le festin. La plus grande partie des Seigneurs & Dames de la Cour, les Ambassadeurs & Ministres étrangers, & plu-

heurs personnes de la plus haute noblesse s'y rendirent vers les sept heures du soir : ils passèrent à neuf heures dans une galerie qui règne autour du salon, d'où ils virent tirer un feu d'artifice de la composition du Sr Torrè.

L'exécution en a parfaitement répondu à la réputation que cet artificier s'est acquise en ce genre. Après le feu toutes les personnes invitées à cette fête entrèrent dans le salon du festin. On servit, sur différentes tables d'environ 300 couverts, un splendide souper pendant lequel M. le Berron, l'un des directeurs de l'académie royale de musique, fit exécuter différentes symphonies.

Plus de six mille personnes masquées vinrent dans la nuit au bal qui dura jusqu'au lendemain à dix heures du matin. Il est difficile de décrire le spectacle enchanteur que faisoit cette assemblée, où la beauté, sous des habits de caractère, étoit encore animée par les traits de la gaité; où mille déguisemens singuliers & des caricatures bizarres reveilloient la surprise & le plaisir; c'étoit bien là que la moitié du monde rioit de l'autre. Des orchestres, distribués dans différens salons, faisoient entendre une symphonie saillante qui ranimoit la joie; des danses vives en étoient l'expression la plus charmante. Les rafraichissemens ont été intarissables & donnés avec profusion. On jouoit dans différentes salles, & plusieurs joueurs, sous le masque, ont gagné des sommes considérables. Le calme d'une belle nuit a beaucoup favorisé cette fête où les spectateurs ont pu jouir de la fraîcheur d'un air libre & de l'éclat des illuminations. On a généralement admiré la forme ainsi que la décoration du salon construit d'après les dessins & sous la direction de M. Louis, premier architecte du Roi de Pologne. On a été

208 MERCURE DE FRANCE.

également satisfait de l'illumination , tant intérieure qu'extérieure Cette fête , l'une des mieux entendues & des plus belles qu'on ait jamais données , a été exécutée dans toutes les parties avec autant d'ordre que de goût & de magnificence. On a fait en même tems distribuer au peuple , sur la demi lune de la porte Saint-Antoine , du vin , des viandes & du pain On a dit avec vérité que M. l'Ambassadeur avoit fait voir qu'il sçavoit réaliser les féeries & les châteaux que l'imagination bâtissoit en Espagne

Une des choses remarquables dans cette fête est la décence & la tranquillité qui y ont régné. Dès la veille M. le lieutenant - général de police avoit fait afficher l'ordre de la circulation des voitures ; & un gros détachement des Gardes Françaises & de grenadiers mis sur pied de bonne heure a prévenu tout accident ; une foule immense de voitures & de peuples ont circulé partout avec aisance, sans presse & sans confusion. Comme le feu a été exécuté au milieu de la campagne , des sentinelles . postées autour des jardins & des marais qui l'entouroient , ont empêché qu'on ne commît le moindre désordre.

EXEMPLES DE BIENFAISANCE.

PAR quelles expressions pourrions-nous consacrer la bienfaisance de notre Auguste Monarque , de la Famille Royale , des personnes de considération , des corps & des particuliers , qui ont marqué tant de sensibilité & de générosité , pour les

J U I L L E T. 1773. 209
familles des malheureux pèris le 30 Mai,
au milieu de l'algresse publique.

Nous citerons les deux lettres suivantes, sans y ajouter de louanges qui affoibliroient le mérite de l'action généreuse d'un jeune Prince qui donne le plus grand exemple d'humanité & de bonté, en suivant le premier mouvement de son cœur, & qui trahiroient la vertu désintéressée d'un citoyen, à qui il suffit de faire le bien, sans vouloir en recueillir la récompense dans l'éloge public.

Lettre que Mgr le Dauphin a écrite de sa main, à Monsieur de Sartine, Conseiller d'Etat, Lieutenant - Général de Police.

« J'ai appris les malheurs arrivés à mon
» occasion : j'en suis pénétré : on m'ap-
» porte en ce moment ce que le Roi me
» donne tous les mois pour mes menus-
» plaisirs. Je ne puis disposer que de ce-
» la. Je vous l'envoie : secourez les plus
» malheureux. »

J'ai beaucoup d'estime pour vous.

Signé LOUIS-AUGUSTE.

LETTRE écrite par M. d'Auteuil, notaire, à M. de Sartine, lieutenant-général de police.

M. Un Citoyen pénétré de douleur de l'événement malheureux arrivé à la place Louis XV, ne l'a pu voir sans émotion.

Il m'a remis 3000 liv. Il desire qu'elles soient employées de votre avis au soulagement des familles que vous jugerez les plus à plaindre, il en préféreroit l'application aux plus nombreuses.

Il m'a fait une loi de ne le pas nommer ; il ne le fera jamais, je le lui ai promis ; il est bien permis de remplir son vœu ; il n'est cependant pas indifférent sur la publicité de son action, en ce qu'il espère voir réaliser d'une manière sensible la commiseration de ses concitoyens plus riches que lui.

Il m'a dit que c'étoit le dixième de son revenu ; la récompense sera d'apprendre qu'on suivra un exemple propre à adoucir le sort des victimes d'une curiosité aussi naturelle que louable ; l'empressement de participer à cette fête caractérise essentiellement une nation qui idolâtre son souverain.

Malgré votre modestie, Monsieur, je ne dois pas vous taire combien ce citoyen connoît votre bienfaisance, votre amour décidé pour le peuple ; il prend un grand intérêt à votre affliction ; il se flatte que le plaisir que vous aurez de donner, & la reconnaissance que vous témoignerez en recevant, ces familles désolées, pourront contribuer à tempérer l'amertume de leur situation & de votre douleur.

TRAITS de courage & d'humanité.

LE Bourg de Layrac ayant été submergé par une inondation subite de la Garonne, les habitans étoient dans le danger d'être noyés dans leurs maisons. Les matelots n'osoient se livrer à l'impétuosité des flots & aller aux malheureux qui demandoient du secours du haut des toits. Dans cette extrémité, MM. de *Guilhem*, de *Juncassa*, de *Bergogné*, Conseillers à la Cour des Aides de Montauban, & M. de *Saint-Marc*, Juge de Layrac, se jettent les premiers dans des barques, & animent si bien par leur exemple, & leurs promesses, les matelots, qu'ils les déterminent à sauver les familles exposées aux vagues.

M. *Boy*, curé de Gironde, Diocèse de Bazas, apperçoit au point du jour de l'autre côté de la rivière, les Habitans de *Barais*, annexe de sa cure, sur le faite de leurs maisons, où ils avoient passé la nuit, exposés à la pluie & aux vents, près de périr de misère, ou dans l'eau. Ce bon curé ne pouvant persuader les matelots, effrayés du danger, d'aller au secours des malheureux, s'élance dans une

barque, saisit l'aviron, & veut *démarrer*, s'écriant qu'il ira seul sauver ses paroissiens, ou mourir avec eux. Cette action hardie ranime quatre matelots qui se joignent à lui. Alors M. Boy fait mettre dans sa barque du pain, du vin, & de l'eau-de-vie. Il part, traverse la rivière, & la plaine de Barcis, couverte d'arbres dont la cime paroissoit à peine au-dessus de l'eau, il aborde aux différentes maisons dispersées; il recueille ces familles éplorées, donne des provisions aux plus pressés, & ramène plus de 80 personnes à Gironde.

M. de *Lugar*, curé de Morirès, dans le même Diocèse, étoit en danger d'être noyé; on vient à lui dans un bateau, mais appercevant d'autres habitans qu'il croit plus en danger que lui, il envoie les chercher de préférence. Cependant l'eau gagne sa chambre, il est réduit à monter sur la fenêtre, & il attendoit la mort qui s'approchoit de lui, lorsqu'on est venu heureusement le tirer d'une situation aussi critique.

Ces Curés ont été gratifiés par le Roi, sur les représentations de Mgr l'Evêque d'Orléans, d'une pension de mille livres chacun.

Les Matelots de *Barsac*, ont d'eux-

mêmes été secourir les habitans aux risques de leur vie , préférant les personnes pauvres qui étoient en danger , à celles plus riches qui leur offroient des présens, mais dont le péril n'étoit pas si grand.

Le Roi a fait demander les noms de ces matelots généreux & si désintéressés , pour les récompenser.

Ajoutons à ces grands traits d'humanité, celui de M. *Geoffroi*, curé d'Oribeau à une lieue & demie de Grasse en Provence. Ce Pasteur jettant des regards de compassion & de douleur sur la misère & sur le brigandage de ses paroissiens, employa d'abord son petit revenu à soulager les plus misérables. Il leur fit défricher quelques morceaux de terrain, il leur en distribua les fruits, il s'attira de plus en plus leur confiance, & il devient bientôt le pere de famille commun. Les habitans le mirent en possession de toutes leurs richesses qu'il leur distribue comme à ses enfans, suivant le besoin de chacun. Ce curé si respectable, si bienfaisant, a actuellement 78 ans, il va souvent à pieds à la ville pour les affaires de ses paroissiens. Il est parvenu à faire de tout son petit domaine une seule famille, qui a des mœurs, des vertus, l'amour du tra-

vail , & le désintéressement , depuis que ces habitans sont débarrassés des inquiétudes du physique , & qu'ils ont éprouvé les avantages d'une fraternité qui les rend heureux & riches.

A N E C D O T E S.

I.

LE feu Duc de Queensberry étant Ministre d'Etat, fit M. Rowe son secrétaire pour les affaires publiques; il se félicita de son choix quand il le connut mieux; après la mort du Duc, M. Rowe perdit sa place & s'en consola avec les muses; un jour il alla rendre visite au Comte d'Oxford, Grand-Trésorier d'Angleterre, qui lui demanda s'il entendoit l'Espagnol, il répondit que non; mais imaginant que le Comte avoit envie de l'envoyer en Espagne avec une commission honorable, il ajouta qu'il lui seroit facile de l'apprendre & qu'il ne doutoit pas de l'entendre & de le parler en très-peu de tems. Le Lord l'y exhorta beaucoup, & M. Rowe en le quittant fut se livrer à l'étude; le desir de se mettre en état d'être employé l'anime; en peu de mois il fut très-bien cette langue, & il s'em-

J U I L L E T. 1770. 215
pressa d'en informer le Comte d'Orford; celui-ci lui dit avec beaucoup de surprise : *Quoi vous sçavez déjà l'espagnol ! Que vous êtes heureux , M. Rowe , vous pourrez lire Don Guichote dans l'Original.*

I I.

Une femme galante reprochoit à un cavalier de s'être vanté d'avoir eu ses faveurs; il répondit; *dites plutôt que je m'en accuse.*

I I I.

Une autre dit à un petit-maître qu'elle ne pouvoit souffrir; *vous seriez le dernier des hommes pour qui j'aurois une foiblesse; Je m'étois toujours bien douté,* répondit l'autre, *qu'avec vous il n'y a que patience à avoir.*

HISTOIRE d'un Singe attaqué de la rougeole.

Permettez, Monsieur, que je vous fasse part d'un fait dont on pourroit tirer les plus grands avantages pour le public, s'il étoit possible de rendre les hommes un peu plus attentifs à leur propre conservation. Il s'agit ici d'une maladie, dont on croioit que la seule espèce humaine fût susceptible, mais dont un Singe, néanmoins, a été attaqué. Si cet événement n'eût été ob-

216 MERCURE DE FRANCE.

servé que par moi seul ; je ne chercherois point à le rendre public , parce qu'on pourroit me supposer quelque intérêt particulier , de soutenir des principes que j'ai déjà établis pour une maladie , qui a la plus grande analogie avec celle-ci , & croire que l'envie de les faire valoir , m'eût fait illusion sur des apparences trompeuses ; mais il y a plus de cinquante témoins oculaires qui peuvent certifier le fait : ainsi je ne crains aucune espèce de reproche en l'exposant au public.

M. Grison, demeurant rue des vieilles étuves, quartier St Honoré, appela auprès de lui, la veille du mardi gras, toute sa famille, qui consiste en un garçon & trois filles. Une d'elles étoit dans une pension où la rougeole se faisoit sentir ; jeudi d'après, premier Mars, elle fut malade, eut la fièvre, & la rougeole parut le même jour, principalement au cou & au visage avec tous les symptômes qui l'accompagnent, comme toux, chaleur brûlante à la peau, mal de tête, &c. L'apparition des petites taches rouges, circonscrites, semblables à des morsures fraîches de puces, le petit point saillant à leur centre, enfin le *facies propria* de cette maladie ; rien ne laissa aucun doute sur sa nature, & dès ce moment je déclarai aux parens un peu alarmés, parce qu'ils craignoient que ce ne fut la petite vérole, que c'étoit la rougeole & d'une espèce bénigne. La maladie parcourut tous ses périodes sans danger, & en moins de neuf jours, la malade fut parfaitement rétablie. Conduit par l'analogie, & convaincu par l'expérience que la rougeole est contagieuse ; j'avertis les parens du danger de la communication, & les invitai à quelques précautions. On négligea mes avis, & le 10 Mars,

une

une de ses sœurs, qui lui avoit fait compagnie, & qui jouoit tous les jours avec elle, en fut atteinte. L'éruption ne parut sur celle-ci que le second jour de la fièvre; mais à cette différence près, elle eut tous les symptômes de la première.

Jusqu'ici il n'y a rien d'extraordinaire dans cette observation: on voit tous les jours des enfans atteints de la rougeole, quoiqu'on ignore qu'elle soit contagieuse; mais on n'avoit peut-être jamais vu un singe pris d'une maladie semblable. C'est néanmoins ce qui a été observé cette année à Paris. Le singe, qui fait le sujet de notre observation, & pour lequel on a quelque complaisance dans la maison à cause de ses gentilles, couchoit constamment sur le lit de la petite malade, depuis long-tems. On ne crut pas devoir l'en empêcher dans cette circonstance; mais à la grande surprise de tout le monde, la contagion a agi sur le singe, & la même maladie dont la petite fille étoit atteinte, s'est manifestée sur son corps le 27 Mars avec tous les symptômes qui accompagnent cette maladie; à l'exception de la toux, à la place de laquelle il y a eu un battement de flancs considérable, prostration de forces, dégoût des alimens solides, des signes qui indiquoient que la tête étoit prise; rougeur des paupières, yeux étincelans, langue chargée, & enfin l'éruption, qui a paru le lendemain à la face & aux parties supérieures dénuées de poil, ce qui n'a laissé aucun doute sur l'identité de la maladie. On distinguoit clairement dans ces parties les taches de rougeole séparées & bien marquées: il y en avoit environ cinquante à la seule face, qui se converti-

218 MERCURE DE FRANCE.

rent en farine légère, le samedi 31 Mars, jour où il fut guéri. Il faut remarquer que le pouls du singe n'est point sensible comme chez l'homme à l'artere radiale, mais on peut toucher l'axillaire où les pulsations sont très-sensibles. La viresse de son pouls étoit si considérable, qu'il me fut impossible de compter les pulsations, que je présimai être d'environ cinq cens par minute.

Voilà, Monsieur, les principaux points de mon observation; je n'ajouterai rien, ni sur l'analogie que les humeurs du singe peuvent avoir avec celles de l'homme, ce qui est bien hypothétique, ni sur l'énorme différence qu'il y a entre le pouls de cet animal & le nôtre, qui semble justifier l'assertion de ceux qui prétendent que la vivacité du pouls, (quant aux quadrupedes) est en raison inverse de leur grandeur, & toujours relative à l'âge; je me contenterai seulement de tirer cette conséquence, qu'une pareille observation infirme beaucoup le sentiment de ceux qui regardent la rougeole comme une maladie naturelle à l'homme, comme une dépuration de ses humeurs, & démontre d'une manière évidente qu'elle est contagieuse, & peut passer de l'homme aux animaux.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre très-humble & très-obéissant
serviteur, PAULET, Docteur, Médecin.

*QUESTION sur l'origine du jeu des
Dames à la Polonoise.*

IL n'y a peut-être rien, dans les sciences & dans les arts, où brille autant l'esprit d'invention que dans les jeux, & l'on convient unanimement que le plus beau de tous est le jeu des échecs, dont les combinaisons sont infinies & où le hasard ne peut avoir de part; cependant le nom de presque aucun inventeur de jeu, peut-être même de pas un seul, n'est bien connu, même des jeux modernes, tels que les jeux de cartes qui n'ont pas quatre siècles d'ancienneté. Qui sçait quel est l'inventeur du piquet, de l'ombre, du reversis, &c. ? Quant aux échecs, on sçait seulement que ce jeu connu des Arabes, des Chinois & des Indiens est d'une haute antiquité. Il en est à peu-près de même à cet égard des autres jeux qui se jouent sur un échiquier, tels que les jeux de Dames. On n'en connoît guère que deux espèces, l'ancien jeu qui se joue sur un échiquier de 64 cases avec 24 dames, douze contre douze, & le jeu de dames à la *Polonoise* qui se joue avec 40 dames; sçavoir, vingt contre vingt sur un échiquier de cent cases. Les combinaisons de l'ancien jeu de Dames sont assez bornées par comparaison à celles des dames polonoises, lesquelles sont sans comparaison plus variées & plus nombreuses. Ce dernier jeu paroît être très-nouveau en France, & par cela même il est plus étonnant que l'on ignore, non-seulement le nom de son auteur, mais de quel pays nous est venu ce jeu & le tems précis de son introduction en France. Son nom de *dames à la Polonoise* sembleroit indiquer qu'il a été apporté de Pologne; mais le feu Roi Stanislas

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

m'a fait l'honneur de me dire que l'on distinguoit en Pologne le nouveau jeu de l'ancien, en nommant le nouveau *jeu de Dames à la Françoisse*, d'où il paroît qu'on peut conclure qu'il a été porté par les François. Or, il est certain qu'il n'y a pas quarante ans que ce jeu se joue en France. J'ai un petit volume in-16. de 450 pages, imprimé à Paris en 1688, intitulé : *Le Jeu des Dames & la Méthode de bien jouer, par Pierre Mallet, Ingénieur du Roi*. L'auteur se croit le premier qui ait écrit sur cette matière. Les trois quarts de son livre sont remplis par un traité d'orthographe nouvelle & par une érudition aussi ridicule, qu'étrangère au sujet ; enfin l'auteur entre en matière, & fait mention de quelques manières différentes de jouer l'ancien jeu de Dames ; mais il n'est pas question de celui qui se joue avec vingt pions de chaque côté, & sur un échiquier de cent cases, c'est-à-dire, du jeu Polonois.

Il parut en 1727 un volume in-8°. de cent pages, avec le titre bizarre *de l'Egide de Pallas*. Il contient les règles du jeu des Dames ordinaires. L'auteur anonyme le dédie à un vieux joueur de Dames, plus connu dans tous les cafés de Paris, sous le nom de *Maître de Tout*, qui étoit une espèce de sobriquet, que sous son vrai nom que je n'ai pu savoir. On soupçonne qu'il étoit lui-même l'auteur du livre qui paroissoit lui être dédié. On y trouve les règles du jeu de Dames ; avec un assez grand détail, un grand nombre de parties, comme le livre du *Calabrois* sur les échecs, & des fins de parties singulières, comme dans celui de *Stanana* ; mais dans l'ouvrage, ni dans la préface, il n'est pas dit un mot des Dames Polonoises ; le titre même ne distingue point l'espèce de Dames dont le livre traite. L'auteur parle toujours de ce jeu, comme s'il n'y avoit

qu'une seule manière de le jouer. Le livre de l'académie des jeux ne fait aucune mention des Dames Polonoises, le dictionnaire encyclopédique ne dit rien de leur ancienneté ni de leur origine. Si ce silence n'est pas une preuve, c'est du moins une forte présomption que le jeu de Dames à la Polonoise étoit ignoré, ou du moins très-peu connu en France en 1727. Je me suis informé à de vieux joueurs, & tous m'ont confirmé que c'étoit vers ce tems-là qu'on avoit commencé à jouer ce jeu en France. Un, entr'autres, se rappelle qu'il l'a joué en 1730 ou 1731 pour la première fois, avec un Allemand. Quelqu'un m'a seulement dit, mais très-vaguement, qu'on y jouoit à *Londres* au commencement du siècle. Seroit-il possible que parmi tant de gens qui font aujourd'hui de ce jeu leur amusement journalier, (car il n'y a peut-être pas un café dans Paris où on ne le joue), il ne se trouvât aucun joueur qui se souvînt quand, par qui, & à quelle occasion ce jeu a été introduit en France? La chose n'est pas vraisemblable. J'ai cru que le moyen le plus court de sçavoir ce qui en est, avant que la mémoire en soit entièrement perdue, étoit la voie du *Mercur* de France, qui est répandu dans tout le Royaume. Je prie donc ceux des anciens joueurs de ce jeu, à qui ma question parviendra, de donner par la même voie du *Mercur* tous les éclaircissémens qu'ils pourront fournir sur l'origine de ce jeu, & particulièrement de nous apprendre précisément quand on a commencé à le jouer à Paris, de quel pays il nous vient, qui est-ce qui l'a apporté en France, & ce qui lui a fait donner le nom de *Dames Polonoises*? Comment peut-on se flatter d'éclaircir des faits historiques, sur lesquels les anciens auteurs gardent le silence, quand un fait qui s'est passé

222. MERCURE DE FRANCE.

sous nos yeux , il y a moins de 40 ans , est si difficile à tirer de l'obscurité ?

L. C.

A V I S.

I.

ON publie actuellement *le Droit commun de la France & la Coutume de Paris*, réduits en principes tirés des loix , des ordonnances , des arrêts , des jurisconsultes & des auteurs ; & mis dans l'ordre d'un commentaire complet & méthodique sur cette coutume , contenant dans cet ordre les usages du châtelet sur les liquidations des comptes , les partages , les substitutions , les dîmes & toutes autres matieres ; Nouvelle édition considérablement augmentée par feu M^r François Bourjon, ancien avocat au parlement , revue , corrigée & aussi augmentée d'un grand nombre de notes ; tome premier. A Paris , chez Grangé , imprimeur-libraire , au cabinet littéraire , pont Nôtre-Dame ; Cellot , imprimeur - libraire , rue Dauphine , & à l'écu de France , grand'salle du palais , 1770 ; & chez Lacombe , libraire , rue Christine , 2 vol. in-fol. br: 48 liv. Le premier volume paroît.

Nous ferons connoître plus particulièrement cet ouvrage utile , dont la premiere édition a été promptement enlevée , & dont cette seconde , beaucoup augmentée , est depuis long-tems attendue.

I I.

Nouvelles Cartes à jouer.

Les cartes à jouer n'offrent que des figures gros-

fières, sans dessin, sans proportion, avec des couleurs dures & des traits révoltans pour la vue; c'est ce qui a fait imaginer au Sr Mitoire de faire graver de nouveaux patrons & de donner à ces figures plus d'élégance, plus de dessin & plus de netteté dans la composition de la figure & des accessoires qui la caractérisent, de suivre les mêmes modèles, avec les mêmes distributions d'attributs, & de couleurs, mais en les perfectionnant & les rendant plus faciles & agréables à voir & à jouer. On trouve ces nouvelles cartes perfectionnées chez le Sieur Mitoire, marchand papetier-cartier, rue d'Anjou au marais, à Paris.

Le sixain des jeux entiers est de 3 liv.; celui du piquet, 2 liv. 8 sols; celui du brélan, 2 liv. 6 s.

I I I.

Pastilles & Confitures.

Ravoisè, marchand confiseur, au Fidèle Berger, à Paris, rue des Lombards, continue de vendre avec succès des pastilles pour faire de l'orgeat & de la limonade. On connoît de plus en plus la commodité de ces pastilles, par l'agrément de les conserver long-tems & de pouvoir les porter sur soi, à la chasse, en voyage & dans les pays étrangers. Une pastille, qui revient à 2 s. 6 den., suffit pour un grand verre d'eau, où elle fond facilement. On peut les couper ou les écraser avant que de les y mettre, alors elles fondent tout de suite. La boîte de douze carafes est de 30 sols, & celle de 24 est du prix de 3 liv.

On trouve chez lui une nouvelle confiture d'orange de Portugal, à mi-sucré, très-agréable & apéritive, & aussi le véritable syrop de vinaigre rafraîchissant.

K iv

I V.

Institution académique & militaire, établie pour l'instruction de la Noblesse, sous la conduite de M. Rolin ; dans une maison située en bon air, rue St Dominique près la barrière.

Tous les élèves porteront le même uniforme ; qui consiste en un habit de drap bleu de Roi pour l'hiver & de camelot pour l'été, galonné d'une tresse d'argent ; le chapeau uni, avec un plumet blanc, une épée, un fusil, giberne & ceinturon pour le maniment des armes. Le Sr Rolin se charge de fournir le tout pour 300 liv.

Chacun aura un couvert & gobelet d'argent, un lit, trois paires de draps, dix-huit chemises, autant de cols, de mouchoirs, de serviettes, six bonnets de coton, ou douze coëffes de nuit, deux paires de bas de soie blancs, deux de laine, six de coton & six de fil, deux paires de souliers ; l'uniforme & une redingotte ; un habit commun pour les jours d'étude.

Le prix de la pension, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à dix, en donnant les maîtres de latin, d'écriture, d'histoire, de géographie & de mathématiques, les évolutions & exercices militaires, est de 800 livres ; & depuis dix ans jusqu'à vingt, de 1000 liv. Les parens qui désireront donner en outre à leurs enfans les maîtres de danses, de dessin, d'allemand, d'escrime, d'instrumens & autres, paieront huit livres par mois pour chaque maître, & vingt-quatre pour le manège.

Les jeunes élèves qui n'apprendront encore qu'à lire & à écrire, ne paieront que 600 liv.

J U I L L E T. 1770. 225

On reçoit des élèves à 600 livres de pension : dans ce cas on paie à part chaque maître dont on veut qu'un enfant suive le cours , à raison de huit livres par mois.

Le Sr Rolin se chargera de toutes les fournitures , entretien en linge , habits, chapeau , souliers & tous les maîtres moyennant la somme de 1800 l. depuis dix ans jusqu'à vingt , & de 1200 liv. depuis cinq ans jusqu'à dix.

Le cours des études commencera au mois de Janvier ; on fera un examen général & public à la St Louis On n'aura de vacances que la quinzaine suivante , après laquelle les études recommenceront.

Il y aura tous les ans , pendant trois mois , à commencer le premier Mai , un cours de physique expérimentale de l'Abbé Nollet , dans la maison du Sr Rolin , qui a fait en conséquence un cabinet de machines.

Le Sr Rolin ne sera tenu de payer aucun frais de maladie ; comme il veut que sa maison soit dans un bon ordre , & y avoir les meilleurs maîtres de Paris , Messieurs les Parens sont priés de payer exactement les quartiers d'avance ainsi que les maîtres.

On peut voir dans le *Prospectus* imprimé que M. Rolin distribue , l'ordre bien entendu des instructions que l'on donne aux élèves & les moyens dont on se sert pour éclairer leur esprit & former leur cœur.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Petersbourg , le premier Mai 1770.

L'IMPÉRATRICE vient de faire une promotion dans la marine.

226 MERCURE DE FRANCE.

Il arrive des officiers étrangers qui demandent à être employés dans les armées de l'Impératrice.

De Warsovie , le 9 Mai 1770.

On mande de Podolie que toute l'armée Russe de Romanzow a passé le Niester, & que celle du Comte Panin est en route vers Bender.

De Stockolm , le 12 Mai 1770.

Ces jours derniers on a coulé la Statue pedestre de Gustawe Vasa , dont le modèle a été exécuté par le sieur l'Archevêque , Sculpteur François. Cette fonte a parfaitement réussi.

Du 25 Mai.

Samedi dernier le Comte de Modène , Ministre Plénipotentiaire de France en cette Cour , donna un grand souper & un bal à l'occasion du mariage du Dauphin. Le Sénat & les Ministres étrangers , ainsi que la principale noblesse du pays furent invités à cette fête.

De Coppenhague , le 5 Juin 1770.

Le Roi par une déclaration du 6 du mois dernier a accordé une amnistie générale en faveur de tous les gens de mer qui ont déserté de ses Etats , & qui en sont sortis sans permission , à condition qu'ils rentreront à son service dans l'espace de quatre ans , à compter de la date de la publication de cette amnistie.

De Mayence , le 13 Juin 1770.

Le 11. le Marquis d'Entraignes , Ministre Plénipotentiaire du Roi de France auprès de l'Electeur , a donné à l'occasion du mariage du Dauphin à toute la haute noblesse de cette ville un splendide dîner , servi de 70 couverts. Après midi il y a eu concert , & on a servi à l'assemblée des rafraîchissemens de toute espèce.

De la Haye , le 20 Mai 1770.

L'Abbé du Prat , chargé des affaires de France pendant l'absence de l'Ambassadeur de Sa Majesté

J U I L L E T. 1770. 227

très-Chrétienne auprès des Etats Généraux, fit chanter dans la chapelle françoise le 16 du mois, jour du mariage du Dauphin, une Messe solennelle & un *Te Deum*, auxquels les Ministres étrangers Catholiques assisterent, ainsi qu'un grand nombre de François de la même communion. Le soir il fit magnifiquement illuminer l'hôtel de France, & y donna un bal paré qui fut interrompu par un très-beau feu d'artifice tiré en face de l'hôtel sur le canal. Il y eut ensuite un splendide souper servi à plusieurs tables pour plus de 260 personnes; après le repas, le bal reprit, & dura jusqu'au jour.

De Gênes, le 19 Mai.

Le sieur Boyer de Fons-Colombe, Envoyé extraordinaire du Roi de France auprès de cette République, a donné pendant le cours de cette semaine trois grands repas à l'occasion du mariage du Dauphin. Il a fait chanter un *Te Deum* & distribué une certaine somme aux familles pauvres de l'anation Françoise.

De Worms.

Le Comte Auguste-Philippe-Charles de Leimbouurg-Styrum, Grand Doyen de la cathédrale de Spire, Chanoine-Capitulaire de Hildesheim, Conseiller privé de la Cour de l'Electeur Palatin & Chevalier de l'Ordre de St. Michel, a été élu le 29 Mai d'une voix unanime Evêque de Spire.

De Londres, le premier Juin.

On assure que le Vice-Roi d'Irlande a demandé son rappel, que les Membres des deux Chambres du Parlement de ce Royaume se disposent à faire parvenir au Trône un mémoire, dont l'objet sera de demander la convocation de cette assemblée, comme indispensablement nécessaire au bien de la patrie.

De Rome, le 27 Mai 1770.

Le cardinal de Bernis fit chanter dans l'Eglise Nationale, François, de St Louis, à l'occasion du mariage du Dauphin, un *Te Deum* auquel assistèrent le Sacré Collège, la prélature romaine, & les ambassadeurs & ministres étrangers. Ce cantique, exécuté par un corps de musique très-nombreux, fut précédé d'une grand-messe chantée par les musiciens du Pape & à laquelle le patriarche d'Alexandrie officia pontificalement. Pendant tout l'Office divin, on ne cessa de tirer des boîtes & d'exécuter des symphonies dans la place de cette église, où Sa Sainteté vint faire sa prière, l'après-midi. Elle y fut reçue par le cardinal de Bernis qui lui présenta l'eau bénite. Aujourd'hui, ce cardinal a donné un grand dîner à la plupart des cardinaux & des princes Romains, ainsi qu'aux ambassadeurs & ministres étrangers & à plusieurs autres personnes de distinction.

De Versailles.

Sa Majesté a nommé au gouvernement de la ville & citadelle d'Arras, & à la lieutenance générale d'Artois, vacante par la mort du comte de Bethune, le comte de Chabot, lieutenant-général de ses armées & commandeur de l'ordre royal & militaire de St Louis, lequel a eu l'honneur de faire à cette occasion, le 27 de Mai, ses remerciemens à Sa Majesté, & a prêté le serment accoutumé.

Sa Majesté & la Famille Royale signèrent, le 3 Juin, le contrat de mariage du marquis de Sabran, brigadier des armées de Roi & capitaine de gendarmes, avec Demoiselle de Charlet, fille du Sr de Charlet, président au Parlement de Paris.

La compagnie de l'arquebuse du Roi de la ville de Paris, eut l'honneur d'être présentée à Sa Majesté, le 3 Juin, pour en obtenir un prix en l'hon-

neur du mariage de Mgr le Dauphin. Le Roi a bien voulu le lui accorder, & a nommé pour tirer en son nom le duc de Luynes, colonel de cette compagnie, laquelle eut aussi le même jour l'honneur d'être présentée à la Famille Royale.

Le 12 Mai, la baronne Galuccio de l'Hôpital a été présentée au Roi & à la Famille Royale par la comtesse de l'Hôpital.

Le Roi a érigé, par lettres-patentes du 19 Juin, la terre & baronie de Châteauneuf-sur-Loire en duché héréditaire, sous le titre de duché de la Vrillière, en faveur du comte de St Florentin, ministre & secrétaire d'état, qui a eu l'honneur d'être présenté le même jour en cette nouvelle qualité à Sa Majesté & à la Famille Royale.

La comtesse de Vence a eu l'honneur d'être présentée au Roi, le 14 Juin, par la marq. de Trans.

Sa Majesté vient d'accorder les entrées de sa chambre au duc de Bethune.

De Berlin, le 26 Mai 1770.

Le 24 de ce mois, la princesse, épouse du prince Ferdinand, enceinte de sept mois, accoucha heureusement d'une princesse qui reçut le baptême le même jour; elle a eu pour parain le prince Frédéric, & pour maraine la princesse Douairière de Prusse, & la princesse Amélie a été nommée Frédérique Louise-Dorothée-Philippine.

M O R T S.

Le Landgrave Charles, prince de Hertfeld, comte de Cartzenelnbogen, Dierz, Ziegenhayn, Nidda, Schaumbourg, Hanau, &c. chevalier de l'ordre de l'Elephant de Dannemarck, &c. mourut à Philipstal, le 7 Mai, dans la 88^e année de son âge.

Sophie-Madeleine de Brandebourg-Culmbach, épouse de feu Chrétien VI, Roi de Dannemarck, mourut le 27 à quatre heures du matin à Chris-

230 MERCURE DE FRANCE.

strasbourg, d'une fièvre putride, dans la 70^e année de son âge, étant née le 26 Nov. 1700.

Frere Paul de Vion de Gaillon, chevalier grand-croix de l'ordre de St Jean de Jerusalem, grand prieur d'Acquitaine & commandeur de la commanderie de Fieffes, est mort à Meulan le 24 du mois dernier dans la 88^e année de son âge.

Charles Armand, vicomte de Pons, brigadier des armées du Roi, est mort le 21 du mois de Mai, dans la 78^e année.

Philippe - Louis, chevalier d'Erlach, brigadier des armées du Roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis, capitaine-commandant de la compagnie générale aux Gardes - Suisses, est mort à Chaillot près de Paris, le 29 du mois de Mai.

François Boucher, premier peintre du Roi, ancien directeur & recteur de l'académie royale de peinture & sculpture, associé libre de l'académie impériale de Petersbourg, est mort à Paris le 30 Mai dans la 66^e année de son âge.

Anne-Claire-Nicole Miles, épouse du comte de Coetlosquet, gentilhomme de la manche des Enfants de France, est morte à Paris le 3 Juin, âgée de 56 ans.

Marie de Baynac, veuve de César-Phébus-François, comte de Bonneval, brigadier des armées du Roi, est morte à Paris le 2 de Juin, âgée de 77 ans.

Jeanne - Marie de Maury, veuve de Jean François de Caumont, marquis de Caumont-la Force, est morte, à St Porguier en Languedoc, le 26 de Mai, âgée de 72 ans.

François-Ernest comte de Salm & Ruttercheid, évêque de Tournay & chanoine capitulaire de la métropole de Cologne & de la cathédrale de Strasbourg, est mort à Strasbourg le 16 Juin, dans la 75^e année de son âge.

LOTÉRIES.

Le cent treizième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 du mois dernier, en la manière accoutumée: Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 4548. Celui de vingt mille livres, au N°. 1853, & les deux de dix mille aux numéros 5173 & 18134.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 6 de ce mois. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 77, 20, 79, 18, 27.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	5
A Mademoiselle de * * * le Retour du Printems, Ode, <i>ibid.</i>	
Les Graces fugitives,	2
Lectres de Henri IV,	14
Epithalame à M. le Vicomte de Poudeins,	18
Vers présentés à Madame la Dauphine,	19
Vers à Madame de St * * * sur ses dix-sept ans,	20
Épître à Magdelon,	21
Stances présentées à Madame la Dauphine,	23
Réponse de M. de Voltaire à M. Uriot,	24
Bouquet présenté à Madame la Dauphine,	25
La Vertu malheureuse, conte moral,	26
Ode, tirée du Pseaume 28,	47
Jacques, anecdote historique,	51
La Cigale & le Hibou, fable,	60
L'Ours & sa femme, fable,	63
Explication des énigmes & des logogryphes,	64
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGYPHES,	67
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	72
Histoire de deux Amans François,	<i>ibid.</i>
Les Soirées d'un honnête Homme,	74
Traité des maladies des yeux,	79
Discours sur le danger de la lecture des livres contre la Religion, par rapport à la société,	81
L'Esprit de Henri IV,	83
Le Diogène moderne,	91

232 MERCURE DE FRANCE.

Le Mendiant boîteux ,	93
Les trois coups d'essai géométrique ,	97
Ode sur le mariage de Mgr le Dauphin ,	98
Eloge historique de Henri IV ,	101
Le Royalisme ,	106
Les Nuits Angloises ,	111
Annonces ,	121
Fragment sur Tite-Live , Salluste & Tacite ,	126
Fragment d'une Lettre de M. Linguet à l'Auteur du Traité des délits & des peines ,	139
Lettre de M. de la Condamine à M. Gressley ,	144
ACADÉMIES ,	151
ARTS , Gravure ,	160
Musique ,	170
Géographie ,	174
Manufacture de Seve ,	175
Lettre de M. Soufflot à M. le Marquis de Marigny ,	179
Spéctacles. Concert spirituel ,	181
Opéra ,	183
Comédie françoise ,	186
Comédie italienne ,	188
Détail des illuminations faites à Versailles ,	191
Fête de la ville de Paris ,	199
Fête donnée par l'Ambassadeur de l'Empire ,	201
Fête donnée par l'Ambassadeur d'Espagne ,	206
Exemples de bienfaisance	208
Lettre de Mgr le Dauphin à M. de Sartine ,	209
Lette de M. d'Auteuil , notaire , à M. de Sartine ,	210
Traits de courage & d'humanité ,	211
Anecdotes ,	214
Histoire d'un singe attaqué de la rougeole ,	215
Question sur les jeux de dames à la Polonoise ,	219
AVIS ,	221
Institution académique & militaire ,	224
Nouvelles politiques ,	225
Morts ,	229
Loteries ,	231

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le premier vol. du Mercure de Juillet 1770 ; & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris , le 30 Juin 1770.

RÉMOND DE STE ALBINE.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue des Cordeliers.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JUILLET. 1770.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, des Spectacles, de l'Industrie
& de la Littérature. L'abonnement, soit à Pa-
ris, soit pour la Province, port franc par la pos-
te, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS & à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
seulement à PARIS, au bureau général des ga-
zettes étrangères, rue de la Jussienne. 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en Pro-
vince, port franc, 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc, 14 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire,

- D**ICIONNAIRE portatif de commerce,
1770, 4 vol. in-8°. gr. format rel. 24 l.
- Le Droit commun de la France & la Coutume
de Paris*; par M. Bourjon, n. éd. in-f. br. 24 l.
- Traité de la juridiction ecclésiastique conten-
sieuse*, 2 vol. in-4°. br. 21 l.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes
& modernes*, 2 vol. in-8°. br. 4 l.
- Le Diogène moderne, ou le Désaprobateur*,
2 vol. in-8°. br. 5 liv.
- Le Mendiant boiteux*, 2 part. en un volume
in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Considérations sur les causes physiques*,
in-8°. rel. 5 l.
- Mémoire sur la musique des Anciens*,
in-4°. br. 9 l.
- Mémoire sur la construction de la Cou-
pole projetée pour couronner la nou-
velle Eglise de Ste Genevieve*, in-4°. 1 l. 10 s.
- Satyres de Juvenal*; par M. Dufaulx,
in-8°. rel. 7 l.
- Recréations économiques*, vol. in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Nouvelles récréations physiques & mathéma-
tiques*, 4 vol. in-8°. 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants
de l'architecture*; par M. Patte, vol. in-
4°. enrichi de nombre de planches, br. 15 l.
- Monumens érigés en France à la gloire de
Louis XV*; par M. Patte, vol. in fol., gr.
papier avec beaucoup de figures, br. 36 R



M E R C U R E
D E F R A N C E.
J U I L L E T . 1 7 7 0 .

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E .

*SUITE du Printems. Chant premier du
poëme des Saisons ; Essai d'imitation
libre de Thompson.*

*Pluie douce & tableau de la campagne
après cette pluie.*

L E Ciel s'entr'ouvre , & du sein de la nue
L'humidité s'abaisse sur les champs :
La chaleur croît , & la pluie imprévue ,
Qui de ses pleurs agite les étangs ,
Sous le feuillage est à peine entendue.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Mais le soleil penche vers son déclin ,
Et du bandeau qui voiloit sa lumière ,
Il se dégage & montre un front serein.
Tout brille alors : son disque perce , éclaire ,
Et sème d'or les nuages voisins.
Ses fiers regards fixent sur les montagnes
Le cercle épais de ces brouillards mal sains
Qui , dans l'hiver , désoloient nos campagnes.
Le passage est brillant de fraîcheur :
Sur les côteaux le doux zéphir s'avance ,
Animant tout d'un soufle bienfaiteur.
De nos bosquets la musique commence ,
Et se marie au murmure des eaux :
Multipliés par la voix des échos ,
Les bêlemens sur les monts retentissent ,
Et dans les bois les tourtereaux gémissent
Sur le sommet des antiques ormeaux.
Iris alors sort d'une épaisse nue
Qui du soleil réfléchit la splendeur ,
Et développe à l'œil contemplateur
L'éclat soudain dont elle est revêtue.
Son arc brillant embrasse l'horison ,
Et dans le ciel il semble se confondre :
Ce phénomène , ô sublime Newton ,
De ton système est en droit de répondre.
C'étoit à toi d'arracher le bandeau ,
De déchirer le voile impénétrable
Qui déroboit l'artifice admirable
Que les couleurs offrent dans ce tableau.

Recherche & éloge des Simples.

La nuit s'avance ; une vapeur légère
Vient à pas lents effacer la lumière :
La terre attend les rayons du matin
Pour rendre au jour les trésors de son sein :
Passant des rocs aux vallons solitaires ,
Et franchissant l'épaisseur des forêts ,
Le botaniste , instruit dans leurs secrets ,
Va recueillir les plantes salutaires ,
Dont il combine & règle les effets.
O mere tendre , ô prudente Nature ,
Tu prévois tout : ta main confie aux vents ,
Pour les semer , ces simples bienfaiteurs ,
Que tu féconde & produis sans culture !

Qui peut connoître & nombrer leurs vertus ?
Qui peut porter un regard sans souillure
Sur ces trésors au vulgaire inconnus ?
De l'homme heureux ce fut la nourriture :
Temps fortunés , qu'êtes-vous devenus ?
Vit-on alors , vit-on la chair immonde
Couler mêlée avec le sang humain ?
L'homme , étranger à tout art assassin ,
Étoit le Roi , non le tyran du monde.

Age d'or.

Que dans Eden il vécut fortuné !
Dès que l'aurore éclaircit l'hémisphère ,

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Des doux pavots bientôt abandonné ,
Au jour naissant il r'ouvroit sa paupière.
Ami du Ciel , heureux , indépendant ,
Libre de soins , de soucis & de peines ,
Il conduisoit son troupeau dans les plaines ,
Ou s'occupoit à cultiver son champ.
Dans les plaisirs que goûte l'innocence ,
Ses jours couloient avec rapidité :
Ni le dégoût , ni la satiété
Ne se mêloient dans une jouissance
Qui s'animoit par la variété.
La flûte aigue & la douce musette
Au fond des bois soupiroient tendrement :
Le rossignol & la vive fauvette
Mêloient leur voix à ce concert charmant.
Si quelquefois l'amour faisoit entendre
Ses enfantins & timides soupirs ,
Il ne sentoît qu'une émotion tendre ,
Mouvement pur qui double les plaisirs.
Jours de bonheur ! jamais aucuns nuages
Ne ternissoient l'azur du firmament :
Parfumant l'air , un vent frais & constant ,
De ses bosquets éloignoit les orages.
Loin de ses yeux ses folâtres troupeaux
Erroient sans crainte au penchant des côteaux.
Le tigre vint , étincelant de rage ;
Il admira ce concert enchanteur ,
Et parut même abhorrer le carnage ,
Tant cet accord inspiroit la douceur !

Des passions l'impérieux délire
Ne troubloit point l'heureuse paix du cœur :
La vertu seule exerçoit son empire.

Siècle de fer.

Ainsi vécut l'homme encore innocent ;
Mais aussi-tôt que la présence impure
Du crime altier eut souillé la nature ,
Tout a semblé rentrer dans le néant.
Du vrai bonheur l'homme épuisant la lie ;
Vit l'âge d'or se perdre sans retour :
Les passions , implacable vautour ,
Ont de ses sens dérangé l'harmonie.
Les noirs soupçons , la basse calomnie
Ont concerté leurs perfides projets :
La douleur morne & lasse de la vie
A triomphé de son ame engourdie ,
Et la frayeur s'est peint d'affreux objets.
L'Amour lui-même est devenu sordide :
Dans l'amertume il aiguise ses traits ;
La soif de l'or est l'appas qui le guide.
De l'intérêt , monstre ennemi des mœurs ,
La seule loi gouverne tous les cœurs :
L'homme par lui devient impitoyable ,
Il s'endurcit & voit avec douleur
Les biens divers qu'éprouve son semblable :
Il en frémit , & la rage implacable ,
Rompant ses fers , lui souffle sa fureur.
Pour l'assouvir il court de crime en crime ,

A w

10 MERCURE DE FRANCE.

Et sous les pas s'il rencontre l'abyme ,
Le désespoir est son dernier recours ,
Sa triste vie est sans cesse agitée
Par les chagrins qui consomment ses jours ;
Et la Nature , ainsi déconcertée ,
Venge ses droits en arrêtant son cours.

Punition de la Terre.

Le Ciel jadis , dans sa juste colere ,
Pour nous punir , arma les élémens ,
Et , sous les flots engloutissant la terre ,
Forma les monts de ses débris flottans.

Division des Saisons.

A ce signal les saisons irritées
Ont tour-à-tour maîtrisé l'Univers :
Les noirs frimats , ministres des hivers ,
Ont désolé les plaines attristées ,
Et les chaleurs ont corrompu les airs.
Zéphir jadis régnoit toute l'année ,
Et des bienfaits d'un éternel printemps
La même branche en même-tems ornée ,
Offroit des fleurs , des fruits mûrs & naissans.
Les ouragans , les éclairs , le tonnerre ,
De leurs fureurs n'accabloient point la terre :
Unis entr'eux , jamais les élémens
Ne se faisoient une funeste guerre.
Des maux jamais l'inépuisable cours

Ne corrompoient les sources de la vie :
 Et maintenant l'affreuse mala lie
 Surprenant l'homme , accablé , sans secours ,
 Long-tems sur lui déchaîne sa furie ,
 Et tranche enfin ses tourmens & ses jours.

Réflexions.

Mais , au milieu de ce déluge immense
 De maux divers , de peines & d'erreurs ,
 Ce qui pourroit alléger nos douleurs
 Semble échapper à notre connoissance.
 Combien est-il de simples inconnus ,
 Quoique doués d'un pouvoir salulaire ,
 Qui , dans les champs , languissent confondus !
 O vains regrets ! l'homme est trop sanguinaire
 Pour mériter leurs précieux bienfaits :
 Le cœur brûlé d'une ardeur meurtrière ,
 Il s'est rendu le tyran des forêts ,
 Et pire encor. Dans sa faim dévorante
 Le loup , qui vient égorger les troupeaux ,
 Cède au besoin dont l'accès le tourmente ;
 Recueille- t-il le fruit de leurs travaux ?
 Et l'homme , hélas ! qui reçut en partage
 Une ame tendre & sensible aux malheurs ,
 L'homme , dont l'œil peut répandre des pleurs ,
 Qui , de Dieu même , est la vivante image ,
 Plus inhumain que les loups ravisseurs ,
 Dans le sang l'homme ose assouvir sa rage.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Les loups cruels ont mérité la mort ;
Mais vous , brebis , troupeau doux & paisible ,
Sous le tranchant de l'acier inflexible
Devez-vous donc terminer votre sort ?
Faut-il . . . Et toi , dont le travail pénible
De la moisson enrichit nos guerêts ,
Dois-tu gémir sous la hache insensible ?
Est-ce pour prix de tes rares bienfaits
Qu'on te réserve un destin si terrible ?
Principes purs du sage de Samos *
Nous vous donnons quelques regrets stériles ,
Et de l'erreur esclaves imbéciles ,
Nous n'osons point remédier à nos maux .

Plaisirs de la Pêche.

Mais éloignons ces affligeans tableaux :
Dans leurs bassins les fleuves plus tranquilles
Vont inviter à des plaisirs nouveaux.
De ces plaisirs si ton ame est avide ,
Cours sur la rive ; apprête tes réseaux
Et sème autour une amorce perfide :
Bientôt séduits , les habitans des eaux
Déserteront leurs paisibles roseaux.
Vole à ta ligne , & redouble d'adresse :
Vois s'élancer le tyran des ruisseaux ;
L'appas trompeur le met dans la détresse :

* Pythagore.

Il vient, il fuit, & sa timidité
 Mettant un frein au desir qui le presse,
 Il craint le piège, il le guette sans cesse,
 Et joue autour avec légèreté.
 Mais le soleil se couvre d'un nuage.
 Il saute alors, plein de témérité,
 Saisit la mort & quitte le rivage.
 Il est à toi : suis ses vastes détours :
 Prête la main à sa fuite rapide ;
 Retiens sa fougue & modère son cours ;
 Triomphe ainsi de sa rage perfide :
 Bientôt flottant sur la plage liquide ,
 A ton pouvoir il livrera ses jours..

Par M. Willemain d'Abancourt.

LE PEINTRE EMBARRASSÉ.

DE la beauté voulant tracer l'image ,
 De chaque belle un Peintre prit un trait
 Pour en composer un ouvrage
 Dont l'effet fût frappant & l'ensemble parfait :
 Cependant plus il travailloit ,
 Moins son ame étoit satisfaite ,
 Et dans son dépit il alloit
 Brouiller tout , briser sa palette ;
 Mais moi, qui vis son embarras ,
 Je lui criai : quand la troupe immortelle

14 MERCURE DE FRANCE.

Viendroit te servir de modele ,
Cela ne te suffiroit pas.
Si tu veux m'en croire , abandonne
Et ta premiere idée & ton premier portrait :
Viens tracer celui de L * * *
Ton ouvrage sera parfait.

Par le même.

LE DOGUE & LE RENARD.

Fable imitée de l'allemand.

MAÎTRE Renard , un des plus grands flatteurs ,
D'un Loup cervier , un des plus grands voleurs ,
Récitoit l'oraison funebre :
Son héros , à l'entendre , étoit digne de pleurs ;
Loup-cervier , plus que lui n'avoit été célèbre.
En pareil cas , on le sçait , tous docteurs
Sont menteurs.
Un d'entr'eux l'entendant , lui dit avec colère :
A quoi sert donc ce discours mercenaire ?
J'entendis encore aujourd'hui
Un mortel de la sorte exalter son confrere :
Laissons cet art à l'homme ; il est digne de lui.

Par le même.

TROISIÈME LETTRE.

A M. de Walsingham. (1)

M. de Walsingham, je vous ay toujours tenu en si bonne opinion & estime de vertu & piété que M. de Segur (2) m'a fait un grand plaisir de me rapporter de vos nouvelles & de me donner de plus en plus assurance de votre bonne affection envers moy, laquelle j'estimeray d'autant plus que vous continuerez comme vous avez toujours fait par si devant, à avancer la religion & vous employer en tout ce qui touche les gens de bien & mesmes ceulx qui travaillent pour la defense d'une bonne cause entre lesquels je tiens l'électeur de Coloigne pour l'un des

(1) François de Walsingham, ministre & secrétaire d'état d'Angleterre, sous la Reine Elisabeth, mort en 1590. — Voy. les remarques de M. de la Contie sur la vie de Walsingham, à la suite de la traduction de ses *Mémoires & instructions pour les Ambassadeurs*.

(2) Jacques de Segur-Pardaillan Voyez l'*hist. de M. de Thou*, tom. IX, liv. LXXIX, pag. 147, & suiv.

16 MERCURE DE FRANCE.

premiers , pour la conséquence dont est le faict qu'il soustient ; vous priant bien fort , M. de Wallingham , d'aporter tout ce que vous pourrez en cela , & entretenir la Royne vostre maistresse en la continuation des effets de la bonne volonté & assistance qu'elle lui a faicts sentir en cette derniere affliction. Vous tiendrez ce faisant la main à un bon œuvre important à toute la Chrestienté. Je vous prie par mesme moyen me maintenir en la bonne grace d'une si très - excellente Royne , & la prier de commander au chevalier de Drac (1) de m'envoyer le recueil & discours de ce qu'il a remarqué en son grant voyaige duquel ledit sieur de Segur m'a parlé & qui m'est fort nécessaire pour l'exécution d'aucuns de mes desseins , vous sçaurez bientost particulièrement de mes nouvelles par l'un des miens que je despecheray vers Sa Majesté , & cependant je vous prieray d'aimer tousjours.

Je vous prie M. de Walsyngham m'an-

(1) François Drack, l'un des plus grands hommes de mer de son tems, partit, en 1577, avec cinq navires, & fit en trois ans le tour du monde. C'est probablement la relation de ce voyage que Henri IV prie la Reine Elisabeth de lui procurer.

J U I L L E T. 1776. 17
retenir en la bonne grase de vostre
Royne , & croyre que je suis

Vostre antyerement bon &
affectionné ami ,

H E N R Y.

De Montauban ce xij Mars 1585.

Q U A T R I E M E L E T T R E.

A Elisabeth , Reine d'Angleterre.

M A D A M E ,

Jescrys présantement au sieur de Beau-
voir , (1) mon Ambassadeur , de vous
donner compte des raisons que jay de
fere le voyage que je fais en Champayne,
qui sont telles que les yeus an seroyent
bjen mylleurs juges que ne peuvent estre
les oreylles, vous pouvant bjen assurer
que je ne my fusse pas résolu , si je
n'eusse veu un grand péril émynent
faute de le fere ; jan prevoy beaucoup

(1) On peut conjecturer qu'il étoit fils de Pierre
de Beauvoir , gouverneur de Henri IV dans sa
jeunesse , lequel fut tué à la St Barthelemi. Voyez
M. de Thou , tom. VI , liv. LII , pag. 405.

18 MERCURE DE FRANCE.

d'autres & byens grands quy me tallonnent contre lesquels je ne puy plus opposer de mylleures armes que l'assurance que j'ai de notre parfayte amytyé & que la mauwayse volonté de mes annemys pour estrefme quelle ce face reconnoytre ne sauroyt quelle ne soynt inféryeure & an quantyté & an puiffance à la vostre bonne, les effectz de laquelle me sont plus necesseres que james; vous avez tousjours si volontyers accepté toutes les occasions quy ce sont offertes de moblyger que cela fet que je m'oblyge aussi plus volontyers à vous qu'à nul autre & vous devant desya tout ce que j'ay d'avancement en mes affaires, je veus, s'il est possible, devoyr à vous seule la perfectyon de mon establyissement; je vous supplie donc, Madame, ne vous lassés poynt de me byen fere, afyn que ce vayfseau que vous avez préservé de tant de tourmantes & d'orage ne face le naufrage dans le port; je vous bese byen humblement les meyns, Madame, & vous supplie de m'aymer tousjours, comme celuy qui sera toute sa vye.

Vostre byen humble frere &
affectionné cerviteur.

H E N R Y.

Ce jx Juyllet à Fere.

C I N Q U I E M E L E T T R E.

A M. le Baron de Noé.

M. de Noé, (1) je pensoy que vous me tynsyés de vos meilleurs amys pour

(1) On trouve dans la maison de Noé deux sujets auxquels cette lettre a pu être adressée. Le premier est Roger, baron de Noé & de l'Isle, (l'une des quatre baronies de l'Armagnac) auquel le Roi Charles IX envoya, en 1569, le collier de l'ordre de St Michel, alors le premier du royaume, *sur la renommée de ses grands & vertueux mérites & vaillances*. Le second est Geraud son fils, baron de Noé, qui servit avec distinction dans les guerres de la ligue, & qui fut guidon de la compagnie du maréchal de Montluc. Il épousa en 1574 Catherine de Narbonne, fille de Michel Vicomte de St Girons & de Marguerite de Pardaillan-de Gondrin; & en eut Urbain de Noé, chevalier seigneur de Noé, de l'Isle, &c. gouverneur des quatre vallées d'Aure, de Magnoac, de Nestes & de Barousse, mestre de camp d'un régiment d'infanterie & capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, chef des deux branches de la Maison de Noé qui subsistent aujourd'hui. — Voyez la généalogie de la maison de Noé, dans le tom. VIII de *l'hist. des Gr. Officiers de la Couronne*, chap. des *Gr. Ecuyers de France*, pag. 473 & suiv.

20 MERCURE DE FRANCE.

m'employer en tout ce qu'y vous toucheroit, étant bien marry que vous ne m'ayés averty de l'assemblée que vous ferez, afin d'y apporter mes moyens; sy j'eusse esté en France comme Lyeutenant de Roy je vous l'eusse envoyé défendre; mes étant en mon pays souverain, je vous offre tout ce qui dépend de moy, comme Prynce estrangier, ma personne & de tous mes amys & servyteurs, dont vous dysposerés aussi librement que des vostres, ainſy que ce porteur vous dyra, & adieu; je ſuys vostre meyllleur & plus aſſeuré ami,

H E N R Y.

*V E R S imités d'Eustache Manfredi ,
Poëte Italien.*

LA nuit couvroit encor l'Univers de son ombre,
Le ſilence régnoit, mille aſtres lumineux
De leur feu pétillant ſémoient l'azur des cieux :
Aſſis près de Philis dans un bocage ſombre ,
J'attendois le ſoleil pour revoir ſes beaux yeux.
Je lui diſois, Philis, quand tu verras l'aurore
Sur ſon char éclatant ſortir du ſein des mers ,
Tous ces aſtres brillans dont le ciel ſe colore

Cesseront de blanchir le vaste champ des airs.
 Tu verras la nature alors qui se réveille ;
 Et bientôt à l'aspect du Dieu brûlant du jour ,
 Tu verras s'effacer cette aurore vermeille ,
 Et plongeant dans les mers, disparaître à son tour ;
 Mais tes beaux yeux soudain plus éclatans en-
 core

Que les feux que répand cet astre radieux ,
 Viendront en se r'ouvrant l'éclipser à mes yeux ,
 Comme il sçut éclipser les rayons de l'aurore.

Par M. l'Hermite Maillanne.

*A un Poëte aimable , en lui envoyant
 son porte feuille.*

FLEURISTE des amours dont la délicatesse
 Embellit leurs brillans jardins ,
 O vous qu'Euphrosine caresse ,
 Daignez former mes jeunes mains !
 Je vous ai choisi pour mon maître ;
 Si je puis de votre art apprendre les secrets ,
 Des roses que vous ferez naître
 Pour le sein de Vénus je ferai des bouquets.

*Par M. Doigni du Ponceau , du Mans ,
 Abonné au Mercure.*

*A Madame de F....., en lui envoyant
Beverlei, drame de M. Saurin.*

Vous, qui joignez au sceptre d'Uranie
La couronne de la beauté,
Vous, que le sentiment, les graces, le génie
De tous les cœurs font la divinité ;
Sur l'effrayant tableau de cette tragédie,
Arrêtez un moment les yeux.
De Beverlai plaignez le sort affreux ;
Du jeu la fatale manie
Empoisonna ses jours qui devoient être heureux
Auprès d'une épouse chérie.
Si cet Anglois, touché de vos appas,
Eût pû vous appeler sa femme ou sa maîtresse, }
Il n'eût jamais expiré dans vos bras
Que de plaisir & de tendresse.

Par le même.

*A Madame de ***.*

L'ESPRIT & LE BON SENS.

UN jour l'Eprit & le bon Sens
Se disputoient leurs avantages ;
Je suis le pere heureux des sublimes talens ;

A moi seul font tous les hommages ,
 Disoit l'Eprit , de ses droits, orgueilleux :
 Guide incertain du stupide vulgaire
 A pas lents & tardifs tu rampes sur la terre ,
 Moi , je m'élance dans les cieux.
 Jusque dans l'auguste empirée ,
 Sur mes propres aîles volant ,
 Je vais ravir cette flamme sacrée
 Par qui l'homme devient libre , actif & pensant.
 Cesse , dit le bon Sens , de vanter tes chimères ,
 Ton prestige embellit les humaines erreurs ,
 Mais tes illusions & tes rêves trompeurs
 Disparoissent bientôt à mes regards sévères.
 Les mortels à ta voix croient être des dieux ,
 Dans les bornes du vrai je renferme leur être.
 Tu fais des grands hommes peut-être ,
 Je fais plus , je fais des heureux.

O vous, que tous les cœurs ont nommé leur déesse,
 Qui semez sur vos pas les roses du printems !
 Il n'appartient qu'à vous , aimable enchantresse ,
 De réunir l'Esprit & le bon Sens.

Par le même.

*A Madame la Comtesse de R... qui m'a-
voit donné un de ses nœuds de manche
pour servir de serre-tête , & qui me re-
prochoit de n'être plus aussi gai qu'au-
trefois.*

DANS ses projets trop avisé,
Un frere mourant de vieillesse
Pour rappeler son honneur éclipsé
Veut aujourd'hui par adresse,
Agathe, implorer vos bontés.
Il vient ici chercher son frere.
Par l'éclat que vous lui prêtez,
Comme lui jadis à Cythère
Il fit briller ses qualités.
Sans être utile à la toilette,
Il y servoit quelquefois vos appas,
Lorsque s'échappant de vos bras,
Par une ardeur trop indiscrete
Il voulut avec mille rats
Se loger par-dessus ma tête.
Jaloux de son ancien destin,
Sa douleur seroit moins amere
Si, compagnon de la misère,
Son frere avoit la même fin.
Le même accord , la même sympathie

Pour

Pour être ensemble chaque jour
 Les fit paroître à votre cour :
 Mais, tel est le sort qui les lie,
 Chez vous l'un l'autre n'est rich,
 Et seroit chez moi quelque chose.
 Ah ! que de leur métamorphose
 Ma tête se trouveroit bien ?
 Oui , j'en répons ; plus de mélancolie :
 Ces nœuds qu'a formés l'Amour
 Sur mon bonnet tour-à-tour
 Viendroient servir la folie.

*Par M. C. M. du R. de V.
 Abonné au Mercure.*

*A la même ; sur le premier nœud qu'elle
 m'avoit donné.*

DE ce ruban dont Vénus tour-à-tour,
 R** avec vous se paroît à Cythere,
 Sçavez-vous ce qu'a dit l'Amour ?
 Il ne le rendra que le jour
 Que vous cesserez de lui plaire.

Par le même.

II. Vol.

B

VERS à M. de Voltaire.

LE juste monument qu'on élève à ta gloire
 Dans l'auguste séjour des filles de mémoire,
 Cause à tes ennemis le plus mortel chagrin.
 « Minerve, disent-ils dans leur jalouse rage,
 » Minerve honore trop ce superbe écrivain.
 » Avec un tel éclat dans son temple divin,
 » Souffrir qu'en roi du Pinde il ait seul son image,
 » C'est le rendre à la fois plus illustre & plus vain. »
 Sans doute que les fots qui tiennent ce langage
 Ignorent que les arts, par un si noble hommage,
 Font beaucoup plus pour eux que pour leur sou-
 verain,

Que ta gloire du tems ne peut craindre l'outrage,
 Et que le tems dévore & le marbre & l'airain.
 Si, par ce monstre allé, Rome antique abattue
 Garde de sa splendeur un immortel renom,
 Si l'on adore encor Virgile & Cicéron;
 Si, loin de s'affoiblir, leur gloire s'est accrue,
 C'est à tort que C. . L. . & Jean . . .

Voudroient anéantir un projet qui les tue,
 Qu'importe que, guidé par le même Démon,
 Un fanatique obscur brise un jour ta statue?
 Que ce beau monument soit éternel ou non,

Que la haine des sorts meure ou se perpétue,
 Ceint du triple laurier dont la main d'Apollon,
 A couronné Sophocle, Homère, Anacréon,
 Tu prens au-dessus d'eux la place qui t'est due.
 Dans l'Univers entier ta gloire est répandue,
 Et ce n'est qu'avec lui que périra ton nom.

Par M. le François, anc. Officier de caval.

REPONSE de M. de Voltaire.

Le vieillard très-malade que M. le François a bien voulu honorer de son attention & des meilleurs vers qu'on ait faits depuis long-tems, lui demande bien pardon de le remercier si tard, & de ne le remercier qu'en prose : soixante-seize ans, des montagnes de neige qui lui font perdre la vue, & des maladies cruelles sont une excuse trop valable ; agréez la, Monsieur, avec la reconnoissance respectueuse que vous doit le solitaire honoré de vos bontés.

A Fécamp, ce 11 Juin 1770.

A Mgr le Duc de LA VRILLIERE.

PHELIPEAUX, dont le nom est si cher à la France,

Digne ministre d'un grand Roi.
 Par de nouveaux honneurs sa faveur récompense
 Votre zèle, vos soins, vos travaux, votre foi.
 Organe de ses loix & de sa bienfaisance,
 Votre équité confond les complots des flatteurs;
 Vos suffrages, vos goûts font chérir aux auteurs
 Les bienfaits glorieux que votre choix dispense.

Décoré d'un titre nouveau,
 Que toujours votre nom dans nos vers retentisse !
 Et qu'à nos vœux l'hymen propice
 Rallume pour vous son flambeau !
 Digne de vos ayeux, vous brillez sur leur trace,
 Votre cœur doit être touché
 Du désir de transmettre à votre illustre race
 Vos vertus & votre duché.

Par M. de la Louptière.

*ANTONIO & ROGER,
 Anecdote historique, par M. d'Arnaud.*

LES vertus comme les vices semblent
 naître avec nous; le défaut d'éducation

fert même quelquefois à manifester davantage la grandeur de l'ame ; ses belles qualités dénuées du vernis étranger de l'art en sont plus frappantes , & tiennent plus à la nature qui leur imprime ce caractère touchant & énergique , qu'affoiblit & défigure presque toujours ce qu'on nomme l'esprit & la connoissance du monde.

Deux matelots , l'un Espagnol & l'autre François , étoient dans les fers à Alger ; le premier s'appeloit Antonio , Roger c'étoit le nom de son compagnon d'esclavage. Le hasard , qui paroïssoit les favoriser , voulut qu'ils fussent employés aux mêmes travaux. On peut dire de l'amitié qu'elle est en quelque sorte la passion distinctive & le dédommagement des malheureux ; il n'appartient pas au bonheur de sentir ses transports & de goûter ses plaisirs avec cette vivacité & cette délicatesse qui ne sont connues que de l'infortune ; Antonio & Roger ne tarderent point à se livrer aux douceurs de cette sympathie , fortifiée encore par la conformité de situation. Ils se communiquent leurs peines , leurs regrets ; ils parloient ensemble de leur patrie , de leur famille , de la joie qu'ils ressentiroient si

30 MERCURE DE FRANCE.

jamais ils étoient libres ; ils pleuroient enfin dans le sein l'un de l'autre , & cet adoucissement leur suffisoit pour porter leurs chaînes avec plus de courage & pour soutenir les fatigues auxquels ils étoient condamnés.

Ils travailloient à la construction d'un chemin qui traversoit une montagne. L'Espagnol s'arrête , laisse tomber languissamment ses mains sur sa poche , & jettant un long regard sur la mer : Mon ami , dit-il à Roger avec un profond soupir , tous mes vœux sont au bout de cette vaste étendue d'eau ! Que ne puis-je la franchir avec toi ! Je vois toujours ma femme , mes enfans , je crois les voir qui me tendent les bras du rivage de Cadix , ou qui donnent des larmes à ma mort. Antonio étoit absorbé dans cette image accablante ; chaque fois qu'il revenoit à la montagne , sa vue mélancolique s'attachoit sur cet espace immense qui le séparoit de son pays ; il formoit les mêmes regrets.

Un jour il embrasse avec transport son camarade. — J'apperçois un vaisseau , mon ami ! Tiens ; regarde ; ne le vois-tu pas comme moi ? il n'abordera point ici , parce qu'on évite les parages barbaresques ;

mais demain, si tu veux... Roger, tous nos maux finiront; nous serons libres. — Nous serons libres? — Oui, demain, ce navire passera à deux lieues environ du rivage, & alors du haut de ces rochers nous nous précipiterons dans la mer, & nous atteindrons le vaisseau ou nous périrons. La mort n'est-elle pas préférable à une cruelle servitude? Si tu peux te sauver, répond Roger, je supporterai avec plus de résignation mon malheureux sort. Tu n'ignores pas, Antonio, combien tu m'es cher; cette amitié qui m'attache à toi ne finira qu'avec ma vie. Je ne te demande qu'une seule grace, mon ami, vas trouver mon pere... Si le chagrin de ma perte & la vieillesse ne l'ont pas fait mourir... dis-lui... — Que j'aie trouver ton pere, mon cher Roger? Eh! que prétends-tu faire? Me seroit-il possible d'être heureux, de vivre un seul instant, si je te laissois dans les fers? — Mais Antonio, je ne sçais pas nager, & tu le sçais, toi. — Je sçais t'aimer, repart l'Espagnol en fondant en larmes, & en serrant avec chaleur Roger contre sa poitrine, mes jours sont les tiens. Nous nous sauverons tous deux, vas, l'amitié me prêtera des forces, tu te tiendras attaché à cette ceinture. — Il est inutile, Antonio, d'y pen-

32 MERCURE DE FRANCE.

ser. Je ne sçaurois m'exposer à faire périr mon ami, l'idée seule m'inspire de l'horreur ; cette ceinture m'échapperoit, & je t'entraînerois avec moi ; je serois l'auteur de ta perte. — Eh ! bien, Roger, nous mourrons ensemble. Mais pourquoi nous former ces craintes ! je te l'ai dit, l'amitié soutiendra mon courage ; je t'aime trop pour qu'elle ne produise pas des miracles. Cesse de combattre davantage mon dessein... Je l'ai résolu... Je m'aperçois que les monstres qui nous gardent nous épient ! Il y a de nos compagnons mêmes qui seroient assez lâches pour nous trahir. Adieu, j'entends la cloche qui nous rappelle. Il faut nous séparer ; adieu, mon cher Roger, à demain.

Ils sont renfermés dans leur bague, qui est une espèce de cachot où les esclaves Chrétiens sont entassés comme de vils troupeaux. Antonio étoit rempli de son projet ; il se voyoit déjà franchissant la Méditerranée, libre, & dans le sein de ses compatriotes ; il étoit dans les bras de sa femme & de ses enfans. Roger se présentait un tableau bien différent. Son ami, victime de sa générosité, emporté avec lui au fond des mers, périssant enfin, quand peut-être, en ne s'occupant que de sa seule conservation, il eût pu se sauver

& être rendu à une famille qui, selon les apparences, gémissoit & souffroit de son esclavage. Non, se disoit dans son cœur l'infortuné François : je ne céderai point aux sollicitations d'Antonio, je ne lui causerai pas la mort, pour prix de cette amitié si généreuse qu'il m'a vouée ; il sera libre, & cette idée soulèvera le fardeau de mes chaînes, mon malheureux pere apprendra du moins que je vis encore, que je l'aime toujours. Hélas ! je devois être l'appui de sa vieillesse, le consoler ! je lui étois nécessaire, peut-être en ce moment expire-t-il dans l'indigence, en desirant de voir, d'embrasser son fils. Allons. Qu'Antonio soit heureux, je mourrai avec moins de douleur.

On ne vient point le lendemain à l'heure ordinaire tirer les esclaves de la prison. L'Espagnol étoit dévoré d'impatience, & Roger ne sçavoit s'il devoit se réjouir ou s'affliger de ce contretems ; enfin on les rend à leurs travaux. Ils ne pouvoient se parler, leur maître ce jour-là les avoit accompagnés. Antonio se contentoit de regarder Roger & de soupirer ; quelquefois il lui montrait des yeux la mer, & ne pouvoit à cet aspect contenir des mouvemens qui étoient toujours prêts à lui échapper. Le soir arrive. Ils se trouvent

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

seuls. Saisissons le moment, s'écrie l'Espagnol en s'adressant à son compagnon, viens. — Non, mon ami, jamais je ne pourrai me résoudre à exposer ta vie, adieu.. adieu... Antonio, je t'embrasse pour la dernière fois; .. sauve toi, je t'en conjure, ne perds pas de temps, & souviens toi toujours de notre tendre amitié; je te prie seulement de me rendre le service que tu m'as promis à l'égard de mon pere, il doit être bien vieux, bien à plaindre, vas le consoler.. S'il avoit besoin de quelque secours.. mon ami..

A ce mot Roger tomba dans les bras d'Antonio, en versant un torrent de pleurs; son ame étoit déchirée. — Tu pleures, Roger ! ce n'est pas des larmes qu'il faut, c'est du courage; ne résiste plus. Si tu diffères encore d'une minute, nous sommes perdus ; peut-être jamais ne retrouverons-nous l'occasion, choisis ou laisse-toi conduire, ou je me brise la tête sur ces rochers.

Le François se jette aux genoux de l'Espagnol, veut encore lui faire des représentations, lui montrer les risques infailibles qu'il court s'il s'obstine à vouloir le sauver avec lui. Antonio le regarde tendrement, l'embrasse avec une fureur sublime, gagne précipitamment le sommet

d'un rocher , & s'élance dans la mer. Ils vont d'abord au fond , reviennent ensuite au-dessus des flots ; Antonio s'arme de toutes ses forces , nage en retenant Roger qui sembloit se refuser aux efforts de son ami & craindre de l'entraîner dans sa chute.

Les personnes qui étoient dans le vaisseau sont frappées d'un spectacle qu'elles ne pouvoient distinguer ; elles croient qu'un monstre marin s'approche du navire. On est prêt à tirer le canon , lorsqu'un nouvel objet détourne la curiosité ; on apperçoit une chaloupe s'empresse de quitter le rivage & poursuivre avec précipitation ce qu'on avoit pris pour quelque poisson monstrueux. C'étoient les soldats préposés à la garde des esclaves , qui brûloient de reprendre Antonio & Roger. Celui-ci les voit venir , & en même-tems il jette les yeux sur son ami qui commençoit à s'affoiblir ; il fait un effort , & se détache d'Antonio , en lui disant : On nous poursuit , sauve-toi & laisse-moi périr ; je retarde ta course. A peine a-t-il dit ces mots qu'il tomboit déjà au fond de la mer. Un nouveau transport d'amitié ranime l'Espagnol ; il s'élance vers le François , le reprend au mo-

ment qu'il périssoit, & tous deux disparaissent.

La chaloupe, incertaine de quel côté poursuivre sa route, s'étoit arrêtée, tandis qu'une barque détachée du navire alloit reconnoître ce qu'ils n'avoient fait qu'entrevoir; les flots recommencent à s'agiter, on distingue enfin deux hommes, dont l'un, qui tenoit l'autre embrassé, s'efforçoit de nager vers la barque; on fait force de rames pour voler à leur secours. Antonio est prêt de laisser échapper Roger. Il entend qu'on lui crie de cette barque. Il ferre son ami, fait de nouveaux efforts & saisit d'une main défaillante un des bords de la barque; il est prêt à retomber; on les retient tous deux; les forces d'Antonio étoient épuisées; il n'a que le tems de s'écrier : qu'on porte du secours à mon ami; je me meurs, & toutes les horreurs de la mort se repandent sur son visage. Roger, qui étoit évanoui, r'ouvre les yeux, leve la tête & voit Antonio étendu à ses côtés, & ne donnant plus aucun signe de vie. Il s'élançe sur son corps, l'embrasse, l'inonde de ses larmes, pousse mille cris : mon ami, mon bienfaiteur ! c'est moi qui suis ton assassin ! mon cher Antonio, tu ne

m'entends plus ! c'est donc là ta récompense de m'avoir sauvé la vie. Ah ! qu'on se hâte de me l'ôter cette vie malheureuse ; je ne puis plus la supporter ; j'ai perdu mon ami.

Roger veut se poignarder ; on lui arrache une épée dont il s'étoit saisi. Il apprend , au milieu des sanglots , les détails de son aventure aux gens de la barque. Il retomboit toujours sur le corps d'Antonio. Qu'on ne m'empêche point de mourir , hélas ! Je me flatte que la douleur me rendra l'unique service que j'exige de l'humanité , & qu'on a la barbarie de me refuser. Oui , mon ami , je vais te suivre , ajoutoit-il en couvrant le corps pâle de ses baisers & de ses larmes ; je commettrai le plus grand des crimes d'oser te survivre ; ayez pitié de moi , au nom de Dieu , laissez-moi expirer.

Le Ciel qui , sans doute , est touché des larmes des hommes , lorsqu'elles sont sincères , semble donner une marque signalée de sa bonté en faveur d'un sentiment si rare. Antonio jette un soupir ; Roger pousse un cri de joie , on se réunit à lui , pour donner des secours au malheureux Espagnol. Enfin il leve un œil mourant ; ses premiers regards cherchent à se fixer sur le François. A peine l'a-t-il aperçu

38 **MERCURE DE FRANCE.**
qu'il s'écrie : j'ai pu sauver mon cher Roger!

La barque revient au vaisseau. Ces deux hommes inspirent une sorte de respect à l'équipage , tant la vertu a des droits sur tous les cœurs ; ils excitent un intérêt puissant. Tout se dispute le plaisir de les obliger. Roger , arrivé en France , court dans les bras de son pere qui pensa expirer d'un excès de joie , & il fut nommé gondolier de Versailles. L'Espagnol , à qui l'on avoit offert un poste très-avantageux pour un homme de son état , aima mieux aller rejoindre sa femme & ses enfans , mais l'absence ne diminua rien de son amitié ; il demeura en correspondance de lettres avec Roger ; & ces lettres , où l'on doit bien s'attendre de ne trouver ni bel esprit , ni correction de style , sont des chefs-d'œuvres de naïveté & de sentiment. On pourra les rendre un jour publiques pour l'honneur de l'amitié qui , en ce siècle , a si peu d'exemples de cette nature à nous montrer. On ne sçauroit trop s'attacher à ranimer cette noble passion que l'abus de la société semble avoir éteinte parmi nous , & qui , chez les anciens , a produit tant de belles actions de bienfaisance & d'héroïsme.

*PORTRAIT de Mde LA DAUPHINE,
ou Vers extraits d'une lettre écrite de
Versailles.*

C E n'est ni Junon ni Pallas,
Ni la morgue continuelle
De ces froides beautés dont l'Olympe est si las.
C'est le printems lorsqu'il se renouvelle,
C'est Hebé souriant au plaisir qui l'appelle ;
Enfin de quatorze ans ce sont tous les appas.
Née au-dessus des thrônes ordinaires,
Elle a l'éclat de la Divinité ;
Née au village elle eût été
La plus aimable des bergeres.

*V E R S à Mlle de Villeneuve de Stras-
bourg, qui n'a pas encore quatorze ans,
& qui joint à une figure intéressante, à
une taille élégante, tous les talents.*

P OINT n'ignorez qu'Apollon & l'Amour
Vécurent de tout tems en grande intelligence.
Un soir fort ennuyés du céleste séjour,
Ils prennent le dessein de voyager en France.

40 MERCURE DE FRANCE.

Le dieu des arts pour chercher des talens,
Le dieu des cœurs pour chercher une belle,
Villeneuve paroît & tous deux sont contents.

Alors jouant de la prunelle,

Ami, dit Apollon :

Que de charmes divers brillent chez ce rendron !
La pudeur l'embellit, les jeux suivent ses traces ;
Il faut qu'en sa faveur l'on chante quatre graces.

Je le veux bien, lui répondit l'Amour ;
Mais elle peut parer & Cythere & la cour ;
Prête à sa voix flexible une oreille attentive,
Suis ses pas figurant la danse la plus vive,
Vois enfin sous ses doigts vingt instrumens divers
Du Parisien surpris, animer les concerts,
Accorde lui le rang qu'aucun ne lui refuse,
Et compte désormais une dixieme Muse,

VERS sur le mariage de Monseigneur LE DAUPHIN.

LE flambeau de l'hyménée
Qu'allume le dieu d'amour
A la France fortunée
Annonce le plus beau jour.
On voit danser à Cythere,
Près du temple de Cypris,
Des jeux la troupe légère

Comme aux noces de son fils.

L'Amour préside à la fête.

L'Hymen qui marche à côté,

Pour assurer sa conquête,

Conduit la Fidélité.

Les Plaisirs suivent leurs traces,

De la nôce ils prennent soin,

Auprès d'eux on voit les Graces

Et le Dauphin n'est pas loin.

Mais déjà le temple s'ouvre :

Les époux, près de l'autel,

Sous le poêle qui les couvre

Forment le vœu solennel.

Pour les voir toujours fideles,

L'Hymen, avec un ciseau,

De l'Amour coupe les aîles

Et les brûle à son flambeau.

Le couple heureux se retire,

Tous le suivent en chantant ;

Le François avec délire

Célèbre ce doux instant ;

Et l'Hymen qui bénit l'heure

Que Clotho vient de filer,

Rit de voir l'Amour qui pleure

De ne pouvoir plus voler.

Par M. Sicard de Roberti.

*VERS adressés à l'Auteur des Bouquets
de nôtre.*

L'ODEUR de vos bouquets me fit croire un moment

Qu'ils étoient composés de mille fleurs nouvelles :
J'ouvris votre panier avec empressement,
Je n'y vis que des immortelles.

Par le même.

A M. Marchand, célèbre violon.

ON voyoit autrefois aux accords de la lyre,
S'élever des remparts, se former des cités;
La divine Harmonie exerçoit son empire
Jusque sur les rochers de ses sons enchantés :
Tous ces traits me sembloient d'ingénieuses fa-
bles ;

Mais les accords touchans, les sons inimitables
Que, sous tes doigts brillans, nous rend le violon,
Me font entendre Orphée & voir un Amphion.

Par M. de Chamblage.

LE DANGER DES ROMANS. Conte.

LISE devenoit tous les jours plus belle ; son œil vif faisoit naître le désir ; sa bouche fraîche , son sein doucement agité , sa taille lesté , tout invitoit à l'amour. Il ne falloit que la voir un instant pour l'aimer & le dire : elle avoit seize ans , & son cœur étoit encore pur ! Un petit cousin qui l'a trouvoit fort de son goût , venoit souvent faire sa cour à sa jeune parente. Il lui disoit mille folies , lui prenoit les mains , & osoit quelquefois y laisser un baiser. Lise l'éloignoit en rougissant : un jour qu'elle étoit à sa toilette , que d'une main industrieuse , elle prolongeoit une boucle de ses cheveux , elle entrevit un homme assez mal vêtu ; c'étoit son colporteur. Il lui apportoit ces nouveautés que le tems flétrit , comme ces fleurs dont le printems embellit la nature. Pour une qui conserve sa fraîcheur , mille se fânent & disparaissent. Lise en parcourut le titre d'un œil avide ; elle vit des tragédies qui méritoient d'être jouées : un drame enrichi de belles gravures , précédé d'un discours préli-

44 MERCURE DE FRANCE.

minaire assez rapidement écrit, mais une longue suite d'exclamations, de suspensions, de silence : cela ne lui parut pas devoir être fort plaisant. Elle fut tentée d'acheter un livre de philosophie ; mais il est un âge où il n'est pas encore permis aux femmes d'avoir de si grandes idées ; elle apperçut des contes qui avoient pour titre : *La vraie richesse & le moyen de réussir* ; de l'argent & les graces de la jeune fille, voilà le seul moyen de réussir, dit Life, en parcourant cette brochure que le colporteur lui fit prendre ; elle acheta aussi les Amours de *Lucille & de Doligni*, & congédia son marchand qui vouloit lui laisser des fables Allemandes & des contes François.

Pendant que l'on habilloit Life, & que sa mère reposoit, cette aimable enfant se hâtoit de lire le roman de Doligni ; son cœur sembloit s'ouvrir à l'amour, qui étoit si heureusement peint ; quelques expressions pleines de force & de sentiment la firent rougir plus d'une fois ; mais elle étoit entraînée par l'intérêt & le charme du style : ses femmes la laissent dans le moment où elle commençoit à s'attendrir ; ses yeux humides n'en étoient que plus beaux, que plus touchans. Montrose, son petit-cousin, entre dans

et instant; il s'avance d'un pas léger près de Life, qui ne l'a point encore aperçu: il voit des pleurs obscurcir ses regards; ému, attendri, il est déjà aux genoux de sa jeune parente; il va se saisir de ses belles mains, lorsqu'elle le voit plus radieux, plus aimable que jamais. Life le regarde, lui fait des reproches; elle veut lui dérober son trouble & les larmes qui coulent sur ses joues; mais il la retient, ses bras étendus la fixent sur sa duchesse: ma chere Life, lui dit-il, seriez vous fâchée contre votre petit-cousin? Hélas! s'il vous déplaît, il s'en ira, il répandra aussi des larmes, mais ce ne seront pas des chimères qui les lui feront verser? Des chimères! lui répond Life, d'un air un peu piqué? si vous appelez de ce nom un sentiment pur & honnête, je vous plains: ma petite-cousine, reprend-il, vous le sçavez, s'il fut jamais un sentiment plus pur que celui qui m'attache à vous? S'il ne l'étoit, réplique Life, d'un ton de dignité, je crois que vous me respecteriez assez pour ne le pas faire paroître. Life, ma chere Life, répond Monrose, d'une voix oppressée, en fixant tendrement sa parente, je le vois, vous ne m'aimez plus: hélas! que vous ai-je donc fait? Life le

46 MERCURE DE FRANCE.

regarde ; elle se reproche de l'avoir fâché ; elle lui laisse entrevoir qu'elle ne le hait pas : Monrose s'approche d'un air humble , se place près d'elle sans lui parler ; après un moment de silence , il ose étendre sa main sur celle de Lise , qui ne la retire pas ; encouragé par la douceur de ses regards , il lui demande si elle veut lui permettre de lire quelques lettres des amours de Lucile ; ce n'est pas , ajoute-t-il , qu'il n'aimât mieux l'entretenir de lui , de son tendre attachement ; mais , continue-t-il , il est des jours où tout cela est si indifférent ! Lise ne fait pas semblant de l'entendre , & lui présente le livre qu'il désire ; sa voix douce & sonore prête encor un nouvel intérêt aux lettres de Lucile ; il s'interrompt au milieu de sa lecture : qu'il est heureux ! s'écrie-t-il , ce Dolign , d'avoir rencontré une femme aussi tendre que Lucile ; j'en connois une qui est plus belle , qui rassemble plus d'agrémens qu'elle , mais elle n'écrit jamais à son petit-cousin des lettres aussi touchantes ; si du moins elle vouloit recevoir les siennes continuez donc , répond Lise , d'un air ému ; Monrose poursuit , il est déjà parvenu à la première lettre de la seconde partie ;

Lise l'interrompt, & lui ôte le livre des mains : elle voudroit lui cacher son émotion & le trouble de son cœur ; mais son sein plus agité, ses regards plus languissans, le feu qui se répand sur ses joues & rougit son front, tout dit à Monrose que le cœur de Lise est livré aux tourmens de l'amour ; il lui répete qu'elle est plus belle, plus aimée que Lucile. Jeune homme, prends pitié de ta maîtresse, épargne lui des pleurs ; mais l'insensé n'écoute que ses desirs.

Lise accablée, anéantie n'entend plus Monrose qui est à ses genoux, qui lui jure de l'aimer jusqu'à la mort. Dans ce moment on vient lui annoncer qu'il est jour chez sa mère ; ira-t-elle s'offrir à ses yeux ? Pendant que le remord la déchire, paroîtra-t-elle avec la sécurité de l'innocence ? Son visage pâle & défait ne décèlera-t-il pas sa honte ? Elle se leve confuse, arrête avec peine ses regards sur une glace, & va en tremblant à l'appartement de sa mère ; son petit-cousin qui la précède lui présente la main, mais Lise refuse de la prendre : elle s'avance les yeux baissés vers celle qui s'est trop reposée sur la vertu de sa fille, & elle l'embrasse. La mère qui voit Lise

48 MERCURE DE FRANCE.

pâle & abattue , lui demande avec inquiétude ce qu'elle a , ce qui lui est arrivé ? Que répondre ! Life dit d'une voix foible qu'elle n'est pas malade , son cœur l'est cependant beaucoup : mon enfant , réplique la mère , je te trouve un peu changée : Monrose fixe sa cousine avec inquiétude. Life tremblante n'a pas la force de répondre. Est-ce que tu es fâchée , continue la mère , d'un air tendre & riant , contre ton petit - cousin ? Autre embarras. J'espère , reprend Monrose , que ma cousine ne me hait pas ; pour moi , je l'aime de tout mon cœur : voilà , dit la mère , une déclaration qui est dans les règles ; elle est faite en ma présence , (elle ne se doutoit pas qu'il venoit d'en faire une moins régulière) mais , mon cher Monrose , ajoute la mère , si tu as fâché Life , je ne lui parlerai pas de la proposition dont je suis chargée ; Life , qui la devine , sourit , & va embrasser sa maman : cette tendre mère , les larmes aux yeux , presse sa fille sur son sein ; Monrose inquiet , agité , s'approche , & veut sçavoir quelle proposition on doit faire à sa cousine ; de te donner sa main , répond celle qui la tient entre ses bras :
 si

si elle ne vouloit pas me la donner, s'écrie Monrose, tout transporté de joie, je crois que je la prendrois; en même-tems il l'approche de ses lèvres, & la baise mille fois. Les larmes de joie dont ses joues sont embellies, ses tendres caresses, les prières qu'il adresse à la mère pour qu'elle daigne accélérer son bonheur, prouvent la sincérité de son amour.

L'himen couvrit de son voile la faute de Life, mais elle n'en fut pas moins imprudente. Femmes aimables, à qui la nature a donné un ame sensible, gardez-vous de lire des romans devant celui qui vous est cher.

Par l'Auteur des Mémoires de Victoire.

*VERS présentés à Mde LA DAUPHINE,
à son passage à Châlons.*

Pour la gloire des lys les dieux vous firent naître.

Sur votre auguste front brille la majesté.

Cent prélagés divers nous font assez connaître

Que vous ferez un jour notre félicité.

A nos ardens desirs le Ciel est favorable,

II. Vol.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Vous réglez parmi nous , tous nos vœux sont
remplis :

Mais est-il de bonheur au nôtre comparable ,
Dans Thérèse admirant tant de traits accomplis ,
Nous vous offrons nos cœurs , notre amour, notre
hommage :

Ce beau sang à l'Europe a donné tant de Rois ,
Qu'il devient un garand , un juste témoignage
Qu'on ne peut qu'être heureux respirant sous vos
loix.

Si la nature enfin vous arrache des larmes ,
Délaisant ce beau lieu qui vous donna le jour :
Notre empire à vos yeux en aura plus de charmes ,
Vos pleurs étant séchés par la main de l'Amour.

Par M. d'Arnaud.

VERS sur le mariage de Monseigneur LE DAUPHIN.

AUGUSTE Hymen , vous comblez tous nos
vœux ,

La paix , la gloire & l'abondance

Seront les fruits d'une alliance

Qu'on verra subsister malgré nos envieux.

Oui , la tendresse & la constance ,

De plus en plus serrant de si beaux nœuds ,

Uniront à jamais & l'un & l'autre empire.

Vous, que l'Europe entière admire,
 Vous, qu'on nous peint si vertueux, si bons,
 Heureux époux, trouverons-nous étrange
 Qu'il naisse des héros du précieux mélange
 Du sang d'Autriche & du sang des Bourbonst

*Par M. Descévole, secrét. du Roi à
 Argenton en Berri.*

A M Y N T A S. Idylle.

L'AUTRE jour Amyntas, auprès de ce rivage,
 Conduisoit tristement ses paisibles moutons;
 Les Nymphes, les Sylvains cachés dans ce bocage,
 D'une oreille attentive écoutoient ses chansons.
 Le berger dans ses chants s'adressoit à Sylvie.
 « Cruelle, disoit-il, tu rejettes mes feux ;
 » Tu te plais à causer le tourment de ma vie,
 » Tandis que d'un seul mot tu peux me rendre
 » heureux.
 » Seras-tu donc toujours insensible à mes larmes ?
 » Que faut-il pour te plaire ! Apprends- moi par
 » quels charmes
 » On pourroit espérer d'adoucir ta rigueur ?
 » Attends-tu que la mort termine ma langueur ? »
 A ces mots, la bergere, objet de son hommage,
 S'approcha d'Amyntas & lui tint ce langage :
 « Ah ! s'il est vrai qu'à moi se bornent tous tes
 » vœux,

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

- » Cultive les vertus qui croissent dans ton ame ;
» Car mon cœur a juré de couronner la flamme ,
» Non du plus beau , mais du plus vertueux. »

Par M. Th. Gn.

LE PERROQUET & LE TOURTEREAU. *Fable.*

LE Perroquet d'une coquette
Aborda l'autre jour un jeune Tourtereau ;
« Que je te plains , lui dit le babillard oiseau ;
» Tu passes tes beaux jours dans l'ennui , la retraite ,
» Ton air est languissant & ta langue muette ;
» Que n'as-tu , comme moi , les talens séducteurs
» Qui m'attirent ici mille & mille faveurs ;
» Les graces , la gaieté , le plus brillant plumage ,
» L'esprit & les bons mots , le galant badinage ? »
Je connois , répondit l'oiseau tendre & discret ,
Tes frivoles talens , ton importun caquer ,
Je n'en suis point jaloux : malgré ta suffisance ,
De l'esprit , du bonheur tu n'as que l'apparence ;
Valent-ils , tous ces dons dont tu fais vanité ,
Le moindre sentiment dont je suis affecté ?

Par le même.

*ÉPÎTRE à un Poëte de quinze ans,
parent du célèbre Lafare.*

A l'aimable feu qui t'inspire
On te reconnoît pour parent
De ce Lafare si charmant
De qui Vénus montoit la lyre ,
Et dont l'Amour en badinant
Inspiroit le tendre délire.
Sur les pas de ce chantre heureux
Vas , dans les champs de Pôlimnie ,
Cueillir le laurier précieux
Dont le dieu brillant du génie
Couronne le front glorieux
Des favoris de l'harmonie.
Enchanté de tes doux accords ,
Le dieu de la docte fontaine
Sourit à tes premiers efforts ,
Et les vierges de l'Hipocréne
Applaudissent à tes transports.
Si , dans l'aurore de ta vie ,
Tu formes des sons si touchans ,
Quels seront les nobles accens
Qui signaleront ton génie
Au midi brillant de tes ans ?
Ainsi l'oiseau qui porte le tonnerre
Pour essayer son plumage nouveau ,

54 MERCURE DE FRANCE.

D'abord , autour de son berceau ,
Vole sous les yeux de sa mere ;
Mais bientôt plus audacieux ,
Des airs traversant la carrière ,
Il s'élance au plus haut des cieux ;
Du soleil fixe la lumiere
Et lance la foudre des dieux.

Par M. Laiffac , lieut. au rég. de Limosin.

L'INNOCENCE SAUVÉE.

Proverbe dramatique.

A C T E U R S :

DORVAL pere.

DORVAL fils.

PRÉMESNIL , ami de Dorval fils.

ROSE , ouvriere en modes.

DUBOIS , valet de Dorval fils.

La scène se passe dans un petit appartement que Dorval fils occupe en ville , à l'insçu de son pere.

SCÈNE PREMIERE.

D U B O I S *seul.*

Six heures vont sonner , & mon maître ne tardera pas.... Ma foi tout ceci est

J U I L L E T. 1770. 55

bien propre, il sera content.... Cette chaise longue est trop avancée. (*Il la recule*) A merveille... Je suis unique pour l'arrangement des meubles d'une maison, & le dérangement d'un enfant de famille... Il est tems d'allumer les bougies... (*Il les allume*) Cette glace - là fait un bel effet... Quand *Mamselle* Rose va se voir dedans !... Peste le joli bijou ! mais ça fait la sucrée, la bégueule... Oh ! parbleu nous allons rire, lorsqu'au lieu de la prétendue Dame qui l'a fait demander pour monter ses bonnets, elle va trouver un égrillard comme mon maître, sans compter M. de Prémefnil son ami, & moi qui les vauz tous deux, pour le moins... On frappe... C'est l'un ou l'autre.

Il va ouvrir, & recule de frayeur & de surprise jusqu'à l'autre bout de l'appartement.

S C È N E I I.

D O R V A L, pere, D U B O I S.

DUBOIS. Le pere de mon maître !... Vous, Monsieur ! (*à part*) que devenir !

DORVAL pere. Moi - même ! tu ne m'attendois pas ici...

Civ

56 MERCURE DE FRANCE.

DUBOIS. Non, Monsieur, & si vous vouliez me donner le tems de me recueillir. (*Il veut s'en aller, le pere l'arrête.*)

DORVAL pere. Reste, ou je te fais expirer sous le bâton.

DUBOIS. Je reste, Monsieur.

DORVAL pere. Voilà donc cet appartement où mon fils vient, depuis trois mois passer ses jours & ses nuits!

DUBOIS. Oui, Monsieur, il a, comme vous savez, beaucoup de goût pour l'histoire naturelle, & afin de s'y livrer plus tranquillement, il a pris le parti d'avoir un petit logement en ville.

DORVAL pere, *levant sa canne*. Sais-tu que les fourbes & les railleurs passent fort mal leur tems avec moi!

DUBOIS. Monsieur, je commence à m'en douter.

DORVAL pere. Je sais tout: je suis instruit de la conduite scandaleuse dans laquelle tu entretiens mon fils.

DUBOIS. Ah! Monsieur! scandaleuse, si donc!...

DORVAL pere. C'est toi, scélerat, c'est toi qui as perdu ce fils dont je faisois mon unique félicité; ce fils dans lequel je me

plaisois à contempler les traits d'une mere que j'adorois ; ce fils, dont la vertu devoit être la consolation de ma vieillesse ! c'est toi qui l'as corrompu, séduit, entraîné dans l'abîme, & tu n'as plus qu'un choix à faire.

DUBOIS. C'est, Monsieur?..

DORVAL *pere*. Ou d'obéir ponctuellement à tout ce que je vais t'ordonner, ou de passer le reste de tes jours à Bicêtre.

DUBOIS. Monsieur, je n'ai jamais eu de goût pour Bicêtre, & j'obéirai.

DORVAL *pere*. Mon fils va se rendre ici ; j'en suis informé : je veux y rester en secret, y entendre sa conversation, être témoin de tout ce qui s'y passera.

DUBOIS. Mais, Monsieur!.. (*à part*) Ah ! pauvre Dubois !

DORVAL *pere*. Point de réplique. Voici un cabinet vitré dans lequel je vais me renfermer... Je t'examinerai... S'il t'échappe un mot, un geste, un coup d'œil, tu fais le sort qui t'attend, & tu le subiras.. Je veux bien encore t'avertir que ton signallement est donné, que des espions me suivent, & que s'il te prend envie de te sauver, tu seras arrêté sur le champ.

DUBOIS. Il n'y a donc pas moyen de s'en tirer ?

Cv

58 MERCURE DE FRANCE.

DORVAL *pere*. Tu peux en juger. . .
J'entends du bruit, c'est mon fils sans
doute, vas ouvrir, & songe à la parole que
je t'ai donnée.

*Dorval le fils frappe plusieurs coups : son
pere se cache dans le cabinet ; Dubois va
ouvrir la porte.*

SCÈNE III.

DORVAL *fils*, PRÉMESNIL, DUBOIS.

DORVAL *fils*. Si tu veux bien ne pas
nous laisser à la porte si long-tems.

DUBOIS. Monsieur. . . c'est que j'étois
en affaire. . .

DORVAL *fils*. Avec qui ?

DUBOIS. Avec moi-même.

PRÉMESNIL. Cela doit être intéressant..
& Rose, viendra-t'elle ?

DUBOIS. Elle devrait être ici.

*Prêmesnil arrange ses cheveux devant la
glace, en fredonnant un air.*

DORVAL *fils*, à Dubois. Tu m'as dit
qu'elle est charmante, & je meurs d'envie
de la voir.

DUBOIS. Et moi, Monsieur, je vou-

drois qu'elle ne vînt pas; car ma conscience me reproche d'avoir fait ce que j'ai fait.

PRÉMESNIL à *Dorval*. La conscience de Mons Dubois ! Comment le trouves-tu ?

DORVAL *fils à Dubois*. Et qu'as-tu fait, que ta conscience te reproche ?

DUBOIS. J'ai fait, Monsieur, que cette petite fille refusoit de venir, & qu'il a fallu engager ma parole d'honneur que c'étoit pour une Dame qui vouloit lui donner sa pratique.

DORVAL *fils*. Ta parole d'honneur ! ta conscience ! cette maladie-là te prend bien subitement... Allons, allons, tu me fais pitié, mon pauvre garçon... Mais, dis moi, as-tu été chez cet usurier de ta connoissance pour les cinquante louis dont j'ai besoin ?

DUBOIS. Je vous parlerai de ça une autre fois.

DORVAL *fils*. Tu te moques de moi, Prémèsnil n'est pas de trop.

DUBOIS. Monsieur...

DORVAL *fils*. Monsieur, Monsieur... Eh bien, que veux-tu dire avec tes coups-d'œil...

DUBOIS. Des coups-d'œil, Monsieur !

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

je n'ai point donné de coups-d'œil. . .

PRÉMESNIL. Mais je crois que Mons Dubois devient fou.

DUBOIS, *fort haut*. Encore une fois, Monsieur, ne parlez pas de coups-d'œil, parce que je ne vous en donne point.

DORVAL *fils*, *le secouant pas le bras*. Dors tu, maraut ? As-tu bu ? Parle, réponds.

DUBOIS. Monsieur, je ne dors point, je n'ai point bu, mais je ne vous donne pas de coups-d'œil, & c'est fort mal à vous de dire que je vous en donne.

Prémèsnil rit beaucoup pendant cette dispute.

DORVAL *fils*. Je ne le reconnois plus.

PRÉMESNIL. On frappe... C'est Rose...

DORVAL *fils*, *à Dubois*. Vîte, vîte, va ouvrir. (*à Prémèsnil.*) Si elle veut jouer la vertu !

PRÉMESNIL. Beau beau, tu me fais rire avec ta vertu.

DORVAL *fils*, *à Dubois*. Eh bien, ouvriras-tu ?

DUBOIS *allant ouvrir, mais lentement*. Tout-à l'heure, Monsieur... Des coups-d'œil ! ça n'est pas vrai.

J U I L L E T. 1770. 61

DORVAL à *Dubois*. Eh ! bourreau , va donc . . .

S C È N E I V.

DORVAL *filz* , PRÉMESNIL , ROSE ,
DUBOIS.

ROSE , à *la porte*. Je suis venue justement à l'heure , M. Dubois . . . Où est cette Dame ?

DUBOIS. Entrez , Mamfelle.

ROSE. Je ne la vois pas.

DORVAL *filz* , *allant au-devant d'elle*. Elle sera ici dans le moment . . . Venez vous asseoir.

ROSE. Je vous remercie , Monsieur , & puisque cette Dame est sortie , je reviendrai une autre fois.

PRÉMESNIL. Non , mon enfant , vous resterez . . . Elle est jolie . . .

DORVAL *filz*. Très-jolie.

Dubois reste dans le fond , & ne perd pas de vue la porte du cabinet.

ROSE à *Dorval* , *qui veut lui prendre la main*. Finissez , Monsieur , & laissez-moi sortir.

PRÉMESNIL *la retenant par l'autre main*. Non pas , s'il vous plaît.

62 MERCURE DE FRANCE.

ROSE *effraïée*, à *Dubois*. Ah ! M. Dubois, vous m'avez trompée, & cela est indigne à vous.

PRÉMESNIL. Il ne vous a point trompée, ma petite : nous sommes jeunes, généreux, & vous serez enchantée d'avoir fait notre connoissance.

DORVAL *fils*. Pour vous mettre à votre aise, vous souperez ici, nous vous remercions ensuite chez vous, & vous serez contente du présent qui vous est destiné.

ROSE. Un souper, un présent, Monsieur ! apprenez que je n'en accepterai ni de vous, ni de personne : Je suis pauvre, mais honnête, & je mourrai plutôt que de changer. Ma vertu est le seul héritage que ma mère m'a laissé, je le conserverai jusqu'au tombeau.

PRÉMESNIL. Comment diable ! de l'héroïsme !

DORVAL *fils*. Tout pur en vérité...

ROSE. Je n'entends rien à vos grands mots, mais sachez que je tenterai tout pour m'arracher de vos mains... Oui, je veux sortir.

PRÉMESNIL. Oh ! parbleu, vous ne sortirez pas.

ROSE *pleurant*. Ah ! Messieurs, ayez

J U I L L E T. 1770. 63

pitié d'une malheureuse fille qui ne vous a rien fait... Respectez ma foiblesse...

DORVAL *fi*ls, *la pressant plus vivement.*
Si vous étiez moins jolie, vos larmes m'attendriroient.

ROSE *se jettant aux genoux de Dorval*
*fi*ls. De grace ne me perdez pas... Eh!
Monsieur, je vous en conjure...

PRÉMESNIL *à Dorval.* Ne fais pas l'enfant.

DORVAL *fi*ls. Non, non... Allons, il faut que je vous embrasse.

ROSE. Oh ciel!... au secours, au secours.

DORVAL *fi*ls. Vous criez envain...

Dorval pere sort du cabinet dans le moment.

S C È N E V.

DORVAL *pere*, DORVAL *fi*ls, PREMESNIL,
ROSE, DUBOIS.

DORVAL *pere*, *à son fi*ls.

Arrête, malheureux...

DORVAL *fi*ls. Mon pere!..

PREMESNIL. Son pere!.. (*Il s'enfuit.*)

ROSE *se jetant dans les bras de Dorval*

64 MERCURE DE FRANCE.

pere. Ah ! Monsieur , rendez - moi la vie & l'honneur...

DORVAL pere. Soyez tranquille , mon enfant... Et vous ! (*à son fils*) considérez la victime que vous vouliez immoler. Fils indigne ! jetez , si vous l'osez , jetez les yeux sur cette vertueuse fille que vous prétendiez rendre complice de votre libertinage !

ROSE à Dorval pere. Ah ! Monsieur , ne lui en dites pas davantage ; il se repent , sans doute , de ce qu'il a fait , & je suis contente.

DORVAL pere. Je ne le suis pas , mon enfant , l'offense qu'il a commise est affreuse , & je veux qu'il la répare. (*à son fils.*) Tombe à ses pieds.

DORVAL fils. Moi , mon pere !...

DORVAL pere. Toi-même...

ROSE à Dorval pere. Non , Monsieur , je vous en conjure.

DORVAL pere. Il n'a pas rougi de vous voir aux siens ; il a bravé les prières de l'innocence en larmes , & son crime ne peut s'expier qu'à vos genoux. (*à son fils*) Tombes-y , te dis-je , ou crains ma malédiction.

DORVAL fils. Eh bien ! m'y voilà... Suis-je assez humilié !

DORVAL *pere*. Crois-tu l'être en rendant hommage à la vertu que tu voulois deshonoré, & penses-tu que Mademoiselle puisse être flattée de la réparation que le crime est obligé de lui faire ?

ROSE à *Dorval fils*. Relevez-vous, Monsieur, & soyez persuadé que j'ai tout oublié.

DORVAL *fils*. Ah ! Mademoiselle, vous me confondez... Mon pere, je suis coupable, je l'avoue, mais pardonnez à ma jeunesse & rendez-moi votre amitié que je mériterai désormais par la conduite la plus sage.

DORVAL *pere*. Je veux en avoir des preuves ; mais attendez-vous à passer six mois, un an peut-être, dans la retraite que je vous ai fait préparer.

DORVAL *fils*. Oh ciel !

ROSE. Ah ! Monsieur, si j'ai quelque pouvoir sur vous, pardonnez tout-à-fait à M. votre fils... Vous l'aimez...

DORVAL *pere*. Oui, je l'aime, & trop sans doute... Je n'ai que lui, je ne me suis occupé que de son bonheur, vous voyez comme il m'en récompense... Je souffrirai d'en être privé ; mais dû-il m'en coûter les larmes les plus ameres, je

ne changerai rien à la résolution que j'ai prise.

DORVAL *fil.* Quoi ! vous pourriez. .

DORVAL *pere.* Oui, sans doute : ma tendresse n'est point aveugle , & je ne sacrifierai pas à une lâche complaisance le repos de mes jours & la leçon utile qui t'est nécessaire. Je ferai ce que dit le proverbe. . . Pour vous, Mademoiselle, chérissiez toujours la vertu, elle sera votre bonheur ; je ne négligerai rien pour vous prouver mon estime & pour vous rendre service.

DORVAL *fil.* Mais, mon pere. . .

DORVAL *pere.* mais, mon fils, il faut que jeunesse se passe & se corrige.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure de Juillet 1770, premier volume, est *le papier* ; celle de la seconde est *la loterie* ; celle de la troisième est *le livre* ou *la livre numéraire & de poids* ; celle de la quatrième est *la glace* ; celle de la cinquième est *le soulier*. Le mot du premier logogryphe est *soulier*, dans lequel on trouve *Louis, Loire, viole, oie, livre, Sire & Roi, loi, us, ver-*

J U I L L E T. 1770. 67

à soie, vers, Rose, sole, ris, aliment & ris, l'action de rire, roue, rue, ruse & olive; celui du second est sept, dans lequel on lit es, est, sep, te, se, &, pet; celui du troisième est écuffon, dans lequel sont renfermés écu monnoie, once, écu armure, noce, Noé, Cosne en Auxerrois, Cossé, maréchal de Brissac, Offen, bourg en Silésie, Eson, roi de Thessalie, pere de Jason, son, Cone.

É N I G M E

Dès que des hommes téméraires
Cédant aux mouvemens d'un oœur ambitieux,
De cette égalité qui les rendoit tous freres,
Jurerent de briser les liens précieux;
L'intérêt, instrument du malheur qui m'accable,
Pere de tous les attentats,
A qui, pour tout ravir, du monstre de la fable
Il n'a manqué que les cent bras,
Et toi trop affreuse avarice,
Vous fites nos malheurs & mon nom fut connu.
Depuis ce tems, lecteur, en tous lieux répandu,
Orphelin, vagabond, enfant de l'injustice,

68 MERCURE DE FRANCE.

Sans appui , sans amis , pleurant , indéfendu ,
J'attends pour m'en venger que le monde finisse.

L'orgueil est mon premier bourreau ,
Et ce monstre odieux , qu'avec tant d'éloquence
Combat , dans ses écrits , le célèbre Rousseau ,

Principe de mon existence ,
Le luxe m'assassine & creuse mon tombeau.
La honte qui devrait , de celui qui m'outrage ,

Couvrir le front injurieux ,
Est mon éternel appanage ,
Et mon crime pourtant n'est que celui des dieux.

Pour une ame compatissante
Je suis un spectacle touchant ;
Mais du regard altier l'arrogance insultante
Ne voit en moi qu'un objet dégoûtant.

Toi-même , que mon nom maintenant intéresse
De ta fausse délicatesse

Peut-être en ce moment offensé-je les yeux.
Mais ne t'aveugle pas , un coup-d'œil en arrière ,
En te rappelant tes aïeux ,

Pourra t'insinuer un avis salutaire ,
Celui d'être sensible , humain & généreux.
Vous , dont la tendre bienfaisance

D'un bizarre destin corrige les horreurs,
 Vous, qui du malheureux avec indifférence
 Ne voyez point couler les pleurs,
 Mon nom, pour vous, à trouver est facile.
 L'humanité l'a gravé dans vos cœurs :
 Mais qu'il en est à la cour, à la ville,
 Qui ne me connoîtront jamais !
 Hommes cruels, envain mon image importune
 Se répète à toute heure autour de leurs palais !
 Insensibles aux pleurs, aux cris de l'infortune,
 Ils sont pour moi sans oreilles, sans yeux :
 Pour en être inconnu, le voile du mystère
 Ne m'est pas nécessaire,
 Mon nom sera toujours un énigme pour eux.

Par M. de Lar. . fils, de Coutances.

A U T R E.

ENVAIN, dit un vieux nouvelliste,
 Je lis & je relis maint & maint journaliste ;
 Aucun ne m'instruit du terrain
 Qu'occupoit l'ennemi dans la dernière affaire.
 L'astronome se leve, & dit : lunette en main,
 J'irai sous un autre hémisphère,
 Bravant l'inconstance des mers,
 Epier les écarts du monde planétaire,

70 MERCURE DE FRANCE.

Et mes nobles travaux instruiront l'Univers.

Pour moi je chercherai l'immédiate cause

Des effets de l'attraction ,

Dit un esprit superbe , & qui , de toute chose ,

Prétend assigner la raison.

Quittons l'homme , lecteur , & passons à la femme.

Qui pourroit expliquer les divers mouvemens

Que je fais naître dans son ame ?

C'est la naïve Agnès , à l'âge de treize ans ,

Qui , du monde galant , ignorant le langage ,

A sa maman qui sottement rougit ,

Demande innocemment , qu'est-ce qu'un pucelage ?

C'est la frivole Eglé qui , de cœur & d'esprit ,

Toute entiere à la bagatelle ,

Au nom d'une mode nouvelle ,

S'intrigue & veut sçavoir où s'en fait le débit.

C'est la médisante Belise

Qui , pour égayer son loisir ,

De l'histoire du jour exige qu'on l'instruise ;

Enfin . . . mais répondons , lecteur , à ton desir ;

En deux mots voici ma devise.

Fille de la science ou de l'oisiveté ,

Utile passion , ridicule manie ,

Imprudence , méchanceté ,

Le mal en moi se trouve ainsi que la bonté ;

Mais ne m'impute pas cette bisarrerie ,

Elle a sa source dans ton cœur :

Honnête ou vicieux , je suis ce qu'il veut être ,
Et ce sont les penchans qui reglent ma valeur.

Apprends mon origine & tu vas me connoître :

Aux perfides accens du serpent séducteur ,

Oubliant de son Dieu la terrible défense ,

Eve me conçut dans son sein ;

Devois-je , hélas ! par ma naissance

Donner la mort au genre humain !

Par le même.

A U T R E.

Dx cinq pieds je suis composée ;

Pour mon usage il m'en faut deux ;

Si par malheur j'en suis privée ,

Lois mon bonheur devient douteux.

Car courir est mon premier vice ,

Souvent aussi me trouve-t-on :

Quiconque veut entrer en lice

A beaucoup plus tort que raison.

Enfin , lecteur , pour tout te dire

On pourroit me prêter deux sens ;

Dans l'un des deux il faut me fuir ,

Dans le second... tu me comprends.

Je ne change jamais mon nom

Sans changer de condition.

 LOGOGYPHE.

Les plus fameux guerriers qu'on ait vus sur la
terre

Ne seroient pas connus sans moi.

Je me nourris de sang, je ne vis qu'à la guerre ;

Je répands en cent lieux l'épouvante & l'effroi.

Je réunis souvent le fils avec le pere ;

Je fais trembler les potentats ;

On me maudit, on me révere ;

Je cause, quelquefois, la chute des états.

Lecteur, si tu me décomposes,

Tu trouveras en moi la couleur d'un cheval ;

L'endroit où la nuit tu reposes ;

Un plaisir dont le règne est dans le carnaval ;

Le nom d'un dieu païen qu'on lit dans Athalie ;

Ce qui le plus souvent termine un opéra ;

Si tu mers à la loterie,

Ce que pour ton argent on te distribuera ;

Ce qu'au jeu de billard à faire l'on s'applique,

Un sectateur Mahométan ;

Un terme de marine ; un terme de musique ;

Un mot anglois qu'un milord duc entend.

Lorsqu'avec plus de soin, encore, on m'étudie,

J'offre ce qui nourrit quand on est au berceau ;

Pour traverser les airs ce qui sert à l'oiseau ;

Ce qui cause souvent plus d'une maladie ;

Ce

Ce qui reste du vin dans le fond du tonneau ;
 Ce qui parcourt le jeu de paume ;
 Ce qu'on met sur le dos d'une bête de somme ;
 Une plante qui te nourrit ;
 Une autre dont la force excite l'appetit ;
 Un impôt très-connu dont il faut qu'on s'acquitte ;
 La femelle du sanglier ;
 L'endroit enfin où plus d'un parasite
 Se met sans le faire prier.
 Si tu veux que je t'offre à coup sûr la victoire ,
 Sans te causer grand embarras ,
 Ouvre les fastes de l'histoire ,
 En cent endroits divers, lecteur, tu me veras.

Par M. d'Azemar.

A U T R E.

Je présente en ces vers au lecteur curieux
 Un mot charmant, un mot fait pour les cieux ;
 Mais qui, souvent, devient le nom d'une mor-
 telle :
 J'en connois une aussi sage que belle ;
 Dont le génie & l'éclat radieux
 Feroient penser qu'il fut formé pour elle.
 Ce mot, ami lecteur, exprime dans son tout
 Une plante, une secte illustre en médecine :
 En le décomposant, le principe du goût ,
 II. Vol. D

74 MERCURE DE FRANCE.

Un fleuve qui , long-tems , cacha son origine ,
 Une graine , un légume , un assez vilain mal ,
 Ce qu'un triangle enferme en son essence ,
 L'habillement de la premiere enfance ,
 Aux habitans des eaux un instrument fatal ,
 Ce dont un capucin ne connoît pas l'usage ,
 Une pomme , une écorce , un mauvais fruit sauvage ,
 Et la mesure & le produit du tems ,
 Le roi des airs , ce qui fond dans la plaine
 Aussi-tôt que zéphir annonce le printems ,
 Le charme de tes vers , ô divin la Fontaine !
 Charme ignoré de maint rimeur ,
 L'habitant du céleste empire ,
 Le résidu d'une douce liqueur ,
 La rame des oiseaux , un terme de satire. . .
 Mon cher lecteur , c'est assez vous en dire.

A U T R E.

Nous sommes deux & nous sommes jumeaux ,
 Qui l'un & l'autre , avant de naître ,
 A notre mere en pleurs causons beaucoup de maux.
 Ami lecteur , si tu veux me connaître ,
 Ne crois pas que , pour me trouver ,
 Tu doives loin m'aller chercher.
 Chaque jour je te rends service ,

Toujours par moi tu peux guider tes pas ,
 Je te conduis , même jusqu'au trépas ;
 Mais ne crois point que ce soit par malice :
 Cinq pieds , qui font mon existence ,
 Vont exercer ta patience ;
 En t'offrant un oiseau dont l'ennuyeux caquet
 Est comparé souvent au bavard indiscret ;
 Ce qu'en latin nous annonce l'aurore ,
 Et qu'on admire en le voyant éclore.
 Cher lecteur , encore un instant ,
 Et je vais te rendre content.
 Ne pouvant être un objet odieux ,
 Je ne crains pas d'exciter ta colere ;
 En te disant que je viens... pour te plaire...
 De me placer devant tes yeux.

Par Mlle de Paramé.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Il Cinto di Venere , &c. La Ceinture de Vénus; Poëme en l'honneur du mariage de Monseigneur le Dauphin , avec son A. R. l'Archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche , par Dom Antoine de Gennaro , Duc de Belforte , Seigneur Napolitain. Brochure in-8°. de 53 pages. A Naples , & se trouve à
 Dij.

76 MERCURE DE FRANCE.

Paris, chez Molini, libraire, à l'Italie
lettrée, rue de la Harpe.

M· LE Duc de Belforte, sensible à la joie qui anime les Peuples des Empires d'Allemagne & de France, élève aujourd'hui la voix, des rives du Sébet qui l'a vu naître, & mêle ses accens à ceux des muses Françoises & Allemandes. Son Chant nuptial est orné de ces tableaux agréables, de ces fictions ingénieuses qui parlent à l'imagination & la récréent. L'enchantement de la Ceinture de Vénus; les deux dards que l'amour reçoit de sa mere & que la vertu même a forgés; l'ambassade de Mercure aux Champs-Elisées; Mars, au commencement du Poëme, suivi de l'orgueil, de l'épouvante & de la mort, ouvrant le théâtre de la guerre dans les campagnes de Pologne; & Vénus; accompagnée de la beauté, des ris & des graces, dirigeant sa course vers la France, sont des images intéressantes pour tous les lecteurs. On applaudira sur-tout aux louanges de notre Monarque Bien-Aimé que le poëte a sçu joindre adroitement aux vœux qu'il forme pour le bonheur des augustes époux. La traduction du Poëme Italien est ici im-

J U I L L E T. 1770. 77
primée à côté du texte original , divisé
par octaves.

Tables Généalogiques des augustes maisons
d'Autriche & de Lorraine , & leurs
alliances avec l'auguste maison de
France , précédées d'un mémoire sur
les Comtes de Habsbourg , tiges de la
maison d'Autriche. Volume in-8°. de
320 pages. A Paris, chez Dessaint,
libraire , rue du Foin St. Jacques.

Cet ouvrage sera toujours consulté avec
confiance , parce que les tables qu'il ren-
ferme ont été dressées d'après les monu-
mens les plus authentiques , & le té-
moignage des historiens les plus respec-
tables. Depuis plusieurs siècles, la maison
de France s'est liée par des mariages avec
les maisons d'Autriche & de Lorraine.
On compte treize alliances de cette mai-
son , & vingt-une de celle de Lorraine
avec la maison de France , indépendam-
ment de deux alliances que la maison
d'Alsace, leur tige commune , avoit con-
tractées avec la seconde Race de nos Rois.
Ces tables sont précédées d'un mémoire
plein de recherches sur les Comtes de
Habsbourg , tiges de la maison d'Au-
triche. Cette dissertation est de M. le

D i i j

78 MERCURE DE FRANCE.

Baron de Zur-Lauben , maréchal de camp dans les armées du Roi , & capitaine au régiment des Gardes-Suisses.

L'Heureuse Pêche , comédie pour les ombres à scènes changeantes ; représentée pour la première fois au château de ***. le 22 Décembre 1767 , in-8°. A Paris , chez le Jay , libraire , rue St. Jacques , au-dessus de celle des Mathurins , au Grand Corneille.

Ce sont des ombres parlantes qui jouent ici la comédie. L'ombre de Colin , pauvre pêcheur , s'apperçoit que son filet pèse beaucoup sur ses épaules , quoiqu'il n'y ait pas de poisson. Il regarde , il trouve un vase d'or qui grandit peu à peu ; il ôte le couvercle. Il en sort au milieu d'une épaisse fumée le Génie Elemaliga , détenu prisonnier dans ce vase pour s'être révolté contre le souverain des Esprits Aëriens. Le prisonnier , pour prix du service qui lui est rendu , favorise Colin dans ses amours , lui communique le pouvoir de se rendre invisible , & le fait triompher , par ce moyen , de Philippe son rival. Il y a dans cette pièce d'autres scènes d'enchantement , qui sont ici représentées avec une sorte de vrai-

semblance , par le moyen d'un mécanisme assez simple. On met au lieu de la toile qui ferme le théâtre, des papiers huilés bien tendus. On place ensuite une bougie ou deux jointes ensemble , à six ou sept pieds de distance du papier huilé. Les acteurs qui se trouvent entre ce papier & la lumière , projettent leurs ombres sur le transparent. Mais il faut supposer que ces acteurs ont toujours l'attention de se montrer de profil , sans quoi le spectateur , au lieu de figures , ne verroit qu'une masse noire. Tout le monde sçait que plus on éloigne un objet du transparent qui reçoit son ombre , plus cette ombre grandit. C'est par ce moyen que le vase qu'a trouvé Colin paroît croître à vue d'œil. Lorsque ce même Colin veut se rendre invisible , il saute par-dessus la lumière , & les spectateurs ne l'apperçoivent plus. Il est facile d'imaginer d'autres jeux de théâtre que ce mécanisme favorise. On pourroit employer encore avec plus de succès la lumière admise à travers des papiers huilés , pour donner à la scène d'un paysage ou d'une autre décoration d'opéra , cette vérité , cette harmonie de tons qui séduit dans les tableaux des meilleurs paysagistes Flamands. M. Al-

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

garotti dans son *essai* sur les spectacles lyriques, dit avoir vu à Bologne à l'occasion de ces spectacles que l'on a coutume d'y dresser dans la semaine sainte un barbouillage appliqué sur la muraille de l'église & des figures de carton, qui, quoique proches de l'œil, acqueroient par le moyen d'une lumière introduite à travers des papiers huilés figurés en fenêtres, un certain fini qui faisoit illusion; les figures paroïssoient être d'un très-beau marbre. Certainement, ajoute-t-il, un théâtre éclairé avec un pareil artifice deviendrait un lieu enchanté; & c'est pour lors, que l'on seroit pleinement persuadé du grand avantage que nous avons sur les anciens, de faire nos représentations scéniques aux lumières.

Eloge de la Ville de Moukden & de ses environs, Poëme composé par Kien-Long, Empereur de la Chine & de la Tartarie, actuellement régnant, accompagné de notes curieuses sur la géographie, sur l'histoire naturelle de la Tartarie orientale, & sur les anciens usages des Chinois; composées par les Editeurs Chinois & Tartares. On y a joint une pièce de vers sur le Thé, composé par le même Empereur.

J U I L L E T. 1770. 81

Traduit en François par le P. Amiot, missionnaire à Peking, & publié par M. Deguignes Volume in-8°. grand papier. Prix, 4 liv. 16 s. broché. A Paris, chez N. M. Tillard, libraire, Quai des Augustins, à St. Benoît.

Ce Poëme a un caractère d'originalité, auquel il seroit difficile de se méprendre ; & aucun lecteur ne sera sans doute tenté de le confondre parmi ces ouvrages composés à Paris, & qu'un écrivain infidèle, qui même n'a pas souvent l'attention de se mettre au fait des mœurs, des usages ou des coutumes qu'il veut imiter, annonce tranquillement comme traduit de l'Arabe, du Tartare, de l'Indien, &c. Cependant M. Deguignes pour établir encore plus sûrement l'authenticité de cet ouvrage, rend compte dans un avertissement, de la manière dont ce manuscrit est parvenu en France. L'année dernière, le Pere Amiot, missionnaire à Peking, dans le dessein d'augmenter la nombreuse collection de livres orientaux que possède la bibliothèque du Roi à Paris, adressa à M. Bignon, bibliothécaire du Roi, une caisse qui contenoit plusieurs livres très-curieux. Parmi ces livres, étoit l'original

D r

82 MERCURE DE FRANCE.

Tartare & Chinois du Poëme de l'Empereur Kien-Long, actuellement régnant, avec la traduction faite par le même P. Amiot. Mais, comme les Chinois ne veulent pas que les étrangers s'instruisent de leur langue ni de leur littérature, on forma beaucoup de difficultés à la douane de Canton pour laisser passer ces livres. Ces difficultés ont fait retenir la caisse, qui n'arriva que dans le courant de cette année. En attendant, le directeur de la Compagnie des Indes à Canton, crut devoir retirer de la caisse la traduction Française qu'il a envoyée à sa destination. M. Bignon, à qui le manuscrit a été remis, l'a communiqué à M. Deguignes pour l'examiner & le publier, s'il étoit possible. Le sçavant académicien, persuadé qu'il seroit reçu favorablement de tous ceux qui aiment étendre leurs connoissances, apporta le plus grand soin, afin qu'il fût imprimé avec exactitude. Ce Poëme est accompagné de plusieurs notes qui font partie de l'ouvrage même, & qui ont été composées sous les yeux de l'Empereur. Ces notes ont pour objet l'histoire naturelle & la géographie de la Tartarie orientale. Elles sont d'autant plus intéressantes, qu'elles nous font connoître beaucoup de

productions d'un pays, sur lequel nous n'avons que très-peu de mémoires. Le Poëme lui-même nous instruit de plusieurs anciens usages singuliers des Chinois, parce que l'Empereur a affecté dans son Poëme d'imiter toujours les anciennes coutumes de son Empire. Il est beau de voir un Empereur, le Souverain du plus puissant Empire du monde instruire lui-même ses Sujets, leur donner des maximes de morale & de conduite, leur enseigner ce devoir que les Chinois regardent, avec raison, comme un des plus essentiels de l'homme, de conserver toujours le plus profond respect pour ses pere & mere & ses ancêtres. Kien-Long s'acquitte lui-même de ce devoir. Il rappelle dans son Poëme la conduite & les vertus des Empereurs Chinois, qui vivoient il y a près de trois mille ans. C'est sous cet appareil antique & majestueux, que dans ce Poëme il se montre à ses Sujets.

Il y a eu, par ordre de ce Prince, 64 éditions de son éloge de la ville de Moukden, chacune en autant de caractères différens. L'objet de cette entreprise a été de faciliter aux Chinois la connoissance des anciens caractères, parce qu'on a déterminé dans ces différentes éditions

D vj .

84 MERCURE DE FRANCE.

le rapport que le caractère de chaque siècle doit avoir avec celui d'un autre siècle. L'Empereur n'a pas dédaigné d'y joindre un morceau particulier qui contient des recherches curieuses sur les inventions de ces caractères , & sur le tems dans lequel on s'en servoit : ce traité est imprimé à la suite du poëme. Les sçavans & les lettrés du premier ordre ont eu part à ces recherches, ils ont tenu le pinceau sous la dictée de ce Prince ; & le désir de plaire à un maître éclairé , qui pouvoit les punir ou les récompenser à son gré , a dû exciter leur émulation.

L'éditeur a placé à la fin de ce volume l'éloge du thé , petite pièce de vers qui a été aussi composée par l'Empereur Kien-Long en 1746. Ces vers ont été écrits sur des tasses d'une porcelaine particulière. M. Bertin , ministre & secrétaire d'état , possède deux de ces tasses. Le P. Amior a envoyé la traduction de cet éloge , & elle est imprimée à la suite des vers Chinois. Ce morceau est d'autant plus précieux , qu'il peut nous donner une idée plus particulière de la poésie chinoise , & nous faire connoître le goût de l'Empereur Kien-Long pour ce genre de littérature.

On peut se rappeler ici que c'est ce

J U I L L E T. 1770. 35
même Prince qui a envoyé à Paris plusieurs dessins de batailles gagnées sur ses ennemis , pour que ces dessins soient gravés au burin , & renvoyés à Pekin , où ce genre de gravure n'est point pratiqué.

Elemens de l'Art Vétérinaire. Essai sur les appareils & sur les bandages propres aux quadrupèdes , à l'usage des Elèves des Ecoles Royales Vétérinaires, avec figures; par M Bourgelat , directeur & inspecteur-général des Ecoles Vétérinaires , commissaire-général des haras du Royaume , correspondant de l'académie royale des sciences de France , membre de l'académie royale des sciences & belles lettres de Prusse , ci-devant écuyer du Roi , & chef de son académie établie à Lyon. Volume *in* 8^o. grand papier de l'imprimerie royale ; se vend à Paris , chez Vallat la-Chapelle , libraire , au Palais sur le perron de la Ste. Chapelle ; prix , 7 liv. 4 s. broché , & 8 liv. relié.

M. Bourgelat à qui les Ecoles Vétérinaires doivent leurs premiers fondemens , continue toujours d'avoir le même zèle

86 MERCURE DE FRANCE.

pour leur progrès & leur avancement. Il a senti de bonne heure la nécessité de s'opposer dans les hôpitaux à l'introduction des vices d'une habitude acquise dans les boutiques, & d'indiquer aux Elèves des moyens d'une pratique saine & d'une main-d'œuvre raisonnée. Il a mis par écrit ce que l'expérience, qui naît d'une suite d'observations lui a appris. Son essai est divisé en trois parties. La première contient l'exposition de toutes les pièces à employer dans les pansemens, & les règles générales à observer dans l'emploi qu'on en peut faire. La seconde donne la description du travail ou de cet assemblage de charpente destiné dans les hôpitaux vétérinaires à contenir les chevaux & les bêtes à cornes. Dans la troisième partie se trouvent rassemblés tous les bandages pratiqués le plus communément. Ils sont rangés chacun en particulier, selon les différentes portions du corps du cheval, en commençant par la tête, & en suivant ainsi toute la machine. Vingt une planches dessinées & gravées avec soin par M. Vincent, l'un des élèves des écoles vétérinaires, servent d'éclaircissement & de démonstration à cet *essai*.

Dictionnaire Social & Patriotique, ou précis raisonné des connoissances relatives à l'économie morale, civile & politique; volume *in-8°*. petit format. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Costard, libraire, rue St. Jean-de-Beauvais.

Soyez Anglois à Londres, & François à Paris. C'est l'épigraphe placé à la tête de ce dictionnaire, & qui fait voir assez que le but de l'auteur dans cet ouvrage est de s'élever contre ces citoyens qui se respectent assez peu pour chercher à déprimer leur patrie, pour envisager toujours, du plus mauvais côté, des coutumes, des usages, des constitutions, qu'ils seroient souvent portés à louer, s'ils ne les trouvoient pas établis chez eux. Plusieurs articles de ce dictionnaire sont spécialement destinés par l'auteur à donner plus d'activité au patriotisme, à exciter le goût des vertus morales & civiles, à réprimer les plaintes de ces citoyens attachés au service de l'état, & qui, non contents de la considération dont ils jouissent, voudroient être récompensés en financiers, & non en hommes courageux. Un officier cornette de cavalerie reprochoit sérieusement à un domestique de

§8 MERCURE DE FRANCE.

l'armée , d'être mieux appointé qu'il ne l'étoit lui-même. *Eh ! mais , monsieur* , reprit le valet , *de quoi vous plaignez-vous ? N'êtes-vous pas officier ?* Répartie judicieuse , & qui devoit faire sentir à ce jeune guerrier , que l'argent pour certaines conditions , est une espèce de dédommagement de la considération accordée à quelques autres.

Ecole de l'Officier , contenant une méthode facile & abrégée de lever un plan , sans l'usage de la géométrie ordinaire , un petit traité de la fortification , & des réflexions sur l'art de la guerre , traduit de l'Allemand ; par Maurice , comte de Bruhl , volume in-8°. avec des planches gravées. A Paris , chez Claude-Antoine Jombert , fils aîné , libraire.

Chaque officier peut se convaincre tous les jours de l'avantage de savoir dessiner & lever un plan. Mais les uns ignorent les moyens d'y parvenir , & ne sont point à portée de s'en instruire ; d'autres , qui pourroient s'y appliquer , sont dans la fausse opinion que cette science doit être précédée d'un cours complet de géométrie , qu'ils n'ont ni le tems , ni l'occasion de faire. C'est pour détruire ce préjugé ,

que M. le comte de Bruhl entreprend d'indiquer ici une méthode aisée , à l'aide de laquelle on peut lever un plan , le dessiner & le réduire à la grandeur que l'on souhaite , sans être obligé de recourir aux mathématiques. Cette méthode est renfermée en trois chapitres. Le premier traite de la manière de se servir du compas ; le second enseigne celui de dessiner & de nommer tout ce qui se présente sur le terrain ; le troisième enfin , indique la façon de lever un plan en pleine campagne. Les avantages que l'on peut retirer de cette pratique consistent principalement dans ce qu'on nomme *fortification passagère*. C'est elle qui met en évidence l'utilité de sçavoir juger d'un terrain , d'améliorer une position pour s'en prévaloir contre son ennemi , & de réunir tous les points de défenses. Ces instructions sont exposées ici avec autant de clarté que de précision ; elles sont suivies de réflexions importantes sur l'art de la guerre. Ces réflexions appartiennent à différens auteurs. Les militaires sçauront gré à M. le comte de Bruhl , de les avoir rassemblées sous un point de vue facile à saisir & dans un seul volume , qu'ils pourront se procurer aisément. Ils applaudiront sur-tout au zèle avec lequel cet

90 MERCURE DE FRANCE.

officier distingué & attaché depuis quelque tems au service de France, consacre son loisir pour leur procurer de nouveaux moyens d'acquérir de la gloire , & de se rendre plus utiles à leur Prince & à leur patrie.

Dictionnaire historique des cultes religieux , établis dans le monde depuis son origine jusqu'à présent ; ouvrage dans lequel on trouve les différentes manières d'adorer la divinité que la révélation , l'ignorance & les passions ont suggérées aux hommes dans tous les tems ; l'histoire abrégée des Dieux & demi-Dieux du Paganisme & celle des religions Chrétienne , Judaïque , Mahométane , Chinoise , Japonoise , Indienne , Tartare , Africaine , &c. leurs sectes & hérésies principales ; leurs Ministres , Prêtres , Pontifes & Ordres Religieux ; leurs fêtes , leurs sacrifices , leurs superstitions , leurs cérémonies ; le précis de leurs dogmes & de leurs croyances. Orné de figures en taille-douce , 3 volumes in-8°. petit format. A Paris , chez Vincent , imprimeur-libraire , rue St. Séverin.

Comme l'ignorance & la crainte ont

le plus souvent présidé au culte que les hommes ont rendu à la divinité, la plus grande partie d'un dictionnaire historique des cultes religieux n'est proprement qu'une nomenclature des erreurs de l'esprit & du cœur humain. L'histoire de ces erreurs seroit utile, si l'on nous faisoit voir leurs progrès successifs, & ce qui a servi à les dissiper; nous pourrions acquérir par ce moyen une connoissance plus particulière de l'esprit humain; mais c'est ce qu'on ne doit se promettre que dans une histoire raisonnée & suivie des cultes religieux. L'auteur du nouveau dictionnaire a compris qu'on auroit même de la peine à trouver dans son recueil les articles qui concernent chaque religion, le plus souvent à cause de la bizarrerie des noms; c'est pourquoi il a mis au commencement de son dictionnaire une table particulière, où se trouvent recueillies, sous le titre de chaque religion, tous les articles qui la concernent. Ces religions sont ici rangées sous quatre principales, qui sont : le Judaïsme, le Christianisme, le Paganisme & le Mahométisme.

L'Observateur François, N°. 18, 3^e part.
du 6^e volume; 5 feuilles in-12, &c.

92 MERCURE DE FRANCE.

Cette nouvelle feuille d'observations sur l'Angleterre n'est pas moins curieuse que les feuilles précédentes si favorablement accueillies du Public. Cependant les personnes qui auront lû les *Papiers Anglois*, les *Nuits Angloises*, &c. y trouveront peu de traits nouveaux. Les lettres de *Junius* & d'*Anti-Junius*, insérées dans les dernières lettres de ce recueil, ont même paru dans quelques gazettes étrangères écrites en françois. La plupart des événemens récents que l'auteur rapporte sont également connus. Ses observations sur l'Acadie rappellent ce que les lecteurs sçavent depuis long-tems. Son extrait de l'histoire des Corfées de M. Boswl n'offre peut-être pas assez de détails. Cependant ce recueil sera nouveau pour le plus grand nombre des lecteurs ; & ceux même qui connoissent le mieux les affaires & l'état présent de l'Angleterre ne le trouveront pas moins agréable ; & y remarqueront les traits les plus propres à caractériser cette nation. Nous en citerons quelques particularités.

Le commerce ne rend pas , à beaucoup près en Angleterre , à ceux qui s'y adonnent , autant que le barreau produit à ceux qui sçavent y manier la chicane. On compte plus de 50,000 Anglois employés au

service de la justice. Un procès ne finit guère qu'à la troisième ou à la quatrième génération. La justice a toujours mangé le fonds en litige, avant qu'elle ait décidé. Le code est rempli d'absurdités qui le deshonnorent. Si l'esprit de la loi n'est pas abandonné à l'interprétation du juge, la subtilité des avocats en élude facilement les dispositions. Une loi condamne à la mort celui qui en mutile un autre. Sous Charles II, un homme avoit coupé le nez au chevalier Coventry. L'avocat qui le défendit, soutint qu'il ne devoit pas être puni comme *mutilateur* ; parce que *mutiler*, c'est couper un membre, & que le nez n'est pas un membre, puisqu'il ne fait que partie de la tête. En effet le coupeur de nez ne fut condamné qu'à payer au chevalier une amende, pour l'avoir *diformé*. Il est vrai que cette aventure donna lieu à une nouvelle loi en faveur des nez.

Il y a quelques années qu'un fripon, par le moyen d'un faux titre, s'empara d'une très-belle terre ; il se fit même donner par un testament frauduleux une riche succession. Ses délits ayant été découverts, il fut condamné pour le premier à perdre le nez & les oreilles, & pour le second à une prison perpétuelle ; mais il

94 MERCURE DE FRANCE.

jouit de tout le bien qu'il avoit volé ; par la raison , disent les jurifconsultes , qu'un même crime ne peut être puni deux fois , & qu'il étoit déjà puni de ses deux crimes par la mutilation & la perte de sa liberté.

En 1753 , une jeune Angloise , nommée Elisabeth Canning , après avoir disparu de la maison de ses parens , revint maigre , défaite & avec ses habits déchirés. Sa tante lui demande ce qui lui est arrivé. Elle répond que deux bandis l'ont violée & tenue enfermée dans une maison à dix milles de Londres. *A dix milles de Londres* , s'écrie sa tante , *ne seroit - ce pas chez Madame Web ?* . . . Oui , ma tante , chez Madame Web. A toutes les questions de la tante , la nièce répond *oui*. Toutes les voisines crient contre Madame Web. Bientôt des témoins ont vu. . . . On fait une souscription pour la jeune fille. Tous les esprits s'échauffent. On présente au Shériff une plainte. Madame Web & tous les gens de sa maison sont arrêtés. Le Shériff engage par de douces paroles une servante de Madame Web à dire ce qu'elle sçait. La servante voit qu'elle doit sçavoir ce dont la jeune Canning se plaint. Les Jurés s'assemblent , & neuf personnes sont condamnées à la corde. Le tems de l'exécution appro-

choit , lorsqu'un philosophe , nommé M. Ramsey , répandit une petite feuille , dans laquelle il établit pour principe , que le devoir d'un juge étoit d'avoir le sens commun. Il remarqua que Madame Web , ses deux cousins , &c. étoient formés d'une autre pâte que les autres hommes , s'ils faisoient jeûner au pain & à l'eau de petites filles , dans le dessein de les prostituer. Il fit voir qu'Elisabeth Canning n'avoit fait que dire ce que la bêtise de sa tante lui avoit suggéré de répondre ; que quiconque a rendu , comme la servante de Madame Web , un faux témoignage , par enthousiasme ou par crainte , le soutient d'ordinaire & ment , de peur d'être traité de menteur & faux témoin. « C'est envain , ajoutoit M. » Ramsay , que la loi veut que deux » femmes fassent pendre un accusé. Si M. » l'Archevêque de Cantorbery & M. le » Chancelier déposoient qu'ils m'ont vu » assassiner mon père & ma mère & les » manger tout entiers à mon déjeûner , » en un demi quart d'heure , il faudroit » enfermer à l'hôpital des fols , M. l'Ar- » chevêque & M. le Chancelier , plutôt » que de me brûler sur leur beau témoi- » gnage. » Le procès de Madame Web fut revu , & l'on vérifia que Miss Can-

ning étoit allée accoucher, pendant qu'elle prétendoit avoir été enfermée & maltraitée chez cette femme honnête.

Il parut, l'année dernière, à Londres, un recueil Anglois de lettres entre le duc de *Grafton*, les comtes d'*Halifax*, d'*Egremont*, de *Chatam*, de *Temple*, de *Talbot*, le baron *Bottetourt*, le chevalier *Tilson-Legge*, Jean-Custe *Baronnet*; MM. *Charles Churchill*, de *Voltaire*, l'abbé de *Vincelman*, &c. & *Jean Wilkes*, écuyer. Notre observateur a puisé dans cette source des anecdotes & des lettres. Il en a tiré le portrait suivant, que M. *Wilkes* a fait d'un personnage très célèbre, avec qui il fut autrefois, & il paroît encore être très-étroitement lié.

« De tous les aventuriers en politique,
 » M. P. a été le plus heureux, selon les
 » idées vénales de nos politiques mo-
 » dernes. Pulténec vendit le peuple pour
 » un titre stérile, & le mercenaire P. . .
 » se défit de sa renommée populaire,
 » comme auroit fait un agent de change.
 » Outre le titre qu'il eut de commun
 » avec l'autre apostat, P. . . s'assura d'une
 » pension considérable pour sa famille,
 » & de la charge facile & lucrative de
 » Garde du sceau privé qu'il conserva
 » pendant quelques années. Sa retraite
 » dans

» dans la chambre des Pairs , fut une es-
 » pèce de mort politique ; mais on ne
 » l'a pas totalement oublié. Le peuple
 » dont il a trahi perfidement la cause ,
 » charge encore sa mémoire de malédic-
 » tions.

» Il s'éleva aux plus grandes charges
 » dans l'Etat , par le rare talent de do-
 » miner dans une assemblée populaire.
 » Il étoit , à la vérité , né orateur , & la
 » nature l'avoit doué de toutes les qua-
 » lités externes qui peuvent imprimer le
 » respect. Une figure mâle avec la mine
 » d'aigle du fameux Condé , fixoit l'at-
 » tention , & en imposoit à l'audace ,
 » dès l'instant qu'il paroïsoit. Le feu im-
 » pétueux de ses yeux annonçoit une ame
 » fière & hautaine ; le venin couloit de
 » sa langue. Il y avoit une espèce de fas-
 » cination dans son regard. L'éloquent
 » Murray (*Manfield*) a bégayé , & Fox
 » (Lhord Hollande) lui-même a été in-
 » timidé devant un tel adversaire. Il cul-
 » tiva l'art de parler avec un soin & une
 » application étonnante. Il passa sa vie à
 » trier des mots , à arranger des phrases ,
 » à choisir des métaphores ; mais il de-
 » voit encore plus à son ton théâtral ,
 » qu'à tout le reste ; car ses harangues

98 MERCURE DE FRANCE.

„ n'ont jamais pu soutenir la lecture. Il
 „ n'avoit ni cette force d'argument , ni
 „ cette pureté de style qui caractérisoient
 „ le grand orateur Romain ; mais il en
 „ avoit les *verba ardentia*, les paroles
 „ fières & ardentes. Ce mérite fut borné
 „ à ses harangues ; car ses écrits furent
 „ toujours froids, inanimés & incorrects,
 „ totalement dépourvus d'élégance &
 „ d'énergie , & même quelquefois con-
 „ traires aux règles les plus claires de la
 „ construction. Dans la poursuite de l'é-
 „ loquence , il fut infatigable. Il *dédia*
 „ toutes les facultés de son ame , il sacri-
 „ fia tous les plaisirs de la vie sociale,
 „ même dans sa jeunesse , au seul objet de
 „ bien parler.

Mula tulit , fecitque puer ; sudavit & alfit

Abstinuit venere & vino ,

„ plus qu'aucun homme de son siècle.
 „ Il avouoit que lorsqu'il étoit jeune, il
 „ étoit toujours le dernier à paroître dans
 „ un cercle , & le dernier à le quitter. Il
 „ affecta d'abord un souverain mépris
 „ pour l'argent ; & , étant trésorier , il fit
 „ parade de deux ou trois actes publics de
 „ désintéressement. Quand il eut suffi-
 „ samment dupé ses amis crédules & un

» ministère timide ; quand il eut obtenu
 » des legs , des pensions & des places à
 » son gré , le masque tomba. L'intérêt
 » particulier parut être l'idole à laquelle
 » il avoit tout sacrifié. Le vieux duc de
 » Newcastle disoit souvent que *les talens*
 » *de M. P. . . ne lui auroient pas procuré*
 » *quarante livres de rente en tout autre pays*
 » *que celui-ci.*

» A son entrée dans le Parlement , il
 » attaqua le chevalier Walpoole avec
 » une aigreur indécente , & il continua
 » cette persécution jusqu'au dernier mo-
 » ment de la vie de ce Ministre. Il fit ,
 » après sa mort , les complimens les plus
 » serviles à sa mémoire , non par convic-
 » tion , mais pour obtenir les suffrages
 » de quelques *Walpooliens*. Il n'eut au-
 » cun principe fixe que celui de son avan-
 » cement. Il se déclara pour & contre des
 » *connexions* dans le continent ; pour &
 » contre la guerre en Allemagne ; pour
 » & contre des subsides pour l'Hanovre ,
 » &c. toujours en contradiction avec lui-
 » même , toujours sans honte & sans em-
 » barras. Si ses harangues avoient été im-
 » primées dans le tems qu'il les pro-
 » nonça ; si les Anglois avoient pu les
 » lire , comme les Grecs & les Romains

100 - MERCURE DE FRANCE.

» ont lu celles de Démosthene & de Ci-
» céron , il auroit été découvert dès le
» commencement , & ses compatriotes
» l'auroient entièrement abandonné. »

Les Élémens , poëme.

*Nos venerem tutam , concessaque furta canemus
Inque meo nullum carmine crimen erit.*

OVID.

A la Haye , chez P. Goffe *Junior* , &
D. Pinet , libraire de S. A. S. ; & se
trouve à Paris , chez J. P. Costard , li-
braire , rue St Jean de Beauvais , la pre-
miere porte cochere au-dessus du col-
lége ; *in-8°.* 32 pag.

Toi qui, d'une nuit si profonde
Perçant les voiles éternels,
Devins l'architecte du monde
Et le vrai pere des mortels ;
Puissant amour , source féconde ,
Reçois l'hommage de mes vers ,
Et daigne mettre dans mon ame
Une étincelle de la flamme
Dont tu débrouillas l'Univers,

Cette invocation annonce la forma-

J U I L L E T. 1770. 101
tion de ce monde. La Terre sort la pre-
miere du chaos.

L'ombre s'enfuit , & la lumiere
Développe les élémens.
Parois , ô Terre , auguste mere
Des dieux , des hommes & des tems.
Amour , elle est stérile encore ,
Hâte-toi de remplir ses vœux :
Le Ciel qui t'embrasse & t'implore
N'attend qu'un rayon de tes feux.
C'en est fait , il part , il s'élance ;
Et déjà de son influence
Goûtant les fécondes chaleurs ,
La déesse , au dieu qui l'anime ,
Rend , par un retour légitime ,
Un tribut de fruits & de fleurs.
Croissez , enfans de la nature ;
Arbres épais , cachez le jour :
Naïssiez , agréable verdure ,
Et servez de trône à l'Amour.
Tendres fleurs , hâtez-vous d'éclore ,
C'est à vous d'orner les autels
Que l'homme , à sa premiere aurore ,
Doit élever aux immortels.
Et vous , favorable Cybele ,
Cédez aux transports les plus doux ;
S'il est des dieux , l'Amour fidèle
Ne les fit naître que de vous.

E iij

Le Taureau d'Europe, le Cygne de Lédæ, & autres métamorphoses de Jupiter fournissent ensuite au poëte de gracieux tableaux. L'air est le sujet du second chant.

Mais quel peuple léger s'élance
Et va se perdre dans les cieux ?
Quel Dieu, dans cet espace immense,
Protège ces audacieux ?
D'une aîle assurée & rapide,
Charmans oiseaux, fendez les airs :
L'Amour n'est-il pas votre guide ?
Volez au bout de l'Univers.
Progné, commencez votre course,
Partez pour de nouveaux climats :
Allez du midi jusqu'à l'ourse,
Annoncer la fin des frimats.
Chantez l'Amour, ô Philomèle ;
Vous lui devez vos plus beaux sons :
Et vous, constante tourterelle,
D'une ardeur pure & mutuelle
A l'homme donnez des leçons.

Cependant un bruit effroyable trouble leurs concerts. C'est Borée qui, lassé des rigueurs d'Orythie, excite par sa fureur les Aquilons. Les monts retentissent de leurs sifflemens, & les Cieux étonnés pâlisent.

Vous seul riez, dieu des amans,
 Vous sçavez que c'est votre ouvrage
 Et que, facile à défarmer,
 Si l'Amour cache l'orage,
 L'Amour aussi peut le calmer.
 Déjà dans les bras de Borée
 La nymphe a vaincu ses remords;
 Déjà les plus ardents efforts
 Du dieu dont elle est adorée,
 Ont justifié les transports.
 L'amant soumis fait disparaître
 Le vainqueur & ses attentats:
 En amour, ainsi qu'aux combats,
 Un crime heureux cesse de l'être.
 Tandis qu'au centre des plaisirs
 Leurs cœurs réunis se confondent;
 Et qu'à chacun de leurs desirs
 Autant d'heureux plaisirs répondent,
 Cruels aquilons, gardez vous
 De troubler un si beau délire;
 Fuyez : en des momens si doux,
 L'Amour ne permet qu'à Zéphire
 D'agir, de féconder les coups.

L'Eau est célébrée dans la troisième
partie.

La Terre est à peine entourée
 Du voile transparent des airs,

E iv

Qu'un même instant l'a séparée
 De celui des eaux & des mers.
 Pour arroser son globe aride,
 Un ordre immuable & nouveau
 Enchaîne le fleuve rapide,
 Ainsi que le foible ruisseau :
 Et docile aux loix éternelles,
 L'Océan, moins tumultueux,
 Précipite les flots rebelles
 Dans des gouffres creusés pour eux,
 De cette inépuisable source,
 Je vois par cent canaux divers
Filter les ondes dont la course
 Va fertiliser l'Univers ;
 Et rentrant au sein de leur mere
 Je les vois , après cent détours ,
 Au bout de leur route contraire ,
 Finir où commence leur cours.

Les amours des Tritons & des Néréides conduisent le poëte à la description de celles de Thérïs & de Pelée. Enfin il chante le feu dans la 4^e. partie.

D'un double fluide humectée
 La Terre eût vu le jour envain ;
 Si l'élément de Prométhée
 N'eût pénétré jusqu'en son sein.
 Sans lui sa surface, obscurcie

D'un air sans cesse condensé,
 Seroit encore ensevelie
 Sous un vaste Océan glacé.
 Lui seul agissant *au contraire*
 En elle, sur l'air & les eaux
 La rendit à l'instant la mere
 De mille & mille végétaux ;
 Et jusqu'à l'homme enfin , &c.

L'hymen de Vénus avec Vulcain &
 son aventure avec Mars, remplissent la
 suite de ce chant.

Le talent & le goût de la bonne poésie
 se font distinguer dans ce poëme.

*Panegyrique de Ste. Jeanne-Françoise Fré-
 miot, Baronne de Chantal, Fondatrice
 de la Visitation Sainte-Marie, prononcé
 à Pont-à-Mousson & à Nancy, le jour
 de la cérémonie de sa canonisation. A
 Toul, chez Joseph Carez, seul imprimeur
 & marchand libraire ; & à Paris,
 chez Musier, père, libraire, Quai des
 Augustins. Brochure in-12. de 81 pag.*

» . . . Rendons hommage à notre Sou-
 » verain Maître. A lui seul appartient la
 » gloire de faire triompher ses Elus des
 » ombres de la mort ; de leur élever des

E v

166 MERCURE DE FRANCE.

» trônes immortels dans les cœurs; de
 » faire passer leur nom & leurs actions à
 » travers les siècles, au bruit des louanges
 » & des acclamations des peuples; d'im-
 » primer un caractère de grandeur & de
 » majesté à des cendres froides & inani-
 » mées; & de faire tomber aux pieds de
 » ses serviteurs l'orgueil & le faste des
 » têtes couronnées.

» . . . Grand Dieu, comme vous vous
 » jouez de la vanité des superbes; Une
 » femme, après une vie passée dans le si-
 » lence & l'obscurité de la retraite, après
 » plus d'un siècle de repos dans le sein de
 » la terre, sort victorieuse de l'oubli du
 » tombeau: elle reprend une nouvelle
 » vie entre les bras de la mort: Ses cen-
 » dres n'inspirent que la vénération: les
 » précieux trophées de ses victoires sont
 » placés avec honneur sur les autels,
 » pour allumer dans les âmes le noble
 » desir de l'imiter. Les tristes idées de la
 » mortalité disparaissent sous les brillan-
 » tes images de la gloire qui les environne.
 » Le tems qui détruit tout, qui engloutit
 » tout dans ses vastes abîmes, loin d'a-
 » voir terni l'éclat de ses œuvres par la
 » trace de ses pas, ne fait que l'accroître.
 » Il s'est chargé dans sa course rapide des
 » éloges & des bénédictions que la posté-

» rité a donnés à la grandeur de son cou-
 » rage. *Dominus hodie nomen tuum ita*
 » *magnificavit.*

» . . . Au milieu des nuages de l'en-
 » cens , parmi une foule de voix qui s'é-
 » levent jusqu'aux cieux pour former un
 » triomphe à la *mère de Chantal* , je n'en-
 » tends d'autres cris que ceux de l'indi-
 » gence foulagée par ses bienfaits , de
 » l'orphelin secouru par ses soins , de la
 » veuve dont elle a effuyé les larmes , de
 » l'innocence conservée par ses établisse-
 » mens , d'une multitude de vierges qui
 » jettent à ses pieds leurs couronnes. La re-
 » ligion nous montre des prodiges obte-
 » nus par sa puissante médiation , des
 » asyles sans nombre que sa piété a élevés ,
 » que sa protection soutient , qui annon-
 » cent sa gloire aux siècles à venir ; asyles
 » où la charité enchaîne tous les cœurs ,
 » où la vertu la plus sublime paroît sans
 » éclat , tant elle y est commune. *Do-*
 » *minus hodie* , &c. &c.

» . . . Sur quel fondement , établiraï-
 » je la gloire de la mère de Chantal ? Sur
 » une soumission parfaite à la volonté de
 » Dieu. C'est un desir vif & constant de
 » faire tout ce qui est de la volonré di-
 » vine , qui l'a sanctifiée dans le monde :
 » Première partie. C'est ce même desir

E vj

» qui l'a élevée à la perfection dans la vie
 » religieuse : Seconde partie. »

Tel est le fond & le plan de cet excellent discours, dans lequel M. Lacour, chanoine de Toul, donne une très grande idée de ses talens pour la chaire. Un style noble & soutenu, des pensées fortes & sublimes, des images vives & justes, une morale philosophique & chrétienne, sont toujours animés par le ton de l'éloquence dans les deux parties de ce panégyrique, comme dans l'exorde. On peut citer sans choix. Le hasard nous offre l'apologie des couvens, par laquelle nous terminerons cet éloge.

« *A quoi servent tant de couvens ?*
 » Grand Dieu ! A quoi ils servent, in-
 » grats ! A vous élever de bonnes mères
 » de famille, des épouses chastes & fi-
 » dèles, des maîtresses vigilantes, des
 » citoyennes vertueuses. Est-ce dans la
 » dissipation & le tumulte de vos mai-
 » sons, que la douce voix de la vertu se
 » fait entendre ? Est-ce entre les mains
 » d'ames vénales, de gouvernantes
 » mercénaires que vos enfans auront les
 » véritables idées de la vertu & en pren-
 » dront le goût ? Au milieu des
 » exemples séducteurs d'un monde dan-
 » gereux & corrompu, vous prétendriez

« former à la vertu une jeunesse inconfi-
 » dérée & sans expérience ! . . .

« *A quoi servent les couvens ?* Cen-
 » seurs injustes , à procurer des retraites
 » honorables & décentes à cette portion
 » nombreuse de la nation , trop bien
 » née pour se dégrader dans les fonctions
 » obscures ; auxquelles le défaut d'ai-
 » sance semble les condamner : à sauver
 » du naufrage une vertu foible & chan-
 » cellante , peut-être prête à ternir le
 » nom de ses ancêtres : à faire fleurir la
 • « pureté des mœurs , cette mère des ver-
 » tus , ce plus ferme appui de la société ,
 » d'où coulent la force , la population ,
 » la félicité , la gloire des Empires . . .
 » Que les femmes se rendent respecta-
 » bles par des mœurs pures & saintes ,
 » & je répons de la réforme générale de
 » la nation . . . Les cercles & les livres
 » ne seront plus la censure perpétuelle de
 » la religion & du gouvernement. La
 » paix & une estime réciproque régneront
 » entre tous les ordres de l'état. Des ci-
 » toyens qui servent le même Dieu &
 » le même Roi , ne seront plus enne-
 » mis : on osera enfin être impunément
 » vertueux.

« . . . O vous , qui , après avoir terni

110 MERCURE DE FRANCE.

» dans l'air contagieux du monde , cette
 » innocence que vous aviez puisée dans
 » ces saintes retraites , êtes venues vous
 » y embraser de nouveau du feu sacré de
 » la vertu , prenez en main la défense
 » de ces saints asyles de la piété. Dites à
 » ces critiques téméraires quelles impres-
 » sions a fait sur vos ames le spectacle
 » attendrissant de ces personnes heureu-
 » ses sans propriété & sans biens , gaies
 » & riantes sans ivresse , sociables &
 » officieuses sans intérêt , solitaires sans
 » ennui , paisibles sans indolence , sans
 » regret du passé , sans crainte de l'avenir.
 » Faites-leur *sentir* combien il est tou-
 » chant pour des ames vertueuses & *sen-*
 » *sibles* d'y voir la paix de la conscience ,
 » tenir lieu de tous les biens , répandre
 » la sérénité dans l'esprit , la joie dans le
 » cœur , l'onction dans les chagrins ;
 » ôter à la servitude ses chaînes , à l'obéis-
 » sence ses amertumes ; d'y voir qu'avec
 » ce trésor , les jours se lèvent sans nuage ,
 » coulent sans inquiétude , finissent sans
 » repentir ; & que la mort vient sans
 » horreur. »

Adelaïde , ou l'Amour & le Repentir ,
 Anecdote volée par M. D. B. A Amf-
 terdam , chez Changuion ; & à Paris ,

J U I L L E T. 1770. 218

chez J. P. Costard , 1 vol. in-8°. grand format , belle édition.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les parens ont un avis , & que leurs enfans se donnent les airs d'en avoir un autre. Adelaïde ; à l'âge de dix sept ans , n'avoit pas encore songé qu'elle pût avoir une idée à elle , & encore moins une volonté contraire à celle de sa famille. La nature l'éclaira. Le jeune Eraste , associé aux jeux de son enfance , toucha son cœur ; & comme elle auroit cru mentir , si elle lui eût dissimulé ses sentimens , elle les lui avoua. Aussi honnête que sensible , autant qu'elle désiroit de le voir heureux , autant craignoit-elle de devenir coupable. *L'amour est confiant.* Adelaïde engage son amant à la demander en mariage à son père. Eraste vole... Mais il n'est que le fils d'un riche négociant ; Adelaïde est fille de condition. Tout commerce leur est à jamais interdit. Un vieux oncle d'Adelaïde lui déclare que si Eraste reparôit , il lui coupera les deux oreilles ; elle est forcée d'entrer dans un couvent , puisqu'elle ne veut point renoncer à un amant indigne d'elle : elle fait ses vœux.

Eraste vole à son père 20000 écus , & lui abandonne en dédommagement la

112 MERCURE DE FRANCE.

dot de sa mère. Muni de cette somme, il se présente, en habit de fille, & comme orpheline au couvent d'Adelaïde, & il demande à y être reçue, en laissant 40000 liv. à la communauté, lorsqu'elle aura fait profession. Cette offre ne permet pas aux religieuses de douter que sa vocation ne vienne du ciel. La pauvreté seroit suspecte; mais comment se défier des paroles d'une personne aussi riche & aussi généreuse qu'elle étoit douce & sensée?

Erasme se découvre à son amante, & s'efforce de l'engager à fuir. Lorsqu'il se flatte de l'avoir persuadée, il feint une maladie, que les médecins ne connoissent point, & qu'ils jugent mortelle, à la fraîcheur de son sein. La fausse religieuse l'attribue à l'austérité de la règle qu'elle ne sçauroit supporter. Adelaïde est chargée de la retenir. Les deux amans disposent tout pour leur fuite. *De quoi l'amour ne vient il pas à bout! Ou plutôt, quel soin les femmes n'ont-elles pas de leur honneur, dans le moment même où elles l'immolent à leur plaisir!* Adelaïde a la barbarie d'aller exhumer le corps d'une de ses sœurs, qui sembloit morte exprès pour lui rendre ce dernier service. Elle le porte dans son lit, met le feu à sa chambre, se sauve à travers les jardins, &

descend avec une échelle de corde dans la rue où elle monte dans un carrosse. Pendant que la communauté & sa famille croient qu'elle est consumée par les flammes, elle passe en Hollande, où Erasme gagne un Italien, qui, travesti en prêtre & en ministre du Pape, la relève de ses vœux, & leur donne la bénédiction nuptiale.

Erasme, uniquement occupé de sa femme & de sa fortune, acquit par le commerce un bien considérable dans l'espace de vingt ans. A l'âge de 49 ans, il meurt en avouant son imposture à sa femme. La veuve obtient son absolution du Pape, à condition qu'elle retournera dans son couvent, à qui elle donne vingt mille écus & un grand sujet de joie. Dès que ses parens eurent appris sa résurrection & son retour, *comme l'argent n'est jamais roturier*, ils prétendirent s'emparer de son bien, au préjudice de ses enfans, nés d'un commerce illégitime. Mais elle avoit eu la précaution de remettre ses fonds dans des mains sûres, qui, en les plaçant sous des noms empruntés, en avoient assuré la jouissance à ces infortunés.

Nous ne sçavons pas si l'on trouvera le ton de ce roman toujours noble, & l'ance-

114 MERCURE DE FRANCE.

dote digne d'être volée , & les réflexions ;
les épigrammes , les scènes de remplif-
sage , toujours justes , fines & agréables.

Essai sur les maladies des gens du monde ;
par M. Tissot , D. M. de la S. R. de
Londres , de l'académie Méd. ph. de
Basle , de la S. Œc. de Berne , & de la
Soc. de phys. exp. de Rotterdam.

O bienfaisante Hygie , ô santé desirable ,
Aux richesses des grands , mille fois préférable ,
Trop heureux le mortel qui goûte tes douceurs !

Epître à Mont.

A Lausanne , chez Fr. Grasset & com-
pagnie , libraires & imprimeurs. A Pa-
ris , chez Didot le jeune , quai des Au-
gustins ; Desaint , lib. rue du Foin St
Jacques , &c. in-12. 300 pag. prix 1 l.
16 sols.

Depuis 150 ans plusieurs auteurs ont
écrit sur la Médecine des Pauvres , c'est-
à dire , du Peuple. Au commencement
de ce siècle , Ramazzini , célèbre médecin
Italien , donna un excellent traité latin
sur les maladies des artisans , dans lequel
il inféra un chapitre sur les maladies des
religieuses. Après lui , le même sujet a

été plusieurs fois rémanié, mais avec moins de succès. Il a paru sur la santé des soldats un grand nombre de très-bons ouvrages, entre lesquels on distingue ceux de MM. Pringle, Wansvieten, Monro & Broklesby. MM. Kockburn, Lind, Poissonnier se sont occupés de celles des gens de mer. L'on formeroit une petite bibliothèque de ce qui a été composé sur la santé des gens de Lettres. M. Tissot qui a publié un ouvrage sur ce sujet & un autre sur la santé du peuple, vient d'écrire un nouvel *Essai sur la santé des gens du monde*. Quoique cette classe d'hommes ait peut-être plus grand besoin de la médecine qu'aucune autre, cette matière n'avoit point encore été traitée *ex professa*, à moins qu'on ne leur applique les *Moyens de conserver la santé des Princes* de Ramazzini, & la *Médecine de Cour* de M. Cari, Médecin du Roi de Danemarck, ouvrage allemand publié en 1740.

M. Tissot commence d'abord par l'exposition des causes d'une bonne santé. Une fibre forte, une circulation égale, une digestion régulière, une transpiration suffisante & soutenue; enfin des nerfs fermes sont les conditions requises pour assurer la jouissance d'une santé par-

faite. Si, par exemple, la transpiration qui est l'évacuation la plus considérable, n'égale pas au moins la moitié de ce qu'on mange & de ce qu'on boit, le corps se trouve surchargé des humeurs âcres dont il devoit se débarrasser par cette voie, & elles se jettent ou sur la peau ou sur quelque organe intérieur.

Il traite ensuite des *alimens* & des *boissons*; il distingue les choses saines de celles qui ne le sont pas. L'article de *l'air* offre la comparaison de l'air de la ville avec l'air de la campagne. « L'air du » matin porte dans celui qui le respire » une force & un bien être dont il se res- » sent toute la journée; les exhalaisons » de la terre, au moment où la charrue » ouvre de nouveaux sillons; celle de la » rosée, qui est pour le suc des plantes » une espèce de baume volatil; celles » des fleurs, qui ne sont jamais si sen- » sibles qu'au lever de l'aurore, sont » autant de causes qui donnent à ceux » qui jouissent de l'air de la campagne » dans ces différentes circonstances un » principe de vie dont sont absolument » privés ceux qui ne hument jamais qu'un » air de chambre, que l'attention à le » renouveler empêche d'être malfaisant, » mais qui n'a rien de salutaire; qui suf-

« fit à la vie , mais non pas à la parfaite
» santé. »

L'auteur , après avoir parlé du *mouvement & du repos* , s'étend sur les effets des *passions*. L'Empereur Nerva périt d'un accès de colere contre un de ses officiers. L'Empereur Valentinien ayant appris la nouvelle d'une incursion des Sarmates dans l'Illyrie , entra dans une si grande fureur , qu'au moment où il menaçoit toute cette Nation d'une destruction entière , il fut attaqué d'un regorgement de sang , dans lequel il rendit le dernier soupir. Adraсте mourut au retour du siège de Thèbes , en apprenant la mort de son fils. La nouvelle de celle du Prince Noir , tua Edouard III. son père. La fille de César & l'Impératrice Irène furent frappées de mort , en apprenant la triste destinée de Pompée & de l'Empereur Philippes , leurs maris. Antigone Ephiphanes perdit promptement la vie par le chagrin d'avoir été battu. Quand les trois fils de Diagore vinrent poser sur sa tête les couronnes qu'ils avoient remportées aux jeux olympiques , il expira sur le champ de plaisir. On a assuré que les applaudissemens prodigués à une tragédie de Sophocle & à une comédie de

118 MERCURE DE FRANCE.

Philippides , déjà vieux l'un & l'autre , leur occasionnerent à tous deux une joie mortelle. Alonzo Pinçon mourut de chagrin , de ce qu'on n'avoit pas voulu le recevoir à la cour d'Espagne avant Christophe Colomb , après la découverte de l'Amérique. Le Capitaine Munk , habile navigateur , fut si mal traité par le Roi de Dannemark , comme il prenoit congé pour s'embarquer , qu'il expira de douleur. Un Magistrat Suisse tomba mort aux pieds d'un concurrent qui venoit de l'emporter sur lui. Un des plus célèbres Professeurs que l'Allemagne ait eus dans ce siècle , ne put résister au chagrin d'avoir reçu , pour le pas , un affront de la part d'un de ses collègues. Ces passions excessives ne sont pas très-communes ; mais ces exemples ne prouvent pas moins combien elles ont de force , & combien leurs effets sont funestes. Cette succession continuelle de frayeurs qui jettent , pour des riens , dans des états violens une multitude de femmes , dérangent certainement tout-à-fait leur économie animale.

Les deux articles suivant roulent sur le sommeil & la veille , les sécrétions & les excrétions. L'auteur expose ici com-

bien les habillemens destinés à favoriser la transpiration, nuisent au contraire à la santé des gens du monde, sur-tout en ce qu'ils font l'effet d'une ligature très serrée, dans tous les endroits où il importeroit que la circulation fût plus libre. L'on sçait combien les corps baleinés ont détruit de tailles & de santés. La transpiration est arrêtée à la tête par un mastic gras & farineux qui en bouche les pores. Plempius a depuis long-tems averti que l'usage fréquent de l'éventail rendoit la tête chaude & pesante. M. Tissot croit qu'il est la cause de beaucoup de maux d'yeux, de nez & de dents, & de beaucoup d'éruptions dartreuses.

Il décrit, dans l'article suivant, les maladies les plus fréquentes des gens du monde. La première, c'est cette sensibilité à toutes les impressions de l'air, qui fait que toutes les variations incommodent, « L'homme foible, au fond de son » alcove, est sûr que c'est le vent du » nord qui règne ; une insomnie, un » malaise général, des douleurs universelles le lui apprennent, pendant que » son fermier qui a déjà été plusieurs » heures en plein air, a de la peine à en » décider. Les brouillards lui donnent la

120 MERCURE DE FRANCE.

» migraine ; les tems pluvieux l'oppres-
 » sent , lui ôtent l'appétit , l'énervent ,
 » le rendent malheureux ; les tems froids
 » le font toussier , lui donnent des coli-
 » ques , des crachemens de sang (aux
 » femmes des suppressions) le rendent
 » irascible , emporté , incommode à vi-
 » vre ; & l'on se rappelle que le Chan-
 » celier de Chiverni *prédit* au Président de
 » Thou , que si le Duc de Guise irritoit
 » l'esprit d'Henri III. pendant la gélée
 » qui le rendoit presque furieux , il le
 » feroit expédier sans forme de procès. »
 M. Boyle nous a conservé l'histoire d'une
 femme de la cour de Londres , qui étoit
 si sensible , qu'elle jugeoit d'abord si les
 personnes qui entroient chez elle avoient
 passé dans des quartiers où il y eût beau-
 coup de neige : leur approche irritoit ses
 nerfs & la faisoit souffrir. M. Tissot passe
 ensuite au détail de plusieurs autres ma-
 ladies ; les migraines , la goutte , les
 maladies des poumons , de l'estomac , des
 intestins , des nerfs , les obstructions , &c.
 L'article IX. présente des *remèdes* géné-
 raux , c'est-à-dire , des leçons générales
 de conduite. Qualités , vertus , agrémens ,
 charmes , tout est détruit par une mau-
 vaise santé.

Il a tout , il a l'art de plaire ;
 Mais il n'a rien , s'il ne digère.

M. de V.

Les deux derniers articles renferment des moyens généraux de remédier aux principales maladies , & des observations sur les traitemens des maladies particulières.

M. Tissot n'a prétendu donner ici qu'un *essai* : c'est , dit-il , aux Médecins qui auront vieilli dans des cours nombreuses & dans de très-grandes villes , à réunir une plus grande quantité d'observations de détail. « C'est proprement au navigateur qui s'est trouvé au centre de la tempête à la décrire , il en a bien mieux vû tous les tourbillons que celui , qui , étant à quelque distance de ce point , n'a pas été à même de l'observer aussi complètement. Est - ce qu'en vivant sur des mers toujours agitées , on se familiariseroit assez avec les orages , pour ne plus les regarder comme un mal ? » Cet *essai* fait bien regretter que M. Tissot ne remplisse pas lui-même le plan du grand ouvrage qu'il a tracé.

II. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

La Sophonisbe de Mairêt, réparée à neuf.

A Paris, chez la veuve Duchesne,
libraire, rue St. Jacques, au Temple
du Goût.

L'éditeur de la nouvelle *Sophonisbe*,
dit dans une épître dédicatoire à M. le
Duc de la Vallière. « Tout ce qui regarde
» l'histoire du théâtre vous appartient,
» après l'honneur que vous avez fait à
» la littérature Française, de présider à
» l'histoire du théâtre la plus complète.
» Le manuscrit de la pièce qui vous est
» dédiée vous manquait. Il vient de M.
» Lantin, auteur de plusieurs poëmes
» singuliers, qui n'ont pas été imprimés;
» mais que les littérateurs conservent dans
» leurs porte-feuilles. . . . Ce n'est pas
» que M. Lantin, en ranimant la So-
» phonisbe, lui ait laissé tous ses traits;
» mais enfin le fonds est entièrement
» conservé. On y voit l'ancien amour de
» Massinisse & de la veuve de Siphax; la
» lettre écrite par cette Carthaginoise à
» Massinisse; la douleur de Siphax; sa
» mort; tout le caractère de Scipion; la
» même catastrophe, & sur-tout, point
» d'épisode; point de rivale de Sopho-
» nisbe; point d'amour étranger dans la
pièce. »

L'éditeur ajoute, vers la fin de sa dédicace : « Nous avons des jeunes gens » qui font très-bien des vers sur des sujets assez inutiles. Ne pourroit-on pas » employer leurs talens à soutenir l'honneur du théâtre Français, en corrigéant Agésilas, Attila, Suréna, Othon, » Pulchérie, Pertharite, Œdipe, Médée, Dom Sanche d'Arragon, la » Toison d'Or, Andromède.... Il n'y » a pas, jusqu'à Théodore, qui ne pût » être retouchée avec succès, en retranchant la prostitution »

Il nous est impossible d'être de l'avis de l'éditeur sur ce conseil qu'il donne aux jeunes gens *qui font très-bien des vers*. Ils ne pourroient pas faire un plus malheureux usage de leurs talens. L'éditeur ne parleroit pas ainsi, s'il s'étoit souvenu de ce que dit M. de Voltaire dans le commentaire de Corneille sur toutes ces mêmes pièces que nous venons de citer ; non - seulement il fait sentir la foiblesse de l'exécution, mais il convient qu'il est impossible de choisir plus mal ses sujets ; & en effet Agésilas, Attila, Suréna, Othon, Pulchérie, n'ont pas même l'apparence du genre tragique. Comment rémanier des sujets de tra-

114 MERCURE DE FRANCE.

gédie , qui ne sont pas des sujets de tragédie ? Racine lui-même , dit M. de Voltaire en parlant d'Othon , auroit échoué dans un sujet pareil. Qui se croira plus habile que Racine ? Il est possible sans doute qu'un homme de génie arrange une action tragique avec le nom d'Artilla , de Suréna , de Pulchérie , parce qu'on peut attribuer ce que l'on veut à des personnages aussi peu connus ; mais alors il n'aura rien de commun avec les pièces de Corneille , & dans ce cas il fera mieux de ne pas prendre des noms aussi disgraciés. Quant à la Médée , celle de Longepierre est au théâtre , & le sujet ne vaut pas la peine d'être traité de nouveau. Œdipe , n'a pu être mis que par mégarde dans la liste des pièces que l'éditeur veut qu'on refasse , ou bien il faudroit croire qu'il ne parle pas sérieusement , & on est tenté de l'imaginer , quand il dit que Théodore pourroit être retouchée avec succès. Cette espérance ne séduira personne. Andromède & la Toison d'or sont des sujets d'opéra.

Celui de Sophonisbe est si connu que nous ne croyons pas devoir en faire l'analyse. Nous rapporterons les plus beaux morceaux. Après la mort de Siphax qui

J U I L L E T. 1770. 125

est tué au premier acte dans l'assaut donné par Massinisse à la ville de Cirthe ; après l'entrevue de ce même Massinisse avec Sophonisbe au second acte , ce prince paroît à l'ouverture du troisième acte avec Lélie , lieutenant de Scipion : tous deux sont assis.

L É L I E.

Votre ame impatiente étoit trop alarmée
Des bruits qu'a répandus l'aveugle renommée ;
Qu'importe un vain discours du soldat répété ,
Dans le sein de l'ivresse & de l'oïveté !
Laissons parler le peuple , il ne peut rien connaître ,

Il veut percer en vain les secrets de son maître ,
Et ceux de Scipion , dans son sein retenus ,
Seigneur , avant le tems ne sont jamais connus.

M A S S I N I S S E.

Quelquefois un bruit sourd annonce un grand orage.

Tout aveugle qu'il est , le peuple le présage.
Rien n'est à dédaigner : les publiques rumeurs ,
Souvent aux souverains annoncent leurs malheurs.

.
De la reine , Seigneur , vous ne me parlez pas.

F i i j

L É L I E.

Je parle d'Annibal , Sophonisbe est sa nièce.
C'est vous en dire assez :

M A S S I N I S S E.

Ecoutez , le tems presse.

Je veux une réponse & savoir à l'instant
Si sur mes prisonniers votre pouvoir s'étend.

L É L I E.

Lieutenant du consul , je n'ai point sa puissance ;
Mais si vous demandez , Seigneur , ce que je
pense
Sur le sort des vaincus , sur la loi du combat ;
Je crois que leur destin n'appartient qu'au sénat.

M A S S I N I S S E.

Au sénat ! & qui suis-je ?

L É L I E.

Un allié , sans doute ,
Un Roi digne de nous , qu'on aime & qu'on écoute ,
Que Rome favorise , & qui doit accorder
Tout ce que le sénat a droit de demander.
C'est au seul Scipion de faire le partage ,
Il récompensera votre noble courage ,
Seigneur , & c'est à vous de recevoir ses loix ,
Puisqu'il est notre chef & qu'il commande aux
Rois.

M A S S I N I S S E.

Je l'ignorois Lélie , & ma condescendance
 N'avoit point reconnu tant de prééminence.
 Je pensois être égal à ce grand citoyen ,
 Et j'ai cru que mon nom pouvoit valoir le sien.
 Je ne m'attendois pas qu'il s'expliquât en maître.
 J'ai d'autres intérêts & plus pressans peut-être
 Que ceux de disputer du rang des souverains ,
 Et d'opposer l'orgueil à l'orgueil des Romains ;
 Répondez. Ose-t-il disposer de la Reine ?

L É L I E.

Il le doit.

M A S S I N I S S E.

Lui !

• • • • •

L É L I E.

Seigneur , qui vous a donc changé ?
 Quoi ! vous seriez trahi , quand vous êtes vengé ?
 J'ignore si la Reine , en triomphe menée ,
 Au char de Scipion doit paroître enchaînée.
 Mais en perdriions-nous votre utile amitié ?
 C'est pour une captive avoir trop de pitié.

M A S S I N I S S E.

Que je la plaigne ou non , je veux qu'on la res-
 pecte.

F i v

128 MERCURE DE FRANCE.

La foi romaine enfin me devient trop suspecte.
De ma protection tout Numide honoré ,
En quelque rang qu'il soit , doit vous être sacré ;
Et vous insulteriez une femme , une Reine !
Vous oseriez charger de votre indigne chaîne
Les mains , les mêmes mains que je viens d'affran-
chir !

L E L I E.

Parlez à Scipion , vous pourrez le fléchir.

M A S S I N I S S E.

Le fléchir ! apprenez qu'il est une autre voie
De priver les Romains de leur injuste proie.
Il est des droits plus saints ; Sophonisbe aujour-
d'hui ,
Seigneur , ne dépendra ni de vous ni de lui.
Je l'espère du moins.

L E L I E.

Tout ce que je peux dire ,
C'est que nous soutiendrons les droits de notre
empire ,
Et vous ne voudrez pas pour des caprices vains
Vous priver des bontés qu'ont pour vous les Ro-
mains.
Croyez-moi , le sénat ne fait point d'injustices.
Il a d'un digne prix reconnu vos services ,
Il vous chérit encor ; mais craignez qu'un refus
Ne vous attire ici des ordres absolus.

Cette scène est supérieurement traitée. Massinisse, nécessairement subjugué par la grandeur romaine, se soutient autant qu'il est possible par la hauteur impétueuse d'un amant & d'un jeune Roi, & le sage Lélie ne fait parler le pouvoir suprême qu'avec la modestie tranquille qui convient à son caractère. On sent que c'est un maître qui parle, mais un maître qui ne veut ni braver ni insulter. Il y a beaucoup d'art à adoucir ainsi ce que la conduite des Romains peut avoir d'odieux à l'égard de Massinisse. Ce prince, au sortir de cette entrevue, épouse Sophonisbe & forme le projet de délivrer cette princesse & la ville de Cirrhe du pouvoir des Romains & d'aller joindre Annibal. Tous ces desseins sont devinés & prévenus par Lélie, & lorsque Massinisse, au 4^e acte, poussé à bout par ce lieutenant Romain, tire l'épée contre lui, Lélie le fait désarmer par ses soldats, & les Numides de Massinisse, sur lesquels il comptoit, se trouvent aussi désarmés. Cet excès d'humiliation où est réduit un roi tel que Massinisse & le peu de précaution que suppose de sa part l'abandon général où il se trouve le dégradent aux yeux du spectateur, & pourroient faire un mau-

130 MERCURE DE FRANCE.

vais effet au théâtre ; mais nous ne doutons pas que le cinquième acte n'en fit un très-grand & très-beau. Massinisse a feint de céder à l'autorité de Scipion & aux instances de son amitié. Il doit lui remettre Sophonisbe. Il paroît troublé & chancelant.

Vous ne douterez plus de ma sincérité.
La victime par vous si long-tems désirée
S'est offerte elle-même... Elle vous est livrée.
Scipion , j'ai plus fait que je n'avois promis.
Tout est prêt.

S C I P I O N.

La raison vous rend à vos amis.
Vous revenez à moi : pardonnez à Lélie
Cette sévérité qui passe & qu'on oublie.
L'intérêt de l'état exigeoit nos rigueurs.
Rome y fera bientôt succéder ses faveurs.
Point de ressentiment : goûtez l'honneur suprême
D'avoir réparé tout en vous domptant vous-même.

M A S S I N I S S E.

Epargnez-vous , Seigneur, un vain remerciement.
Il m'en coûte assez cher en cet affreux moment.
Il m'en coûte. — Ah ! grands dieux ! -

Il se laisse tomber sur une banquette.

J U I L L E T. 1770. 131

L É L I E.

Sa passion fatale
Dans son cœur combattu renaît par intervalle.

SCIPION à *Massinisse*, eu lui prenant
la main.

Cessez à vos regrets de vous abandonner.
Je conçois vos chagrins, je sçais leur pardonner.
Je suis homme, Lélie. . il porte un cœur, il aime.
Je le plains. — Calmez-vous.

M A S S I N I S S E.

Je reviens à moi-même.
Dans ce trouble mortel qui m'avoit abattu,
Dans ce mal passager, n'ai-je pas entendu
Que Scipion parloit & qu'il plaignoit un homme
Qui partagea sa gloire & qui vainquit pour Ro-
me ?

S C I P I O N.

Tels sont mes sentimens : reprenez vos esprits.
Rome de vos exploits doit payer tout le prix.
Ne me regardez plus d'un œil sombre & farouche.
Croyez que votre état m'intéresse & me touche.
Massinisse, achevez cet effort généreux
Qui, de notre amitié, va resserer les nœuds.
Vous pleurez.

M A S S I N I S S E.

Qui, moi ! — Non.

F vj

S C I P I O N.

Ce regret qui vous presse
N'est aux yeux d'un ami qu'un reste de foiblesse
Que votre ame surmonte & que vous oublierez.

M A S S I N I S S E.

Si vous avez un cœur, vous vous en souviendrez.

S C I P I O N.

Allons, conduisez-moi dans la chambre prochaine,
Où je devois paroître aux regards de la Reine.
Qu'elle accepte à la fin mes soins respectueux.

On ouvre la porte. Sophonisbe paroît étendue sur une banquette, un poignard est enfoncé dans son sein.

M A S S I N I S S E.

Tiens, la voilà, perfide, elle est devant tes yeux.
La connois-tu ?

S C I P I O N.

Cruel !

S O P H O N I S B E à Massinisse.

Viens, que ta main chérie
Acheve de m'ôter ce fardeau de la vie.

Digne époux , je meurs libre & je meurs dans tes bras.

M A S S I N I S S E.

Je vous la rends Romains , elle est à vous.

S C I P I O N.

Hélas !

Malheureux , qu'as-tu fait !

M A S S I N I S S E.

Ses volontés , les miennes.

Sur ces bras tout sanglans viens essayer tes chaînes.

Approche , où sont tes fers ?

L É L I E.

O spectacle d'horreur !

M A S S I N I S S E.

Tu recules d'effroi ! que devient ce grand cœur ?

Monstres , qui par mes mains avez commis mon crime ,

Allez au capitolé offrir votre victime.

Montrez à votre peuple , au tour d'elle empressé ,

Ce cœur , ce noble cœur que vous avez percé.

Jouis de ce triomphe. Es-tu content , barbare ?

Tu le dois à mes soins , c'est moi qui le prépare.

Ai-je assez satisfait ta triste vanité ,

134 MERCURE DE FRANCE.

Et de tes jeux romains l'infame atrocité ?

Triomphe , Scipion ; si les dieux qui m'entendent
Accordent les faveurs que les mourans deman-
dent ,

Si , devançant les tems , le grand voile du sort
Se tire à nos regards au moment de la mort ,
Je vois dans l'avenir Sophonisbe vengée ;
Rome à son tour sanglante , à son tour saccagée ,
Expiaut dans son sang ses triomphes affreux ,
Et le fer & l'opprobre accablant ses neveux.
Je vois vingt nations , de toi-même ignorées ,
Que le Nord vomira des mers hiperborées ,
Dans votre *indigne sang* vos temples renversés ,
Ces temples qu'Annibal a du moins menacés ;
Tous les vils descendans des Catons , des Emiles ,
Aux fers des étrangers tendant des bras serviles ,
Ton capitol en cendre & tes dieux pleins d'effroi
Détruits par des tyrans moins funestes que toi.

Le poison que Massinisse a pris , agit
trop lentement à son gré. Il tire le poi-
gnard du sein de Sophonisbe , se frappe
& tombe auprès d'elle.

Il y a de grandes beautés dans cette
nouvelle Sophonisbe. Les caractères y
paroissent traités par une main habile , &
le style décèle souvent un maître. A l'é-
gard du sujet il faut s'en rapporter à ce
que dit M. de Voltaire dans le commen-

J U I L L E T. 1770. 139
taire de Corneille. « Il est bien difficile
» que le héros de la pièce ne soit pas avi-
» li. Massinisse, obligé de voir sa femme
» menée en triomphe à Rome ou de la
» faire périr pour la soustraire à cette in-
» famie, ne peut guere jouer qu'un rôle
» désagréable. »

Zelmire, tragédie; par M. de Belloi,
citoyen de Calais; nouv. édition, &c.
A Paris, chez la Veuve Duchesne, rue
St Jacques, au Temple du Goût.

Cette nouvelle édition, où se trouvent
les changemens que M. de Belloi a cru
devoir faire à son ouvrage en différens
tems, est précédée d'une préface qui con-
tient *des observations nouvelles sur les tra-*
gédies de situations, & en particulier sur
Zelmire. L'auteur prend la peine de ré-
pondre à ceux qui *condamnent*, dit-il, *le*
genre des tragédies à situations. Nous ne
croyons pas qu'il ait jamais existé un écri-
vain assez inepte pour *condamner le genre*
des tragédies à situations, c'est - à-dire le
genre tragique; car on ne conçoit pas ce
que c'est qu'une tragédie sans situation;
& si quelqu'un avoit écrit de pareilles
inepties, M. de Belloi feroit bien bon
de lui répondre. Mais n'y a-t-il pas ici

136 MERCURE DE FRANCE.

du mal - entendu ? N'auroit - on pas condamné les situations forcées , amenées aux dépens de la raison & de la vraisemblance , prolongées par des incidens qui ne naissent point du sujet , & qui dès - lors sont des machines étrangères qui ne font plus aucun effet , parce qu'on en voit trop les ressorts ? N'auroit - on pas remarqué qu'ordinairement les pièces de ce genre sont écrites d'un style déclamateur , parce que quand les situations ne sont pas naturelles , le style ne l'est pas non plus ? Toutes ces discussions pourroient mener fort loin , & ceux à qui M. de Belloi croit répondre & qu'il n'a pas entendus , qui ont parlé du *développement des passions* , & qui cependant n'ont pas borné les passions tragiques à l'amour , quoiqu'ils n'aient cité que Zaire & Andromaque , pourront quelque jour s'expliquer davantage ; il n'est pas toujours tems d'avoir raison.

M. de Belloi parle des corrections qu'il a faites à sa pièce , & il faut l'entendre lui-même. « Un moment heureux m'a éclairé. Le Public a vû avec plaisir une situation plus pathétique se développer par degrés sans aucun effort pénible , & produire un redoublement d'intérêt , en laissant même un repos au grand mouvement de l'action , variété agréable

» qui étoit nécessaire dans mon 4^e acte.»

M. de Belloi prouve ensuite que Zelmire est précisément du même genre que Mérope, la plus simple de nos tragédies françoises. Il prouve que *ses coups de théâtre, loin de nuire au développement des passions & des caractères, y contribuent beaucoup.* Il prouve que *Thamnès devoit être peint de profil, & que cela convenoit d'autant mieux qu'il n'est que la cinquième figure du tableau.* Il répond à diverses critiques, même à celles qu'il pouvoit mépriser. A qui M. de Belloi daigne-t-il répondre ? Ne sçait-il pas qu'il y a des barbouilleurs de papier qui sont, à l'égard des gens de lettres, ce que sont, à l'égard de leurs maîtres, les valets qui vivent à leurs dépens, les pillent & les déchirent. *

Fables de la Fontaine.

Il nous manque une édition des fables de la Fontaine. Celle que M. Coste nous en a donnée est imparfaite, parce qu'elle ne nous fait connoître qu'une partie de ce que le fabuliste a puisé dans Rabelais.

* Ces deux dernier extraits sont de M. de la Harpe.

138 MERCURE DE FRANCE.

Il paroît que la F... étoit plein du roman du curé de Meudon , & qu'il le sçavoit par cœur. Il ne suffiroit point de noter les endroits imités : il seroit encore à propos de mettre le texte de Rabelais sous les yeux du lecteur. D'ailleurs M. Coste a fait des notes où il n'en falloit point , & il a oublié d'en faire où elles étoient nécessaires. Il tombe lui-même dans le défaut qu'il reproche à un commentateur des fables de la F., dont les notes , dit-il , sont très-mal exprimées. Le principal mérite de son édition , c'est de nous avoir donné le texte dans sa première pureté , & de l'avoir purgé de plusieurs fautes qui s'y étoient introduites. Quelques personnes auroient désiré qu'on eût joint la fable latine à la fable françoise. Le lecteur auroit eu le plaisir de la comparaison.

Phédre a sçu allier la simplicité de la narration avec toute la majesté de la langue romaine. La Fontaine a le talent de plaisanter , de badiner , de folâtrer même , sans ramper. Il s'est fait une langue qui lui est propre , & qui n'est qu'à lui. Phédre a un style plus soutenu. C'est toujours la même élégance & la même correction. La Fontaine est moins pur. Il y a des négligences , de mauvaises constructions ,

J U I L L E T. 1770. 139

des laconismes vicieux ; il pèche contre la langue , il donne dans le jargon. Le grand nom qu'il s'étoit fait l'a gâté ; & l'on s'apperçoit aisément , en le lisant , qu'il ne se met au-dessus des regles que par la grande confiance qu'il avoit en sa réputation ; mais les fautes de la F. sont le négligé & le désordre d'une belle. Sa célébrité n'est point fondée sur le préjugé , comme celle de quelques autres poëtes , qu'on loue par écho & par imitation. Il ne doit rien au caprice ni à l'engouement irréfléchi d'un public prévenu. La F. sera le poëte de tous les tems.

On lit peu Rabelais aujourd'hui ; mais autrefois on en faisoit une étude sérieuse. Son livre faisoit une partie de la littérature. On ne l'appeloit point autrement que le *livre*. Avez-vous lu l'*auteur*, disoit le cardinal du Perron aux jeunes littérateurs ? Sarrafin étoit cité comme un de ceux qui possédoient le mieux leur Rabelais. La F. l'avoit beaucoup lu ; & pour bien l'entendre , il faut connoître Rabelais.

LIVRE I. FABLE I. *La Cigale & la Fourmi.*

Que faisez-vous au tems chaud.

Dit-elle à cette emprunteuse ?

Nuit & jour à tout venant

Je chanteroï, *ne vous déplaise*.

Ce *ne vous déplaise* n'est point le langage d'une emprunteuse ; mais c'est une expression de Rabelais.

Sentez-vous importûnement en vostre corps les aiguillons de la chair ? (dit le Pere Hyppotadée à Panurge.) Bien fort , (répond Panurge) *ne vous desplaise*, mon pere : liv. 3. ch. 30.

De leurs crottes, (*mais qu'il ne vous desplaise*) les médecins de nos pays guérissent 78 espèces de maladies. *Ib.* c. 7.

Au soir Panurge dist à Editue : Seigneur, *ne vous desplaise*, si je vous raçompte une histoire jolie. l. 5 , c. 7.

F A B L E 2. *Le Corbeau & le Renard.*

.....
Hé bonjour, Monsieur *du Corbeau*.

Rabelais dit aussi d'après d'autres, Monsieur de l'Ours, Monsieur du Roi, Monsieur du Pape.

F A B L E 4. *Les deux Mulets.*

.....
Sur le mulet du Fisc une troupe se jette,
Le saisit au frein & l'arrête.

Arrête, qui sime avec *jette*, est une prononciation Picarde. Les Picards font brefs plusieurs mots qui doivent se prononcer longs. J'ai connu à Laon un juge qui écrivoit *requête*, comme on écrit *raquette*. Il y a encote quelques autres Picardismes dans la F...

F A B L E 5. *Le Loup & le Chien.*

Vos pareils y sont misérables,
Cancres, heres & pauvres diables.

On dit ordinairement *un pauvre here*. Et R. n'a dit qu'une seule fois, si je ne me trompe, *here* sans adjectif. C'est au chap. 54. du Liv. 1. *haire*, cagots, caprarts empentouffles.

Il écrivoit mal, *haire*, au lieu de *here*, de l'Allemand *Herr*, ou plutôt, du latin *herus*.

Moyenant quoi, votre salaire
Sera force *reliefs* de toutes les façons.

L. 4. c. 30. Je vous enverrai du *rillé* suivant les éditions de 1547 & 1553, dit le Commentateur de Rabelais, R. a écrit, *rillé*. Mais ce mot est une corrup-

142 MERCURE DE FRANCE.

tion de *relief*, comme on lit dans les nouvelles éditions, conformément aux trois de Lyon & à celle de 1596. Perceforest, vol. 2. c. 100. les *reliefs*. dont je goust & savoure la plaïssance. . . . *relief*, ou, *rallias*, à la Parisienne, est un vieux mot, qui signifie proprement les mêts qu'on ôte de dessus une table pour les relever par d'autres. Villon dans son grand Testament.

. . . Tartres, flans & goyeres,
Et grant *rallias* à minuiât.

Cela ne s'accorde point avec nos dictionnaires, qui entendent par *reliefs* les restes d'un repas.

F A B L E 12. *La Colombe & la Fourmi.*

.
La colombe l'entend, part & tire de long.

Tirons vie de long. Rab. L. 4. 66.

Termes de marine, dit le Commentateur, pour dire, *passons chemin*, *tirons outre*. En Languedoc on dit aussi, *tirer vied long*, pour passer chemin; de l'Italien *andar via*, qui signifie la même chose.

F A B L E 13. *Les Voleurs & l'Ane.*

Arrive un troisiéme larron

Qui saisit *maître Aliboron*.

Maître Aliboron, nom burlesque qu'on donne à l'asne, dit M. Coste. Mais cette note n'apprend rien.

Que diable, dist Panurge, veut prétendre ce *Maître aliborum*? L. 3. 21.

Sur quoi le Commentateur de R. a cette remarque.

Menage a écrit *Aliborum*; & c'est comme ce mot s'écrivoit anciennement.

F A B L E 14. *Simonide préservé par les Dieux.*

Il n'étoit fils de bonne mere,

Qui les payant à qui mieux mieux,

Pour ses ancêtres n'en fit faire.

Poinct n'étoit fils de bonne mere réputé,
qui dedans ne jectast ce que avoit de singulier. R. L. 4.

Il n'estoit fils de bonne mere, qui ne perdist sa coingnée. *Nouv. Prol. du L. 4.*

FABLE 16. *La Mort & le Bucheron.*

Le trépas vient tout guérir ;
 Mais ne bougeons d'où nous sommes.
Plutôt mourir que souffrir,
 C'est la devise des hommes.

Ou souffrir, ou mourir ; c'étoit la devise de Ste. Therese ; & je crois que la F. avoit en vue cette sentence.

FABLE 18. *Le Renard & la Cigogne.*

Compere le Renard se mit un jour en frais.

Et ce disant (le Lion) appercent ung Regnard , lequel il appela disant , *compere Regnard* , hau , ça , ça , & pour cause.

FABLE 21. *Les Frelons & les mouches à miel.*

N'a-t'il point assez léché l'Ours ?

Léché l'ours : expression proverbiale , pour dire , succé , exténué les parties en prolongeant

J U I L L E T. 1770. 145
prolongeant les procès. *Noté de l'Édi-
teur.*

Je ne crois pas qu'un jeune homme
qui lit cette note, en soit plus instruit.
Mais pour entendre la fable, il faut lire
Pantagruel, L. 3. 40.

C'est pourquoi (dit Bridoye) comme
vous autres, Messieurs, je tempérisé
attendant la maturité du procès, & sa
perfection en tous membres : ce sont
escriptures & sacs... Ung procès à sa
naissance première me semble (comme
à vous autres, Messieurs,) informe &
imparfait. Comme ung ours naissant n'a
pieds, ne mains, peau, poil, ne tête;
ce n'est qu'une pièce de chair, rude &
informe. L'ourse, à force de lécher, la
met en perfection des membres... Ainsi
voy-je (comme vous autres, Messieurs,) naître les procès à leurs commencemens
informes & sans membres. Ils n'ont
qu'une pièce ou deux : c'est pour lors une
laide beste. Mais lorsqu'ils sont bien en-
tassés, enchassés & embarrassés, on les
peut vraiment dire membres & formés,
car *forma dat esse rei*, &c.

Ce que R. dit de l'ours, d'après Aris-
tote & Plin, n'est point vrai.

II. Vol.

G

ACADÉMIE FRANÇOISE.

LE samedi, 23 Juin, l'Académie tint une séance publique pour la réception de M. de St Lambert. Le discours du recipiendaire, en prenant possession de cette place honorable, fut digne des titres qu'il y apportoit. Il jette un coup-d'œil rapide sur l'histoire littéraire, & il marque chaque époque par des traits caractéristiques pleins de vérité & d'énergie. Son style est plein, noble & ferré. Au surplus tout ce qu'on peut dire de la manière d'un auteur sert moins à le faire connoître que la lecture de dix lignes de lui. Écoutons l'éloquent académicien.

« Chez des peuples barbares, c'est-à-
 » dire qui obéissent à de mauvaises loix,
 » les hommes sont partagés en deux clas-
 » ses, celle des esclaves & celle des ty-
 » rans. Les uns sont abrutis sous le poids
 » de leurs fers & les autres sont endurcis
 » par l'habitude d'opprimer. Ceux-là
 » manquent de l'énergie qui donne de la
 » force aux ouvrages; & ceux-ci du sen-
 » timent qui en fait le charme. Les uns
 » ne sont pas dignes de chercher, & les

» autres d'entendre la vérité. S'il naît
 » chez ce peuple un homme de génie, le
 » desir d'être utile n'élève pas son cœur.
 » L'espérance de la gloire n'étend pas ses
 » vues. Elles sont bornées comme ses
 » desseins. Il remplace les vraies beautés
 » par des ornemens de fantaisie, parce
 » qu'il ignore la belle nature, qui n'est
 » sentie ni des esclaves ni des tyrans.

L'orateur considère le goût sous un aspect moral, & cette maniere d'appercevoir est très-neuve & très-philosophique.

« Répandre le bon goût, Messieurs,
 » c'est apprendre à l'homme à sentir sa
 » perfection & à l'augmenter. C'est lui
 » apprendre à jouir des plaisirs qui élèvent
 » l'ame & à dédaigner ceux qui l'abais-
 » sent; & combien la perfection du goût
 » ne demande-t elle pas la connoissance
 » de l'homme, de ses passions, des cau-
 » ses de ses plaisirs. Combien le bon goût
 » ne tient-il pas à l'amour de l'ordre & au
 » sentiment délicat de la décence ! for-
 » mer le goût, c'est éclairer l'esprit, c'est
 » épurer les mœurs, c'est disposer les na-
 » tions à se pénétrer des sentimens ver-
 » tueux répandus dans les ouvrages du
 » génie. Les lumieres de l'académie & les
 » premiers essais de Corneille préparoient

148 MERCURE DE FRANCE.

» aux grandes beautés de Corneille mêm-
 » me & aux chefs - d'œuvre de son rival.
 » La France fut digne d'applaudir Andro-
 » maque & Cinna, & de jouir des plai-
 » sirs élégans & nobles qu'on lui donnoit
 » dans tous les genres. Fénelon inspiroit
 » aux maîtres du monde la simplicité des
 » mœurs, l'humanité & la justice. Des-
 » préaux & la Bruyere rendoient ridicu-
 » les le mauvais goût & les travers de
 » tous les tems. Moliere, avec plus de
 » force & de philosophie, poursuivoit les
 » vices & les défauts que ne punissent
 » point les loix. La Fontaine, poëte,
 » dont la lecture commence l'éducation,
 » charme l'âge raisonnable & amuse la
 » vieillesse; la Fontaine, dans ses fables,
 » ornoit des graces les plus aimables la
 » vertu & le bon sens. Dans des genres
 » moins austeres on vit une réserve, des
 » bienséances, une délicatesse que les
 » étrangers ignorent, que les anciens n'ont
 » pas connue & qui prouve le respect
 » pour les mœurs dans les momens mê-
 » mes de l'égarement, »

Certainement il n'est pas possible de
 faire parler la raison avec plus d'élégance
 & de goût. Voilà le style des ouvrages
 qu'on relit.

L'auteur rappelle en peu de mots à l'a-

cadémie, les membres illustres & les ouvrages immortels dont elle s'honore.

« Nous avons sur l'entendement hu-
 » main des mots & des systèmes, & l'un
 » de vous nous en a donné l'analyse. . . .
 » Vous avez vû dans un discours que Br-
 » con eût admiré, l'origine des sciences,
 » la chaîne qui les lie, le caractère de
 » chacune d'elles, les avantages qu'elle
 » procure, le génie qu'elle demande.
 » Vous avez aimé ce guide du genre hu-
 » main, ce législateur des hommes, cité
 » aujourd'hui dans les assemblées des
 » peuples libres & dans les conseils des
 » Rois, & de qui les uns & les autres pen-
 » vent apprendre leurs droits & leurs de-
 » voirs. Vous admirez, vous aimez le
 » plus grand poëte de ce siècle; il doit
 » votre hommage & celui des nations à
 » l'harmonie & à l'éloquence de ses vers,
 » mais plus encore à sa philosophie & au
 » talent divin d'inspirer cette humanité
 » qui, à mesure que les hommes s'éclai-
 » rent, devient la première des vertus.»

M. de St Lambert relève la dignité des lettres en traçant le portrait de leurs amis & de leurs ennemis. C'est par ce beau morceau que nous terminerons l'extrait de ce discours, l'un des meilleurs qu'on ait prononcés à l'académie.

« C'est ici la contrée où les Pythagores
 » voyagent pour s'instruire. C'est ici l'A-
 » thènes où veulent être loués les Alexan-
 » dres. Les souverains amis des hommes,
 » les jeunes princes qui se disposent à les
 » imiter, les ministres qui veulent le
 » bien, les grands, les magistrats qui
 » méritent l'estime universelle, voilà les
 » hommes qui vous aiment. Ceux qui
 » peuvent craindre que vous ne déchi-
 » riez le voile qui couvre des abus aux-
 » quels ils doivent leur existence; les oi-
 » seaux de nuit qui veulent poursuivre
 » leur proie dans les ténèbres, l'envie dé-
 » corée & puissante, la vanité s'indignant
 » que des titres soient éclipsés par la
 » gloire, des grands qui craignent d'en-
 » tendre la voix de la postérité, des lit-
 » térateurs obscurs qui veulent profaner
 » le temple où l'on ne reçoit point leurs
 » hommages; des esprits secs, incapables
 » de sentir les charmes que l'harmonie &
 » les graces prêtent à la vérité, des hom-
 » mes qui semblent se dévouer à la haine
 » du vrai & du beau; tous ceux enfin qui,
 » par état, par caractère & par circonf-
 » tance sont les ennemis du genre hu-
 » main, voilà vos ennemis. »

La réponse de M. l'ancien évêque de
 Limoges qui recevoit le nouvel académi-

J U I L L E T. 1770, 151
cien , est d'un ton sage & intéressant. Il commence par rappeler l'auguste mariage dont la France a vu le spectacle avec tant d'allégresse & avec des espérances si flatteuses. Il paie ensuite à la mémoire de M. l'Abbé Trublet un juste tribut d'éloges. Il le loue sur-tout « de cette liaison » intime & constante avec un homme « célèbre qui , ayant vécu près d'un siècle, » en a illustré deux.»

M. le Duc de Nivernois lut ensuite des fables charmantes qui furent applaudies avec transport. La lecture du second chant d'un poëme sur *le Génie* , ouvrage de M. de St Lambert , qui écrit en prose & en vers avec la même supériorité, termina cette séance , l'une des plus intéressantes qui se soient tenues dans le sanctuaire des arts , des talens & du génie.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

Le vendredi , 6. Juiller , l'Académie royale de musique a remplacé *ZAÏDE* par des *Fragmens* composés du *Prologue des Indes galantes* , paroles de Fuzelier , musique de Rameau.

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

De la pastorale d'*Hilas & Zélis*, des caractères de la Folie, musique de M. de Buri, surintendant de la musique du Roi.

Et de l'acte de la *Danse*, des talens lyriques dont la musique est de Rameau.

Le sujet du prologue est Hébé, déesse de la Jeunesse, qui invite les amans à venir commencer les jeux brillans de Terpsicore; Bellone les engage au contraire à suivre la gloire & à mériter des lauriers. L'ardente jeunesse se range sous les drapeaux de la déesse de la guerre. Hébé chante :

- « Pour remplacer les cœurs que vous ravit Bel-
» lone,
- « Fils de Venus, lancez vos traits les plus cer-
» tains,
- « Conduisez les plaisirs dans les climats lointains,
» Quand l'Europe les abandonne. »

Les chants légers d'Hébé & de sa suite contrastent très bien avec les chants guerriers de Bellone. Mlle Rosalie a été très-applaudie dans le rôle d'Hébé, dont elle exprime la gaieté avec autant de succès qu'elle peint le sentiment. Cette jeune actrice a une voix flexible qu'elle conduit avec goût, & qui se prête à tous les gen-

J U I L L E T. 1770. 133

res. Ses succès & ses progrès prouvent son zèle pour mériter les suffrages du Public.

Le rôle de Bellone a été bien rendu par M. Cassaignade. Le ballet de ce prologue est de la composition de M. Vestris & a fait plaisir. On a revu M. d'Auberval & Mlle Pelin danser le pas de deux des Polonois qui, lors de la dernière mise de cet opéra, leur fit, comme aujourd'hui, beaucoup d'honneur. Mlle Dervieux, jeune danseuse de la plus grande espérance, y exécute une entrée où l'on remarque qu'elle a heureusement profité des avis de l'habile maître, M. Gardel, qui prend soin de ses talens.

La pastorale d'Hilas & Zélis a plu généralement. Hilas, privé de la vue dès sa naissance, est aimé de la charmante Zélis. Cette bergère implore l'Amour de lui faire voir la lumière.

L' A M O U R dit :

- » Zélis, un don si précieux
- » Peut-être de son cœur vous ravira l'hommage :
- » Lorsque mille beautés paroîtront à ses yeux
- » S'il alloit devenir volage ?

Z É L I S.

- » Ce seroit un malheur affreux ;

G v

» Mais au moins j'aurai l'avantage

» De l'avoir rendu plus heureux. »

L'Amour le fait jouir de la clarté des cieux. Hilas admire les beautés qui s'empres- sent à lui plaire ; mais son cœur est fidèle à Zélis ; il la reconnoît & lui renou- velle ses sermens.

Quoique l'on ait été privé de M. & de Mde Larrivée, les rôles de Zélis par Mlle Rosalie, & d'Hilas par M. Durand, ont été chantés & joués avec intérêt & leur ont mérité de justes applaudissemens. Mlle de Châteauneuf a montré, dans le rôle de l'Amour, des progrès qui font bien augurer de ses talens & de l'utilité dont elle peut être pour ce spectacle. Les bal- lets de cet acte sont très-ingénieusement composés. Ils ont été accueillis avec trans- port, & font honneur au génie pittores- que de M. d'Auberval, auteur de ces dan- ses, qui remplace heureusement le célè- bre M. Lani, que son âge a obligé de prendre du repos & de demander sa re- traite. M. Gardel, admirable par la sû- reté de son art ; Mlle Heinel, par la fier- té & la beauté de ses pas ; Mlle Affelin, par la vivacité & la précision de sa danse, ont développé dans différentes entrées

les ressources de leurs talens. Jamais la danse n'a été portée à un si haut degré de perfection. On doit encourager Mlle Af-selin à suivre principalement le genre qui la rapproche de M^de Gelin, le meilleur modèle que l'on puisse se proposer d'imiter.

Dans l'acte de la danse, Mercure déguisé en berger, rente la conquête d'une bergere qui la charme; il chante.

- « Que de plaisir l'Amour m'apprête ;
- « Le plus aimable objet doit être la conquête ;
- « Qu'il me promet dans ce hameau ;
- « Mais, pour jouir d'un triomphe si beau ,
- « Mercure , comme un dieu , ne veut point y pa-
- « roître. »

Ce Dieu triomphe d'Eurilas son rival & de Palemon , qui guide avec son haut-bois la danse d'Eglé ; Mercure chante l'air joué par le berger.

- « Tu veux avoir la préférence ,
- « Berger ; au son de ton hautbois ,
- « Crois-tu d'Eglé guider encor la danse ?
- « Non , non , c'est le son de ma voix.
- « Graces , quittez Cythere ,
- « Venez sur ce gazon ;

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

» Pour danser & pour plaire,

» Venez, de ma Bergère,

» Prendre leçon, »

Eglé est sensible, & fait connoître son attachement. Mercure se déclare ; Terpsicore & les Nymphes, les Faunes & les Silvains, viennent célébrer cette fête.

Mademoiselle Guimard chante & danse le rôle d'Eglé avec un charme qui rend cet acte délicieux. M. le Gros, dont la voix est si brillante a reçu, dans Mercure, des applaudissemens dus à ses talens. M. Caffagnade a été bien accueilli dans le rôle d'Eurilas, ainsi que M. Dubois dans celui de Palemon, où il joue du hautbois avec un succès qui répond à sa réputation. Mlle Rosalie se reproduit dans cet acte en bergère, & y chante très-agréablement les airs du divertissement. Le ballet de la composition de M. Vestris a été très applaudi ; il en a supprimé avec raison un pas de trois dans lequel Eglé devenant infidèle à Mercure, se disputoit un jeune Faune ; épisode qui étoit étranger & contraire à la fable du Poëme ; ce Danseur a paru lui-même avec avantage dans cet acte ; Mlle

J U I L L E T. 1770. 157

Pelin a très-bien représenté Terpsicore dans la danse.

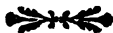
Mlle Davantois a débuté pour le chant dans un Monologue de l'acte de la vue du ballet des sens. On lui trouve du maintien, & un bel organe.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ont remis au théâtre, le lundi 25 Juin, la métamorphose amoureuse, Comédie en un acte, en prose de le Grand. Cette pièce est fort gaie, par le comique d'intrigue & de situation, & l'est encore davantage par la maniere très-plaisante dont M. Prévillle affecte les airs, l'habitude & les petites mignardises d'une nourrice villageoise, dont il a pris le déguisement. M. Demontvel, amant aimé, est sous un habit de femme de chambre. M. Bourette en campagnard, & sous un accoutrement ridicule, représente une bonne dupe qui fait rire les spectateurs. Il y a dans cette pièce un petit Crispin parfaitement joué par le fils d'Armand de 12 à 13 ans, qui montre les plus grandes dispositions pour le genre dans lequel son pere excelloit.

COMÉDIE ITALIENNE.

M LLE MENARD dont nous avons annoncé les debuts qu'elle avoit interrompus , vient de recevoir des applaudissemens qui ne l'ont point été dans les rôles de *Louise* du *Déserteur* , de *Lise* dans *On ne s'avise jamais de tout* , de *Rose* dans *Rose & Colas* , & dans plusieurs autres qu'elle a rendus avec beaucoup d'ame , de sentiment & de verité ; sa figure interessante , son jeu naturel , & ses graces touchantes , donneroient des regrets au public , s'il craignoit que ces debuts ne fussent un essai passager de ses talens dont il a bien connu le prix. Dans la carrière des Arts ; il y a plusieurs places , & il y a tant de moyens de plaire aux amateurs que l'émulation ne doit pas y exciter la jalousie , ni armer la rivalité.



A R T S.
G R A V U R E.**I.**

*La Cire alliée avec l'huile , ou la peinture
à l'huile - cire.*

M. LE Baron de Taubenheim, qui emploie utilement ses loisirs pour le progrès des arts , a fait de nouvelles recherches sur les procédés de la peinture. Cet amateur zélé a, par une étude réfléchie & par différentes expériences répétées & dispendieuses, enchéri sur les moyens donnés par M. le comte de Caylus pour imiter la peinture en caustique des anciens , ou du moins pour introduire la cire dans la peinture. La nouvelle cire préparée a été mise à l'épreuve par M. Joseph Fratel, avocat en parlement , ci-devant peintre ordinaire en miniature de feu S. M. le Roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, actuellement peintre de la cour de S. A. S. E. Palatine. Toutes les expériences faites à ce sujet par M. Fratel sont rapportées dans un vol. in - 8°. imprimé à Manheim & dédié à S. A. S. Charles - Théodore Comte Palatin du

Rhin*. Ces expériences font connoître les avantages que l'on peut se promettre des nouvelles découvertes de M. le baron de Taubenheim. La cire préparée suivant sa méthode ne retient rien de sa froideur ordinaire. Elle est au contraire très-souple, très-docile sous le pinceau. Elle donne au tableau par son union avec l'huile un ton mat bien préférable aux luisans de l'huile. La cire d'ailleurs ne permettant point aux couleurs de s'imbiber ou de s'évaporer, doit conserver toute leur force & empêcher le tableau de se dessécher & par conséquent de s'écailler. M. Fratrel assure que cette cire ne change rien au ton des couleurs. Il faut voir dans son livre même les expériences qu'il a faites à ce sujet, & les avantages qui en résultent. Ces avantages dont M. Fratrel promet de nous donner des preuves satisfaisantes dans différens tableaux qu'il vient d'exécuter à l'huile-cire, sont assez considérables pour porter les artistes à faire l'essai de cette nouvelle façon de peindre. La manière d'employer la cire est très-simple; le peintre ayant préparé ses couleurs à l'huile, y insérera de cette cire une dose à-peu près égale à celle de

* On trouve ce volume chez Lacombe, libraire, rue Christine; prix 2 liv. 10 s. br.

J U I L L E T. 1770. 161
ses couleurs, & peindra comme à son ordinaire. On distribue *au bureau des Journaux, rue Christine*, des boîtes de cette cire toute préparée. Ces boîtes sont chacune de 24 livres, & à ce prix la dose de cire nécessaire pour un grand tableau de chevalet ne revient pas à plus de 2 liv.

I I.

Portraits de Mgr le Dauphin & de Madame la Dauphine, gravés par C. le Vasseur; le premier d'après Charles Monnet, peintre du Roi, & le second d'après Franzinger. A Paris, chez l'Auteur, graveur du Roi & de L. M. Impériale & Royale, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons.

Les amateurs applaudiront au travail d'un artiste qui s'est principalement appliqué à nous rendre plus ressemblans des portraits que tous les François s'empres- sent de se procurer. Chacun de ces portraits est vu des trois quarts, & renfermé dans un ovale d'environ 8 pouces de haut sur 6 de large.

I I I.

Portrait de Madame la Dauphine, gravé par Hubert d'après le tableau du Sieur

162 MERCURE DE FRANCE.

d'Avene. A Paris, chez l'auteur, rue d'Ecosse, vis-à-vis la petite porte de St Hilaire, au premier, & chez Boursier, marchand de tableaux, rue des Carmes-Billettes. Prix 16 sols.

Ce portrait est le second que M. Hubert vient de graver. Il est du même format que le premier, mais la ressemblance est plus exacte, & les travaux de la gravure sont encore plus soignés. Le principal objet de M. Hubert est de faire connoître ses talens au Public & de mériter de plus en plus son estime.

-I V.

Le Baïser Napolitain, estampe d'environ 10 pouces de haut sur 7 de large, gravée par F. Flipart, d'après le tableau de M. Carême, peintre du Roi. A Paris, chez Flipart, montagne Ste Genevieve, maison de M. Levié, marchand orfèvre.

Une jeune & aimable Napolitaine, toute occupée de son amant, lui envoie un baiser. Elle est ici représentée à mi-corps, & sa physionomie a un caractère de vivacité qui la rend très-piquante. La gravure a été traitée avec beaucoup de douceur & d'agrément par M. Flipart.

V.

L'Amour aiguissant ses traits, estampe d'environ 14 ponce de haut sur 10 de large, gravée par le Sr Levesque d'après le tableau de Pierre Jacques Cazes. A Paris, chez Levesque, rue St Dominique, au coin de la rue d'Enfer. Prix 1 liv. 16 s.

L'Amour debout & ayant quitté son bandeau, aiguise sur la meule une de ses flèches. On n'apperçoit point sur sa physionomie, qui est fort douce & fort tranquille, l'usage malin qu'il en veut faire. On lit au bas de l'estampe des vers françois relatifs au sujet. La gravure en est agréable & soignée.

Une autre estampe en long, d'après Abraham Diepenbeeck, disciple de Rubens, se distribue à la même adresse. Elle représente Loth avec ses deux filles.

M U S I Q U E.

Quatre Ariettes, à voix seule & symphonie, dédiées à Madame la Marquise de Montalambert, composées par fleur

Rey , prix 12 liv. à Paris , chez l'auteur , rue S. Thomas du Louvre ; on les vend aussi séparément.

Les personnes qui ont souscrit pour les Ariettes sont priées de faire retirer les exemplaires qui leur sont dues.

On publie chez Mlle de Castagnery , marchande de musique , rue des Prouvaires , à la Musique Royale , à Paris , une suite de marches nouvelles & choisies , à cinq parties , & telles qu'on les exécute dans les différens corps militaires. Elles sont posées de façon qu'on puisse les jouer sur toutes sortes d'instrumens. On les a imprimées , chaque partie séparément , sur de petits cartons propres à être placés sur un pupitre , ou à être attachés à l'instrument. La gravure en est d'une nouvelle invention & d'un genre particulier , qui peut-être ne déplaira pas. Chaque marche se vend séparément 12 f.

Avis sur le Prix de musique.

Un Amateur zélé pour le progrès de la Musique Françoisé , avoit proposé en

J U I L L E T. 1770. 165
1769. un prix de musique au concert spirituel. Le public ayant jugé qu'aucun des ouvrages qui concouroient cette année, ne méritoit d'être couronné, le prix fut proposé double pour l'année suivante. Mais ce nouvel encouragement n'ayant pas été plus heureux, cet Amateur a vu qu'il étoit inutile de proposer une troisième fois ce Prix, parce qu'il s'est convaincu que ceux qui ont le génie de la musique & qui pourroient entrer en lice avec honneur & avec succès, étoient occupés ailleurs; & dedaignoient de se livrer à ce travail; il avertit donc qu'il n'y aura point de prix de Musique françoise au concert spirituel pour l'année 1771.

A R C H I T E C T U R E.

I.

Les œuvres d'architecture de Pierre Constant d'Yvry, architecte du Roi, première partie de 36 liv. brochée; à Paris, chez l'auteur, rue du Harlay près le Palais; M. Dumont, professeur d'architecture, rue des Arcis; maison du Commissaire; Huquier, rue des Mathu-

166 MERCURE DE FRANCE.

rins au coin de la rue de Sorbonne ; & Joullain , marchand d'estampes , quay de la Mégisserie , 1770.

Cet ouvrage *in-folio* de plus de soixante-dix planches, dont une partie de chaque sujet est variée , contient différens projets relatifs à l'architecture civile , plusieurs arcs de triomphe & portes triomphales, des plans, élévations & coupes d'églises de monasteres , plusieurs élévations de différens portails d'églises paroissiales & de couvents , des façades de Palais & de bâtimens d'hôtels , projetées pour différens quartiers de Paris , plusieurs projets de fontaines publiques & de châteaux d'eaux , différentes portes pour de principales entrées d'hôtels , de maneges , de parc , d'écuries , &c.

Cet ouvrage est d'autant plus utile à l'architecture , que l'auteur cherche les moyens de donner un caractère distinctif aux différens objets qu'il a traités , partie essentielle de l'architecture , qui semble avoit été un peu trop négligée jusqu'à présent.

La seconde partie paroîtra séparément , & contiendra plusieurs bâtimens exécutés par l'auteur , avec différens projets de comparaison sur plusieurs édifices anciens & modernes qui peuvent être utiles à la théorie de l'architecture.

Plan des Villes , Chateau , Parc de Versailles , Trianon & la Menagerie , relativement aux fêtes du 19 Mai 1770. en 4 planches. A Paris , chez le Rouge rue des grands-Augustins.

On peut prendre dans ce plan une idée assez juste des décorations & des illuminations faites à Versailles , au sujet du mariage de Monseigneur LE DAUPHIN.

G É O G R A P H I E.

I.

THÉÂTRE de la guerre présente entre les confédérés de Pologne , les Russes & les Turcs , comprenant la Turquie Européenne , le royaume de Hongrie , la Pologne , &c. avec les époques des batailles gagnées par l'une de ces trois puissances , d'après les meilleurs auteurs , par le sieur Moithey , ingénieur géographe ; prix 2 liv. à Paris , chez Crepy , rue S. Jacques , à S. Pierre , près la rue de la Parcheminerie.

*VERS sur la mort de M. Boucher * ,
premier peintre du Roi.*

O ! qui que vous soiez , accordez - lui des
larmes :

Toujours l'ardent génie éclaira ses travaux.

A son pinceau Vénus prêtoit ses charmes ,
Et les Amours ont fini les tableaux.

Par M. G. K.

*A M. le Maréchal de Richelieu & à Mde
la Marquise de Monconseil qui doivent
nommer l'enfant de M. & Mde Favart.*

La pensée de mon Enfant.

UN Génie , une Fée éclairent ma naissance ,
Leur pouvoir bienfaisant a l'art de m'animer ,
L'organe de ma voix enchaîné par l'enfance ,

Ne peut encore s'exprimer ;

J'en suis dédommagé par mon intelligence.

En naissant mon bonheur commence ;

Dès mon premier instant , je vis pour les aimer.

* Nous donnerons incessamment l'éloge historique de ce peintre des Graces.

La

La bonne , la sensible Urgele
Est mon interprète fidèle.

De tout ce que je sens , je lui dois la douceur ;
Respirant dans son sein , je touchois à son cœur ,
Et j'en étois trop près pour ne pas tenir d'elle.

LE GRAND SEIGNEUR & LE VISIR.
Conte moral.

U N successeur d'Ali... , son nom n'importe
guère ,

Conduit par les flatteurs de projets en projets ,
Résolus de tripler le tribut ordinaire

Qu'on levoit sur tous les sujets.

L'édit , vérifié sans nulle remontrance ,
Parut très-juste : & le Divan

Loua la bonté du Sultan.

Le Visir consterné gardoit seul le silence.

« C'est vous (dit le Despote, en le glaçant d'effroi,) »

» Qui ferez , dans trois jours , publier cette loi :

» Que nul n'en soit exempt ; que rien ne vous ar-
» rête.

» A me désobéir il y va de la tête. »

Deux jours , déjà passés dans la perplexité ,

Le Visir demande audience.

« Voilà de sûrs garans de mon obéissance , »

» Dit-il , & les témoins de ma fidélité. »

II. Vol.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

Le Sultan demeure immobile.

Quel objet m'as-tu présenté ?

« Un cercueil ! — Oui , Seigneur : oui , voilà mon

» asyle

» Contre une injuste volonté.

» Je n'attends que la mort. — Non , tu me rends

» ma gloire ;

» J'admire , en rougissant , tes sublimes avis.

» Les pleurs du repentir assurent ta victoire : »

La vertu d'un seul homme a sauvé son pays.

*PROCESSION & réjouissance publique à
Dunkerque le 24 Juin 1770 jour de
St Jean-Baptiste , fête de la Ville , &
renouvelée le 1 Juillet , à l'occasion du
mariage de Mgr LE DAUPHIN.*

LES Habitans de Dunkerque se sont distingués dans toutes les occasions par des marques publiques de leur amour pour le ROI & pour la Famille Royale. L'auguste mariage de Mgr LE DAUPHIN avec Madame L'ARCHIDUCHESSE MARIE-ANTOINETTE , leur a paru mériter principalement de faire éclater leur zèle.

Les différens Corps & Communautés

J U I L L E T. 1770. 171
de la Ville , à qui les Magistrats ont
fait part de cet heureux Evénement, se
sont empressés à le célébrer avec eux.

Tel fut l'ordre dans lequel se firent les
réjouissances qui retracent l'ancien goût
des fêtes publiques. Elles offrent un spec-
tacle singulier auquel le peuple a la plus
grande part , & bien propre à l'amuser &
à satisfaire sa curiosité.

Il y avoit d'abord une marche que
formoient la Confrerie de St George des
Arbalétriers ; la Compagnie de Ste Barbe
des Arquebuziers ; la Confrerie de S. Se-
bastien des Archers ; le métier des Cor-
donniers, le métier des Meuniers, le
Corps de St Jean des Tailleurs , &c.
Le Corps des Bellandriers avec leurs
Perches ; le Corps des Pêcheurs.

On voyoit ensuite *le Navire de St
Pierre* monté par de jeunes Pêcheurs , &
remis en état par les sieurs Jacques & Da-
niel Denys Constructeurs , & regrée par
le métier des Cordiers. (Toutes ces Con-
freries , Corps & Métiers ont marché
avec leurs drapeaux & attributs.) Ils é-
toient suivis d'un Char donné par le
métier des Boulangers , sur lequel étoit
représentée *une nymphe assise sur un Peli-
can*. Cette Nymphe fit un dialogue avec

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

deux Boulangers & un vieillard , & plusieurs Boulangers & Boulangères formèrent un Ballet. Ensuite venoit un Char donné par le métier des Bouchers , représentant *l'enlèvement d'Europe par Jupiter , sous la forme d'un taureau*. Un Char donné par le Corps de St Eloy , représentant *Vulcain sur le mont Etna*, avec des Forgerons , Maréchaux & Serruriers travaillant aux foudres de Jupiter , assistés des Cyclopes. Venus sur une nuée paroissoit engager Vulcain à fabriquer des Armes pour Mars. Des Cyclopes forgerent aussi différentes Armoiries analogues à la Fête. Un Char donné par le métier des Charpentiers de Maison , Maçons , Charrons & Tourneurs représentant *Les cinq ordres d'Architecture , & les Arts Libéraux*. Sur le devant du Char on exécuta un ballet. Un Char donné par le Corps de St Louis des Marchands Drapiers représentant *le Triomphe de St Louis à Damiette*.

Ce Roi étoit armé , & assis sur un Trône : deux Guerriers & deux Françaises de sa suite dansèrent un pas sur le devant du Char , qui étoit suivi d'un autre pas de deux Turcs & de deux Turques : un Guerrier dansa seul : après

quoï tous se réunirent pour former un Ballet.

Un Char donné par le Corps des Tonneliers , & accompagné par eux avec leur Drapeau ; &c. Sur ce Char représentant *les Vendanges*, on tira d'un tonneau travaillé à jour quatre liqueurs différentes , & on exécuta un ballet Pantomime.

Un Char donné par le Corps de Ste Gertrude des Epiciers , Droguistes & Fabricans de tabac, représentant *l'Asie & l'Amérique*, figurées par un Roi Indien & un Prince Nègre, assis sur un Trône, accompagnés de leur Cour. Des Personnes de leur suite exécuterent plusieurs danses Chinoises, & Nègres.

Un Char donné par le Corps de Ville, représentant *la Ville de Dunkerque*, figurée par un femme appuyée sur un bouclier aux armes de cette ville, ayant à ses pieds la Navigation, & écoutant attentivement Minerve qui lui récite les principaux traits de son histoire, & lui fait part du **Mariage** de Monseigneur LE DAUPHIN, cause de la joie publique : Mercure, Dieu du commerce, ordonne à la Rénommée, placée sur le sommet

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

du Char, de publier cet heureux événement : plusieurs jeunes gens de la Ville formèrent un ballet pantomime sur le devant du Char.

Un Char donné par le Magistrat, représentant *l'alliance de l'Empire avec la France*. Mgr LE DAUPHIN & Madame LA DAUPHINE étoient représentés assis au haut du Char sous un baldaquin, ayant à leurs pieds les personnes qui composoient leur suite. Différens danseurs & danseuses exécuterent sur ce Char plusieurs danses françoises & allemandes.

Le Corps de Ville avoit donné les petits Dauphins dansans ; le grand Dauphin ; un Char monté par une troupe de Sauvages qui exécuterent des ballets ; de petits Chevaux dansans ; la Geante ; le Geant ; le Geant à cheval.

Le Corps des marchands Brasseurs & les principaux Aubergistes, ont aussi contribué à la dépense de ces réjouissances.



Traduction françoise d'une Ode latine présentée à la Cour, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin avec l'Archiduchesse Marie - Antoinette, par M. Coger, professeur d'éloquence dans l'Université de Paris, au collège Mazarin ou des Quatre Nations.

ON lira avec plaisir cette Ode, qui fait honneur à l'esprit & au cœur de M. l'Abbé Coger, dont plusieurs ouvrages en ce genre ont déjà été reçus favorablement du public.

*Ode à Monseigneur le Duc de Choiseul, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin, par M. l'Abbé F. * *.*

Cette Ode, dans laquelle il y a de l'élévation, se trouve chez la veuve Ballard, rue des Noyers, & au Palais Royal.

Le mariage de Mgr le Dauphin, ode par M. Tannevor, ancien premier Commis des Finances, Censeur Royal des Académies de Nancy & des Arcades de

H iv

Rome ; à Paris chez Vente, libraire des menus plaisirs du Roi & des spectacles de Sa Majesté, au-bas de la Montagne St^e. Genevieve.

Cette Ode conserve le caractère de l'enthousiasme lyrique, avec la douceur du sentiment.

Le Corps de ville d'Aurillac en robe , précédé de tous les instrumens de la ville , a honoré de sa présence & de son approbation le feu d'artifice que M. Brunon y a donné le 25 du mois de Mai sur la place , & qu'il a lui même tiré. M. le Chevalier de Sarrat , seigneur de Fabregues , premier Echevin , y a mis le feu au nom de la ville. Le peuple a donné dans cette occasion les plus vives marques de son amour pour la personne sacrée du Roi & pour la famille royale , par des acclamations multipliées de *vive le Roi , vive le Dauphin*. La charpente de ce feu représentoit le temple de l'hymen magnifiquement décoré , & ingénieusement orné des attributs convenables à la fête. Les arts , la peinture & la poésie ont concouru pour peindre aux yeux & à l'esprit les sentimens des citoyens. Le feu a parfaitement réussi , & des transparens & des

J U I L L E T. 1770. 177
dessins en illumination ont prolongé le
plaisir d'un spectacle dont l'occasion étoit
si chère & si précieuse à tous les François.

FANATISME DE L'AMOUR..

I.

LA fureur aveugle & barbare du Suicide
semble gagner tous les jours. Le nommé
Faldoni de Livourne , maître d'armes ,
établi depuis long-tems dans cette ville ,
vient d'en donner un nouvel exemple
accompagné de circonstances singulieres
& terribles. L'hiver dernier il s'étoit rom-
pu un vaisseau dans le col : les secours
qu'on lui avoit donnés , ne l'avoient que
foiblement rétabli : on ne lui avoit point
caché qu'il étoit difficile qu'il pût vivre
long tems. Il avoit une maîtresse ; il lui
fit connoître sa situation : celle-ci lui pro-
mit de ne pas lui survivre. Faldoni , pour
l'éprouver , lui présenta un jour une po-
tion dont il but la moitié , & l'in-
vita à prendre l'autre , en l'assurant que
c'étoit du poison. La jeune personne n'hé-
sita point. Son amant lui laissa ignorer
pendant quelques jours qu'il l'avoit trom-
pée : il le lui avoua enfin , en vantant

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

beaucoup son courage , & lui disant qu'il n'en doutoit plus , & qu'il falloit mourir d'une mort plus prompte & plus digne d'eux. Il fit exprès le voyage de S. Etienne en Forès pont acheter deux pistolets ; il se rendit ensuite à Charli , où sa maîtresse étoit : tous deux s'habillerent de blanc , & allèrent le matin dans la Chapelle de Selette ; ils parerent l'autel de tous ses ornemens , s'attachèrent un ruban rose au bras , prirent chacun un pistolet , & passerent le bout du ruban derrière la détenté ; ils n'avoient fait ces dispositions que pour se tuer tous deux en même tems en tirant le ruban , & l'effet paroît avoir été prompt : ils avoient porté aussi deux poignards pour se donner la mort , si les pistolets venoient à manquer. On a trouvé sur la fille une lettre qu'elle écrivoit à sa mere ; elle lui parle de sa résolution avec la plus grande tranquillité : « Vous avez refusé de m'unir à Fal-
 » doni , lui dit-elle , j'en aime , je ne
 » puis vivre sans lui ; il va mourir , & je
 » vais le suivre. Adieu , quand vous lirez
 » ceci , vous n'aurez plus de fille ». Voilà un exemple de fidélité qui n'aura sûrement pas beaucoup d'imitateurs.

L'AMOUR AU DÉSESPOIR.

On vient de voir dans un bourg voisin d'Edimbourg un exemple terrible de l'amour & de l'honneur réduits au désespoir. Un étranger avoir fui en Ecosse les persécutions de sa famille , qui désapprouvoit le mariage qu'il avoit contracté avec une jeune personne d'un état au dessous du sien. Il vivoit depuis deux ans des bienfaits d'un Lord , qui les lui retira enfin. Plongé dans la misère la plus profonde ; il fit prier son protecteur de vouloir bien passer chez lui ; il lui montra sa femme pâle , prête à mourir de faim , & le supplia de l'arracher au tombeau. Le Lord eut la bassesse de mettre un prix à sa générosité ; la situation dans laquelle il vit ces infortunés lui fit espérer qu'il y trouveroit peu de difficultés. Le jeune homme regarda son épouse qui fondoit en larmes ; il garda un instant le silence , & s'écria ensuite : Non , nous n'achetons point la vie par un pareil reproche ; nous mourrons ensemble , & tu mourras digne de moi. Vois tes victimes , ajouta-t-il , en se tournant vers le Lord : le sou-

H vj

venir que je conserve encore de tes bienfaits mer tes jours en sûreté ; regarde ton ouvrage , & aie des remords , si ton cœur en est capable. A ces mots , le jeune homme , dont la douleur & le désespoir avoient sans doute égaré la raison , poignarda son épouse , & se perça le sein à son côté. Quelques soins qu'on ait pris pour cacher cette aventure tragique , elle s'est ébruitée , & le lâche Lord , universellement blâmé & méprisé , a quitté l'Ecosse , & est allé cacher ailleurs sa honte & ses remords.

*TRAITS DE BIENFAISANCE
ET D'HUMANITÉ.*

I.

L'IMPÉRATRICE Reine étant à Luxembourg , y reçut un message de la part d'une femme âgée de 108 ans , qui pendant plusieurs années n'avoit pas manqué de se présenter le jour du Jeudi Saint , pour être au nombre des pauvres auxquels S. M. I. & R. lavoit les pieds. Depuis deux ans ses infirmités l'avoient

empêchée de se rendre au Palais ; elle fit dire à l'Impératrice qu'elle avoit le plus vif regret de n'avoir pu se trouver à cette pieuse cérémonie , non à cause de l'honneur qu'elle auroit reçu , mais parce qu'elle avoit été privée du bonheur de voir une Souveraine adorée. L'Impératrice touchée du message & des sentimens de cette bonne femme , se rendit elle-même dans le village qu'elle habitoit ; elle ne dédaigna point d'entrer dans une misérable cabane ; elle la trouva sur un grabat où la retenoient ses infirmités , compagnes inséparables de l'âge. « Vous » regrettez de ne m'avoir point vue , lui » dit avec bonté cette généreuse Prin- » cesse ; consolez-vous, ma bonne, je viens » vous voir ». Elle fut attendrie de la situation & de l'air pénétré de la vieille femme, qui gémissoit de ne pouvoir sortir de son lit pour se jeter à ses pieds. Elle l'entretint pendant long - tems , & lui laissa , en se retirant , une somme d'argent nécessaire pour lui procurer les secours dont elle avoit besoin. L'Impératrice Reine a donné un exemple qu'on ne sauroit trop admirer , ni trop répandre. Les moindres actions des Souverains sont précieuses , & méritent d'être recueillies ,

lorsqu'elles annoncent , comme celle-là ,
leur bienfaisance & leur humanité.

I I.

La grandeur d'ame ne suppose pas nécessairement une haute naissance ; les sentimens généreux & sublimes se trouvent souvent dans les rangs les plus bas des citoyens. Un païsan de la Fionie vient d'en fournir un exemple qui mérite d'être connu. Le feu avoit pris au village qu'il habite ; il courut porter des secours aux lieux où ils étoient nécessaires ; tous ses soins furent vains ; l'incendie fit des progrès rapides ; on vint l'avertir qu'il avoit gagné sa maison : il demanda si celle de son voisin étoit endommagée : on lui dit qu'elle brûloit ; mais qu'il n'avoit pas un moment à perdre s'il vouloit conserver ses meubles. « J'ai des choses plus
» précieuses à sauver , repliqua-t-il sur le
» champ ; mon malheureux voisin est
» malade , & hors d'état de s'aider lui-
» même ; sa perte est inévitable , s'il n'est
» pas secouru ; & je suis sûr qu'il compte
» sur moi ». Aussi-tôt il vole à la maison de cet infortuné , & sans songer à

J U I L L E T. 1770. 183

la fièvre , qui faisoit toute sa fortune , il se précipite à travers les flammes , qui gagnoient déjà le lit du malade ; il vit une poutre embrasée , prête à s'écrouler sur lui , il tenta d'aller jusque-là : il espère que sa promptitude lui fera éviter ce danger , qui sans doute eût arrêté tout autre ; il s'élance auprès de son voisin , le charge sur ses épaules , & le conduit heureusement en lieu de sûreté.

La chambre économique de Copenhague, touchée de cet acte d'humanité peu commun , vient d'envoyer à ce paysan un gobelet d'argent rempli d'écus danois ; la pomme du couvercle est surmontée d'une couronne civique , aux côtés de laquelle pendent deux petits médaillons , sur lesquels cette action est gravée en peu de mots. Plusieurs particuliers de cette capitale lui ont fait passer aussi des présens pour l'indemniser de la perte de sa maison & de ses effets : leur bienfaisance mérite des éloges : récompenser la vertu , c'est encourager les hommes à la pratiquer.

ANECDOTES.

I.

UN Etranger de distinction , chargé d'une commission honorable à Londres , ayant une santé foible , s'étoit lié avec un célèbre Médecin Anglois , & l'invitoit à venir manger chez lui , trois fois la semaine. Cet Etranger valétudinaire ne manquoit pas de consulter le docteur pendant le repas ; mais ce dernier s'apercevant que ces politesses étoient intéressées , envoya à l'Etranger un mémoire de ses visites montant à 1200 livres sterlings, & lui donna en même temps quittance disant qu'il étoit suffisamment payé par les dîners qu'il avoit pris , & qui égaloient le nombre de ses visites.

I I.

Le Ministre luthérien de Schienfeld , aimé & estimé de ses Paroissiens , leur a donné un exemple affreux de frénésie. Un dimanche , au milieu de l'office , il passe derrière l'autel , & ne paroît plus ; on l'attend , on le cherche , enfin

J U I L L E T. 1770. 185

on le découvre mort ; il s'étoit pendu lui-même , ayant devant lui la bible ouverte au livre de Job , chapitre 7 , il avoit souligné de sa main les trois premiers versets.

I I I.

Une Comédienne , distinguée par ses talens & son esprit a dit très-sérieusement ; *surtout point de voix empruntée.* La voix ne sauroit avoir beaucoup d'étendue , si elle est privée de la variété des sons. On comprend que la voix empruntée n'est pas toujours la voix imitée de quelqu'un ; celle ci n'est pas supportable , parce qu'il y faut copier les tons d'un autre , & qu'on ne peut les copier que ridiculement. Mais la voix qu'on emprunte de soi-même , peut devenir très-utile ; enfler ses propres sons , les arrondir en quelque manière , lorsqu'elle est grêle & trop délicate ; étoit un art de la célèbre Leconvreux ; elle donnoit à sa voix naturellement douce , mais foible , un son creux dont elle tiroit cette variété , que les autres perdent en l'imitant : quoiqu'il en soit , trop de Comédiens n'ont de voix que dans la tête , c'est de l'estomac qu'il faut parler. Un jeune Acteur inquiet de sa mauvaise

voix , demandoit des conseils : venez chez moi , lui dit serieusement Sarazin , je vous ferai cracher le sang pendant quinze jours.

EXTRAIT du Procès-verbal de ce qui s'est passé au Lit de Justice , tenu par LE ROI au château de Versailles , le Mercredi 27 Juin 1770.

Du mercredi 27 Juin 1770 , du matin.

LE ROI LOUIS XV^e.

du nom , tenant son Lit de Justice , en son château de Versailles.

A sa droite sur un siège placé sur le tapis du Roi.
Monsieur LE DAUPHIN.

Sur deux plians sur le tapis de pied du Roi , joignant le banc des Princes & Pairs.

M. le Comte de Provence. M. le Comte d'Artois.

Sur ledit banc. Le duc d'Orléans , le duc de Chartres , le prince de Condé , le duc de Bourbon , le prince de Conti , le comte de la Marche ,
Princes du Sang.

Sur le reste du banc , & sur deux bancs en retour placés jusqu'à la place du dernier Prince du

Sang. Les Ducs de la Tremouille, de Luynes, Brissac, Richelieu, Rohan-Chabot, Saint-Aignan, de Tresmes, d'Aumont, Béthune - Charost, de Saint-Cloud, Harcourt, Rohan-Rohan, Villars-Brancas, Valentinois, de Nevers, Biron, La Vallière, de Fleury, la Vauguyon, Choiseul, la Rochefoucault. *Pairs laïcs*

A sa gauche aux hauts sièges, l'archevêque duc de Reims, l'évêque comte de Noyon,

Pairs Ecclésiastiques.

Les Maréchaux Clermont - Tonnerre, de Broglie:

A ses pieds, Charles - Henri - Godefroi de la d'Auvergne, grand-chambellan.

A droite sur un tabouret, Charles, prince de Lambesc, grand - écuyer de France, portant au cou l'épée de parement du Roi.

A gauche sur un banc au-dessous de celui des Pairs Ecclésiastiques, le prince de Beauveau, le duc de Noailles, le duc de Villeroy, le prince Tingry, capitaines des gardes-du-corps du Roi; & le duc de Coëssé, capitaine des Cent - Suisses de la Garde.

Plus bas, assis sur le petit degré par lequel on descend dans le parquet, le Sr Bernard de Boulainvilliers, prévôt de Paris, tenant un bâton blanc en sa main.

En une chaise à bras, couverte de l'extrémité du tapis de velours violet, semé de fleurs de-lys d'or, servant de drap de pied au Roi, Monsieur René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou, chancelier de France, vêtu d'une robe de velours violet, doublée de satin cramoisi.

188 MERCURE DE FRANCE.

Sur un banc répondant à celui où siègent MM. les Présidens au Conseil en la Chambre du Parlement, Messire Etienne-François d'Aligre, chevalier, Premier; MM. le Fèvre, de Lamoignon, Pinon, de Gourgue, le Peletier, Joly, présidens.

Dans le parquet, devant M. le Chancelier. Sur trois tabourets, le Grand - Maître, le Maître & l'Aide des cérémonies.

Dans le parquet, au milieu, à genoux devant le Roi, deux huissiers-massiers du Roi, tenant leurs masses d'argent doré, & six hérauts d'armes.

Sur les trois bancs couverts de tapisserie, formant l'enceinte du parquet, les présidens des enquêtes & requêtes, & conseillers de la grand-chambre.

Présidens des Enquêtes & Requêtes, Bourrée, le Moyné, de Murard, Hocquart, Angran, Roland, Briffon, le Rebours, Chabenat, Anjorant.

Conseillers de la Grand - Chambre, Fermé, Gaultier, Hariague, Pasquier, Boucher, Laguilleaumie, Bretignières, Poitevin, de Sabuguet, de Beze-de-lys, Roland, Brochant, Dubois, de Beze-de-la-Belouse, Pourcheresse, Bory, Pommyer, Delpech, Chavannes, Roland, Degars, Boula, Goujon, Noblet, Dupont, Blondeau, Nigon, Sauveur, Roussel, Regnault.

A côté droit, sur les deux bancs couverts de tapis semés de fleurs de-lys, les conseillers d'état & maître des requêtes, vêtus en robes de satin noir, venus avec M. le Chancelier.

Conseillers d'Etat, d'Aguesseau, Le Fèvre,

J U I L L E T. 1770. 189

Eydeau de Marville , Pontcarré , Moreau de Beaumont , de la Porte , Bertier , Joly de Fleury , l'Abbé Bertin , Bignon , d'Argouges.

Maîtres des Requêtes , Boula , Dedelay , Brochet , Chaillon , Bertier , Dufour.

Sur une forme à gauche en entrant , vis-à-vis Messieurs les Présidens , MM. le duc de la Vrillière & Bertin , secrétaires d'état.

Sur trois autres bancs , à gauche dans le parquet , vis-à-vis les Conseillers d'Etat.

LES SIEURS

Chevaliers de l'Ordre , le baron de Montmorency , le comte de Broglie , le marquis du Chatelet , le comte d'Estaing.

Gouverneurs & Lieutenans généraux des Provinces , de Maillebois , le comte de Saulx , le marquis d'Escars.

A côté de la forme où étoient les Secrétaires d'Etat , Ysabeau de Montval , secrétaire de la Cour , faisant les fonctions de greffier en chef.

A côté de lui , un des trois principaux commis pour la grand'-chambre , tenant la plume , ayant chacun devant eux un bureau couvert de velours violet.

Sur une autre forme derrière , Richard , greffier en chef de la Tournelle ; & Dufranc , Savin & Broulle , secrétaires de la Cour.

Sur une autre forme , le grand Prevôt de l'hôtel.

190 MERCURE DE FRANCE.

Sur un siège à l'entrée du parquet, Angely, premier huissier.

A l'entrée du parquet, les deux Huissiers de la Chancellerie, avec leurs massés.

Me. Antoine-Louis Seguiet, avocat	} du Roi.
Me. Guillaume-François Louis Joly de Fleury, procureur-général	
Me. Charles - Louis - François-de-Paule Barentin, avocat	
Me. Omer - Louis - François Joly de Fleury, avocat	

en la place répondante à celle qu'ils occupent toutes les Chambres assemblées.

Sur le surplus des bancs, les Conseillers des Enquêtes & Requêtes, Nau, Bragelongne, Robert, Berthelot, de Saint-Alban, Clement, Gayet, Thomé, Laguillaumie, Lemaistre, Clement, Dionis, Ourfin, d'Outremont, Maulnorry, Mauperché, Rolin, l'Escalopier, Desflandres, Dubois, Lefèvre, Thevenin, Chavaudon, Leloi, Pernon, Dompierre, Ricouart, Clement, Nouveau, Hocquart, Amelot, Bitault, Marquet, Chuppin, Richard, Gaultier, Forien, Clement, Camus, Noblet, Lambert, Tandau, Anjorant, Freteau, De Cotte, Fredy, Degars, Goujon, Dupuis, Lallemand, Laurés, Coupard, Lambert, Savalette, Radix, Dujouanel, Bougainville, Le Riche, Fumeron, Pinterel, Laguillaumie, Pasquier, Boula, Brochant, Dutroussel, Langlois, Fourmestiaux, Dudoyer, Heron, Barbier, Desponty, Blondel, Haumer, Lepilleur, Lemairat, Lepeletier, Joly, Demaupeou, Philippe, Royer,

Cachet , Bertin , Michau , Barillon , Bourgogne ,
 Glatigni , Malesieu , Camus , Nouet , Robert ,
 Bragelogne , Berthelot , Ferrand , Bourgevin ,
 Marquet , Lerebours , Maillon , Nicolai , Talon ,
 Bruant.

CE JOUR, la Cour, toutes les chambres assemblées, en robes & chaperons d'écarlatte, dans la grande salle des gardes-du-corps du Roi, préparée pour tenir son lit de justice, Messieurs les Présidens, revêtus de leurs manteaux qu'ils avoient été prendre dans une pièce voisine, tenant leurs mortiers à la main, ayant été avertis que M. le Chancelier alloit arriver, a député MM. Pasquier & Pourcheresse pour l'aller recevoir, ils étoient précédés de deux huissiers; ils ont été jusqu'au milieu de la seconde pièce répondante à la grande salle du palais, & se sont mis l'un à droite, l'autre à gauche de M. le Chancelier. M. le Chancelier étoit accompagné de ses secrétaires, de ses gentilshommes & du lieutenant de la prévôté de l'hôtel servant près sa personne; devant lui marchoient les huissiers de la chancellerie avec leurs masses. Après lui, les conseillers d'état & maîtres des Requêtes ci-dessus nommés; les deux huissiers-massiers de la chancellerie sont restés à l'entrée du parquet. M. le Chancelier l'a traversé & a pris sa place dans un siège à bras placé aux pieds du Roi, couvert de l'extrémité du tapis de velours violet, semé de fleurs-de-lis qui servoit de tapis de pied au Roi. Les conseillers d'état & maîtres des requêtes qui étoient venus avec lui ont passé sur la gauche derrière les bancs, & se sont placés sur deux bancs, étant dans le parquet au-dessous des pairs laïcs.

192 MERCÛRE DE FRANCE.

Les chevaliers de l'ordre, gouverneurs & lieut. généraux des provinces, avoient pris peu avant leurs places, pour éviter la confusion, quoiqu'ils n'aient droit que d'accompagner le Roi & d'entrer à sa suite, étant mandés.

Le maître des cérémonies ayant averti la compagnie que le Roi étoit prêt, ont été députés pour l'aller recevoir & saluer, MM. les présidens Lefèvre, de Lamoignon, Pinon, de Gourgue, & MM. Pasquier, Laguillaumie, Bretignieres, Roland de Juvigni, laïcs; & Boucher & de Sahuguet d'Espagnac, clercs, conseillers en la grand'chambre, lesquels l'ont conduit en son lit de justice, MM. les Présidens marchant à ses côtés, MM. les Conseillers derriere lui, & le premier huissier entre les deux massiers du Roi, immédiatement devant la personne. Le Roi étoit précédé de M. le Dauphin, qui l'étoit de M. le comte de Provence, de M. le comte d'Artois, fils de France; & de M. le duc d'Orléans, de M. le duc de Chartres, de M. le prince de Condé, de M. le duc de Bourbon, de M. le prince de Conti, de M. le comte de la Marche, Princes du Sang, qui ont pris leurs places traversant le parquet. Le Roi étoit aussi précédé de M. le duc de Cossé, commandant la compagnie des Cent-Suisses de la Garde, du Grand Chambellan, du prince de Lambesc, grand-écuyer de France; & étoit suivi des capitaines de ses Gardes.

Le Roi s'étant assis & couvert, M. le Chancelier a dit, par son ordre, que Sa Majesté commandoit qu'on prît séance; après quoi le Roi ayant ôté & remis son chapeau, a dit :

« Messieurs, mon Chancelier va vous expliquer mes intentions. »

M.

J U I L L E T. 1770. 193

M. le Chancelier étant ensuite monté vers le Roi, agenouillé à ses pieds pour recevoir ses ordres, descendu, remis en sa place, assis & couvert, après avoir dit que le Roi permettoit que l'on se couvrît, a prononcé un discours.

Après quoi M. le premier Président & tous les présidens & conseillers ont mis le genou en terre; M. le Chancelier ayant dit : *le Roi ordonne que vous vous leviez*, ils se sont levés, & restés debout & découverts, M. le premier Président a prononcé un discours.

Ensuite M. le Chancelier est monté vers le Roi pour prendre ses ordres, le genou en terre; descendu, remis en sa place, assis & couvert, a fait ouvrir les portes, & a ordonné au secrétaire de la cour faisant les fonctions de greffier en chef, de faire lecture desdites lettres-patentes.

Les portes ayant été ouvertes, & Ylabeau, secrétaire de la cour s'étant approché de M. le Chancelier pour prendre de ses mains lesdites lettres-patentes, lui, retiré à sa place, en a fait lecture debout & découvert; après laquelle lecture, M. le Chancelier a dit aux gens du Roi, qu'ils pouvoient parler. Aussi-tôt les gens du Roi se sont mis à genoux.

M. le Chancelier leur a dit que le Roi ordonnoit qu'ils se levassent. Ils se sont levés; & debout & découverts, M^e. Antoine - Louis Séguier, avocat du Roi, portant la parole, ont dit:

II. Vol.

SIRE,

« Les lettres-patentes dont il vient d'être fait
 » lecture, sont un acte absolu de la puissance sou-
 » veraine de Votre Majesté : Tout nous annonce
 » en ce moment vos volontés, & votre présence,
 » Sire, nous ordonne d'en requérir l'exécution,
 » Puisse notre soumission paroître aux yeux de Vo-
 » tre Majesté une nouvelle preuve de notre res-
 » pect.

» NOUS REQUÉRONS qu'il soit mis au bas des
 » lettres-patentes, dont lecture a été faite, qu'el-
 » les ont été lûes & publiées, Votre Majesté étant
 » en son lit de justice, & enregistrées au greffe de
 » la cour, pour être exécutées selon leur forme &
 » teneur. »

Ensuite M. le Chancelier monté vers le Roi pour
 prendre sa volonté, ayant mis un genou en terre,
 a été aux opinions à M. le Dauphin, à M. le com-
 te de Provence, à M. le comte d'Artois, à MM. les
 Princes du Sang, à MM. les Pairs Laïcs, MM. les
 Grand-Ecuyer & Grand-Chambellan, est revenu
 passer devant le Roi, lui a fait une profonde révé-
 rence, a pris l'avis de MM. les Pairs Ecclésiasti-
 ques & Maréchaux de France venus avec le Roi,
 des quatre Capitaines des Gardes-du-corps du Roi
 & du Capitaine des Cent-Suisses.

Puis descendant dans le parquet, à MM. les
 présidens de la cour, aux conseillers d'état & mai-
 tres des requêtes venus avec lui, aux secrétaires
 d'état, aux présidens aux enquêtes, requêtes &
 conseillers de la cour, est remonté vers le Roi

J U I L L E T. 1770. 195

comme ci-dessus ; redescendu , assis & couvert ,
a prononcé :

« LE ROI , étant en son lit de justice , a ordon-
né & ordonne que les lettres-patentes qui vien-
nent d'être lûes , seront enregistrées au greffe de
son parlement ; & que sur le repli d'icelles , il
soit mis que lecture en a été faite & l'enregistre-
ment ordonné , ce requérant son Procureur gé-
néral , pour être le contenu en icelles exécuté
selon leur forme & teneur.

» Pour la plus prompte exécution de ce qui vient
d'être ordonné , le Roi veut que par le secrétaire
de la cour , faisant les fonctions de greffier en
chef de son parlement , il soit mis présentement
sur le repli des lettres - patentes qui viennent
d'être publiées , ce que Sa Majesté a ordonné qui
y fût mis. »

Ce qui a été exécuté à l'instant , après quoi le
Roi s'est levé , & est sorti dans le même ordre qu'il
étoit entré. Signé YSABEAU.

*Suivent les Lettres-patentes , publiées & enregist-
rées , le Roi tenant son lit de justice.*

ARRÊTS , LETTRES-PATENTES , &c.

I.

ARRÊT du conseil d'état du Roi , du 9 Mai
1770 ; qui casse l'ordonnance du lieutenant de
police de Tours , du 5 Mai 1770 , concernant le

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

commerce des grains : Et qui ordonne l'exécution de la déclaration du 25 Mai 1763 & de l'édit du mois de Juillet 1764 , auxquels elle est contraire.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , & Lettres-Patentes sur icelui , du 12 Mai 1769 , registrées en parlement le 4 Mai 1770 ; concernant la construction de la nouvelle église de Saint-Philippe-du-Roule , & l'acquisition des terrains nécessaires à cet effet.

I I I.

Lettres-patentes du Roi , données à Versailles le 24 Mai 1770 , registrées en parlement ; portant règlement sur la forme de procéder aux requêtes de l'hôtel & du palais.

I V.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 15 Mai 1770 ; pour la tenue du chapitre de l'ordre de Prémontré.

V.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 28 Mai 1770 ; qui casse & annule l'ordonnance de police rendue par le bailli de la ville de Busençois , le 6 Avril 1770 , comme contraire à la déclaration du 25 Mai 1763 , & à l'édit du mois de Juillet 1764 , concernant le commerce des grains.

V I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 28 Mai

J U I L L E T. 1770. 197

1770; qui casse & annule l'ordonnance de police rendue par les officiers du bailliage de Châteauroux le 3 Avril 1770, comme contraire à la déclaration du 25 Mai 1763 & à l'édit du mois de Juillet 1764, concernant le commerce des grains.

V I I.

~~Arrêt~~ du conseil d'état du Roi, du 28 Mai 1770; qui casse les ordonnances de police des officiers de la sénéchaussée de Saumur, des 3 & 7 Mai 1770, concernant les grains: Et qui ordonne que la déclaration du Roi du 25 Mai 1763 & l'édit du mois de Juillet 1764, seront exécutés dans le ressort de ladite sénéchaussée de Saumur, comme dans tout le royaume.

V I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 18 Juin 1770; portant aliénation à l'Ordre du Saint-Esprit, de quatre cents mille livres de rente sur les postes: & qui permet audit Ordre, d'emprunter jusqu'à concurrence de trois cents cinquante mille livres de rente, soit à cinq pour cent en perpétuel, soit à neuf pour cent en viager sur une tête, ou à sept & demi sur deux têtes, le tout exempt de retenues.

I X.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 23 Juin 1770; qui ordonne que les députés des religieux de la régulière Observance de Saint-François s'assembleront à Paris le 10 Septembre prochain, avec les députés des Freres mineurs conventuels, pour parvenir à la réunion des deux observances.

Lijj

A V I S.

I.

LE JAY, Libraire, mettra en vente à la fin de Juillet prochain les Œuvres diverses de Young, traduites par M. le Tourneur ; contenant l'estimation de la valeur de la vie ; Traité des Passions ; Lettres morales sur le plaisir ; conjectures sur la composition originale, &c. en deux volumes in-8° & in-12, même format & même caractères que les Nuits, avec le véritable portrait d'Young, gravé par M. de S. Aubin.

Il vient de mettre sous presse une traduction du même des Méditations d'Hervey sur les tombeaux, sur la nuit, sur la création, sur les astres, &c. avec la vie & portrait de cet Auteur célèbre & d'autres Poèmes analogues dans le genre des Nuits d'Young. 2 vol. in-8° & in-12.

L'Eloge historique de Henri IV par M. le Marquis de Villette, annoncé dans le premier volume de Juillet ; se vend chez M. DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Française.

I I.

Le sieur le Brun, Marchand Epicier-Droguiste à Paris, rue Dauphine, aux armes d'Angleterre, magasin de Montpellier, hôtel de Mouy, continue de vendre avec succès l'essence de perles & la perle dentifrice, de l'invention & de la composition du sieur Hemet, Chirurgien-Dentiste de Sa

M. B. la Reine d'Angleterre & de la princesse Amélie. Ces deux remèdes connus de la noblesse Angloise à cause de leurs effets merveilleux ont la vertu de conserver , de blanchir & de raffermir les dents. Ils conservent l'émail des dents , guérissent le scorbut des gencives , arrêtent les progrès de la carie , calment les douleurs de dents , & rendent l'haleine douce & agréable : L'Essence de perle & la perle dentifrice se vendent 3 livres chaque ; on trouve aussi au même endroit des brosses d'une nouvelle invention pour l'usage de l'essence , à 12 sols la pièce.

I I I.

Cosmétique , Pâte de propreté.

Le moindre des secrets propres à conserver la beauté ou à lui porter un nouvel éclat , nous paroît digne d'être distingué parmi les recettes présentées aux dames. Celui que nous leur offrons est dans tous les harems des Orientaux & des Levantins , très-recherché des femmes , sinon plus belles que les nôtres , au moins également jalouses de l'éclat de leurs attraits. La composition que nous leur avons annoncée déjà les années précédentes , s'appelle *Guzellik* ou *Ekmecq* , nom arabe qui lui vient de l'usage que la propreté en fait au serrail & dans toute l'Asie. Elle est fort au-dessus de la pâte d'amande destinée seulement à se laver les mains. Le reste du corps méritoit bien l'attention du beau sexe & par conséquent des artisans du luxe. Ce n'est point assez de se nettoyer ; blanchir , adoucir , raffermir les chairs & parfumer la peau sont des soins importants qu'il seroit souvent dangereux de négliger , s'il est vrai qu'en

200. MERCURE DE FRANCE.

quelque sorte ils puissent relever des charmes séduisans que la nature donne avant l'art à cette moitié chérie de l'espèce humaine. L'*Ekmecq* a toutes les propriétés les plus désirées : il suffit pour s'en frotter, de l'avoir fait tremper un instant dans l'eau, laquelle sert ensuite à se laver. Lorsqu'elle est tiède, l'effet en devient plus prompt. C'est le *Sr Fagonde*, marchand de parfums, qui la débire seul. Il demeure *rue St Denis, près de la rue des Lombards, à la toilette*. Tout ce qui s'achète ailleurs est absolument contrefait. Les pains valent 24 sols pièce. Ils ont une odeur très-agréable & qui s'évapore peu ; mais pour la conserver toujours, il faut les serrer dans un petit coffret doublé d'étain ; ce qui se trouve aussi chez le même marchand. Un pain dure trois mois si l'on n'en fait usage que pour les mains, & le pain & le coffre ne coûtent ensemble que 48 sols.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Warsovie, le 6 Juin 1770.

ON mande de *Latyczow* par des lettres du 28 du mois dernier que l'armée du général *Panin* est en pleine marche ; que celle que commande le comte de *Romanzow* s'est approchée du *Niester*, dans le dessein de passer outre *Choczim* & *Suanitz* pour se rendre de-là en *Moldavie*. Ces lettres ajoutent que les habitans du pays, délivrés du séjour de nos troupes, recommencent à cultiver leurs terres.

Suivant des lettres de *Podolie*, les Turcs s'avancent avec toutes leurs forces, du côté du *Da-*

danube, pour passer ce fleuve, malgré les troupes Russes qui en défendent les bords.

On mande de Lublin que le prince de Brunswik y est arrivé avec sa suite & a continué sa route pour se rendre à l'armée Russe.

Du 12 Juin.

Nous apprenons que l'armée de Romanzow, après avoir passé le Niester, & s'être rassemblée à Choczim, a dirigé sa marche vers le Pruth le 3 de ce mois. On assure, d'un autre côté, que le Grand Visir a passé le Danube à Isaccia avec toutes les forces; de sorte que l'on s'attend à recevoir incessamment la nouvelle d'une sanglante bataille.

De Constantinople, le 17 Mai 1770.

La Porte notifia le 4 de ce mois aux Ministres étrangers qu'ils eussent à communiquer non-seulement à leurs Cours respectives, mais encore à tous leurs Consuls dans les ports du Levant, la résolution qu'elle avoit prise de défendre à tous vaisseaux de quelque nation qu'ils pussent être de se rendre par les Dardanelles au port de cette ville, à moins que leurs passeports, leurs lettres, leurs cargaisons, leurs papiers n'eussent été préalablement visités, sous peine d'être coulés à fond par l'artillerie des châteaux.

Moldavangi Pacha, ci-devant Grand-Visir, se trouve actuellement à Gallipoli, & non pas au camp de l'armée, comme on l'avoit annoncé; il a adressé delà au Sultan une relation de plusieurs excès commis par les mariniers de l'escadre de Sa Hauteffe, pendant que les vaisseaux étoient à s'armer dans la rade, où ils avoient été obligés de relacher à cause du mauvais tems.

202. MERCURE DE FRANCE.

Notre escadre qui croise à présent dans les environs de l'Archipel sera renforcée de six vaisseaux qu'on équipe à l'arsenal & de trois autres qui sont déjà prêts à mettre à la voile.

Il paroît que le gouvernement est sans inquiétude sur les opérations des Russes dans la Morée, malgré les bruits défavorables que les Grecs répandent journellement à cet égard.

La peste s'est manifestée dans cette Capitale & dans les Fauxbourgs. On apprend qu'elle fait de grands ravages en Egypte, sur-tout à Alexandrie.

De Petersbourg, le 5 Juin 1770.

L'Impératrice se propose de venir ici dans quinze jours, pour voir lancer à l'eau un nouveau vaisseau de guerre.

De Stockholm, le 22 Juin 1770.

En vertu d'une décision des États on équipe actuellement un vaisseau de ligne & deux frégates qu'on fera croiser dans la mer Baltique pour exercer les officiers de la Marine & le corps des Cadets qu'on élève à Cälserone. Les deux frégates se rendront à Stralsund pour recevoir & conduire en ce Royaume le prince Henri de Prusse qu'on attend ici dans les premiers jours du mois d'Août.

De Coppenhague, le 19 Juin 1770.

Hier leurs Majestés sont parties pour le Holstein avec une suite peu nombreuse. Le comte de Bernstorff est le seul des Ministres du conseil qui les accompagne dans ce voyage dont on ignore la durée.

De Vienne, le 12 Juin 1770.

Hier, vers les onze heures du matin, l'Empereur est arrivé ici en parfaite santé.

Le comte de Stainville, frère du duc de Choiseul, est arrivé en cette Capitale le 2 de ce mois. Le lendemain, il eut une audience de l'Impératrice-Reine, à qui il annonça que la célébration du mariage du Dauphin avec l'Archiduchesse Antoinette, s'étoit faite à Versailles le 16. du mois dernier.

Du 23 Juin.

Le 14 de ce mois, la Cour assista ici à la procession de la Fête-Dieu. Le dimanche suivant elle assista aussi à celle qui se fait tous les ans, à pareil jour, à Schombrun & qui a été instituée par l'Impératrice-Reine. Le Cardinal archevêque de cette ville y a officié & porté le saint Sacrement. La grande cour du château étoit rendue, dans tout son pourtour, des tapisseries de la Couronne.

Hier au soir, le prince Charles de Lorraine est arrivé ici de Bruxelles & a pris son logement au château de Hetzendorff avec la Princesse sa sœur. L'Archiduc Maximilien est allé à sa rencontre jusqu'à Strenberg.

Le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Toscane sont attendus ici, le 30 de ce mois, ou le 1^r du mois prochain.

Hier, le Prince-Evêque de Passau est arrivé en cette Capitale.

L'Impératrice Reine a permis qu'on établît, à l'essai, une Ecole-pratique de commerce, à laquelle on a admis 26 élèves, tous fils de marchands ou artisans. Il y a dans cette école quatre professeurs : les leçons, qui durent trois heures le matin & trois heures l'après-midi, ont pour ob-

Lvj,

204 MERCURE DE FRANCE.

jet l'écriture, l'arithmétique, le dessin, la partie de la géographie relative au commerce, le style mercantile & les langues les plus usitées en Europe. Elles sont terminées par un cours de morale, toujours relatif au commerce. Sa majesté Impériale & Royale a fixé à trois mois l'essai de cet établissement, dans le dessein de lui donner toute la stabilité & l'étendue dont il est susceptible, si les progrès des premiers élèves répondent aux vues qu'on s'est proposées.

De Königsberg, le 11 Juin 1770.

On écrit du bailliage de Leshwangminnen que le nommé Schiel laboureur, âgé de près de 108 ans, ayant été attaqué de la petite vérole, au mois d'Avril dernier, a été parfaitement guéri & jouit actuellement de la meilleure santé.

De Cadix, le 8 Juin 1770.

Une frégate de guerre Danoise, *la Christiansøe*, de trente pièces de canon, relâcha ici, le 1^r de ce mois, venant de Cartagène. L'escadre Danoise, destinée contre les Algériens, sous les ordres du contre-Amiral Kaas & dont cette frégate fait partie, parut, le 2 de ce mois, & vint mouiller dans la rade à peu de distance de cette baie: elle resta deux jours dans ce mouillage où elle a pris quelques rafraîchissemens qui lui sont venus de ce port, & remit, le 4, à la voile pour entrer dans la Méditerranée. Elle doit toucher à Gibraltar pour y faire de l'eau, & delà elle dirigera sa course vers Alger.

Ces jours derniers, un chebec du Roi du département de Ceuta partit d'ici après avoir pris à bord une centaine de malfaiteurs tirés des prisons de Cadix & de Séville qu'il transporte en Afrique pour y servir comme forçats.

J U I L L E T. 1770. 205

De Naples , le 16 Juin 1770.

Le Roi a été indisposé pendant quelques jours : mais aujourd'hui sa santé est entièrement rétablie.

De Rome , le 6 Juin 1770.

Par une constitution du Pape , qui est la première depuis son exaltation , les privilèges & prérogatives des auditeurs de Rote , viennent d'être confirmés & même augmentés ; mais Sa Sainteté a fixé à trente écus romains les taxes qu'on exigeoit pour les décisions de ce Tribunal , & qui étoient quelquefois portées jusqu'à trois cens écus.

On a arrêté ici un gentilhomme de la ville de Tolentino , nommé Benaducci , allié aux premières familles de sa province. Il est convaincu d'avoir fait embarquer à Trieste plusieurs payfans pour aller servir sur l'escadre de l'Impératrice de Russie ; il les avoit attirés dans ce port sous prétexte de les employer aux travaux de la campagne. Les parens de ce gentilhomme ont envoyé un exprès au cardinal Alexandre Albani pour implorer sa protection en faveur du coupable.

Du 20 Juin.

Dimanche dernier le tonnerre tomba sur la flèche de l'Eglise de l'Université de la Sapience & l'endommagea beaucoup. La foudre tomba aussi presque dans le même instant dans la cheminée d'une maison de la rue de la place & tua une femme.

De Civita Vecchia , le 1^r Juin 1770.

On travaille à un plan pour mettre en bon état les escadres du Pape.

jet l'écriture , l'arithmétique , le dessin , la partie de la géographie relative au commerce , le style mercantile & les langues les plus usitées en Europe. Elles sont terminées par un cours de morale , toujours relatif au commerce. Sa majesté Impériale & Royale a fixé à trois mois l'essai de cet établissement , dans le dessein de lui donner toute la stabilité & l'étendue dont il est susceptible , si les progrès des premiers élèves répondent aux vues qu'on s'est proposées.

De Königsberg , le 11 Juin 1770.

On écrit du bailliage de Leshwangminnen que le nommé Schiel laboureur , âgé de près de 108 ans , ayant été attaqué de la petite vérole , au mois d'Avril dernier , a été parfaitement guéri & jouit actuellement de la meilleure santé.

De Cadix , le 8 Juin 1770.

Une frégate de guerre Danoise , la *Christiansoë* , de trente pièces de canon , relâcha ici , le 1^r de ce mois , venant de Cartagène. L'escadre Danoise , destinée contre les Algériens , sous les ordres du contre-Amiral Kaas & dont cette frégate fait partie , parut , le 2 de ce mois , & vint mouiller dans la rade à peu de distance de cette baie : elle resta deux jours dans ce mouillage où elle a pris quelques rafraîchissemens qui lui sont venus de ce port , & remit , le 4 , à la voile pour entrer dans la Méditerranée. Elle doit toucher à Gibraltar pour y faire de l'eau , & delà elle dirigera sa course vers Alger.

Ces jours derniers , un chebec du Roi du département de Ceuta partit d'ici après avoir pris à bord une centaine de malfaiteurs tirés des prisons de Cadix & de Séville qu'il transporte en Afrique pour y servir comme forçats.

J U I L L E T. 1770. 205

De Naples, le 16 Juin 1770.

Le Roi a été indisposé pendant quelques jours : mais aujourd'hui sa santé est entièrement rétablie.

De Rome, le 6 Juin 1770.

Par une constitution du Pape, qui est la première depuis son exaltation, les privilèges & prérogatives des auditeurs de Rote, viennent d'être confirmés & même augmentés ; mais Sa Sainteté a fixé à trente écus romains les taxes qu'on exigeoit pour les décisions de ce Tribunal, & qui étoient quelquefois portées jusqu'à trois cens écus.

On a arrêté ici un gentilhomme de la ville de Tolentino, nommé Benaducci, allié aux premières familles de sa province. Il est convaincu d'avoir fait embarquer à Trieste plusieurs paysans pour aller servir sur l'escadre de l'Impératrice de Russie ; il les avoit attirés dans ce port sous prétexte de les employer aux travaux de la campagne. Les parens de ce gentilhomme ont envoyé un exprès au cardinal Alexandre Albani pour implorer sa protection en faveur du coupable.

Du 20 Juin.

Dimanche dernier le tonnerre tomba sur la flèche de l'Eglise de l'Université de la Sapience & l'endommagea beaucoup. La foudre tomba aussi presque dans le même instant dans la cheminée d'une maison de la rue de la place & tua une femme.

De Civita Vecchia, le 1^r Juin 1770.

On travaille à un plan pour mettre en bon état les escadres du Pape.

Il arrive journellement des bâtimens qui viennent y prendre des cargaisons de bled pour la Provence & le Languedoc. On a jusqu'à présent une belle apparence de récolte pour cette année ; ce qui donne lieu d'espérer qu'on y fera l'automne prochain une traite de bled très - considérable , d'autant que Sa Sainteté a augmenté la provision de grain pour la ville de Rome de plus de cinquante mille rubres.

D'Amsterdam , le 23 Juin 1770.

On mande de l'isle de saint-Eustache , par des lettres du 11 mars dernier , que les esclaves Negres y avoient formé le dessein de massacrer tous les Blancs , à l'exception des femmes , & d'élire pour roi l'un d'entr'eux nommé Archy ; mais que cette conspiration a heureusement été découverte & qu'on a arrêté trente - deux Negres qui ont tout avoué & ont indiqué un endroit où ils avoient amassé des armes & des munitions de guerre.

De Londres , le 22 Juin 1770.

Le parti de l'opposition vient de faire une grande perte par la mort du sieur Beckford , Lord-Maire de la Cité , qui expira hier après une maladie de douze jours. Pendant le cours de sa maladie , il fut visité par les principaux membres de l'opposition. Ses amis sont , dit-on , dans la résolution de faire ériger , en son honneur , une statue pedestre , qui sera placée dans un lieu public.

Il est faux que le vice-Roi d'Irlande ait été insulté & maltraité par la populace en allant de Dublin à Cork , ainsi qu'on l'avoit annoncé dans tous les papiers publics.

Du 29 Juin.

Il y a eu ici beaucoup de mouvement à l'occasion de l'élection d'un nouveau lord-Maire. Il s'est mis sur les rangs trois aspirans pour cette place, le sieur Trecothick & le sieur Crosby, tous deux Aldermans de la Cité & du parti de l'opposition, & le chevalier Henri Banks, soutenu par le ministère. Les suffrages ayant été recueillis aujourd'hui, il a été reconnu que le sieur Trecothick avoit eu seize cens une voix, le sieur Crosby quatorze cens trente-quatre & le chevalier Banks, quatre cens trente-sept. En conséquence, le premier a été déclaré légitimement élu lord-Maire. Le 25, on procéda aussi à l'élection d'un Shériff de la Cité & à celle d'un Shériff du Comté de Middlesex pour l'année prochaine : les suffrages se réunirent en faveur de deux personnes du parti de l'opposition.

Ces jours derniers, les Ministres du Roi ont tenu entr'eux plusieurs conférences relativement aux dernières dépêches qu'on a reçues de l'Amérique. Suivant ces dépêches, les habitans des Colonies ont publiquement déclaré qu'ils ne se soumettroient à aucune taxe imposée par le parlement de la Grande-Bretagne. Cette déclaration étant regardée par quelques Ministres comme un acte de rébellion ouverte, ils ont proposé d'envoyer des troupes à Boston pour intercepter au-dehors le commerce de cette ville & contraindre, au-dedans, les habitans à se soumettre à la taxe du thé & à se conformer à l'acte de navigation & autres loix du parlement de la Grande-Bretagne, &c. Il y a cependant lieu de croire que pendant les vacances du parlement on cherchera à temporiser avec les Colonies jusqu'à ce

qu'on puisse trouver quelque moyen capable de les réconcilier avec la Métropole.

De Versailles , le 27 Juin 1770.

Mgr le Dauphin , Mgr le comte de Provence , Mgr le comte d'Artois & Madame se rendirent , le 25 de ce mois , à l'église royale & paroissiale de Notre-Dame de cette ville & y assistèrent au service solennel qu'on y célébra à l'occasion de l'anniversaire de la mort de la Reine. Le même jour , Madame Adelaïde & Mesdames Victoire & Sophie se rendirent à Saint Denis & y assistèrent ainsi que les grands Officiers & Officiers de la feuë Reine , au service solennel que le Roi a fondé , pour le même objet , en l'église de l'abbaye royale des Bénédictins. Après cette cérémonie , Mesdames sont allées au monastère des Carmelites pour y voir Madame Louise : elles sont revenues ici après leur dîner.

Le comte de Périgord , maréchal de camp , chevalier des ordres du Roi & Menin de feu Mgr le Dauphin , prêta serment , le 24 , entre les mains de sa Majesté , pour le gouvernement de la province de Picardie.

Dimanche dernier , le roi & la famille royale signèrent le contrat de mariage du marquis de Champignelles , exempt des gardes de Sa Majesté , compagnie de Villeroy , avec demoiselle de Y de Seboncourt.

Le Roi vient de nommer pour son ambassadeur auprès du Roi de la Grande-Bretagne le comte de Guynes , ci-devant son ministre plénipotentiaire auprès de sa majesté Prussienne. Le comte de Guynes a fait , à cette occasion , ses remerciemens à Sa Majesté à qui il a eu l'honneur d'être présenté , le 24 , par le duc de Choiseul , ministre

& secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères & de la guerre.

Le même jour, la baronne de Juigné & la baronne de Montaut eurent l'honneur d'être présentées au Roi & à la famille royale, la première par la Marquise de Juigné, & la seconde, par la vicomtesse d'Esclignac.

Le Roi a nommé à l'évêché de Langres l'abbé de la Luzerne, agent général du Clergé, & à l'évêché de Rhodès, l'abbé de Cicé, aussi agent général du Clergé.

Sa Majesté a donné en même-temps l'abbaye de la Grace-Dieu, ordre de Cîteaux, diocèse de la Rochelle, à l'abbé de Vareilles, vicaire général du diocèse de Metz.

L'évêque d'Orléans, instruit par l'évêque de Bazas, des preuves de courage, de charité & de zèle que les sieurs de Boys, curé de Gironde, & de Lugat, curé de Morirès, ont données lors de l'inondation de la Garonne, en a rendu compte au Roi qui, toujours porté à récompenser les belles actions, a accordé à chacun de ces Curés mille livres de pension sur l'Evêché de Rhodès.

Madame la Dauphine a choisi pour son confesseur l'abbé Mandoux, confesseur du Roi, lequel a eu l'honneur d'être présenté à cette Princesse, en cette qualité, le 24 de ce mois.

Le sieur Pierre, chevalier de l'ordre du Roi, vient d'être nommé premier Peintre de Sa Majesté à la place du feu sieur Boucher : il a eu l'honneur d'être présenté à sa Majesté, en cette qualité, le 24, par le marquis de Marigny, directeur ordonnateur général des bâtimens.

De Marly, le 30 Juin 1770.

Le Roi vient d'accorder au comte d'Erlach, brigadier de ses armées, chevalier de saint Louis & capitaine au regiment des gardes Suisses, le commandement de la compagnie générale des Suisses & Grisons, vacante par la mort du chevalier d'Erlach son frère.

Du 4 Juillet.

Le Roi & la famille royale ont signé, le 1^r de ce mois, le contrat de mariage du marquis de Tenance, officier du regiment du Roi, infanterie, avec demoiselle de Charry d'Esgouttes, fille du marquis d'Esgouttes, chef d'escadre.

Le même jour, le sieur de Saint-Lambert, mestre-de-camp de cavalerie, ci-devant grand-maitre de la garde-robe du feu Roi de Pologne, a eu l'honneur de présenter au Roi & à la famille royale le Discours qu'il a prononcé à l'académie Française, le jour de sa réception.

Le 26 du mois dernier, le sieur Gerau de Palenfeld, professeur de langue Allemande des chevaux-légers & des pages du Roi & de Madame la Dauphine, a eu l'honneur de présenter à cette Princesse sa grammaire & sa nouvelle méthode allemande.

Le marquis de Nogu ayant donné sa démission de la première enseigne de la seconde compagnie des mousquetaires, le marquis de Hallay, premier cornette, y a été nommé & a été remplacé par le marquis de la Rivière. Le comte de la Breteche a été nommé aussi à la cornette de la première compagnie des mousquetaires, vacante par la démission du marquis de l'Escure.

Le Roi a signé le contrat de mariage du marquis

J U I L L E T. 1770. 215

de Mefgrigny, sous-aide-major au régiment des gardes françoises, avec demoiselle Marchal de Sainfey.

De Paris, le 29 Juin 1770.

On a appris que le bateau chargé de la malle de Paris pour Bordeaux, Bayonne & l'Espagne, a péri, le 19 de ce mois, au soir, en traversant la Dordogne; que cet accident a été occasionné, tant par la violence du vent que par la mauvaise manœuvre d'un des matelots; que la malle n'a pu être retirée de l'eau que le lendemain, & qu'on l'a fait parvenir au bureau de la poste à Bordeaux, où l'on se proposoit d'examiner l'état des dépêches qu'elle contenoit & de sécher les lettres sans les endommager. Le matelot qui a causé ce malheur a été noyé, ainsi que le postillon & deux soldats qui s'étoient embarqués pour aider à tirer la brouette du bateau.

Du 2 Juillet.

Les prix que le Roi a bien voulu accorder à la compagnie des chevaliers de l'arquebuse de cette capitale, à l'occasion du mariage de Mgr le Dauphin, ont été tirés, le 21 de ce mois, en leur Hôtel, rue de la Raquette S. Antoine. Le premier prix a été remporté par le sieur Regnault, fils: le duc de Luynes, colonel de cette compagnie, a remporté le second, du coup du Roi.

Le 25 de ce mois, l'Académie Françoise a élu l'Archevêque de Toulouse pour remplir la place vacante par la mort du duc de Villars.

Le succès qu'a eu, l'année dernière, l'inoculation des Eleves de l'Ecole-Royale-Militaire, ayant déterminé le Roi à ordonner que tous les enfans qui entreroient dorénavant au collège de la Fleche

212 MERCURE DE FRANCE.

sans avoir eu la petite vérole, seroient inoculés, le sieur Boucher, maître-ès-arts & en chirurgie, chargé de l'inoculation des élèves de ce collège, en a inoculé, cette année, avec beaucoup de succès, trente-trois, ainsi qu'un beaucoup plus grand nombre de sujets qui sont venus des Provinces voisines à la Fleche pour profiter de cette méthode salutaire.

Il paroît une nouvelle comete que le sieur Messier, astronome de la marine, a découverte, de l'observatoire de la marine, le 14 de ce mois, vers les onze heures du soir : c'est la onzième que cet astronome découvre depuis douze ans. Elle paroissoit le premier jour, dans la voie lactée, entre la tête & l'arc du Sagittaire : on la voyoit difficilement avec une lunette ordinaire de deux pieds : le noyau brillant & de couleur blanchâtre étoit environné également d'une pareille atmosphère de six minutes de diamettre. Il étoit difficile de reconnoître si c'étoit une comete à cause de la lenteur de son mouvement parmi les étoiles fixes, & du grand nombre d'amas d'étoiles nébuleuses qu'on découvre dans cette partie du ciel. La nuit du 15 au 16, l'ascension droite de la comete étoit de 272 degrés, 57 minutes, 43 secondes, & sa déclinaison australe, de 16 degrés 29 minutes, 12 secondes. La nuit du 21 au 22, son ascension droite étoit de 273 degrés, 26 minutes, 28 secondes, & sa déclinaison, de 13 degrés, 40 minutes, 5 secondes. On voit, par ces observations, que son mouvement est très lent, & qu'en six jours de temps, elle n'a parcouru que 28 minutes, 45 secondes, en ascension droite, & 2 degrés 49 minutes, 7 secondes en déclinaison. La nuit du 24 au 25, elle a été en opposition avec le soleil, & a passé au méridien, à minuit, 1 minute, 21

secondes : son ascension droite étoit alors de 273 degrés, 57 minutes, 50 secondes, & sa déclinaison australe de 10 degrés, 24 minutes, 30 secondes. On la voyoit à la vue simple & elle égaloit les étoiles de la seconde à la troisième grandeur. Cette comète est très-éloignée de la terre. Elle paroît s'en approcher, & il est à présumer qu'elle deviendra considérable : son mouvement se fait, suivant l'ordre des signes, en s'écartant de l'Ecliptique vers le pôle boréal.

La cherté des grains qu'on éprouve en Franche-Comté, a déterminé le maréchal de Lorges, commandant pour le Roi en cette Province, à convertir la somme qu'il avoit destinée à des réjouissances pour le mariage de Mgr le Dauphin, en une distribution gratuite & publique de bled aux pauvres. Le Magistrat de Besançon a suivi cet exemple de bienfaisance.

M O R T S.

Louis-Henri Marquis d'Aubigné & de Tigny, maréchal de camp, gouverneur & lieutenant-général des ville, château, forteresse, sénéchaussée de Saumur & pays Saumurois & du haut Anjou, est mort à Paris le 20 Juin, âgé de 54 ans.

L O T E R I E S.

Le cent quatorzième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 du mois dernier, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 31015. Celui de vingt mille livres au N°. 38161, & les deux de dix mille aux numéros 26626 & 26737.

214 MERCURE DE FRANCE.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de ce mois. Les numéros sortis de la roue de fortune font, 67, 81, 30, 82, 79.

ERRATA pour le premier volume de Juillet.

- P** 10. 119, *lig.* 26, entrant, lisez *rentrant*.
 145, 8, en, lisez à
 148, 7 & 8, au Mars, lisez du 27 Février.
 149, 21, demandé, lisez demandée.
 150, 26, San à Babitch, lisez abitch, fils d'une chienne.
 219, 1, des, lisez de
ibid. 32, a été aporté, lisez est originaire.
 220, 3, de, *supprimez* ce mot.
ibid. 31, comme, lisez comme dans
ibid. 33, Stanana, lisez Stamma.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	5
Suite du Printems. Chant I du poëme des Saisons,	<i>ibid.</i>
Le Peintre embarrassé,	13
Le Dogue & le Renard. Fable imitée de l'allemand,	14
Suite des lettres de Henri IV.,	15
Vers imités d'Eustache Manfredi,	20
A un Poëte aimable en lui envoyant son porte-feuille,	21
A Madame de F...,	22
A Madame de * * *. L'Esprit & le Bon Sens,	<i>ibid.</i>
A Madame la Comtesse de R...,	24
A la même,	25

J U I L L E T. 1770. 215

A M. de Voltaire, par M. le François,	26
Réponse de M. de Voltaire,	27
A Mgr le Duc de la Vrilliere,	28
Antonio & Roger, anecdote historique,	<i>ibid.</i>
Portrait de Madame la Dauphine,	39
Vers à Mlle de Villeneuve,	<i>ibid.</i>
Sur le mariage de Mgr le Dauphin,	42
A l'Auteur des Bouquets de nôce,	42
A M. Marchand, célèbre violon,	<i>ibid.</i>
Le danger des Romans. Conte,	43
Vers présentés à Mde la Dauphine,	49
Sur le mariage de Mgr le Dauphin,	52
Amyntas. Idylle,	51
Le Perroquet & le Tourtereau. Fable,	51
Epître à un poëte de quinze ans,	53
L'Innocence sauvée. Proverbe dramatique,	54
Explication des énigmes & des logogryphes,	66
ENIGMES,	67
LOGOGYPHES,	72
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	75
<i>Il Cinto di Venere,</i>	<i>ibid.</i>
Tables généalogiques des augustes maisons d'Autriche	
& de Lorraine,	77
<i>L'heureuse Pêche,</i> comédie pour les Ombres,	78
Eloge de la ville de Moukden & de ses environs,	80
Elémens de l'Art Vétérinaire,	85
Dictionnaire social & patriotique,	87
Ecole de l'Officier,	88
Dictionnaire historique des cultes religieux,	90
L'Observateur François,	91
Les Elémens. Poëme,	102
Panégérique de Ste Jeanne-Françoise Fremiot, baronne	
de Chantal,	105
Adelaïde, ou l'Amour & le Repentir, anecdote volée,	110

216 MERCURE DE FRANCE.

Essai sur les maladies des gens du monde , par M. Tissot ,	114
La Sophonisbe de Mairer , réparée à neuf ,	122
Zelmire , tragédie , par M. de Belloi ,	135
Fables de la Fontaine ,	137
ACADÉMIE FRANÇOISE ,	146
SPECTACLES. Opéra ,	151
Comédie françoise ,	157
Comédie italienne ,	158
ARTS , Gravure ,	159
Musique ,	163
Architecture ,	165
Géographie ,	167
Vers sur la mort de M. Boucher ,	168
A M. le Maréchal de Richelieu & à Mde la Marquise de Monconseil ,	<i>ibid.</i>
Le Grand Seigneur & le Visir. Conte moral ,	169
Procession & réjouissance publique à Dunkerque ,	170
Traduction d'une Ode latine ,	175
Fanatisme de l'Amour ,	177
Traits de Bienfaisance & d'Humanité ,	180
Anecdotes ,	184
Procès-verbal de ce qui s'est passé au lit de justice tenu à Versailles ,	186
Lettres-patentes du Roi , données à Versailles ,	199
Arrêts , Lettres-patentes , &c.	203
AVIS ,	205
Nouvelles politiques ,	208
Morts ,	211
Loteries ,	<i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le second vol.
du Mercure de Juillet 1770 , & je n'y ai rien trouvé qui
m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris , le 14 Juillet 1770.

RÉMOND DE STE ALBINE.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

A O U S T. 1770.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A P A R I S,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique,

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, des Spectacles, de l'Industrie
& de la Littérature. L'abonnement, soit à Pa-
ris, soit pour la Province, port franc par la pos-
te, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS & à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
seulement à PARIS, au bureau général des ga-
zettes étrangères, rue de la Juftienne. 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en Pro-
vince, port franc, 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc, 14 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire;

- D** ICTIONNAIRE portatif de commerce,
1770, 4 vol. in-8°. gr. format rel. 20 l.
- Le Droit commun de la France & la Coutume
de Paris;** par M. Bourjon, n. éd. in-f. br. 24 l.
- Traité de la juridiction ecclésiastique conten-
tieuse,** 2 vol. in-4°. br. 21 l.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes
& modernes,** 2 vol. in-8°. br. 4 l.
- Le Diogène moderne, ou le Désaprobateur,**
2 vol. in-8°. br. 5 liv.
- Le Mendiant boiteux,** 2 part. en un volume
in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Considérations sur les causes physiques,**
in-8°. rel. 5 l.
- Mémoire sur la musique des Anciens,**
in-4°. br. 1 l.
- Mémoire sur la construction de la Cou-
pole projetée pour couronner la nou-
velle Eglise de Ste Genevieve,** in-4°. 1 l. 10 s.
- Satyres de Juvenal;** par M. Dufaulx,
in-8°. rel. 7 l.
- Recréations économiques,** vol. in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Nouvelles récréations physiques & mathéma-
tiques,** 4 vol. in-8°. 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants
de l'architecture;** par M. Patte, vol. in-
4°. enrichi de nombre de planches, br. 15 l.
- Monumens érigés en France à la gloire de
Louis XV;** par M. Patte, vol. in-fol., gr.
papier avec beaucoup de figures, br. 36 l.



MERCURE DE FRANCE.

A O U S T. 1770.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*EGINHART & IMMA, ou la Clémence
de Charlemagne.*

Poëme ; chant premier.

Je vais chanter ce héros fortuné
Qui, de son sort, renversa la barrière,
Qui combattit la beauté la plus fière
Et vit son front de myrtes couronné.

Par une audace aux mortels peu commune ;
Aux pieds du trône il plaça ses amours ;

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Et ce qu'on voit rarement dans les cours ,
A son grand cœur s'égalait sa fortune.

O demi dieux ! & vous , heureux tyrans
Que la victoire a nommés conquérans ,
Si le courage , à la nuit éternelle ,
A pû ravir vos généreux combats ;
Si vous placez une palme immortelle
Dans le mépris des horreurs du trépas ,
A mon héros ne la refusez pas.

Quand Charlemagne , aux deux bouts de la terre ,
Eut répandu son nom & sa valeur ,
Et que , des rois l'arbitre & le vainqueur ,
Il eut laissé reposer son tonnerre ,
Dans les douceurs d'une tranquille paix ,
Il ne songea qu'au bien de ses sujets.

.
.
.
.

Imma , sa fille , au printems de son âge ,
Objet chéri du puissant Empereur ,
Fut confiée aux soins d'un précepteur
Jeune & bien fait ; c'est trop pour être sage :
C'est Eginhart , secrétaire d'état ,
Bon orateur , philosophe & point fat ;
Digne Germain , l'honneur de sa patrie ,
Et le premier dont la plume hardie ,

Des nations étudiant les droits,
Osa tracer la conduite des rois.

Je voudrois bien , d'une main ingénue,
Montrer aux yeux d'un curieux lecteur
Les traits divins dont Imma fut *pourvue*
D'ame & de corps ; mais il n'est point de cœur
Qui ne se peigne au gré de sa tendresse
Une charmante & sensible princesse ;
Chacun prenant le pinceau du desir
Peut se former un modèle à plaisir.
Mon héroïne , aux deux bouts de la terre ,
Aura trouvé cet heureux don de plaire.
François & Maure en seront satisfaits
Et mon Imma gardera ses attraits.
Suffit enfin que les rois & les princes
Avec ardeur se disputoient sa main ,
Bien moins , pour voir augmenter leurs provinces
Que pour l'honneur d'échauffer son beau sein.

Hâtons nous donc de mettre l'écolière
Sur les cahiers de l'aimable docteur ;
C'est là qu'amour toucha cette ame altière
Et fit baisser le front de la grandeur.
Mais , avant tout , cet amour téméraire
Mit Eginhart aux plus rudes abois ;
Car pouvoit-il s'imaginer de plaire
A la beauté qui dédaignoit les rois ?
Il la voyoit , l'instruisoit , & son ame

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Avec effort dissimuloit sa flamme ;
De la nature il lui montrait les loix ,
Des passions il lui peignoit l'empire ;
Comme il n'osoit soupîrer , quelque fois
Il soutenoit ses accens sur sa lyre.

Dans ces leçons Imma se complaisoit.
L'Amour caché dans les yeux de son maître
Dardoit ses traits & soudain se voiloit.
Le cœur d'Imma , brûlant sans se connoître ,
Comprendoit peu ce qu'Amour lui disoit.
De son côté , le précepteur timide
Pour réprimer ses téméraires vœux
Fuit ces coups-d'œil où l'amour se décide ,
Pense qu'Imma de science est avide ,
Et des regards dont on flatte ses yeux
Loue Aristote & remercie Euclide.

C'étoit ainsi que nos jeunes amans
Perdoient leurs jours dans ce cruel mystère .
L'Amour ne put se cacher plus long-tems.
Il éclata : tel est son caractère.
Mais il fallut que ce dieu des grands cœurs
Et des petits , que ce dieu des miracles
Vint renverser d'invincibles obstacles
Et d'Eginhart dissiper les terreurs.

Ce tendre amant nourrissant dans son ame
Sans nul espoir une funeste flamme ,
Se parle ainsi : « Quoi ! d'affreuses langueurs

- « Vont moissonner le plus beau de ma vie !
 « Quoi ! pour jamais , mon ame est asservie
 « A des appas qui feront mes malheurs !
 « Divine Imma , ton illustre naissance
 « Entre nous deux a mis trop de distance ;
 « Je dois couvrir de la profonde nuit
 « Ce feu fatal , ce feu qui me poursuit.
 « Si je fais voir cette flamme hardie ,
 « Quel attentat ! la mort & l'infamie
 « Seront les fruits de ma témérité. . .
 « Mais je rougis de tant de lâcheté ,
 « Quoi ! belle Imma , je tremble & je t'adore ,
 « La mort fait peur à ton indigne amant !
 « Quand je pourrois te cacher mon tourment ,
 « Puis-je survivre au trait qui me dévore ?
 « Non , tout entier , je me livre aux destins ,
 « De mon bonheur qu'ils tracent les chemins .
 « N'a-t'on pas vu souvent le même crime ,
 « Par deux sentiers mener l'ambitieux ?
 « A l'échafaud l'un conduit la victime ,
 « L'autre l'élève au rang des demi-dieux . *
 « Un tendre amour sera-t'il moins heureux ?

* *Multis*

Committunt eadem diverso crimina fato :

Ille crucem pretium sceleris tulit , hic diadema :

JUV. SAT. 13, v. 103.

A. v.

10 MERCURE DE FRANCE.

- « Je braverai le courroux de ton pere,
- « Et ne crains plus, Imma , que ta colere ;
- « S'il faut mourir , je ne perdrai le jour
- « Qu'en implorant ma princesse & l'amour.

La jeune Imma , que l'Amour a blessée ,
Sent à son tour d'aussi rudes combats :
Elle soupire , & ce dieu pas-à-pas
Vient doucement démêler sa pensée.

- « Quoi ! j'aimerois , dit-elle , & de mon sang
- « Je pourrois bien méconnoître le rang !
- « Eginhart ! dieux ! c'est l'amant que me donne
- « L'astre brillant qui préside à mes jours !
- « Ai-je oublié que je dois mes amours
- « Au noble front qui porte une couronne ? . . .
- « Mais , si le Ciel a placé , dans mon cœur ,
- « Pour Eginhart une invincible ardeur ,
- « Que peut ici la loi de ma naissance ?
- « Puis-je lutter contre l'ordre des Cieux ?
- « J'aime Eginhart par ma seule puissance ,
- « S'il peut m'aimer , ils ont rempli mes vœux.
- « Me dira-t'on , pour l'honneur de ma race ,
- « Qu'un prince doit m'épouser tôt ou tard ?
- « Qu'est-ce qu'un prince a de plus qu'Eginhart ?
- « Je ne vois rien que cet amant n'efface.
- « Mais , si d'un Roi je partage les feux ,
- « Je donnerai des héros à la terre ;
- « Cet argument , à mon sens , est douloureux ,
- « Plus d'une Reine a prouvé le contraire.

» Je ne veux point en courir les hasards ,
 » Eginhart seul est le héros que j'aime ,
 » En lui je vois & sceptre & diadème ,
 » En ses enfans je vois les fils de Mars.
 » Ah ! que ne puis-je en ma tendresse extrême ,
 » O tendre Amour , sous tes chers étendards ,
 » Perpétuer le sang des Eginharts !
 » Mais je m'égare & ne suis qu'une esclave ,
 » Le point d'honneur , le trône , tout me brave.
 » Ah ! malheureuse , eh ! pourquoi le destin
 » N'a-t'il pas fait mon amant souverain ?
 » Ou si , pour moi , ses mains moins libérales
 » Avoient rendu nos fortunes égales ,
 » Au rang obscur , si nous rampions tous deux ,
 » Cher Eginhart , nous serions plus heureux. »

Dans ces transports , cette illustre Princesse
 Livroit son ame à des réflexions
 Qui nourrissoient encore sa foiblesse ;
 Mais qui ne peut vaincre ses passions ,
 Ne fait souvent que flatter sa mollesse.
 On veut rentrer sans rougir dans son cœur ;
 Aux yeux du monde , imprudent interprète ,
 Sous mille aspects on reproduit l'honneur ,
 Il faut du moins illustrer la défaite.

Par M. le B.

A vj

LE MAL-ENTENDU. Conte moral.

FLORIMONT & Léontis étoient amis dès leur enfance ; le même lieu les avoit vu naître ; ils avoient passé leurs premières années sous les mêmes maîtres. Une conformité de caractère & de goûts avoit encore affermi cette union. Ces deux amis demeuroient dans le fond d'une Province. Leur habitation n'étoit qu'à une très-petite distance l'une de l'autre. Uniquement occupés de leur famille & de l'agriculture , ils n'envioient point le sort de ceux qui alloient dans les villes traîner l'ennui qui les accabloit ; ils plaignoient leur sort , & les regardoient comme des malheureux qui ne connoissoient pas le doux plaisir de contempler la nature. Ces deux familles , quoique séparées , sembloient n'en faire qu'une ; elles se rassembloient souvent chez l'une ou chez l'autre. Leurs jours partagés entre les occupations de la campagne & les douceurs aimables de la société leur procuroient un contentement délicieux , inconnu dans les villes où règne un dégoût qui corrompt tous les

plaisirs. Ils goûtoient un charme inexprimable en voyant croître les arbres qu'ils avoient plantés ; assis à l'ombrage dont ils couvroient la terre , ils étoient plus satisfaits que dans ces palais magnifiques , où l'art fait de vains efforts pour imiter la nature. Ils mangeoient souvent ensemble sous les mêmes berceaux de verdure qu'ils avoient eux-mêmes formés ; la franchise & la liberté présidoient à ces festins ; on n'y connoissoit point cette contrainte qui bannit de nos repas le plaisir & la gaité. Les convives n'étoient point entourés de valets curieux , devant lesquels il faut garder le silence , ou ne tenir que des discours vagues & frivoles.

Florimont avoit un fils appelé Dorilas , qui avoit heureusement conservé son innocence & la pureté de ses mœurs dans le sein même de la corruption. Quoique élevé dans les écoles où la jeunesse n'est que trop souvent corrompue , le vice n'avoit jamais eu de charmes pour lui ; l'horreur qu'on lui en avoit inspirée dans la maison paternelle ; l'avoit garanti des pièges de la séduction. il avoit rapporté chez son père la candeur & la simplicité de l'enfance. Mais cette heureuse ignorance ne dura pas long-tems. La vue de Lucinde

14 MERCURE DE FRANCE.

qui venoit du couvent, fit chez le jeune Dorilas un changement dont il fut lui-même étonné. Le calme & la tranquillité, qui jusqu'alors avoient régné dans son ame, firent place à des transports qu'il n'avoit jamais éprouvés. Ses regards dont la sérénité annonçoit auparavant la paix intérieure dont il jouissoit, devinrent en un moment tendres & passionnés ; d'accord avec son cœur, ils exprimoient les divers mouvemens dont il étoit agité. Lucinde n'étoit pas dans un état moins violent ; plus éclairée que ce jeune homme, elle jugea par la rougeur dont elle voyoit ses joues colorées, par l'expression affectueuse de ses regards, qu'il se passoit dans son ame quelque chose de semblable à ce qu'elle éprouvoit elle-même. Cette agréable idée augmentoit encore son embarras : timide, déconcertée, voulant dérober à la connoissance des spectateurs la joie que son cœur goûtoit en secret, elle baissoit les yeux, ou les jetoit sur différens objets, comme pour faire accroire qu'elle n'étoit point occupée de ce qui se passoit devant elle. Mais quand ils rencontroient ceux de Dorilas, qui, dans l'ivresse de sa passion, sembloit ne vivre & ne respirer que par elle, son cœur étoit oppressé

par une foule de sentimens inconnus : la blancheur de son teint se changeoit dans le plus vif incarnat ; des larmes étoient prêtes à s'échapper. Heureusement pour elle , la nuit qui venoit & qui commençoit à couvrir la terre de son ombre , avertit Florimont & son épouse de retourner chez eux.

Dorilas auroit bien voulu rester chez Léontis , mais la crainte de découvrir à son père la passion que Lucinde avoit allumée dans son cœur , l'obligeoit à garder le silence. Lorsque son ame tranquille ne connoissoit point encore les feux dévorans de l'amour , il ignoroit l'art de feindre , le mensonge ne souilloit point ses lèvres ; mais , en perdant son innocence , il devint plus timide & plus circonspect ; il craignoit pour la première fois le refus , sans démêler cependant le motif de sa crainte ; il suivoit son père en pensant à Lucinde , dont il étoit entièrement occupé.

Florimont curieux de sçavoir ce qui se passoit dans l'esprit de son fils , qui paroissoit rêveur , dit à son épouse ; je n'ai jamais rien vu de si parfait que Lucinde ; à ce mot Dorilas se réveille ; il s'approche pour entendre une conversation qui doit l'intéresser. Florimont, fai-

16 MERCURE DE FRANCE.

gnant de ne pas s'en appercevoir, continuée ; j'avois des vues sur cette fille charmante ; j'avois des idées. mais n'y pensons plus, celles de Léontis ne s'accordent pas avec les miennes ; il trouve pour Lucinde un parti fort avantageux, & sûrement. Ah ! mon père, interrompit Dorilas en rougissant, Léontis va marier Lucinde ? Mais acceptera-t-elle le parti qui lui est offert ? L'a-t-on consultée ? Que vous importe, mon fils, reprit Florimont ? Quel intérêt prenez-vous à cette fille que vous venez de voir pour la première fois ? D'ailleurs, si vous aimez le père, ne devez-vous pas être satisfait du bonheur de sa fille ? Dorilas ne répond pas ; mais les larmes qui coulent de ses yeux, expriment beaucoup mieux que des paroles, l'état où il est ; il se tourna pour les essuyer en secret. Florimont & son épouse qui les apperçurent, changent de conversation pour ne lui pas donner lieu de soupçonner qu'ils l'eussent pénétré. Ce jeune homme n'est plus occupé que de la perte de Lucinde ; cette affligeante idée le tourmente jour & nuit. Sa gaieté se change en une tristesse mortelle qui lui ôte le repos. Quelques jours après il retourna seul chez Léontis ; il veut entretenir Lucinde ;

il espère qu'elle aura pitié de lui ; il se flatte de la rendre sensible à ses larmes , & de faire naître dans son cœur l'amour qui le consume. Belle Lucinde , lui dit-il , lorsqu'ils furent seuls , est-il vrai que vous nous quittiez ? A peine arrivez-vous dans ces lieux que vous les voulez abandonner. Je pouvois goûter autrefois les plaisirs de la campagne ; ces bois solitaires avoient pour moi plus de charmes que les cercles nombreux des villes ; mais Lucinde , il n'y a plus de bonheur ici pour moi ; ces lieux ne feront plus mes délices , si vous vous éloignez. Je sçais que Léontis vous destine un parti fort considérable ; c'est de mon père que je tiens cette nouvelle qui me désole. Les avantages de la fortune auroient-ils la préférence sur un cœur embrasé de l'amour le plus tendre & le plus sincère ? Ah ! Lucinde , ayez pitié de moi , je ne puis plus vivre si je vous perds ! Lucinde interdite baissoit les yeux , des larmes couloient le long de ses joues. Dorilas , dit-elle , si vous croyez avoir à vous plaindre du sort qui doit m'éloigner , il ne sera pas moins fatal pour moi ; les pleurs que je verse en ce moment vous font voir combien mon cœur s'oppose au choix de Léontis. Lucinde finit une conversation

18 MERCURE DE FRANCE.

qui pouvoit la trahir en découvrant au jeune Dorilas l'impression qu'il avoit faite sur son ame , & le porter à de funestes entreprises.

Léontis voyant sa fille plongée dans la mélancolie , crut que le besoin d'aimer étoit la cause de cette tristesse. Il est chez les femmes un âge où le cœur ne peut rester solitaire , sans être la proie du dégoût & de l'ennui. C'est à cette révolution qu'on doit attribuer ces momens d'humeur , ces caprices , cette langueur , ces larmes involontaires qui coulent des yeux d'une jeune fille que la nature a tirée de l'ignorance. Lucinde , lui dit Léontis avec cette adresse si naturelle aux bons pères , vous dépérissez chaque jour , chaque jour je vois la pâleur effacer & flétrir la couleur, de vos joues, une nonchalance mortelle a pris la place de cette vivacité qui vous étoit si ordinaire , vos yeux me paroissent souvent mouillés de larmes. Lucinde , il est un tems où la nature qui fait entendre sa voix à tous les êtres , élève dans l'ame des desirs inconnus qu'on tente vainement de combattre. Je ne vous ferai point un crime d'éprouver des sentimens qui peuplent l'univers de mères tendres & vertueuses. Mais, comme votre inexpérience pourroit

vous exposer à de longs repentirs, j'ai jeté les yeux sur un jeune homme dont le caractère pourra faire votre bonheur. Son ame, qui ne connoît & qui n'aime que le bien, remplira la vôtre d'une joie pure & durable; vos jours seront un tissu de plaisirs, que le dégoût ne viendra jamais corrompre; mais quelle fut la surprise de Léontis, lorsque Lucinde lui dit, les larmes aux yeux, que l'hymen n'avoit point de charmes pour elle, & qu'elle préféroit au mariage les douceurs de la vie solitaire qu'elle avoit menée jusqu'alors; qu'elle le prioit de ne point user de son autorité pour lui faire embrasser un état contraire à son goût. Cette jeune fille, persuadée que celui dont Léontis lui avoit parlé étoit un autre que Dorilas, refusoit constamment un hymen qui auroit fait ses délices.

Léontis affligé du refus de Lucinde & du goût sombre qu'elle avoit pour la solitude, crut que le séjour de la ville pourroit la tirer de cette mélancolie; il espéroit que les divers amusemens de la société dissiperoient ce chagrin dont il ignoroit la cause, & que la compagnie des jeunes gens de son âge, en bannissant de son cœur une pernicieuse indifférence,

20 MERCURE DE FRANCE.

y feroit naître à sa place une heureuse sensibilité. Il étoit bien éloigné de soupçonner la passion de sa fille pour Dorilas. La tristesse empreinte sur le visage de ce jeune homme lui paroissoit même une preuve certaine de l'indifférence de Lucinde. Jeunes amans , un seul mot en vous tirant d'erreur , vous auroit comblés de plaisirs !

Dorilas ayant appris que Lucinde étoit sur le point de retourner à la ville pour y demeurer quelque tems , vint aussi tôt chez Léontis. Ah ! Lucinde , lui dit-il , que votre séjour à la ville me cause de larmes ! Que je crains que vous n'oubliez Dorilas ; Léontis ne vous y envoie sans doute , que pour y voir ce jeune homme qu'il vous destine : s'il est tel que votre père l'a peint , ah ! Lucinde , je vous perds pour toujours ! Mais , s'il a plus de richesses que je ne puis vous en offrir , s'il a des vertus que je n'ai point encore acquises , son cœur n'éprouve pas les transports qui m'agitent : non , son amour ne peut jamais égaler le mien. J'ignore , lui dit Lucinde , si celui que vous craignez habite la ville où je vais , mon père ne m'a dit ni son nom , ni sa demeure ; quoiqu'il en soit , son bonheur n'est pas si grand que vous l'imaginez ;

s'il a mérité la bienveillance de Léontis , jamais il n'aura le cœur de Lucinde ; je souffrirai , sans me plaindre , les reproches de mon père , mais je ne puis former des nœuds qui feroient mon supplice ; j'aime mieux traîner dans la retraite une vie malheureuse , que d'épouser un homme que je ne pourrai jamais aimer.

Le discours de Lucinde fit renaître la joie dans le cœur du jeune Dorilas , mais il n'osoit ouvrir son cœur à Léontis ; outre que Lucinde ne lui avoit jamais fait connoître ouvertement son amour , elle avoit encore exigé le silence.

Lucinde fut envoyée chez une parente de Léontis , qui lui recommanda de la conduire dans les différentes sociétés , pour bannir son humeur sombre & chagrine , & ramener la joie dans son ame. Cette parente , touchée de l'état de Lucinde qu'elle aimoit tendrement , l'introduisit dans les compagnies , lui chercha des plaisirs qui pussent la distraire de ses continuelles rêveries. La beauté de Lucinde , qui jusqu'alors avoit été comme ensevelie dans un cloître , parut dans la ville avec un éclat qui lui fit autant d'ennemies de celles qui prétendoient

22 MERCURE DE FRANCE.

à la beauté. La tristesse lui donnoit même un certain air de langueur , qui rendoit ses charmes plus touchans. Elle se vit aussi-tôt entourée d'une troupe de jeunes gens qui se disputèrent sa conquête , & qui crurent que sa vertu ne pourroit tenir long-tems contre leurs agaceries ; ils s'imaginèrent que cette ame toute neuve céderoit facilement aux impressions qu'ils voudroient lui donner ; mais Lucinde imposa silence à cette jeunesse effrénée , & la força bien-tôt de respecter sa vertu. Quelle différence , disoit-elle , entre Dorilas & ces jeunes gens ! Ennemis des femmes dont ils tâchent de séduire l'innocence & la crédulité , ils ne cherchent que des victimes de leur mauvaise foi ; leur bouche n'est l'organe que du mensonge ; leur cœur corrompu n'est dévoré que par des feux criminels ; on lit dans leurs regards enflammés , l'amour de la débauche. Ah ! Dorilas , ne crains rien de ces ames dépravées ! Jamais tu n'auras de rivaux parmi cette foule de jeunes insensés qui ne peuvent triompher que de la foiblesse d'une femme qui contribue elle-même à sa défaite. Ils ne m'inspirent que des sentimens de haine & de mépris. C'est donc-là , disoit-elle quel-

quelquefois à sa parente, cette jeuneſſe pour
 laquelle les femmes inventent chaque
 jour de nouvelles parures ? C'eſt donc
 pour lui plaire qu'elles paſſent des jours
 entiers devant un miroir , où elles étu-
 dient de nouvelles attitudes qui favori-
 ſent leurs charmes ? Cléonide (c'étoit
 le nom de cette parente) prenoit toujours
 le parti des jeunes gens ; elle excuſoit
 leurs foibleſſes, attribuoit à l'impétuoſité
 de l'âge cette frivolité, cette inconfiance,
 cette ardeur pour les plaiſirs que Lucinde
 leur reprochoit. Perſuadée par Léontis
 que cette jeune fille n'aimoit rien , elle
 auroit voulu détruire cette odieuſe in-
 différence , en lui inspirant de l'amour
 pour quelqu'un de ceux qui venoient dans
 ſa maiſon. Lucinde , lui diſoit-elle ,
 parmi les jeunes gens que vous voyez
 dans la ville , il y en a qui méritent
 votre eſtime ; tous n'ont pas le cœur
 vicieux , il eſt des ames vertueuſes qui
 gémiſſent en ſecret ſur les déſordres con-
 tre leſquels vous vous élevez. Que pen-
 ſez-vous , par exemple , du jeune Alétiſ ?
 La modeſtie n'eſt-elle pas peinte ſur ſon
 viſage ? Son cœur n'eſt-il pas ſenſible
 & vertueux ? Pouvez-vous lui reprocher
 avec raiſon un ſeul des vices qui rendent

24 MERCURE DE FRANCE.

les autres odieux & méprisables ? Les yeux des autres jeunes gens se passionnent pour le crime ; les siens ne s'enflamment que lorsqu'il parle de la vertu. Quoique sa conduite soit la censure des jeunes gens de son âge , ils l'aiment , ils l'estiment , ils le respectent ; ils n'en parlent jamais , sans faire son éloge , tant la vertu a de force sur les âmes les plus viles. Je conviens , dit Lucinde , qu'Aletis a des vertus qu'on trouve rarement chez la jeunesse des villes ; je rends justice à ses mœurs ; je ne le confonds point avec ses semblables ; j'avouerai même que j'ai du plaisir à le voir , c'est le seul dont l'entretien mérite l'attention d'une femme honnête. Cléonide qui n'avoit parlé d'Aletis que pour découvrir les sentimens de Lucinde , se flatta que ce jeune homme vaincroit son indifférence ; dans cette espérance , elle le pria de venir plus souvent dans sa maison : elle fit même en sorte qu'il se trouvât dans celles que Lucinde fréquentoit : mais quoique cette jeune fille le vît avec plaisir ; quoiqu'elle marquât même quelque joie lorsqu'il venoit chez Cléonide , sa tristesse étoit toujours la même ; sa parente la surprenoit quelquefois

fois essuyant des pleurs qu'elle vouloit lui cacher.

Dorilas n'étoit pas plus heureux, il craignoit toujours que ce rival imaginaire ne lui enlevât le cœur de Lucinde, ou qu'elle ne fût séduite par les discours d'un nouvel amant. Les promesses de Lucinde rendoient cependant quelquefois le calme à son ame; il se rappeloit avec plaisir son dernier entretien; mais d'autres fois son cœur étoit déchiré par la crainte. Hélas, disoit-il, Lucinde a peut-être formé de nouvelles chaînes! Ce jeune homme que Léontis lui destinoit a peut-être déjà triomphé de sa résistance; le nom de Dorilas est peut-être effacé de sa mémoire: ah Lucinde, si cela étoit, j'en mourrois de douleur!

Léontis voyoit avec attendrissement la tristesse de Dorilas; persuadé que sa fille n'avoit aucun penchant pour ce jeune homme, & qu'elle avoit même de l'aversion pour le mariage, il le plaignoit en secret; il gémissoit sur le destin malheureux qui s'opposoit à ses desseins; mais il auroit cru se rendre coupable d'injustice & de barbarie, s'il eût fait contracter à sa fille des engagemens que son cœur n'auroit pu remplir. Ce tendre père regardoit les préjugés & les conven-

B

tions humaines , comme les causes nécessaires de tous les malheurs que produisent des nœuds formés par violence. Inquiet de sçavoir si le tems & la raison ont changé le cœur de Lucinde , il se rend chez Cléonide : il apprend avec douleur qu'elle ne cherche que la solitude ; que rien n'est capable de la tirer de cette mélancolie qui la dévore ; qu'elle fuit les plaisirs les plus innocens ; qu'elle éloigne , par une imposante sévérité , les jeunes gens que ses charmes attirent auprès d'elle ; qu'il n'y avoit qu'Alétis , qui jusqu'alors eût pu mériter sa bienveillance ; qu'il étoit le seul qu'elle vît avec plaisir.

Léontis cherchoit envain le motif de la tristesse de sa fille , il ne pouvoit la concilier avec cette aimable gaîté qui faisoit auparavant son caractère. Il ne comprenoit rien à ce changement extraordinaire. Il faut , disoit-il en lui-même , que j'éclaircisse aujourd'hui ce mystère , l'état de Lucinde me cause des craintes que mon cœur ne peut supporter plus long-tems. Il fait venir sa fille dans l'appartement de Cléonide. Lucinde , lui dit ce père alarmé , j'espérois que la ville dissiperoit cette humeur sombre qui m'afflige. Je croyois que votre rai-

son & les conseils de Cléonide rameneroient dans votre cœur cette charmante gaîté qui me caufoit tant de joie ; j'espérois qu'un jour elle feroit les délices de ma solitude. Mais j'apprends, avec douleur, que toute entrée dans votre ame est fermée à la joie. Lucinde, si vous avez des chagrins, déposez-les dans mon cœur ; ma tendresse ne vous répond-elle pas du soin que je prendrai de vous consoler ? Mon enfant, ne sois point injuste envers ton père, ne lui cache point le motif de cette tristesse qui te conduit lentement au tombeau ; j'avois des projets dont l'exécution m'auroit comblé de joie, mais vos refus ont changé mes idées : je ne vous conduirai point malgré vous au pied des autels ; ce crime que vous commettiez en prononçant de bouche des sermens que votre cœur démentiroit en secret, retomberoit sur moi. Je sçais que vous avez distingué le sage Alétis de cette foule de jeunes gens qui croyoient qu'aucune femme ne leur peut résister ; je sçais que vous préférez son entretien, au jargon ridicule de ses semblables ; je connois les parens de ce jeune homme ; je vous réponds de leur consentement, & je vous promets le mien, si vous le voulez pour époux.

B ij

18 MERCURE DE FRANCE.

Lucinde étonnée de cette proposition , l'interrompt avec vivacité : je vois , il est vrai , quelquefois Alétis ; j'avouerai même qu'il a des vertus que j'estime ; mais mon cœur n'a jamais éprouvé pour lui d'autres sentimens que ceux de l'amitié : un époux a droit d'en exiger de plus tendres. Mon père , que je suis à plaindre , de ne pouvoir répondre à vos desirs ! cette idée augmente encore mes peines , j'en suis accablée. Lucinde , lui dit Léontis , si je ne consultois que mes intérêts , je vous engagerois à rester dans ma maison , à m'y tenir lieu de votre mère ; bien loin de vous souhaiter un époux , je vous ferois valoir les douceurs du célibat ; mais vos intérêts me sont plus chers que les miens. Les peines du mariage ne sont rien en comparaison des chagrins secrets d'une fille surannée , qui brûle intérieurement d'un feu dont l'aveu la feroit rougir , qui verse des larmes amères , lorsqu'elle réfléchit sur l'abandon où elle est. Lucinde , quoique les nœuds de l'hymen ne soient plus sacrés aujourd'hui pour quelques jeunes gens plongés dans la débaûche , il est encore des époux vertueux qui jouissent d'une félicité que le repentir ne trouble jamais , qui , formés l'un pour l'autre ,

élèvent chaque jour leurs mains vers le
 ciel pour le remercier de les avoir unis.
 Mon enfant , la nature te donna des
 qualités que tu ne pourrois négliger sans
 crime ; elles feront les délices de l'homme
 que tu choisiras pour époux ; ne me
 frustre pas d'un plaisir qui rempliroit mon
 ame de joie ; que je n'aie pas la douleur
 d'entrer dans le tombeau , sans avoir au-
 paravant vu le jour de ton bonheur. Lu-
 cinde fondoit en larmes , son visage étoit
 inondé de pleurs ; elle vouloit répon-
 dre , mais les sanglots étouffoient sa
 voix ; elle ne disoit que ces mots : ah
 mon père , que je suis malheureuse !
 Léontis prenant les mains de Lucinde
 entre les siennes , lui disoit avec cette
 tendresse invincible qui pénètre l'ame
 des enfans bien nés ; ma fille , tu vou-
 drois parler , & les mots expirent sur
 tes lèvres ; ton cœur est oppressé par
 quelque secret dont il veut se délivrer ;
 je t'en conjure par ces larmes que tu ré-
 pands , par ces mains que je tiens ser-
 rées dans les miennes ; ne cache rien
 à ton père dont tu n'éprouvas jamais la
 sévérité. Lucinde se jetant à ses pieds ,
 lui dit d'une voix entrecoupée de san-
 glots : ah mon père , mon cœur s'est

30 MERCURE DE FRANCE.

donné malgré moi ! J'aime Dorilas, je ne puis envisager d'autre hymen, sans frémir. Ah Lucinde, lui dit Léontis, saisi d'étonnement & de joie ! que vous nous auriez épargné de chagrins & de peines, si vous m'aviez ouvert votre cœur ! Dorilas que vous aimez, est celui que je vous destinois pour époux ; vous refusiez Dorilas. Lucinde ne pouvoit revenir de sa surprise ; elle n'osoit encore se livrer à la joie ; elle baisoit en silence les mains de son père, qui la relevoit en l'embrassant avec tendresse. Il fit venir Florimont & Dorilas : celui-ci ne se possédoit plus de plaisir : Lucinde ; disoit-il dans ses transports, nous ne serons donc plus séparés ; je n'aurai plus maintenant de rival à craindre ! Mes enfans, leur disoit Florimont, c'est moi qui vous ai causé tant de peines ; c'est moi qui vous ai fait répandre des pleurs ; mais ces chagrins vont être effacés par un torrent de délices. Goûtez long-tems ensemble les plaisirs dus à de jeunes époux aimables & vertueux.

Des bords de la Conie.

O D E S U R L A S O C I É T É .*A M. le Comte de Menou.*

AR T I S A N de tes propres peines ,
 Oui , mortel , ta félicité
 Dépend de ces aimables chaînes
 Qui forment la Société.
 Aveugle , hélas ! en tes caprices ,
 Sans honte par mille injustices
 Tu cherches à briser ces nœuds.
 Que ton erreur est déplorable !
 Sçais-tu qu'en te rendant coupable ,
 Tu vas te rendre malheureux . .

De ces nœuds quelle est la puissance ?
 Ils rapprochent tous les climats ,
 Des vastes mers l'espace immense
 Sépare & ne défunit pas.
 Sur l'un & sur l'autre hémisphère
 Quelle contrée est étrangère ,
 Quand l'Univers n'est qu'un pays ?
 Doux effet de cette harmonie !
 Tout séjour devient ma patrie ,
 Tous les mortels sont mes amis.

Sacrés liens que je révère ,
 Société , chez les mortels ,

B iv

N'es-tu donc plus qu'une chimère ?
 Où sont aujourd'hui tes autels ?
 Hélas ! ils s'élevoient à peine ,
 Pour les briser on vit la haine
 Armer les homicides mains.
 Tu reçus , funeste présage ,
 Ce premier & sanglant outrage :
 De qui ? du second des humains.

Dignes héritiers de ses crimes !
 Ses enfans le surpasseront ,
 Bourreaux tour-à-tour & victimes ,
 Les cruels s'entregorgeront.
 Déjà je vois ces sanguinaires ,
 Ces hommes nés pour être frères ,
 Se plonger le fer dans le flanc :
 Et craignant d'être inhabitée ,
 Déjà la Terre révoltée ,
 Frémit, voyant couler leur sang.

Par quel favorable génie
 Des mortels longtems dispersés ,
 Vois-je la troupe réunie ;
 Les peuples enfin policés ?
 Société , c'est ton ouvrage.
 Fortunés , ils vont d'âge en âge
 Jouir en paix de ta faveur ,
 Mais quoi ! honteuse , désolée ,
 Tu fuis pour toujours exilée ,
 Avec toi s'enfuit leur bonheur.

Quels sanglants combats on te livre !
Que d'ennemis de toute part !
Toujours ardent à te poursuivre ,
L'intérêt lève l'étendart.
L'indiscrétion aux cent bouches ,
Les soupçons , monstres plus farouches ,
Pour t'attaquer s'unissent tous.
Aussi perfide qu'elle est lâche ,
La Médifance qui se cache ,
Seule te porte mille coups.

Fuis loin de ce mortel qui s'aime
Jusqu'à rapporter tout à soi ;
Qui ne se cherche que soi-même ,
Ne peut être digne de toi.
Fuis ce misantrophe stupide ;
La férocité qui le guide
Ne fut jamais une vertu.
Si , sans l'amour de nos semblables ,
Il en étoit de véritables ,
Quel crime condamnerois-tu ?

Arrache des coupables têtes
De ces conquérans orgueilleux ,
Ces lauriers , fruits de leurs conquêtes ,
Le prix des crimes trop heureux.
Qu'ils vantent leur frivole gloire ;
Un jour , du temple de mémoire ,
Ces grands noms seront effacés.

Byw

34 MERCURE DE FRANCE.

On n'y verra de noms durables,
De noms chéris & respectables
Que ceux que ta main a tracés.

Sous le doux nom de la patrie
Jadis tu recevois des vœux :
Avec l'intrépide d'*Ecie*
Ont disparu ces tems heureux.
Cent fois le démon de la guerre
A, de sang, inondé la terre ;
Et tu vis à peine un *Codrus*.
Lisbonne, quand, dans tes abîmes,
Tu vis périr tant de victimes,
Il n'étoit plus de *Curius*.

O nature ! que l'on outrage,
En méconnoissant ton pouvoir ;
Quand pourra ton divin langage,
Ramener l'homme à son devoir ?
Quand lira-t-il en traits de flamme
Ce devoir au fond de son ame
Ecrit par les mains de l'Amour ?
En vain dans sa coupable audace,
Il veut en effacer la trace,
L'Amour n'écrit pas pour un jour.

D'une frivole indépendance
Cessons de nous parer en vain :
Nous ne reçûmes l'existence
Que pour le bien du genre humain.

Dès le moment qui me vit naître
Il acquit des droits sur mon être ;
Non , mes jours ne sont point à moi.
Prince , fier de ton diadème ,
Songe que dans le rang suprême
Les tiens sont encor moins à toi.

Que vois-je ? Un mortel plein de zèle , *
En mourant nous livre son corps :
Une main , saintement cruelle ,
Le dissèque , en suit les ressorts.
Même , après sa course finie ,
De l'art qui prolonge la vie
Il conduit les timides pas.
Dignes efforts d'un cœur sublime !
Son amour rare & magnanime
S'étend au-delà du trépas.

Puisse une légère étincelle
De cette généreuse ardeur ,
Semence d'amour éternelle ,
Le rallumer dans notre cœur !
A sa voix sagement dociles ,
Goûtons le plaisir d'être utiles ;
Comptons nos jours par nos bienfaits ;
Et que forcée , un jour, l'Envie

* M. de la Peyronie.

36 MERCURE DE FRANCE.

Comble d'éloges notre vie ,
Donne à notre mort des regrets.

De Menou reçois cet hommage ,
Tu sçais quel Dieu me l'a dicté.
Ah ! que dis-je , il est ton ouvrage ,
Le fruit de ta société.
Loin de ton épouse chérie ,
Loin de toi va couler ma vie
Dans de tristes & trop longs jours ,
Seule ressource en ma tristesse !
A m'occuper de vous sans cesse ,
Je vais en consacrer le cours.

Par M. la Bastide

SIXIÈME LETTRE.

A M. le Baron de Flers.

Monsieur de Flers , sçaissant comme je fais l'affection que vous avez tousjours eu au service du feu Roy Monseigneur & frère , & à moy particulièrement , je me promets beaucoup de bons services de vous , maintenant que je suis votre Roy , & m'assure que cognoissant , comme c'est à présent que je cognois par les effets, ceux qui me sont bons ser-

vîteurs, vous n'en perdrez aucune occasion ; je vous prie donc continuer de vous opposer de tout votre pouvoir aux mauvais desseins de mes ennemys, & vous asseurer que je sçaurai bien recognoître vos services, selon vos mérites en endroits qui s'en offriront ; je renverrai dans peu de jours de delà mon cousin le Duc de Montpensier avec les forces qu'il en a amenées & d'avance, pour chastier ceux qui ont eu mépris contre mon service & qui ont troublé le repos dudit pays : j'espère que Dieu me fera la grace d'en venir aisément à bout, puisque ma cause est juste, & qu'il lui a desja pleu favoriser tellement mes affers, que d'avance dez la fin de ceste automne, ce que je n'espéroys qu'au commencement du pryntems, qui est d'estre maistre de la Campagne, ayant l'armée de mes ennemys qui s'étoit acheminée de deça, pensant avoir quelque avantage sur moy, après avoir perdu grand nombre d'hommes & eu de pire tous les jours esté contraincte de se retirer, sentant approcher les forces que mes cousins le Comte de Soissons, Duc de Longueville, & Maréchal d'Aumont m'ont emmenées, avec lesquelles & celles que la Royné d'Angleterre m'a envoyées, je feray tout

38 MERCURE DE FRANCE.

ce que je pourray pour combattre mes ennemys , ou au moins , je les rameneray plus viste qu'ils ne sont venus ; & sur ce , je prie Dieu qu'il vous ayt , Monsieur de Flers , (1) en sa sainte garde Escript au camp de Dieppe le xvj jour d'Octobre 1589.

HENRY.

SEPTIÈME LETTRE.

A Jacques I^r , Roi d'Angleterre.

Monsieur mon bon frère , le sieur de Vitry m'ayant dit , à son retour d'Angle-

(1) Le baron de Flers , auquel cette lettre est adressée , doit être Henri de Pellevé , Seigneur de Tracy , &c. qui devint baron de Flers , par son mariage avec Jeanne de Grosparmy , héritière de cette terre. Il étoit chevalier de l'ordre du Roi , & avoit été chambellan du duc d'Anjou , frère du Roi Henri III. Il est le quatrième aïeul de Hyacinthe-Louis de Pellevé , comte de Flers , gouverneur de Meudon , mort le dernier mâle de sa maison , le 24 Avril 1736. — Voyez le *Mercur de France* , du mois de Mai de cette année , p. 133. La généalogie de la maison de Pellevé est insérée dans l'*Histoire des Gr. Officiers de la Couronne* , au sujet du cardinal de Pellevé , archevêque duc de Reims , tom. 11 , pag. 76 & suiv.

terre , que vous désiriez avoir des chevaux dressés & ung écuyer choisy de ma main pour ayder à monter à cheval mon cher nepveu , (1) votre fils , j'ay fait election de celuy que vous présentera mon ambassadeur avec ma lettre , pour l'avoir reconnu expert au mestier , de bonnes mœurs & loyal , & tel en vérité que je le voudrois donner à mon propre fils ; aussi tiens je le vostre en ce rang là , & n'affectionne moins sa bonne éducation & sa prospérité , que celle du mien : je luy ai commandé le servir comme cela , & de vous obéir entièrement , de quoy je me promets qu'il s'acquittera fidèlement ; je prie doncques de repcevoir son service & les chevaux qu'il vous présentera de ma part à l'égal de ma bonne volonté , qui n'a autre but , que de vous tesmoigner en ceste occasion , comme en toutes autres , la perfection de l'amitié fraternelle que continue à vous porter , & desire rendre perdurable

Votre très-affectionné bon
frère , cousin & ancyen allié.

H E N R Y.

(1) Henri-Frédéric Prince de Galles , né en 1594 , & mort en 1612. C'est à ce prince que Jean Bond dédia ses notes sur Horace.

*A Madame de MARVILLIERS, fille de
M. de Bastide.*

SUR le sommet du Pinde, où vous prîtes nais-
sance,
Jeune Aiglon, votre essor n'a pas dégénéré;
Corinne dans ses vers eut moins d'art & d'aïfance,
Sapho n'a pas mieux soupiré.
Poursuivez la carrière où le goût vous appelle,
Emparez-vous du rang que la Suze occupa,
Est-il une gloire plus belle
Que d'imiter votre papa?
Les nymphes de son sang doivent charmer les
sages,
Vos triomphes sont assurés,
C'est le destin de ses ouvrages
De n'être jamais censurés.
Vos talens, vos attraits sont autant de modèles
Pour les Muses, pour les Amours;
Par eux vous regnerez toujours
Sur les amans & sur les belles.
Chacun, pour son repos, doit vous craindre &
vous fuir;
Lorsque l'on est coquette on maudit votre em-
pire,
Vous connoître, c'est vous haïr,
Vous regarder, c'est vous le dire.

Votre cœur inspiroit les sons de votre lyre,
Ne sçait-il plus que s'enflammer ?
Occupez-vous du soin d'écrire,
Laissez-nous le tourment d'aimer.

Par M. de la Louptiere.

*COUPLET fait sur le champ, pour une
jeune Dame qui demandoit, à l'auteur,
des paroles.*

SUR l'AIR : Quand un cœur sort de l'esclavage, &c.

IMITEZ la rose nouvelle,
Elle ouvre son sein aux plaisirs,
Vous êtes charmante comme elle,
Ouvrez votre cœur aux plaisirs. *bis.*

Les Amours sont des dieux rebelles,
On ne les fixe qu'au printems,
Comme le Tems ils ont des aîles,
Pourquoi seroient-ils plus constans? *bis.*
Imitez, &c.

Les ris, les jeux volent sur vos traces,
Vous pouvez les y retenir.

42 MERCURE DE FRANCE.

L'art de fixer l'âge des Graces

N'est que l'heureux art de jouir.

Imitez , &c.

Par M. Parevert Durreffoit.

LE VINGT-UN.

Proverbe dramatique.

PERSONNAGES :

M. VARSEUIL , médecin.

M^{lle} VARSEUIL.

LOUISON , } Filles de M. Varseuil ,
HENRIETTE , } âgées de 16 à 17 ans.

MINETTE , } amies des filles de M. Var-
CHONCHON , } seuil.

La scène est chez M. Varseuil , dans une ville de province.

Le théâtre représente une salle basse de la maison de M. Varseuil ; on y voit une pendule , une montre d'or avec sa chaîne accrochée à la tapisserie , une table à quadrille sur laquelle est un petit métier de tapisserie , un sofa , une commode , &c.

SCÈNE PREMIERE.

Mde VARSEUIL seule : *Elle fait plusieurs tours de salle , en se regardant dans les glaces , & finit par prendre sa montre.*

(Ceci se dit lentement & par pauses.)

IL est trois heures & demie. . . Il n'est pas encore tems de me rendre chez Mde la Fayette. . . Je la gênerois , elle me gêneroit. . . L'étrange caractère ! le triste & minucieux détail de sa maison , dont je n'ai pu la débarasser , retrecit son ame , énerve son esprit. . . Si elle eût voulu me croire , j'en aurois fait la femme la plus aimable. . . Je l'ai pourtant décidée à aller ce soir à l'assemblée chez Mde de Courmont. . . Il y aura sûrement grand jeu. . . Voyons nos fonds , *(elle tire sa bourse.)* plus que huit louis ! Prendrai-je de l'argent. . . Non. . . Cela me meneroit peut-être trop loin. *(Elle ouvre le tiroir de la commode & en tire une paire de gants avec leurs brasselets & un paquet.)* Mais qu'est-ce que c'est que ce paquet-là ? *Epargnes de Louison Varseuil. (Elle laisse ses gants sur la commode pour défaire le paquet qui en contient plusieurs.)* Ceci doit être curieux , voyons donc. *Pour avoir une coëf-*

44 MERCURE DE FRANCE.

sure à la Dauphine , 36 liv. Ah , ah , petite coquette ! Pour faire garnir ma robe de tafetas des Indes , dix écus. Mais , en vérité , j'aime assez ces petites folies là , . . Je m'en vais voir un peu ce que cela signifie. (elle appelle) Louison... Henriette...

LOUISON & HENRIETTE *du dedans.*
Ma chere mere.

Mde VARSEUIL. Qu'on descende.
(Elle se jette sur le sofa.)

S C È N E I I.

Mde VARSEUIL , LOUISON , HENRIETTE,

Louison & Henriette entrent l'une après l'autre immédiatement , & font chacune une profonde révérence ; après quoi elles restent debout , immobiles & en silence devant Mde Varseuil qui , à demi-couchée sur le sofa , s'ajuste & parle à ses filles sans les regarder.

Mde VARSEUIL. Qu'est-ce que vous faisiez là-haut , Mesdemoiselles ?

HENRIETTE. J'achevois de broder vos manchettes , ma chere mere.

Mde VARSEUIL. Cela est-il fini ?

HENRIETTE. Oui , ma chere mere.

Mde VARSEUIL. Et vous, à quoi vous occupiez-vous, Mlle Louison?

LOUISON. Je montois votre bonnet...

Mde VARSEUIL, *jetant un coup d'œil sur Louison.* Qui est-ce qui vous a coëffée aujourd'hui, petite fille?

LOUISON. Mais.... ma chere mere... en vérité... (*bas à sa sœur*) est-ce que je suis singulierement coëffée, Henriette?

Mde VARSEUIL. A qui est-ce donc que je parle, Louison, qui est-ce qui vous a coëffée?

LOUISON. C'est moi, ma chere mere, & jamais...

Mde VARSEUIL. C'est vous, Mademoiselle, & votre coëffure à la Dauphine de trente-six livres, pourquoi ne l'avez-vous pas mise?

(*Henriette se retire un peu derriere sa sœur & rit sous sa main.*)

LOUISON. (*A part*) Ah Ciel! je suis perdue. (*haut*) Ma chere mere... en vérité... je ne fçais ce que vous voulez dire.

Mde VARSEUIL. Vous ne savez pas ce que je veux dire, impertinente, vous m'entendez trop bien. C'est donc là l'em-

46 MERCURE DE FRANCE.

ploi que vous faites de votre argent? Il contribue à entretenir votre coquetterie. J'y mettrai bon ordre; certainement j'arrêterai ces dépenses extravagantes.... Il seroit beau que j'autorisasse votre petit désordre. (*Elle s'assied sur le sofa.*) Si vous aviez envie de vous procurer une coëffure, par exemple, que ne vous adressez-vous à moi? Vous savez que je ne vous refuse rien; j'en ai une là haut qui ne m'a servi qu'un été, je vous l'aurois donnée... Je m'en serois privée pour vous, car elle est très-propre...) *Elle regarde fixement Louison qui pleure.*) Eh bien, Mademoiselle, voilà ce qu'il falloit faire, & ce qu'auroit fait à votre place une fille bien élevée... Oui, pleurez... Mais je suis bonne, je veux bien oublier votre faute, & vous faire présent de ma coëffure. Pour votre argent, il seroit dangereux de vous le laisser; je veux en fixer l'emploi à quelque chose qui vous soit utile & essentiel. C'est mon devoir. (*à Henriette*) Qu'est-ce que vous avez à rire, Mlle Henriette?

HENRIETTE, *très sérieusement.* Je ne ris point, ma chere mere.

Mde VARSEUIL. J'en impose donc?

HENRIETTE. Je vous demande bien pardon; mais...

Mde VARSEUIL. Mais... mais... taisez-vous. Vous ne pouvez ouvrir la bouche sans perdre le respect. Votre ouvrage, où est-il ?

HENRIETTE. *Elle tire une pièce de broderie de son sac à ouvrage & s'assied d'un air boudeur pour travailler. (à part) Sur quelle herbe a-t'elle donc marché aujourd'hui ?*

Louison pendant ce tems , prend son métier de tapisserie , s'assied & travaille en s'essuyant de tems en tems les yeux.

Mde Varseuil se leve pour sortir , lance un regard terrible sur Henriette , qui baisse les yeux & les relève à l'instant avec un souris amer & en pliant les épaules.

Mde VARSEUIL , revenant sur ses pas.
Où est votre pere ?

HENRIETTE. Il est sorti.

Mde VARSEUIL. Taisez - vous , insolente , je vous ai défendu de me parler. Où est votre pere , Louison ?

LOUISON , essuyant ses larmes. Il est sorti , je crois , avec M. Florelle.

Mde VARSEUIL regarde quelque tems Louison d'un air courroucé. C'est bon. . . Vous aurez la bonté , Mesdemoiselles , de

48 MERCURE DE FRANCE.

travailler ici... Oui, ici... toute la soirée. Je ne prétens pas que vous passiez le seuil de la porte, ni que vous montiez dans vos chambres. Je vous défens aussi très-expressément de recevoir qui que ce soit ; cette cohue d'amies, de connoissances qui ne finissent point, me déplaît souverainement. Le moindre mal qui en résulte est la perte de votre tems... Songez bien à ce que je vous dis... Songez-y bien... entendez-vous ?

LOUISON. Oui, ma chere mere.

(*Mde Varfeuil sort.*)

SCÈNE III.

LOUISON, HENRIETTE.

LOUISON *pleurant*. Que je suis malheureuse !

HENRIETTE. Tu es bien sotte, Louison, de pleurer : est-ce que je ne suis pas aussi à plaindre que toi ? Ce qui t'arrive aujourd'hui, m'est arrivé hier ; mais cela ne m'attriste pas, & j'ai bientôt fait de prendre mon parti.

LOUISON. Mes épargnes de dix-huit mois ! Ah Ciel, est-il possible !

HENRIETTE. Et pourquoi as-tu la simplicité de les laisser traîner dans le tiroir
de

de la commode, où tu fais que ma mère fouille à chaque instant. En vérité, cela n'est pas pardonnable, & je dirois presque que tu mérites ce qui te vient d'arriver.

LOUISON *sanglottant*. Hélas! mon enfant, je venois de recevoir la plus grande partie de cet argent; tu fais qu'il provient des ouvrages que je fais en cachette & quelquefois bien avant dans la nuit. Et dans le moment où... Ah Ciel!... Et pour... (*Ses pleurs redoublent.*)

HENRIETTE, *riant*. Et pour... achève donc? la réflexion est plaisante. Oh ça, ma petite sœur, écoute donc, tranquillise toi, tes pleurs n'aboutiront à rien, au contraire, avec tous ces maux tu auras encore un chagrin par-dessus le marché. Tiens, imite moi, rien ne m'attriste, je me mets au-dessus de tout; par ce moyen, je suis heureuse. Je conserve une gaîté que rien ne peut altérer... Ma mère me prive des petits profits que me procuroit mon travail, Eh bien, ma chère amie, au lieu de me désespérer inutilement, je ne travaille plus, aussi-bien est-il ridicule de nous donner de grandes peines pour augmenter les menus plaisirs de Madame, qui, au fond, ne nous en sçait pas plus de gré.

C

50 **MERCURE DE FRANCE.**

LOUISON. Quel fond charmant de galeté, ce caractère fait le bonheur de ta vie.

HENRIETTE. Imite moi, tu seras heureuse. Dédommageons nous en l'absence de Mde Varseuil, des désagréments qu'elle nous fait éprouver lorsqu'elle est à la maison... Elle est actuellement à l'assemblée chez Mde de Courmont; je sçavois cette partie là dès ce matin. J'ai fait avertir Mlle Minette & la petite Chonchon, & nous pourrons prendre, de notre côté, un divertissement honnête.

LOUISON. Un peu contraint...

HENRIETTE. Tant mieux, il n'en sera que plus vif... Cela est singulier; Mde Varseuil ne s'imagineroit jamais que, graces à ses soins, nous nous divertissons mieux que si elle s'empressoit de nous choisir des amusemens.

LOUISON. Mais si ma mere alloit revenir?

HENRIETTE. N'aie pas peur; elle s'amuse: crois tu qu'elle pense à nous?

LOUISON. Mais, mon pere, s'il alloit rentrer?

HENRIETTE. Pour celui-là, je te réponds que non; il est sorti avec l'éternel M. Florelle l'apothicaire.

LOUISON. Mais, si...

HENRIETTE. Oh tes mais, tes si, ne finiront jamais; dès lors que je te dis d'être tranquille, est ce que je ne risque pas autant que toi?

On entend tousser derrière le théâtre.

J'entends tousser dans la rue, c'est, je crois, notre monde. (*Elle sort.*)

SCÈNE IV.

LOUISON, seule.

Qu'elle est heureuse, ma sœur! rien ne l'inquiète, c'est toujours le même enjouement. Pour moi je sèche sur pied, le plus petit plaisir est accompagné de peines si cruelles!

SCÈNE V.

LOUISON, HENRIETTE, MINETTE, CHONCHON, cette dernière est petite, laide & grimacière.

Minette & Chonchon entrent en marchant sur la pointe du pied, & regardent de tous côtés dans la chambre. Louison est rêveuse.

MINETTE, à Henriette qui la suit. Ta

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

mere est sûrement sortie, Henriette? (à Louison) Bon jour, Mlle Louison.

LOUISON. Bon jour, ma chere Minette.

CHONCHON *grasseïant*. Ah mon Dieu! comme z'ai eu peur, z'ai cru voir là-bas ta maman.

HENRIETTE. Paix donc, folle, elle est bien loin, va; elle est chez Mde de Courmont, je crois qu'elle n'a pas envie de revenir sitôt.

CHONCHON. Avoue donc que c'est une singuliere femme que ta maman; bien me prend de n'en pas avoir une pareille.

HENRIETTE. Hé bien, si tu en avois une pareille, tu t'y ferois. Voyez la belle histoire, nous nous y faisons bien nous.

CHONCHON. Ah Ciel! si z'étois dans ce cas là, ze la ferois tant enrazer, tant enrager, qu'elle seroit oblizée de me laisser vivre à ma fantaisie.

HENRIETTE. Bon, bon, si tu étois dans ce cas là, tu verrois qu'elle en sauroit plus que toi pour faire enrager... Mais ne perdons point de tems, as tu des cartes?

CHONCHON. Non, c'est ma cousine Minette qui s'est farzée d'en apporter.

MINETTE. Je ne fais pas si j'en ai dans

mes poches; pourquoi n'avez - vous pas voulu garder celles que j'avois apportées la dernière fois.

LOUISON. Il n'auroit plus fallu que cela. Si ma mere les avoit trouvées, nous aurions été de jolies filles.

MINETTE *cherche dans ses poches. Quelle triste vie!*

CHONGHON. Vous êtes vraiment bien à plaindre.

HENRIETTE. Encore... Et bien, ces cartes?

MINETTE. En voici, heureusement. (*Elle tire de sa poche deux jeux de cartes complets.*)

HENRIETTE. Louison, avance un peu la table à quadrille... çà... plaçons nous.

Louison met la table au milieu du théâtre : Minette jette les cartes dessus; elles se placent toutes quatre autour, les deux sœurs sont vis à vis l'une de l'autre.

MINETTE. Quel jeu allons nous jouer? Le *Reversis* ou l'*Wisch*.

HENRIETTE. Non, non, le *Vingt un*; il est plus amusant celui-là. *Elle prend les cartes & sépare les deux jeux pour le Vingt-un.*)

94 MERCURE DE FRANCE.

CHONCHON. Oh ! votre vilain *Vingt-un*, ze ne l'aime pas, il me fait perdre tout mon arzent. L'autre zour z'y ai perdu un louis dor. Z'aime mieux zouer l'*As qui court*.

HENRIETTE. Tais toi donc, imbécille, avec ton *As-qui court*. Est-ce que tu nous prends pour des enfans ? D'ailleurs au *Vingt un*, si l'on perd beaucoup, on gagne beaucoup ; n'est-ce pas, ma sœur ?

LOUISON. Tu as raison.

CHONCHON. Allons donc ; vous faites de moi tout ce que vous voulez.

HENRIETTE. A ça, Mesdemoiselles, argent sur jeu, s'il vous plaît. (*bas à Minette.*) Prête - moi six francs, ma bonne amie Minette.

MINETTE. Tiens, ma bonne amie ; mais tu me les rendras tout de suite au moins, si tu gagnes.

HENRIETTE. C'est tout simple. (*à Chonchon.*) Chonchon, prête donc un demi-louis à ma sœur ; elle n'ose pas te le demander.

LOUISON. Non, ma bonne amie Chonchon, car je ne sçais pas si je pourrois vous le rendre.

CHONCHON. Dame, si je le prête, je

suis bien aise d'être sûre de le ravoit.

HENRIETTE. (*A Louison*) Ham nigau-
de ! Pardi , Mlle Chonchon vous êtes bien
drôle , est ce que vous vous imaginez que
nous ne sommes pas bonnes pour vous
rendre votre demi-louis ? Si ma sœur ne
le fait pas , je m'en charge moi.

CHONCHON. Tenez , mais songez à ce
que vous me promettez toujours. (*Elle
donne le demi louis.*)

MINETTE. Oh ! mon Dieu , ma cousi-
ne , comme tu obliges nos bonnes amies
de mauvaise grace !

CHONCHON. Dame , çà t'est bien aisé
à dire ; je n'ai pas plus d'arzent qu'il m'en
faut , moi ; & j'ai oïi dire que quand on
prêtoit au zeu , c'étoit d'un mauvais signe.

HENRIETTE. Finirez - vous , & com-
mencerons nous à jouer ? Il faut fixer les
fiches à trois sols , le voulez-vous ?

MINETTE. Comme il vous plaira.

CHONCHON. Ze le veux bien.

LOUISON , *à part*. Que je suis inquiète !
à ma mere alloit revenir.

HENRIETTE. Qu'as-tu donc Louison ?
Tu ne dis rien , tu me parois triste : al-
lons donc , sois un peu à ton jeu... Met-
tez vos fiches , Mesdemoiselles , oh Mi-

56 MERCURE DE FRANCE.

nette, deux ! diantre tu fais la prudente...
Et toi, Chonchon, trois ! cela ne va guère vite. (*à Louison*) A ton tour : combien mets-tu de fiches ?

LOUISON, *distracte*. Comme tu voudras.

HENRIETTE. Peste ! tu es bien accommodante. (*à part*) L'imbécille ! (*haut*) tiens, je ne t'en mets qu'une, parce que c'est le commencement. (*Elle distribue les cartes.*) T'y tiens tu, Chonchon.

CHONCHON, *niaisement*. Dame, ze ne fais pas, z'ai dix-sept.

HENRIETTE. Tiens, voilà encore une carte.

CHONCHON. Un sept ! oh z'ai perdu, tu aurois bien dû me donner un quatre toujours. (*Elle fait la moue.*)

HENRIETTE, *riant*. Il falloit m'avertir d'avance, à toi, Minette.

MINETTE. Je m'y tiens.

HENRIETTE. Et toi, Louison, t'y tiens-tu ?

LOUISON, *toujours distracte*. Je crois qu'oui.

HENRIETTE. Le trait est plaisant, tu crois.

LOUISON, *jetant les cartes & se levant*

A O U S T. 1770. 57
avec précipitation. Tout est perdu ; voici
ma mere.

S C È N E V I.

Mde VARSEUIL, LOUISON, HENRIETTE,
MINETTE, CHONCHON.

*Mde Varseuil salue poliment & d'un air riant
les étrangères, lance des regards terribles
sur ses filles & va prendre ses gants qui
étoient restés sur la commode.*

*Louison se retire dans un coin de la salle
où elle se met à pleurer.*

*Les trois autres se levent & restent debout à
leur place.*

Mde VARSEUIL. Mais , voici une
joyeuse compagnie ; vous ne vous ennuyez
pas , Mesdemoiselles ?

HENRIETTE , *d'un petit air hardi & mu-
tin.* Ce sont ces Demoiselles qui nous
ont fait l'honneur de nous rendre visite ;
elles nous ont ensuite proposé une petite
partie de jeu , que nous n'avons pas cru
qu'il fût décent de leur refuser.

Mde VARSEUIL , *sévèrement.* C'est fort
bien fait , ma fille ; mais il auroit dû vous
souvenir que je vous avois défendu d'in-
troduire ici personne en mon absence , il

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

est vrai que ces défenses ne pouvoient pas regarder ces Demoiselles : mais je ne m'attendois pas à l'honneur qu'elles vous ont fait ; & en tout cas , vous deviez m'obéir ; elles ne s'en seroient sûrement pas formalisées.

CHONCHON. Oh ! pour nous, Madame.. nous ne sommes pas... Nous ne nous formalisons pas.

Mde VARSEUIL , *d'un air gai.* A propos , Mlle Chonchon , j'ai rencontré à deux pas d'ici Mde votre mere , elle me paroît fort en peine de vous ; vous ne l'avez sûrement pas informée que vous étiez ici ; & vous ne feriez pas mal d'aller calmer ses inquiétudes. (*Chonchon sort en faisant une grande révérence à Mde Varseuil qui la lui rend d'un air gracieux.*)

S C È N E V I I.

Mde VARSEUIL , LOUISE , HENRIETTE ,
MINETTE.

Mde VARSEUIL. Mlle Minette , on fera peut être aussi en peine de vous. Je suis enchantée de vous voir , mais je partage les alarmes de Mde votre mere , elle ne fait probablement pas où vous êtes.

MINETTE. Pardonnez-moi, Madame, je lui ai dit que je venois ici.

Mde VARSEUIL. Comment se porte-t-elle ; Mde votre mere ?

MINETTE. Vous lui faites bien de l'honneur, Madame, elle est en très-bonne santé.

Mde VARSEUIL. J'en suis vraiment charmée. Faites-lui bien mes complimens, Mlle Minette, car c'est une femme que j'estime beaucoup. Priez là, en même-tems de vous envoyer ici lorsque j'y serai. Je suis bien aise de vous voir aussi, moi ; c'est un plaisir que j'envie à mes filles, de cette maniere-là nous serons satisfaites toutes les trois. Votre servante, Mlle Minette.

(Minette fait une profonde révérence à Mde Varseuil & sort.)

SCÈNE VIII.

Mde VARSEUIL, LOUISE, HENRIETTE.

Mde VARSEUIL. Voilà donc de vos tours, Mesdemoiselles les impudentes, vous avez la hardiesse d'introduire ici du monde en mon absence & de faire de ma maison une petite académie de jeu ! En

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

vérité je ne me serois jamais attendue à celui-là. A-t-on jamais poussé plus loin l'insolence ? Mais vous avez donc perdu toute pudeur , toute retenue ?

HENRIETTE. Mais, mon Dieu, quel grand mal avons-nous donc fait ? Ces Demoiselles viennent nous voir , & nous tâchons de les recevoir le plus gracieusement qu'il nous est possible. Où est le crime ?

Mde VARSEUIL. Quel grand mal , impertinente ! Premièrement , celui de me défobéir.

HENRIETTE. Il falloit donc leur fermer la porte au nez.

Mde VARSEUIL. Oh ! je ne puis plus tenir ; voilà de ces répliques qui assomment. Petite effrontée ! vous ne pouviez pas les congédier poliment , trouver pour cela un prétexte honnête. Mes ordres , par exemple...

SCÈNE IX^e. & DERNIERE.

M. & Mde VARSEUIL , HENRIETTE ,
LOUISON.

M. VARSEUIL. Que veut donc dire tout ce vacarme-là ?

Mde VARSEUIL. Entrez, entrez, Monsieur, vous allez apprendre de jolies choses. Que diriez-vous de deux filles qui, pendant notre absence, introduisent ici des je ne sçai pas qui pour brelander. C'est pourtant la conduite de vos filles. (*Elle montre les cartes & l'argent qui sont sur la table.*) Voyez quelles étoient leurs petites occupations. Perdre leur tems & entretenir leur passion pour le jeu, voilà l'usage qu'elles font de leur argent, ou bien acheter des brimborions de coquetterie ; témoin, Mademoiselle, (*en montrant Louison*) qui met trente six livres à une coëffure.

LOUISON. Oh ! mon Dieu , si je... (*Elle rencontre un coup d'œil de sa mere qui l'empêche de continuer.*)

HENRIETTE. En vérité, machere mere, vous nous traitez bien mal. Ces je ne fais pas qui dont vous parlez, vous les connoissez aussi bien que nous : ce sont Chonchon Plumeau, la fille du notaire, & Minnette Duval, fille de cette Mde Duval la marchande que vous estimez tant.

Mde VARSEUIL. Mademoiselle, vous plairait-il de vous taire.

HENRIETTE. Si jamais de la vie...

62 MERCURE DE FRANCE.

Mde VARSEUIL. Taisez-vous, Henriette.

HENRIETTE, *avec la dernière vivacité.* Non, quand vous devriez me tuer, vous ne m'empêcherez pas de dire, qu'il est indigne de nous noircir comme vous le faites auprès de mon père.

Mde VARSEUIL. Pour le coup, je perds patience. (*Elle s'avance pour donner un soufflet à Henriette.*)

M. VARSEUIL, *l'arrêtant.* Point de vivacité, ma bonne amie, je vous en prie. (*à Henriette sévèrement*) Silence... (*à ses filles*) Vous avez tort, Mesdemoiselles, mais très-tort; non que je trouve mauvais que vous ayez fait venir Mlles Chonchon & Minette, ce sont d'aimables filles; je les crois bien élevées, elles appartiennent à d'honnêtes gens, & il est à-propos que vous vous délassiez en la compagnie de quelques amies; mais c'est le jeu que je n'aime point: aujourd'hui ce n'est plus un amusement, c'est une fureur, une rage; & la seule manière de s'en garantir est de ne point toucher de cartes absolument... Voilà précisément ce que j'exige de vous, Mesdemoiselles; car c'est à vous que je parle: je n'entends pas qu'il entre de cartes ici. Pour tous les autres divertisse-

A O U S T. 1770. 63

mens, je vous les verrai prendre avec plaisir. Voyez vos amies; amusez-vous avec elles, chantez, dansez, mais surtout point de jeu (*à sa femme.*) Vous devez sentir, ma bonne amie, l'inconvénient de priver vos filles de toute espèce d'amusemens, & ce qui arrive aujourd'hui doit vous confirmer le proverbe qui dit que....

* Le Proverbe de l'*Innocence vengée* est qu'*on aime bien, châtié bien.*

L'ASTRONOME & LE MENDIANT.

Fable.

UN des enfans de la docte Uranie,
Gens dont l'esprit audacieux
S'élève dans les airs, & vole jusqu'aux cieux
Avec les ailes du génie;
Un Astronôme enfin se promenoit un jour,
Et rêvoit à son ordinaire
Qu'il côtoyoit de sphère en sphère
Du globe du soleil l'étincelant contour.
Un mendiant le voit, l'aborde & le supplie
D'aider sa languissante vie.
Mais notre sçavant taciturne
Qui, pour lors, dans son vol hardi
Alloit de Mars chez le fils de Saturne;

64 MERCURE DE FRANCE.

Ne le vit ni ne l'entendit.

Il n'imaginoit pas, vous le croyez de reste,

En traversant ces vastes champs

Que, sur une route céleste,

On pût trouver des Mendiants.

Cependant l'homme au sac, sa main toujours
tendue,

Demande, pleure, crie, & se résout enfin

En voyant que sa voix n'en peut être entendue,

A le tirer par son pourpoint.

Le sçavant tombe de la nue,

Regarde autour de lui, voit le pauvre & se plaint

De ce qu'une audace importune

Le précipite au-dessous de la lune,

Quand il touchoit au seuil du palais de Jupin.

« Monsieur, lui dit alors avec une voix fiere,

Celui qu'il menaçoit de la main & des yeux,

» Est-ce donc être audacieux

» Lorsque l'on meurt de faim, que d'implorer son
» frere ?

» Non. Mais vous l'êtes-vous, dont l'effor cu-
» rieux

» Des célestes remparts veut franchir la barriere:

» Croyez-moi : laissez aux seuls dieux

» Habiter le séjour d'où nous vient le tonnerre :

» Qu'allez-vous faire dans les cieux ?

» Les malheureux sont sur la terre. »

Par M. A. L.

*LE FAVORI D'UN ROI**& son Ombre. Fable.*

PHœbus touchoit au bout de sa longue car-
rière,

Et du haut de son char d'Amphitrite voisin

Il jetoit les ombres si loin,

Que la plus petite chaumière

Etendoit son image altière

Jusqu'au point où nos foibles yeux

Unissent la terre & les cieux.

Le Favori d'un Roi que, de sa main pesante,

Le tems avoit courbé sous quatre-vingt-dix ans,

Recevoit du soleil les rayons expirans,

Et voyant son ombre géante

Qui, des cieux abaissés, touchoit les fondemens.

Il s'enorgueillissoit à cette aimable vue,

Comme si l'ombre des seuls grands

Au coucher du soleil se perdoit dans la nue.

Vous avez bien raison, lui dit alors un sage,

Si dans cette ombre là vous voyez votre image.

Plus le soleil décroît & plus elle grandit ;

De même aussi votre crédit,

A mesure que la vieillesse

Affoiblit du monarque & le corps & l'esprit,

S'augmente avec grande vitesse.

66 MERCURE DE FRANCE.

Mais le soleil se couche enfin ,
Et plonge tout dans la nuit sombre :
Les ténèbres bientôt effaceront votre ombre ;
Craignez pour vous un semblable destin.

Par le même.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure de Juillet 1770, second volume, est le *Pauvre* ; celui de la seconde est la *Curiosité* ; celui de la troisième est *Fille*. Le mot du premier logogryphe est *Bataille*, dans lequel on trouve *bai*, *lit*, *bal*, *Baal*, *ballet*, *billet*, *bille*, *Ali*, *baie*, *taille* comme voix, *taille* comme impôt, *bil*, *lait*, *aîle*, *bile*, *lie*, *balle*, *bat*, *blé*, *ail*, *laie*, *table*, &c. Celui du second est *Angelique*, dans lequel on trouve *angelique*, plante, *galénique*, langue, *Nil*, *lin*, *ail*, *gale*, *angle*, *large*, *ligne*, *linge*, *lacque*, *Liège*, *glond*, *an*, *âge*, *aigle*, *neige*, *génie*, *ange*, *lie*, *aîle*, *nique*. Celui du troisième est *Pieds*, dans lequel on trouve *pie* & *dies*.

Par M.^r Duval Maître de Musique.

Aoust
1770.

Lentement.

Si deux cœurs que la na.tu - r

A for - més pour etre u : nis, D'u - ne

joie in : - time et pu : re, Dans l'a

mour gou - tent le prix ; Que l'hy

men a.joute aux charmes, Qui fla.tent le

tendre ardeur. L'amour seul craint les a

larmes L'hy.men fi.xe le bon:heur

fi.xe le bon: - heur.

É N I G M E

Qu' les fous très-souvent s'occupent à me
faire.

L'on peut, l'on doit leur pardonner ;

Ils se repaissent de chûnère ;

Leur fait n'est pas de raisonner.

Mais qu'un homme sensé me donne dans sa vie

Mille momens qu'il ôte à la philosophie,

C'est ce que l'on ne croira point.

Néanmoins, lecteur, c'est un point

Constant, s'il en fut dans ce monde.

Dans le fond de son cabinet

Voyez cette tête profonde

Avec son air méditatif :

Ce magistrat d'un pas tardif

Se promener dans cette allée ?

Voyez ce général d'armée,

Et ce prélat spéculatif ?

Eh bien, leur ame est occupée

A me faire actuellement.

Vous riez, lecteur ! doucement.

68 MERCURE DE FRANCE.

Quel que soit votre état, votre âge & caractère,

Si vous voulez être sincère

Vous conviendrez ici d'en avoir fait autant :

Car, quel est l'homme sur la terre

Qui ne me fasse fréquemment ?

Votre fortune alors se trouvoit faite :

Dans votre cœur plus de desir.

Alors votre ame satisfaite

N'avoit plus qu'à jouir.

Si, quoiqu'être idéal, d'une vertu si grande

Je me vante à bon droit ; lecteur, je te demande

Quel seroit ton contentement

Si j'existois réellement.

A U T R E.

CELUI que je peins dans mes vers

Est ce grand maître à qui tout cède ;

Pere & tyran de l'Univers

Il fait la loix au quadrupède,

Au reptile, à l'enfant des airs,

Agite l'habitant de l'onde

Jusque dans le profond des mers

Et l'homme jusqu'au bout du monde ;
C'est un voleur qui veut ravir ,
Duquel on ne peut se défendre ,
Et qui vous refuse de prendre
Les présens qu'on lui vient offrir
A la porte , en enfant timide ,
Souvent il n'ose pas grater ,
Et souvent l'on voit l'intrépide
En maître audacieux fraper ;
Si l'on n'ouvre pas , il s'irrite ;
Et , si l'on ouvre , il prend la fuite :
Evitant qui veut l'arrêter ,
Il cour à qui veut l'éviter.
Hier , d'un air d'indifférence ,
Sur les aîles de l'Inconstance ,]
Il voltigeoit dans le palais ,
La Dauphine est à son passage ,
Il voit , s'arrête , & le volage
Rentre & se fixe pour jamais.

Par M. Bonnefoy.



A U T R E.

TANTÔT j'ai de longues oreilles
Et tantôt mon essence est de n'en point avoir.
Je suis vuide, Philis, alors que tu sommeilles,
Chez le Sultan, le Pape, & toi l'on peut me voir.

A U T R E.

LECTEUR, que mon sort est funeste !
Toujours je promets le bonheur.
On me desire avec ardeur.
Quand on me tient, hélas ! souvent on me dé-
teste.

Par M. Baptistin.

L O G O G R Y P H E.

CHERCHEZ, mon cher lecteur, dans un mois de
l'année
Celui qui du bonheur assure la durée.

Par le même.

A U T R E.

Dix six côtés, lecteur, je me présente à toi,
Mais j'aurai beau changer, ce sera toujours moi,
Ou bien pour aliment on me réduit en poudre ;
Ou , j'enferme en mon sein l'image de la foudre ;
Ou bien d'un grand auteur je porte le surnom,
Veux-tu me voir amer, d'un abord peu traitable ;
Ou bien d'un peuple noir le reste déplorable ;
Enfin frisé, poudré, venir parer ton front,
Malgré ces changemens je conserve mon nom.
Il est donc exagone en désignant six choses ,
De six lettres aussi saches qu'il est formé.
On y voit ce métal dont on est affamé,
 Qui fait tant de métamorphoses.
 Ce qui finit & renaît tour-à-tour ;
Qui sur nous s'accumule & qui trop tôt s'envole,
Une production fabuleuse ou frivole
Qui du sexe a les vœux quand elle peint l'amour.

A U T R E.

ON peut me deviner sans peine,
Car je viens de finir la scène,
Où peut-être, mon cher lecteur,
Tu fus victime ou spectateur.

Mais si tu veux à coup sûr me connoître,
Tu dois, dans onze piés qui composent mon
être,

Trouver cette déesse encline à nos malheurs;
Un tribunal romain; un dieu des laboureurs;
A tous les bâtimens la chose nécessaire;
Un globe lumineux; l'ouvrage d'un notaire;
Un ton de la musique; un métal précieux;
Un animal rongeur; un des jeux ruineux;
Je fais l'effet de l'eau mêlée à la farine;
Une ville en Piémont; ce qui dans une fouine
Rend une odeur de musc; ce qui brise un vaisseau;
Un séjour fortuné; ce qui plaît au troupeau;
L'épouse d'Abraham, l'équivalent d'injure;
Plus, d'un triomphateur la pompeuse voiture.
Un monarque Francois; un surnom d'Apollon;
Un troupeau de jumens avec leur étalon;

Un

Un des poissons d'eau douce ; un vêtement d'ég-
lise ;

Une exclamation qui marque la surprise ;

Le contraire de l'eau ; l'arme à lancer un trait ;

Le fléau des souris ; un grand coup de piquet.

Pour découvrir mon nom , ces traits doivent suf-
fire.

Je suis tragique en tout , n'est-ce pas trop te dire ?

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Causes amusantes & connues, tome II^e.
prix 3 liv. relié. A Berlin ; & se trouve
à Paris , chez les Freres Etienne , rue St.
Jacques.

LE Public a paru s'amuser du premier
volume de ce recueil ; c'est ce qui a en-
gagé l'éditeur à lui en donner un second.
Il est , ainsi que le premier , orné de gra-
vures à l'eau-forte. Comme la plupart des
lecteurs avoient désiré de voir à la fin de
chaque mémoire le jugement de la cause ,
on les a satisfaits sur cet objet dans ce
nouveau volume. On y a même joint les
jugemens des causes contenues dans le

D

premier tome. Nous n'examinerons point si la plaisanterie, semée dans ces différens mémoires, est toujours heureuse, il faudroit auparavant décider s'il est décent de l'employer devant un tribunal de justice. Quoiqu'il en soit on souffrira toujours impatiemment, qu'un orateur public fasse le rôle de Turlupin, que cet orateur coure incessamment après la plaisanterie & la répande aux dépens même de celui qui lui a remis en mains sa défense. Ce nouveau volume est, ainsi que le premier, terminé par des anecdotes relatives au barreau, ou plutôt au ton qui règne dans les différens mémoires de ce recueil. Un avocat commença un jour son plaidoyer par ces mots : *Les Rois nos prédécesseurs*, « Cou- » vrez-vous, avocat, dit le président, vous » êtes de trop bonne famille. »

Un vitrier poursuivoit un particulier qu'il accusoit d'avoir suborné sa fille. L'avocat qui plaidoit pour l'accusé, commença ainsi : « De toutes les marchandises que la partie adverse a dans sa boutique, il n'en est point de plus fragile » que la vertu de sa fille. »

Un avocat plaidant pour l'état d'un enfant âgé de quatre à cinq ans ; le fit trouver à l'audience, & quand il en fut à sa

peroraison , il le prit dans ses bras , & le présentoit aux juges , en disant des choses fort touchantes. L'enfant pleuroit , & ses larmes secondant l'éloquence du défenseur , excitoient la compassion de toute l'assemblée. L'avocat adverse , inquiet de voir ainsi les cœurs émus , éleva la voix & dit à l'enfant : *Mon cher ami , qu'as-tu donc à pleurer ? Il me pince* , répondit le petit innocent. Aussi-tôt les pleurs se changèrent en huées sur l'avocat , auteur de la ruse ; & tout son pathétique tourna contre lui & contre sa cause.

M. le Maître , après s'être fait le plus grand nom par ses plaidoyers , s'étoit retiré à Port-Royal-des-Champs , & cet homme célèbre avoit pris pour sa fonction d'être l'économe du monastere & d'acheter les provisions nécessaires pour la maison. Il fut un jour pour cet effet à la foire de Poissy , & y acheta un certain nombre de moutons. Celui qui les avoit vendus suscita quelques chicanes , & lui fit un méchant procès sur le prix de la vente , prétendant en avoir plus d'argent que M. le Maître , déguisé en marchand sous le nom de Dranlé , ne lui en avoit donné. Ils plaiderent eux-mêmes leur cause devant le bailli de Poissy. Le mar-

Dij

chand Dranssé soutint son droit avec cette éloquence qui avoit fait tant de réputation à M. le Maître; il cita les loix, la coutume, les ordonnances de nos Rois, & montra un savoir & une érudition qui jetèrent M. le Bailli dans le plus grand étonnement. Sa partie adverse l'interrompit deux ou trois fois, à tort & à travers, sans savoir ce qu'il disoit; aussi le juge lui imposa silence en lui disant : « Tais toi, » gros lourdaud, laisse parler ce marchand. S'il falloit vuider le différend à » coups de poing, je crois bien que tu » en battois une vingtaine comme lui; » mais il s'agit ici de raison & de justice, » & il aura tes moutons malgré toi; il te » les a bien payés. » Puis se tournant du » côté du prétendu Dranssé, il prononça » une sentence en sa faveur & lui dit : » Je vois bien, marchand, que vous n'a- » vez pas toujours exercé le métier que » vous faites. Il faut que vous ayez été » autrefois avocat & fils de maître : vous » avez la langue trop bien pendue; vous » dites d'or; vous savez le droit & la » coutume. Je vous conseille de quitter » le négoce & de vous faire avocat plai- » dant; vous y acquerez autant de gloire » que le célèbre M. le Maître. »

C'est un mauvais brocard du palais, de dire qu'il est permis à un plaideur qui a perdu son procès, de se répandre pendant vingt-quatre heures en injures contre les juges; à moins que l'injure ne fût si légère, qu'elle pût être excusée par le premier mouvement de la perte du procès. Un pareil plaideur s'étant avisé de dire en sortant de l'audience, que l'un de ses juges étoit un fou & l'autre un cocu; l'un vouloit se pourvoir; l'autre plus patient, disoit qu'il méprisoit l'injure. Après une contestation à ce sujet, le premier se fâcha, & dit à l'autre qu'il étoit un fou. Celui ci lui répondit: « Je suis ravi que » vous ayez expliqué l'énigme; puisque » je suis le fou, vous êtes le cocu. »

Un avocat, dans une cause toute de fait, citant l'autorité de Cujas, & disant qu'il prenoit à témoin ce grave jurisconsulte; la partie adverse, qui étoit une femme présente à l'audience, s'écria: » Messieurs, l'avocat est un menteur, Cujas n'y étoit pas. »

M. Fourcroy, avocat, plaidoit pour un jeune homme qui s'étoit marié sans le consentement de son pere, lequel demandoit la cassation du mariage. Cet avocat voyant que sa partie perdrait infailli-

blement sa cause, essaya de toucher les cœurs. Il fit venir pour cela à l'audience, le jour qu'il devoit plaider, deux enfans nés de ce mariage. Il tâcha d'intéresser les juges en leur faveur, & sachant que le grand-pere étoit présent, il se tourna pathétiquement vers lui, & lui montrant de la main ces deux enfans, il l'attendrit si fort que celui qui demandoit la cassation du mariage, déclara hautement qu'il l'approuvoit. Ce trait a pu suggérer à M. de la Mothe la scène de deux enfans qui, dans *Inès de Castro*, ont produit des impressions si touchantes.

Un avocat du parlement de Paris, se trouvant à la campagne, résolut de s'amuser à l'auditoire du bailli du lieu, qui étoit un paysan renforcé. Il se chargea de plaider la cause d'un habitant, & se mit à plaider en latin. Le juge le laissa parler tant qu'il voulut; ensuite il fit fermer la porte de son auditoire, & prononça gravement ces mots : « Condamnons l'avocat d'un tel à payer, sur le champ, l'amen-
 » mende d'un louis d'or, pour avoir parlé
 » devant nous une langue que nous n'enten-
 » dons pas. » L'avocat fut obligé de payer ainsi sa plaisanterie, & n'eut garde de se pourvoir contre ce jugement sur l'appel

duquel il n'auroit pas eu les rieurs de son côté.

Essai sur la Morale de l'Homme ou philosophie de la nature, 3 vol. in - 12. avec des gravures; prix 9 liv. les trois vol. reliés. A Amsterdam, chez Arkstée & Merkus; & à Paris, chez Sallant & Nyon, libraires, rue St Jean-de-Beauvais.

La nature peut être considérée sous une multitude de faces, mais l'auteur de cet essai ne l'envisage ici que dans les rapports que l'homme a avec les êtres intelligens. Il ne prétend point faire des géomètres, mais de bons patens, de bons sujets épris de l'amour de l'ordre & bien persuadés qu'obéir aux loix c'est obéir à soi-même, des hommes enfin qui sachent se plaire avec eux-mêmes & qui apprennent à étudier la nature dans un cœur pur & bienfaisant & non dans les livres. La philosophie de la nature que nous annonçons aura plus de trois volumes, ceux que l'on publie aujourd'hui forment néanmoins dans un sens un ouvrage complet, parce qu'ils renferment en entier la théologie naturelle & le traité de l'ame. Pour être convaincu de l'im-

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

mortalité de cette substance spirituelle, il suffit de suivre l'auteur & de considérer un moment avec lui le crime triomphant. Le colonel Kirke, soldat de fortune, avoit été chargé par Jacques II, Roi d'Angleterre, de marcher contre les rebelles du royaume. Ses armes furent par-tout victorieuses & le vaincu étoit sans pitié dévoué à la mort. L'aimable & tendre Jenny, instruite que le brave Sydnei âgé de vingt-deux ans & qui avoit reçu sa foi, est condamné, quoiqu'innocent à périr du supplice des rebelles, n'a point recours à la froide ressource des gémissemens; elle vole chez le colonel Kirke & lui demande une audience secrète. Dès qu'elle l'aperçoit, elle-tombe à ses genoux : Milord, -s'écrie-t-elle en reprenant haleine presque à chaque mot, vous avez condamné à mort le chevalier Sydnei. . . . C'est le plus vertueux des hommes. . . . C'est mon époux. . . Elle ne put en dire davantage ; mais les larmes, dont son visage étoit inondé, le mouvement de ses lèvres tremblantes & les palpitations de son sein plaidoient éloquemment en sa faveur. Le féroce guerrier ne soutint pas long-tems le spectacle de tant de charmes & de tant de douleurs : Madam-

me , dit-il , je suis ici le seul arbitre de la destinée de votre époux ; mais si je le rends à vos larmes , par quel prix ? ... Si vous le rendez , grand Dieu ! vous ne ferez que juste aux yeux du Ciel , mais vous ferez au mien le plus généreux des hommes. Chaque mot de Jenny enflammoit encore davantage le tyran ; il la relève , la fait asseoir auprès de lui , & lui saisissant la main : Madame , dit-il , que Sydnei est coupable à mes yeux ! Il est votre époux ? ... Jenny rougit & recule son siège ; le colonel rapproche le sien ; & serrant avec ardeur le bras de l'infortunée : quoi , dit-il , tant de charmes seroient au pouvoir d'un traître !

Sydnei un traître ! ... Eh bien ! milord , s'il l'est , c'est sa grace que je demande.

Belle étrangere , vous demandez sa grace : que ces regards ardens sont bien sûrs de l'obtenir , mais par quel prix ? ..

Eh ! que peut une malheureuse pour satisfaire le ministre des Rois ? Ah ! si j'étois moi-même sur le trône , je croirois avilir la vertu si j'osois la récompenser.

Femme adorable , vous possédez un trésor que j'estime plus que la faveur des

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Rois ; ce regard tendre.... Ce teint qui a la fraîcheur de la rose... Ah ! si j'osois l'espérer...

Barbare , je t'entends ; c'est de mon opprobre que tu attends le prix de ton odieuse clémence ; tu seras adultère , afin d'être juste. . .

Idole de ma vie croyez. . .

Va , laisse-moi. . . Je consens d'être malheureuse ; mais je ne veux pas être vile. . . J'ai lu d'un seul regard dans les replis de ton ame criminelle ; tant d'iniquité de ta part me démontre l'innocence de mon époux : qu'il meure. . . . Lui mourir ! . . . homme barbare , je retombe à vos genoux ; au nom de tout ce qui vous est cher sur la terre , rendez à ma douleur votre victime ; n'exigez pas d'une femme éplorée le plus affreux des sacrifices ; permettez que je puisse encore lever vers le Ciel des regards fereins ; ne me forcez pas à un attentat que les remords d'une vie entière ne feroient effacer.

Un tigre auroit respecté tant de vertus , le tyran n'en devient que plus ivre d'amour & plus avide de crimes. Non , dit-il , je ne sçais point sacrifier ma félicité à de frivoles scrupules ; ce soir je serai le plus fortuné des hommes , ou vous n'au-

rez plus d'époux... Je consens cependant à ménager votre juste délicatesse ; ce palais est exposé aux regards du Public. C'est chez vous que je veux tomber à vos pieds, & vous entretenir de ma flamme ; ce soir je m'y rendrai en silence , & sans suite : si votre porte est ouverte , votre époux a sa grace : sinon , tremblez.

Soldat féroce... & tu crois que la voix d'un homme suffit pour me faire trembler ? Va , j'ai l'ame plus haute que toi , puisque je n'ai point encore fait l'apprentissage du crime. Essaie de sauver mon époux , & de me faire subir à sa place le supplice des traîtres ; tu verras si j'ai mon innocence , avec quelle fierté je monterai sur l'échafaud ; l'épouse de Sydney craint Dieu & l'opprobre , mais elle se croit faite pour braver les tyrans.

Adorable furie , je me crois assez grand pour vous pardonner ce soir tant d'outrages... Ce soir...

Jenny sort la rage dans les yeux , & la mort dans le sein ; elle entre d'abord sous un berceau , témoin des derniers sermens qu'elle fit à son cher Sydney , & se jetant à genoux : arbitre suprême de mes jours , s'écrie-t-elle , je ne t'impute point mes malheurs. Tu es , sans doute , le dieu du

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

bien , puisque c'est moi qui l'atteste. . . Mais si ma vie fut pure , si le cœur de Sydnei est digne de toi , enleve moi dans ton sein & sauve moi d'affreux blasphêmes. Cette priere terrible ne fait qu'aigrir le fiel qui la dévore ; elle monte dans son appartement ; & jetant un regard sur son lit : voilà , dit-elle , la place que Sydnei devoit occuper : sa place n'est plus que dans mon cœur. . . Sydnei. . . Ah ! quand je serois assez malheureuse pour vivre encore , qui pourroit jamais remplir cette place fatale ? Je n'eus qu'un père , je n'aurai jamais qu'un époux. Mon époux ! . . . Il mourra , & j'ai pu le sauver ! & j'ai pu ! . . . Quelle horrible alternative ! de subir la haine de la patrie ou de la mériter. Mais si ma vertu étoit moins cruelle ! si je ne livrois à mon tyran que ce corps que la mort va bientôt engloutir ! si , tandis que des amantes vulgaires sacrifient leur vie à un amant , je sacrifiois mon honneur à un époux ! . . je n'y survivrois pas. . . N'importe , soyons vile & mourons.

Jenny ne laisse point à son délire le tems de se calmer , elle se précipite vers la porte de sa maison , l'ouvre avec agitation , remonte , & tombe évanouie aux

pieds du lit qu'elle alloit profaner. Quand elle eut repris l'usage de ses sens, elle appréhenda un souvenir funeste ; & prenant un vase où étoit renfermée une liqueur assoupissante, dont elle usoit tous les soirs pour se procurer quelques heures de sommeil, elle double la dose, ne prononce que ces mots, Dieu ! Dieu ! avale le breuvage & s'endort sur un fauteuil.

Le colonel, vers le minuit, se rend chez Jenny, trouve sa porte entr'ouverte, jouit du fruit de ses crimes... & le monstre se croit heureux.

Vers le point du jour le sommeil léthargique de Jenny se dissipe ; elle voit à ses côtés le tyran & ne doute plus de son opprobre. — Barbare, s'écrie-t-elle, je n'accuse que moi de tant d'infamie, je te pardonne, fuis & rends-moi mon époux.

Votre époux, dit le colonel ; il vous attend dans la place publique : venez, Jenny... & voyez. A ces mots, il l'entraîne vers la fenêtre du cabinet, l'entrouvre, & lui montre le cadavre de Sydney, suspendu à un gibet de trente pieds... Ah ! monstre, s'écrie-t-elle... Elle dit & tombe morte à ses pieds.

Ce récit est fondé sur un fait réel, & la preuve morale qu'on en doit tirer en

faveur de l'immortalité de l'ame est plus forte qu'aucun argument métaphysique. Elle doit frapper le théologien comme le philosophe, & l'artisan comme le géomètre, parce que tous ces êtres sont sensibles. Pour peu qu'on réfléchisse, ajoute l'auteur, sur ce mouvement d'oscillation dans la société, qui tend à placer d'un côté les biens & le bonheur, & de l'autre la misère & l'opprobre, on verra qu'il y a des milliers d'hommes aussi malheureux que Jenny, & peut être moins coupables. Quand il n'y en auroit qu'un seul, l'induction contre la Divinité est aussi terrible; si ce malheureux est anéanti, ce monde est l'ouvrage d'un mauvais principe, la providence est une chimère & Dieu est le plus affreux des tyrans. Je nais avec le germe des maladies les plus cruelles; je m'en console par la tendresse d'un pere, & il me deshonne; je me jette dans les bras de ma patrie, & elle me persécute; je prie l'Être Suprême de m'enlever dans son sein, & il m'anéantit. Quelle est la religion où mon existence ne soit point alors le crime de la Divinité? Quel est le législateur qui ait droit de m'interdire le blasphème de Brutus? Mais si l'ame est immortelle, comme nous ne pouvons en douter, qu'importe à l'homme

vertueux la nature & les hommes ? Dieu lui reste , & le problème est expliqué.

Le quatrieme volume de la philosophie de la nature que l'auteur promet de publier dans le courant de cette année , aura pour objet la théorie du corps humain. Il y sera parlé des questions curieuses de la circoncision , de l'onanisme , de la mutilation , du suicide , &c. Ce volume complètera la partie du droit naturel qui regarde les devoirs de l'homme envers Dieu & envers lui-même. On pourra aussi le regarder comme un volume détaché.

Cette philosophie morale sera également le livre de l'homme instruit & de celui qui ne l'est point , par le soin qu'a pris l'interprète de la nature de parler un langage à la portée de tout le monde & d'animer ce langage par des fictions & des images qui ne peuvent manquer de plaire , aux personnes sur-tout qui ne jugent le plus souvent que par sentiment.

Traité du légitime Ministère de l'Eglise ;
par M. l'Abbé Eymeric , docteur en
théologie , prieur-curé de Celle-neuve-
lès-Montpellier; 2 vol. in-12. A Pa-
ris, de l'imprimerie de C. Desprez,

88 MERCURE DE FRANCE.

imprimeur du Roi & du Clergé de France.

La lecture réfléchie des Peres a inspiré à l'auteur le projet de cet ouvrage & son zèle ardent pour la religion l'a porté à le développer. Le premier objet de M. l'abbé Eymeric, dans cet ouvrage estimable, est de désarmer le schisme en l'attaquant sur l'irrégularité des pouvoirs de ses ministres. Le respectable auteur établit à cet effet des principes généraux dont l'évidence porte tout le monde à les respecter; & il tire de ces principes les conséquences les plus claires, les plus lumineuses & les plus convaincantes par leur liaison & leur unité. Il caractérise les légitimes pasteurs, les montre où ils sont & la véritable église se manifeste d'elle même. Comme l'objet de cet auteur est non-seulement de confondre les raisonnemens des schismatiques, mais encore de maintenir dans de justes bornes les ecclésiastiques du second ordre, il examine les prétentions d'un auteur qui, vivant extérieurement dans l'unité, a voulu soustraire tous les ecclésiastiques du second ordre à l'autorité supérieure des évêques & les porter à faire l'œuvre de J. C. dans l'indépendance. Il oppose à cet auteur les

Loix les plus générales de l'église, les maximes les plus suivies, les autorités les plus saintes, les faits historiques les plus avérés. A ces autorités qui sont celles de la foi, de la raison & de l'évidence, il réunit d'autres autorités qui conduisent à des démonstrations sensibles. Cette matiere importante peut être regardée comme la seconde partie de cet ouvrage qui, indépendamment des grands principes qu'il présente, doit intéresser tous les lecteurs par les savantes recherches dont il est rempli.

*L'Art de se traiter soi-même dans les Maladies vénériennes, & de se guérir de leurs différens symptômes; ouvrage fondé sur une nouvelle théorie de ces maladies, & dans lequel on explique d'une maniere plus vraisemblable l'opération des remedes employés à leur traitement; par M. * * *, docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris; vol. in-8°. A Paris, chez J. P. Costard, rue St Jean-de-Beauvais.*

Les maladies vénériennes auroient fait moins de progrès dans la société si l'ouvrage que nous annonçons eût été publié

90 MERCURE DE FRANCE.

plutôt. En effet, la plupart de ceux qui sont atteints de symptômes vénériens ne laissent invéterer leur maladie, que parce qu'ils ne savent point distinguer d'abord les symptômes, ou parce qu'étant sous la sévère discipline de supérieurs auxquels ils veulent dérober la connoissance de leur état, ils ont recours à un charlatan qui abuse de leur ignorance. Ces bateleurs font annoncer par-tout qu'avec leur sirop mercuriel, leurs tisannes végétales, leurs remèdes antivénériens, il n'y a ni régime à observer, ni saignée à faire, ni purgatif à prendre. Ils cherchent à se concilier la bienveillance des malades pour mieux attraper leur argent. Mais, si ces malades veulent suivre exactement les règles qui leurs sont ici prescrites, ils se déroberont à l'avidité des charlatans. Ils obtiendront une guérison sûre, prompte & facile, puisque, sous l'apparence d'une légère incommodité, ils pourront se procurer les remèdes nécessaires, sans qu'on puisse même soupçonner la cause de leur maladie réelle. Cet ouvrage leur présente encore l'avantage de pouvoir se traiter dès que le plus léger symptôme de la maladie se manifeste, ce qui la rendra moins opiniâtre, puisqu'il est certain que la plu-

part des symptomes vénériens ne sont rebelles que parce qu'on ne s'est pas opposé assez tôt à leurs cours par des remèdes convenables.

Cet ouvrage utile est divisé en deux parties; dans la première l'auteur donne une nouvelle théorie des maladies vénériennes, & il explique d'une manière également neuve l'opération des remèdes qui conviennent à ces maladies. La seconde partie est destinée à décrire tous les symptomes vénériens locaux, & les remèdes qui y conviennent. Comme ils sont toujours des préludes d'une vérole générale, il n'a rien négligé pour mettre le malade en état d'y bien remédier & les empêcher de dégénérer en vice habituel, sur-tout lorsqu'il est de son intérêt de s'y prendre de cette manière, & qu'il est possible de le faire. L'habile médecin fait mention des cas où, faute des remèdes nécessaires, le malade peut se trouver hors d'état de se traiter lui-même, & obligé d'avoir recours, soit au médecin, soit au chirurgien. Alors il ne fait qu'indiquer les opérations nécessaires dans ces circonstances. Cette seconde partie est terminée par un *appendix* qui traite du régime à observer pendant le cours des

92 MERCURE DE FRANCE.

remedes antivénériens. L'auteur y a joint les recettes de quelques médicamens dont il n'avoit point parlé dans le corps de l'ouvrage , & qui néanmoins peuvent quelquefois être employés avec succès.

Voyage de France , d'Espagne , de Portugal & d'Italie ; par M. S***, 4 vol. in-12. A Paris, chez Merlin, rue de la Harpe , à l'image St Joseph.

Ce voyage, que l'on attribue à M. Silhouette, est daté du 22 Avril 1729 jusqu'au 6 Fév. 1730. Ce n'est proprement qu'une relation assez succincte de ce qui a pu fixer l'attention de l'auteur de cette relation. La plupart des voyageurs se peignent dans le recit qu'ils nous font de ce qu'ils ont le plus remarqué; le savant ne parle que d'inscriptions & de médailles; le géographe, de positions de lieux & d'étimologies de noms de villes; le moine n'oublie pas de citer toutes les reliques qu'il a vues; le politique s'applique particulièrement à nous faire connoître le gouvernement, les mœurs & les usages des peuples qu'il a eu le tems d'étudier. M. Silhouette s'étoit occupé pendant une partie de son séjour dans les différentes villes d'Espagne, à traduire en françois

les réflexions de Balthazar Gracian sur les plus grands princes, & cette étude devoit le porter naturellement à fixer principalement son attention sur les mœurs des peuples avec qui il se trouvoit. C'est aussi la partie la plus intéressante de son voyage. Il faut voir dans cette relation même la peinture qu'il nous fait du caractère des Espagnols. Il nous les peint, quant à l'extérieur, froids, réservés, peu communicatifs : soit naturel, soit affectation, soit l'un & l'autre ensemble, ils ont un grand air de gravité qui en impose à ceux qui ne les connoissent pas : ce n'est pas leur usage de se donner à manger, mais ils se regalent de chocolat : ils aiment les épiceries, le sucre & le safran. Ils mangent peu chez eux, & avec modération ; mais s'ils sont en fête chez quelqu'un qui les invite, ils mangent avec excès : doit-on les louer dans leur sobriété ? Si on peut les engager à quitter leur gravité pour quelques momens, on les trouve fort enjoués & même fort vifs. Ils aiment avec passion la musique, quoiqu'ils n'aient pas de bons musiciens, & ils ont beaucoup de goût pour la guitare. Notre voyageur rapporte à ce sujet un trait qui paroîtra toujours

94 MERCURE DE FRANCE.

singulier. Environ vingt-cinq après la révolution du Portugal, dans le tems que les deux couronnes voisines étoient en guerre, les Portugais firent une course dans l'Andalousie & pillèrent le bourg de Taineros : passant plus avant, ils laissèrent un cavalier en sentinelle à la porte de ce bourg ; & ce cavalier se mit à jouer tranquillement de sa guittare qui n'étoit pas d'accord ; un bourgeois du lieu qui venoit d'être pillé, entendant la musique de ce soldat, & choqué de la dissonance de cet instrument, le pria civilement de lui donner sa guittare ; il la mit d'accord, & la rendit au Portugais en lui disant : *Agora sta templada*, à présent elle est d'accord ; après quoi il continua froidement de se promener comme auparavant.

Les Espagnols conservent dans leur danse un air de gravité & d'uniformité ; leurs pas ni leurs gestes ne sont pas variés. Ils dansent ordinairement avec des castagnettes ; mais leur plus grand plaisir, & qu'ils préfèrent à celui de la comédie, quoiqu'ils en soient extraordinairement & ridiculement jaloux, c'est la fête des taureaux : elle se célèbre dans la place Mayor. Cette place est au milieu de Madrid ; elle a quatre cens trente-quatre toi-

ses de largeur. Les maisons dont elle est environnée sont décorées d'une architecture uniforme. Les fêtes des taureaux ne se font pas souvent à Madrid, parce qu'elles sont d'une grande dépense. Lorsque notre voyageur étoit dans cette ville, on en fit une à Caramchel - Ariba, village qui est à une grande lieue de Madrid. Comme M. Silhouette n'avance dans la relation de cette fête aucune circonstance dont il n'ait été lui-même témoin, on verra sans doute cette relation avec plaisir. La fête se fit dans une grande place, environnée de tous côtés par des échafauds en forme d'amphithéâtre & des loges. Il y a des tambours, timbales & trompettes qui sonnent l'attaque du taureau, & les autres circonstances du combat au signe que le magistrat fait avec son mouchoir. Ces taureaux sont noirs & ne sont pas d'une grande taille. Premièrement on excite le taureau avec des dards qu'on lui enfonce entre les deux cornes au-dessus du col. Les Torréadores, c'est ainsi que l'on nomme ceux qui combattent le taureau à pied, badinent avec le taureau en lui présentant leur manteau. Ils savent esquiver avec adresse le coup de cet animal furieux, presque sans bouger de leur

96 MERCURE DE FRANCE.

place. Le taureau ferme les yeux en frappant, le Torrèadore fait un demi-pas de côté en effaçant le corps. Le taureau ne frappe que l'air : il se retourne, revient sur le Torrèadore qui recommence le même manège, & le fait souvent sept à huit fois de suite. Lorsque les trompettes sonnent pour la seconde fois, les Torrèadores quittent le dard, & prennent l'épée avec laquelle ils attaquent le taureau en face & le mettent à mort. Alors les trompettes sonnent pour la troisième fois : quatre mules caparaçonnées entrent, & enlèvent le taureau de la lice. Parmi ces dards que l'on fiche au col du taureau, il y en a un où il y a un petard attaché afin de l'exciter de plus en plus. On tua dans cette fête douze taureaux, & plusieurs ne durèrent que quatre minutes, & moins encore, ayant été atteints mortellement du premier coup. Quand un Torrèadore fait un coup extraordinaire, le magistrat lui jette une pièce d'argent. Il y eut dans cette fête quatre ou cinq Torrèadores renversés par terre, sans qu'il leur arrivât de mal. Un taureau sauta dans l'amphithéâtre qui est élevé de plus de cinq pieds, mais il ne blessa personne. Avant que de pouvoir se retourner,

net, il reçoit plus de trente coups ou d'épées ou de hallebardes qui le repoussent dehors & qui souvent le tuent roide. Tous ceux qui sont au premier rang ont leurs épées nues à la main, & ils piquent le taureau, lorsqu'il passe le long des barrières. Lorsqu'un Torréadore est poursuivi vivement, il saute au-delà de la barrière sur l'amphithéâtre; il y a même le long de la barrière une petite planche saillante qui leur sert à appuyer le pied & leur donne la facilité de franchir la barrière. On lâche contre le dernier taureau plusieurs chiens vigoureux qui s'attachent à ses oreilles & à son col : alors beaucoup d'Espagnols sortent de l'amphithéâtre, le piquent avec leur épée & cherchent à lui porter le coup dans le cœur : ce détail n'est pas gracieux, mais il est nécessaire pour faire connoître les Espagnols. Les Papes n'ont jamais pu venir à bout d'interdire aux Espagnols ce plaisir barbare & cruel. Il y eut dans cette même fête un gentilhomme qui combattit le taureau à cheval. Il fit, avant le combat, trois fois le tour de la place dans le carrosse du duc d'Osone, qui lui servoit de parrain dans cette fête. Il parut ensuite à cheval : il étoit fort court sur ses étrières,

E

98 MERCURE DE FRANCE.

avoir une selle un peu plus forte qu'une selle à la royale , moins forte qu'une selle à piquer. Il avoit deux espèces de pages à pied , habillés de damas blanc & rouge, en pourpoint & en manteau , comme on représente dans un tableau ou dans une fête l'ancien habit d'un Espagnol galant. Ces pages servoient à présenter les dards & à tenir la selle , parce que la résistance du coup est fort grande. Les dards sont longs d'environ trois pieds : ils sont d'un bois fort léger & sont armés de fer. Le cavalier tient l'extrémité du dard dans la paume de la main , & en esquivant le taureau , lui enfonce le dard entre les deux cornes , avec une si grande force , que le dard se brise ; la moitié reste dans la main du cavalier & l'autre moitié dans le col du taureau. Le coup est rarement frappé assez juste pour être mortel , en sorte que ce sont les *Torréadores* qui achevent le taureau.

M. Silhouëtte se plaint au commencement de sa relation de ce que nous n'avons point de voyages intéressans d'Italie ; mais , lorsqu'il écrivoit ceci , MM. Richard & Lalande n'avoient point encore publié , le premier, ses *mémoires* & le second, son voyage d'Italie.

Mémoire sur les Argilles, ou recherches sur les expériences chymiques & physiques, sur la nature des terres les plus propres à l'agriculture & sur les moyens de fertiliser celles qui sont stériles; par M. Baumé, maître apothicaire de Paris & démonstrateur en chymie; brochure in-12. A Paris, chez P. F. Didot le jeune, libraire, quai des Augustins. Prix 1 liv. 4 f.

Ce mémoire avoit concouru à un des prix que l'académie de Bordeaux avoit proposé pour l'année 1767, sur les argilles, en ces termes : *Quels sont les principes qui constituent l'argille & les changemens naturels qu'elle éprouve, & quels seroient les moyens de la fertiliser.* L'académie n'ayant point été satisfaite des ouvrages qui lui ont été présentés, elle a remis ce prix pour l'année 1769. L'auteur a refondu son mémoire, & après l'avoir considérablement augmenté, l'a envoyé une seconde fois au concours; mais il n'a pas été plus heureux, & l'académie propose de nouveau le même sujet pour l'année 1773.

L'auteur de ce bon mémoire, en renonçant de concourir pour la troisième fois,

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

a voulu que son travail devint utile à ceux qui voudroient prétendre à ce prix, c'est ce qui l'a déterminé à faire imprimer sa dissertation. Il fait observer dans un avertissement qu'il auroit été à desirer que l'académie parrageât cette question en deux & en fît le sujet de deux prix, parce que les deux premiers membres de la question sont hors de la portée des agriculteurs & entierement du ressort du chymiste. Quoiqu'il en soit, l'auteur divise en trois membres la question proposée par l'académie; il en fait autant d'articles particuliers, qu'il examine dans un très-grand détail. Dans la premiere partie il fait voir que la substance qui mérite véritablement le nom d'argile est la combinaison de la terre vitrifiable avec de l'acide vitriolique; par conséquent l'argile n'est point une pure terre, elle est une selénite à base de terre vitrifiable dissoluble en entier dans l'eau sans laisser aucune résidence. L'argile admet dans sa combinaison toutes fortes de doses d'acide vitriolique & forme de l'alun avec une dose convenable de cet acide; de même, dit M. Baumé, l'alun saturé de sa terre forme un sel neutre qui n'a plus de saveur; comme l'argile, il est aussi peu dissoluble dans l'eau, &c. &c.

Dans la seconde partie, l'auteur examine l'origine & la formation des pirites qu'on trouve dans presque toutes les argilles. Les changemens que les argilles éprouvent dans le végétal & ceux qu'elles reçoivent en passant du végétal dans le corps animal, tous ces objets sont traités de la manière la plus intéressante relativement à l'économie animale & à la végétation, &c. &c.

La troisième partie n'est pas traitée avec moins de soin. L'auteur fait l'analyse de plusieurs terres labourables. Il reconnoît celles qui sont les meilleures, par les proportions des différentes terres dont elles sont composées. Il examine les terrains que les laboureurs ont nommés froids, brûlans, &c. Il discute pourquoi l'argille qui fait le fond de la végétation ne produit rien lorsqu'elle est pure, il examine la matière des engrais, qui doivent être différens, suivant la nature des terrains; il établit sur cette matière des principes généraux qui nous paroissent des plus évidens pour l'agriculture; cet article est terminé par l'examen des différens fumiers. Cet examen intéressant demandoit un habile chymiste & un bon physicien, & ces deux qualités se trouvent réunies dans

E iij

102 MERCURE DE FRANCE.

l'auteur de cette dissertation. Sa théorie sur la végétation & sur l'agriculture est des plus lumineuses ; & son mémoire, en général, peut être regardé comme le meilleur qui ait encore été publié sur les argilles.

Eloge de Pierre du Terrail dit le Chevalier Bayard sans peur & sans reproche, suivi de notes historiques, morales & critiques ; par M. Cossou, professeur en l'université de Paris, au collège Mazarin. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Barbou, vis à-vis la grille des Mathurins.

L'auteur a dédié son ouvrage à MM. les Officiers Municipaux de la ville de Mezières sa patrie, célèbre par la belle défense du chevalier Bayard qui, pendant un siège long & opiniâtre, y tint ferme contre les Impériaux malgré la famine, la contagion & la supériorité des forces ennemies. Cet événement fournit un exorde très-heureux au panégyriste. « O !
» Bayard, ton nom que mon enfance en-
» tendit souvent répéter, me rappelle ces
» lieux que l'on n'oublie jamais, les lieux
» qui m'ont vû naître. J'admire ta vail-
» lance, je suis touché de ton caractère

„ généreux. Mais j'adore un titre plus sa-
 „ cré , je vois en toi le défenseur & le li-
 „ bérateur de ma patrie. Tu ravis à la
 „ flamme & à la destruction la chaumière
 „ de mes aïeux. Tu écartas de leurs têtes
 „ fidèles & fières le joug honteux de l'es-
 „ clavage. O ! mes compatriotes , c'est
 „ dans vos murs , c'est au milieu de ces
 „ remparts où vous célébrez la fête de
 „ votre délivrance , que je voudrois pro-
 „ noncer cet éloge. Si j'étois assez heu-
 „ reux pour peindre aujourd'hui digne-
 „ ment votre reconnoissance, & pour être
 „ un organe que vous pussiez avouer , je
 „ ferois sûr d'un prix bien doux ; je le
 „ trouverois dans vos cœurs. »

L'orateur tire la division de ces deux
 dénominations si honorables données à
 Bayard, *sans peur & sans reproche*. Il mon-
 tre dans la première partie les qualités
 guerrières de Bayard , & dans l'autre les
 vertus morales. Il peint son héros vain-
 queur à dix-huit ans dans un tournoi &
 couronné aux acclamations du beau sexe ,
 qui s'écrioit dans le patois de ce tems-là :
Vey vos cettui malotru , il a mieux fay
que tous los autres. Il trace avec force le
 tableau des nations armées contre la Fran-
 ce & celui de l'armée françoise envoyée

104 MERCURE DE FRANCE.

en Italie pour les combattre. « Du som-
» mer de ces monts fourcilleux voyez
» flotter les bannieres françoises sur les
» bords de l'antique Eridan; voyez nos
» pavillons dressés dans les plaines du
» Milanez que nous redemandons; &
» bientôt sur les remparts de Naples où
» nous appellent des prétentions légitimes. Considérez *la composition* de ces
» troupes brillantes, cette gendarmerie
» célèbre, brave, impétueuse, & toujours invincible, si elle savoit mieux
» ployer sous le joug salutaire de la discipline que nous connoissons aujourd'hui & que nous devons à un grand
» homme. C'est le siècle des héros, & en
» voici l'élite rassemblée. Quelle foule
» d'excellens capitaines ! on y distingue
» les Chatillons, les la Tremouilles, les
» Nemours, les Lautrecs, les Chabanes,
» les Crillons, les Créquis & tant d'autres noms illustres à jamais consacrés
» dans les fastes de la gloire, qu'il seroit
» trop long de citer ici, mais qu'on ne
» sauroit trop souvent répéter à ceux qui
» se destinent à leur noble & pénible
» profession. Mais, parmi tous ces soldats
» qui sont autant de généraux, & tous
» ces généraux qui sont autant de soldats,

» quel est-ce guerrier triomphant & mo-
 » deste qui n'a point de titres pompeux,
 » imposans, & qui *force la considération &*
 » *le respect*, qui n'est point le chef de l'ar-
 » mée & qui voit tous les officiers à ses
 » ordres, qui n'est point le favori du prin-
 » ce & qui est recherché avec empresse-
 » ment par toute la noblesse, dont la seule
 » présence intimide l'ennemi & dont la
 » prise vaut à ses yeux une victoire signa-
 » lée? A ces traits qui ne conviennent
 » qu'à lui, reconnoissez Bayard. »

Le héros est caractérisé heureusement
 dans ce morceau. Nous avons pourtant
 remarqué quelques expressions repréhen-
 sibles. On ne peut pas dire *forcer la con-*
sidération & le respect, mais *forcer à la con-*
sidération & au respect.

L'auteur s'étend beaucoup sur le siège
 de Mezières. Le zèle patriotique se joint
 en cet endroit à l'enthousiasme de l'ora-
 teur. Il commence ainsi la seconde partie.

« C'est un grand spectacle sans doute
 » pour l'imagination vive & ardente, de
 » contempler les effets terribles de la
 » tempête & du tonnerre, tous les vents
 » déchaînés & furieux qui bouleversent
 » les campagnes, la foudre étincelante
 » qui vole d'un pôle à l'autre, les torrens

E v

» de pluie & de grêle qui ravagent , inon-
 » dent les moissons, les cultivateurs trem-
 » blans & les troupeaux dispersés qui pré-
 » cipitent leur fuite , cherchent dans les
 » antres des rochers un abri contre le Ciel
 » en courroux ; en un mot toute la nature
 » consternée qui frissonne dans l'attente
 » d'une destruction prochaine. Mais pour
 » l'âme tendre & sensible , qu'il est doux
 » de reposer ses regards satisfaits sur un
 » tableau plus riant , de voir un jour pur
 » & serein succéder aux ténèbres orageu-
 » ses ; les rayons d'un astre bienfaisant
 » reparoître , embellir l'horison , les ar-
 » brisseaux & les fleurs relever leurs ti-
 » ges abattues ; un parfum rafraîchissant
 » s'exhaler dans les airs , enfin tous les
 » êtres rassurés se livrer à la joie & goû-
 » ter de nouveau le plaisir de l'existence.
 » Cette dernière impression délicieuse ,
 » plus conforme au cœur de l'homme ,
 » plus analogue à son bonheur , nous al-
 » lons l'éprouver en considérant le Che-
 » valier sans reproche dans l'exercice des
 » rares qualités dont je viens d'offrir l'i-
 » mage. »

Le meilleur morceau de cette seconde
 partie est la description de la peste qui
 ravagea Grenoble & le Dauphiné, & des

soins bienfaisans de Bayard qui sauverent
la province. « Un fléau terrible qui se
» communique avec rapidité, que trop
» souvent on ne sauroit ni prévenir ni
» arrêter, ravage tout-à coup le Dauphi-
» né désolé ; la mort sous la forme la plus
» hideuse moissonne, en un jour des mil-
» liers d'habitans ; Grenoble & les envi-
» rons offrent aux yeux un de ces tableaux
» sombres & funèbres que l'imagination
» qui grossit tous les objets ne peut se
» représenter avec assez d'horreur. On ne
» voit que des cadavres décharnés & li-
» vides étendus sur la terre, dont on n'a
» pu encore les couvrir ou des moribonds
» expirans au milieu des langueurs de la
» foiblesse ou des convulsions de la dou-
» leur. Tous les riches & les grands ont
» abandonné avec précipitation ces lieux
» infortunés où règne le souffle impur de
» la contagion. Mais le devoir & l'hu-
» manité retiendront Bayard dans cette
» province confiée à ses soins. C'est alors
» qu'il veut se souvenir des titres honora-
» bles dont l'a décoré son maître. Quoi-
» que familiarisé dans les sièges & dans
» les combats avec le spectacle de la des-
» truction, il n'a point endurci son cœur.
» La compassion la plus vive le pénétre

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

» & l'attendrit. Il se hâte de donner les
 » ordres les plus précis & les plus sages.
 » Il veille lui-même à leur exécution ,
 » se transporte par-tout , appelle , assen-
 » ble les gens de l'art , répand l'or & l'ar-
 » gent , distribue les médicamens , visite
 » les malades , console les uns , recueille
 » le dernier soupir des autres, & ne craint
 » point d'être la victime de sa charité ;
 » car c'est le nom qui convient au senti-
 » ment qui l'animoit alors , & c'est à la
 » religion qui inspire les motifs sublimes
 » à fournir l'expression énergique qui les
 » caractérise. En voyant la pieuse solli-
 » citude du bon chevalier , on l'eût
 » pris non pour un guerrier nourri dans
 » les camps & dans les armées, au milieu
 » du sang & du carnage , mais pour un
 » de ces zélés & utiles cénobites qu'on
 » voit dans les tristes asyles de l'humana-
 » nité souffrante , travailler au soulage-
 » ment du pauvre avec une affection ,
 » une activité , un désintéressement qui
 » ont mérité la reconnoissance des peu-
 » ples & les éloges de la philosophie.»

Il passe à la mort de Bayard trop connue pour la rappeler ici , & la péroraison mérite des éloges. « Le tombeau de
 » Bayard est grand & simple comme lui ;

» sans inscription fastueuse , sans orne-
 » ment pompeux ; il n'a pas besoin des
 » ressources de l'orgueil ; il est entou-
 » ré de toutes ces vertus naïves & su-
 » blimes dont nous n'avons pu qu'ébau-
 » cher foiblement le tableau. Au milieu
 » d'elles paroît le génie de l'honneur em-
 » brassant , les larmes aux yeux , l'urne
 » funéraire qui renferme une cendre pré-
 » cieuse. Il semble nous dire d'un ton
 » triste & languissant : *Peuple cher à mon*
 » *cœur* , dont je fus toujours l'ido-
 » le , qui m'a élevé tant d'autels , qui a
 » brûlé pour moi l'encens le plus pur ,
 » Français , s'il arrivoit jamais un siècle
 » où mon nom s'oubliât parmi vous , où
 » celui de la patrie ne fût plus qu'un mot
 » vide de sens , où le luxe énervât les
 » courages , où la frivolité retrécît les ef-
 » prits , où la bassesse dégradât les âmes ,
 » où le sophisme égarât la raison , où tout
 » jusqu'à la vertu , fût réduit en problè-
 » me , si , dis-je , vous voyiez approcher
 » ces jours de décadence & d'ignominie ,
 » O ! mes enfans , accourez à ce monu-
 » ment respectable ; c'est mon plus beau
 » trophée. Touchez ce marbre sacré ; il
 » peut opérer un prodige , vous rappeler
 » à l'instant mon souvenir , vous arra-

110 MERCURE DE FRANCE.

» cher à l'avilissement & ranimer dans
» vos cœurs un feu prêt à s'éteindre. »

L'académie de Dijon, à qui cet ouvrage a été présenté, l'a jugé *la production d'un homme vertueux dont l'ame est sensible & l'imagination brillante & fleurie*. Ce jugement d'une compagnie aussi éclairée suffit pour l'éloge de l'auteur.

Le Spectateur François, pour servir de suite à celui de M. de Marivaux. A Paris, chez la Veuve Duchesne, rue St Jacques; chez le Jai, rue St Jacques; chez Regnard & Demonville, rue basse des Ursins.

« Il paroîtra, dit l'auteur de cet ouvrage (dans le *Prospectus*) un cahier de trois
» feuilles tous les mois. On y traitera
» chaque fois une matiere différente; les
» passions, la littérature, les mœurs occuperont tour-à-tour notre attention...
» Il nous arrivera de jeter de tems en
» tems au hasard une anecdote, un conte,
» une fable, de proposer quelque problème amusant dont nous intererons la solution qui nous paroîtra la meilleure. »

L'auteur a un coopérateur dont il parle ainsi dans son premier discours. « On
» saura bientôt s'il a de l'esprit ou s'il n'a

» que des prétentions, s'il a vu le monde
 » ou s'il a seulement cru le voir. Nous ne
 » serions pas embarrassés de nous créer
 » une histoire; mais ce seroit bien mal
 » commencer une livre qui ne doit ren-
 » fermer que des vérités. »

On trouve dans ce premier cahier des morceaux qui peuvent donner une bonne idée de l'entreprise, une morale douce & consolante, des portraits tracés avec vérité, des histoires intéressantes. Il y en a une sur le danger que les jeunes personnes peuvent courir en lisant des romans, qui commence ainsi : « La morale pré-
 » sentée sans art attriste & fatigue les lec-
 » teurs. Je me conformerai donc au goût
 » de mon siècle. Je deviendrai frivole
 » pour lui plaire. Mes discours ne seront
 » point hérissés de sentences. Souvent je
 » renfermerai la vérité dans un conte;
 » elle en plaira davantage à ceux qui
 » n'aiment plus que le mensonge. Si je
 » disois froidement à ces jeunes person-
 » nes dont les charmes naissans commen-
 » cent à allarmer leur mere, ne lisez
 » point de romans parce qu'ils ouvri-
 » roient votre cœur à l'amour, & c'est
 » l'intérêt qui doit vous donner un époux;
 » elles rejetteroient mon conseil pour lire
 » Clarisse, la nouvelle Héloïse, les let-

112 MERCURE DE FRANCE.

» tres Péruviennes , celles de Catesbi, du
» marquis de Roselle ; mais la vue du
» danger les effraiera peut-être. »

Un ouvrage périodique de cette nature s'il étoit bien exécuté , seroit d'une toute autre importance & d'une difficulté bien plus grande que tous les journaux qui surchargent la littérature. Ces journaux sont presque toujours faits avec l'esprit d'autrui , & ce que le journaliste y met du sien vaut rarement la peine d'y être compté. Mais ici il faut tout tirer de son propre fonds & faire un bon ouvrage tous les mois.

Les deux Amis ou le Négociant de Lyon, drame en cinq actes , en prose ; par M. de Beaumarchais. A Paris , chez la V. Duchesne, rue St Jacques , & chez Merlin , rue de la Harpe.

Nous avons donné une analyse succincte de cet ouvrage dans le tems de la représentation. Il est à présumer que ceux à qui ce drame a fait plaisir au théâtre , n'en seront pas moins satisfaits à la lecture.

Le Voyageur François ou la connoissance de l'ancien & du nouveau Monde, mis

au jour par M. l'Abbé de la Porte; nouvelle édition, tomes 11 & 12; chaque volume relié 3 liv. A Paris, chez L. Cellot, imprimeur-libraire, rue Dauphine, 1770.

Nous rendrons compte de ces deux nouveaux volumes qui répondent parfaitement à l'intérêt & à l'utilité de ceux qui ont précédé.

Les deux Amis, conte iroquois. A Paris, chez Pissot, libraire, quai de Conti; 1770; brochure d'environ 90 pag.

Tolho & Mouza, deux jeunes Iroquois du village d'Ontaio, étoient unis dès leur plus tendre enfance. « Ils avoient l'am-
» birion d'être les plus forts & les plus
» adroits de leur village : mais Tolho ne
» vouloit point surpasser Mouza, & Mou-
» za ne vouloit point surpasser Tolho. Ils
» devenoient de jour en jour plus chers
» & plus nécessaires l'un à l'autre. Tous
» les matins ils sortoient de leur cabane,
» ils élevoient les yeux au Ciel & di-
» soient, grand Esprit, je te rends graces
» de tirer le soleil du fond du grand lac
» & de le porter sur la chevelure des mon-
» tagnes, soit qu'il sorte du grand lac,
» soit qu'il descende de la chevelure des

114 MERCURE DE FRANCE.

» montagnes, il réjouira mon ami. Grand
» Esprit, donne la rosée à la terre, du pois-
» son à mes filets, la proie à mes flèches,
» la force à mon cœur & tous les biens à
» mon ami. »

Les Iroquois sont persuadés que le grand Esprit donne à chacun d'eux un génie qui doit le protéger dans tout le cours de leur vie. Ils se croient les maîtres d'attacher ce génie à tout ce qu'ils veulent. Ils l'appellent leur Manitou. Mouza fut le Manitou de Tolho, & Tolho celui de Mouza.

Les Iroquois ont pour principe de ne point se livrer aux plaisirs de l'amour avant vingt ans. Mouza & Tolho n'en avoient encore que dix-huit qu'ils étoient les meilleurs chasseurs d'Ontaio & l'objet des agaceries des jeunes filles sauvages qui ne mettent point de honte à prévenir les hommes. Erimé, fille de Chécico, vieillard respecté dans sa nation paroît plus sensible que les autres au mérite des deux chasseurs. Elle n'avoit que dix-sept ans, n'avoit point eu d'amans, étoit gaie, vive, aimable : elle essayoit de plaire alternativement à chacun des deux amis. Cependant le moment des pêches arrivoit. Tolho & Mouza s'embarquent sur le fleuve St Laurent. A leur départ Erimé

chante la chanson suivante , qui est absolument dans le goût des poësies Erfes.

» Ils partent les deux amis. Les voilà
 » qui habitent le grand-fleuve. Ils partent
 » & les filles d'Ontaïo soupirent. Pour-
 » quoi soupirez vous , filles d'Ontaïo ?
 » Mouza & Tolho n'ont point veillé à la
 » porte de vos cabanes.

» Les deux amis font deux mangliers
 » en fleurs. Leurs yeux ont l'éclat de la
 » rosée au lever du soleil. Leurs cheveux
 » sont noirs comme l'aîle du corbeau. Ils
 » partent & les filles d'Ontaïo soupirent.

» Ne soupirez pas , filles d'Ontaïo. Ils
 » reviendront les deux amis. Ils seront
 » hommes, ils auront tout leur esprit, ils
 » viendront à vos cabanes & vous ferez
 » heureuses. »

Ils arriverent à l'entrée de la nuit dans le golfe où ils vouloient rendre leurs filets.
 » Mouza s'endormit , mais après un moment de sommeil il s'éveilla. Son ami l'entendit qui répétoit à demi-voix la chanson d'Erimé. Tolho s'endormit enfin. Il parut fort agité pendant son sommeil, & Mouza qui l'observoit crut l'entendre prononcer le nom d'Erimé. »

Leur pêche ne fut pas heureuse. Ils résolurent de se rendre dans un golfe plus abondant en poisson , mais assez voisin de

116 MERCURE DE FRANCE.

la célèbre cascade de Niagara , où le fleuve St Laurent , large de près d'une lieue, précipite ses eaux de la hauteur de deux cent toises. Le fleuve , aux environs du golfe que cherchoient les jeunes Iroquois, est serré entre des montagnes & semé de rochers & d'écueils. Un vent violent s'élève & emporte le canot des deux amis vers la cascade. Ils sont sur le point de périr , ils luttent contre le danger. « Ils » se regardent & Mouza s'écria : Mouza » n'aura point à regretter Tolho. Tolho » n'aura point à regretter Mouza. Pleure , Erimé , pleure , ceux qui t'aiment » vont mourir. »

Ils échappent cependant en s'attachant à des branches d'arbres qui s'étendoient d'un rocher jusque sur les eaux. Ils prennent terre , se reposent sur le gazon, s'entretiennent d'Erimé & s'avouent réciproquement la passion qui les va rendre rivaux. Mouza est le premier à qui Erimé ait dit les paroles d'amour. Mais elle les a dites aussi à Tolho & lui a pris la main. Leur conversation est pleine de candeur & de sensibilité. Ils prennent le parti de bâtir une cabane dans la forêt où ils se trouvent & d'y vivre de leur chasse & de leur pêche jusqu'à ce qu'ils sentent leur ame assez tranquille pour retourner à On-

taïo. Ils se demandent de tems en tems des nouvelles de l'état de leur cœur, & ordinairement ils se répondent par un soupir. Un jour Tolho qui se croit seul veut se précipiter dans le fleuve & se trouve dans les bras de son ami qui l'observoit. Ils épanchent leurs chagrins dans le sein l'un de l'autre, & s'interrogeant sur les sacrifices qu'ils peuvent faire, chacun d'eux consent à partager le cœur d'Erimé, si ce partage lui convient & si elle peut n'y mettre aucune marque de préférence. Pleins de cette idée ils retournent à Ontaïo, & rencontrent dans leur route une troupe de sept ou huit Outaouais (ce sont les ennemis des Iroquois) qui amenoit cinq captifs. La nuit qui succédoit au crépuscule laissoit à peine distinguer les objets. Mouza & Tolho tirent leurs flèches, blessent deux Outaouais, dont l'un fut hors de combat. Quatre de ces sauvages s'avancent & deux restent pour garder les prisonniers. Mais les deux amis échappent aux quatre Outaouais qui venoient à eux & fondent sur les deux qui gardoient les captifs, & qui ne sachant pas le nombre de leurs ennemis, ne songent qu'à se sauver, mais veulent auparavant massacrer leurs prisonniers. Mouza le premier arrive au secours & les deux bour-

118 MERCURE DE FRANCE.

reaux prennent la fuite. Tolho les poursuit un moment. Cependant deux captifs avoient été assommés, & dans ceux qui restent, Mouza reconnoît Erimé & Checiko. Les Outaouais réunis reviennent les attaquer. Deux sont tués. Un autre veut retourner sur les captifs. Tolho court à lui & le renverse. Erimé lui tend la main & le prie de rompre ses liens. Tolho, ivre d'amour & de joie lui rend ce service; mais pendant ce tems, Mouza dispaçoit avec ce qui restoit des Outaouais.

« Tolho répéta plusieurs fois de toutes
 » ses forces le nom de Mouza. On ne lui
 » répondit point. Il prêta l'oreille & il
 » n'entendit que le bruit terrible de Nia-
 » gara. » — La phrase est admirable & le
 moment fait frémir. Erimé & Lotho se
 livrent à la douleur. Le vieux Checiko
 est d'avis de marcher sur le champ vers
 la demeure des Outaouais, où sans doute
 qu'ils auront amené leur victime pour la
 faire périr dans les supplices qui signalent
 les vengeances des sauvages. Ils rencontrent
 un gros d'Iroquois qui alloit à la
 poursuite des ennemis. Ils se joignent à
 eux & marchent tous ensemble pour délivrer
 Mouza, tandis qu'Erimé étoit retournée
 au village d'Ontario. Il y a chez ces

peuples une place destinée au supplice des prisonniers, & auprès de cette place une loge dans laquelle on garde ces malheureux. Checiko & Tolho sont reconnus à l'entrée du village des Outaouais. L'alarme est donnée. Mais, sans s'arrêter, ils volent à la loge où l'on gardoit Mouza, cassent la tête aux deux Outaouais qui défendoient la loge & trouvent Mouza étendu sur une natte, pâle & couvert de plaies & de sang. Tolho jete un cri & se précipite à côté de son ami qui se relève, lui demande des armes & combat avec rage. Les Outaouais surpris sont défaits. Leur retraite est mise à feu & à sang; mais Checiko est blessé dangereusement d'un coup de flèche dans la poitrine. On reprend le chemin d'Ontaïo. Mouza raconte à son ami comment il a été saisi par derriere par deux Outaouais qui lui ont lié les mains; qu'une jeune veuve de leur village l'a demandé pour époux, mais qu'il a préféré la mort; qu'il avoit déjà subi des supplices cruels, & qu'au milieu des tourmens il leur avoit chanté : « J'ai
 » vu vos prisonniers chercher d'un œil
 » inquiet la veuve qui viendrait les sau-
 » ver; mais les veuves des Iroquois ne
 » veulent point de vos guerriers pour
 » époux. J'ai vu vos prisonniers; je les

120 MERCURE DE FRANCE.

„ ai vu rire dans la douleur; mais ils ne
 „ vont point au-devant de la douleur
 „ comme le jeune Iroquois. Femmes, en-
 „ fans, guerriers d'Aoutan, prolongez
 „ mes supplices & je chanterai ma dou-
 „ leur; redoublez mes supplices & je ces-
 „ serai de vivre parmi vous. O! vaillans
 „ Iroquois mes freres! O! Tolho, l'ami
 „ de mon cœur! O! belle Erimé, la plus
 „ chere des filles! je ne vivrai point par-
 „ mi vos ennemis, je me complais dans
 „ ma mort. Adieu. »

Cependant les blessures de Mouza se
 guérissent, & la vie de Checiko paroît
 en danger. Tolho & Mouza lui confient
 leur amour & leur projet de partage. Le
 vieillard l'approuve, en fait part à Eri-
 mé & lui rappelle tout ce qu'elle doit aux
 deux amis. Erimé répond qu'elle ne sera
 point coupable du grand crime. C'est le
 nom que les Iroquois donnent à l'ingra-
 titude. Il s'agit pourtant de savoir à qui
 elle accordera la premiere nuit. Checiko
 de son autorité décide pour Mouza, mais
 le lendemain lorsque Tolho lui succède,
 Mouza, le sensible Mouza s'afflige. « Jeu-
 „ ne homme, lui dit le vieillard, tu as
 „ chanté dans les supplices & tu te laisses
 „ abattre par la jalousie!... Il est vrai, dit
 „ Mouza, mais je portois alors ma pensée
 sur

» sur Tolho & sur Erimé. Je les vois dans
 » ce moment, je les vois & ce sont eux qui
 » m'affligent. O ! bon vieillard, où por-
 » terai je ma pensée ? Où pourra-t-elle
 » s'arrêter loin d'Erimé & de Tolho ?
 » Porte-là, dit Checiko, dans le passé
 » & dans l'avenir... O ! jeune homme !
 » il nous est donné quelques momens
 » qu'il faut saisir avec avidité & dont il
 » faut jouir avec ivresse. Mais, dans le
 » plus grand nombre de nos momens,
 » nous souffrons, si nous ne savons
 » pas jouir de l'avenir & du passé, du
 » souvenir & de l'espérance. » Chéciko
 guérit, & Tolho & Mouza furent heu-
 reux avec Erimé, & leur union fut du-
 rable.

L'idée du partage entre Tolho & Mouza est précisément l'inverse de l'i-
 dille de M. Schmidts où Lamech parta-
 ge sa tendresse entre Zilla & Ada, de
 l'aveu de toutes les deux. Le conte des
 deux Amis paroît être d'une main habile
 & exercée. Les mœurs sont peintes avec
 beaucoup de vérité & de force, les carac-
 tères soutenus, les situations intéressantes
 sans être extraordinaires ; le style est ani-
 mé, précis, énergique & d'un goût sûr.

*LETTRE en réponse aux réflexions d'un
Anonyme, sur quelques traductions de
la Henriade en vers latins, insérées
dans le Mercure d'Octobre 1769.*

Je ne sçais point de critique plus honnête & plus littéraire, que celle qui me regarde & que je viens de lire dans votre Journal, au sujet de la Henriade. L'anecdote, qu'on y rapporte dès le commencement, répand beaucoup de grace & d'intérêt sur l'histoire de la traduction latine que j'en ai faite dans ma jeunesse. Mais je vous avoue avec ma franchise ordinaire, que je ne connoissois pas cette particularité si flatteuse pour un traducteur. Elle m'en a fait d'autant plus de plaisir, puisqu'elle a pour moi tout le charme de la nouveauté. Voici le morceau de la Henriade cité par l'anonyme, & la traduction latine, telle qu'il la rapporte : il faut remettre sous les yeux les pièces du procès, pour en juger,

Près de ce capitole, où régnoient tant d'allarmes,
Sur les pompeux débris de Bellone & de Mars,
Un pontife est assis au trône des Césars.
Des prêtres fortunés foulent d'un pied tranquille
Les tombeaux des Catons & la cendre d'Emile.
Le trône est sur l'autel, & l'absolu pouvoir
Met dans les mêmes mains le sceptre & l'encre-
soir. . . .

*Ad capitolî arces , loca tot vastata procellis ,
 Inter disjectas , Martis ludibria , Pompas ,
 Cæsareo insistit solio vir pontificalis.
 Turba sacerdotum pede fortunata quieto
 Æmilii calcat cineres , tumulosque Catonum.
 Insidet altari thronus , & suprema potestas
 Thuribulum sceptrumque manu sustentat eâdem.*

Pour couronner par mon propre suffrage la critique aussi polie que judicieuse dont il s'agit , je passe d'abord condamnation sur le *vir Pontificalis* , qui signifie en effet beaucoup plus l'homme du Pontife que le Pontife lui-même : il faudroit dire *vir Pontifex* , pour parler correctement. L'image de ce *pontificalis* , qui rend la chute du vers si majestueuse , précisément quand il le faut, m'a-voit séduit , comme il en a séduit bien d'autres ; il est imposant à l'oreille. Mais en y réfléchissant un peu , j'ai vû qu'il n'exprimoit pas avec justesse ce que je voulois représenter , un grand Pontife ; & dès long-tems je lui ai substitué , *vir , Pontificum Rex* , préférant toujours *pontifex* à *præsul* , qui n'est pas à beaucoup près un terme si propre ni le mot pittoresque. Horace ne se sert jamais que de *pontifex* , & dans la même occasion il a dit : *dum capitolium scandet cum tacitâ virgine pontifex* ; comme dans une autre toute différente , en parlant d'un vin exquis , *pontificum potiore cœnis*. Je ne veux pas dire pour cela que le *præsul* du savant Italien , que l'on cite en parallèle , ne soit d'une bonne latinité , quoiqu'il ne se trouve , autant que je puis me le rappeler sans recherche , ni dans Horace ni dans Virgile , qui , pour la poésie , furent toujours mes deux oracles.

F ij

C'est pour faire image dans le même vers que j'ai mis *assurgit* & non pas *insistit* ; le premier marque mieux l'exaltation pontificale , & l'anonyme a trop de goût pour n'en pas convenir. En lui substituant *insistit* , a-t-il prétendu rendre le vers meilleur ou plus pittoresque ? Le mot *regnata* dans le premier vers , au lieu de *vastata* , m'a semblé plus propre , plus littéral , & c'est lui que j'ai mis après la réforme de *bacchata* , qui fit tant de rumeur au Parnasse latin , quand ce morceau vint à paroître pour la première fois dans les feuilles de l'*Annaliste littéraire* , qui voulut bien en parler avec éloge , ainsi que du reste de la traduction qu'il avoit lue : *Loca tot regnata procellis* exprime beaucoup mieux la métaphore françoise , où régnoient tant d'allarmes. Mais l'anonyme rend-il bien le sens & l'énergie du vers , en exprimant cette métaphore par *tanto olim sanguine tinctas* ? Pour *Bellone & Mars* unis ensemble , il m'a paru que c'étoit un pléonisme en latin , & je ne vois pas que Virgile les ait employés nulle part de cette manière : quand il s'en sert , il les sépare toujours en plusieurs vers. Mais en françois ce pléonisme est agréable à l'oreille , & M. de Voltaire , qui a le goût le plus exquis pour la belle & grande poésie , ne les a réunis sans doute que pour augmenter l'image. De plus , il falloit resserrer le vers latin pour rendre le mot *pompeux* , par le terme qui lui répond : *ingentes ruinas* du savant Italien marque bien de vastes ruines & non pas de pompeux débris. Le Pontife Romain seroit fort mal assis sur des monceaux de décombres , fussent-ils des plus vastes : il faut des débris qui offrent encore une certaine pompe. Quelle poésie , quelle peinture & que de philosophie dans ces deux vers !

Sur les pompeux débris de Bellone & de Mars,
Un Pontife est assis au trône des Césars.

Le fin critique, en habile homme, a respecté les vers; *turba sacerdotum*, &c. qu'il a même comblés d'éloges. C'est trop me flatter, ce me semble; & ces deux vers étoient si faciles, qu'ils se sont faits comme d'eux-mêmes: combien d'autres qui m'ont infiniment plus coûté, sans être tournés si heureusement! ce qui prouve bien que ce ne sont pas toujours les vers les plus difficiles qui sont aussi les plus achevés. Avec la permission du connoisseur qui me juge, le savant Italien qu'il cite en parallèle, par son enjambement sur les vers qui ne finit point, enjambement qui, pour le dire en passant, n'est dans cette rencontre qu'un perpétuel entortillage & qu'une véritable confusion, malgré l'exemple de Virgile dont on cherche à l'appuyer, ne présente pas, à beaucoup près, l'original dans sa copie, toute composée à la vérité de mots d'une latinité qu'on appelle non suspecte, mais qui me paroissent à moi, comme ils doivent paroître à tous les connoisseurs, sans poésie, sans peinture, sans effet; outre la grande & belle harmonie qui ne s'y trouve pas dans l'ensemble, & qui seule peut rendre parfait le tableau poétique. Il est certain qu'en poésie, épique sur-tout, ne rendre que le sens avec des termes foibles, vulgaires & confus, c'est presque ne rien rendre quand on traduit: c'est en peinture mettre des couleurs tout au plus d'usage, mais sans faire de tableau.

M. de Voltaire peint toujours de la plus grande manière, mais principalement dans cet endroit de la Henriade: le coloris en est admirable & la touche en est divine. La force des pensées, l'harmoni-

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

nie des vers, la beauté des expressions, tout s'y trouve au plus haut degré de perfection dans le genre d'Épopée. Chaque vers fait image, & chaque image saisit, frappe, étonne. C'est dans l'ensemble un sublime tableau de Rubens, où l'œil admire toujours, sur quelque partie qu'il porte ses regards & le charme se succède, pour ainsi dire, à coups redoublés. En est-il ainsi dans le traducteur d'Italie; & moi-même, traducteur de France, ai-je rendu dans ma copie latine la grande & belle poésie de l'original françois? Il est bien vrai que tout Paris se recria, frappé des deux vers, *turba sacerdotum*, &c. Dès qu'ils parurent dans l'*Année littéraire*, tout le monde les savoit par cœur & me les répétoit comme par admiration: mais qu'est-ce que deux vers heureux, dans un poème de plus de quatre mille vers?

Dans la citation, l'anonyme devoit mettre *incubat* & non pas *infidet*, dont je n'ai point fait usage; il a changé plusieurs mots de son plein pouvoir, ce qui n'est pas dans les règles. Pour le mot *thronus*, j'ai cru pouvoir l'employer, après *solium*, d'abord pour la variété du vers, puis ensuite pour la beauté de l'image, le mot étant plus pittoresque. *Thronus* est tout grec *Θρονος*, & nous avons bien fait de l'adopter dans notre langue françoise, en le rendant par *thrône*, qu'on a tort d'écrire *trône*; expression noble & sonore pour nous, au lieu que *solium* nous présente plutôt l'idée d'un *seuil* de porte que d'un trône véritable: en poésie, il faut toujours peindre à l'oreille. Quelques Latins, écrivains considérables, l'ont bien senti, quoiqu'ils ne fussent pas du siècle d'Auguste. D'ailleurs, il est beaucoup d'endroits dans la *Henriade*, imités de l'Écriture sainte, où *solium* n'iroit pas aussi-bien que *thronus*, l'usage le vou-

lant ainsi chez les Chrétiens, dont l'oreille est accoutumée aux termes de la religion. La *Henriade* est, pour ainsi dire, le poème du christianisme & le triomphe de la catholicité. L'auteur de ce beau poème s'étant servi des expressions qui leur sont familières, il falloit que le traducteur en usât de même; sans quoi peut-être la *Henriade* latine ne pourroit exister ou du moins n'existeroit que fort imparfaite. *Thronus* & *altare* mis en regard sont précisément dans le cas de convenance & de nécessité de rapports où la grammaire doit céder : la règle du goût, celle de la raison, plus forte que tout, exige qu'on les mette ainsi quand le trône & l'autel vont ensemble & sont pris relativement. En un mot ils se conviennent l'un à l'autre & doivent être inséparables, selon moi, soit au propre, soit au figuré, dans un poème de religion, qui les consacre pour cet usage. Substituez *asa* pour *altare*, & *solium* pour *thronus*, vous ne parlez plus le langage de l'écriture quand il faut le parler, ni celui de la raison, qui se décide pour l'usage; & l'usage, selon Horace, est l'arbitre suprême en ces sortes de difficultés : *Quem penes arbitrium est & jus & norma loquendi.* Que seroit-ce donc si M. de Voltaire eût employé, comme il le pouvoit, dans sa *Henriade*, les *thrônes* de l'hierarchie célestes? Ne faudroit-il pas les rendre ces *thrônes* par le *throni* de l'écriture, & le mot *folia* ne seroit-il pas insoutenable par son ridicule? Pourquoi cette différence? L'usage, ou plutôt le goût, la raison même le veut ainsi.

J'en dis autant, de *thuribulum*, qui, tout terme qu'il est du *bréviaire*, comme le remarque fort bien l'anonyme qui me condamne en conséquence, étoit pourtant le terme propre & le

F i v

seul mot qui pût répondre à l'encensoir, tel que nous l'avons dans le sacerdoce chrétien. Notre mot *encens*, dont se forme celui d'*encensoir*, ne vient lui-même que du bréviaire, c'est-à-dire de l'Eglise latine, qui se sert d'*incensum* pour exprimer ce que nous rendons d'après elle en françois par *encens*, mot tout-à-fait ecclésiastique, comme on le voit dans son principe. Ainsi nos manières de parler métaphoriques & figurées, encenser quelqu'un, lui donner de l'encens, porter la main à l'encensoir, & le vers de la Henriade, *met dans les mêmes mains le sceptre & l'encensoir*, ne peuvent sans absurdité se dire de l'*acerra* des anciens Latins, qui n'étoit qu'une castolette, c'est-à-dire un vase immobile, placé sur l'autel ou sur quelque autre baze consacrée, où l'on brûloit de l'encens en l'honneur des dieux; mais qui n'étoit pas, à beaucoup près, ce petit instrument en forme d'urne & de figure pyramidale, dont se sert l'Eglise, orné de chaînes qui le retiennent, quand on l'agite autour des autels, quand on le lance par les airs dans les grandes cérémonies, en l'honneur de Dieu, devant nos prêtres ou devant certains particuliers laïcs qu'on veut honorer: car notre encens est une espèce d'hommage qu'on leur rend à tous, & les coups d'encensoir en sont réglés selon les rangs qu'ils occupent, soit dans l'Eglise; soit dans le monde; cérémonies qui n'ont pas le moindre rapport avec celles de l'*acerra* des anciens. En conséquence, cet encensoir à la moderne qui, comme chose nouvelle, devoit s'exprimer par un terme nouveau, selon le précepte d'Horace, *licuit semperque licebit signatum præfente notâ producere nomen*, est devenu la marque symbolique de la puissance dans le sacerdoce chrétien; L'*acerra* l'étoit-il & pouvoit-il l'être dans le

sacerdoce payen ? Il faut répondre & philosophiquement.

Mettre donc *acerra* pour *thuribulum* dans la *Henriade* latine, c'est dire précisément la cassollette pour l'encensoir ; ce qui fait l'image la plus absurde, puisque chez nous l'encensoir est la marque symbolique de la puissance du sacerdoce, comme le sceptre l'est lui-même de la royauté. C'est ainsi que nous disons par métaphore & par symbole le trône & l'autel, façon de parler moderne & qu'il faut rendre comme je l'ai déjà dit, par *thronus* & *altare*, pour exprimer aussi la puissance ecclésiastique & la séculière, l'autorité des prêtres & celle des rois. *Thuribulum* & *sceptrum* sont dans le même rapport de convenance, ou même si l'on veut de nécessité ; car ce sont autant de règles pour la raison, sans doute aussi pour la grammaire, qui doit être l'esclave & non pas la reine. Horace a dit : *Quid velint flores & acerra thuris plena, miraris*, &c. Virgile dit aussi d'Enée : *Farre pio & plenâ supplex veneratur acerrâ*. . . ce qui prouve que les anciens n'entendoient, par leur *acerra*, qu'un vase ou cassollette pour brûler l'encens, sans autre cérémonie ; mais qui ne répond nullement à notre encensoir, que l'Eglise Romaine, qui l'inventa sans doute quand la langue du paganisme romain subsistait encore, a voulu & pû rendre par *thuribulum*, comme qui diroit le *porte encens*, le *lance-encens*, plutôt que par *acerra*, qui ne signifioit qu'une cassollette pour le brûler. La chose étoit nouvelle & différente ; il falloit un terme différent & nouveau. Ce terme est consacré par l'église qui peut en déterminer comme en autoriser l'usage ; c'est son langage que l'on parle en françois quand on dit l'encensoir ; c'est aussi son langage que l'on doit parler en latin, quand

130 MERCURE DE FRANCE.

on dit *thuribulum*, qui, d'ailleurs, se trouve dans toute l'analogie latine, comme *vestibulum* & beaucoup d'autres mots de cette langue. Je le répète ; mettre *acerra* pour *thuribulum*, dans l'occasion présente, c'est mettre callolette pour encensoir, c'est dire une absurdité.

Combien de méprises pareilles à celle-ci ne devons-nous pas faire lorsque nous écrivons en latin, c'est-à-dire dans une langue morte ! On ne peut assez le concevoir, & pourtant nul écrivain n'est sûr de s'en garantir. Souvent même il nous arriveroit d'en faire dans une langue vivante, si l'on ne se tenoit continuellement sur ses gardes ; mais du moins les fautes seroient-elles pour lors manifestes & frappantes : c'est l'usage & la règle qui décideroient. Un Irlandois nouvellement francisé, rendoit le *viscera misericordiæ* de l'Ecriture sainte par les *intestins de la miséricorde*. On avoit beau lui faire entendre qu'il falloit dire les *entrailles de la miséricorde*, il soutenoit toujours que c'étoit la même chose & que son dictionnaire mettoit indistinctement *entrailles*, *intestins* pour *viscera*. Que répondre & comment faire sentir cette nuance de langage toujours délicate & si peu palpable pour un étranger ? Il fallut attendre que le traducteur d'Irlande eût acquis plus d'usage dans notre langue & de lui-même il s'aperçut du ridicule. Ne sommes-nous pas, nous autres écrivains en langue morte, cet Irlandois & pis encore, puisque nous ne pouvons nous flatter de reconnoître nos fautes ? Mais ce qui console dans cette disgrâce, c'est qu'il est fort difficile & presque impossible que les autres nous en convainquent, la langue étant morte pour eux comme pour nous.

Que sera-ce donc, si l'on traduit sur une traduc-

tion même, comme l'a fait dernièrement un poëte célèbre du pays, M. Schwartz de Heidelbergh qui, pour mettre en vers allemands la Henriade, s'est servi d'une copie de mon manuscrit, dont j'avois fait présent à S. A. S. E. P. (qui possède parfaitement la langue latine) me faisant ainsi l'honneur de traduire le poëme sur ma traduction, parce que le traducteur Allemand entendoit beaucoup mieux le latin que le françois ? Il a pourtant réussi, au jugement des connoisseurs du pays, & la Henriade françoise est en beaux vers allemands, graces à la Henriade latine ; ce qui tient un peu du prodige. J'aurois toujours lieu de m'applaudir en particulier, quand mon ouvrage n'auroit d'autre mérite que d'avoir produit une telle merveille en traduction, & je regarde comme un triomphe d'avoir pû contribuer à la gloire de la Henriade, c'est-à-dire de la patrie. La Henriade est un chef-d'œuvre à traduire dans toutes les langues : c'est le temple du goût ; le génie en est l'architecte. Quelle école pour tous les peuples, pour tous les rois ! Quel modèle pour tous les poëtes !

Il faut se rendre à la raison, & je crois que, dans la grammaire, comme en tout, il faut un peu de philosophie. J'avois fait le vers du *thuributum*, en le terminant par *acerra*, comme dans les deux manieres de traduire, que l'anonyme a rapportées : *Iisdem cum sceptro manibus committit acerram*, vers assez littéral, précis & cadencé ; mais par les raisons précédentes, je lui préfère de beaucoup le vers : *Thuribulum sceptrum que manu sustentat eâdem*, comme plus propre, plus poëtique. En y réfléchissant, on voit que *thuribulum* joue au mieux la métaphore avec *sceptrum* qui le suit

immédiatement, ce qui fait beauté dans les vers latins; comme *thronus* joue lui même dans le vers qui précède avec *altare*, & qu'il falloit les employer comme termes plus pittoresques & plus convenables, sur-tout au figuré, dans un poëme de religion, qui souvent parle en françois le langage même de l'église. *Thuribulum* & *sceptrum* sont les termes d'usage; ce sont aussi ceux de la raison & du goût, & s'ils ne sont pas absolument du siècle d'Auguste ni d'une fort ancienne latinité reconnue, il suffit qu'ils soient dans l'analogie latine & comme tels consacrés par le christianisme. Ils deviennent alors les vrais termes de la poésie dans un poëme chrétien, & conséquemment doivent paroître des expressions réfléchies, raisonnées, indispensables: ce qui n'empêche pas que le critique n'ait raison de les reprendre, comme n'étant pas du siècle d'Auguste, parce qu'il part du principe que, dans nos ouvrages latins, on ne doit employer que des expressions de ce siècle; règle excellente, universellement reçue, mais qui doit avoir ses exceptions comme toutes les règles. Or, je crois avoir fait voir d'une manière assez plausible que c'étoit ici le cas des exceptions, par des raisons victorieuses de goût, de convenances, de nécessité même, qui sont preuve contre l'anonyme. Ses réflexions sont tout au-plus de grammaire, prise à la lettre; & les miennes sont de grammaire envisagée par l'esprit, c'est-à-dire de philosophie: auxquelles doit-on la préférence? On sait d'ailleurs que la poésie a sa grammaire à part. Chose étonnante! c'est qu'ici le bréviaire décide tout & qu'il doit tout décider.

C'est pour les mêmes raisons & sur les mêmes

principes que j'emploie dans la *Henriade* latine les mots *Altissimus*, *Æternus*, pour dire le *Très-Haut*, l'*Éternel* de l'Écriture; *fides* pour la foi chrétienne, *angelus*, *hæresis*, *secta*, *politica*, *catholicus*, *ecclesia*, & tant d'autres expressions, figurent très-bien dans le poëme, parce que ce sont les mots propres & d'usage, les termes de l'église & du bréviaire, dont M. de Voltaire parle toujours si à-propos & si éloquemment le langage dans la *Henriade*, d'autant mieux que ce langage est très-poétique. Que l'on en juge par convenance, par goût, par raison; pouvois-je faire autrement, & quand je l'aurois pu, devois-je le faire? Tous ces termes ne sont pas à beaucoup près du siècle d'Auguste, & sont relégués par la grammaire dans la classe des termes d'une latinité suspecte: mais la philosophie qui parle plus haut que la grammaire les rétablit & les réhabilite en quelque sorte pour les raisons rapportées ci-dessus, que je crois, en bonne littérature, toujours supérieures & toujours victorieuses. Quelle en est la cause? le bréviaire.

J'ai beaucoup plus osé, mais toujours par philosophie. *Catholicus* & *Politica*, l'un comme titre inséparable du Roi d'Espagne, appelé par l'Eglise & le Monde le Roi *Catholique*, & l'autre comme un être moral personifié qui joue un si grand rôle dans le poëme, m'étant tous deux d'un usage indispensable, j'ai cru pouvoir en altérer la quantité même, en faisant longues des syllabes brèves de leur nature, pour que ces deux mots pussent entrer dans la poésie épique; la nécessité n'a point de loi. Joignez-y encore le goût de l'Épopée & mon système particulier de traduction qui le demandoit ainsi. Mais on trouve dans les anciens, même du siècle d'Auguste, des exemples

de ces sortes d'altérations dans les cas aussi de nécessité. Ce sont des licences un peu fortes dans les modernes qui sont autorisées par leurs modèles ; mais, quand même elle ne le seroient pas, je soutiens encore qu'elles devroient passer, comme étant indispensables. J'ai donc mieux aimé pécher contre la grammaire & la quantité que contre la poésie & la raison, ne pouvant avoir ici les ressources ordinaires des équivalens ni des périphrases. Comment exprimer la Politique, personnifiée sur-tout, autrement que par *Politica*, le seul mot latin qui lui réponde & dont le mot françois se dérive comme *Politica* latin se dérive du grec ? On ne pouvoit dire autrement ; donc il a fallu dire ainsi : voilà tout mon argument. Mais par goût, par raison même, je suis très-persuadé qu'on ne devoit pas dire d'une autre manière. Selon ces principes incontestables de traduction, voici comment le morceau de ma *Henriade* latine, cité par l'anonyme, doit être & doit rester, sans cependant vouloir assujettir personne à ma façon de penser & de traduire. Loin de la république littéraire tout despotisme ; c'est un pays de liberté : j'en aime la jouissance plus qu'un autre. On pourra comparer, les trois manières de traduire, celle du savant Italien, la mienne & la traduction même du correcteur qui les a citées dans votre Journal ; je ne donne ici que mon ouvrage.

Ad capitoli arces , loca tot regnata procellis ,

Inter disjectas , Martis ludibria , pompas ,

Cæsareo assurgit solio vir , Pontificum Rex.

Turba sacerdotum pede fortunata quieto

Æmilii calcat cineres tumulosque Catonum.

*Incubat altari thronus, & suprema potestas
Thuribulum sceptrumque manu sustentat eâdem.*

Rien ne m'étoit plus facile que de mettre comme on l'a vû ci dessus :

*Incubat altari solium & suprema potestas
Iisdem cum scepro manibus committit acerram.*

Mais quelle différence, selon moi, pour l'oreille principalement ? N'est-ce pas à l'oreille qu'il faut peindre ? Et la poésie n'est-elle pas une musique ? Il en est ainsi de tout le poëme latin, dont on peut juger par ce morceau, pour le coloris, pour la manière, pour ce qu'on appelle style, exécution dans la poésie. J'ai voulu que la Henriade latine pût répondre à la Henriade françoise terme pour terme, phrase pour phrase, vers pour vers ; sans compter la même chaleur, la même force, la même harmonie, autant qu'il étoit possible, dans la copie d'un si parfait original : par mon système, les phrases & paraphrases gâteroient tout. Elles ne feroient qu'une imitation contrefaite, infidèle, énervée : ce ne seroit plus le coloris, la manière, c'est-à-dire, le corps & l'ame, en quelque sorte, de la Henriade ; raisons essentielles que je fais valoir dans une préface, à la tête de ma traduction latine, & que je crois victorieuse, moins par grammaire que par philosophie. En un mot, comme je n'ai voulu rien diminuer du chef-d'œuvre de notre poésie françoise dans l'expression, dans le tour, & dans l'image ; aussi n'ai-je voulu rien ajouter, me contentant par devoir & par raison de bien rendre tout, ou du moins

136 MERCURE DE FRANCE.

d'y faire mon possible : lorsque je n'y ai pas réussi , c'est que le succès n'étoit pas en mon pouvoir. Mais on ne me trouvera guère en défaut du côté de la précision , de la justesse & de la littéralité , que je regarde comme les plus belles qualités d'une traduction quelconque , soit en vers , soit en prose.

De toutes ces réflexions , il suit que les tours de phrase , les expressions ou termes qui sont d'une latinité suspecte , parce qu'ils ne seroient pas du siècle d'Auguste , mais seulement du Bréviaire , c'est-à-dire , de la religion même , qui donne le ton & qui doit le donner dans la Henriade , en tant qu'elle en est le poëme & le triomphe , n'ayant été mis en usage dans ma traduction latine , que par des raisons supérieures aux règles grammaticales ordinaires , raisons fondées sur le goût , sur la poésie , sur la convenance , ou même sur la nécessité , plus forte que toutes les règles , je dois me croire justifié pleinement à ce sujet ; ce qui seroit encore peu de chose , dans une discussion pareille : car si ma méthode est au profit du poëme , fait beauté dans le style & contribue à la perfection poétique , pourquoi la justification même que je viens d'établir , ne tourneroit-elle pas en éloge ? Mais il faut être modeste jusque dans ses avantages.

C'est encore par les mêmes principes , que j'ai mis *cælos* pour *cælum* , quand il produisoit plus d'effet poétique , & répondoit à l'écriture-sainte. Les Romains du siècle d'Auguste n'admettoient qu'un ciel , & faisoient bien de dire *cælum* : les Romains d'aujourd'hui , c'est-à-dire , les Chrétiens , ont admis plusieurs cieux , à l'exemple des Hébreux & d'un grand

nombre de philosophes ; ils font tout aussi-bien de dire *calos*. Ainsi du reste , que la convenance autorise ou que la nécessité justifie. *Inclina calos*, dit le Bréviaire ; *abbaissez les cieux*, dit M. de Voltaire , d'après le Bréviaire , & qui , je le répète , parle souvent le langage de l'écriture dans la Henriade , comme a fait le grand Racine dans son Athalie , autre chef-d'œuvre de notre poésie françoise. Pouvoit-on mieux rendre , pour des oreilles chrétiennes , cet *abbaissez les cieux* du Poète , que par l'*inclina calos* de l'écriture ? Le Traducteur ne doit-il pas prendre le ton de son auteur : quand cet auteur est un modèle ? & pour traduire , va-t-on choisir d'autres ouvrages que des chef-d'œuvres ?

Mais c'est trop insister sur des minuties de grammaire , & leur donner sans doute plus d'importance qu'elles ne méritent. Pour l'ordinaire , les critiques ne regardent pas les objets par toutes les faces ; ils se contentent d'en saisir une qui prête à la censure , sans trop pénétrer toutes les vues d'un écrivain. Je ne puis toutefois que me louer de l'Anonyme , homme de goût & connoisseur , qui compare ma traduction latine avec celle d'un sçavant Italien , comme il l'appelle ; puisqu'il me donne la préférence , non sans connoissance de cause , & que , toute réflexion faite , il convient de la supériorité de mon travail. Mais , quand même le sçavant Italien n'auroit pas effectivement si bien réussi que moi , dans ce morceau de traduction , les autres sçavans d'Italie en conviendroient-ils de bonne grace , ou plutôt , ne soutiendroient-ils pas le contraire , pour venger l'honneur national ? Car tel est sur la plupart des peuples l'effet du patriotisme & le pouvoir de la prévention. En

138. MERCURE DE FRANCE.

général, les Italiens, ainsi que les Allemands, se croient bien supérieurs aux François pour la langue latine, soit par le grand nombre des écrivains, soit par la beauté du style même : peut-être aussi pensons-nous, nous autres François, les surpasser de beaucoup dans ce genre de mérite & de gloire. Il règne en tout cela bien de l'injustice & du préjugé : les avantages, selon mes petites lumières, paroissent assez balancés de part & d'autre, pour qu'il soit impossible de terminer la querelle en faveur de l'un des trois peuples. Ainsi le procès durera toujours, faute de preuves décisives, & la prévention ne cessera pas d'éclater : l'anecdote suivante suffit pour le mettre dans tout son jour.

Arrivé nouvellement à la Cour Palatine, j'eus occasion de voir un Italien *germanisé*, rempli de ces préventions populaires. Est-ce que les François savent écrire en Latin, me dit-il assez brusquement, comme nous parlions de cette langue ? Je ne répondis à sa question que par une autre encore plus extravagante, en le prenant sur le même ton ; Est-ce que les Italiens, lui répondis-je, un peu piqué, savent écrire en Italien ? Il sentit l'hyperbole, cria *bravo*, parla d'autre chose, & nous restâmes amis : c'est ici que le *ridiculum acri*, &c. fit merveille. Les plus-sçavans hommes, qui lisent également les ouvrages latins de leur pays & ceux des peuples voisins, n'osent décider, & l'homme qui n'a pas lu comme eux, décide. Quelque génie universel, impartial, supérieurement instruit de la langue latine, sans préjugé, sans patriotisme, sur-tout également versé dans les ouvrages latins des trois peuples, a-t-il pris en main la balance, pour pèser le mérite des nations en

concurrence à cet égard ; que celui-là prononce. Mais , où trouver ce prodige , & quand même il prononceroit , l'en croiroit-on sur sa parole ?

Nos voisins , Messieurs , & vous l'apprendrez de moi qui le sçais par expérience ; nos voisins (car ici je me suppose toujours en France) sont plus adroits ou plus avantageux que nous : ils nous prennent par nos propres jugemens sur nos ouvrages , & partent delà pour s'attribuer la prééminence. Eh ! comment ne le croiroient-ils pas supérieurs , en lisant les critiques innombrables & sanglantes , que nous faisons de nous-mêmes , sans épargner nos meilleures productions , ce qui décrédite singulièrement la patrie. Tel est encore le génie de la nation , d'admirer souvent l'étranger au préjudice du compatriote , tandis que nos voisins font tout le contraire ; ce qui forme pour eux un corps de preuves , dont ils se servent contre nous dans l'occasion , mais dont le résultat n'est dans le vrai qu'une présomption mal fondée , & qui ne décide rien que le peu de patriotisme François : quand deviendrons-nous plus sages , plus circonspects , & , s'il le faut , plus politiques ? O ! ma chère patrie , croyez-en mon zèle & votre gloire : l'étranger qui nous observe en littérature , comme dans tout le reste , met à profit tant de critiques déplacées , mais que son intérêt lui fait croire fort décisives : il nous juge sur notre propre rapport. Qu'avons-nous à lui reprocher ? C'est nous-mêmes qui nous condamnons , & s'il nous immole , c'est par nos armes.

Mais pour revenir à mon objet (dont je ne me suis écarté que par philosophie) & pour soutenir toujours le parallèle , voici la traduction de l'autre endroit de la Henriade sur l'Angle-

terre, que cite l'Anonyme, juge aimable dans sa manière de prononcer, quoiqu'il m'ait un peu condamné sans m'entendre : heureusement sa critique ne tombe que sur des misères grammaticales, puisqu'il convient de l'essentiel dans une traduction poétique. Peut-être sera-t-il plus satisfait, comme grammairien, du morceau qui suit, où je crois encore avoir rendu l'original, selon mon système de traduction, c'est-à-dire, avec justesse, précision, littéralité, sans circonlocution, sans redondance, sans remplissage : il seroit plus flatteur pour moi, que l'Anonyme en fût satisfait comme philosophe. Mais pour le tableau parfait, je crois devoir ajouter la traduction des vers qui précèdent : on ne peut trop comparoître au tribunal des connoisseurs.

Sur ce sanglant théâtre où cent héros périrent,
 Sur ce trône glissant dont cent rois descendirent,
 Une femme à ses pieds enchaînant les destins
 De l'éclat de son règne étonnoit les humains.
 C'étoit Elisabeth, elle dont la prudence
 De l'Europe à son gré fit pencher la balance,
 Et fit aimer son joug à l'Anglois indompté,
 Qui ne fait ni servir ni vivre en liberté.
 Ses peuples sous son règne ont oublié leurs pertes ;
 De leurs troupeaux féconds leurs plaines sont couvertes,
 Les guérêts de leurs bleds, les mers de leurs vaisseaux ;
 Ils sont craints sur la terre, ils sont rois sur les eaux.

Leur flotte impérieuse asservissant Neptune,
Des bouts de l'Univers appelle la fortune :
Londres jadis barbare est le centre des arts,
Le magasin du monde & le temple de Mars.

*Hoc tragico , heroes ubi tot periere , theatro ,
Fallaci hoc folio quo tot cecidere tyranni ,
Fœmina , compositis frænans ludibria satis ,
Imperii splendore sui stupefecerat orbem.
Hac erat Elisabeth , cujus prudentia victrix.
Europæ facili depressit pondere libram ,
Aureaque indomitis adjecit vinela Britannis ,
Qui nec servitio nec libertate reguntur.
Regnatrice fovet se tali oblita malorum
Anglia ; pascuntur per agros armenta patentés ;
Messe laborat humus ; circum latet unda carinis ;
Subdita terra pavet ; dominam maris æquora nô-
runt.*

*Imperiosa , suâ Neptunum classe domando ,
Fortunam vocat extremis à finibus orbis.
Urbs regina sinu colit artes , barbara quondam ,
Thecam aperit mundo , templumque dat hospita
Marti.*

Quant à l'histoire de sa Henriade latine en manuscrit , la voici telle que je la sçais par moi-même : vous la tiendrez , M. d'un homme qui ne craint pas qu'on le démente. M. de Voltaire avoit pris toutes les mesures pour faire imprimer les deux Henriades , à côté l'une de l'autre , attendu que je le laissois le maître ab-

solu d'une traduction qui paroïssoit lui plaire ; & que vraisemblablement il avoit fait examiner par de bons connoisseurs, quoiqu'il fût très-capable d'en juger mieux que personne, ayant au degré le plus éminent, deux qualités excellentes ; le goût & le génie. Mais il voulut dédier tout l'ouvrage à Mgr le Dauphin, qu'il m'assuroit connoître parfaitement les vers latins, avec un goût bien rare dans les Princes, pour cette poësie : on trouve assez de Mécènes ; mais trouve-t-on beaucoup d'Augustes ?

C'étoit sous les auspices d'un pareil protecteur que l'édition devoit paroître. M. de Voltaire se contentant, disoit-il, de l'honneur que je lui faisois de l'avoir traduit ; on ne fait cet honneur qu'aux grands hommes. Sur ces entrefaites, il fut pressé de partir pour la Prusse, par un Roi qu'il appelloit devant moi, comme dans ses écrits, le *Salomon du nord*. En partant, il me rendit mon manuscrit, avec promesse de reprendre cette affaire typographique à son retour. M. de Voltaire ne revint point, & sollicité par mes amis, qui me faisoient entrevoir quelque gloire à donner ma *Henriade* latine au public, je m'arrangeai pour une belle édition, avec le libraire de l'Académie Française. Comme il étoit sur le point d'imprimer, il s'avisa de vouloir s'assurer auparavant, s'il pourroit introduire cette *Henriade* française & latine dans les collèges de Paris, en qualité de livre classique. Je ne sçais pas quel docteur il consulta sur ce point critique ; mais il fut répondu que cela ne se pouvoit pas : sans doute à cause des sorties vives que fait l'auteur de la *Henriade*, contre les Papes, les Prêtres, les Moines de ces tems malheureux, & que le traducteur est obligé de

faire avec lui ; peut-être encore à cause des amours trop profanes du Héros avec la belle d'Estrées , & qu'on ne pouvoit pas supprimer dans un poëme de cette nature , où M. de Voltaire , avec une sorte de complaisance , sembloit répandre sur ce morceau de prédilection , toutes les graces & les richesses de son génie vraiment poétique , en même tems que délicat : le moyen de sacrifier un pareil chant , qui figuroit si bien parmi les scènes tragiques de ce beau poëme. Quoi qu'il en soit , le libraire me remit le manuscrit , non sans regret , en me disant la réponse de son oracle. Peu fait à ces sortes d'intrigues , il m'arriva de faire une autre tentative , dans un projet de souscription , qui ne réussit pas : j'ai toujours cru que certains *zélateurs* avoient influé dans le peu de succès de cette entreprise. Quelles pouvoient être leurs véritables raisons ; car ils en avoient d'apparentes ? Je l'ignore.

Après ces deux ou trois petites révolutions , je renfermai fort tranquillement le manuscrit dans mon porte-feuille , où depuis ce tems il répose toujours , ma philosophie ne me permettant pas de me donner de grands mouvemens , pour les affaires de ce bas monde. J'en ai fait accepter la dédicace , par S. A. S. E. P. quand elle me fit la grace de me retenir à son service , en qualité d'homme de lettres , étant sur le point de m'en retourner de Manheim à Paris , & j'attends ici l'occasion favorable de faire imprimer la Henriade latine dans cette capitale de la France , seul théâtre , ce me semble , où je puisse désormais la faire paroître avec avantage ; elle peut delà se répandre ches nos voisins. De tems en tems je l'ai retouchée pour la traduction ,

la conformant toujours aux corrections, changemens, additions même que faisoit M. de Voltaire par intervalle. Elle est aujourd'hui dans toute la perfection de poésie que je suis capable de lui donner, mais non pas sans doute dont elle est susceptible, comme traduction latine : c'est une espèce de bonheur pour elle, d'avoir éprouvé des contradictions & des délais pour la typographie, puisqu'elle n'en sera par ce moyen que plus achevée & plus complète ; selon toutes les apparences, M. de Voltaire n'ajoutera plus rien à sa *Henriade*, qui paroît être désormais un ouvrage trop fini ; l'on ne voit pas ce qu'il pourroit y faire encore, & conséquemment, ma traduction latine, telle qu'elle est aujourd'hui, restera toujours la même.

Mais le plaisir de parler de la *Henriade* m'emporte bien au-delà des bornes d'une lettre : toutefois, M. avant de la terminer, qu'il me soit permis de proposer par la voie de votre journal, aux connoisseurs latins, un seul vers de ce poëme à traduire ; je le regarde comme un des plus difficiles & des plus beaux de la *Henriade* :

Tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier.

Autrefois l'universel M. de Fontenelle s'exerça lui-même avec ses amis littérateurs, pour le traduire, & selon moi ne réussit guère, parce qu'il avoit périphrasé, rejettant une partie du sens à l'autre vers. Il en convint de bonne grace, & n'en fit que rire, m'avouant, pour me flatter sans doute & m'encourager, que j'étois l'*homme de la Henriade* ; ce sont ses termes. Il aimoit extrêmement

extrêmement ce poëme , parce qu'il est philosophique , fort de poésie & de choses , & sans trop d'accesssoires fabuleux : ma traduction l'intéressoit ; il m'en demandoit souvent des nouvelles. Je le voyois comme enchanté , malgré son grand âge & sa tête scientifique , quand , par une lecture violente & forcée , j'en pouvois faire arriver quelque morceau de son goût , à travers ses très-sourdes oreilles. Il m'a fait répéter vingt fois l'invocation du Poëte à la vérité , pour qui je lui voyois une grande prédilection , parce qu'elle est fort belle , & sans doute à cause de la rareté du fait dans un poëme épique : il trouvoit ce morceau très-difficile à traduire dans mon système de traduction. Peut-être le public ne sera-t-il pas fâché de voir encore cet endroit considérable , à la suite des précédens , pour juger de tout l'ouvrage avec plus de certitude & de connoissance : quand ce ne seroit qu'en mémoire de l'illustre M. de Fontenelle , ce grand homme de lettres dans toute l'étendue du terme : voulez-vous bien , M. l'insérer dans votre journal ?

Descends du haut des Cieux , auguste Vérité ;
 Répands sur mes écrits ta force & ta clarté ;
 Que l'oreille des Rois s'accoutume à t'entendre ;
 C'est à toi d'enseigner ce qu'ils doivent apprendre ;
 C'est à toi de montrer , aux yeux des nations ,
 Les coupables effets de leurs divisions.
 Dis comment la discorde a troublé nos provinces ;

146 MERCURE DE FRANCE.

Dis les malheurs du peuple & les fautes des princes :

Viens , parle ; & s'il est vrai que la fable autrefois
Sut à tes fiers accens mêler sa douce voix ;
Si la main délicate orna ta tête altière ,
Si son ombre embellit les traits de ta lumière ,
Avec moi sur tes pas permets lui de marcher ,
Pour orner tes attraits & non pour les cacher. . .

*Labere de Cælo tu , veri augusta Satelles ,
Virgo ; facem attollens in carmina suffice vires ;
Te Regum assuescant aures audire superbæ ;
Voce tuum est dominos terrarum ambire magistrâ ;
Ostentare tuum est , totum documenta per orbem ,
Dura rebellantum mala , dementesque ruinas.
Dic unde irruerit nostros Discordia fines ;
Dic tristes populorum iras & crimina regum.
Alloquere ipsa. Tibi potuit si fabula quondam
Cantûs illecebris voces mollire severas ,
Artificemque manum famulans decus addere
fronti ,*

*Si splendori umbrâ varios affudit honores ,
Illa sinas mecum sacra per vestigia surgat ,
Ritè tui ornatrice , non invidiosa , decoris. . .*

Une anecdote curieuse , M. que vous ne sçavez peut - être pas , & que sans doute l'Anonyme qui me juge en galant homme , ignore aussi lui-même ; c'est que le second vers de ce poëme admirable , qui fait tant d'honneur à la nation , se trouve environ le vingtième , dans un petit poëme héroïque de l'Abbé Cassaigne , à la gloire du même Henri le Grand , poëme qui , malgré les satyres du fameux Despréaux , me parut assez brillant , lorsque je le lus , fort jeune encore , dans la bibliorhèque des Pères de l'Oratoire de Nantes. Autant que je peux m'en souvenir , c'étoit un poëme de trois à quatre cens vers , brochure , *in-12.*

Et par droit de conquête & par droit de naissance;

Est un vers assez frappant pour le remarquer , mais si convenable au sujet , qu'il peut venir à l'imagination de tout poëte , qui travaille sur cette matière. C'est en même tems un vers trop remarquable , pour que l'auteur de la Henriade l'eût inséré dans son poëme , autrement que par reminiscence , d'autant plus qu'on y en trouve encore quelques-uns qui s'y sont glissés , mais beaucoup moins dignes d'attention : ce qui prouve seulement que M. de Voltaire avoit lu le poëme de Cassaigne , & que , sans y penser , il en aura mis deux ou trois vers dans sa Henriade , ouvrage qui engloutit ce petit poëme , comme un grand fleuve absorbe un petit ruisseau. C'est un secret que je ne révèle qu'en justifiant M. de Voltaire , pour que d'autres ne puissent pas en abuser , s'ils font la même découverte ; car je vois , à la honte de patriotisme & de l'équité littéraire , qu'on abuse

148 MERCURE DE FRANCE.

de tout contre ce chef-d'œuvre, celui dont il tire le plus de gloire : peut-être ne convenoit-il qu'à son plus grand admirateur de publier une pareille anecdote ; j'ai fait mes preuves en le traduisant. Au reste, je ne chercherai jamais à rompre des lances pour un chef-d'œuvre de notre poésiefrançoise, qui se défend si bien par lui-même : c'est toutce que je dois en dire pour finir.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus distingués, M.

Votre très-humble
& très-obéissant serviteur

DE CAUX DE CAPPEVAL,
au service de S. A. S. E. P.

A Mannheim, le 20 Novembre 1769.

*LETTRE à M. de L*** ; & Réponse
de l'Anonyme à la Lettre précédente de
M. de Caux de Cappeval.*

Paris, ce 10 Juin 1770.

Je vois, Monsieur, que mes réflexions, & même ma critique de quelques vers de la traduction latine de la Henriade par M. de Caux de Cappeval, n'ont point déplu à cet auteur, & assurément ce n'étoit point mon intention. Je me sçais bon gré de les avoir hasardées, puisqu'elles m'ont valu la communication de deux autres endroits de sa traduction, qui me font

désirer de plus en plus que l'ouvrage entier paroisît au grand jour, & de voir cesser les obstacles qu'a trouvé l'auteur à sa publication. En vérité, Monsieur, ce seroit une chose digne de vous, que d'entreprendre cette édition, puisque *M. de Voltaire* y donne les mains, & qu'elle ne peut qu'augmenter sa gloire. Si les motifs rapportés dans la lettre de *M. de Cappeval* ont empêché que la traduction ne devînt un livre classique & d'un usage commun dans les collèges, une fois qu'elle seroit imprimée en entier, vous ne manqueriez pas de gens capables & de bonne volonté qui s'offriroient pour en faire une édition élaguée à la *Jouvenci* & à la *Sanadon*, destinée uniquement pour les jeunes étudiants. *M. de Cappeval* même voudroit peut-être bien s'en charger, & personne n'y seroit plus propre que lui. Je souhaiterois fort que ce projet pût être de son goût & du vôtre, il applanirait les difficultés, & tout le monde y trouveroit son compte.

Il ne me reste qu'à joindre ici quelques observations, ou plutôt quelques éclaircissemens sur les points discutés dans la réponse de *M. de Cappeval*.

Je commencerai par remarquer qu'il n'est pas étonnant que l'anecdote du projet d'écrire à *M. de Voltaire*, qu'on avoit trouvé l'original latin dont son poëme paroisoit être la traduction, ait été nouvelle pour *M. de Cappeval*, puisque c'est à moi-même qu'étoit venue l'idée de cette plaisanterie, dont je ne crois pas avoir parlé à personne, & qui n'a point eu son exécution. J'ai quelque regret de ne l'avoir pas effectuée, ne doutant pas que la réponse de *M. de Voltaire*

(s'il eût daigné paroître se justifier d'une aussi burlesque accusation de plagiat) n'eût été très-plaisante & marquée au coin de tout ce qui sort de la plume.

Ad capitoliarces loca tot regnata procellis.

M. de Cappeval substitue *regnata* à *vastata*, que je croyois avoir lu dans ses vers, ou à *bacchata*, qu'il avoit, dit-il, mis d'abord. Pour moi, j'aimerois mieux *vastata* que *regnata*. Je conviens que *regnata* répond mieux au françois où régnoient tant d'alarmes ; mais peut-on dire où régnoient tant de tempêtes ? J'avoue encore qu'en françois même, l'expression où régnoient tant d'alarmes, ne me paroît pas heureuse. Je pense que l'intention du poëte dans ce parallèle de Rome moderne avec Rome ancienne, a été d'opposer la tranquillité d'un séjour de paix, au théâtre sanglant de tant de révolutions que nous présente l'ancienne Rome, & que c'est la tyrannie de la rime qui a exigé qu'il rendît cette dernière idée moins rigoureusement par ces mots où régnoient tant d'alarmes. C'est pour cette raison que j'avois traduit *tanto olim sanguine tinctas*, en faisant allusion au sang des *Manlius*, &c. *tanto* peut se prendre pour *tam multo*, ou pour *tam illustri*.

Inter disjectas, Martis ludibria, pompas.

J'aimerois mieux *disjectas inter*, qu'à *inter disjectas*, parce que ce dernier hémistichie rime avec *pompas* de la fin du vers, & le fait ressembler à un vers léonin. Le traducteur regarde ici comme un pléonasme le mot *Bellone*

qu'il a supprimé, & remplacé heureusement par *Martis ludibria*. J'avois voulu dans mon essai conserver le nom *Bellone*, en traduisant *ingentes Bellonæ inter Martisque ruinas*. On pourroit mettre *illustres* pour rendre mieux le sens de *Pompeux* en françois.

Cæsareo assurgit solio vir Pontificalis. M. de Cappeval adopte ma critique en abandonnant l'expression *vir Pontificalis*, comme impropre. Il y substitue *vir Pontificum Rex*, je ne sçais si celle-ci sera généralement approuvée ; pour moi, je la trouve très-heureuse.

Quoique ma traduction du vers *un Pontife est assis au trône des Césars*, que j'ai rendu par *Cæsareo insistit solio pro Cæsare præsul*, me paroisse bonne & soit très-littérale, je préfère celle de M. de Cappeval. Au reste, ce n'est point le sçavant Italien qui a rendu *Pontife* par *Præsul*, il a traduit *Pontife* par *Sacrorum Antistes*. Je ne répondrai point à la critique que fait M. de Cappeval de la version du même endroit de la Henriade de ce même sçavant, l'un des plus grands Poètes d'Italie, qui, dans ses momens de loisir, a fait les preuves de facilité, d'abondance, d'énergie & de pureté de langage en divers ouvrages latins, & particulièrement dans son poëme de *Solis & Lunæ defectibus*. Cet auteur n'auroit aucun besoin de secours pour le défendre, s'il le jugeoit à propos. Je remarquerai seulement à l'égard de son opinion sur l'enjambement d'un vers sur l'autre, & qui, selon lui, donne plus de grace & de variété à la poésie latine, ce qu'il autorise de l'exemple de *Virgile*, qu'il ne s'ensuit pas delà qu'on doive employer fréquemment ce mécanisme dans

la traduction d'un poëme françois dans les vers duquel cet emjambement est & doit être plus rare que dans les vers latins, sur-tout quand le traducteur s'est fait une loi de rendre son original vers pour vers & qu'il y a réussi.

*Turba Sacerdotum peile fortunata quieto
Emilii calcat cineres tumulosque Catonum.*

Je ne répète ces deux vers que pour payer un nouveau tribut d'admiration à leur beauté, à leur précision, & à leur élégance jointe à la littéralité de la traduction.

*Insidet altari thronus & suprema potestas,
Thuribulum sceptrumque manu sustentat eadem.*

M. de *Cappeval* se plaint que dans ma citation de ses vers, j'ai mis *insidet*, au lieu d'*incubat*, & fait d'autres changemens; c'est de ma part un pur défaut de mémoire, que je le prie d'excuser.

J'avois censuré dans la traduction de M. de *Cappeval* d'après les remarques du sçavant Italien les mots *thronus* & *thuribulum* comme d'une basse latinité. Je me rends aux raisons qu'expose M. de *Cappeval* & qui l'ont déterminé à préférer ces deux mots à *solium* & à *acerra*; il est certain que ce dernier ne signifie qu'une cassiolette, & que l'encensoir est un instrument moderne dont les Romains ne faisoient point usage. Un nouvel objet doit avoir un nouveau nom : *Licuit semperque licebit signatum præsentè notâ producere nomen.*

L'original françois dit que l'absolu pouvoir

met dans les mêmes mains le sceptre & l'encensoir : le traducteur dit que l'absolu pouvoir manie le sceptre & l'encensoir de la même main. J'ai vu quelques critiques blâmer l'expression de l'original, & préférer celle de la traduction.

Le nouvel échantillon que produit M. de *Cappeval* de la version du bel endroit du premier livre de la *Henriade* où de M. de *Voltaire* fait le tableau de l'Angleterre, est un autre chef-d'œuvre, & la copie soutient le parallèle avec l'original. Oserai je cependant demander à M. de *Cappeval*, si *sur ce trône glissant* ne seroit pas mieux traduit par *instabili hoc solio*, que par *fallaci*. J'avoue encore que je ne trouve pas le vers suivant ; *Une femme à ses pieds enchaînant les destins*, parfaitement rendu par *fœmina compositis frænans ludibria fati*. Je n'ose lui proposer d'y substituer *fœmina politicis constringens fata Catenis*. Ou *fœmina ad arbitrium fatorum torquet habenas*.

Ou

Fœmina sub pedibus constringens fata superbis.

Ou enfin.

Fœmina proculcans ipsi addit vincula fato.

Je cherche dans ces divers essais à suivre la loi que s'est imposée M. de *Cappeval* de s'écarter le moins qu'il est possible, du sens & de la lettre même de l'auteur.

Avant que d'avoir vu la traduction de tout ce morceau par M. de *Cappeval*, j'avois essayé d'en traduire cinq vers qui m'étoient restés dans la mémoire. Cet essai est dans le *Mercur* d'Oc-

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

tobre 1769, deuxième volume, pag. 90. J'y avois depuis fait quelques changemens, & j'étois fort content d'avoir rendu ce beau vers:
Ils sont craints sur la terre, ils sont Rois sur les eaux, par celui-ci : *Terrarum metus Oceani gens imperat undis* Ou. *Terrarum metus, aquoreas Regina per undas* Mais j'avoue que le vers de M. de Cappeval est encore plus heureux.

Subdita terra pavet, dominam maris æquora norunt.

Il n'y a que mes deux vers suivans que j'ose comparer aux siens, en avouant encore que sa traduction est plus littérale que la mienne.

M. de Voltaire dit en parlant des Anglois.

Leur flotte impétieuse asservissant Neptune,
 Des bouts de l'univers appelle la fortune.

J'ai traduit.

*Et sua dùm classis Nereo imperiosa tridentem
 Eripit, extremo fortunam accersit ab orbe.*

Voici la traduction de M. de Cappeval.

*Imperiosa, suâ Neptunum classe domando
 Fortunam vocat extremis à finibus orbis.*

M. de Cappeval termine sa lettre par sa version de l'invocation de la Henriade, qui est de la même force que les autres morceaux cités. Je ne conçois pas, je le répète, comment les libraires ne se sont pas disputé l'honneur d'imprimer cet ouvrage, à moins que l'auteur ne se soit rendu trop difficile sur les connotations.

M. de *Cappeval* remarque que le second vers de la *Henriade*, *Et par droit de conquête & par droit de naissance*, est dans un poëme de l'Abbé *Cassaigne*. Je ne crois pas que les *Zoïles* ou même les *Aristarques* de M. de *Voltaire* puissent tirer un grand avantage de cette découverte. Ce vers qui n'étoit pas dans la première édition de la *Henriade*, peut s'être présenté à M. de *Voltaire* par reminiscence; mais il se pourroit très-bien aussi que M. de *Voltaire* l'eût fait sans avoir connoissance de celui de *Cassaigne*. La pensée se présente naturellement en méditant sur les objets. Quant à l'expression, elle est si simple & si naturelle, ce qui fait son plus grand mérite, qu'il seroit très-difficile de lui en substituer une autre, & le hasard a fait qu'il n'y avoit que la conjonction à répéter pour faire un vers. Feu M. de *la Motte*, en pareil cas dans la préface de sa tragédie d'*Inès de Castro*, s'excusoit envers le public d'une manière soit ingénieuse, d'avoir employé dans sa pièce le vers suivant qui se trouve dans *Corneille*.

Vous parlez en soldat, je dois agir en Roi.

On trouvera, dit M. de *la Motte*, dans ma tragédie un vers de *Corneille*, que la force de mon sujet m'a fait faire.

Enfin, M. de *Cappeval* propose de traduire en un seul vers celui-ci de la *Henriade* devenu proverbe.

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Ce que M. de *Fontenelle*, ajoute-t-il, avoit tenté, & dont il avoit désespéré. Il me semble

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

qu'on pourroit rendre ce vers par l'un des trois vers suivans.

Palluit ascendens sol qui fulgebat in ortu. . .

Qui micat exoriens sol sapè in vertice paller.

Ou enfin.

Interdum amittit splendorem in culmine sydus.

Je conviens que le mot de soleil ni celui d'astre n'est pas dans l'original , mais les mots *brille & s'éclipse* s'y trouvent , & ne conviennent qu'à un astre. Ainsi j'ai conservé la pensée du Poète , & n'ai fait que soutenir la paraphrase & continuer l'allégorie.

Préféreriez vous une traduction presque littérale du vers proposé ? La voici.

Deficit in primo , inferiore qui in ordine luxit.

J'ai l'honneur d'être , &c.

A C A D É M I E S.

I.

L'ACADÉMIE de l'Immaculée Conception de la Ste Vierge a tenu son assemblée publique le 21 Décembre 1769 dans une salle des R. P. Carmes de la ville de Rouen. Le sujet du discours françois qui devoit être couronné étoit : *le danger de la lecture des livres contre la Religion par*

rapport à la société. L'Académie a reçu dix-neuf discours sur cette matière importante, & le prix, qui étoit une croix d'or, a été adjugé à M. Simon Paris, de Nevers, maître en l'université de Paris & professeur de réthorique au collège royal de Bordeaux. On a beaucoup applaudi à la lecture d'une ode de M. Durufley, avocat au parlement de Paris, intitulée, *le Triomphe de l'Eglise sur la Religion*. Les vers de cette ode ont du nombre, de l'harmonie & un sublime lyrique qui répond très-bien à la grandeur & à la noblesse du sujet. L'assemblée a paru également satisfaite de la lecture du poëme sur la *sédition d'Antioche* & de celle de l'Idille, intitulée *les Bergers*. M. le Pesant de Boisguilbert, qui a remporté le prix du poëme, est arriere-neveu du grand Corneille, dont la mere s'appelloit Marthe le Pesant, & l'auteur de l'Idille, intitulée *les Bergers*, est cousin de M. de Boisguilbert, l'un & l'autre sont de Rouen & âgés de dix-huit ans au plus. Toutes ces circonstances n'ont point échappé à l'assemblée & ont excité les plus vifs applaudissemens. Les autres prix ont été remportés par différens auteurs, dont plusieurs sont déjà connus par leurs succès dans cette académie.

M. l'Abbé Cotton Deshouffayes a prononcé, dans cette même séance, l'éloge de M. Maillot - du - Boullay. Ceux qui n'ont point connu M. du Boullay liront néanmoins son éloge avec intérêt, parce qu'il a cette éloquence du cœur qui parle au cœur. Les lecteurs sauront gré à M. Deshouffayes de cette sensibilité qu'il fait paroître pour la perte d'un homme de lettres qui honora toujours la vertu & l'amitié. Ces différens morceaux d'éloquence & de poésie, & d'autres qui ont paru en 1768, sont rassemblés dans un recueil que l'académie vient de publier, & qui se trouve à Rouen chez E. V. Machuel, imprimeur-libraire, rue St Lo, vis-à-vis le palais.

Cette académie tiendra sa séance publique le jeudi 20 Décembre 1770, & elle y distribuera les prix ordinaires. Le sujet du discours sera *l'indécence & le danger de la raillerie en matiere sérieuse & particulièrement en matiere de Religion*. Toute espèce de personnalité est absolument proscrite. Ce discours doit être terminé par une prière à la sainte Vierge sur son Immaculée Conception, & être d'un quart d'heure de lecture au moins & d'une demie heure au plus. Les autres prix sont

destinés à différentes pièces de poésie à l'ordinaire, telles que le poëme françois de cent vers héroïques au moins, l'ode françoise, l'ode latine, l'allégorie françoise, l'allégorie latine & les Stances. Toutes ces pièces, suivant l'institution de l'académie, doivent être terminées par une allusion à la Conception de la sainte Vierge.

Toutes personnes sont admises à concourir, à l'exception des académiciens juges. Les sources où les auteurs doivent puiser leurs sujets sont l'écriture sainte, l'histoire ecclésiastique civile & naturelle & jamais la mythologie. Les auteurs ne pourront envoyer qu'une pièce de chaque genre. Les ouvrages seront reçus au concours jusqu'au jour de St Martin, onze Novembre; ils seront adressés doubles & francs de port au R. P. Prieur des Carmes de Rouen. Les auteurs auront soin d'écrire lisiblement & correctement chacune de ces deux copies. Ils mettront leurs noms dans un billet cacheté avec une sentence dedans & dessus qui sera répétée au bas de la composition. Les billets où sont les noms des auteurs ne sont décachetés que devant les juges. Les auteurs des ouvrages qui n'ont point obtenu de prix restent inconnus.

Les personnes qui voudroient connoître quels sont les prix que l'académie distribue, l'esprit de son institution & sa législation actuelle, peuvent consulter le recueil que nous avons annoncé, ou le programme que cette académie fit publier l'année dernière & qui fut inséré dans le Mercure de France du mois d'Octobre, premier volume, 1769.

I I.

Prusse.

L'académie royale des sciences & belles-lettres, dans son assemblée publique du 31 Mai 1770, devoit adjuger le prix proposé par la classe de mathématique sur la question suivante :

Quelles sont les dimensions des objectifs composés de deux matieres, telles que le verre commun & le cristal d'Angleterre, les plus propres à détruire entièrement, ou au moins sensiblement, les aberrations de réfrangibilité & de sphéricité, tant pour les objets placés dans l'axe que pour ceux qui sont hors de l'axe ? Et quel est le nombre & l'arrangement des oculaires qu'il faudroit adapter à de tels objets pour avoir les lunettes les plus parfaites qu'il est possible ?

L'académie n'ayant pas été satisfaite des mémoires envoyés sur ce sujet, elle le propose de nouveau pour l'année 1772. Et comme cette question en renferme réellement deux, elle n'exige pas rigoureusement que les deux questions soient traitées à la fois; elle sera satisfaite si les auteurs qui voudront y travailler, donnent, soit sur la perfection des objectifs ou sur celle des oculaires, de bons mémoires, fondés sur la théorie & sur l'expérience, de maniere que la pratique en puisse retirer quelque fruit.

La classe de belles-lettres propose pour le prix de l'année 1772, la question suivante :

Quand on approfondit l'histoire de Brandebourg, on trouve que les Margraves & les Electeurs qui ont gouverné ce pays, les Alberts, les Ottons, les Waldemar d'Anhalt, les Louis de Baviere, & presque tous les Electeurs de la Maison de ZOLLERN, quoiqu'inférieurs en puissance primitive aux quatre autres grands & anciens Ducs de la Germanie, se sont cependant toujours distingués dans une suite de siècles par l'influence supérieure que la grandeur personnelle de leur caractère & de leur génie leur a procurée, non-seulement dans les affaires

162 MERCURE DE FRANCE.

de l'Empire, mais encore dans celles de l'Europe en général, & particulièrement dans celles de la Bohême, de la Pologne, de la Prusse, de la Slavie, de la Suède & du Dannemarck. On trouve encore que sans être Rois, ces Princes ont presque toujours joué un rôle égal, & quelquefois supérieur à celui des Rois & des Souverains leurs voisins, tant dans les affaires de la paix que dans celles de la guerre, & qu'ils ont eu une part très essentielle aux grands événemens qui sont arrivés de leur tems; on voit que c'est par ce moyen & par la sagesse de leur conduite qu'ils se sont frayé le chemin à la royauté, & qu'ils ont successivement fondé la puissance de cet état. qui, sans être une des anciennes monarchies de l'Europe, & sans les égaler en étendue de territoire, y tient aujourd'hui un rang très-distingué.

L'académie souhaite « que cette vérité
 » soit développée dans un tableau géné-
 » ral, où, sans entrer dans un détail mi-
 » nucieux de la vie de ces princes, on ne
 » mette en usage que les circonstances,
 » les faits & les anecdotes les plus pro-
 » pres à les caractériser, à prouver ce qu'on
 » vient d'avancer, à tirer les inductions
 » naturelles qui en résultent, & enfin à

» faire disparaître les préjugés que les
 » étrangers de l'histoire ont communé-
 » ment sur l'origine & les progrès de ce
 » qu'ils appellent *Monarchies nouvelles*. »

On invite les savans de tout pays, excepté les membres ordinaires de l'académie, à travailler sur cette question. Le prix qui consiste en une médaille d'or de cinquante ducats, sera donné à celui qui, au jugement de l'académie, aura le mieux réussi. Les pièces, écrites d'un caractère lisible, seront adressées à M. le professeur *Formey*, secrétaire perpétuel de l'académie.

Le terme pour les recevoir est fixé jusqu'au 1^r de Janvier 1772, après quoi on n'en recevra absolument aucune, quelque raison de retardement qui puisse être alléguée en sa faveur.

On prie aussi les auteurs de ne point se nommer, mais de mettre simplement une devise, à laquelle ils joindront un billet cacheté, qui contiendra, avec la devise, leur nom & leur demeure.

Le jugement de l'académie sera déclaré dans l'assemblée publique du 31 Mai 1772.

On a été averti par le programme de l'année précédente, que le prix de la classe de philosophie spéculative, qui sera ad-

jugé le 31 Mai 1771, concerne la question suivante.

En supposant les hommes abandonnés à leurs facultés naturelles, sont-ils en état d'inventer le langage? Et par quels moyens parviendront-ils d'eux-mêmes à cette invention?

On demande une hypothèse qui explique la chose clairement, & qui satisfasse à toutes les difficultés.

L'académie a aussi fondé un nouveau prix, provenant d'un legs de feu M. Eller, conseiller privé & premier médecin de Sa Majesté, directeur de la classe de philosophie expérimentale. Ce prix sera de cinquante ducats, & se distribuera tous les quatre ans.

On propose pour première question :

La Théorie des transplantations.

Il s'agit de celles qui transportent les plantes d'un climat, & sur-tout de leur terroir natal, dans un autre. Il résulte de ce transport divers changemens qui, généralement parlant, détériorent les plantes. On doit exposer ces changemens & les expliquer, tant par la nature des choses que d'après les expériences très-fréquentes de ce genre qui ont déjà été faites.

A O U S T. 1770. 165

La théorie demandée réduira les différens cas à certaines espèces relativement aux causes qui y influent. Elle fournira en même tems pour chaque espèce la méthode requise, afin que les essais qu'on voudra faire à l'avenir réussissent en grand, & qu'on puisse s'assurer suffisamment d'avance s'ils sont praticables.

Le jugement de l'académie sera déclaré dans l'assemblée publique du 31 Mai 1771.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique continue la représentation des fragmens composés du *Prologue* des Indes Galantes, de l'acte d'*Hilas & Zélis*, pastorale des Caractères de la Folie, & de l'acte de la *Danse* des Talens Lyriques.

Mlle. Rosalie recueille dans ce Prologue & dans la Pastorale les applaudissemens dus à son zèle & à ses talens & aux progrès qu'elle fait dans le chant & dans l'action théâtrale.

On admire l'art & le goût de M. le

166 MERCURE DE FRANCE.

Gros dans le rôle de Mercure , ainsi que son attention à modifier sa voix & à la proportionner au foible organe de la Bergere.

M. Thierot a été aussi justement applaudi dans ce rôle qui lui a donné l'occasion de développer une voix facile & brillante.

Mlle. d'Erviex ajoute de jour en jour aux espérances qu'elle a fait concevoir pour la danse noble & gracieuse.

Nous ne rappelons pas ici les plaisirs qui suivent les pas de Mlle. Affelin & de Mlle. Pelin dans la danse vive & légère ; de Mlle. Guimard dans le style gracieux & amoureux ; de M. Gardel , le maître des graces qu'il forme pour ce théâtre ; de M. Dauberval , qui maîtrise son art , & lui donne toujours les formes les plus marquées & les plus agréables ; de M. Vestris , qui met tant de noblesse & d'élévation dans le genre où il excelle.

Il a paru sur la scène , à la satisfaction des amateurs & des connoisseurs , une jeune & aimable danseuse , d'une taille avantageuse , d'un maintien noble , d'une figure svelte & théâtrale ; Mlle. Niel , qui a bien étudié les principes de la danse

majestueuse , & en a saisi le caractère ; elle a reçu de la nature les plus heureuses dispositions , perfectionnées par le travail & par les conseil d'un maître habile. On peut lui annoncer le plus grand succès , lorsque moins timide , elle aura la confiance & le sentiment de son talent , confirmée par l'exercice & par les suffrages du public.

Nous ne pouvons qu'applaudir aux vers suivans d'un amateur éclairé , qui rend à Mlle Henel , dont le talent est si éminent, l'hommage qui lui est dû.

EPITRE à Mlle Henel , de l'académie royale de musique.

LONGTEMs l'Allemagne assoupie
 Avait négligé les beaux arts.
 Elle est donc enfin leur patrie !
 Enfin le destin les rallie
 Sous l'aigle des nouveaux Césars.
 Que d'objets brillans , le génie
 Y fait naître de toutes parts !
 Ah ! combien aujourd'hui la France
 Accueille avec reconnoissance
 Le prodige nouveau qu'elle offre à ses regards !
 Sans doute qu'une même chaîne ,

168 MERCURE DE FRANCE.

De ses divers anneaux , unit tous les talens.

Règne par eux , Heinel , ton trône est sur la scène ;

Viens y toujours en souveraine

Plaire & recevoir notre encens.

Semblable à la riante aurore

Qui vient nous annoncer le jour ,

Tu frappes , tu séduis , nouvelle Terpsicore :

Au-devant de tes pas vole le tendre Amour.

De nos sens , de nos cœurs tu ravis le suffrage ;

C'est un double triomphe , & tu dois en jouir.

Mais l'on est plus heureux de t'offrir son hom-
mage

Que toi-même de l'obtenir.

Quels sons ! quels doux concerts ! que d'attraits
en partage !

Est-ce la jeune Hébé qui se montre à nos yeux

Au moment de servir & de charmer les dieux ?

Est-ce Atalante , à ce léger corsage ?

A ce maintien modeste & même un peu sauvage

Est-ce Diane ? hélas Tremblez , tendres mortels.

Est-ce Vénus ? Dressons-lui des autels.

Tous les yeux , belle Heinel , attachés sur tes
traces

Les suivent avec volupté :

Mais , si toujours dans toi l'on adore les graces ,

On y respecte aussi toujours la majesté.

Tantôt un déploiement noble autant que facile

Fait errer mollement le regard enchanté ,

Et

Et tantôt sur un pied demeurant immobile ,
 Tu laisses quelque tems au regard plus tranquille
 Le plaisir dangereux d'admirer la beauté.
 Tu pars , & dans ta marche agile & toujours sûre ,

Telle que le léger zéphir
 Qui , de la rose au lys , passe sans les flétrir ,

Tu nous peins par chaque figure ,
 Qu'un pas simple ou brillant concourt à varier ;
 Le sentiment , l'esprit que tu sçais allier ,
 L'accord intéressant des dons de la nature ,
 Et le don plus flatteur de les multiplier.

Aussi sçavante qu'agréable ,
 Ta danse à tout moment offre un charme nou-
 veau ;

On croit voir l'assemblage aimable
 Des chef-d'œuvres fameux au Guide & de Vateau.
 Muses , Graces , Amour , secondez mon hom-
 mage :

Je peins votre plus bel ouvrage.
 Mais , ô charmante Heinel , hélas ! je veux en vain
 Tracer ton image fidelle ;
 Le pinceau tombe de ma main
 Et le peintre aux pieds du modèle.

H

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES COMÉDIENS François, ordinaires du Roi, ont représenté, le 30 Juillet, la *Veuve de Malabar*, tragédie de M. Lermierre, dont nous rendrons compte dans le prochain Mercure.

On a revu avec le plus grand plaisir sur ce théâtre la tragédie de *Sémiramis*, dans laquelle Mlle. Dumefnil développe avec tant de supériorité la majesté de son talent & les ressources de son grand art pour émouvoir, étonner, ravir un spectateur.

Cette actrice sublime qui puise son jeu dans le sentiment a eu le plus grand succès dans la représentation de cette tragédie donnée en présence de toute la Cour sur le théâtre de Choisi.

M. Molé met dans *Arzace* toute la force, l'expression & le pathétique que demande ce grand rôle. Mlle. Dubois a joué *Azema* avec autant de noblesse que d'intérêt. Le Grand Prêtre *Oroës* est imposant & majestueux par le jeu de M. Brisard. On doit aussi des éloges à M.

Dauberval, qui a saisi & très-bien rendu la fierté & l'ambition d'Assur.

N. B. *Nous avons attendu des détails sur les spectacles de la Cour, dont nous espérons pouvoir parler dans le Mercure de Septembre.*

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 20 Juillet les Comédiens Italiens ont donné la première représentation de la Bague Enchantée, canevas Italien en trois actes de M. Goldoni. Arlequin veut se précipiter dans la rivière par la douleur que lui cause l'infidélité de sa femme, dont il n'a cependant d'autre preuve, qu'une lettre sans signature & sans adresse : un magicien veut le détourner de ce funeste dessein ; mais Arlequin qui ne peut vivre sans mourir, persiste dans son projet ; le magicien lui offre la ressource d'une bague dont le pouvoir est de faire oublier tout ce qui s'est passé. Arlequin accepte ce présent précieux dans la situation où il se trouve ; il en éprouve l'effet sur le champ ; il méconnoît son bienfaiteur ; il oublie ses dettes.

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

Jusque-là, la bague ne produit que des choses très ordinaires ; mais ce qui prouve davantage son pouvoir, c'est qu'Arlequin ne se souvient pas davantage de ce qui lui est dû : sa femme qui se présente devant lui, paroît un nouvel objet à ses yeux ; il en devient amoureux ; mais comme on lui a dit que les femmes qui vont audevant des hommes pour leur prodiguer des cajoleries, sont des femmes dangereuses, il se méfie de la sienne, qui le comble de caresses par la joie qu'elle a de son retour ; la conduite qu'il tient avec elle la confirme, & surprend tous les spectateurs ; mais Pantalon plus sage que les autres, prétend que la douleur lui a tourné la tête ; il se prête à sa manie, approuve son inclination, & le remarie avec sa femme. Arlequin pour faire un cadeau de nûces à sa prétendue, veut lui donner sa bague, comme le seul joyau qu'il possède ; mais il ne l'a pas plutôt tirée de son doigt, qu'il reconnoît sa femme, & que le désespoir se rempare de son ame : cependant on parvient à lui prouver l'innocence de son épouse, & la pièce finit par leur reconciliation. Si M. Goldoni avoit eu plus de connoissance de notre théâtre, il se

feroit apperçu que son sujet rentre trop dans celui d'*Arlequin Cocu imaginaire*, que son oubli de nos usages les plus familiers ressemble à l'ignorance d'*Arlequin Sauvage* ; que sa nouvelle inclination pour sa femme, lorsqu'il ne la reconnoît point, & son désespoir lorsqu'il la reconnoît, reviennent au Strabon de Démocrite ; enfin, il n'auroit point traité un sujet qui ne lui a fourni qu'une pièce peu digne de sa plume, mais qui ne prouve rien contre les talens & la réputation justement méritée de ce célèbre auteur : quelques scènes cependant ont fait plaisir par la vivacité d'Argentine & par le jeu toujours naturel & vrai du sieur Carlin : cet acteur si justement aimé du public, vient d'obtenir une récompense bien flatteuse de ses talens, dans la médaille d'or qu'il a reçue des mains de notre auguste Dauphine, qui ne cesse d'encourager les arts, de combler de ses bontés tous ceux qui l'approchent ; enfin, de se faire adorer de tous les cœurs.



A R T S.

ARCHITECTURE.

SALLE de Spectacle de Versailles.

LA nouvelle salle de spectacle du château de Versailles, construite sous les ordres de M. le Marquis de Marigny, conseiller du Roi en les conseils, commandeur de ses ordres & ordonnateur-général des bâtimens, jardins, arts, académies & manufactures de Sa Majesté, & sur les dessins & sous la conduite de M. Gabriel, premier architecte du Roi, inspecteur-général des bâtimens de Sa Majesté, est établie au bout de l'aile du Nord dans l'emplacement qui avoit été destiné à cet usage du temps de Louis XIV, & sur lequel il avoit été jeté précédemment quelques fondations extérieures, démolies depuis. Cette position termine l'aile du château, & procure par quatre galeries, l'une sur l'autre, toutes les communications nécessaires.

L'on a eu pour objet, en établissant cette salle, de former un monument qui répondît à la dignité & majesté du Roi, à la magnificence du château dans lequel il est pratiqué, aux usages de la cour de France, & particulièrement de donner une idée du progrès des arts sous le règne de Louis XV.

Pour remplir ces intentions, après avoir consulté toutes les meilleures formes connues des plus beaux théâtres d'Italie, les avoir comparées & s'être assuré de leurs effets sur le rapport de nombre d'artistes & d'étrangers qui les ont pratiquées, l'on a adopté pour cette nouvelle salle la

forme d'un ovale, tronquée dans la partie des loges & carrée dans celle de l'avant-scène, forme d'autant plus favorable, qu'étant moins susceptible d'angles & de ressauts, écueil ordinaire de la voix, elle lui fournit moins d'occasions de se perdre, devient conséquemment plus avantageuse à l'acteur, rapproche plus le spectateur de la scène, la lui fait embrasser davantage & donne à l'ensemble du spectacle un coup d'œil plus agréable & plus général.

*Idée sommaire de la masse générale de
cette Salle.*

Le bâtiment qui la renferme contient avec ses accessoirs six cent cinquante toises superficielles. Sa hauteur totale depuis le fond du théâtre jusqu'au dernier entrait du comble est d'environ vingt toises. C'est dans cette étendue que le projet a été formé, tant pour la salle que le théâtre & les accessoirs. Le pavillon se trouvant placé à l'extrémité de l'aile du nord, l'on a assujéti l'entrée du parquet & la communication au théâtre, à la galerie basse de la chapelle; l'amphithéâtre, les premières & secondes loges étant les places destinées pour la cour ont été assujetties à la galerie du plain-pied des appartemens du Roi, & au moyen d'un grand degré qui a été construit à son extrémité, l'on a formé une salle des gardes & une galerie décorée pour l'introduction de la cour, tant à l'amphithéâtre qu'aux premières loges; ces mêmes galeries communiquent aussi à tous les corridors & à quatre degrés en pierre établis à l'usage de cette salle; trois de ces degrés montent du bas au haut de tout l'édifice.

176 MERCURE DE FRANCE.

La galerie de plain-pied des appartemens du Roi se trouvant aussi à la hauteur des secondes loges, communique aux loges particulières du Roi, précédée d'un petit salon & d'une garde-robe à son usage.

Description des pièces qui précèdent l'Amphithéâtre.

La salle des gardes, de trente pieds de longueur sur vingt & un pied de large, est décorée simplement d'un lambris doré de douze pieds de hauteur, le surplus de la pièce est tapissé d'un cuir doré, représentant des trophées militaires.

La galerie précédant l'amphithéâtre de soixante pieds de longueur sur vingt & un pied de largeur, est décorée d'un soubalement & d'un ordre de pilastres ioniques au dessus, le tout richement orné & terminé par une voûte décorée de compartimens d'architecture & destinés à recevoir des peintures.

Les parties entre les pilastres forment alternativement croisées & trumeaux.

Dans le trumeau au-dessus de la porte de l'amphithéâtre est un groupe d'Apollon & de quatre enfans représentans les arts.

Dans celui vis-à-vis est Vénus avec les Amours

Dans les quatre autres sont représentées, par des statues, la Poésie Pastorale, la Poésie lyrique, la Poésie Epique & la Poésie Dramatique. Un groupe à chaque bout de la galerie, l'un sur la cheminée représente l'Abondance & la Paix, l'autre au-dessus de la porte d'entrée représente la Jeunesse & la Santé. Cette même porte & la cheminée

de marbre & bronze sont décorées de cariatides dans la hauteur du soubassement.

Dans ce même soubassement sont pratiquées, dans le flanc, trois portes, dont celle du milieu sert d'entrée à l'amphithéâtre, dans lequel l'on descend cinq marches : les deux autres donnent accès aux premières loges & à tous les degrés.

Les fonds de cette galerie sont peints en marbre de différentes couleurs ; les parties d'architecture & de sculpture formant ornement, sont dorées & les figures sont peintes en marbre blanc.

Description des proportions & décorations de la Salle.

Cette salle a, du fonds de l'amphithéâtre jusqu'au rideau de l'avant-scène, soixante-douze pieds de longueur ; sa largeur, depuis le fond des premières loges, est de soixante pieds ; sa hauteur totale, depuis le parquet & le fond de l'orchestre jusqu'au plafond, est de cinquante & un pied.

La partie d'ovale tronqué renferme l'amphithéâtre, le parquet & les différens étages de loges ; la partie carrée formant l'avant-scène, contient l'orchestre & une prolongation du théâtre d'environ douze pieds.

L'avant-scène, considérée du plain-pied du théâtre, est composé de la grande ouverture, de deux pans coupés & de deux retours formant avant-corps sur les loges, & est décorée d'un grand ordre d'architecture de colonnes corinthiennes de trois pieds de diamètre ; son ouverture entre des colonnes groupées, a quarante & un pied sur tren-

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

te-quatre de hauteur, compris les socles. Les deux retours, décorés de colonnes du même ordre, forment de grands balcons au niveau de l'amphithéâtre & deux hauteurs d'autres balcons saillans & soutenus de consoles, regnans avec les deuxièmes & troisièmes loges. Les fonds sont décorés de portes ornées d'architecture, sculpture, arabesques, & rehaussés d'or; les deux pans coupés sont décorés de grands trophées de musique & d'autres arts, & dorés sur un fond en marbre.

Toute cette partie d'avant-scène est couronnée d'un grand entablement, dont tous les membres sont ornés de sculpture & reliefs. Du dessus de cet entablement s'élève une voûte décorée d'ovales à jour & grillés, richement ornés, divisés par des arcs-doubleaux qui vont se terminer à une platte-bande qui fait le tour de la salle & en désigne la forme. Au-dessus de l'entablement, & dans le milieu dudit avant-scène, sont placées les armes du Roi, accompagnées de deux anges & de nuages qui les supportent; elles sont appuyées sur des rayons de gloire qui s'échappent de tous côtés dans le ceintre; sur les angles rentrans & saillans de ladite corniche il y a quatre groupes d'enfans & trophées. Tous les arcs-doubleaux ci-dessus sont ornés de sculpture dans les fonds avec les moulures taillées.

En contrebas de cet avant-scène est l'orchestre qui contient soixante-quinze à quatre-vingt instrumens.

Le surplus de la salle, dans la partie ovale, comprend le parquet, l'amphithéâtre au-dessus & deux galeries en retour au même niveau, lesquelles galeries se prolongent jusqu'au théâtre. Cette partie, destinée pour le Roi, la Famille Royale,

Princes du Sang, Ambassadeurs & service, est décorée d'une balustrade divisée par travées & pilastres ; les travées décorées d'entrelacs, les pilastres avec fleurs de lys entourées de guirlandes de lauriers.

Toute la partie en contrebas, dans la hauteur du parquet contient dans son pourtour de petites loges particulières grillées. Ce parquet s'élève dans tout son entier avec des cries pour être mis à hauteur du théâtre & de l'amphithéâtre dans les occasions de bals & fêtes qui demandent toute l'étendue.

Du dessus de cet amphithéâtre, les premières loges sont en saillie des murs ; les secondes, moitié en encorbellement & moitié en renfoncement dans l'épaisseur du mur ; les trois du fond de ces secondes sont destinées pour loges particulières du Roi, elles prennent toute la profondeur des corridors & sont peintes en arabesques colorées & rehaussées d'or, l'on y communique de la galerie publique par un salon ovale qui sert d'entrée aux-dites loges.

Les devantures de ces deux hauteurs de loges sont, les premières en ba-reliefs dorés avec figures couchées, représentans des Divinités ; les piédestaux sont ornés de médaillons avec têtes de Muses peintes en lapis ; les secondes sont avec jeux d'enfans, attributs de la fable & les piédestaux décorés des signes du Zodiaque, le tout aussi doré. Le fonds de ces loges & tous les corps sont en compartimens de marbre ; les moulures qui les encadrent & trophées de tous genres dans l'encorbellement sont dorés.

Du dessus de ces deux hauteurs de loges & à plomb des murs, s'élève une galerie en colonnade

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

d'ordre ionique, dont la corniche architravée se raccorde à la corniche de l'entablement de l'ordre de l'avant scène. Cette galerie formant les troisièmes loges, est divisée par des plattebandes de retour ornées de sculptures & décorées dans chaque intervalle de plafonds de six à sept pieds quarrés, renfermant des tableaux qui représentent les amours des Dieux caractérisés par des enfans qui ornent de fleurs les attributs de chaque Divinité.

Le fond de cette galerie est décoré d'arcades avec glaces & peint dans les intervalles desdites arcades en ornement rehaussés d'or; toutes les moulures & saillies d'architecture sont dorées & les fonds en marbre: la devanture de ces troisièmes loges, entre les piédestaux des colonnes ioniques, est en balustrades, & les piédestaux avec des urnes de porphyre portées sur des consoles dorées, des volutes desquelles partent des bras pour y placer des bougies.

Cette colonnade est interrompue dans son milieu par une grande travée dans laquelle la corniche tourne circulairement & forme au-dessus un cul de four; cette partie est peinte en mosaïque avec caisses & rosettes, & lunette dans le plafond, le tout doré. Cet enfoncement a deux colonnes engagées dans le fond circulaire & une arcade en glace, de même décoration que les côtés. Un grand lustre de trente-six bougies garnit cette partie, & chaque entrecolonnement de la galerie est garni d'un lustre de seize bougies.

Dans la largeur de cette galerie l'on a pratiqué un corridor postiche, qui distribue à des loges de trois gradins de hauteur & au-dessus de ce corridor deux rangs de places qui forment paradis; cette construction se démonte lorsque l'on veut jouir de

la galerie dans son entier pour bals & fêtes. Par cette disposition de loges tout le spectacle est en amphithéâtre.

Le dessus de la corniche architravée de cette galerie est avec voute décorée d'ovales, à jour dans tout le pourtour comme à l'avant-scène, divisés par des arcs doubleaux qui vont se réunir dans le plafond à une première plattebande qui fait le tour de la salle & en désigne la forme ; à une distance de cette première plattebande il y en a une seconde qui joint la bordure ovale d'un grand tableau de trente-six pieds de longueur sur une largeur proportionnée.

Tous les ovales qui sont dans le ceintre, comme il est dit ci-dessus, forment des loges grillées, dont toutes les moulures & sculptures quelconques sont dorées & les fonds en marbre de différentes couleurs. Tout le surplus des compartimens des plafonds est orné de sculptures, entrelacs, chiffres & fleurs de lys dorés ; les corps intermédiaires sont en marbre blanc avec ornemens arabesques rehaussés d'or.

Le tableau représente Apollon, ayant à sa droite Vénus & l'Amour lui préparant des couronnes qu'il destine aux arts, à sa gauche Pégase s'élevant dans les airs. Plus bas on voit différens groupes ; la Comédie, la Tragédie & la Musique en forment un ; la Poésie pastorale, la Poésie lyrique & la Danse en forment un autre. On trouve d'un côté des auteurs se livrans à l'étude, de l'autre la Peinture, la Mécanique & l'Architecture. Ces différentes figures sont accompagnées des attributs qui les caractérisent & forment différens plans. Les Plaisirs & les Ris couronnent ce plafond, l'Ignorance & l'Envie foudroyées le terminent.

182 MERCURE DE FRANCE.

Toute cette décoration de salle en général , décrite ci-dessus , est en menuiserie ; les colonnes & entablemens sont creux , ainsi que les plafonds & planchers.

Tous les corridors des loges sont voûtés & communiquent par quatre degrés en pierre , dont trois prennent des cours & du jardin jusqu'au comble.

Proportions du Théâtre.

La cage du théâtre a cent deux pieds de large du fond des bas côtés sur soixante-dix-huit pieds de profondeur , sans y comprendre les douze pieds d'avant - scène. Sa hauteur du dessous jusqu'au plain-pied dudit théâtre est de quarante & un pied , du dessus du théâtre jusques sous les premiers entrails cinquante-six pieds.

La charpente de ce comble qui a soixante-trois pieds de portée dans la grande travée , a été concertée avec M. Arnoult , ingénieur & machiniste du Roi , pour l'accord de toutes les machines nécessaires à ce théâtre. Cette charpente est construite avec tout l'art possible , tant par sa légèreté que par sa précision & sa propreté ; elle occupe tout le dessus du théâtre ainsi que le dessus de la salle , & forme une galerie , dans cette étendue , de huit pieds & demi de hauteur sous les seconds entrails pour la manœuvre & correspondance de tout le théâtre.

Il a été pratiqué près l'avant - scène deux degrés en bois aux deux bouts des bas - côtés , qui montent depuis le dessous du théâtre jusque dans le comble , tant pour le service des machines que celui des loges d'acteurs qui sont dans le dessous.

L'on ne fait aucuns détails d'autres bâtimens

construits à neuf pour loges d'acteurs & autres services, ainsi que d'immenses magasins pour toutes les décorations. L'on se contente de dire que tout a été prévu.

M. le Marquis de Marigny, toujours occupé du soin d'encourager les arts, a prouvé, par le choix des sujets employés à concourir à la confection de cette salle, combien il desiroit que ce monument servît à illustrer les talens confiés à son administration.

M. du Rameau, déjà connu par plusieurs ouvrages & chargé tant du grand plafond que des douze petits de la galerie des troisièmes loges, a réuni dans ces différens morceaux toutes les parties qui caractérisent l'homme de génie, par la correction du dessin, la beauté des plans & la magie des couleurs.

M. Pajou ne s'est pas moins distingué dans tous les ouvrages de sculpture, tant de la salle que de la galerie qui la précède; la variété qui règne dans ses bas-reliefs & dans ses groupes, la beauté des proportions, l'élégance des figures & le charme de la composition, tout annonce la main du grand maître.

M. Vernet, frère du célèbre Vernet, peintre de marines, chargé de tous les rehaussés d'or & des peintures dont les loges particulières du Roi sont ornées, ainsi que des parties du grand plafond & autres, n'a pas moins répondu à la confiance accordée à son mérite, & s'est également distingué par ses soins & par son talent.

Les ornemens en sculpture faits par M. Guibert, variés à l'infini & aussi précieux par leur légèreté & leur élégance que par l'agrément de leur com-

position, confirment la réputation qu'il s'est acquise dans ce genre.

A l'égard des différentes couleurs de marbre & dorure employées dans cette salle, M. Gabriel, avant de s'arrêter à un choix fixe & déterminé, a cru devoir appuyer les idées des lumières de différents artistes des académies de peinture, sculpture & architecture, les a consultés à cet effet, & le parti qu'il a pris a été le résultat de leurs différents avis réunis & combinés.

M. l'Ecuyer, architecte ordinaire du Roi, & MM. Dwaillly & Porain, aussi architectes de Sa Majesté, chargés de concourir avec M. Gabriel à l'exécution de ce monument, ont contribué par leurs avis, leurs soins & leur intelligence au succès de cette salle, qui a été finie pour le mariage de Mgr le Dauphin.

G R A V U R E.

I.

Première & seconde vue de la Ville & du Pont de l'Arche près de Rouen. Estampes d'environ 16 pouces de long, sur 13 de haut, gravées par P. Ch. Nic. Dufour, d'après les tableaux originaux de Jac. Ph. Hackert; prix 36 sols chacune. A Paris, chez Dufour, rue des Maçons; & chez François Chereau,

A O U S T. 1770. 185

Marchand d'Estampes, rue St Jacques,
aux deux Piliers d'Or.

Ces deux vues peintes d'après une nature choisie, sont animées par de jolies figures, qui, ainsi que la partie du paysage, ont été rendues par le Graveur avec intelligence.

I I.

Portraits de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine. A Paris, chez Desnos, Ingénieur-Géographe & Libraire, rue St Jacques; prix 24 sols chaque portrait.

Ces portraits sont sans nom de Graveur, & renfermés chacun dans un médaillon entouré d'une guirlande de fleurs.

Le même Libraire distribue chez lui un chiffre généalogique, contenant les degrés de consanguinité entre Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine, par Louis XII. Roi de France, René II. Duc de Lorraine & de Bar, & Henri IV. auteur des deux branches actuellement existantes. Ce chiffre généa-

logique est accompagné d'un imprimé in-4°. qui en donne l'explication.

I I I.

Recueil d'antiquités Romaines, ou Voyage d'Italie, composé de 60 planches, vol. in-4°. prix 9 liv. A Paris, chez Bafan, Graveur & Marchand d'Estampes, rue Du Foin St Jacques.

Ce recueil sera un supplément intéressant aux différens voyages d'Italie qui ont été publiés. Il contient diverses formes de vases, d'autels, de trépieds antiques, des arabesques & quelques sujets gravés d'après les desseins que plusieurs artistes ont faits pendant leur séjour en Italie. Au bas de chaque morceau gravé est indiqué la Basilique, le Palais ou la Maison de plaisance qui le renferme.

I V.

Etudes de têtes de Chevaux, dessinées d'après nature par Wolmans, gravées par Spintigen. A Paris, chez Pasquier, Graveur, rue St. Jacques, vis-à-vis le Collège de Louis le Grand, au nom de Marie; prix 24 sols.

A O U S T. 1770. 187

Ces Etudes , à - peu - près grandes comme nature , sont au nombre de cinq , non compris le titre. Elles ont été faites d'après le cheval François , Normand , Limousin , Anglois & Prussien. La difficulté de dessiner un animal aussi vif , aussi pétulant que le cheval , a pu faire perdre au Dessinateur quelques détails ; mais il a très-bien saisi son caractère principal , cette noblesse & cette ardeur qui le distinguent. Le Graveur s'est moins asservi à la distribution & à l'arrangement des tailles , qu'à bien rendre l'esprit des Etudes qu'il copioit.

SCULPTURE.

Portraits de MM. Voltaire & Rousseau.

ON trouve chez le sieur Lauraire de l'Académie Royale de St. Luc , rue des Prêtres-St Germain l'Auxerrois , deux médaillons en bas-relief , représentant , l'un , M. de Voltaire ; l'autre , M. Rousseau de Geneve : ils sont très-ressemblans & modélés en plâtre très-fin , de la grandeur d'environ deux pouces & demi de diametre.

188 MERCURE DE FRANCE.

Ces portraits , soit en blanc , soit en rouge , sont chacun de 12 sols ; ceux dans une bordure de cuivre , se vendent 4 liv. Le même marchand continue de vendre les médaillons de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

M U S I Q U E.

*R*ECUEIL de différentes Ariettes tirées des opéra comiques avec accompagnemens de harpe , suivies de plusieurs petites pièces & menuets , & de celui d'Exaudet avec trois variations nouvelles , le tout pour la harpe , par M. Burckhofter , prix 6 liv.

Six trio pour deux Violons & Violoncelles , dédiés aux amateurs de Musique , composés par Louis Boccherini , opéra viii^e. prix 7 liv. 4 s. au Bureau d'abonnement de musique , cour de l'ancien grand Cerf , rue St Denis & des deux Portes St Sauveur aux adresses ordinaires de musique.

G É O G R A P H I E.

NOUVEAU Plan de la Ville de Paris & de ses Fauxbourgs , divisé en 20 Quartiers , par le sieur Jaillot , Géographe ordinaire du Roi , avec privilège du Roi , 1770. Ce Plan très-bien exécuté , est sur une feuille de grand aigle , prix 3 liv. Paris , chez l'Auteur , *Quai & à côté des grands Augustins.*

*LETTRE sur la maniere de prendre la
Reine des Mouches à miel.*

Je n'ai pas été médiocrement surpris , Monsieur , de voir dans une note du Poète traducteur des Géorgiques de Virgile , que les Naturalistes ne connoissent point l'art de prendre la reine des abeilles. Il y a près de vingt ans , que , parcourant les Mont-Jura , qui séparent la Franche-Comté de la Suisse , aux environs de la ville de Nozeroy , j'ai vu pratiquer la chose par des Ecclésiastiques , qui ne se doutoient pas qu'elle fût ignorée ailleurs. Voici l'opération.

On pose sur un rehaut , où l'on fait brûler de la tourbe , une planche mince & percée en plusieurs endroits avec une vrille , de peur que les tourbillons de fumée n'étouffent les abeilles : la fumée

monte par les petits trous suffisamment pour les engourdir. Avant d'approcher le rehaut, il est nécessaire d'attirer la reine hors de la ruche ; ce qui se pratique au moyen d'un bâton dont on frappe doucement la table où la ruche est posée : la sentinelle sort à l'instant ; & , comme le bruit continue, l'alarme passe jusqu'au corps de garde : les aides de camp en donnent avis à leur souverain : on voit ces officiers venir à la porte de la ruche, & s'en retourner faire leur rapport. Enfin, le vacarme ne cessant pas, la reine est obligée de descendre elle-même. Aussi-tôt qu'elle paroît, on approche le rehaut, & la fumée arrête la bonne dame, qui voudroit bien remonter dans son appartement ; elle n'en a pas la force, & il est facile de la prendre.

La personne qui fit cette expérience devant moi, prit la reine dans sa main, & la mit dans la mienne, où elle couroit fort inquiète ; mais avant qu'elle eût repris l'usage de ses ailes, on la reporta à l'entrée de la ruche, où elle entra d'un pas grave, au milieu des acclamations. Comme je n'étois pas connu des abeilles, on m'avoit fait d'abord placer derrière la ruche : si j'étois resté sur le devant, je n'aurois pas manqué d'être insulté par celles qui venoient de la picorée. Le maître des ruches n'eut pas besoin de tant de précaution, vu la connoissance : cependant pour plus grande sûreté, il se tenoit à côté, pendant qu'il faisoit le tintamarre.

Cet exercice n'avoit d'autre but que de contenter ma curiosité. Il y a des cas où la scène est plus tragique, parce qu'on tue la reine. Cela arrive, sur-tout lorsqu'un essaim est trop foible, & qu'il est nécessaire de le joindre à un autre qui

à le même défaut. La société ne peut s'établir, à moins qu'on ne détruise un des chefs. Après cette opération sanglante on continue la suffumigation, au moyen de quoi l'on fait passer les mouches dans la ruche qu'on veut fortifier; on les prend aisément avec la main nue, pendant qu'elles sont engourdies. Après que la réunion est achevée on couvre la ruche d'un drap qui descend jusqu'à terre, & dont on leve le coin de tems en tems, pour voir si la guerre dure. Car les deux essaims étant revenus de leur assoupissement, se font des hostilités; les nouveaux venus n'ayant pas de commandant, sont les plus foibles, & se soumettent enfin aux volontés de leurs hôtes. On doit s'attendre à trouver plusieurs cadavres étendus à la porte de la ruche. Quand on s'apperçoit que la paix est faite, & que les escadrons ailés ont moins envie de se battre que d'aller fourager dans la campagne, on ôte la couverture.

Une autre circonstance où l'on prend la reine des mouches, c'est lorsqu'il est nécessaire de faire passer l'essaim dans une autre ruche. On fait que la jeune abeille qui se dégage de son enveloppe, la laisse dans l'alvéole où elle s'étoit endormie. L'année suivante il y sera déposé une seconde reine, & peut-être un plus grand nombre. Enfin ces dépouilles, collées les unes sur les autres, retrecissent la loge, rendent l'appartement mal sain, il s'y engendre des vers; l'essaim, au bout de trois ans dépérit: & l'on ne peut le sauver qu'en lui donnant une maison neuve. On frotte l'intérieur de la nouvelle ruche avec des herbes aromatiques: on y transporte la reine; puis ayant soulevé la ruche d'où on l'a tirée, les petites colonnes de fumée en chassent les mouches; celles-ci rencontrant une retraite où elles seront à l'abri & dont la

192 MERCURE DE FRANCE.

bonne odeur les attire , ne manquent pas de s'y rendre : on secoue les opiniâtres , & l'on couvre aussi-tôt la ruche d'un grand drap , en attendant que la colonie s'y soit accoutumée.

On se sert encore de la fumée des mottes de terre , qui est plus douce & moins contraire aux abeilles que celle des autres matieres combustibles , si l'on veut tirer du miel des ruches , après qu'on a reconnu , par leur pesanteur , qu'il y a du superflu dans la provision. On renverse entierement la ruche qu'on veut châtrer , avec la précaution de fumer les mouches. Alors on enleve les rayons de miel dont elles pourront se passer ou qu'elles auront le tems de remplacer. Cette opération ne laisse pas de les incommoder & de les déranger : ainsi l'on a recours à un moyen plus simple , il consiste à se servir de ruches trouées au-dessus ; on débouche le trou , & à l'instant on met une seconde ruche sur la premiere. Les abeilles commencent leur travail dans la plus haute. On retire celle-ci après qu'elle est remplie , & souvent on en substitue une troisième , si la saison n'est pas pluvieuse ni trop avancée. On appelle dans le pays *miel de capote* , celui que l'on tire de la sorte , & c'est le meilleur , soit parce que les gâteaux qui le contiennent sont frais , & n'ont point servi de logement aux jeunes abeilles , soit parce que c'est le miel du printems , butiné sur les fleurs de la belle saison où la nature donne un parfum aux productions de la terre.

Quelque fois la saignée ayant été trop forte , ou l'hiver étant trop long , l'essaim est menacé de périr par la famine. On le nourrit avec la mie de pain détrempée de miel , auquel on a mêlé un peu de vin pour empêcher que cet aliment insolite ne cause

A O U S T. 1770. 193

cause un dévoiement qui le détruiroit. On présente cette nourriture dans un vase qui ait peu de profondeur, de peur que les mouches ne s'y noient, ou ne s'embarassent. Il faut aussi que le vase soit propre; car elles redoutent les saletés : on les visite de tems en tems pour renouveler la provision, si l'on s'appërçoit que les souris y ont touché.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très - humble serviteur,
Fr. JOSEPH-ROMAIN JOLY, Capucin.

*RÉPONSE à la question sur l'origine du
Jeu de Dames à la Polonoise, insérée
dans le Mercure de France (Juillet, 1^r
volume.)*

Je m'étois proposé, quand j'ai conçu le projet de donner au Public un *Essai sur le Jeu de Dames à la Polonoise*, * de ne rien laisser à désirer sur l'origine de ce jeu & sur le tems de son introduction en France; mais, quelque peine que j'aie prise pour m'en instruire, les connoissances que j'ai recueillies sont si vagues que j'ai mieux aimé, dans le premier chapitre de mon ouvrage, garder le silence sur ces différens objets, que d'en parler d'une manière peu satisfaisante, à mon avis, pour mes

* On l'imprime actuellement, & il paroîtra dans quelques jours.

194 MERCURE DE FRANCE.

lecteurs. Mon intention n'a pas été de donner l'histoire de ce jeu ; je n'ai voulu qu'en rassembler les règles & donner quelques préceptes pour le bien jouer.

La question insérée dans le Mercure m'a fait sentir que j'avois peut-être eu tort de ne faire aucune mention de ce que j'avois appris sur l'ancienneté de ce jeu , & c'est pour réparer cette omission , quoique volontaire de ma part , que conformément au desir de l'anonyme , je me sers de la voie du Mercure pour lui faire parvenir mes découvertes & mes remarques sur quelques points de la question.

J'ai consulté les deux plus anciens joueurs de Dames à la Polonoise que je connoisse , tous deux honnêtes & vrais , & par conséquent dans le rapport desquels on peut avoir la plus grande confiance ; le premier m'a dit qu'il avoit particulièrement connu le *Maître de tout*. C'étoit ce qu'on appelle un homme de plaisir qui jouoit très-bien au jeu de Dames, communément appelé à la Francoise. Il avoit adopté par plaisanterie le sobriquet de *Maître de tout* ; son véritable nom étoit *Mars*. Il travailloit dans un bureau établi pour la liquidation des comptes de l'artillerie. C'étoit un facétieux qui jouoit volontiers sur le mot , & qui répétoit tous les jours à qui vouloit l'entendre , que la chose qu'il craignoit le plus étoit *la fin de Mars* , en faisant allusion à son nom & à sa mort que son âge avancé le forçoit de regarder comme prochaine. Ce *Mars* étoit l'auteur du livre intitulé *l'Egide de Pallas* , & il s'étoit dédié à lui-même son propre ouvrage , ainsi que le remarque l'anonyme.

Ce même joueur de Dames m'a dit qu'il n'avoit

vu jouer à Paris les Dames à la Polonoise qu'en 1727 ; que c'étoit un nommé *Tavernier*, marchand joaillier, Genevois d'origine, qui l'avoit joué le premier dans la place Dauphine au café du commerce avec des personnes de sa profession.

Ce *Tavernier* pouvoit très-bien descendre de *Jean-Baptiste Tavernier*, fameux voyageur & Jouaillier qui, quoique originaire d'*Anvers*, s'étoit retiré à Genève après plusieurs voyages, & qui, pour réparer le désordre qu'un de ses neveux avoit mis dans ses affaires de commerce, vendit, en 1687, la baronnie d'Aubonne qu'il avoit achetée proche le lac de Genève, & entreprit un nouveau voyage pendant le cours duquel il mourut à Moscou en 1689.

Ce fameux *Tavernier* avoit peut être rapporté, de ses premiers voyages dans le Levant (que l'on peut, je crois, regarder comme le berceau des jeux d'échiquier) le jeu de Dames à la Polonoise, qu'il avoit ensuite montré dans Genève à ses descendants & à ses amis. Ce qui pourroit servir de preuve à ma conjecture, c'est que je me rappelle dans le café que j'occupe aujourd'hui, d'avoir vu, il y a environ quinze ans, un jeune Turc nouvellement converti à la Religion Catholique, qui jouoit très-bien aux Dames Polonoises, & qui, suivant les apparences, n'avoit point appris ce jeu à Paris, à peine parloit-il françois : il me parla même d'une autre façon de jouer aux Dames, en usage à Constantinople. Dans cette nouvelle façon on pouvoit faire faire, ainsi qu'aux échecs, deux pas directement à ses premiers pions, je dis *directement*, ce qui est un usage contraire à la façon de jouer ordinaire des Dames à la Polonoise, où les pions ne peuvent faire qu'un pas diagonalement

du blanc sur le blanc : la Dame damée avoit la même marche.

Le second joueur que j'ai interrogé m'a dit qu'étant venu à Paris en 1726, avec la connoissance du jeu de Dames à la Françoisse, il avoit bienrôt quitté ce jeu pour celui des Dames à la Polonoise, & qu'il l'avoit joué plusieurs fois en 1727 à l'hôtel de Soissons, au café qui étoit immédiatement au-dessous de la salle dans laquelle on jouoit à la roulette.

D'après ce que je viens de dire, me voilà bien d'accord avec l'anonyme sur l'époque de l'introduction à Paris du jeu de Dames à la Polonoise ; il paroît constant que c'est en 1727 qu'on a commencé de le jouer, mais, quant à son origine & au nom de son inventeur, je n'en fais pas plus que lui, & je ne desirer pas moins ardemment d'avoir les éclaircissemens qu'il a demandés. Il est réellement fâcheux de ne pouvoir tirer de l'obscurité un fait qui s'est passé sous nos yeux, il y a moins de quarante ans. Je pourrois cependant citer un fait semblable & qui est beaucoup plus récent. Depuis cinq ou six ans on joue dans presque tous les cafés de Paris un jeu qu'on appelle le *Domino*. Sans approfondir si ce jeu, quoique assez insipide, est ancien ou moderne ; si l'on vouloit connoître particulièrement son origine & le nom de son inventeur, on rencontreroit vraisemblablement les mêmes difficultés que celles qui se présentent à l'occasion du jeu de Dames à la Polonoise.

On appelle ce jeu à Paris Dames Polonoises & en Pologne Dames Françaises, seroit ce par l'effet de la même bizarrerie qui fait appeler à Paris *Laitue*

Romaine ce qu'on appelle à Rome Laſtuca Française, laitue françoïſe.

*Par M. Manoury, Md Limonadier,
au coin du Quai de l'Ecole.*

*FRAGMENT d'une Réponſe de M. Parſe;
à M. le Marquis de Marigny, relative-
ment au défi propoſé par M. Souflot, &
inſéré dans le premier Mercure de Juil-
let 1770.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous remercier, d'avoir bien voulu m'envoyer le pari de M. Souflot; j'en avois déjà entendu parler, & je ne pouvois croire qu'il fût ſérieux, n'imaginant pas qu'il pût jamais être queſtion d'argent, pour juger de la vérité d'un problème de mathématique: je ne releverai pas ce que cet Architecte dit d'avantageux dans ſa lettre ſur ſes études, & les ouvrages conſidérables qu'il a exécutés.

Quant au pari de 24000 liv. que me fait propoſer M. Souflot, ou il n'a certainement pas compris mon problème, ou ce n'eſt qu'une pure fantaronade, à l'aide de laquelle il a eſpéré jeter de la poudre aux yeux du public, car il offre de montrer un fait, dont nous ſommes précifément tous deux d'accord; ſçavoir, que l'équation qui eſt dans mon mémoire eſt fauſſe, (ce ſont ſes termes) vis-à-vis de ſon dôme, & de la manière

I iij

dont il sera construit. En effet, l'équation dont je me suis servi, & qui n'est que la formule employée par tous les Sçavans pour calculer la poulée des voûtes les plus favorables pour les supports, donnant des produits qui ne peuvent être en rapport avec les piliers de Ste Genevieve, déjà exécutés, il faut nécessairement qu'elle soit fautive vis-à-vis de la manière dont M. Soufflot veut construire son dôme; & c'est par cette raison-là même, que, conjointement avec les exemples, j'ai été autorisé à conclure l'impossibilité de son exécution. L'équation dont il s'agit, n'est véritablement relative qu'à des coupoles raisonnées sur leur base, comme toutes celles qui subsistent, & non pas à des coupoles idéales, arrangées contradictoirement aux loix de l'équilibre & de la pesanteur, telles que les deux projets déjà publiés par l'Architecte de l'Eglise de Ste Genevieve; dont, par l'inspection seule, j'ai fait voir la nullité de l'exécution sur les supports existans, page 22. & 23. de mon Mémoire. Ainsi, dès qu'il n'y a pas opposition de sentimens, il ne sçauroit donc y avoir de pari; & il est bien singulier que M. Soufflot, par sa proposition, ne se soit pas aperçu qu'il prononçoit maladroitement contre lui.

Cet Architecte ajoute qu'il y a des exemples qui justifient l'exécution de son dôme sur les piliers: je connois tous ceux qu'il peut alléguer; ils ne sont, & ne peuvent être dans son cas; & je m'offre à les prendre en preuves contre son projet, sans en excepter nommément les dômes de St Charles du Cours à Rome & de St Augustin à Plaisance, sur lesquels on sçait qu'il fonde toutes ses espérances.

Permettez-moi , Monsieur , de vous faire remarquer , que , sans avoir recours à un pari insidieux , il y avoit , ce me semble , une réplique à mon Mémoire , qui eût été à-la-fois honorable pour M. Souflot , & bien capable de prévenir tout le monde en faveur de sa cause ; c'étoit d'abord d'exposer publiquement les dessins avec les détails de sa construction ; & puisqu'il a de l'argent , d'annoncer ensuite dans tous les papiers publics :

*M. Souflot fait sçavoir qu'il a déposé chez M***. l'état de la somme de 24000 liv. pour être délivrée à celui qui prouvera par la pratique & la théorie , que le projet de sa coupole est inexécutable sur les piliers déjà élevés ; & dans ce cas , il s'engage , en outre , à faire faire à ses dépens les changemens ou rectifications qui seroient jugés nécessaires , pour mettre l'Eglise de Ste Genevieve en état d'élever avec solidité la coupole promise.*

Si M. Souflot se croit réellement sûr de ses procédés de construction , il ne doit certainement pas hésiter à accepter cette proposition : elle est raisonnable ; le public a droit d'exiger qu'on lui réponde de la solidité d'un édifice , auquel il coopère par le moyen des loteries , & que son auteur ne le continue pas sans être bien assuré du succès.

Au surplus , Monsieur , comme je n'ai en vue dans toute cette affaire aucun intérêt particulier , mais uniquement celui du public , je désire de tout mon cœur que l'Architecte de l'Eglise de Ste Genevieve , puisse produire des moyens de construction , qui , quoique contraires aux exem-

ples connus & aux principes établis, soient réputés exécutables au dire des principaux Sçavans , & des constructeurs les plus expérimentés ; seuls juges véritablement compétens dans une pareille matière.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Ce 22 Juin 1770.

TRAITEMENT public & gratuit , des enfans atteints de la maladie vénérienne , administré par ordre de M. le Lieutenant - Général de Police.

L n'est pas de maladie plus redoutable que celle que produit le virus vénérien. Ce poison subtil infecte les sources de la génération , il attaque les enfans dans le sein même de leurs meres , & s'oppose directement à la propagation de l'espèce. Les libertins qui se sont volontairement exposés à cette contagion , ne sont point à plaindre , puisqu'ils ne l'ont contractée qu'après l'avoir bien mérité. Mais les enfans qui en sont infectés , exigent d'autant plus de soin , qu'ils sont la victime innocente de la débauche de leurs peres.

Les hôpitaux , il est vrai , sont ouverts à ces infortunés ; mais , quelque vastes que soient ces asyles , quelque vigilance qu'on y apporte à secourir ces petits malades , les éruptions cutanées qui sont comme endémiques dans ces maisons charitables , & la contagion vénérienne qui quel-

que fois y fait de nouveaux progrès , en font périr la plus grande partie. D'ailleurs tous les enfans ne sauroient y être reçus ; le plus grand nombre reste à la charge des parens , qui presque tous sans fortune , ne sauroient leur donner le moindre secours. Il importe cependant de conserver à l'état ces citoyens naissans , qui doivent un jour être utiles à la patrie.

Des motifs si intéressans ont fixé l'attention de M. le Lieutenant Général de Police ; ce magistrat, ayant fait traiter sous ses yeux avec succès , plusieurs de ces malades , vient de confier à M. Gardane , docteur-régent de la faculté de médecine de Paris , qu'il avoit chargé des premières tentatives, le soin de dispenser aux enfans des pauvres les médicamens nécessaires pour les guérir du mal vénérien.

Le même médecin donnera des avis gratuits aux adultes indigens de Paris , & des consultations gratuites à ceux des provinces qui seront atteints de cette maladie ; les uns & les autres doivent s'adresser au magistrat , premier dispensateur de ce bienfait.

*LETTRE de M. le Comte de Moncade à
M. * * * , sur la guérison du mal vénérien.*

S'il est vrai , Monsieur , comme on ne sauroit en douter , que nous sommes responsables envers le Public des talens , que la Providence nous a départis , vous avez sûrement tort. Vous êtes fâché , parce que j'ai souvent conseillé d'autres

I v

remèdes que les vôtres à des personnes attaquées des G. . . . Vous faites plus, Monsieur; vous prêtez à des malades heureusement guéris, & qui ne tiennent que le langage de la reconnoissance, des discours entièrement opposés à leur façon de penser. Ce qu'ils disent uniquement, & ce que je crois comme eux, c'est que les célèbres Médecins, & Chirurgiens de la Ville & de la Cour, sont trop occupés à arracher à la mort des victimes, pour pouvoir donner toute leur attention à la cure d'un mal, dont le danger leur paroît plus éloigné.

J'ajoute que, ou parce que j'ai voulu lire tout ce qu'on a écrit sur la G. . . . ou parce que j'en ai étudié à fond la nature & les progrès, ou parce que j'ai profité d'un rare assemblage de circonstances heureuses, je suis enfin parvenu à découvrir une méthode sûre de guérir radicalement cette incommodité fâcheuse & obstinée, qui attaque les principes de la vie. Je suis trop heureux de ne vous avoir pas donné plus de prise sur moi; il y a apparence que vous ne m'auriez guère plus épargné. Mais, puisque vous êtes venu à bout de déchirer malignement le voile, dont je couvrois le seul bien que je suis en état de faire à l'humanité, j'avoue sans détours, que je m'étois proposé depuis long-temps d'imiter en partie le zèle de M. le Comte de la Garaye. On sçait, que ce généreux Gentilhomme fonda un Hôpital, où des gens abandonnés, trouvent encore aujourd'hui leur rétablissement, au moyen des préparations médicales, qui leur sont fournies, & dont il a publié les détails dans son excellente *Chymie Hydraulique*.

Je me bornai à faire dans la Terre, dont je porte le nom, un pareil établissement pour un petit nombre d'infortunés atteints de maux vénériens, qui auroient résisté aux méthodes connues. Mais

une grande Ville fournissant plus d'occasions de faire le bien, je me suis encore rendu au conseil de mes amis, en destinant une heure par jour, pour répondre * aux consultations de cette sorte de malades. Cela vous a déplu, & vous avez fait tout ce qui a dépendu de vous, pour me faire renoncer à ce dessein. On ne s'y étoit cependant proposé d'autre but, que celui de choisir toutes les six semaines, parmi le nombre de ceux qui se présente-roient, deux sujets, les plus pauvres & les plus accablés de ces maux, pour la guérison desquels un Seigneur de ma connoissance, qui ne veut pas absolument être nommé, fait les frais tant des remèdes, que de leur logement, nourriture, &c. Vous avez cherché à décrier encore ces actes de bienfaisance. Heureusement vos propos n'ont pu refroidir le zèle de ce généreux citoyen. Bien loin de-là, il m'a engagé à prévenir de nouveau MM. les Curés des grandes Paroisses, ainsi que MM. les Médecins & Chirurgiens les plus répandus, qu'on aura toujours égard, comme on l'a déjà fait, aux recommandations, dont ils honoreront ceux, qui auront besoin de cette ressource. Ces charitables pasteurs, & ces ministres publics de la santé, sont mieux instruits que personne, que souvent une honnête femme n'a contracté le virus vénérien que par un nourrisson, sur lequel elle avoit fondé l'espoir d'aider sa famille; qu'un jeune homme bien élevé, à qui de cruelles souffrances empêchent aujourd'hui de faire valoir son talent pour nourrir les parens pauvres, est dans ces tristes cir-

* Rue de Condé, au coin de celle du Petit-Lion, vis-à-vis le passage du Riche Laboureur, chez M. Josse, marchand Epicier.

Livj;

constances, moins par un esprit de libertinage, que par une suite de la foiblesse humaine. Les personnes qui se trouvent dans un de ces deux cas fâcheux, méritent, ce me semble, d'être, toutes choses d'ailleurs égales, guéries par préférence.

Afin de m'éviter le désagrément de refuser ces secours à d'autres malades, en faveur desquels je les emploirois d'ailleurs très-volontiers, je suis obligé de déclarer, qu'ils ne sont destinés que pour ceux qui sont affligés des maux vénériens, ou dont la cause peut être soupçonnée avec raison vénérienne. En revanche j'en console un grand nombre, en leur indiquant un excellent remède pour les maladies, qui proviennent d'une grande acreté de la limphe, ou comme on dit vulgairement, d'un sang appauvri par l'âge, ou par les excès du travail, &c. Il est constant, que les dartres de toutes les espèces cèdent à son efficacité, lorsqu'on en fait usage, avec les précautions que j'y joins. Comme il est encore analeptique, & fort agréable, j'en prescris toujours quelques doses pendant la convalescence, aux personnes, qui ont été traitées par des préparations mercurielles. On s'apperçoit bientôt, qu'il fait des effets plus marqués, que ceux que produit le lait coupé, ou écrémé, qu'on conseille pour l'ordinaire.

Je ne sçais pas, Monsieur, si tous ces petits détails seront suffisans pour calmer votre mauvaise humeur. S'ils ne le sont pas, je suis prêt d'accepter le moyen qu'il vous plaira m'indiquer pour y réussir, pourvu cependant que je puisse faire valoir en même tems, avec autant d'avantage pour les pauvres, le droit que me donne ma charge de Médecin de Mgr le duc d'Orléans. Je n'ai rien plus à cœur que de témoigner d'une manière authenti-

que ma réconnoissance envers une Nation , ou j'ai été si favorablement accueilli , & pour le bonheur de laquelle je fais tous les jours les vœux les plus ardens.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Le Comte DE MONCADE.

A N E C D O T E S.

I.

UN Chymiste Romain , nommé Poli , avoit découvert une composition terrible , dix fois plus destructive que la poudre à canon ; il vint en France en 1702 , & offrit son secret à Louis XIV. Ce Prince qui aimoit les découvertes chymiques , eut la curiosité de voir la composition & l'effet de celle-ci. Il en fit faire l'expérience sous ses yeux. Poli ne manqua pas de lui faire remarquer les avantages qu'on en pouvoit tirer pendant une guerre. « Votre procédé est ingénieux , » lui dit le Roi , l'expérience en est » terrible & surprenante ; mais les moyens » de destruction employés à la guerre » sont suffisans ; je vous défends de publier celui-là ; contribuez plutôt à en

» faire perdre la mémoire ; c'est un service à rendre à l'humanité. » Ce fut sous cette condition que Louis XIV. accorda une récompense digne de lui au Chymiste.

I. I.

Joseph Pardow , aide du chirurgien major du vaisseau *le Lancastre* , raconte une anecdote singulière , qui , si elle est vraie , offre une observation curieuse sur l'instinct des animaux. Il étoit un matin dans son lit occupé à lire ; un bruit semblable à celui que font les rats en montant entre une double cloison , & s'efforçant de la percer , attira son attention. Il vit un trou se former lentement , & un rat qui se présenta sur le bord , regarda sans bruit dans la chambre , & se retira après avoir découvert ce qu'il désiroit ; un instant après il revint , accompagné d'un autre rat qui en tenoit un autre par l'oreille ; ce dernier paroissoit vieux : dès qu'ils furent tous trois arrivés vers le trou , les deux jeunes l'y laissèrent , & descendirent dans la chambre où ils ramassèrent les miettes de biscuit qui étoient tombées de la table pendant le souper de la veille : ils por-

tèrent ces miettes au rat qu'ils avoient laissé près du trou. Cette attention étonna M. Pardow , & il observa avec soin ; il remarqua que l'animal à qui les deux autres portoient des provisions étoit aveugle , & ne trouvoit qu'en tâtonnant les provisions qu'on lui présentoit. Pendant que le chirurgien considéroit , le chirurgien major entra dans la chambre ; les jeunes rats effrayés , poussèrent un cri pour avertir le vieux , & ne se retirèrent cependant qu'après qu'ils le virent en sûreté. M. Pardow conjectura que ce vieux rat étoit le père des deux autres qui pourvoient à sa subsistance.

I I I.

M. Jervas étoit un fameux Peintre pour les portraits ; ceux qu'on a de lui portent un grand caractère de vérité. Une Dame d'une très-haute qualité le pria un jour de la peindre. Jervas employa tout son art pour la satisfaire ; elle ne le fut point ; elle trouva qu'elle étoit beaucoup mieux que son portrait. Jervas la pria de lui donner le tems de le corriger : il avoit chez lui un tableau de la Duchesse de Bridge-Water, une des filles du Duc de Marlboroug , qui passoit pour une

beauté dans son tems ; il en fit une copie , en changeant seulement la couleur des cheveux , & le porta à la Dame comme son portrait retouché. Elle en fut très-contente. Quelque tems après, elle tomba malade : les Médecins l'ayant condamnée , son mari désirant avoir d'elle un portrait ressemblant pour se consoler de la perte qu'il alloit faire, en chargea Jervas , & le lui paya dix guinées de plus qu'il n'en auroit donné si sa femme avoit vécu.

I V.

Un homme de lettres apprit qu'une maîtresse qu'il avoit entretenue long-tems s'étoit mariée ; à cette occasion on lui demanda s'il ne feroit point de visite aux nouveaux époux. Non , dit-il, ni au mari , parce que je ne le connois pas, ni à la femme , parce que je la connois trop.



COMPLIMENT fait par M. Joseph Xaupi, abbé de Jau, doyen de la faculté de théologie de Paris, au nom de sa compagnie, à M. le Duc DE LA VRILLIERE, au sujet de l'érection de sa Terre de Châteauneuf sur Loire, en duché héréditaire.

Le 16 Juillet 1770.

MONSIEUR,

L'hommage que la Faculté de Théologie vous a décerné par acclamation, est inspiré par le respect & la reconnoissance. S'il a pour objet le rang éminent auquel le Roi vient de vous élever, il ne regarde pas moins les titres multipliés & les qualités personnelles qui vous l'ont obtenu.

De tous les genres de gloire qui peuvent illustrer une maison, il n'en est aucun dont on ne trouve dans la vôtre, des époques & des exemples éclatans.

Une ancienne & illustre origine. (1).

(1) La Maison de Phelypeaux remonte au commencement du XIII^e siècle.

210 MERCURE DE FRANCE.

Les grades Militaires les plus relevés,
mérités & soutenus par les talens. (1)

Des guerriers qui ont versé, sur mer
& sur terre, leur sang pour la patrie. (2)

Un lieutenant-général des armées,
homme de guerre, homme d'état, em-
ployé aux ambassades, & revêtu de la
dignité de Vice Roi. (3)

(1) Pierre Phelypeaux, baron d'Hervi, mestre-
de-camp de Dauphin Etranger, mort en 1691.
Balthasar Phelypeaux de la Vrilliere, chevalier
de Malte, colonel de dragons & brigadier des
armées du Roi, Jean-Louis Phelypeaux, seigneur
de Montlheri, guidon des gendarmes de la garde.
Et Paul-Jérôme Phelypeaux, marquis de Poir-
chartrain, lieutenant-général des armées du Roi,
vivant.

(2) Augustin Phelipeaux de la Vrilliere, capi-
taine de galeres, mort sur son bord en 1673. Ray-
mond Phelypeaux, comte de Saint-Florentin,
lieutenant-colonel du Colonel-Général des Dra-
gons, mort en 1692 des blessures qu'il avoit re-
çues au combat de Steinkerque. Henri Phelipeaux
d'Herbaut, capitaine de vaisseau, tué au combat
de Malaga en 1704; & Antoine-François Phely-
peaux, seigneur d'Herbaut, intendant général de
la Marine, tué sur le vaisseau Amiral, au même
combat de Malaga en 1704.

(3) Balthasar-Raymond Phelypeaux du Verger,
lieutenant-général des armées du Roi, conseiller
d'état d'épée, envoyé extraordinaire à Cologne,
ambassadeur à Turin, & Viceroi de Canada.

Un habile ministre, génie supérieur, qui, dans une grande jeunesse, a dirigé avec autant de dextérité que de prudence, les négociations les plus délicates de la minorité de Louis XIII. (1)

Des magistrats en nombre, placés dans le conseil d'état; & un chancelier de France, dont le nom honorera, dans tous les tems, les fastes de la Monarchie. (2)

Un phénomène unique : onze secrétaires d'Etat, qui ont eu chacun un mérite & un caractère propre, & qui tous généralement ont possédé le grand art de gouverner.

Vous avez, Monseigneur, rendu par vous-même ou par vos ancêtres, aux Villeroi, aux Uxelles, aux d'Humières, aux du Guésclin, aux Aubusson, aux Rochechouart, aux Mailly, aux

(1) Paul Phelypeaux, seigneur de Pontchartrain, secrétaire d'état, mort jeune en 1621.

(2) Jean Phelypeaux, seigneur de Buzancois, conseiller d'état, mort en 1660. Balthasar Phelypeaux, seigneur d'Herbaur, conseiller d'état, mort en 1663. Antoine Phelypeaux, seigneur du Verger, conseiller d'état, mort en 1665. Et Louis Phelypeaux, comte de Pontchartrain, premier président du parlement de Rennes, contrôleur général des finances, & chancelier de France.

la Rochefoucault , aux Mancini , & aux Maupeou , tout l'éclat que vous aviez reçu de leurs alliances.

Ce qui nous intéresse , & ce que nous envisageons avec complaisance : trois illustres Prélats , formés , dans notre sein , à la science ecclésiastique. L'un , après avoir géré supérieurement les affaires du Clergé de France , a été dans l'Episcopat une des lumières de l'Eglise Gallicane. (1) Un second , désigné Evêque , a été enlevé , à la fleur de son âge , aux espérances de sa famille & à celle de l'Eglise. (2) Le troisième , élevé dans notre maison de Navarre , dont il fait l'ornement & les délices , décoré de l'ordre du Roi , qui , marchant sur les traces de son oncle , (3) remplit digne-

(1) Louis - Balrhazar Phelypeaux d'Herbault , docteur en théologie de la faculté de Paris , agent du clergé de France en 1701 , évêque de Riez en 1713.

(2) Charles - Henri Phelypeaux de Pontchartrain , docteur en théologie de la faculté de Paris , nommé à l'évêché de Blois en 1734 , & mort la même année.

(3) Michel Phelypeaux de la Vrillière , archevêque de Bourges , mort en 1694.

ment, comme lui, le Siège Primatial de l'Aquitaine. (4)

Pour vous, Monseigneur, le Ministère a été votre berceau : les affaires d'Etat ont fait les amusemens de votre jeunesse. Excité par l'exemple de vos proches, & animé de leur esprit, vous avez porté dans l'administration, la capacité qu'elle exige, & celle qu'on peut y acquérir.

Dans un département, aussi étendu que varié, chaque partie a trouvé en vous l'espèce d'intelligence qui lui est analogue.

Chargé de l'administration suprême dans une ville immense, vous y maintenez l'harmonie & l'équilibre des différentes compagnies, qui en font le corps politique. Vous assurez la concorde & le bien-être des citoyens, qui en forment la société. Vous pourvoyez aux besoins du peuple ; & vous dirigez ces ressorts puissans & invisibles, qui opèrent l'ordre, la sécurité & l'opulence de cette superbe capitale.

(4) Jérôme-Louis Phélypeaux de Pontchartrain, docteur en théologie de la faculté de Paris & de la maison de Navarre, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, & archevêque de Bourges, vivant.

214 MERCURE DE FRANCE.

Vous excitez les talens, vous encouragez l'industrie, vous animez les sociétés littéraires.

Vous veillez à la décence publique ; & vous écarterez tout ce qui peut ternir l'honneur des familles , ou troubler l'ordre social.

La justice , qui vous guide dans ces opérations , est tempérée par la modération & la douceur ; vous ne connoissez ni le ton du commandement , ni cette politesse stérile ou perfide , qui est le masque du sentiment ; votre affabilité fut toujours l'expression d'une ame vraie , honnête & bienfaisante : c'est cette droiture & cette équité qui vous ont attiré l'estime du public ; & de la part du Prince, une confiance inaltérable.

Notre faculté en a ressenti les plus utiles influences. Votre bonté nous a souvent prévenus ; & nous avons obtenu à l'instant le concours de votre autorité pour le maintien de notre discipline. Sensibles à tant de bienveillance , nous saisissons le moment pour vous en marquer notre gratitude. Assurés de votre protection , nous continuerons , avec le même zèle , un enseignement , qui est consacré au soutien de la Religion , de

nos saintes libertés , & de l'indépendance
de la Couronne.

*VERS à Mgr le Duc de la Vrilliere ,
Ministre & Secrétaire d'Etat , &c. sur
sa nouvelle promotion.*

IL est beau d'obtenir les dons qu'un Roi dispen-
se ,

Et plus beau de les mériter.

Combien ceux de Louis ont droit de vous flatter !

Chaque bienfait pour vous n'est qu'une récom-
pense ;

Et Louis acquitte la France ,

Autant qu'elle peut s'acquitter.

Ce n'est pas au sein du carnage ,

Ni par des triomphes sanglans ,

Qu'on la sertit toujours plus à son avantage

Son destin fut dans tous les tems

D'avoir cent héros pour un sage.

Il est de paisibles travaux

A notre bonheur plus utiles.

Non , l'art de détruire les villes

Ne vaut point l'art d'assurer leur repos.

Vous possédez cet art suprême ;

Vous le tenez de vos ayeux :

Votre nom seroit grand par eux

S'il ne l'eût été par vous-même.

216 MERCURE DE FRANCE.

Vous possédez encore un don plus précieux ,

On les respecte & l'on vous aime.

On vous aime ! . . Ah ! fut-il jamais

D'un digne ministère une plus digne marque !

Pour plaire , comme vous , aux Sujets , au Monarque ,

Il faut savoir aimer le Prince & les Sujets.

Par M. de la Dixmerie.

ARRÊT DU CONSEIL.

LE Roi ayant reconnu que le bled étoit parvenu , dans toutes les provinces , au taux fixé par l'édit du mois de Juillet 1764 pour en interdire la sortie , & ayant considéré en même-tems que le prix de cette denrée , de première nécessité , étoit monté , dans plusieurs provinces , à un excès tel que les Sujets , dans lesdites provinces , ont éprouvé des besoins dont les ordres qu'Elle a donnés & les dépenses qu'Elle a faites n'ont pu les affranchir totalement , & qu'en pareille circonstance le premier secours devoit être apporté par les provinces voisines , & ainsi de proche en proche , ce qui ne se peut que par la plus grande liberté de la circulation & du commerce du bled dans l'intérieur ; d'où résulte le double avantage de secourir les provinces dont les récoltes ont été mauvaises , & de faciliter le débit des grains de celles dont la récolte auroit été abondante. Sa Majesté s'étant aussi fait représenter l'état des grains que le commerce a fait rentrer de l'étranger , principalement

palement pendant le cours de cette année, Elle a reconnu combien une importation libre pouvoit être utile en tout tems & souvent nécessaire : en conséquence, Sa Majesté, par un arrêt de son conseil d'état, du 14 de ce mois, défend, sous les peines portées par les ordonnances, de faire sortir aucuns grains, froment, seigle & orge du royaume, soit par mer soit par terre, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné par Sa Majesté; & voulant favoriser en même-tems la liberté du commerce des grains dans l'intérieur, Sa Majesté fait défenses à tous les particuliers de troubler ceux qui portent & transportent lesdits grains & farines d'un lieu à un autre ou d'une province à l'autre de son royaume; se proposant d'ailleurs de faire tels réglemens pour la police dudit commerce intérieur qui seront jugés les plus propres à concilier la liberté nécessaire, avec les précautions à prendre pour empêcher les abus dans ledit commerce. Sa Majesté permet à tous les sujets, même aux étrangers, de faire entrer dans son royaume des bleds, grains & farines, en telle quantité qu'ils estimeront convenable, & de les emmagasiner où ils jugeront à propos; voulant qu'il leur soit libre, en tout tems, de faire sortir lesdits grains à leur volonté, à quelque prix que lesdits bleds & grains puissent être montés, en rapportant les acquits des droits à l'entrée.

A V I S.

I.

Horlogerie.

LE Sieur *Tosenbach*, horloger de S. A. S. Mge le Comte de Clermont, demeurant dans le palais

K

218 MERCURE DE FRANCE.

abbatial de St Germain-des-Prés, a imaginé une construction nouvelle de montres à trois parties qu'il a soumise à l'examen de l'académie royale des sciences. On sçait que ces montres sonnent l'heure à tous les quarts avec le quart actuel; qu'on peut arrêter cette sonnerie en tout ou en partie, & ne faire sonner à l'heure que l'heure sans les quarts, & aux quarts que les quarts sans l'heure; qu'on peut en outre faire répéter ces montres comme toute autre répétition. Suivant le certificat de l'académie, le Sieur Tosenbach est parvenu à exécuter ces effets d'une maniere également simple & facile. Ce certificat est conçu en ces termes : *Cette montre n'a que 26 pièces, ainsi elle est non-seulement beaucoup plus simple que les montres à trois parties qui en ont 44, mais même que les répétitions qui en ont 36; nous croyons en conséquence que cette montre, d'une construction ingénieuse, mérite l'approbation de l'Académie & d'être insérée dans le recueil de ses machines.*

Le même artiste a également des montres de carosles à trois parties.

I I.

Chef-d'œuvre de Serrurerie.

L'art de la Serrurerie a fait les plus grands progrès dans ce siècle, & le Sieur Gerard, serrurier des bâtimens de la nouvelle église de Ste Genevieve, semble l'avoir porté à la perfection; il fait voir dans l'enclos de cette église, du côté de l'Estrapade, au bâtiment neuf attenant son atelier, un chef-d'œuvre unique en son genre, qu'il a inventé & exécuté de sa main. C'est un tabernacle ou dais construit entierement en fer & acier polis,

& destiné soit à porter le St Sacrement dans les processions annuelles des Fêtes - Dieu, soit à décorer un maître-autel à quatre faces ; il est élevé sur un plan quarré de sept pieds de largeur & de 16 pieds de hauteur, en y comprenant la gloire qui couronne cette arche. On est sans doute d'abord étonné qu'une pareille masse en fer soit annoncée comme légère & portative ; mais l'admiration succède à l'étonnement quand on peut considérer la délicatesse & la légèreté du travail ; enfin la matière en est épargnée, & l'ouvrage tellement ménagé que huit hommes portent sans peine, & promènent sans fatigue ce tabernacle. Les ornemens & les accessoires sont analogues au dessein & à la décoration générale ; ils sont multipliés sans confusion, & variés avec goût & avec élégance. Il est impossible d'entrer dans les détails presque infinis de ce chef-d'œuvre de l'art. Il suffit de dire qu'il y a un beau travail d'ornemens d'architecture, allié à la sculpture & à la ciselure. Des colonnes, des palmes, des fleurs, des fruits, des Figures, & tout ce que l'orfèvre le plus habile pourroit mettre de recherches & de finesse dans ses ouvrages se trouvent ici réunis avec avantage. Le Sieur Gerard a reçu les éloges des connoisseurs ; il a été honoré, dans son atelier, de la visite de Mgr le Duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'état, qui a bien voulu accueillir ses talens. Ce Ministre a eu la bonté de présenter, le 4 Décembre dernier à Choisi, l'artiste & l'ouvrage à Sa Majesté qui a été surprise & charmée de ce monument, ainsi que Mesdames & plusieurs grands Seigneurs, témoins de la légèreté & de la délicatesse de ce dais en acier & fer polis.

On montre ce chef-d'œuvre trois jours de la semaine, le lundi, le jeudi & le samedi dans l'atte-

220 MERCURE DE FRANCE.

lier indiqué ci-dessus , à raison de 1 liv. 4 sols par personne ; & les autres jours en avertissant , à sa demeure , comme les fêtes & dimanches après l'office.

I I I.

Sel de Seydschutz.

Le sel de Seydschutz , supérieur à celui de Sedlitz , reconnu après l'examen fait le 25 Mai 1770 , par MM. Roux , Bertrand & Darcet , Commissaires nommés par la Faculté , pour être un sel cathartique amer , très-purgatif , par conséquent très-propre aux usages de la Médecine.

De même que la Magnésie tirée de l'eau de Seydschutz , reconnue par les mêmes Commissaires , être préférable à celle de nitre , étant soluble dans l'eau & faisant avec l'acide vitriolique un sel très-soluble , au lieu que celui qui résulte de la Magnésie de nitre l'est très-peu.

Se vendent , avec la permission de la Faculté , chez le lieu. Biatzer , rue du Temple , à côté de la Pension de la Sagesse , à dix sols l'once , dans des paquets muni de son cachet.

Une once de sel de Seydschutz , ou tout au plus deux onces pour le plus fort tempérament , font le même effet qu'une médecine ordinaire ; ce sel est agréable à boire , en le dissolvant dans du thé , & ne donne aucune colique.

La Magnésie , outre les usages ordinaires de la médecine , est encore propre contre les âcretés de l'estomach ; pour cet objet , on en prend le matin à jeun une demi-once , ou une once , jusqu'à une once & demie dissoute dans du thé : elle procure une douce transpiration , & purge facilement.

I V.

Observations chirurgicales sur les maladies de l'urètre, traitées suivant la méthode de M. Daran, écuyer, chirurgien ordinaire du Roi, &c. vol. in-12, 1768. A Paris, chez Vincent, rue St Severin; & Didot le jeune, quai des Augustins; cinquième édition, avec des observations & des remarques nouvelles.

Il n'y a aucune cause de cette maladie, que l'auteur ne discute avec toute l'étendue qu'elle mérite; après avoir lu son ouvrage, il n'est plus aisé de douter de l'existence d'un mal si longtemps contestée; l'on voit avec frayeur, les accidens fâcheux, auxquels a été exposé plus d'un malade.

Il n'est pas possible de suivre M. Daran dans la discussion qu'il fait, des secours qui ont été employés avant lui pour remédier à ces accidens; il prouve très-bien qu'ils ne sont que palliatifs; mais, comme tout le monde n'est pas à portée de son remède, il s'étend sur cet article, afin qu'on sache du moins la manière de rendre la vie moins insupportable aux malades, en leur procurant les secours les plus avantageux & les moins capables de nuire. Il n'est pas étonnant qu'après plus de 40 ans consacrés au traitement des maladies de l'urètre, M. Daran parle sur cette matière d'une façon si satisfaisante.

Il rapporte les témoignages qui constatent l'utilité & l'efficacité de sa méthode, tant en Angle-

K iij

222 MERCURE DE FRANCE.

terre qu'en France, où il a fait presque autant de cures que de traitemens.

L'ouvrage de M. Daran se trouve chez *Vincent*, rue St Severin, & chez l'auteur, cul de sac St Thomas du Louvre, maison de M. Henin, maître d'Hôtel du Roi.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 2 Juin 1770.

ON assure que l'armée sera beaucoup plus nombreuse qu'on ne l'avoit pensé; des lettres particulières portent qu'il y est arrivé plus de cinquante mille Volontaires & quinze Pachas, avec environ cent cinquante mille hommes, dont la plupart sont nouvellement enrôlés.

Ces jours derniers, le Patriarche, les Archevêques & Evêques Grecs, ainsi que les plus notables de la Nation, furent mandés à la Porte, où, après avoir répondu sur leur tête de la fidélité de tous les Grecs qui se trouvent en cette capitale, ils prêtèrent eux-mêmes serment de fidélité.

La Porte a reçu avis que le pont établi sur le Danube près d'Isaktcha est réparé, & que le Seraskier Ibrahim Pacha a passé cette rivière pour se joindre aux Tartares & couper la communication des Russes avec les corps qu'ils ont sur le Niester.

De Warsovie, le 6 Juillet 1770.

On mande de Kaminiec que le général Romanzow a fait tirer un cordon le long du Niester

pour empêcher le progrès des maladies contagieuses qui ravagent la Moldavie, & qu'on n'a laïlé ouverts que les passages de Choczim & de Kalus, qui établissent la communication entre les grandes armées & les troupes reparties dans la Podolie.

Des frontieres de la Valachie, le 1 Juillet 1770.

Une foule de déserteurs Russes arrivés sur cette frontière, nous ont annoncé, il y a quelques jours, la défaite du Prince Repnin dans les environs d'Yassi. Cette nouvelle vient d'être confirmée par des lettres de la Moldavie même & de la Podolie. Elles portent en substance, que le Prince Repnin, après avoir recueilli les débris de l'armée du feu général Stoffeln, & les avoir incorporés à la division qu'il commandoit, s'étoit posté à une lieue & demie d'Yassi sur le Prut, pour couvrir la communication entre les armées de Romanzow & de Panin; qu'il a été attaqué dans ce camp par le fameux Ibrahim Pacha, & qu'après une défense opiniâtre, il a été obligé de céder à la supériorité des forces Ottomanes; que la perte des Russes a été très-considérable; qu'ils se sont retirés au-delà du Prut sur Girdesty, toujours poursuivis & harcelés par la cavalerie Turque & Tartare, & que la désertion les affoiblissoit presque autant que le fer des ennemis & les maladies. On ne tardera pas à être informé, avec plus de précision, des détails de cette affaire: ceux qu'on a pu recueillir jusqu'à présent sont trop favorables aux Turcs pour ne pas mériter une double confirmation.

De Presbourg, le 4 Juillet 1770.

La Généralité de la Confédération a reçu, par plusieurs estafettes, la nouvelle de la défaite du

224 MERCURE DE FRANCE.

Prince Repnin auprès d'Yassi ; mais elle n'en a point appris de détails. Quant à la prétendue défaite de l'armée de Panin vers Bender , on sçait aujourd'hui qu'elle a été exagérée dans les premiers rapports qu'on en a faits ; qu'il n'a encore été question ni du siège ni de l'investissement de cette place ; mais qu'un corps avancé de l'armée de Panin s'en étant approché de trop près , il a été attaqué & battu par les troupes Ottomanes qui occupent la Palanka de Bender , la forteresse ne pouvant pas contenir toutes les troupes qu'on y a envoyées de Kilia-Nova pour la défendre.

De Francfort-sur-le-Mein , le 13 Juillet 1770.

Suivant les lettres de Vienne , les troupes Autrichiennes qui doivent former un camp en Moravie , se rendront à leur destination vers le 15 du mois prochain. Ce camp sera composé de vingt-six Bataillons & trente-quatre escadrons , commandés par le Baron de Laudohn , général d'infanterie , qui aura sous ses ordres le Prince de Lichtenstein & le marquis de Botta , auxquels le commandement de la seconde ligne sera confié , les Prince Poniatowski & le sieur Stampa qui commanderont la seconde ligne , & les généraux Burkhausen , Mistrowsky , Wartenleben , Tiliers , Respon , le Prince Sulkowsky & Wallis , y feront les fonctions de brigadiers.

De la Haye , le 18 Juillet 1770.

Les différends qui subsistoient entre Leurs Hautes Puissances & l'Electeur Palatin sont entièrement conciliés , & l'on va expédier incessamment , de part & d'autre , les ordres nécessaires pour rétablir sur l'ancien pied la navigation & le commerce des Etats respectifs.

Suivant des lettres d'Espagne, on y travaille avec beaucoup d'activité à achever le canal Impérial, qui avoit été entrepris par Charles V. & qui fut ensuite abandonné. Il commence au-dessus de la Tadella dans la Navarre, & sera conduit jusqu'à Romana en Arragon. Ce canal, attendu sa largeur & sa profondeur, pourra être poussé jusqu'à la Méditerranée.

De Venise, le 2 Juin 1770.

Jeudi dernier, le Sénateur Angelo Querini proposa au Sénat assemblé de faire partir sur deux vaisseaux marchands le noble Paul Renier, Bayle de la République à Constantinople, & de rappeler en même-tems le noble Giustiniani à qui il succède. Mais le Sénat persiste à laisser celui-ci à la Porte, jusqu'à ce que nos vaisseaux de guerre puissent aller le reprendre & transporter en même-tems le nouveau Bayle. Cependant on veut mettre auparavant notre flotte sur un pied respectable : elle sera composée de onze vaisseaux de ligne, dix-huit galères, deux chebecs, quatre tartanes, six felouques & autres petits bâtimens.

De Boulogne, le 4 Juillet 1770.

Des lettres de Venise portent que le Sénat vient de proscrire des Etats de la République tous les Empyriques, comme détournant le peuple de ses travaux, abusant de sa crédulité pour lui extorquer de l'argent & répandant des drogues souvent dangereuses. Le même édit défend le débit de tout remède dont la composition n'est pas connue.

De Strasbourg, le 3 Juillet 1770.

On a publié ici, le 1^r de ce mois, un man-

226 MERCURE DE FRANCE.

dement du Cardinal de Rohan, Evêque de ce Diocèse, lequel, dans la vue de favoriser les travaux de la campagne & de procurer le soulagement général de ses Diocésains, transfère aux Dimanches précédens treize différentes fêtes de l'année, supprime l'obligation d'entendre la Messe, ces jours-là, & abroge l'abstinence & le jeûne qui s'observoient la veille de ces fêtes.

De l'Orient, le 1^r Juillet 1770.

Le vaisseau le *Beaumont*, commandé par le sieur du Plessis-Paumar & venant de la Chine, est entré dans ce port le 14 de ce mois. Ce vaisseau, du port de neuf cens tonneaux, est chargé de porcelaines, de thés, de vernis, de rhubarbe, & de soies écruës & travaillées.

De Versailles, le 24 Juillet 1770.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa chambre au Duc de la Tremoille.

Le sieur Guérin, Huissier de la Chambre de feu Madame la Dauphine, eut l'honneur de présenter dernièrement à la Famille Royale une Carte Généalogique, accompagnée de preuves justificatives, intitulée: *Chiffre Généalogique, contenant les Degrés de Consanguinité entre Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine*, & formée des lettres initiales de leurs noms.

Du 21 Juillet.

Le Roi s'étoit proposé de partir pour Compiègne le dix-sept de ce mois; mais plusieurs accès de fièvre survenus à Monseigneur le Dauphin & occasionnés par un gros rhume, ont retardé le départ de Sa Majesté. La santé de ce Prince se trouvant en meilleur état, le Roi est

parti le 20. Madame Adelaïde & Mesdames Victoire & Sophie se sont rendues au monastère des Carmelites de Saint-Denis pour y voir Madame Louise & y ont attendu Sa Majesté. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine partiront aussi dans peu de jours pour Compiègne, où Mgr le Comte de Provence & Mgr le Comte d'Artois sont arrivés dès le 16. Madame & Madame Elisabeth resteront ici pendant le voyage.

De Compiègne, le 25 Juillet 1770.

Le marquis de Marigny, directeur & ordonnateur-général des bâtimens, ayant donné sa démission de la charge de secrétaire des ordres du Roi, Sa Majesté en a disposé en faveur de l'Abbé Terray, contrôleur-général de ses finances, qui a prêté serment aujourd'hui entre les mains de Sa Majesté : Elle a jugé à propos de faire passer en même tems le cordon de l'ordre au Sieur d'Aligre, premier Président du parlement de Paris, qui a prêté serment aussi entre les mains de Sa Majesté le 22.

De Paris, le 16 Juillet 1770.

Le Sieur le Roi a été élu par l'académie royale des sciences, pensionnaire mécanicien, à la place de l'Abbé Nollet, & le chevalier d'Arcy a été nommé pensionnaire surnuméraire dans la classe de géométrie.

La comete que le Sieur Messier a découverte, le 14 du mois dernier, est devenue fort grande en s'approchant de la terre; son mouvement a augmenté considérablement du Midi au Nord, de maniere que la nuit du 4 au 5 de ce mois, elle s'est abaissée sous l'horison du côté du Nord. Elle n'a pas été visible depuis, étant sur l'horison pendant le jour.

228 MERCURE DE FRANCE.

Du 23 Juillet.

Le Sieur Messier, astronome de la Marine, associé des Académies de Londres, de Berlin, de Stockholm, de Bologne, de Harlem, &c. a été élu par l'Académie royale des Sciences, le 30 du mois dernier, à la place d'adjoint, vacante dans la classe d'astronomie, par la mort de l'Abbé Chapppe d'Auteroche. Cette élection a été confirmée par le Roi.

M A R I A G E S.

De Versailles, le 15 Juillet 1770.

Le Roi & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du marquis de Biencourt de la Fortilelle, officier aux gardes, avec Demoiselle Chauvelin; & le contrat de mariage du marquis de Montfort, exempt des gardes du Corps, avec Demoiselle Joly de Fleury, fille du procureur général du parlement de Paris.

De Chinon.

Le 26 Juin 1770, Messire Louis-Henri-François Comte de Marcé, chevalier seigneur de Vau-menaïse près Chinon en Touraine, chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis, colonel d'infanterie, aide maréchal-général des logis de l'armée du Roi en Corse, lieutenant colonel des Grenadiers-Royaux d'Artois, épousa dans la chapelle collégiale du château d'Ussé, élection de Chinon, Damoiselle Catherine-Louise le Royer-de la Sauvagere, fille de feu Messire L. Fr le Royer de la Sauvagere, dit le chevalier d'Artesé, chevalier Seigneur de Braye en Touraine & même élection, chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis, ancien directeur en chef dans le corps militaire du génie & de Catherine Chevalier de la Borde, nièce de Messire Felix-François le Royer-

de la Sauvagere, chevalier seigneur des Places, des Huilliers, Puyrigault, &c. aîné de cette maison, chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis, &c. de l'académie royale des belles-lettres de la Rochelle; connu dans la république des lettres, entre autres dans ce moment par son recueil d'antiquités dans les Gaules. *Voyez la table du Journal de Verdun, tom. VIII, pag. 252, & de Messire François-Sebastien-Marc-Antoine le Royer-de la Sauvagere, chevalier seigneur d'Artesé, chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis, capitaine des grenadiers au régiment d'Aulnis Voyez le Mercure de Novembre 1749., pag. 212.*

Quant au comte de Marcé, il étoit fils de Messire Louis-Henri François Comte de Marcé; chevalier seigneur de Vaumenaïse, lieutenant des maréchaux de France, au département de Chinon, d'une ancienne noblesse, originaire d'Anjou, issu au XII^e. degré de N. de Marcé, qui avoit épousé Guillemette de Villiers, lequel justifia sa noblesse de nom & d'armes depuis l'an 1350. Cette maison noble se trouve établie à Chinon depuis le quatrième aïeul de celui qui donne lieu à cet article par le mariage rapporté dans le nobiliaire de Touraine, par l'Hermite Souliers, pag. 306, imprimé en 1665, où on lit que Roland de Marcé, écuyer seigneur de la Bouchetière, épousa Ancelotte de la Barre, appelée Sancelotte de la Barre dans son contrat de mariage daté du 30 Décembre 1596, fille de Jean de la Barre, écuyer Seigneur de Naiz & de la Baufferaye, lieutenant-général du siège royal de Chinon.

Les armes de Marcé sont d'argent à six quintes-feuilles 3, 2 & 1.

M O R T S.

Jean de Dufort, duc de Duras, maréchal de France, gouverneur du comté de Bourgogne & des ville & citadelle de Belançon, est mort en cette ville, le 8 de Juillet, dans la quatre-vingt-septième année de son âge, étant né le 28 Janvier 1684. Il avoit épousé, en 1706, Angélique-Victoire de Bournonville, Dame d'Honneur de Mesdames Sophie & Louise. De ce mariage est né Emmanuel - Félicité de Dufort, duc de Duras, pair de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur en survivance du comté de Bourgogne, gouverneur du Château - Trompette, & commandant en chef de la province de Bretagne.

Pierre - Nicolas Bonamy, de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, historiographe & bibliothécaire de la ville de Paris, censeur royal, &c. est mort ici le 8 de Juillet, âgé d'environ soixante-treize ans.

Joseph Paris du Verney, conseiller d'état, intendant de l'Ecole-Royale-Militaire, est mort ici le 16 de Juillet, âgé d'environ 87 ans.

Thérèse-Angélique de Ligniville, veuve de Charles-Louis marquis de Lenoncourt & Blainville, premier gentilhomme de la chambre des Ducs de Lorraine Léopold I^r & François III, est morte au château royal de Marimont, en Haynaut, le 16 de Juillet, dans la soixante-dix-septième année de son âge. Elle avoit été nommée Dame d'Atours de la feue Duchesse de Lorraine en 1713, la Dame d'Honneur en 1737 & Grande-Maîtresse de la Princesse Anne-Charlotte de Lorraine en 1752.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose , page	5
Eginhard & Imma. Poëme ,	<i>ibid.</i>
Le Mal-entendu. Conte moral ,	12
Ode sur la société ,	31
Lettres de Henri IV ,	36
Vers à Mde de Marvilliers ,	40
Couplets faits sur le champ ,	41
Le Vingt-un. Proverbe dramatique ,	42
L'Astronome & le Mendiant. Fable ,	63
Le Favori d'un Roi & son Ombre ,	65
Explication des énigmes & des logogryphes ,	66
ENIGMES ,	67
LOGOGYPHES ,	70
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	73
Causes amusantes & connues ,	<i>ibid.</i>
Essai sur la morale de l'homme ,	79
Traité du légitime Ministère de l'Eglise ,	87
L'Art de se traiter soi-même dans les maladies vénériennes ,	89
Voyage de France , d'Espagne , de Portugal & d'Italie ,	92
Mémoire sur les argilles ,	99
Eloge de Pierre du Terrail ,	102
Le Spectateur François ,	110
Les deux Amis, Drame ,	112
Le Voyageur François ,	<i>ibid.</i>
Les deux Amis. Conte Iroquois ,	113
Réponse aux réflexions d'un Anonyme ; &c.	122
Lettre à M. * * ,	148
ACADÉMIES ,	156

232 MERCURE DE FRANCE.

SPECTACLES. Opéra ,	165
Épître à Mlle Heinel ,	167
Comédie françoise ,	170
Comédie italienne ;	171
ARTS , Architecture ;	<i>ibid.</i>
Gravure ,	184
Sculpture ,	187
Musique ,	188
Géographie ,	189
Lettre sur la maniere de prendre la Reine des mouches à miel ,	<i>ibid.</i>
Réponse à la question sur l'origine du jeu de Dames à la Polonoise ,	193
Fragment d'une réponse de M. Patte ,	197
Traitement gratuit des enfans attaqués du mal véné- rien ,	200
Lettre de M. le comte de Moncade ,	201
Anecdotes ,	205
Compliment de M. Xaupi ,	209
Vers à M. le Duc de la Vrilliere ,	215
Arrêt du Conseil ,	216
Avis ,	217
Nouvelles politiques ,	222
Mariages ,	228
Morts ,	230

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le volume du Mercure d'Août 1770 , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris , le 30 Juillet 1770.

GUIROY.

De l'imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe,



UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06573 8067

62

